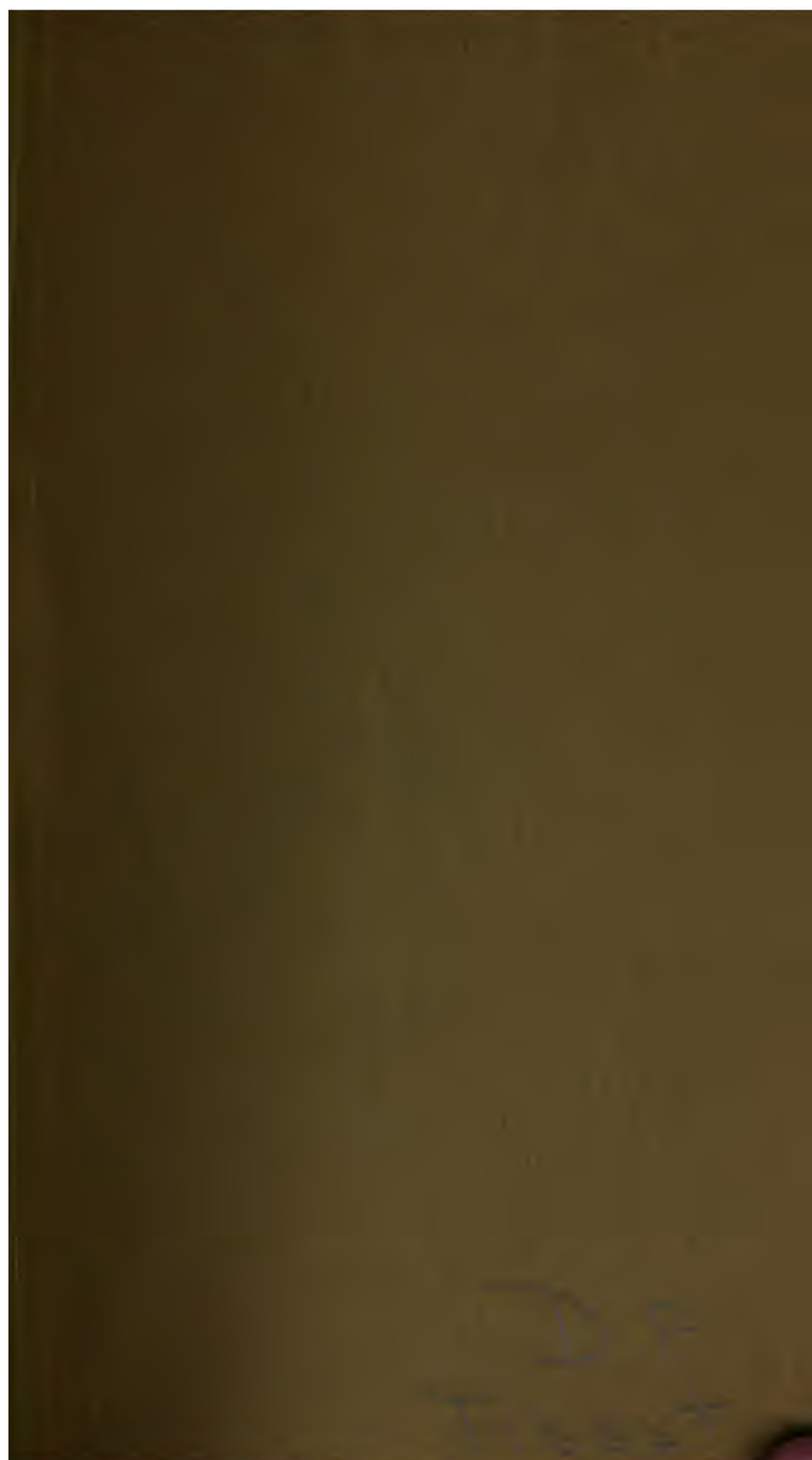






HISTOIRE COMPLÈTE

DE

LA RÉVOLUTION

FRANÇAISE.

IMPRIMERIE DE P. BAUDOUIN,
rue et hôtel Mignon, n° 2.

HISTOIRE COMPLÈTE

DE

LA RÉVOLUTION

FRANÇAISE,

PAR M. P.-F. TISSOT,

Membre de l'Académie française.





TOME CINQUIÈME.



Paris.

BAUDOUIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE ET HÔTEL MIGNON, N° 2.

AU DÉPÔT CENTRAL, PLACE DE LA BOURSE, 1.

1834-1835.

HISTOIRE

DE

LA RÉVOLUTION

FRANÇAISE.

CHAPITRE XLIV.

Mort de Marie-Antoinette. — Mort des Girondins. — Aspect des prisons. — Mort d'Égalité, de madame Roland, de Bailly. — Famine. — Compagnie des Indes. — Apostasie du clergé de Paris. — Grégoire. — Arrestation de Chabot. — Toulon. — Vendée. — Lignes de Weisembourg. — Jourdan. — Bataille de Watignies. — L'armée du Rhin bat en retraite. — Piémont.

La Convention et ses commissaires n'avaient pas seuls adopté un système de rigueurs inexorables, les administrateurs, les sociétés populaires, le peuple, tout le monde, y compris beaucoup de royalistes, qui, par peur, criaient souvent plus haut que les autres; tout le monde était monté au ton de la colère, et ne voulait pardonner à aucun ennemi de la révolution. L'arrêt de mort de Marie-Antoinette, accusée d'avoir présidé à toutes les trames contre-révolutionnaires, était écrit d'avance dans cette disposition de l'opinion générale. Déjà cette malheureuse princesse avait fait un premier pas vers l'échafaud, en passant du Temple à la Conciergerie, affreux vestibule du tribunal révolutionnaire.

Le 14 octobre, lendemain du jour où on lui avait signifié son acte d'accusation, la reine parut devant ses juges, décidésd 'avance à obtempérer aux cruels commandemens de l'opinion. Quel changement s'était opéré dans cette princesse! à peine lui restait-il quelque trace de sa beauté dès long-temps altérée par les profonds chagrins qui avaient fait blanchir ses cheveux. La majesté royale avait disparu en elle, comme si son ame ayant enfin ployé sous le faix des plus grands malheurs, ne l'aidait plus à soutenir l'attitude autrefois imposante de sa personne. Sous les vêtemens communs qui semblaient destinés à la travestir, on avait peine à reconnaître cette reine de France, jadis un modèle d'élégance et de goût dans le choix de ses brillantes parures.

Peut-être Marie-Antoinette devait-elle au sentiment de sa dignité de récuser le tribunal, mais soit faiblesse ou résignation, elle imita la conduite de Louis XVI, qui n'avait pas jugé nécessaire de déployer le simulacre d'une résistance inutile.

L'acte d'accusation rédigé par Fouquier-Tinville, docile écho des passions de l'époque et des croyances populaires, contenait parmi un grand nombre d'imputations sans fondement et sans vraisemblance, des faits incontestables. Les avouer en leur donnant de nobles motifs, en les rattachant au désir de voir la France échapper, par le règne des lois, à de nouveaux déchiremens, aurait été un parti généreux, et du moins en périssant victime de cette franchise, on aurait jeté de l'éclat sur le dernier acte de sa vie. Antoinette n'avait ni les inspirations, ni les moyens d'un semblable rôle; à l'exemple du faible Louis, qui avait abdiqué sa dignité de roi à la barre de la Convention, elle pensa que le mensonge était un privilége de la défense, et nia des vérités que sa conscience ne pouvait avoir oubliées. En effet, Marie-Antoinette, quoique portée peut-être par caractère à préférer les moyens de

résistance ouverte, avait adopté le système de déception conçu par le caractère timide du roi; elle voulait endormir et tromper les patriotes par une feinte acceptation de l'acte constitutionnel, *pour arriver à déjouer et culbuter au plus tôt ce monstrueux ouvrage qu'il fallait adopter.* Marie-Antoinette, dans un mémoire qu'elle adressait à l'empereur son frère, pour les puissances étrangères, assurait qu'un manifeste appuyé d'une démonstration armée suffirait pour renverser la révolution et en faire une autre dans un sens opposé. A son avis, les puissances étrangères devaient prendre les résolutions suivantes : « Réclamer la force des anciens traités, et n'en reconnaître aucun autre; rendre au roi son ancienne autorité, et à la monarchie française, son ancienne constitution; adresser de sévères menaces aux citoyens qui résisteraient à la coalition; proscrire le drapeau révolutionnaire; promettre l'extradition mutuelle de tous les individus imbus et propagateurs des idées nouvelles. » Voici comment la reine, d'accord avec le roi parjure à ses sermens, demandait l'appui des princes de l'Europe : « Nous n'avons plus de ressources que dans les puissances étrangères, il faut à tout prix qu'elles viennent à notre secours; mais c'est à l'empereur à se mettre à la tête de tous et à régler tout..... Je vous assure que les choses sont à un point qu'il vaudrait mieux être roi d'une seule province, que d'un royaume aussi vicié et désordonné que celui-ci (1). » Comme on le voit, c'était la contre-révolution complète que la reine appelait de tous ses vœux, d'accord avec la pensée du roi. Ainsi ce prince, auquel nous avions déféré le titre de restaurateur de la liberté, ne voulait autre chose dans le fond de son cœur que le rétablissement du despotisme

(1) On a retrouvé aux archives générales du royaume les minutes de la correspondance secrète de Marie-Antoinette, en 1791, avec Léopold II, Burcke et autres personnages étrangers. Les passages que nous citons sont tirés de cette correspondance.

de ses pères, qui lui semblait le seul gouvernement possible et désirable.

On ne possédait pas encore, écrites de la main de l'accusée, les preuves de ses trames contre-révolutionnaires. Les mémoires qui nous ont révélé tout ce qu'elle portait de haine à la liberté, tous ses efforts pour en arrêter les progrès étaient encore ensevelis dans l'obscurité; mais l'ensemble de la conduite du roi, dont elle gouvernait la volonté autant que cela était possible, la part qu'elle avait prise au conseil, où l'on avait résolu de rassembler des troupes autour de Versailles pour faire violence à l'Assemblée constituante ou même la dissoudre, le fameux repas des gardes-du-corps la fuite de Varennes qui était surtout son ouvrage, sa funeste influence sur les chefs de l'Assemblée constituante à l'époque de la révision, sa haine déclarée contre les ministres patriotes, son horreur pour le nouveau régime, exprimée d'une manière si vive dans ses menaces à Dumouriez, l'impatience de son attente quand elle calculait jour par jour, étape par étape, l'arrivée des étrangers à Paris en 1792, formaient contre cette princesse une somme de préventions invétérées qui étaient devenues des preuves de sa culpabilité dans l'esprit de ses juges et dans l'opinion de ses ennemis, dont le nombre n'avait cessé de s'accroître à chaque phase de la révolution (1).

Parmi les témoins entendus dans le cours de l'interrogatoire, Bailly, citoyen vertueux et sujet fidèle, Bailly qui avait eu plus d'une fois à gémir du dangereux ascendant de la

(1) Marie-Antoinette, dans une lettre au comte de Mercy, Argentau, disait : « J'ai écouté, autant que je l'ai pu, des gens des deux côtés, et c'est de tous leurs avis que je me suis formé le mien ; je ne sais pas s'il sera suivi. Vous connaîtrez la personne à laquelle j'ai affaire. Au moment où on la croit persuadée, un raisonnement la fait changer, sans qu'elle s'en doute ; c'est aussi pour cela que mille choses ne sont point à à entreprendre.

16 août 1791.

reine sur les résolutions du roi; Destaing, dont elle avait méprisé les conseils et méconnu les services; Manuel, de la commune, qu'elle haissait, et qu'elle aurait fait pendre peut-être si elle eût été victorieuse, ne voulurent jamais rien déclarer contre l'accusée, qu'ils auraient pu perdre par le seul exposé de leurs convictions. Latour-du-Pin, ancien ministre de la guerre, avoua que Marie-Antoinette lui avait demandé un état exact des armées. Valazé, à son tour, ne put s'empêcher de déposer que, membre de la commission des vingt-un, il avait trouvé des bons pour diverses sommes, signés, Marie-Antoinette, et une lettre par laquelle le ministre priait le roi de vouloir bien communiquer à la reine le plan de campagne qu'il avait entre ses mains. Quant aux autres témoins, Laurent Lecointre se montra vrai, mais hostile, Hébert fut infâme; il eut à la fois la sottise et l'indignité d'accuser Marie-Antoinette, ainsi que Marie-Elisabeth, d'avoir tenté de préparer de loin, par une affreuse corruption des mœurs du jeune dauphin, l'ascendant qu'elle voulait obtenir sur lui s'il parvenait un jour au trône. Après cette déclaration qui révolta tout l'auditoire, l'infortunée gardait le silence de la pudeur et de l'accablement; mais enfin, pressée de réfuter son lâche et méprisable calomniateur, elle dit avec la plus profonde émotion : « Je croyais que la nature me dispensait de répondre à une telle imputation; mais j'en appelle au cœur de toutes les mères ici présentes. » Excepté cette réponse noble et simple, qui doit passer à la postérité avec le véritable crime d'Hébert, l'accusée ne montra que du calme, du courage, un air de naturel joint à beaucoup de prudence dans ses réponses. On n'entendit sortir d'elle aucun de ces traits qui décèlent un puissant caractère et une grande ame. Elle n'eut pas même l'éloquence de la douleur qui ne devait manquer ni à une reine, ni à une épouse, ni à une mère. Mais aussi quelle réunion de malheurs était venue fondre sur sa tête! et ne doit-on pas

s'étonner que la victime, dévouée à la mort, ait encore trouvé quelque vigueur morale, après une agonie de huit mois, précédée par quatre années des plus cruelles épreuves ?

Les plus fortes armes de la reine avaient été des dénégations où manquait trop souvent cet accent de vérité qui porte la conviction dans les esprits. Jamais ses juges ne purent ajouter foi à ses protestations, quand elle voulut repousser l'accusation de s'être mêlée des affaires d'état, et d'avoir entretenu de coupables intelligences avec l'étranger. MM. Tronçon-Ducoudrai et Chauveau-Lagarde, ses défenseurs, ne parvinrent pas d'avantage à la disculper. Sur la déclaration du jury, elle fut condamnée à la peine capitale. Ce terrible arrêt n'ébranla pas son courage. Quand le président lui demanda si elle avait quelque réclamation à faire sur l'application de la peine, elle secoua la tête et sortit de l'audience sans proférer une seule parole.

Le jour même de la condamnation, à midi, Marie-Antoinette fut conduite à l'échafaud, sur une charrette, comme une accusée vulgaire; et quoique pâle et abattue, il semblait que c'était plutôt la nature qui défaillait en elle, que la constance.

En montant sur l'échafaud, la reine mit par mégarde le pied sur celui de Samson. L'exécuteur des hautes œuvres en ressentit une vive douleur, et la témoigna par un cri; Marie-Antoinette se retourna, et lui dit : « Monsieur, je vous en demande pardon, je ne l'ai pas fait exprès. » Telles furent ses dernières paroles. Le fer tomba, et à la vue de la tête séparée du corps, la populace avide de cette sanglante tragédie, cria : *Vive la république* !

Marie-Antoinette était coupable, plus coupable peut-être que Louis XVI, mais devait-elle subir la même peine que le prince, seul chargé des fonctions du gouvernement, seul responsable aux yeux de la loi? N'avait-elle

pas d'ailleurs éprouvé, avant et surtout après la mort de Louis XVI, des supplices de l'esprit et du cœur qui auraient suffi à la plus inexorable vengeance? n'avait-elle pas supporté mille morts dans la solitude de sa dernière prison, où elle se trouvait privée des religieuses consolations de la vertueuse Élisabeth, et ce qui était bien plus affreux, arrachée aux embrassemens d'un fils et d'une fille dont le sort devait la faire frémir à chaque instant. Il faut le dire, les révolutionnaires furent barbares envers cette reine qu'on n'aurait pas pu traiter plus cruellement, quand elle eût été une Brunehaut ou une Frédégonde, telles que la tradition nous les représente. A la vérité, si les étrangers, si les émigrés dont elle-même craignait les emportemens, si les contre-révolutionnaires de l'intérieur eussent triomphé, on aurait vu de terribles représailles, et la liberté aurait péri dans le sang de ses défenseurs. Ce fut cet avenir toujours présent à la pensée des Jacobins qui les rendit inexorables. Au reste, le ministère de l'histoire exige ici des vérités sévères.

La mort de la reine vient de loin; elle remonte à l'époque où les nobles, les parlementaires, les courtisans, les princes, parmi lesquels on ne peut oublier Louis XVIII, son ennemi juré, s'appliquaient à la diffamer. Elle était aimée du peuple, quand des haines de cour et les passions de l'esprit de corps la firent tomber par degré dans le mépris, en la peignant comme une femme dissolue et comme l'arbitre d'un fantôme de roi qu'on traitait lui-même avec une amère dérision.

Après avoir ôté à la reine le respect du peuple, les mêmes hommes lui furent hostiles pendant l'assemblée des notables et dans les premiers temps de la Constituante. Quand vinrent les jours de malheur, les chefs de l'aristocratie donnèrent à Marie-Antoinette les plus funestes conseils, et contribuèrent avec elle à entraîner Louis XVI dans les voies de la ruine. Plus tard ils désertèrent la France, en

laissant la monarchie à la merci des événemens ; et du lieu de sûreté où leur prudence s'était retirée ils imposaient à leur maître captif et sans force des résolutions téméraires. « Les lâches ! s'écrie Marie-Antoinette, après nous avoir abandonnés, veulent exiger que seuls nous nous exposions, que seuls nous servions leurs intérêts (1). A cette époque, les émigrés, par leurs insolentes menaces à la France, par leurs mouvemens hostiles sur la frontière, lorsque Louis XVI et Marie-Antoinette voulaient temporiser, rendirent inévitable la chute de l'un et de l'autre ; on peut dire même qu'ils les poussaient à l'échafaud ; et dans cette accusation, l'on ne saurait excepter les deux frères du roi, l'un tout occupé du projet de se faire déclarer régent du royaume, démarche qu'il regardait comme un acheminement au trône ; l'autre qui, voulant se faire déclarer lieutenant-général, ne cessait, au mépris des ordres de son roi dans les fers, de manœuvrer auprès des cours, afin de les déterminer à se déclarer contre nous. La reine les redoutait tous deux. « Je n'accuse pas les deux frères du roi, disait-elle dans sa correspondance ; je crois leurs intentions pures, mais ils sont entourés et menés par des ambitieux qui les perdront après nous avoir perdus nous-mêmes. » Plus tard, cette princesse exprimait dans des termes bien plus sévères son opinion sur les sentimens et la conduite des émigrés, uniquement occupés de leurs projets de vengeance et du désir de reprendre tout ce qu'ils avaient perdu. Antoinette ménageait encore moins les deux princes auxquels sa trop juste haine attribuait la catastrophe de Louis XVI et la fin terrible qu'elle attendait pour elle-même.

Parmi les complices du malheur de cette reine, il faut compter les princes de l'Europe qui n'eurent pas même la pudeur de réclamer la fille de Marie-Thérèse, la sœur de François II et la femme de Louis XVI. Mais la

(1) Correspondance précitée.

fraternité des rois est une promesse illusoire, une vaine formule, qui trompent celui d'entre eux que la puissance abandonne. Les républicains de la Gironde ont tenté d'assurer les jours de Louis XVI; tel farouche Montagnard en a conçu la pensée; on ne saurait dire la même chose des autres rois de l'époque; sauf Charles IV d'Espagne, aucune tête couronnée n'a laissé même éclater sa pitié pour l'héritier de Louis XIV et pour la compagne de ses cruelles infortunes (1).

Un autre procès allait conduire d'autres victimes à l'échafaud. Les chefs du parti girondin étaient sous le coup du tribunal révolutionnaire. Cussy et Biroteau mis hors la loi, et saisis depuis le décret lancé contre eux, avaient été exécutés à Bordeaux. Ceux des Girondins qui avaient été pris en quelque sorte les armes à la main, inspirèrent peu de pitié en France, et la Montagne ne concevait aucune inquiétude des conséquences de leur mort que semblait légitimer leur révolte; mais ce n'était pas sans une certaine appréhension que la plupart des Jacobins, quoique désirant la perte de leurs adversaires déclarés, voyaient approcher le moment où Vergniaud et ses amis, innocens de tout ce qui s'était passé depuis le 2 juin, viendraient sur les bancs se défendre contre une accusation capitale, devant le tribunal qui sortait de condamner la reine. Du reste, à Paris, bien peu de personnes, même parmi celles qui partageaient leurs opinions et plaignaient leur infortune, songeaient aux moyens de les préserver du sort dont ils étaient menacés. Garat, qui ne pensait pas en tout comme eux, mais, qui dans cette époque difficile, montra souvent un noble courage à défendre les vaincus, courut chez Robespierre et le sollicita vivement en leur faveur. Robespierre était, à juste titre, profondément irrité contre

(1) Les lettres de Léopold à sa sœur et le tendre intérêt qu'il témoigne pour elle et pour Louis XVI, le désir qu'il montre de les sauver, n'ôtent rien à la vérité de ce reproche sévère et juste.

les Girondins qui avaient cent fois appelés sur sa tête le décret de mise hors la loi que les sénateurs de Rome tenaient toujours en réserve contre un tribun populaire. Il repoussa tous les efforts de l'ancien ministre, mais eût-il voulu céder à un mouvement généreux, il aurait été impuissant à protéger les Girondins contre des haines ardentes, que la levée de boucliers du fédéralisme avait encore exaltées. Danton, quoique plus exorable, répondit à Garat avec l'accent de la conviction : « Je ne pourrais pas les sauver. » Eux-mêmes en arrivant à leur prison avaient cru lire sur la porte cette fameuse inscription gravée sur les portes de l'enfer du Dante :

Vous qui entrez ici, perdez toute espérance.

Le 24 octobre, les vingt-un parurent devant le tribunal révolutionnaire, présidé par Hermann; leur acte d'accusation, rédigé par Fouquier-Tinville, se bornait à une longue paraphrase des rapports de Saint-Just, de Billaud-Varennes et d'Amar. Parmi les témoins à charge (il n'y en eut pas d'autres dans le procès), on comptait leurs ennemis déclarés, Desfieux, Pache, Dobsent, Léonard-Bourdon, Chabot, Fabre-d'Eglantine, Chaumette, Hébert. Pache, poursuivi avec tant d'acharnement par les Girondins, mit du calme et de la réserve dans sa déposition; Dobsent ne parut point inspiré par la vengeance; Chabot, emporté par ses ressentimens et par son bouillant caractère, fut d'un acharnement extrême; on eût dit qu'il avait soif du sang des accusés. Fabre se montra perfidement hostile par d'odieuses et mensongères imputations : Hébert déploya la même passion que contre la reine; il se battait en quelque sorte corps à corps avec chacun des accusés, et ne se lassait pas de reprendre la parole pour leur porter quelque nouvelle atteinte. Au reste dans toutes ces dépositions frappées d'un vice radical, celui d'être faites par des hommes qui, après avoir arraché violemment des représentans du

peuple du sein de la Convention nationale, venaient demander la mort des vaincus, qu'on avait mis sous la sauvegarde des citoyens de Paris et du peuple français, il n'y avait de grave que l'insurrection fédéraliste, le crime commun de toute la Gironde; en effet, les uns l'avaient conseillée, les autres l'avaient faite, et malheureusement des lettres écrites par eux-mêmes et par leurs amis établissaient leur complicité.

Les accusés ne mirent ni ensemble, ni esprit de conduite, ni grandeur dans une partie des débats avec les témoins; les uns opposèrent des dénégations, ils invoquèrent le témoignage de leurs ennemis présens aux débats; les autres séparèrent leur cause de la cause générale, et parurent accuser leurs collègues. Boileau, que je nomme à regret, laissa éclater la plus indigne faiblesse, il reconnut ses erreurs et se déclara franc Montagnard. Carra se défendit avec fermeté, mais non pas toujours avec des argumens victorieux. Brissot réfuta habilement le plaidoyer passionné d'Hébert, mais sans pouvoir effacer des préventions plus fortes contre lui que contre tous ses collègues ensemble. L'opinion du temps considérait ce député comme l'artisan et le directeur de toutes les intrigues du parti girondin. Si les Jacobins n'avaient eu qu'une seule victime à frapper, ils auraient choisi Brissot qui, lié autrefois avec Danton, était à leurs yeux un apostat. Le journal de Brissot, entièrement dirigé contre eux, entrait pour beaucoup dans la haine que tous portaient à cet écrivain, parce qu'un journal qui parle tous les jours au peuple est une puissance redoutable dont les partis comme les gouvernemens ont un égal effroi. Si Brissot, Condorcet, Camille Desmoulins n'ont pas pu trouver grâce devant le parti contraire, c'est surtout leur qualité de journaliste qui leur a coûté la vie. Jamais on aurait pardonné à Louvet sa *Sentinelle*. Le fiel et la violence des paroles d'Hébert, dans sa déposition, soulevèrent

l'indignation de Vergniaud, qui lui répondit : « Le premier fait que le témoin m'impute est d'avoir formé, dans l'Assemblée législative, une faction pour opprimer la liberté. Etait-ce former une faction oppressive de la liberté, que d'imposer un serment à la garde constitutionnelle du roi, et de la faire casser ensuite comme contre-révolutionnaire? Je l'ai fait. Etait-ce former une faction oppressive de la liberté, que de dévoiler les perfidies de Delessart? Je l'ai fait. Etait-ce une faction oppressive de la liberté, que de venir, au premier coup de tocsin, dans la nuit du 9 au 10 août, présider l'Assemblé législative? Je l'ai fait. Etait-ce former une faction oppressive de la liberté, que d'attaquer Lafayette? Je l'ai fait. Etait-ce former une faction oppressive de la liberté, que de m'élever contre les pétitionnaires désignés sous les noms des huit mille et des vingt mille? Je l'ai fait!... J'ai eu droit d'estimer Roland; les opinions sont libres, et j'ai partagé ce délit avec une partie de la France! »

L'éloquence de Vergniaud, la noble franchise de Valazé, qui avouait hautement sa conduite, la constance de Sillery et de Gensonné avaient excité une vive émotion dans l'auditoire; plus les débats qui avaient duré quelques jours, se prolongeaient, plus la condamnation des accusés semblait devenir douteuse. Les Jacobins craignaient de voir ces redoutables adversaires sortir victorieux de la lutte judiciaire et reprendre leur ascendant dans l'assemblée nationale, c'était la conséquence inévitable du jugement qui aurait proclamé leur innocence. Déjà l'opinion publique semblait revenir vers eux. Alarmé de ce symptôme d'un retour de faveur, Hébert fit retentir la tribune des Jacobins d'une dénonciation contre les journalistes qu'il peignait comme vendus et dévoués à la Gironde. Sur la proposition de ce lâche énergumène, il fut arrêté qu'une députation irait au comité de sûreté générale solliciter l'arrestation de tous les journalistes *contre-révolutionnaires* qui

rendraient compte d'une manière infidèle des débats du tribunal révolutionnaire, et que cinq commissaires jacobins assisteraient au procès de Brissot et consorts, pour recueillir et publier les débats.

On ne s'en tint pas à ces odieuses précautions : Audouin, gendre de Pache, interprète zélé du club, ne craignit pas de se présenter à la barre de la Convention nationale et d'y prononcer ces paroles que plus tard il aurait voulu sans doute pouvoir effacer de la mémoire du siècle :

« Vous avez créé un tribunal révolutionnaire chargé de punir les conspirateurs ; nous pensions que l'on verrait ce tribunal dénonçant le crime d'une main et le frappant de l'autre, mais il est encore asservi à des formes qui compromettent la liberté..... Vous avez le *maximum* de l'opinion, frappez !... Nous vous proposons : 1° de débarrasser le tribunal révolutionnaire des formes qui étouffent sa conscience ; 2° d'ajouter une loi qui donne aux jurés la faculté de déclarer qu'ils sont assez instruits ; alors les traîtres seront déçus, et la terreur sera vraiment à l'ordre du jour. »

Ces propositions sanguinaires furent décrétées sur la motion de Robespierre et de Bārrère, l'un aveuglé par ses ressentimens, mêlés à des considérations de salut public ; l'autre, par un entraînement trop commun dans cette espèce d'hommes faibles qui figurent au premier rang parmi les révolutionnaires, sans avoir la passion pour mobile et la conviction pour excuse. Hermann, dont les antécédens n'annonçaient rien de pareil, mais qui cédait, comme tant d'autres, au souffle violent de la révolution, eut l'impudeur de soutenir aussi les demandes de la députation Audouin, en écrivant à l'assemblée que le projet des députés était de faire chacun une plaidoirie pour éterniser les débats. « C'est à la Convention, disait-il, à faire disparaître toutes les formalités qui entravent la marche du tribunal. » Un prêtre et un juge oser for-

mer de pareils vœux ! ils ne furent que trop exaucés. Le lendemain du jour où le décret fut rendu, et avant que chacun des accusés eût le temps de présenter l'ensemble de sa défense, Antonelle, interprète sans doute affligé de la volonté de ses collègues, déclara que le jury se trouvait suffisamment éclairé ; usage horrible d'une loi plus horrible encore ! Ainsi, l'éloquence de Vergniaud ne devait plus retentir que dans la prison ou sur l'échafaud. Ce fût cette désolante idée qui saisit au cœur le jeune Camille Desmoulins, témoin attristé des affreux débats du tribunal révolutionnaire, et lui arracha des exclamations de douleurs. Voici la scène ainsi racontée par un témoin oculaire :

« J'étais assis avec Camille Desmoulins, placé devant la table des jurés. Ceux-ci revenant des opinions, Camille s'avance pour parler à Antonelle qui rentrait l'un des derniers. Surpris de l'altération des traits de son ami, il lui dit assez haut : « *Ah ! mon Dieu ! je te plains bien ; ce sont des fonctions bien terribles !* » puis, entendant la déclaration du jury, il se jette tout à coup dans mes bras, s'agitant, se tourmentant : « *Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! c'est moi qui les tue ! mon Brissot dévoilé ! ah ! mon Dieu ! c'est moi qui les tue !* » paroles qui devraient être écrites en lettres de feu dans le cœur de tous les écrivains politiques qui exercent chaque jour les fonctions d'accusateurs devant le tribunal de l'opinion.

« A mesure que les accusés rentrent pour entendre leur jugement, les regards se tournent vers eux. Le silence le plus profond régne dans toute la salle ; l'accusateur public conclut à la peine de mort. L'infortuné Camille, défait, perdant l'usage de ses sens, ne peut retenir ces mots : « Je m'en vais, je m'en vais ! je veux m'en aller. » Il ne pouvait sortir. A peine le mot *mort* a-t-il été prononcé, la tête de Brissot tombe sur sa poitrine. Gensonné demande d'une voix faible la parole sur l'application de la peine. Boileau que la pusillanimité de sa conduite n'a pu sauver, se

tourne vers l'auditoire et s'écrie : « Nous sommes innocens ; peuple, on vous trompe ! » Sillery laisse tomber ses deux béquilles. « Je n'en ai plus besoin : ce jour est le plus beau de ma vie. » Le prêtre Fauchet semble se recueillir et prier. Lasource, quoique accablé, adresse aux juges ce mot de Phocion : « Je meurs le jour où le peuple a perdu la raison ; vous mourrez le jour où il l'aura recouvrée. » Duprat élève fièrement la tête, Carra paraît impassible. Fonfrède embrasse Ducos et lui dit : « Mon ami, c'est moi qui te donne la mort. — Console-toi, répond Ducos, nous mourrons ensemble. » Vergniaud détourne la vue, comme s'il craignait que ce déchirant spectacle n'amollît son courage. Tout à coup Valazé tombe aux pieds des condamnés qui le relèvent. « Qu'as-tu donc ? lui dit l'un d'eux, as-tu peur ? — Moi ! répondit-il, je meurs. » Il s'était percé le cœur avec un stylet qu'il tenait en réserve.

Les condamnés, en quittant la salle, jetèrent au public, on ne sait dans quelle intention, les assignats qui leur restaient, et entonnèrent l'hymne des Marseillais.

Contre nous de la tyrannie
Le couteau sanglant est levé.

Dans cette nuit, dont la lente agonie cause tant d'effroi à la plupart des condamnés, ils firent un dernier repas où la pensée toujours présente de la mort ne troubla pas un moment leur sérénité ; Vergniaud qui, à l'exemple de Condorcet, portait du poison, le répandit, pour mourir avec ses amis.

Les accusés poussèrent l'impassibilité devant la mort jusqu'à parodier leur jugement et même son exécution. Constitués en tribunal, ils faisaient comparaître devant eux l'un de leurs compagnons qu'ils soumettaient à toutes les formalités d'un débat judiciaire très expéditif, comme celui qu'ils venaient de subir. L'affreux Fouquier-Tinville,

leur bourreau plutôt que leur accusateur, était aussi représenté dans cette lugubre comédie. Fidèle imitateur de la férocité de son modèle, le Girondin tonnait avec fureur contre le prévenu ; les juges, non moins inexorables, n'épargnaient personne. Aussitôt la sentence prononcée, le condamné était saisi, étendu sur un lit par ses compagnons ; et sur son col mis à nu, la main d'un exécuteur fictif tombait comme le couteau de la guillotine devait tomber le lendemain sur la tête de tous les acteurs.

Après cette scène répétée dix-neuf fois, celui qui avait joué le rôle de Fouquier-Tinville fut entouré de ses camarades qui, revêtus de leurs draps, en guise de suaires, et s'emparant de lui par la force, semblèrent vouloir l'entraîner aux enfers comme un coupable voué à la vengeance éternelle.

Lorsqu'on eut cessé ces jeux qui profanaient, en quelque sorte la dignité du malheur, en mêlant une espèce de plaisanterie à ce grand acte d'une mort héroïque, Vergniaud éleva la voix. Jamais sa parole ne fut plus calme, plus noble, plus éloquente. Il plaignit la liberté assez malheureuse pour immoler ses amis ; il se glorifia de mourir avec tout ce que la révolution avait produit de vertu et de talent. Ducos récita des vers qu'il avait faits en prison. Ensuite, tous ces condamnés, pleins d'une noble inspiration, chantèrent des hymnes d'espérance et de liberté.

Le lendemain à midi, de lourdes charrettes vinrent les chercher pour les conduire à l'échafaud. Dans l'une d'elles fut déposé le corps de Valazé, qui devait figurer mort à son supplice. Depuis la prison jusqu'au lieu fatal, ses amis ne cessèrent de chanter ensemble l'hymne que le génie de la liberté avait inspiré à Rouget-Delisle, au temps où leurs voix appelaient le peuple à la défense de la patrie. Ducos s'interrompait quelquefois pour sourire et parler à Boyer-Fonfrède. Enfin ils arrivèrent et se donnèrent le baiser d'adieu !... Sillery monta le premier sur

l'échafaud, salua le peuple avec gravité, et, sans pâlir, il se coucha sur la planche. Le couteau remonta vingt fois vers le ciel et retomba vingt fois! Jamais l'échafaud n'avait dévoré à la fois tant d'illustres victimes.

Telle fut la fin des membres de la célèbre Gironde. Avant le 10 août, ils s'étaient montrés les émules des plus ardens Jacobins, et certes si la cour eût triomphé, elle aurait confondu dans sa vengeance Isnard, Guadet et Vergniaud avec Marat, Robespierre et Danton. Dans la journée du 10 août, à laquelle Barbaroux contribua, sans le concours de ses amis, ils ne surent pas déployer un grand caractère, et profiter de leur ascendant sur l'assemblée pour se mettre avec elle à la tête de la république; mais ils se virent avec douleur dépassés par les Jacobins, qui s'unirent intimement au peuple pour tirer avec lui les dernières conséquences de sa victoire. Dès ce moment, une jalousie effrénée s'empara du cœur des Girondins. A leur entrée dans la Convention, ils exploitèrent les événemens de septembre au profit de leur haine et de leur ambition. Ils voulaient évidemment marcher au pouvoir sur les corps sanglans de Danton, de Robespierre et des autres chefs de la Montagne. L'état des choses était tel que les tentatives des nouveaux Feuillans, couronnées par le succès, auraient ouvert la porte à une réaction capable de tout perdre. Et qu'on ne dise pas que l'invincible horreur du crime ait seule poussé les éternels accusateurs de la Commune; en d'autres temps, ils avaient jugé utile, nécessaire et politique de couvrir du manteau de l'amnistie les massacres de la glacière d'Avignon, dont Duprat, leur nouvel ami, était l'un des auteurs principaux. D'ailleurs, au 2 septembre, ces princes de la tribune, ces hommes si puissans par la parole, avaient laissé faire et n'avaient pas même tenté un effort pour empêcher ou prévenir les crimes qu'ils dénonçaient avec fureur pour perdre des rivaux dont ils craignaient de ne pouvoir balancer l'influence. Pendant

le procès de Louis XVI, avec lequel ils avaient voulu pactiser avant le 10 août, pour replâtrer l'édifice de la monarchie, comme avaient fait les coryphées de la révision, ils voulurent, par une singulière inconséquence, sauver le prince après avoir si souvent appelé sur sa tête la foudre populaire. Nulle corruption, aucun vil calcul de l'intérêt personnel ne dirigeaient les Girondins, mais ils obéissaient à une certaine faiblesse qui venait de leur caractère et peut-être des conseils de la femme célèbre qui les inspirait souvent. Pour échapper dans l'avenir à la responsabilité du supplice d'un roi, ils fermaient les yeux sur les dangers d'exciter la guerre civile en France, par l'inconcevable folie de l'appel au peuple. Et cette faute énorme, ils la commettaient en face des armées de l'Europe conjurée contre la république naissante! Les Girondins avaient rêvé de bonne foi le projet de fédéraliser la France, idée qui seule eût suffi pour prouver qu'ils ne connaissaient pas la situation de la république dont le premier besoin, si bien senti par Danton, par Robespierre et tout le parti montagnard, était l'unité. En se séparant de ceux qui avaient résolu d'immoler tout à la patrie, en attaquant les têtes de colonnes du peuple, en provoquant sans cesse les sociétés populaires, les sections, la Commune de Paris, les ministres investis de la confiance publique, en faisant de la Convention une arène de gladiateurs condamnés à un duel à mort, ils se rendirent suspects, odieux, et amenèrent eux-mêmes la catastrophe de leur mort. Désormais incompatibles avec la révolution, leur chute devenait d'autant plus inévitable que la chose publique aurait infailliblement péri entre leurs mains. Cette conviction unanime les perdit. Les Girondins n'étaient ni hommes d'état, ni gouvernans habiles, ni révolutionnaires à toute épreuve. Egoïstes dans leur vertu et toujours occupés du soin de leur mémoire, jamais ils n'auraient consenti à adopter les grandes et terribles mesures par lesquelles il faut quelquefois acheter le

salut d'un peuple Ils aimaient la patrie, mais pas au point de lui sacrifier leur gloire. La nature les avait fait poëtes et orateurs, ils le furent dans le cours de leur carrière politique et jusque sur les degrés de l'échafaud : on aime à penser qu'ils n'y seraient point montés sans la révolte fédéraliste qui faillit embraser une grande partie de la France. Au reste la victoire était acquise à la Convention, elle n'aurait jamais dû envoyer à la mort les hommes dont elle avait si long-temps admiré l'éloquence et le courage, et que beaucoup de ses membres regrettaient au fond du cœur. Il faut plaindre, admirer les Girondins, il faut honorer leur mémoire, et ne pas les prendre pour modèles dans les grandes crises politiques qui veulent avant tout de grands caractères, des âmes fortes et un dévouement sans bornes à tout ce qu'une révolution exige de ceux qui ont juré son triomphe.

Voici les noms des victimes du 31 octobre : Charles Antiboul, quarante ans ; Lesterpt-Beauvais, quarante-trois ans ; Jacques Boileau, quarante-un ans ; Brissot, trente-neuf ans ; Jean-Louis Carra, cinquante ans ; Ducos, vingt-huit ans ; Duchâtel, vingt-sept ans ; Lauze-Duperret, quarante-six ans ; Jean Duprat, quarante-deux ans ; Fauchet, quarante-neuf ans ; Boyer-Fonfrède, vingt-sept ans ; Jean-Martin Gardien, trente-neuf ans ; Armand Gensonné, trente-cinq ans ; Jacques Lacaze, quarante-deux ans ; Pierre Lehardy, trente-cinq ans ; Pierre Mainvielle, vingt-huit ans ; Brulard-Sillery, cinquante-sept ans ; Valazé, quarante-deux ans ; Vergniaud, trente-cinq ans ; Sébastien Vigée, trente-six ans.

Depuis ce fatal sacrifice qui annonçait d'autres immolations, les prisons, où l'espérance habitait encore avec ses illusions, offrirent un aspect sévère et sombre. Dans l'origine les détenus, séparés les uns des autres, vivaient dans la tristesse que produisent l'isolement et l'abandon ; mais bientôt rapprochés par la communauté de malheurs,

et par ce besoin d'épanchement si impérieux chez nous, ils s'étaient rapprochés, et avaient formé une seule et grande famille confondue dans une intimité pleine de charme et de grâce. Tous dînaient à la même table. Chacun était à son tour l'ordonnateur du modeste festin dont les plus riches seulement faisaient tous les frais. Après ce repas où régnait le plus grand abandon et quelque fois une gaîté pleine d'insouciance et de bons mots, des cercles particuliers se formaient; on jouait, on causait, on faisait des vers; la beauté n'avait point perdu son empire, l'amour lui-même se glissait quelquefois sous les verroux et contribuait à charmer les heures si longues et si douloureuses de la captivité. Mais du jour que poussés par la volonté des masses et la puissance de la révolution, le tribunal et surtout Fouquier, encore plus acharné sur les victimes présentées devant lui, se mirent à multiplier les arrêts avec une effrayante rapidité, l'aspect des prisons, transformés aux yeux des détenus en d'affreux cachots, prit une couleur d'autant plus lugubre que, chaque jour, le pourvoyeur de l'échafaud appelait à la mort quelque nouvelle victime.

Le 6 novembre, Louis-Philippe Egalité, acquitté d'abord à Marseille, comparut devant le tribunal révolutionnaire. Son acte d'accusation était le même que celui des Girondins. A cette étrange lecture, le duc d'Orléans, qui comprit seulement alors le danger dont il était menacé, sourit d'indignation et de pitié. « En vérité, assez, dit-il, ceci a l'air d'une plaisanterie! » Interpellé de déclarer ce qu'il avait à répondre aux différentes accusations portées contre lui, il répondit qu'elles se détruisaient d'elles-mêmes et qu'elles ne lui étaient pas applicables.

Néanmoins le tribunal ayant passé outre, et l'ayant condamné à mort, sans désemparer, Philippe, avec l'accent d'une trop juste colère, dit à ses juges qui eussent été bien embarrassés de lui répondre : « Puisque vous

étiez décidés à me faire périr, vous auriez dû chercher au moins des prétextes plus plausibles pour y parvenir ; car vous ne persuaderez jamais à qui que ce soit, que vous m'avez cru coupable de tout ce dont vous venez de me déclarer convaincu, et vous, moins que personne, vous qui me connaissez si bien, ajouta-t-il, en regardant fixement le chef du jury, Antonelle. Au reste, puisque mon sort est décidé, je vous prie de ne pas me faire languir ici jusqu'à demain, et d'ordonner que je sois conduit à la mort sur-le-champ. »

On lui accorda sa demande avec la plus froide indifférence. Le prince en sortant de la salle monta avec trois autres condamnés de la veille dans la fatale charrette, sans donner le moindre signe de crainte. On ne sait par quel raffinement de cruauté, la voiture, qui le conduisait au supplice, s'arrêta pendant un quart-d'heure devant le Palais-Royal et devant le poste des Jacobins. Philippe promena avec le plus grand sang-froid la vue sur son palais. En vain une foule cruelle lui prodiguait des injures, comme autrefois elle lui avait prodigué des applaudissemens, il parut insensible à des outrages auxquels il ne devait pas s'attendre après tout ce qu'il avait fait pour le peuple de Paris et en faveur de la révolution. Devant l'échafaud et presque sous la hache, Philippe montra la plus grande constance. Nulle trace d'émotion et de crainte ne trahit en lui quelque trouble de l'intérieur. Malgré les calomnies qui l'accusaient de lâcheté, le duc d'Orléans possédait toute la bravoure du régent; il fut l'un des premiers Français qui osèrent monter dans un ballon. Quelques années auparavant, en 1778, on le vit constamment sur le pont du vaisseau amiral pendant toute la bataille d'Ouessant. Des ennemis déclarés de ses opinions et de sa personne ont rendu témoignage de cette vérité. La cour ne pouvait ignorer la la bonne conduite du prince, cependant elle avait fait répandre contre lui des chansons infamantes qui lui impu-

taient un véritable crime pour un Français, le crime de s'être caché à fond de cale. Un tel homme ne pouvait fléchir comme une femme timide dans la dernière épreuve. D'ailleurs le scepticisme philosophique, le dégoût de la vie et des hommes avaient ajouté à son courage naturel ce caractère d'indifférence et d'impassibilité qui fait accepter la mort, peut-être comme un présent, mais au moins comme un repos.

Que des royalistes victorieux se fussent hâtés d'envoyer à l'échafaud le duc d'Orléans, bien plus coupable à leurs yeux pour avoir embrassé la cause du peuple que pour avoir condamné Louis XVI, qu'ils accusaient eux-mêmes de complicité dans le grand crime de la révolution, rien de plus naturel ; mais que des amis de cette révolution aient immolé le premier prince du sang, comme pour le punir de ses services et dégoûter à jamais ses pareils d'embrasser les intérêts du peuple, il y a dans cet acte défaut de bon sens, ingratitude et injustice à la fois. Constamment fidèle à ses engagemens envers nous, le duc d'Orléans n'avait à se reprocher aucune pensée rétrograde ; on ne l'avait vu ni changer de rôle comme Lafayette, ni se rapprocher de la cour avec Barnave, ni faire, comme les réviseurs, des concessions au roi après le retour de Varennes ; il n'était jamais entré dans les intrigues des Girondins qui détestaient en lui un ami des Montagnards ; il n'avait fourni à ces derniers aucun sujet d'alarme ou d'ombrage. Renfermé dans son rôle de représentant, il faisait moins de bruit à la société des Jacobins que le dernier de ses membres, et ne donnait aucune prise au reproche banal d'ambition. Pourquoi donc périssait-il ? Pourquoi les Girondins, tentés de pardonner à Louis XVI, s'étaient-ils montrés implacables envers d'Orléans entièrement innocent de tous les crimes dont eux-mêmes venaient de charger la mémoire du roi ? Par quels motifs les mem-

bres de la Montagne qui n'avaient et ne pouvaient avoir aucune haine contre lui, qui ne le craignaient ni ne pouvaient le craindre, accordaient-ils, par sa mort, aux Girondins dans la tombe, une espèce de satisfaction, et aux royalistes un triomphe qui devait les transporter de joie ? Au reste, ceux même qui le sacrifièrent avaient une telle conviction de son innocence, que pour apaiser les murmures qu'excitait son supplice, on défendit aux journaux de publier les détails du procès et de la mort du prince.

Un blâme universel s'attache au vote du duc d'Orléans contre Louis XVI. Parent si proche, il devait se récuser ; juge convaincu, il devait d'autant plus incliner pour une peine plus douce, que sa conscience ne lui demandait pas la mort du roi, et que, comme Vergniaud, il avait résolu de ne point la prononcer.

Le lendemain du jugement et de l'exécution de Philippe Égalité, un sang noble et généreux vint arroser l'échafaud. Marie-Jeanne-Philippon Roland, femme du ministre proscrit, avait été appelée en témoignage contre les Girondins ; instruit qu'elle s'apprêtait à parler en leur faveur, Fouquier la fit reconduire en prison, afin de l'empêcher de rendre un dernier hommage à ses amis. Cette vertueuse intention hâta sans doute sa mort. Mise en jugement, le 8 novembre (18 brumaire an 2), elle eut à subir les dépositions de quelques témoins sans nom connu, sans caractère, mais tous également acharnés contre elle. Un de ses domestiques osa pourtant venir témoigner de la douceur et des vertus de sa maîtresse ; il paya de sa tête cet aveu de la vérité. Quant à l'illustre accusée, elle n'obtint pas même la faculté de faire entendre les éloquentes protestations de l'innocence méconnue. Pendant la lecture de l'arrêt fatal qu'elle écouta sans pâlir, ses traits prirent une admirable expression de calme et de sérénité. Conduite au supplice, quelques heures après

les fois qu'on parlait de la révolution. Je ne connais pas de plus beau testament que celui de Condorcet, laissant pour adieux à ses ingrats amis, à ses aveugles et inexorables proscripteurs, au peuple qui le méconnaissait, au monde qui ne pouvait l'entendre, l'esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain.

L'un de ses collègues à l'Académie des Sciences, l'ancien maire de Paris, allait nous léguer un exemple encore plus beau que le plus beau livre inspiré par la philosophie. L'affaire du Champ-de-Mars, par laquelle les constituans semblèrent sceller leur nouvelle union avec la cour, et leur promesse d'achever la soumission du peuple, avait laissé une profonde impression dans les cœurs. S'il y avait un crime dans cette affaire, il appartenait à Lafayette, car c'était lui qui, cédant aux injonctions du président de l'assemblée et à son propre mouvement, avait voulu que le drapeau rouge fût déployé et la loi martiale proclamée. Après avoir entraîné l'infortuné Bailly à ce parti extrême, Lafayette avait encore ordonné la fusillade qui ensanglanta cette journée. C'était Lafayette surtout que menaçait la vengeance populaire, mais une heureuse proscription et les prisons d'Olmütz mettaient les jours de ce général à l'abri du danger; tout allait retomber sur la tête de Bailly qu'une imprudence avait ramené à Paris et jeté au tribunal révolutionnaire comme une proie à dévorer. Bailly était jugé d'avance, ni son héroïsme dans la journée du serment, ni la pureté de sa conduite, ni son administration vigilante et paternelle, ni ses travaux immenses pour nourrir le peuple de Paris, ni la vérité, la candeur de sa défense ne purent le sauver d'une condamnation capitale. Après l'avoir prononcée, le président demanda au martyr, qu'une affreuse injustice semblait immoler à la haine des ennemis de la révolution, s'il avait quelques observations à faire sur l'application de la peine : « J'ai toujours fait exécuter la loi, répondit le nouveau

Socrate, je saurai m'y soumettre puisque vous en êtes l'organe. »

Le 30 novembre, la charrette vint chercher le vénérable condamné qui, presque nu, le corps glacé par une pluie abondante et froide, les mains liées derrière le dos, fut conduit, dans une pompe barbare, non à la place de la Révolution, mais au Champ-de-Mars où l'échafaud l'attendait; par une dérision cruelle, on avait placé sur la charette un drapeau rouge qui venait battre sur son visage. Arrivé au lieu du supplice, on fit descendre le patient; on lui brûla sur la figure le fatal étendard; enfin il allait monter sur l'échafaud, lorsqu'un des féroces assistans s'écria que la terre de la fédération ne devait pas être souillée par le sang d'un traître. Alors commence la plus affreuse des agonies; on renverse, on rétablit plus loin, sous ses yeux, le lit affreux qui l'attend; accablé d'insultes, d'outrages et de cruautés, les forces l'abandonnent; il s'évanouit, et ne revient à la vie que pour demander d'un air calme et fier le terme de ses souffrances. Inutile prière! tous les cœurs sont fermés à la pitié par le désir de la vengeance. Le martyr souffre sans pousser aucun murmure. Un tremblement universel agitait ses membres glacés et douloureux. Tu trembles Bailly? lui dit un des assistans; c'est de froid, répond le sublime vieillard. En ce moment le théâtre de sa mort recule une dernière fois devant lui; enfin la victime s'empare des degrés de son échafaud où elle monte comme sur un autel.

Barnave, l'une des lumières de la Constituante, l'une des plus belles espérances de la patrie, mais perdu par sa pitié pour le malheur au retour de Varennes et entraîné dans les intrigues de la révision, avait déjà été exécuté; Manuel, dont la démission semblait un désaveu de ses principes révolutionnaires et une insulte à la Convention; Gabriel Cussy, député; Gilbert Desvoisins, membre de l'ancien parlement; Girey-Dupré; les géné-

raux Brunet et Houchard périrent peu de temps après. On reprochait au premier de n'avoir pas envoyé une partie de son armée de Nice à Toulon ; le second payait de sa tête la faute immense de n'avoir pas compris le plan de Carnot, et marché sur Furnes aussitôt après la bataille d'Honschoote, pour envelopper et prendre l'armée anglaise. Alors la terreur commença véritablement à régner dans Paris, et avec elle augmentèrent la disette et les clameurs de la population. Le *maximum* avait déjà produit son effet inévitable : les marchands, menacés d'une instante ruine, fermaient leurs magasins ou bien échappaient à la loi par la fraude ; ils ne vendaient au *maximum* que leur plus mauvaises marchandises, et réservaient la denrée de choix pour les personnes qui venaient la payer à sa valeur. Témoin de ces manœuvres dans lesquelles il voyait une connivence avec les étrangers, le peuple de Paris s'abandonnait à toute sa colère. Des rassemblemens nombreux se pressaient à la Commune et demandaient à grands cris qu'une loi contraignît les marchands à continuer leur commerce. Il y avait alors un *tolle* général contre les bouchers, les charcutiers, les marchands de vin, les épiciers qu'on accusait des plus coupables intentions.

Chaumette et les autorités de la Commune prenaient arrêtés sur arrêtés, prodiguaient les paroles et les ordres sévères, le mal résistait à tout, et la violence était loin d'amener un résultat favorable ; les spéculateurs que l'on accusait toujours et que l'on voyait partout, étaient sans cesse menacés aussi bien par le peuple que par ses magistrats quelquefois plus imprudens et plus emportés que lui. Chaumette, après avoir tonné contre tous les conspirateurs mercantiles, avait fini par citer cette phrase de J.-J. « Quand le peuple n'aura plus rien à manger, il mangera le riche. » Vaines et coupables paroles qui ne donnaient du pain à personne. Chaque jour des groupes affamés s'entassaient à la porte des boulangers dont le nombre

allait sans cesse en décroissant ; beaucoup de gens passaient la nuit pour attendre quelques onces de pain qui se distribuait à la porte de ces marchands. La Commune cependant cherchait à diminuer les rassemblemens par toutes les mesures qui pouvaient rassurer le peuple, en lui prouvant que l'on prenait toutes les précautions que lui-même indiquait pour établir la plus parfaite égalité dans la distribution des subsistances, forcer le riche à manger le même pain que le pauvre, et empêcher toutes les malversations du marchand.

Dans ces conjonctures difficiles, la Convention, cédant au vœu du public, résolut de réformer la loi du maximum, ce qu'elle fit par des combinaisons habiles et les meilleures que l'on pût trouver dans un système où la force réglait ce qu'il y a de plus libre au monde, les rapports du marchand avec le consommateur, les conditions de l'approvisionnement et le prix essentiellement variable des denrées. Le gouvernement s'immisçait dans le commerce, il lui fallait des agens pour le représenter. On créa une commission des subsistances et approvisionnemens composés de trois membres nommés par la Convention. Elle choisit Raisson, ancien limonadier qui jouissait d'une grande réputation de patriotisme aux Jacobins; Brunet, l'un des administrateurs du département de l'Hérault, homme aussi instruit que plein de modération, et enfin Goujon, procureur-général, syndic du département de Seine-et-Oise, jeune républicain de la plus haute espérance, qui avait montré une rare capacité en conciliant les besoins du département dont il devait défendre les intérêts, avec ceux de l'approvisionnement de Paris, qui n'était rien moins qu'une affaire de salut public. Le jour où cette commission s'assembla pour la première fois à l'ancien hôtel Penthièvre, le ministre de l'intérieur et le maire de Paris apportèrent les plus sinistres nouvelles; leurs récits sur la situation des subsistances de la capitale étaient à faire trembler. Il y eut

alors dans le sein de la commission entre des membres du comité de salut public, Cambon vrai directeur général des finances, Pache maire de Paris, les principaux chefs des ministères de l'intérieur et de la guerre, et tous les hommes qui se mêlaient d'approvisionnemens, des conférences où l'on répandit les plus vives lumières sur les deux questions les plus graves du moment, sauver Paris de la famine, et assurer son approvisionnement qui jusqu'alors se faisait au jour le jour. Indépendamment de toutes les causes de disette que l'on connaît déjà, un abus, capable à lui seul de l'accroître d'une manière effrayante, se manifesta bientôt aux regards de la commission occupée nuit et jour à sonder les profondeurs de la plaie. Il y avait un tel désordre en matière de subsistances que des agens envoyés par les représentans du peuple à l'armée d'Italie, venaient frapper des réquisitions pour elle jusqu'aux portes de Paris; le même désordre régnait de tous côtés. A l'aspect de ce danger, Goujon conçut une idée qui était presqu'une idée de génie par sa hardiesse et l'importance prévue de ses résultats. Après une délibération où chacun apporta le tribut de ses connaissances positives, il proposa d'assigner à chaque département, à chaque armée un cercle d'approvisionnemens inviolable pour tous. Sans doute des erreurs étaient inévitables dans l'exécution de cette résolution, mais les immenses avantages d'une règle impérieuse devaient l'emporter de beaucoup sur les inconvéniens de quelques erreurs qui d'ailleurs étaient réparables. Le comité de salut public adopta cette pensée juste et féconde, et soumit tout le monde à des ordres revêtus du sceau de son irrésistible autorité.

Au milieu des difficultés d'une situation que l'on ne peut bien comprendre qu'après l'avoir vue chaque jour à la source même des événemens et au centre des affaires, le système de Cambon auquel on avait eu peu de confiance, tout en l'adoptant, produisait des résultats inespérés. Les

assignats dont la valeur réelle était réduite à un quart de la valeur nominale, remontèrent au pair. Ce succès tenait en partie à la facilité avec laquelle se remplissaient l'emprunt volontaire et l'emprunt forcé. Un milliard d'assignats allait bientôt être retiré de la circulation. On conçoit comment cette assurance et les autres lois qui défendaient le trafic sur l'or et l'argent, relevaient le crédit du papier-monnaie dont l'emploi d'ailleurs n'exposait pas aux soupçons de fortune et d'aristocratie. Les banquiers, objets de la méfiance publique, avaient presque cessé les affaires; les scellés mis chez eux, levés ensuite pour qu'on pût procéder à l'examen sévère de leurs registres et de leur correspondance, les avaient frappés de terreur en même temps que l'abolition de la compagnie des Indes leur avait enlevé tout espoir de continuer quelques opérations financières.

La suppression du privilége de cette compagnie était inévitable; pour diminuer autant que possible les sévères conséquences de la mesure prévue, le baron de Batz s'entendit avec Julien de Toulouse, Delaunay d'Angers et Chabot. Les actionnaires convinrent de remettre cinq cent mille francs à des membres du comité des marchés, afin que lorsqu'il proposerait l'abolition de la compagnie, on lui laissa du moins la liberté de faire sa liquidation par elle-même. Delaunay, fidèle à exécuter l'infâme traité, présenta le décret de suppression avec toute l'adresse d'un homme de mauvaise foi; après avoir feint la plus grande sévérité contre les actionnaires, il finissait par proposer de leur abandonner le soin de leur liquidation. Fabre-d'Eglantine s'éleva aussitôt contre cette proposition qui ne tendait, suivant lui, qu'à éterniser la compagnie; il voulait que le gouvernement se chargeât de cette longue opération dans laquelle tant de fraudes pouvaient être commises. Cambon, en se rangeant à l'avis de son collègue, se hâta de demander que l'état, en faisant la liquidation, ne restât pas tenu des dettes de la compagnie dans

le cas où ces dettes excéderaient son avoir. Ainsi amendé par Fabre et par Cambon, le décret fut adopté et renvoyé au comité pour la rédaction. Changeant alors de plan, les députés, gagnés par de Batz, prirent la résolution de corrompre Fabre, pour que le projet de décret renfermât des clauses favorables. Au prix de cent mille francs offerts et donnés par les corrupteurs, ce député vendit son silence. Sûrs désormais de lui, ses complices, après avoir fait signer aux députés irréprochables, membres du comité, le décret tel qu'il avait été voté, eurent l'audace de falsifier la minute par des additions qui en altéraient totalement le sens, et la remirent dans cet état à la commission de l'envoi des lois, qui fit promulguer le décret comme authentique. L'honnête et malheureux Bazire repoussa toute connivence dans cette affaire, mais trop bon pour consentir à causer, par une révélation, la mort de ses collègues, il se tut; plus tard, enveloppé dans la ruine de Chabot et des autres auteurs du faux reconnu, il paya de sa tête ce silence imprudent et coupable aux yeux du gouvernement.

Pendant que quelques hommes se souillaient ainsi, des fanatiques cachés et d'autant plus écoutés qu'ils bravaient le martyre, s'efforçaient d'inspirer au nom de la religion l'horreur du présent, et ne cessaient d'exciter en secret les populations à s'armer contre le pouvoir dictatorial de la Convention. Un assez grand nombre de communes avait déjà élevé des plaintes sévères contre les prêtres réfractaires, même contre ceux qui avaient prêté le serment, et dont plusieurs donnaient de justes alarmes à la révolution. Cependant, soit par prudence, soit parce qu'ils n'avaient pas de craintes sérieuses à cet égard, les Montagnards, d'ailleurs très éloignés des doctrines de l'athéisme, gardaient un profond silence sur ces plaintes : on eût dit qu'ils tremblaient de remuer de nouveau les questions religieuses. Mais Chaumette, emporté par le mouvement révolution-

naire et incapable de modérer l'essor de ses opinions imprudentes, en considérant l'état des esprits, le défaut d'instruction des masses, la force héréditaire de leurs croyances, jugeait le moment venu d'abolir le culte de la divinité dans le cœur des hommes, et de montrer à la terre un grand peuple régénéré par la philosophie et gouverné par la seule raison. Toute la Commune, fidèle à son esprit et à son rôle d'exagération révolutionnaire, poussée en outre par le vil et ambitieux Hébert, qui saisissait avec joie l'occasion de s'élever par ses opinions au-dessus des chefs les plus hardis de la Montagne et des Jacobins, adoptait les idées de Chaumette qui, plein d'illusions philosophiques, pensait ne faire autre chose que compléter le système de morale sévère que respiraient tous ses réquisitoires. Cédant à ses propres idées et à l'impulsion du conseil général que, lui-même, avait fanatisé par son enthousiasme de bonne foi, Chaumette s'élevait de toute sa force contre la publicité du culte catholique dont il désirait la suppression.

Cent fois plus hardi que le procureur de la Commune, Clootz, l'orateur du genre humain, regardait le déisme comme aussi coupable que le catholicisme, ne cessait de proposer la destruction de tous les tyrans et de tous les dieux, et prétendait préluder ainsi à la liberté du genre humain, affranchi par la ruine de toutes les religions. Ce fanatique entraîna l'évêque constitutionnel Gobel, homme faible, plutôt subjugué que convaincu, à l'abjuration des fonctions du sacerdoce.

Le 7 brumaire (17 novembre) Pache, Manuel, Chaumette et Lhuillier, l'un procureur de la commune, l'autre procureur-général syndic du département, se rendent à la Convention, et lui présentent Gobel et tous ses vicaires qui venaient rendre à la raison un hommage sincère. A ce moment, Gobel déclare la résolution qu'il a prise de déposer les fonctions que le peuple lui a confiées. En achevant ces paroles, il remet entre les mains

d'un secrétaire sa mitre et ses croix d'évêque. Tous ses vicaires répètent la déclaration de leur chef. Laloi, président de la Convention, répond en s'appuyant sur le principe de la liberté des cultes, consacré par la déclaration des droits de l'homme, et approuve, avec des expressions mesurées, la démarche du clergé de Paris, comme un grand pas fait vers le bonheur commun. Il termine par ces mots : « La Convention applaudit à vos sentimens ; elle vous invite à assister à sa séance. »

En ce moment, des applaudissemens frénétiques retentissent dans l'assemblée ; ils redoublent lorsque le président donne l'accolade fraternelle à Gobel. Entraînés par l'enthousiasme général, des prêtres, membres de la Convention, s'élancent à la tribune, et font l'un après l'autre leur profession de foi, en abdiquant les fonctions sacerdotales : leurs paroles sont pleines de sagesse et de dignité. L'un d'eux, Thomas Lindet, évêque du département de l'Eure, sans aucun lâche désaveu du passé, mêle à son abjuration des conseils pleins de raison et de prévoyance. L'évêque de Blois, Grégoire, n'était point à la séance au moment de son ouverture : il entre, et bientôt instruit de l'objet qui fixe l'attention de l'assemblée, il va se ranger auprès des évêques et des curés qui occupent la tribune. Vainement il sait que l'exemple de Gobel a été suivi par la plupart des prêtres des différens cultes siégeant sur les bancs de la Convention ; il se lève, et seul il a le courage de protester par d'éloquentes paroles contre cette apostasie de la faiblesse et de la peur. Au lieu de consentir à imiter l'abjuration de Gobel, il s'exprime en ces termes :

« J'entre ici, dit-il d'une voix émue, n'ayant que des notions très vagues sur ce qui s'est passé avant mon arrivée. On me parle de sacrifices à la patrie... j'y suis habitué.

« S'agit-il d'attachement à la cause de la liberté ? Nos preuves sont faites depuis long-temps.

« S'agit-il de religion ? Cet article est hors de votre domaine, et vous n'avez pas le droit de l'attaquer.

« J'entends parler de fanatisme, de superstition.... Je les ai toujours combattus; mais qu'on définisse ces mots, et l'on verra que la superstition et le fanatisme sont diamétralement opposés à la religion.

« Quant à moi, catholique par conviction et par sentiment, peut-être par choix, j'ai été désigné par le peuple pour être évêque, mais ce n'est ni de lui ni de vous que je tiens cette mission; j'ai consenti à porter le fardeau de l'épiscopat dans un temps où il était entouré d'épines; on m'a tourmenté pour l'accepter, on me tourmente pour me forcer aujourd'hui à une abdication que l'on ne m'arrachera pas. Agissant d'après les principes sacrés qui me sont chers et que je défie de me ravir, j'ai tâché de faire le bien dans mon diocèse; je reste évêque pour tâcher d'en faire encore; j'invoque la liberté des cultes. » Des murmures dans les tribunes accueillent cette courageuse déclaration d'un prêtre vraiment religieux et convaincu. Dans le discours de Sieyès, écrit avec la plus énergique concision, on remarque ces mots marqués au sceau de l'école philosophique et révolutionnaire : « J'ai vécu victime de la superstition, jamais je n'en ai été l'apôtre ni l'instrument; nul homme sur la terre ne peut dire avoir été trompé par moi, plusieurs m'ont dû d'avoir ouvert les yeux à la vérité.... Au moment où ma raison se dégagea, saine, des tristes préjugés dont on l'avait entourée, l'énergie de l'insurrection entra dans mon cœur..... Je n'ai point de démission à donner, mais il me reste une offrande à faire à la patrie, celle de 10,000 francs de rente viagère que la loi m'avait conservée pour indemnité d'anciens bénéfice (1). »

La séance fut terminée par un décret qui chargeait le comité d'instruction publique de présenter un projet

(1) Ce discours ne fut prononcé que dans la séance du 9 novembre.

qui tendît à substituer un culte civique et raisonnable au culte catholique.

Tout Paris fut bientôt informé de cette séance ; et s'élança avec son ardeur accoutumée dans la voie nouvelle ; pendant plusieurs jours, sur les places publiques, dans les sociétés populaires, dans les réunions de familles, aux théâtres, on ne s'entretenait que de la victoire remportée sur le fanatisme.

Pendant que les abjurations se multipliaient devant l'assemblée, qu'elles fatiguèrent bientôt au point qu'elle les renvoya pour l'avenir devant le comité d'instruction publique, on ouvrait dans les bureaux de la Commune un registre où seraient inscrites les déclarations des citoyens qui voudraient se *déprêtriser*.... A Paris, comme dans le reste de la France, le dépouillement des églises fut la conséquence de cette vacance de sacerdoce. Les communes s'empressèrent à l'envi d'envoyer ou d'apporter en offrande à la Convention les ornemens d'or et d'argent consacrés à l'exercice d'un culte dont les ministres eux-mêmes venaient de renverser les autels ; les représentans du peuple en mission secondaient ce mouvement. Nous ne retracerons pas les différentes scènes de cette bacchanale anti-religieuse qui se célébra dans la France entière avec tous les caractères de l'exaltation et l'on peut dire de la folie du temps.

C'est alors que la Commune de Paris et Chaumette, l'ardent propagateur de toutes les idées nouvelles, entraînèrent la Convention nationale, les autorités et le peuple de Paris, à une fête où, au milieu d'un cortége de jeunes filles couronnées de fleurs, on vit une belle femme en costume théâtral et représentant la Raison, traverser tout Paris sur une espèce de trône et se rendre à l'ancienne basilique de Notre-Dame, désormais appelée le Temple de la Raison ; des hymnes composées par Chénier et par Méhul, sur un mode grave et sévère, donnèrent un caractère religieux même à cette fête qui semblait

instituée en haîne de la religion; bientôt, à l'exemple de la capitale qui communiquait alors une irrésistible impulsion aux départemens, chaque commune eut son Temple de la Raison.

Le jour même de l'apostasie du clergé de la métropole, Amar, rapporteur des comités de sûreté générale et de salut-public, vint déclarer que, par ordre des deux comités, Bazire, Chabot, Julien de Toulouse et Delaunay avaient été mis en arrestation. Voici les motifs de cette mesure : déjà ébranlé par les attaques de Dufourny, aux Jacobins, et par les dénonciations perpétuelles d'Hébert, qui lui reprochaient son mariage et le luxe de sa maison, Chabot, effrayé en outre des conséquences de l'indigne manœuvre de la falsification d'un décret, avait résolu de tout rejeter sur ses complices; dans cette intention, il était venu tout dénoncer à Robespierre qui, trop convaincu du crime par la fable même du révélateur, l'avait renvoyé près le comité de sûreté générale; le Comité, pensant comme Robespierre, avait mis les coupables sous la main du tribunal, qui, du moins, cette fois, allait prononcer un arrêt juste. Les accusés pouvaient d'autant moins échapper à la mort, que la révolution avait horreur de l'improbité, et que l'opinion, singulièrement frappée des menaces de l'étranger, croyait à un vaste système ourdi par Pitt pour corrompre les patriotes; c'était d'ailleurs le moment où le tribunal révolutionnaire ne cessait de frapper à coups redoublés sur les victimes envoyées devant lui, tandis que de farouches proconsuls ordonnaient les mitraillades de Lyon et préparaient la ruine de cette cité, dont la défaite et les désastres devenaient d'un si funeste présage pour la trop malheureuse ville de Toulon.

L'armée destinée au siége de cette ville se composait des troupes victorieuses de Lyon, aux ordres de Carteaux, d'une partie de l'armée d'Italie et d'un nombre assez considérable de bataillons de volontaires nouvellement levés

et organisés. Ces troupes furent divisées en deux corps : la division de droite resta sous les ordres immédiats du commandant en chef Dugommier; la division de gauche fut confiée au général Lapoype, qui fut secondé par La-harpe.

A peine maîtres de Toulon, les généraux anglais s'étaient hâtés d'y introduire une garnison de quinze mille hommes et d'augmenter les fortifications de la place avec tout le soin que cette nation apporte dans les constructions militaires. Ils avaient élevé à l'extrémité du promontoire qui ferme la rade une grande redoute à laquelle ils avaient donné le nom de *Petit-Gibraltar*; entouré de nombreuses palissades, de fossés profonds, d'abattis d'arbres, défendu par quinze cents hommes et trente-six bouches à feu, cet ouvrage semblait imprenable. Toutefois, les attaques commencèrent bientôt de notre côté sur plusieurs points. Dans les diverses rencontres, nos soldats, enflammés de colère contre les ennemis et contre les traîtres qui les avaient secondés, ne cessèrent de remporter des avantages. D'abord, les Anglais furent chassés du défilé important des gorges d'Ollioules; les autres opérations, habilement conçues, s'exécutèrent avec vigueur, et tandis que l'armée de gauche prenait les forts des Pommets, de Saint-André, du Pic-Taillac et des Arènes; celle de droite avait enlevé la hauteur de Brégallion. Les assiégés voulurent tenter de reprendre les positions qu'ils avaient perdues; ils firent une sortie générale, et, dans les premiers momens, ils obtinrent un plein succès. Nos postes repoussés sur tous les points reculèrent en désordre, abandonnant aux vainqueurs les batteries dont quelques pièces furent enclouées. Les Anglais, parvenus aux gorges d'Ollioules, étaient même déjà prêts à s'emparer d'un parc considérable, lorsque les généraux français, accourus au bruit de la canonnade, ralliant les troupes éparses, les ramenèrent au combat. Il fut long, opiniâtre et digne en tout des deux

nations qui étaient aux prises ; mais enfin, repoussés sur tous les points, les assiégeans durent rentrer dans la place. Bonaparte qui était présent à la batterie qu'il avait fait établir près du fort Malbosquet, rendit un grand service sur ce point, en surprenant, par un feu inattendu, le général O'Hara, qui fut fait prisonnier par un sergent en avant de la colonne anglaise.

Pressés par les représentans du peuple, les généraux résolurent alors une attaque générale. Dans le conseil de guerre, qui devait chercher et adopter les moyens les plus sûrs et les plus prompts d'amener la reddition de la place, les différens chefs de l'armée du génie et de l'artillerie furent appelés à faire connaître leurs idées. Au milieu d'eux, un chef de bataillon, âgé de vingt-trois ans, également inconnu de l'armée et de la France, étonna tout le monde par l'audacieuse sagesse de ses conceptions et par le calme avec lequel il les fit prévaloir, après une longue opposition. Bonaparte assignait à l'artillerie des positions si rapprochées de la place, qu'elles paraissaient à quelques uns trop dangereuses et trop meurtrières pour les artilleurs : « Rassurez-vous, répondit-il, ce sont nos canonniers qui épouvanteront l'ennemi ; ne craignez rien pour eux ! » Bonaparte était déjà dans le secret de la victoire. Dans l'exécution du plan de Bonaparte, adopté par Dugommier et les représentans, nos soldats déployèrent cette intrépidité qui les caractérise quand ils sont conduits par des chefs dignes de leur confiance. Tous les forts furent successivement emportés de vive force avec une audace que Napoléon admirait encore, même après tous les prodiges qu'il avait vus dans ses quatorze années de victoires remportées sur tant de champs de bataille.

Ceux des ennemis qui ne purent se soustraire à la furie française, dans tous les assauts livrés par nos jeunes soldats, se jetèrent dans la ville, où leur arrivée en desordre répandit partout le découragement. Effrayés de la prise

des forts extérieurs, les Anglais et les Espagnols se hâtèrent de quitter la rade pour mettre leurs vaisseaux à l'abri de nos boulets. De leur côté, les troupes de terre, jugeant l'impossibilité de tenir long-temps dans la ville, abandonnée par les deux flottes, se précipitèrent sur les vaisseaux qui les avaient amenés. Il n'y a rien de comparable au tumulte et au désordre de cette fuite; il fut tel que deux mille Espagnols, prévenus trop tard, restèrent hors des murs et ne se sauvèrent que par miracle.

Aussitôt, le remords, la crainte, le désespoir s'emparent des malheureux habitans qui remplissent l'air de leurs gémissemens. Plus de vingt mille habitans, hommes, femmes, enfans, vieillards, portant ce qu'ils avaient de plus précieux, se répandent sur les quais, tendant les mains vers l'escadre, et implorant un asile contre la vengeance des républicains. L'amiral espagnol Langos reçoit sur son bord tous les réfugiés qu'elle peut contenir; mais l'amiral Hood, oubliant les principes d'humanité, ne se détermina que fort tard à suivre cet exemple. Cependant les malheureux Toulonnais, principalement ceux qui s'étaient compromis le plus fortement dans la révolte, et les réfugiés lyonnais qui l'avaient enflammée, se précipitèrent en foule sur les embarcations. Les unes, trop chargées, coulent à fond, tandis que d'autres sont brisées par les boulets que les batteries françaises font pleuvoir sur elles. A la vue de la fuite des ennemis et de la détresse des rebelles qui avaient trahi leur pays, le camp des républicains retentit de chants d'allégresse et de victoire, mais ils cessent bientôt devant l'affreux incendie qui s'élève du milieu de la ville, comme du foyer d'un volcan. Avant de déserter le port, les Anglais avaient mis le feu au magasin de la mâture et à vingt bâtimens de guerre. Leur but était évidemment de détruire à jamais l'un des plus beaux ports de la France et la ville qui était tombée dans leurs mains par le crime de quelques traîtres. Toulon

avait été livré le 26 août 1794, il fut repris le 18 décembre de la même année. Cet heureux événement était dû à l'habileté de Dugommier, à une inspiration de génie qu'avait eue Bonaparte, au courage héroïque des volontaires et des généraux, enfin à la constance comme à la bravoure personnelle et à l'inflexible volonté des représentans Fréron, Robespierre jeune et Salicetti.

Les deux flottes ennemies se retirèrent aux îles d'Hières, emmenant avec elles quinze de nos vaisseaux, et emportant à bord les auteurs de la rébellion et les complices de ce coupable Trogoff qui, au mépris de ses sermens, n'avait pas frémi à la seule pensée de trahir son pavillon et de remettre la flotte qu'il commandait aux amiraux de l'Angleterre.

La France conserva une partie des chantiers du port de Toulon; elle dut ce bonheur à l'héroïsme des forçats, qui, après avoir brisé leurs chaînes, s'occupèrent à éteindre les mèches enflammées que les Anglais avaient déposées dans tous les édifices publics destinés à contenir les matériaux propres à la marine. La reprise de Toulon causa dans toute la république une joie inexprimable. La Convention, interprète des sentimens de la république, décréta que l'armée de Toulon avait bien mérité de la patrie, et ordonna qu'une fête nationale consacrerait cette importante victoire, qui éteignit pour jamais les espérances du parti royaliste dans le midi. Il fut aussi décrété que les maisons de la ville rebelle seraient rasées, à l'exception des bâtimens nécessaires aux établissemens de la guerre et de la marine; que le nom de Toulon serait remplacé par celui de Port de la Montagne. Chénier célébra, dans une hymne dont Gossec fit la musique, la reprise de Toulon et les crimes qui avaient accompagné la défaite des Anglais. Nous raconterons plus tard les excès de la vengeance exercée contre cette ville malheureuse. En Vendée, après la grande victoire de Torfou, le génie qui donne les triomphes sem-

bla quitter l'étendard vendéen. Toutefois, Lescure et Charette remportent encore une victoire à Saint-Fulgens; mais bientôt arrivent les désastres à la suite les uns des autres, et l'étoile des rebelles, naguère, si brillante, pâlit devant l'héroïque armée des Mayençais. Hélas! presque tous périront sur le sol français, dévorés par la plus horrible de toutes les guerres, par la guerre civile. Quels soldats! quels citoyens! que de services ils rendront à la France et à la liberté, avant de mourir avec honneur les armes à la main!

A Châtillon, la fortune paraît se plaire à tromper successivement les espérances des deux partis. Cette ville est d'abord prise par les républicains, après un combat héroïque; les vendéens reviennent à la charge et la reprennent avec autant d'audace que de vigueur. Westermann, inspiré par le désespoir, rentre la nuit dans Châtillon, tombe au milieu des royalistes surpris, les égorge, livre la ville au pillage et aux flammes, et laisse à peine aux chefs vendéens le temps de s'enfuir à Mortagne. Beaurepaire qui avait partagé le commandement de l'armée vendéenne avec Lescure, tomba blessé mortellement dans cette affaire, où le sang français fut de part et d'autre versé avec une furie sacrilége.

Cependant, devenu maître de Cholet, et renforcé par les divisions Chalbos et Chambon, qui vinrent le rejoindre par la route de Châtillon, le général en chef Léchelle, dont les forces n'excédaient pas trente-six mille hommes, s'était campé en avant de Cholet, sa droite à un ruisseau qui divise l'étang de Breuil-Lambert, sa gauche à la forêt de Cholet. Les Mayençais, placés en arrière, formaient la réserve. L'armée vendéenne, aussi nombreuse que les troupes de la république, avait pour chefs Marigny, Stofflet, Talmont, La Rochejacquelein, d'Elbée et Bonchamps.

A dix heures, les Vendéens commencent l'attaque. Les

divisions de droite et du centre sont repoussées par les soldats de Stofflet, de Bonchamp et d'Elbée ; une partie de la réserve, sous les ordres de Beaupuy, rétablit le combat sans pouvoir décider la victoire. Alors Léchelle, qui tenait en arrière ses trois mille chevaux, fait charger les bandes vendéennes : celles-ci prennent la fuite ; les compagnies soldées qui se trouvaient parmi les insurgés résistent en vain, elles sont sabrées. Les chefs vendéens rallient, au milieu de ce désastre, deux ou trois cents cavaliers, ils fondent en désespérés sur les cohortes républicaines ; elles se replient sur Kléber, qui dirige le feu meurtrier de ses vieux soldats contre l'escadron d'élite des guerriers royalistes. D'Elbée et Bonchamps tombent blessés de plusieurs coups mortels ; la victoire est complète ; mais l'armée républicaine, harassée de cette lutte acharnée, ne profite que faiblement de la victoire, et se contente d'envoyer à la poursuite des masses fugitives la terrible légion de Westermann et les brigades des généraux Beaupuy et Haxo. Ainsi s'accomplissait l'inexorable volonté de la Convention, qui avait décrété l'anéantissement de la Vendée rebelle. Mais pendant que la fortune nous accordait des triomphes si cruellement achetés, un grand malheur menaçait de porter un coup fatal à la république.

Les armées alliées, après la victoire de Pirmasens, résolurent enfin de reprendre l'offensive. Beaucoup de désordre régnait dans l'armée française ; Beauharnais et Lendremont étaient remplacés par Pichegru ; mais ce général, on ne sait pourquoi, ne prit pas immédiatement le commandement, qui fut remis à Carle, officier sans génie et sans instruction. Le 26 septembre, Kalkreuth força le général Ormesweiller à évacuer Bliescastel ; Marceau, menacé d'être pris à revers dans le camp d'Hornbach qu'il occupait, se replia et eut le temps d'échapper à Brunswick qui le suivit et vint occuper Eschweiler. Le 27, le

général républicain Schawenbourg abandonna le camp de Saint-Imbert. Attaqué vivement par Kalkreuth et Knobelsdorf, et contraint à quitter la position retranchée de Wurbzach, le général Guillaume dut repasser la Sarre à Sarrebruck.

Cette suite d'avantages mettait l'ennemi à même d'aborder, en les tournant par leur gauche, les lignes de Weissembourg, et de forcer l'armée du Rhin à une retraite absolue ou à un changement de front. Wurmser se hâta de faire ses préparatifs; ils se trouvèrent terminés le 13; alors Jellachich et Waldeck attaquèrent la droite de notre armée avec des succès incertains. Au centre, le corps d'Hotze, après plusieurs actions sanglantes, s'empara du moulin de Bienwald; mais lorsqu'il eut franchi la Lauter, l'impétuosité française l'empêcha d'avancer; il éprouva même beaucoup de difficultés pour se maintenir. Pendant ces combats meurtriers, la droite de l'armée ennemie considérablement renforcée, enleva les redoutes de Scheir et de Steinfeld; Kavanagh débusqua les républicains de Nieder-Otterbach et de Kospoth. Par suite de ces revers successifs, nos troupes se replièrent sur Weissembourg et Haguenau.

De son côté, l'armée prussienne déboucha sur Limbach; mais la mollesse de leur attaque permit aux troupes françaises, qui craignaient d'être entamées, de se retirer sans grande perte. Malheureuse, à Weissembourg, la France obtenait des succès signalés sur d'autres points de notre frontière du Nord. Jourdan, comme nous l'avons dit, conduisait l'armée naguère aux ordres du faible et malheureux Houchard. Carnot était auprès du nouveau général en chef placé dans la terrible position ou de vaincre ou de périr sous le glaive de la loi. Nos troupes, qui s'étendaient depuis la Sambre jusqu'à la Meuse, comptaient cent vingt mille combattans. L'armée ennemie était aussi nombreuse; sa gauche se trouvait appuyée à Namur,

sa droite à la mer. Dès que le nouveau général français eut pris le commandement, Carnot lui demanda ses plans et ses projets. Jourdan différa sa réponse. Carnot repartit, et dès son arrivée il reçut du général un résumé des vues par lesquelles il espérait faire triompher ses jeunes soldats. Jourdan proposait d'attaquer les deux ailes de l'armée alliée, et de forcer ainsi le centre à se replier de peur d'être pris entre deux feux. Ce projet présentait de grands avantages, mais il fut contrarié par les opérations de l'ennemi, résolu à former le siége de Maubeuge. Le prince de Cobourg enleva d'abord le camp de Baschamp, où était une division française aux ordres de Desjardins. Le général Meyer fut forcé dans sa position de Jeumont. Alors nos troupes, repoussées dans le camp retranché préparé sous Maubeuge, se trouvèrent investies, ainsi que cette place, par soixante-cinq mille hommes qui vinrent prendre position à d'Autrignies, à Ceffontaine, en arrière de Beaufort, sur les routes d'Avesnes et de Landrecies, à Anglefontaine, à Beaumont, à Colleret. Des travaux immenses furent rapidement commencés sur les deux rives de la Sambre; deux batteries de vingt pièces de vingt-quatre devaient battre la ville et incendier les magasins qui fournissaient des vivres à la nombreuse garnison de la forteresse et du camp retranché. Nos troupes firent de vigoureuses, mais inutiles sorties les 6, 7 et 9 octobre. Le 13, elles tentèrent un effort plus sérieux pour s'emparer d'une partie des équipages de siége que les alliés avaient réunis dans le bois de Tilleuls. Tout allait réussir, lorsque des bataillons français tirèrent sur leurs camarades, qu'ils prenaient pour l'ennemi. L'attaque était manquée, les assaillans revinrent en désordre jusque sur les glacis de la place. En apprenant les préparatifs des alliés pour forcer Maubeuge à ouvrir ses portes, Jourdan ne veut pas perdre un instant pour voler au secours de cette place. Aussitôt il appelle à Guise les troupes de Cassel et de la Madelaine;

il tire cinq mille soldats de l'armée des Ardennes, et se met en marche par Avesnes : le 10 octobre ses coureurs rencontrèrent les avant-postes de l'ennemi.

Jourdan avait alors avec lui dans son camp les conventionnels Carnot, Bar et Duquesnoy, qui se conduisirent avec la plus grande valeur.

Le centre de l'armée autrichienne occupait le village de Watignies, les deux ailes étaient distribuées sur les hauteurs du Val de Berlaimont, de Saint-Vaast, de Saint-Remy et de Saint-Aubin ; son arrière garde se trouvait campée à Dourlers. Toutes ces positions, naturellement très fortes et couvertes de bois, avaient été habilement garnies de batteries échelonnées qu'il fallait d'abord enlever avant d'arriver aux masses qui les défendaient. Le 15, une première attaque a lieu ; Fromentin s'empare d'abord de Saint-Waast ; mais, attaqués par la cavalerie impériale, nos soldats victorieux prennent la fuite en abandonnant leur artillerie : toutefois ils parvinrent à s'arrêter au ravin de Saint-Remy, et s'y maintinrent.

Duquesnoy occupe Dimont et Demichaux ; les Autrichiens reviennent à la charge, repoussent les Français et les forcent à abandonner les positions qu'ils ont conquises avec de si grandes pertes : il était tard, Jourdan remet au lendemain le combat qui allait devenir une victoire. Le résultat de cette première affaire, quoique peu favorable en apparence, n'en avait pas moins été fort important pour nous. Jourdan, mieux instruit de la position de ses adversaires, était à même de frapper au point décisif de l'action ; il savait que pour vaincre nous devions écraser l'Autrichien Tercy qui occupait Watignies.

Au point du jour, le 16, l'armée républicaine forma ses lignes au milieu d'un brouillard épais qui cachait aux deux partis leurs mouvemens respectifs ; pendant la nuit précédente ; Jourdan avait changé la disposition de ses forces ; il avait augmenté le corps de Duquesnoy de sept

mille soldats ; Beauregard, placé à Orchies, avait ordre de faire, avec son collègue Duquesnoy, une attaque à fond sur Watignies. Le feu des canons commença dès que l'horizon devint moins sombre et les objets plus distincts : Jourdan avait eu le soin de mettre en position de nombreuses batteries sur toutes les hauteurs dont il s'était rendu maître la veille ; aussi parvint-il à lutter avantageusement contre le feu de l'ennemi : des batteries volantes, cachées derrière nos bataillons, portèrent de près des coups terribles aux troupes alliées ; les régimens de Klebeck, d'Hohenlohe, de Stein, furent ainsi écrasés. Nos colonnes d'attaque enlevèrent le poste de Boulers. En ce moment, un immense chant de victoire éclata sur toute la ligne française, et nos troupes étendant leurs ailes enveloppèrent le camp de Watignies. Les Autrichiens se défendirent bravement ; une faiblesse du général Gratien leur fit même espérer un moment de ressaisir l'avantage ; Haddick et Latour reprirent l'offensive : déjà nos bataillons étaient culbutés et onze pièces prises, lorsque Carnot, frère du célèbre député de ce nom, dirigea une batterie sur les Autrichiens, les fit reculer, et permit à nos soldats de les poursuivre jusque dans le camp de Watignies; un brouillard épais qui dura jusqu'au lendemain nous déroba les ennemis, qui repassèrent la Sambre et furent ainsi contraints d'abandonner le siége de Maubeuge.

La victoire des républicains aurait eu des suites incalculables si le général Ferrand, commandant du camp de Maubeuge, avait su profiter de la situation embarrassante où l'"entreprise hardie de Jourdan jetait les alliés. Chancel, qui commandait la place, accusé faussement, selon quelques uns, de s'être opposé à une attaque à fond que voulaient à grands cris les soldats du camp retranché, paya de sa tête cette faute qui laissa aux Autrichiens la faculté de rejoindre le prince d'Orange campé à Betti-

gnies, et le duc d'York qui, accourant à marche forcée de la Flandre, se trouvait le 16 à Engle-Fontaine, à une journée du champ de bataille.

Après cette affaire, si grave par ses résultats et par la confiance qu'elle inspira aux soldats de la république, les deux armées se trouvèrent dans la position suivante : Vingt mille Hessois, Anglais ou Hanovriens campaient à Furnes, Werwick, Moucron, Lannoy et Turcoing; un nombre égal d'Autrichiens campaient à Ménin, Tournay, Cysoing, Maulde, Orchies. Le corps de Wenckeim, fort de six mille hommes, occupait Engle-Fontaine avec quinze mille combattans; le duc d'York était à Berlaymont, et neuf mille soldats sous ses ordres gardaient Pont-sur-Sambre; à Bettignies se trouvaient vingt-neuf mille hommes, à Thiun quatre mille cinq cents, et à Nivelles treize mille Hollandais; enfin, Beaulieu et Blankestein étaient, l'un sur la Meuse et dans le Luxembourg, avec douze mille hommes; l'autre à Trèves, ayant sous ses ordres dix mille sodats. L'armée ennemie présentait un effectif de cent trente-huit mille cinq cents combattans.

L'armée française dispersée à Dunkerque, au camp de Cassel, à Lille, à Arleux, à Landrecies et Cambray, à Maubeuge, dans les Ardennes et dans le camp de Guise, s'élevait à cent cinquante-deux mille hommes, dont une partie (vingt mille) n'était pas encore totalement armée, et une autre se trouvait nécessaire pour tenir garnison dans les places fortes que nous venons de citer.

Nous avons laissé l'armée du Rhin à Hagueneau : le 17 octobre elle fut attaquée dans sa nouvelle position; notre droite se trouvait à Druzenhem et notre gauche gardait la vallée de Reishoffen. Ce fut sur ce point que se dirigèrent les principales forces de l'ennemi : Dubois, chassé du poste qu'il occupait, laissa l'armée à découvert, en sorte que le général en chef se vit obligé de la porter tout en-

tière derrière la Souffel, et son quartier-général à Schilligheim, aux portes de Strasbourg.

Le comité, en apprenant ce revers, destitua tous les généraux ; Pichegru prit enfin le commandement de l'armée défaite : ce général se trouvait alors avoir conquis l'estime et la confiance de Robespierre et de Saint-Just ; il était délié, souple, insinuant, et paraissait donner à la liberté plus de garanties que des républicains à formes sévères et inflexibles. Plus tard, la patrie sera la victime des trahisons de cet homme ambitieux et habile qu'attend une mort si tristement tragique.

Pendant que sur ce point de nos frontières la victoire nous était infidèle, on ne comprend pas quelle inexpérience de la guerre et quel manque d'audace avaient empêché la cour de Turin de lancer ses soldats dans le midi de la France qui les appelait ; mais l'unité de vues et l'ensemble dans les opérations manquaient partout. Les Anglais n'en voulaient qu'aux chantiers de Toulon, les Piémontais aux montagnes de la Savoie, et le corps d'Autrichiens semblait craindre que l'armée sarde ne fît trop de progrès. La cour de Turin se contenta d'abord de former le projet d'expulser les Français des vallées de l'Arc et de l'Isère ; bientôt le roi de Sardaigne, instruit de la présence des alliés à Toulon, voulut chercher à reprendre l'offensive et à pénétrer dans cette Provence si désirée, où il était attendu par l'armée anglaise. En conséquence, les troupes sardes reçurent l'ordre de se porter partout en avant ; le plan de l'attaque fut ainsi combiné : le duc d'Aoste, avec une division, devait descendre le col de Fenestre, et venir, le 7 septembre, à Roccabiglière ; le comte Saint-André avait ordre de s'avancer sur les hauteurs de Saint-Jean ; le baron Colli fut chargé de tenir en échec le centre de l'armée française, ou d'enlever le camp qu'elle occupait, si les circonstances devenaient favorables ; le général Strasoldo eut la mission d'inquiéter

le flanc gauche de nos troupes et leurs communications avec le Var.

L'armée ennemie s'ébranla. Le camp de Flaut, la redoute de Saint-Severs furent enlevés par les généraux Saint-André et Carette; mais le duc d'Aoste ne put percer dans la vallée de Vésubia. Au centre et à droite, les Austro-Sardes, repoussés, se replièrent, et le roi quitta le camp pour sa capitale.

Quelque temps après, le général Dewins porta trois ou quatre mille soldats à Isola; le 24, il s'avança sur Bolina, et les jours suivans à Claus, où il s'arrêta jusqu'au 12 octobre; les Français se replièrent sur Sopello. Alors les Piémontais attaquèrent Castiglione et l'emportèrent; mais, s'abandonnant au désordre de la victoire, et surpris par une brusque attaque des républicains, ils furent culbutés. Néanmoins, continuant sa marche, Dewins traversa le Var et fit sa jonction à Revert avec une brigade piémontaise. Dumerbion n'osait dégarnir sa droite et son centre pour secourir Dugommier; mais Brunet dirigea quelques troupes sur ce général, qui prit position à la Gilette pour couvrir Saint-Martin du Var; Dewins attaqua le 18 les Français dans cette position.

Quoique les troupes ennemies fussent plus nombreuses que les nôtres, elles éprouvèrent un échec; Dewins battit en retraite laissant en face de la Gilette, sur un pic presque inaccessible, mille Piémontais que les républicains délogèrent, cependant, le lendemain, 19. Les deux partis ne firent plus aucune tentative l'un contre l'autre; Dewins repassa le Var et revint derrière le col de Tende, où il prit ses quartiers, tandis que la brigade sarde se retirait à Tinea.

Le duc d'Aost s'étant emparé de Gineste, de la montagne de Brec et de Figaretto, interceptait les communications du centre de l'armée française avec sa gauche. Récemment nommé général de brigade, Masséna résolut de

repousser les troupes ennemies des points qu'elles occupaient sur notre ligne même. Le 29 novembre, il sortit d'Utell avec cinq cents soldats d'élite; ils gravirent le mont Gineste, sous une grêle de balles et de pierres, enlevèrent les retranchemens, poursuivirent l'ennemi sur le Brec; traînant après eux une pièce de canon dans des sentiers où les chasseurs de ces montagnes ne passaient qu'en tremblant, ils parvinrent sur un pic d'où ils dominaient les Sardes. L'effet de cette pièce fut terrible. Le dernier retranchement ennemi tomba, tandis qu'une colonne, se glissant à travers les rochers, descendait vers Figaretto, balayait cette gorge jusqu'à Lantosca, et rétablissait la communication interceptée. Ainsi préludait le futur vainqueur de Suwarow.



CHAPITRE XLV.

Pyrénées. — Dantonistes et Hébertistes. — Fêtes de la Raison. — Danton défendu par Robespierre. — Maximilien attaque Cloots. — Camille et son Vieux Cordelier. — Pétition de Lyon. — Philippeaux. — Hébert, Camille et Philippeaux aux Jacobins.

Dans les Pyrénées, la victoire incertaine ne se fixait sous aucun drapeau. Le 4 septembre eut lieu un engagement important. Dagobert battit un détachement de Ricardos, lui prit trois cents hommes et quatorze bouches à feu. Cette victoire n'empêcha pas l'ennemi, plus nombreux, de continuer le mouvement offensif que nous avions commencé. Furieux contre Barbatane, qu'on accusait d'incapacité, les représentans Fabre et Cassaigne ordonnèrent l'attaque du camp de Peyrestortes, occupé par le comte de Las Amarillas. Cette agression réussit. Le corps espagnol fut mis dans une pleine déroute; il battit en retraite derrière le Tet, laissant au pouvoir des vainqueurs vingt-six pièces de canons. Dagobert, ayant succédé à Barbatane, forma le projet de dégager Perpignan. L'armée espagnole avait fortifié ses positions; la droite était à Mas-d'Eu, le centre à Truillas, la gauche à Thuir; les avant-postes castillans s'avançaient jusqu'à Ponteilla. Le 22, à

sept heures, Dagobert fait approcher ses troupes et commence l'attaque sur la gauche de l'ennemi ; une canonnade terrible ouvre les rangs des Espagnols ; ils reculent. Ricardos appelle une partie de sa réserve, commandée par le général Courten : le combat se rétablit, mais la baïonnette française renverse ces nouveaux combattans; le comte de la Union est aussi obligé de se porter sur Thuir avec quatre bataillons d'élite et deux régimens de dragons pour défendre cette position capitale. Ecrasée sous le feu d'une batterie armée de canons de gros calibre, la colonne française chargée d'aborder le front de l'ennemi est repoussée, tandis que les carabiniers et les dragons de Pavie, commandés par Ricardos, sabraient une autre colonne qui inquiétait le flanc de l'ennemi.

Pendant ces alternatives de revers et de succès, Dagobert s'est rendu maître, au centre, de la redoute et de l'abatis qui couvraient le ravin de Truillas ; mais Ricardos, à la tête de son aile victorieuse, attaque Dagobert de front et sur son flanc. Ce vieux guerrier bat en retraite avec ordre et courage ; cependant trois bataillons français sont coupés : il tente de les sauver, ne peut réussir ; il se retire, toutefois harcelé faiblement par l'ennemi, sur les hauteurs de Canohès, où Daoust et Goguet se trouvaient déjà. Les Français avaient perdu trois mille vieux soldats pleins de bravoure et de discipline.

Les Espagnols ne tirèrent aucun fruit de la victoire. Ricardos, instruit que le colonel Gilly avait repris Villefranche, et que les républicains venaient d'être joints par quinze mille soldats, leva le blocus de Collioure et de Port-Vendre pour s'établir sur le Tech, entre Céret et Villelongue, et assurer ses communications. Le camp du Boulon, couvrant la chaussée de Bellegarde, devint le point principal de la ligne de défense qu'adoptèrent les Espagnols. Daoust avait remplacé, à la tête des troupes françaises, le brave Dagobert qui était allé reprendre le

commandement de sa division en Cerdagne. Notre droite garnissait les rives du Tech jusqu'à Brouillas ; notre centre se trouvait à Baniuls-les-Aspres, la droite des républicains s'étendait vers Saint-Féréol.

Les 3, 4 et 16 octobre, les Français attaquèrent sans succès le camp du Boulon. Plus heureux sur un autre point, Dagobert se vengeait d'une injustice par d'éclatans succès. Il enlevait de vive force Campredon, d'où il menaçait l'Arragon et les derrières de l'ennemi; mais il fut forcé d'abandonner cette position avantageuse, parce que les généraux Poinçot et Marbot, qui devaient lui amener des troupes, ne remplirent pas son attente. Néanmoins, l'apparition subite de Dagobert au débouché des montagnes avait mis en fuite une partie des autorités de l'Arragon.

Daoust venait de recevoir un renfort de trois *mille* hommes; avec ce nouveau secours, reprenant de nouvelles espérances de succès, il voulut forcer la gauche de l'ennemi et se porter ensuite rapidement sur le derrière du centre des Espagnols. Le 14, à minuit, après avoir fait des démonstrations menaçantes sur Montesquiou et Baniuls, les républicains attaquèrent le poste important de Pla-del-Rey. Le brigadier Taraneo, fortement retranché, se défendit avec beaucoup de vigueur; mais déjà une partie des retranchemens était enlevée lorsque des troupes envoyées en grande hâte par Ricardos repoussèrent les Français qui se croyaient victorieux. Nous tentâmes ensuite de surprendre Roses, malgré les sages conseils de Thurreau, nouvellement nommé général en chef, et de Dagobert qui, en obéissant à la volonté des représentans, fut battu à Céret. Abreuvé de dégoûts, ce général sollicita un congé et reçut une destitution. Fort de son innocence et d'un courage à l'épreuve de tout péril, le vieux guerrier osa réclamer justice auprès du terrible comité de salut public. « L'opinion, les plans

des représentans Fabre et Gaston sont-ils donc, écrivait-il, l'arche du Seigneur, qu'on ne saurait toucher du doigt sans être frappé de mort ? »

Quelques temps après, le général Thurreau, militaire qui avait fait avec distinction une partie des guerres de la Vendée, fut remplacé par Doppet. Le 26 novembre, au point du jour, les Français éprouvèrent un échec au pont de Céret; les Espagnols culbutèrent encore nos soldats à Villelongue : ce grave échec nous coûta deux mille cinq cents hommes et quarante-trois bouches à feu. Doppet accusa la lâcheté de Daoust d'être la cause de ce grand revers. Enhardis par le succès, les Espagnols, sous les ordres de Courten, après une marche de vingt heures, débouchèrent. le 14 décembre, au matin, d'Espolla sur le col de Bagnuls. Les Français furent rejetés sur le contre-fort qui domine Port-Vendre depuis l'extrémité du cap Biara jusqu'à la tour de Mateloc; nous perdîmes trois cents prisonniers et vingt canons; il fallut aussi se replier sur le bourg de Bagnuls, dont tous les citoyens prirent les armes, brûlèrent leurs habitations et se retirèrent, non sans avoir vaillamment défendu la terre où reposait les ossemens de leurs pères. Pour comble de malheur, dans le temps où nous éprouvions de si fréquens revers, les ordres du comité réduisaient l'armée des Pyrénées à quinze mille hommes; le reste fut dirigé sur Toulon. Alors Doppet résolut de ramener toutes ses troupes sous les murs de Toulouse. Au milieu de ses préparatifs de retraite et des ennuis de quelques fausses attaques qui avaient encore tournés contre nous, Doppet tomba malade; Daoust, qui prit le commandement, ramena nos soldats au camp de Baniuls-les-Aspres. Dans le même instant, la division Delâtre, laissée à Collioure, fut écrasée. Poursuivis dans le bassin de Saint-Elme, les Français se réfugièrent, les uns à Saint-Elme, les autres à Argèles, le reste à Collioure. Un grand nombre mit bas les armes. Solano paraissant devant Saint-Elme trouva le

commandant empressé de capituler; Port-Vendre se rendit également à Ortiz, et Collioure, petite place bien bâtie, bien armée, et sur la résistance de laquelle nous pouvions compter, ouvrit aussi ses portes le 21 novembre. Accusé de trahison, Delâtre expia par la mort cette échauffourée. Le représentant du peuple Fabre trouva plus tard (12 janvier) une mort glorieuse en voulant réparer le malheur de nos armes.

Aux Pyrénées-Orientales, Delbeck était mort, et avait eu pour successeur Després-Crassier qui, malgré des prodiges de courage, fut battu le 29 août à Biriatu, et bientôt remplacé par le général de division Muller. Les Français ne tentèrent rien de décisif; ils campèrent sur les hauteurs de Sainte-Anne, où furent bâties des barraques en bois : cette position avantageuse se nomma le camp des Sans-Culottes. Cependant Latour-d'Auvergne, qui commandait les troupes sur les rives de la Bidassoa, profita de la stagnation des deux partis pour exercer nos jeunes soldats et les former à cette discipline sévère qui double les forces d'une armée. Le récit des faits militaires nous a retenus trop long-temps hors de Paris, il est temps d'y revenir.

Nous avons vu s'élever dans le sein de la Convention nationale une opposition contre le comité de salut public, qui, soutenu par l'énergie de Saint-Just et de Robespierre, et par le profond sentiment de la nécessité, continuait à concentrer entre ses mains tous les élémens du pouvoir, avec la ferme résolution de vaincre toutes les résistances des hommes et des choses. La tribune d'où il menaçait ses ennemis, le tribunal révolutionnaire prêt à en faire justice lorsque tous les autres moyens de succès auraient été épuisés, voilà ses moyens d'action; il avait encore l'assentiment des Jacobins et du peuple. Dans cette position, le comité voyait en face de lui deux partis redoutables; l'un se composait d'hommes de la révolution, qui,

après l'avoir lancé avec tant d'audace au milieu des tempêtes, semblaient être fatigués de leurs efforts pendant une lutte si longue, et redouter également la tyrannie du gouvernement qu'ils avaient appelé à grands cris, et les nouveaux tribuns qui avaient surgi à la tête des patriotes; l'autre camp renfermait les radicaux de l'époque. Ceux-ci prétendaient être plus révolutionnaires que Danton, plus patriotes que Robespierre, et ne voulaient souffrir autour d'eux aucun pouvoir qui les empêchât de régner par l'insurrection, et de pousser la démocratie jusqu'à ses dernières conséquences, en lui donnant pour base le gouvernement municipal, dont le centre devait être à la Commune. Danton, Camille Desmoulins, Lacroix, auxquels se ralliaient le modéré Philippeaux et une partie des Cordeliers par haine du comité de salut public, formaient la première catégorie; la Commune, Chaumette, Hébert, Vincent, Momoro, et ce qu'on pouvait appeler la crête des Cordeliers, formaient la seconde catégorie. Parmi ces hommes qui se portaient pour les exécuteurs testamentaires de Marat, Hébert se distinguait, comme le plus fougueux des dénonciateurs. C'était du *Père Duchesne*, rédigé par Hébert, c'était de son entourage que partaient les accusations contre les quatre députés qu'on vient de nommer, et particulièrement contre Danton leur chef. On réveillait les reproches de complicité dans les concussions commises en Belgique; on s'était emporté jusqu'à dire qu'il avait émigré avec ses richesses. Pendant qu'Hébert répandait ainsi la division parmi les patriotes, Chaumette poursuivait l'exécution de ses projets, qu'il couvrait du nom de philosophie; il établissait, pour honorer les morts, de nouvelles cérémonies funèbres dont les prêtres étaient bannis. Une statue du sommeil remplaçait les signes du culte dans les cimetières; on en arrachait tous les cyprès pour leur substituer des arbustes à fleurs odorantes. Je voudrais, disait le procureur de la Commune dans son enthou-

siasme sentimental, pouvoir respirer l'ame de mon père dans une rose. Par suite de l'impulsion donnée par la Commune, les images de la Vierge, des saints, qui décoraient les angles des rues, furent remplacées par les bustes de Marat et de Lepelletier Saint-Fargeau. Toutes les sections abjurèrent le catholicisme; on institua une fête par chaque décade. Ce jour là, les fonctionnaires publics se rendaient à la métropole; on y lisait à haute voix la déclaration des droits de l'homme, l'acte constitutionnel, le récit des actions de vertu ou d'enthousiasme militaire qui avaient eu lieu dans la décade. Un orateur prononçait un discours de morale. *Une bouche de vérité* était placée dans le temple pour recevoir les avis et les idées utiles à l'état. Chaque jour de décade, les lettres, ainsi déposées, étaient lues, et les conseils qu'elles renfermaient livrés à la méditation des chefs du gouvernement. La cérémonie se terminait par des hymnes et des chants composés en l'honneur de la république. Deux enceintes particulières étaient réservées, l'une aux vieillards, l'autre aux femmes enceintes. La première des fêtes décadaires eut lieu le 10 novembre (20 brumaire), à Notre-Dame. Sur le maître-hôtel parut une belle et jeune femme (l'épouse de l'imprimeur Momoro); elle était parée d'une draperie blanche, un manteau bleu céleste ornait ses épaules; ses beaux cheveux retombaient sur son cou, et le bonnet phrygien de la liberté surmontait sa tête. Assise sur un siége antique, la nouvelle déesse voyait autour d'elle des chœurs de jeunes filles couronnées de roses; plusieurs discours analogues à la circonstance furent prononcés. Chaumette célébra le retour du vrai culte, celui des chefs-d'œuvre vivans de la nature et non des statues inanimées. La déesse descendit de son siége et s'approcha du président de la Convention, qui lui donna l'accolade fraternelle, tandis que les voûtes de l'immense cathédrale retentissaient des cris mille fois répétés de *vive la république! vive la raison et la liberté!*

mort au fanatisme! La Convention entière assista à cette inauguration d'un culte sans base, comme sans prestige et sans foi, et d'autant moins fait pour jeter des racines profondes dans les cœurs, qu'aux cérémonies que nous venons de décrire, et qui du moins ne présentaient pas de scènes scandaleuses, s'étaient jointes des extravagances de plus d'une espèce. En effet, le mouvement communiqué par la Commune avait continué en s'exagérant, et donné lieu à des mascarades anti-religieuses qui pouvaient détacher de la révolution beaucoup de gens en qui elles insultaient des croyances et des sentimens inculqués dès le berceau. La Convention ne tarda point à adopter, sur la proposition de Danton, une mesure destinée à prévenir le retour des désordres qui l'avaient affligée. Danton, assez indifférent par lui-même sur le sujet de la religion, obéissait, dans cette circonstance, à des pensées d'homme d'état; mais toute cette comédie laissa une violente irritation dans l'esprit de Robespierre, soit qu'il eût des principes religieux au fond du cœur, soit qu'il regardât tout ce qui venait de se passer comme une grande et dangereuse faute politique, peut-être même comme la conséquence d'une conspiration de l'étranger, sans cesse appliqué au projet de perdre la liberté par les excès de ses propres amis. Au reste, je dois ici rendre témoignage à la vérité, en ajoutant qu'il y avait fort peu d'athéisme dans les hommes de cette époque. En élevant des autels à la raison, ils croyaient faire une chose utile, et presque tous conservaient à Dieu, dans leur pensée, le gouvernement de l'univers et le culte du genre humain.

Quoique Robespierre, dont les idées couvaient en secret pour éclore au moment opportun, fut naturellement réservé en paroles hors de la tribune, on pénétra sans peine ses dispositions contre les dénonciateurs et contre les auteurs du mouvement anti-religieux. Les pressentimens du parti de la Commune allèrent jusqu'à deviner une pensée qui

n'était pas encore dans leur adversaire, et une mesure qu'il devait adopter plus tard dans le sein du comité de salut public, l'arrestation de Chaumette, d'Hébert et de leurs affidés, celle de Pache lui-même. Hébert vint communiquer, en les dissimulant toutefois, ses craintes aux Jacobins; il osa se plaindre d'un plan tendant à désunir les patriotes, lui qui, dans son journal et aux Cordeliers, ne cessait de déclamer contre eux! il ajouta, avec l'insigne mauvaise foi de l'esprit de parti, si fécond à jeter des crimes chimériques au peuple pour pâture, que la cause des troubles était dans les complices de Brissot qui vivaient encore, et dans les Bourbons qui restaient au Temple. Robespierre s'empara de la tribune, et mettant d'abord à nu la sottise de l'imputation mensongère et barbare d'Hébert contre des malheureux enfermés sous les verroux, il réduisit à leur juste valeur ses déclamations contre le danger du fanatisme et les manœuvres des prêtres. « Le fanatisme, dit l'orateur, il expire, ou plutôt il est mort. Vous avez peur des prêtres, et ils s'empressent d'abdiquer leurs titres pour les échanger contre ceux de municipaux, d'administrateurs, et même de président de sociétés populaires. »

Ici Robespierre attaque corps à corps les auteurs du mouvement anti-religieux; il s'écrie : « De quel droit des hommes inconnus jusqu'à ce jour dans la carrière de la révolution viendraient-ils chercher au milieu de tous ces événemens une fausse popularité et à entraîner les patriotes même à d'imprudentes mesures, et à jeter parmi nous le trouble et la discorde? De quel droit viendraient-ils troubler la liberté des cultes au nom de la liberté, et attaquer le fanatisme par un fanatisme nouveau? De quel droit feraient-ils dégénérer les hommages solennels rendus à la vertu pure en des farces éternellement ridicules?.... *L'athéisme* est un privilége *aristocratique*. L'idée d'un grand être qui veille sur l'innocence opprimée et qui punit le crime triomphant est toute populaire... *Si Dieu n'existait*

pas, il faudrait l'inventer. » Venant ensuite au système de calomnie contre les patriotes, il dénonce à son tour une armée d'espions à la solde de l'étranger, qui s'introduisent partout, même au milieu des sociétés populaires ; il appuie ses plaintes sur des lettres interceptées par Pichegru, et qui dévoilent les manœuvres de nos ennemis du dehors pour perdre les patriotes ; il finit par tonner contre Proly, Dubuisson, Pereyra, Desfieux, qu'il fait chasser de la société. Dans ce discours Robespierre, avait rendu hommage aux vertus modestes de Pache, fait un éloge modéré de la Commune, et gardé sur Hébert le silence politique d'un profond ressentiment. C'est à cette occasion que l'orateur obtint de la société des Jacobins la mesure dangereuse d'un scrutin épuratoire. Le but secret de cette mesure était de renverser le parti Hébert, mais elle eut le grave inconvénient de contribuer singulièrement à favoriser les coupables efforts de ce même Hébert pour diviser les patriotes.

Défendu une première fois par Robespierre, mais toujours sous le coup des accusations d'Hébert, et prêt de subir l'épreuve du scrutin épuratoire, Danton saisit enfin l'occasion de répondre à son calomniateur. Combattant la proposition faite par un membre de demander à la Convention un local pour chaque société populaire, il soutient la nécessité de maintenir ces sociétés dans une indépendance absolue de toute autorité, et jette parmi des idées énergiquement révolutionnaires une invitation à se défier de ceux qui voulaient pousser le peuple au-delà des bornes de la révolution. Coupé de l'Oise réfute faiblement les raisons alléguées par Danton. Celui-ci veut répondre, des rumeurs suivies des cris *à bas de la tribune!* se font entendre. Danton s'étonne de la défaveur qu'il éprouve ; et rappelant les dénonciations déjà portées contre lui, il demande à se justifier. Alors, énumérant ses services par d'éloquentes apostrophes adressées à tous les témoins de sa vie

révolutionnaire, il les presse de répondre à ses questions il dément surtout la fable de la fortune colossale que ses ennemis lui reprochent. « Je défie, dit-il, les malveillan de citer une seule action de moi qui puisse faire suspecter mon amour de la patrie. Je veux rester debout, vous me jugerez en face du peuple, vous me jugerez en sa présence, en présence du peuple. Je ne déchirerai pas plus les pages de mon histoire que vous ne déchirerez les pages de la vôtre..... » Danton finit par réclamer une commission pour examiner les accusations portées contre lui. Robespierre, contre sa coutume, s'élance à la tribune avec une ardeur extrême. « Danton, s'écrie-t-il, vous demande une commission pour examiner sa conduite; j'y consens, s'il pense que cette mesure lui soit utile. Il veut qu'on précise les griefs contre lui, eh bien! je vais le faire. On a dit que tu étais passé en Suisse à la faveur d'une maladie supposée; on a dit que ton ambition était d'être régent sous Louis XVII; que tout a été préparé pour proclamer ce rejeton des Capet; que là était le chef de la conspiration; que ni Pitt, ni Cobourg, ni l'Angleterre, ni l'Autriche, ni la Prusse n'étaient nos véritables ennemis, mais que c'était toi seul; que la Montagne était composée de tes complices; en un mot, qu'il fallait t'égorger, toi, toi seul!.... » Des applaudissemens universels couvrent la voix de Robespierre. Il reprend ensuite avec franchise l'éloge de Danton, et réfute les calomnies de ceux qui masquant leur haine pour l'un des plus fermes défenseurs de la liberté, prodiguent à lui, Robespierre, des éloges qu'il repousse en menaçant leurs hypocrites auteurs. L'orateur somme ceux qui ont quelque reproche à faire à Danton de prendre la parole. Tout le monde se tait. Momoro lui-même interprète ce silence en faveur de l'accusé, qui, sur la motion d'un membre, reçoit du président l'accolade fraternelle.

Semblable à Mirabeau, poursuivi des mêmes reproches

que lui, en 1791, Danton se défendit avec plus de succès que ce vigoureux athlète, pliant, malgré tout son génie, sous le poids accablant de la vérité; mais il n'excita point l'enthousiasme général, il n'emporta point d'assaut un de ces triomphes qui enlèvent l'admiration et l'assentiment du peuple. D'ailleurs, le géant de la révolution avait eu besoin pour la troisième fois du secours de Robespierre, et quoique victorieux, avec ce secours, il avait reçu dans le combat des blessures profondes et mortelles. Enfin il n'y avait plus de place pour lui ni dans la révolution dont les grands périls étaient passés, ni dans les Cordeliers qu'il ne pouvait plus espérer de gouverner comme autrefois en souverain de l'opinion, ni dans les Jacobins qui l'avaient épargné par déférence pour Robespierre, ni dans le gouvernement qui ne pouvait ni l'appeler ni l'admettre. C'est à l'une des séances consacrées au scrutin épuratoire que Dubois Crancé, pour éviter les divagations de la discussion inquisitoriale de la vie de chaque membre de la société, proposa qu'on ne fit au citoyen soumis à l'épreuve du scrutin que cette seule question : « Qu'as-tu fait pour être pendu si la contre-révolution arrivait? » En ce moment, Robespierre, toujours plus irrité contre Hébert et ses pareils, les attaqua dans la personne d'Anacharsis Clootz qu'il avait désigné sous le titre de marquis, et rangé parmi les agens de l'étranger qui affectaient d'être plus patriotes que les meilleurs patriotes eux-mêmes. Autant l'orateur avait paru noble, généreux, plein de l'autorité du bon sens dans la défense de Danton, autant, dominé par sa conviction sur les trames des étrangers dans l'intérieur, et par sa colère contre la faction d'Hébert, il fut affreux contre Clootz. Debout, au bas et en arrière de la tribune que celui-ci occupait, il l'accablait avec un tel acharnement que la tête de ce malheureux, qui n'était peut-être qu'un fou de bonne foi, semblait tomber plus bas à chaque trait de l'inconcevable harangue de son adversaire. Robespierre

ne se montra pas si violent même contre Hébert, qu'il accusait pourtant comme occupé du détestable projet de perdre les patriotes les uns par les autres.

A la Commune, Chaumette, effrayé, baissait la tête devant les paroles de Robespierre et la dictature du comité; il laissait voir surtout sa soumission en s'empressant de suspendre le cours de toutes les folies contre la religion que la Convention avait enfin voulu réprimer par la défense faite à tous les citoyens de porter aucune atteinte à la liberté des cultes; mais Hébert continuait ses hostilités contre les hommes qui avaient le malheur de lui déplaire, et quoique son journal fût le plus méprisable des écrits publics, il agitait Paris, et pouvait corrompre l'opinion jusque dans les armées, grâce à la faiblesse de Bouchotte qui favorisait le libelliste.

Pressé du besoin de se défendre contre les attaques perpétuelles de cet ennemi implacable, effrayé du rapide développement d'un système de rigueur dont on ne pouvait pas calculer les conséquences, Camille Desmoulins résolut d'opposer au *Père Duchêne* une feuille qui aurait pour titre *le Vieux Cordelier*. On ne peut pas douter que Camille n'ait été excité ou encouragé dans ce dessein par Danton, qui voulait opposer aussi une digue au débordement des calomnies et au dévergondage d'idées par lesquels des hommes inconnus à la révolution poursuivaient ses premiers défenseurs et altéraient ses principes en les exagérant. Tout porte à croire que Robespierre, qui pensait alors comme Danton sur le parti de la Commune et d'Hébert, approuva le projet de son ancien condisciple.

Camille, renonçant au langage violent et quelquefois trivial qu'on avait pu lui reprocher, et montrant tout à coup les brillantes qualités d'un écrivain nourri à l'école de l'antiquité, ouvrit sa polémique par une éloquente allocution à la loi des suspects, dont on faisait un si coupable abus en multipliant les arrestations d'une manière

effrayante dans Paris. Il disait, en peignant la vieille tyrannie des derniers jours de Rome :

« A cette époque, les propos devinrent des crimes d'état : de là il n'y eut qu'un pas pour changer en crimes les simples regards, la tristesse, la compassion, les soupirs, le silence même. Bientôt ce fut un crime de lèze-majesté ou de contre-révolution à Cremantius Cordus, d'avoir appelé Brutus et Cassius les derniers des Romains; crime de contre-révolution à un descendant de Cassius d'avoir chez lui un portrait de son bisaïeul; crime de contre-révolution à Mamercus Scaurus, d'avoir fait une tragédie où il y avait des vers auxquels on pouvait donner deux sens; crime de contre-révolution à Torquatus Silanus, de faire de la dépense; crime de contre-révolution à Pomponius, parce qu'un ami de Séjan était venu chercher un asile dans une de ses maisons de campagne; crime de contre-révolution de se plaindre des malheurs du temps, car c'était faire le procès du gouvernement; crime de contre-révolution à la mère du consul Fusius Geminus, d'avoir pleuré la mort funeste de son fils!...

« Il fallait montrer de la joie de la mort de son ami, de son parent, si l'on ne voulait pas s'exposer à périr soi-même. Sous Néron, plusieurs dont il avait fait mourir les proches, allaient en rendre grâce aux dieux. Du moins il fallait avoir un œil de contentement : on avait peur que la peur même ne rendît coupable. Tout donnait de l'ombrage au tyran. Un citoyen avait-il de la popularité? c'était un rival du prince qui pouvait susciter une guerre civile : suspect. Fuyait-on, au contraire, la popularité, et se tenait-on au coin du feu? cette vie retirée vous avait fait remarquer : suspect. Etiez-vous riche? il y avait un péril imminent que le peuple ne fût corrompu par vos largesses : suspect. Etiez-vous pauvre? il fallait vous surveiller de plus près; il n'y a personne d'entreprenant comme celui qui n'a rien : suspect. Etiez-vous d'un caractère sombre,

mélancolique et d'un extérieur négligé? ce qui vous affligeait, c'est que les affaires publiques allaient bien : suspect. Un citoyen se donnait-il du bon temps et des indigestions? c'est parce que le prince allait mal : suspect. Etait-il vertueux et austère dans ses mœurs? il faisait le censeur de la cour : suspect. Enfin s'était-on acquis de la réputation à la guerre? on n'en était que plus dangereux par son talent : il fallait se défaire du général ou l'éloigner promptement de l'armée : suspect.

« La mort naturelle d'un homme célèbre ou seulement en place était si rare, que les historiens la transmettaient comme un événement à la mémoire des siècles. La mort de tant de citoyens, innocens et recommandables, semblait une moindre calamité que l'insolence et la fortune scandaleuse de leurs meurtriers et de leurs dénonciateurs. Chaque jour le délateur sacré et inviolable faisait son entrée triomphale dans le palais des morts, et en recueillait quelque riche succession. Tous ces dénonciateurs se paraient des plus beaux noms, se faisaient appeler Cotta, Scipion, Régulus, Sœvius, Severus. Pour se signaler par un début illustre, *le marquis* Sérénus intenta une accusation de contre-révolution contre son vieux père, déjà exilé, après quoi il se faisait appeler fièrement Brutus. Tels accusateurs, tels juges. Les tribunaux, protecteurs de la vie et des propriétés, étaient devenus des boucheries où ce qui portait le nom de supplice et de confiscation n'était que vol et assassinat. »

L'allusion était claire et frappante de vérité, tout le monde la saisit, les ennemis de la révolution pour lui faire son procès, ses amis pour reprocher à Camille sa funeste imprudence. On répétait de tous côtés, en accusant l'écrivain ainsi métamorphosé : « Qu'aurait dit de plus un aristocrate? » Et il n'y avait pas de réponse solide à cette question. En effet, Camille Desmoulins, après avoir donné dans un excès, tombait dans un autre, et, en assimilant le

régime cruel qui avait du moins pour excuse et pour but le salut d'un peuple, à la froide barbarie d'un tyran ivre de sang et de despotisme, il s'exposait à passer pour un déserteur de la cause qu'il avait embrassée, et un calomniateur de la révolution qu'il devait respecter même en cherchant à arrêter le cours de ses excès. Une autre considération, la crainte du parti que les royalistes allaient tirer de ses écrits, aurait dû modérer et retenir, Camille.

Cependant le comité de sûreté générale avait fait arrêter Vincent et Ronsin, tous deux membres du club des Cordeliers, comme prévenus de chercher à exciter un soulèvement contre la Convention nationale. Cette imputation paraissait fondée sur une démarche imprudente que le club fit alors à l'instigation de ces deux orateurs. Il vint en députation nombreuse demander à la Convention, avec une espèce de violence, l'envoi au tribunal révolutionnaire de l'acte d'accusation des 73. La pétition ayant excité une grande rumeur dans l'assemblée, le président répondit « que la justice nationale ne serait jamais retardée ni éludée en faveur d'aucun citoyen, quels que fussent son état et ses fonctions, mais qu'elle saurait repousser toute influence. » Sur le compte rendu de cette séance aux Cordeliers, Vincent et Ronsin déclament, sans aucune réserve, contre le modérantisme de la Convention. Provoquée par eux et par l'imprudent Momoro, la société, tandis qu'Hébert éclate à la tribune et que Prudhomme, dans son journal, soutient la cause des détenus, apporte à la barre une pétition hardie, où l'on demandait à la Convention si son projet était de punir Vincent et Ronsin pour avoir été les ennemis implacables de tous les généraux et de tous les députés qui trahissaient le pays. Il y eut aussi sur Vincent et Ronsin une discussion aux Jacobins. Robespierre, chose remarquable, parla en faveur de Ronsin. Favorable aux détenus, mais moins ardente que les Cordeliers, la société se contenta de demander qu'on se hâtât de faire un rapport

5.

sur eux, pour qu'ils fussent punis ou rendus au culte de l liberté.

Les Cordeliers soutenaient avec tant d'énergie Vincent et Ronsin, parce que, partageant l'opinion de ce deux révolutionnaires, ils savaient, en outre, qu'au sein même du comité de salut public l'accusation rencontrerait une vigoureuse opposition. En effet, les révolutionnaires les plus exaltés comptaient avec quelque raison sur l'appui de Collot d'Herbois, qui était rentré dans Paris, sous la responsabilité de ses cruelles exécutions contre les Lyonnais égorgés après la victoire. Les circonstances mêmes engageaient plus fortement que jamais le proconsul à défendre ses amis, et surtout celui qui l'avait secondé dans sa mission de colère.

Des lettres contenant les récits les plus déplorables de ce qui venait de se passer dans cette ville arrivaient chaque jour à la Convention. Instruits des excès commis et des formes barbares avec lesquelles le farouche proconsul et ses collègues avaient versé le sang, beaucoup de Montagnards faisaient entendre des paroles d'une réprobation menaçante; voilà pourquoi Ronsin, qui n'avait fait que répéter dans une affiche les paroles effrénées du proscripteur des Lyonnais, devait être défendu par lui.

Mais avant que le comité de salut public eût présenté son rapport sur Vincent et Ronsin, trois députés de *Ville-Affranchie* se présentèrent à la barre de la Convention nationale. L'un d'eux, Changeux (de Bourges), lut d'une voix forte la pétition des infortunés Lyonnais. Cette pièce, habile mélange de soumission et de fierté, agita tous les députés. Un frémissement de mauvais augure pour Collot d'Herbois et Fouché courut dans la salle lorsque l'orateur, après avoir mis sous les yeux des députés de la Convention l'affreux spectacle que présentait Lyon bouleversé par la mine, ensanglanté par la mitraille, prononça ces touchantes paroles :

« Imitez la nature : ne détruisez point, mais recréez ; changez les formes, mais conservez les élémens. Dites un mot, et de toutes parts sortiront de nos murs des hommes semblables à vous.

« Pères de la patrie, écoutez une section du peuple humiliée et repentante qui, courbée devant la majesté du peuple, lui demande grâce, non pas pour le crime, car ses auteurs et ses agens ne sont plus ; mais grâce pour le repentir sincère, pour la faiblesse égarée ; grâce même, nous l'osons dire, pour l'innocence méconnue, pour le patriotisme impatient de réparer ses erreurs. » Cette pétition sur laquelle le journal officiel garde un silence absolu, fut renvoyée aux comités de sûreté générale et de salut public.

Le lendemain, Collot d'Herbois vint hardiment présenter l'apologie de sa conduite à Lyon. Il dit que la cité, qu'on l'accusait d'avoir anéantie, avait toujours été le foyer de la contre-révolution, et que la Convention avait dû la frapper d'un coup mortel. Après la prise de la ville, de toutes parts, suivant le rapporteur, les Lyonnais se vantaient avec arrogance de s'être bien défendus. « *Ils avaient perdu la partie*, disaient-ils, mais *ils attendaient la revanche*. » Alors il fallut bien sévir, écraser les rebelles, immoler même des femmes qui prêchaient la contre-révolution par l'adultère et la prostitution. Les prisons se remplirent ; alors on précipita les jugemens et les exécutions qui ne frappèrent jamais que des coupables. « *Les effets de la justice du peuple doivent être aussi prompts que la foudre, et ne laisser que le néant et les cendres partout où elle a passé, et il n'y eut pour les coupables que l'intervalle d'un signe entre la vie et la mort.* »

Ce langage où Collot d'Herbois, se justifiant par l'excuse de l'inexorable nécessité, osait avouer tant de barbares immolations, obtint, il faut l'avouer à sa honte, les applaudissemens de la Convention, qui, dans la même séance,

accorda les honneurs du Panthéon au martyr Chaslier, victime de la vengeance réactionnaire des royalistes. Elle assura même à la concubine du Marat lyonnais une pension égale à celle qu'un décret avait accordée à la malheureuse veuve de l'immortel auteur d'*Emile*.

Non content de ce triomphe, Collot veut en remporter un plus décisif. Dans ce dessein, il se rend aux Jacobins: « C'est de vous, leur dit-il, que Fouché et moi avons reçu la mission difficile de purger le midi. On nous a accusés d'être des anthropophages, des hommes de sang; et ce sont des pétitions contre-révolutionnaires colportées par des aristocrates, qui nous font ce reproche! On examine avec l'attention la plus scrupuleuse de quelle manière sont morts les contre-révolutionnaires; on affecte de répondre qu'ils ne sont pas morts du premier coup! Eh! Jacobins, Chaslier est-il mort d'un seul coup (1)!... Que sont donc ces hommes qui réservent toute leur sensibilité pour les contre-révolutionnaires, qui évoquent douloureusement les mânes des assassins de nos frères? Qui sont ceux qui ont des larmes de reste pour pleurer sur les cadavres des ennemis de la liberté, alors que le cœur de la patrie est déchiré? Une goutte de sang versé des veines généreuses d'un patriote, me retombe sur le cœur; mais je n'ai point de pitié pour les conspirateurs!... Vous demandez, disais-je à la Convention, comment sont morts ces hommes qui étaient couverts du sang de nos frères! S'ils n'étaient pas morts, vous ne délibéreriez plus ici. »

L'orateur, encouragé par la faveur évidente de l'assemblée, ajouta que Ronsin avait rendu les plus grands services dans le midi et déployé la plus grande fermeté pour faire respecter l'autorité de la république. Au reste, les aristocrates, dit-il, se réjouissent de son arrestation et y voyent pour eux-mêmes un sujet d'espoir.

(1) Le bourreau avait été obligé de s'y reprendre à trois fois pour lui ôter la vie.

Qu'a donc fait Ronsin pour être arrêté? je l'ai demandé à tout le monde et personne n'a pu me répondre. L'argument était sans réplique ; effectivement, lorsque Collot d'Herbois se trouvait libre et approuvé, on aurait difficilement justifié la détention de Ronsin.

Collot d'Herbois fut applaudi aux Jacobins comme il l'avait été à la Convention, parce que la société était irritée des violences du parti modéré qui attaquait sans nul ménagement tous les ardens patriotes. C'était le moment où Philippeaux, de retour de la Vendée, déclamait avec fureur contre Ronsin, contre Rossignol et contre tous les autres Jacobins qu'on avait jetés à la tête de l'armée de l'Ouest. Robespierre, convaincu de tout le mal que les révélations de Philippeaux pouvaient produire dans les circonstances présentes, voulait avec raison une explication amiable pour apaiser la querelle et prévenir le scandale d'une discussion publique sur de si graves matières. Malheureusement, Philippeaux, emporté comme tous les hommes qui sortent de leur caractère, et que la conscience de leur probité enfonce plus avant dans leur résolution, ne pouvait plus écouter un sage conseil. Plus acharné que jamais, il publia sur toute la guerre de la Vendée qu'il n'avait vue que d'un côté, un pamphlet où, mêlant beaucoup d'erreurs à beaucoup de vérités, il peignait comme des traîtres insignes, les plus chauds révolutionnaires, et notamment Ronsin, qu'il traitait de lâche coquin, en l'accusant de s'être caché dans une étable, à deux lieues du champ de bataille, pendant la funeste affaire de Coron. Philippeaux, non content de déclarer ainsi une guerre à mort aux généraux jacobins ou cordeliers, laissait percer ce qu'il avait au fond du cœur, la conviction que la politique du comité de salut public entretenait à dessein la guerre de la Vendée. Cette dangereuse et fausse accusation irrita beaucoup Robespierre et ses collègues qui se plaignaient justement de se voir ainsi calomniés, au moment où ils se

consacraient tout entiers à assurer le triomphe de la république sur tous ses ennemis. Camille Desmoulins ne partageait pas cette injustice; mais, poussé par une indignation légitime contre le parti Hébert, qu'il accusait de pousser la révolution au-delà de toutes les bornes, il redoublait de vigueur et de verve satirique. Dans ces représailles, il obtint un succès tel, qu'en moins de quelques jours, il vendit cinquante mille exemplaires de sa Ménippée révolutionnaire. Cependant, percé des traits de la satire, et fort des imprudences de Camille et de Philippeaux, Hébert tonnait contre eux aux Jacobins, et demandait que la société expulsât de son sein des hommes qui pensaient et écrivaient comme des contre-révolutionnaires. Le fougueux orateur dénonça encore comme suspects de complicité avec Philippeaux et Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine qui, prévenu de faux, malgré la déclaration de Chabot, avait parlé de mesures indulgentes en homme troublé par sa conscience (1), enfin Bourdon de l'Oise qui, après avoir destitué Rossignol, ne cessait de déclamer contre Ronsin dans la Convention. Rien de plus violent que la dénonciation d'Hébert contre ces quatre députés qu'il voulait faire rayer de la liste des membres de la société; mais celle-ci, craignant d'agir avec une imprudente précipitation, se contenta de les appeler à sa barre pour donner des explications sur leurs écrits et sur leurs discours dans la Convention.

Quoique n'étant pas Jacobin, Philippeaux, accompagné de ceux que la méfiance des révolutionnaires lui associait, comparaît devant le redoutable tribunal. Il y allait pour eux de la victoire ou de la mort. Philippeaux maintient hardiment la vérité de ce qu'il avait dit; puis, changeant de rôle, il attaque brusquement Hébert lui-même, en lui donnant plusieurs démentis formels, avec l'accent de la vérité dite par un honnête homme. Des murmures couvrent

(1) A cette époque, Fabre d'Eglantine et ses complices n'étaient pas encore arrêtés.

la voix de Philippeaux, un orage commence à s'élever : Danton réclame de la société tout le calme nécessaire dans une telle discussion et s'exprime ainsi : « Je n'ai aucune opinion faite sur Philippeaux et sur ses accusations contre plusieurs généraux et représentans. Je lui ai dit à lui-même : il faut que tu prouves tes accusations, ou que tu portes ta tête sur l'échafaud. Au reste, peut-être n'y a-t-il ici de coupable que les événemens. » Ce mot plein de sens tranchait toute la question. Robespierre prend la parole après Danton. Il n'a point lu la brochure de Philippeaux, il sait seulement qu'on y rend le comité de salut public responsable de la perte de trente mille hommes. Du reste, il croit Philippeaux entraîné par le patriotisme et par d'autres passions, telles que la colère et la vanité. Robespierre ajoute : « Je ne veux pas imposer silence à la conscience de mon collègue, mais qu'il réfléchisse, qu'il considère la lutte dans laquelle il s'engage, il verra que les modérés prendront sa défense, que les aristocrates se rangeront de son côté, que la Convention elle-même se divisera, et qu'il s'y élevera peut-être un parti d'opposition qui renouvellera tous les scandales et tous les dangers des querelles éteintes. »

Après ces conseils sages et pleins de prévision, l'orateur engage les Jacobins à écouter avec un religieux silence. Philippeaux élève de nouveau la voix pour accuser les hommes qu'il a signalés dans sa brochure; le tumulte recommence; Danton interrompt l'inflexible accusateur et demande que l'on nomme une commission qui s'occupera d'éclaircir des questions si compliquées entre des citoyens qui s'accusent réciproquement. Couthon, aussi las que Danton, d'une scène qui ne pouvait amener que de fatals résultats, propose de demander à Philippeaux si, en son ame et conscience, il croit qu'il y ait eu trahison? Philippeaux est interpellé et répond : « Oui, je le crois! » En ce cas, reprend Couthon, il faut créer une commission

chargée d'examiner les faits allégués par Philippeaux et de plus la conduite de Bourdon de l'Oise, de Fabre d'Eglantine et de Camille, qui, pour avoir proposé avec une généreuse audace la formation d'un comité, non d'impunité, mais de *clémence*, venait d'être expulsé des Cordeliers.

Le comité de salut public était fort embarrassé. D'un côté s'élevaient devant lui, avec l'ambition de traiter sur le pied de l'égalité, des hommes qui, voulant transformer leur parti en pouvoir, s'efforçaient de s'emparer du peuple par une conduite semblable à celle des tribuns turbulens qui, à Rome, outre-passaient toujours les propositions les plus hardies des Gracques. De l'autre, il lui fallait lutter contre un parti modéré qui, en attaquant les chefs des Cordeliers, faisait aussi la guerre au comité de salut public dont la sage politique voulait bien contenir ces exagérés mais non pas les détruire. Il sentait profondément ce que la passion empêchait Philippeaux de comprendre, le danger de porter la hache dans les rangs du parti révolutionnaire. En effet, les choses n'allaient pas à moins qu'à cette extrémité. Philippeaux et ses amis, en fulminant sans cesse des accusations de trahison, demandaient évidemment des têtes de Cordeliers. Le comité de salut public, d'accord avec Robespierre, ne voulait pas les donner; en même temps, il ne prétendait céder ni aux uns ni aux autres le gouvernail de la république. Possédé de la profonde conviction de la nécessité du gouvernement révolutionnaire, organisé avec force et soutenu avec la plus inflexible constance, il avait résolu de le maintenir dans son intégrité. Pour résoudre ces difficultés, il fallait éclairer le peuple, ou plutôt le passionner, en remplissant son imagination des projets d'une faction de l'étranger, appliqué à troubler l'intérieur de la France, tantôt par les folies de l'exagération, tantôt par les conseils de la faiblesse. C'est ce que fit Robespierre qui, s'appuyant, ainsi que le comité, sur les Jacobins, après avoir obtenu le

sujet des nouvelles pétitions des Cordeliers, favorables à leurs amis encore retenus dans les fers, vint présenter à la Convention deux rapports, l'un sur les principes du gouvernement révolutionnaire, l'autre sur les mesures de sévérité à exercer contre quelques détenus marquans qu'il rangeait dans l'espèce de coalition intérieure qu'il avait à signaler dans cette circonstance. Les conclusions de l'orateur furent de demander la mise en accusation immédiate de Diethrich, maire de Strasbourg, accusé d'avoir voulu livrer cette ville; de Custine fils, du courageux Biron, coupable du crime d'avoir, lui, membre de la caste privilégiée, défendu avec fidélité la cause d'une démocratie naissante et ombrageuse! Robespierre enveloppait dans la même proscription tous les officiers naguère attachés à la fortune de Dumouriez, de Custine père, et enfin du malheureux Houchard qui n'avait pas su profiter de sa victoire.

Irrité contre Camille qui s'emportait chaque jour davantage, le comité chargea Barrère d'un rapport à la Convention, dans lequel on proposait de créer une commission qui devait constater le nombre des arrestations, et en vérifier les motifs. Dans ce rapport dont le but secret était de répondre au *Vieux Cordelier* de Desmoulins et à sa demande d'un comité de clémence, Barrère se plaignait avec amertume du dangereux usage que l'on faisait des traductions des orateurs anciens, dans l'intention d'en tirer une injuste censure du gouvernement révolutionnaire. Camille prit de nouveau sa plume, et lança dans l'arène un autre numéro du *Vieux Cordelier* plus violent que tous les autres. On y lisait cette apostrophe aux Cordeliers qui l'avaient expulsé :

« Mais en vérité, dit-il, c'est une insolence inouïe, que celle de petits-fils se révoltant contre leur grand-père, et lui défendant de porter son nom ; je veux plaider cette cause contre ces enfans ingrats, je veux savoir à qui le

sur eux, pour qu'ils fussent punis ou rendus au cultede la liberté.

Les Cordeliers soutenaient avec tant d'énergie Vincent et Ronsin, parce que, partageant l'opinion de ces deux révolutionnaires, ils savaient, en outre, qu'au sein même du comité de salut public l'accusation rencontrerait une vigoureuse opposition. En effet, les révolutionnaires les plus exaltés comptaient avec quelque raison sur l'appui de Collot d'Herbois, qui était rentré dans Paris, sous la responsabilité de ses cruelles exécutions contre les Lyonnais égorgés après la victoire. Les circonstances mêmes engageaient plus fortement que jamais le proconsul à défendre ses amis, et surtout celui qui l'avait secondé dans sa mission de colère.

Des lettres contenant les récits les plus déplorables de ce qui venait de se passer dans cette ville arrivaient chaque jour à la Convention. Instruits des excès commis et des formes barbares avec lesquelles le farouche proconsul et ses collègues avaient versé le sang, beaucoup de Montagnards faisaient entendre des paroles d'une réprobation menaçante; voilà pourquoi Ronsin, qui n'avait fait que répéter dans une affiche les paroles effrénées du proscripteur des Lyonnais, devait être défendu par lui.

Mais avant que le comité de salut public eût présenté son rapport sur Vincent et Ronsin, trois députés de *Ville-Affranchie* se présentèrent à la barre de la Convention nationale. L'un d'eux, Changeux (de Bourges), lut d'une voix forte la pétition des infortunés Lyonnais. Cette pièce, habile mélange de soumission et de fierté, agita tous les députés. Un frémissement de mauvais augure pour Collot d'Herbois et Fouché courut dans la salle lorsque l'orateur, après avoir mis sous les yeux des députés de la Convention l'affreux spectacle que présentait Lyon bouleversé par la mine, ensanglanté par la mitraille, prononça ces touchantes paroles :

« Imitez la nature : ne détruisez point, mais recréez ; changez les formes, mais conservez les élémens. Dites un mot, et de toutes parts sortiront de nos murs des hommes semblables à vous.

« Pères de la patrie, écoutez une section du peuple humiliée et repentante qui, courbée devant la majesté du peuple, lui demande grâce, non pas pour le crime, car ses auteurs et ses agens ne sont plus ; mais grâce pour le repentir sincère, pour la faiblesse égarée ; grâce même, nous l'osons dire, pour l'innocence méconnue, pour le patriotisme impatient de réparer ses erreurs. » Cette pétition sur laquelle le journal officiel garde un silence absolu, fut renvoyée aux comités de sûreté générale et de salut public.

Le lendemain, Collot d'Herbois vint hardiment présenter l'apologie de sa conduite à Lyon. Il dit que la cité, qu'on l'accusait d'avoir anéantie, avait toujours été le foyer de la contre-révolution, et que la Convention avait dû la frapper d'un coup mortel. Après la prise de la ville, de toutes parts, suivant le rapporteur, les Lyonnais se vantaient avec arrogance de s'être bien défendus. « *Ils avaient perdu la partie*, disaient-ils, mais *ils attendaient la revanche*. » Alors il fallut bien sévir, écraser les rebelles, immoler même des femmes qui prêchaient la contre-révolution par l'adultère et la prostitution. Les prisons se remplirent ; alors on précipita les jugemens et les exécutions qui ne frappèrent jamais que des coupables. « *Les effets de la justice du peuple doivent être aussi prompts que la foudre, et ne laisser que le néant et les cendres partout où elle a passé, et il n'y eut pour les coupables que l'intervalle d'un signe entre la vie et la mort.* »

Ce langage où Collot d'Herbois, se justifiant par l'excuse de l'inexorable nécessité, osait avouer tant de barbares immolations, obtint, il faut l'avouer à sa honte, les applaudissemens de la Convention, qui, dans la même séance,

pour la liberté, qu'est-ce que la guillotine, sinon un coup de sabre et le plus glorieux de tous, pour un député victime de son courage et de son républicanisme? »

Non content d'écraser Hébert, l'audacieux pamphlétaire, se vengeant de celui que Robespierre, dans un *jour* de vérité et de colère, avait appelé l'équivoque, s'écriait: « Si c'était *un vieux cordelier* comme moi, un patriote *rectiligne*, Billaud-Varennes, par exemple, qui n'eût gourmandé si durement; *sustinuissem utique*; j'aurais dit: « C'est le soufflet du bouillant Saint-Paul au bon Saint-Pierre qui a péché! » Mais toi, mon cher Barrère; toi l'heureux tuteur de Paméla (1)! toi le président des feuillans, toi qui a proposé le comité des douze... que tu deviennes tout à coup un *passe-Robespierre*, et que je sois par toi apostrophé si sec!... »

A la lecture de la sanglante satire dans laquelle Camille Desmoulins l'avait peint sous de si odieuses couleurs, Hébert, qui avait été l'agresseur, ne contient plus sa colère. Chaque jour il demande aux Jacobins le rapport sur l'affaire de Camille et de ses coaccusés. Enfin, le 16 nivose, Collot d'Herbois vient répondre aux vœux de la haine qui attend avec impatience une éclatante vengeance. La salle des Jacobins est remplie tout entière; des places ont été vendues à un prix très-élevé, tant on a d'empressement pour assister à la première scène d'un drame plein d'un si grand intérêt et dont on désire surtout connaître le dénouement.

Collot prend la parole, et après avoir blâmé vivement Philippeaux de s'être attaqué au comité de salut public composé de républicains intègres, d'avoir des relations suspectes avec Fabre d'Eglantine et surtout avec Fabre-Fond, autrefois l'objet de ses accusations, il lui reproche enfin ses opinions sur Louis XVI, et contre le vertueux Marat. On s'attendait à une explosion de colère de la part du rapporteur lorsqu'il en viendrait à Camille; les Jacobins

(1) Pièce défendue.

furent trompés dans leur attente. Collot parla de Camille comme d'un bon républicain qui se perdait dans de mauvaises compagnies, mais sans cesser d'être fidèle à la liberté. Collot termina son discours par réclamer l'exclusion de Philippeaux et la censure seulement pour Camille.

A cette proposition, Camille présent se lève et fait passer une lettre au président dans laquelle il déclare que sa défense est contenue dans le dernier numéro du *Vieux Cordelier*, et sollicite la permission d'en faire la lecture... Sur cette demande inattendue, la peur gagne Hébert qui prend la parole et s'écrie qu'on veut embrouiller la discussion en l'accusant de vol. « J'ai les pièces en main, s'écrie en bégayant Camille!... » Robespierre le jeune dit qu'il faut écarter ces discussions particulières, que la société n'est point une arène où des adversaires viennent combattre pour l'intérêt de leur réputation, et que si Hébert a volé, ce délit importe peu aux Jacobins! Hébert furieux s'écrie : « Je n'ai rien à me reprocher!... » Alors, Robespierre le jeune se tournant vers lui, lui répond d'une voix énergique : « Les troubles des départemens sont ton ouvrage, c'est toi qui les a causés en attaquant la liberté des cultes. » Hébert retombe atterré sur son banc.

Maximilien Robespierre élève alors la voix ; son discours, rempli d'éloges pour Collot, contenait une leçon indirecte mais terrible pour Hébert : « On a mauvaise grâce à se plaindre de la calomnie quand on a calomnié soi-même. On ne doit pas se plaindre des injustices quand on a jugé les autres avec légèreté, précipitation et fureur. Que chacun examine sa conscience et s'applique ces réflexions. J'aurais voulu prévenir ces funestes discussions, mais on a voulu du scandale. Maintenant, ce qui nous importe dans toutes ces querelles personnelles, ce n'est pas de savoir si des deux côtés on a montré de la passion et de l'injustice, mais si les accusations dirigées par Philippeaux contre les hommes chargés de la plus importante de nos guerres,

sont fondées ; voilà ce qu'il faut éclaircir, non dans l'intérêt des individus, mais de la république ! » C'était rejeter tout le poids de la discussion sur Philippeaux. Lui seul était en cause avec les généraux de l'ouest et le comité de salut public. Appelés par Philippeaux, des témoins soutinrent ses assertions sur la cause des malheurs de nos armes dans l'ouest ; ses adversaires lui opposaient d'autres témoins qui l'accusaient d'ignorance, de passion et d'injustice. Les questions finirent par se compliquer à un tel point, que Danton et Robespierre déclarèrent ne plus rien y comprendre.

Les explications ayant été renvoyées au lendemain, un membre de la société ramena la discussion sur Camille ; on lui demanda comment il connaissait Philippeaux et sur quel fondement il appuyait sa confiance en lui. Camille, qui s'était pris tout d'un coup d'un fol enthousiasme pour le dénonciateur de Ronsin et l'ennemi des hébertistes, déclara que, jusqu'à la séance de la veille, il avait cru de bonne foi à la vérité des faits que son collègue avançait ; mais il avoua avec candeur que, détrompé par les débats de la société, il rétractait tous les éloges qu'il avait adressés à Philippeaux. Robespierre, qui de nouveau prit la parole, justifia Camille, le plaignit du choix de ses liaisons, du mauvais emploi qu'il avait fait de son talent ; enfin, il engageait la société, pour toute mesure contre le pamphlétaire, à brûler ses numéros !

Certainement, au milieu d'une assemblée imbue des plus fortes préventions, et disposée à prononcer un bill d'ostracisme contre des hommes qu'elle regardait comme infidèles à leur serment, le discours de Robespierre était consciencieux, bienveillant et modéré. Camille ne le comprit malheureusement pas : « Brûler n'est pas répondre, s'écria-t-il. — Eh bien ! qu'on ne brûle pas, mais qu'on réponde, reprit Maximilien avec colère ; qu'on lise sur le champ les numéros de Camille, et, puisqu'il le veut,

qu'il soit couvert d'ignominie ! que la société ne retienne pas son indignation !... Desmoulins est l'organe d'une faction scélérate qui a emprunté sa plume pour distiller son poison avec plus d'audace et de sûreté. » Alors on commence à lire les numéros du *Vieux Cordelier*, puis on interroge Fabre pour savoir quelle part il a eue dans la rédaction du libelle. Il répond qu'il n'y a pas mis une virgule, et que, relativement à Philippeaux et Bourdon de l'Oise, il peut assurer ne pas connaître ces deux députés.

Alors, avec une habileté qui n'était plus du ménagement pour Camille, mais une inspiration de la raison, Maximilien propose de laisser là cette discussion, et de passer à un autre sujet plus grave et plus digne de la société, au devoir de dévoiler à tous les peuples, et surtout au peuple anglais, les vices et les crimes du plus machiavélisme des gouvernemens, le gouvernement anglais qui ne cesse de chercher à détruire la France et de calomnier la liberté. On l'interrompt pour demander l'expulsion de Philippeaux, de Bourdon de l'Oise, de Fabre d'Eglantine et de Camille. Et comme on pressent son opinion, une voix accuse Robespierre de s'arroger une espèce de dictature. « Ma dictature, répondit-il, est celle de Marat et de Lepelletier; elle consiste à être exposée tous les jours aux poignards des tyrans. Mais je suis las des inutiles et funestes disputes qui s'élèvent chaque jour dans le sein de la société des Jacobins. » L'orateur, poursuivant le cours de ses idées, obtient une décision qui porte, que mettant de côté toutes les disputes individuelles, on s'occupera de discuter, sans interruption, les vices du gouvernement anglais.

Nul doute que la frénésie dénonciatrice d'Hébert, les violences de Vincent, l'exagération du club des Cordeliers ne fussent aussi dangereuses que déplorables; nul doute que *le Vieux Cordelier*, écrit avec toute la véhémence d'un séide de la réaction post-thermidorienne,

les voies extrêmes, les ultra-démagogues avaient rêvé une nouvelle organisation politique, une nouvelle distribution des pouvoirs dont voici un apercu : les réformateurs voulaient un régime militaire avec des tribunaux jugeant militairement. Gouverner, selon leur système, se réduisait à frapper les ennemis du dedans et à battre les ennemis du dehors; ils choisissaient pour *grand juge Pache*; *le généralissime* n'était pas désigné, mais chacun le nommait. Auprès du tribunal de leur création, ils devaient aussi établir *un grand accusateur* sous le nom de *censeur*; le bruit courait, parmi quelques uns seulement, que Chaumette serait revêtu de cette haute dignité.

Ces hommes, par eux-mêmes et par leurs principes où l'on entrevoyait des idées de lois agraires, n'étaient pas fort redoutables; mais, malheureusement, ils s'appuyaient sur les misères présentes, suites inévitables de la grande et violente secousse qui avait tout bouleversé, sur les fautes même des modérés qui, ne comprenant pas que, pour le moment, le salut du pays reposait tout entier dans les comités, les harcelaient de libelles et de pamphlets. Camille continuait son dangereux apostolat. Après s'être servi de Tacite contre la terreur et contre les ultra-révolutionnaires, il demanda de nouvelles armes à la Grèce. « Si aujourd'hui, disait-il, on traduisait quelques unes des pièces jouées 430 ans avant Jésus-Christ, sous l'archonte Sthénocles, Hébert soutiendrait aux Cordeliers que la pièce ne peut être que d'hier, de l'invention de Fabre d'Eglantine, contre lui et Ronsin, et que c'est le traducteur qui est la cause de la disette! »

Pourtant, plus il avançait, plus la pensée de l'insurrecteur du peuple, au 14 juillet, prenait de sombres couleurs. Sa figure souriait toujours, mais c'était du sourire pâle et décoloré d'un être faible qui prévoit un affreux avenir. « Les hommes, s'écriait-il, ne sont pas changés! la

liberté de parler n'a pas été plus impunie dans les républiques anciennes que dans les modernes ; Socrate, accusé d'avoir mal parlé des dieux, but la ciguë; Cicéron, pour avoir attaqué Antoine, fut livré aux proscriptions. »

Camille faisait bien d'aller puiser dans la Grèce de spirituelles comparaisons, d'ingénieux rapprochemens ; mais, hélas! ce qu'il ne disait pas, du moins publiquement, c'est que lui-même avait pris, dans des sociétés suspectes d'aristocratie, les goûts et les désirs d'un Athénien de Paris. En effet, séduit par les paroles et les exemples de Danton, qui voulait des compensations de fortune pour les patriotes, après tant de sacrifices, Camille avouait avec naïveté le vœu de jouir enfin, dans un doux repos, des avantages et des plaisirs que la société d'autrefois assurait aux personnes de la classe choisie. Nous avons vu, sous Napoléon, des hommes qui, depuis vingt ans, n'avaient cessé d'affronter la mort au premier rang, nous les avons vus, fatigués de travaux, rassasiés de gloire, témoigner aussi l'ardent désir de goûter enfin les délices de la vie : ces hommes étaient des héros, cependant, par une fatale conséquence de cette seule disposition, ils ont laissé tomber l'empire?

Camille Desmoulins n'était pas, d'ailleurs, du nombre des hommes qui pussent supporter la révolution tout entière ; elle pouvait convenir à son exaltation momentanée, le transporter pendant un certain temps au-dessus de lui-même, mais elle ne devait pas tarder à offenser la douceur de son caractère et à effrayer son imagination, d'autant plus susceptible de se laisser abattre qu'elle n'avait pas prévu les conséquences du mouvement de la révolution accéléré par des chocs si violens et si répétés. Frapper fort, frapper vite, puis s'arrêter et pardonner, oublier, voilà Camille qui appartenait, sous ce rapport, à l'école de Danton.

Dans la situation des esprits et dans la position de la ré-

publique, les comités ne pouvaient pas adopter les conseils d'indulgence donnés par Camille; car si les masses que les partis et les événemens avaient si profondément colérées, se fussent aperçues qu'on fléchissait, elles se seraient jetées du côté d'Hébert et auraient causé les plus grands malheurs. Le comité de salut public, sous peine de trahison envers la patrie, ne devait pas courir cette chance. Tout lui ordonnait de retenir la confiance publique et l'autorité, afin d'achever ce qu'il avait commencé, c'est-à-dire l'affranchissement de notre territoire, la liberté du peuple et l'extinction de la guerre de la Vendée, que pouvait ranimer l'espérance de profiter des cruelles divisions du parti patriote, et de surpendre par quelque entreprise hardie le gouvernement occupé à se débattre contre les factions de la capitale.

CHAPITRE XLVI.

Mort de Bonchamps. — Reprise de Marchiennes, Bitche. — Jonction de l'armée du Rhin avec celle de la Moselle. — Landau sauvé. — Siége de Granville. — Bataille d'Antrain. — Angers, La Flèche, Le Mans. — Déroute de Savenay. — Fin de la campagne.

Après le terrible combat qui avait vu tomber Bonchamps et d'Elbée, tous deux blessés mortellement, les Vendéens s'étaient retirés en désordre sur Saint-Florent. Qu'on se représente quatre-vingt mille individus de tout âge, de tout sexe, de toute condition, resserrés dans l'étroit espace d'une petite ville; qu'on écoute les cris de désespoir et d'effroi des femmes, des vieillards, des enfans, des mourans, des blessés, leurs ardentes prières à la Divinité, prières proférées au milieu du sang et des larmes, et l'on aura une juste horreur pour le crime de ceux qui, abusant de leur influence, précipitent des êtres crédules et simples dans la guerre civile.

Les chefs vendéens, après une longue délibération, se déterminèrent à effectuer le passage de la Loire; dans ce dessein, ils avaient même envoyé quelques compagnies s'emparer de Varades, situé sur la rive droite, mais une scène horrible se préparait : cinq mille soldats républicains,

faits prisonniers dans d'autres rencontres, se trouvaient renfermés dans l'église de Saint-Florent; un immense attroupement se forme et demande les prisonniers pour les massacrer. Cesbron d'Argogne, vieux chevalier de Saint-Louis, échauffe encore ces furieux au lieu de les retenir. Ils vont frapper, quand la vertueue épouse de Bonchamps paraît sur la place et fait à Cesbron de si vifs reproches qu'il se retire honteux de ses emportemens. Cependant les cris de mort continuent; le conseil des Vendéens, soit entraîné par le mouvement général, soit poussé par la vengeance, donne l'ordre de fusiller les prisonniers. Lescure, presque au lit de mort, s'écrie : « Voilà un acte infâme! » Bonchamps, qui était dans une situation encore plus désespérée, use de l'autorité suprême pour la dernière fois, et publie un ordre du jour qui défend d'attenter à la vie des prisonniers. Il était temps, car déjà les pièces d'artillerie, tournées contre l'église, allaient commencer un horrible carnage. Les ordres de Bonchamps épargnèrent un grand crime. Tranquille désormais, il rendit le dernier soupir dans le bateau qui devait le transporter au-delà de la Loire. Honneur éternel à la femme de Bonchamps et à ce héros de l'humanité! Il faut baisser les yeux en avouant que le même jour où le Vendéen méritait l'éternelle reconnaissance des républicains, Lechelle victorieux, mais trop fidèle aux ordres de la Convention, faisait immoler les soldats royalistes que nous avions pris dans la dernière affaire.

Si l'armée républicaine, au lieu de s'arrêter sans nécessité après la victoire, eût paru devant l'ennemi, au moment du passage la Loire, sur les hauteurs de Saint-Florent, c'en était fait du parti royaliste dans ces contrées. Cette inconcevable faute, la surprise nocturne de Varades et l'occupation d'Ancenis, permirent aux Vendéens de transporter le théâtre de la guerre en Bretagne, et d'obtenir des succès inattendus. La garnison d'Ingrande, ainsi que celle

de Château-Gonthier, éprouvèrent une défaite ; quelques gardes nationaux, réunis à un bataillon de volontaires qui voulurent défendre Laval, furent dispersés par La Rochejacquelin, nouvellement élu généralissime de l'armée royaliste. A la prise de Laval, La Rochejacquelein, oubliant le grand exemple de Bonchamps, ne sut ou ne voulut pas contenir la fureur de ses troupes, qui commirent d'affreuses cruautés sur les patriotes. Pendant cette marche des Vendéens, on concevrait difficilement les lenteurs de l'armée républicaine, si elles ne s'expliquaient en partie par l'incapacité du général Lechelle. Beaupuy et Westermann atteignirent enfin Château-Gontier le 24 oct. (3 brum.).

Le 25, eut lieu un premier choc dont l'issue fut encore favorable aux troupes vendéennes; les républicains, qui attendaient, pour une lutte sérieuse, l'arrivée du gros de la division mayençaise, se replièrent derrière l'Ouette. Le général Lechelle, après avoir rejoint ses généraux, résolut d'attaquer. Le lendemain, au même instant, dans le camp opposé, Henri La Rochejacquelein prenait la même résolution. Enfin, les deux armées se rencontrèrent au bourg d'Entramès, à peu près à moitié chemin de Château-Gontier et Laval. Les généraux Westermann et Danican s'empressèrent de s'emparer des hauteurs qui dominent le champ de bataille; l'orgueil de Lechelle s'indignant de voir ses lieutenans exécuter un mouvement qu'il n'avait pas prescrit, il ordonna d'abandonner les importantes positions dont on était maître. Cette manœuvre, si imprudente et si coupable, perdit notre armée ; elle se replia en désordre sur Château-Gontier, où s'était portée, par un chemin détourné, la division de Stofflet, qui nous fit éprouver un nouveau revers. Beaupuy rallia autour de lui les Mayençais, et quoique gravement blessé, il repoussa rudement les Vendéens et ouvrit un passage à l'armée en retraite. La perte des républicains fut immense en hommes, bagages et artillerie. Les Vendéens perdirent aussi beaucoup

de monde ; leur chef Royrand fut mortellement blessé. Les troupes vaincues se retirèrent sur Angers. La bataille d'Entrames, perdue par la faute de Lechelle, fit le plus grand honneur au jeune La Rochejacquelin, et les Vendéens purent croire encore une fois que Dieu et la victoire étaient pour eux. Ils furent rejoints par sept mille Bretons accourus pour combattre à leurs côtés. Ainsi renforcée, l'armée vendéenne se dirigea sur Fougères, enleva la garnison de cette ville et celle d'Ernée ; les royalistes restèrent plusieurs jours à Fougères.

Le même jour où une défaite si funeste humiliait en Véndée les armes de la république, naguère triomphantes, nos légions, aux ordres de Jourdan, prenaient Menin et Marchiennes sur la frontière du Nord. Ce général, qui, après la victoire de Watignies, ne s'était pas cru assez fort pour traverser la Sambre, avait ordonné de tenter une forte diversion en Flandre, dans le but de se dégager lui-même.

Un corps nombreux, composé des brigades Daendels, Macdonald, Dumonceaux, mises sous les ordres de Souham, se réunit à Philippeville. Cette petite armée attaqua à la fois toute la ligne des postes ennemis, depuis Arleux jusqu'à Bailleul. Les Hanovriens, qui défendaient Menin, furent écrasés ; cinq cents mirent bas les armes devant la furie française qui emporta tous les alentours de la place. La garnison, effrayée, se rendit aux premiers coups de canon et nous livra un immense et précieux dépôt. Le conventionnel Isoré estima les munitions prises à la valeur de dix millions ; les Autrichiens qui défendaient Marchiennes eurent le même sort que les Hanovriens ; cette place, autre dépôt de l'armée ennemie, nous ouvrit ses portes.

Le duc d'York arrivant au secours des troupes engagées contre Souham, revint de Maubeuge à Tournay : le prince de Cobourg marcha, le 24, à Solesme avec vingt mille hommes ; les Français attaquèrent Sommaing et Orchies,

et furent repoussés après un combat aussi long qu'opiniâtre. De son côté, le duc d'York, parvenu à Tournay, repoussa les Français de Turcoing, de Lannoy, et les Autrichiens rentrèrent à Cisoing; les Hanovriens à Menin; Kray et Otta ressaisirent Orchies. Le général républicain Ransonnet se trouvait encore avec sa division à Marchiennes et aux environs; le général Kray l'attaqua tandis que le général Otto lui coupait sa ligne de retraite sur Hornage. Par une fatalité malheureusement trop fréquente dans les armées françaises, les vedettes de nos troupes étaient si peu sur leurs gardes, que l'ennemi pénétra pêle-mêle avec nous dans Marchiennes. Là, s'engage une lutte terrible. Les républicains, quoique surpris, se serrent les uns contre les autres et opposent une résistance héroïque à un ennemi supérieur en nombre et servi par la fortune. Quelques uns parviennent à se faire jour; d'autres se renferment dans le couvent, et s'y défendent avec le courage du désespoir; mais l'artillerie autrichienne ouvre l'édifice, des pans de murs s'écroulent; alors, enveloppés de toutes parts et n'ayant plus aucun espoir de salut, les républicains posent les armes. Ce funeste engagement nous coûta trois mille soldats, parmi lesquels dix-huit cents prisonniers. Le général Ransonnet se trouvait accidentellement à Douay pendant que l'on écrasait ses troupes à Marchiennes; son absence contribua, sans aucun doute, aux malheurs de nos armes.

Ce n'était pas seulement sur le continent que la France avait à lutter contre ses ennemis. L'Angleterre, constamment appliquée au projet de ruiner notre marine pour s'emparer de nos colonies, les menaçait d'une invasion et contribuait à leur faire le fatal présent de la guerre civile qui dévorait quelques unes d'entre elles. Nous ferons passer sous les yeux du lecteur le tableau des malheurs de notre pavillon sur l'Océan et des désastres de nos colonies,

quand une grande action rappellera notre attention sur les mers.

Nous avons dit la prise des lignes de Weissembourg et la position fâcheuse où se trouvaient nos armées sur ce point. Mais bientôt une nouvelle effrayante parvint au comité. Strasbourg, cette clef de l'Alsace, du Rhin et de la France, avait failli être livée aux alliés. Au moment même de l'arrivée de cette nouvelle, Lebas et Saint-Just partirent pour la ville menacée par l'ennemi et par la trahison; en même temps le comité ordonna à une forte division des Ardennes de se rendre à marches forcées à Sarre-Louis. Le duc de Brunswick, qui ne connaissait pas l'esprit d'audace, la résolution et la capacité des nouveaux généraux auxquels il allait avoir à faire, avait pris ses cantonnemens dans les campagnes voisines de Kayserlautern; toutefois, avant de se reposer entièrement des fatigues de la campagne, il voulut enlever le poste important de Bitche. Le 16 novembre, l'attaque, confiée au colonel Wartensleben, échoua d'une manière complète au moment où les ennemis de la place touchaient au dernier escalier du fort. Les Prussiens perdirent vingt-quatre officiers et cinq cent quarante hommes sur les seize cents hommes d'élite choisis pour ce coup de main. Un émigré, ancien ingénieur de la place, qui conduisait les assaillans, fut arrêté au milieu de son crime et fusillé. A l'instant même où quelques soldats faisaient échouer la tentative hardie de l'assaut de Bitche, Hoche, renforcé de huit bataillons des Ardennes, débouchait de la Sarre avec trente-cinq mille hommes, tandis que le reste des renforts venus des Ardennes se portait sur Saverne pour faciliter les mouvemens offensifs de Pichegru. Hoche dirigea sa colonne du centre sur Erzweiler et menaça Sellbach; d'accord avec ce mouvement, la division Taponier cherchait à attaquer l'ennemi par le Wolsfersheim. Kalkreuth, apprenant les résolutions de son audacieux ad-

versaire, changea brusquement de front et repoussa victorieusement les Français sur la montagne Wolfersheim et dans les bois de Hilscheid. Malgré ce succès les ennemis continuèrent, en se concentrant, un mouvement rétrograde. Kalkreuth vint s'établir à Kayserbesg, plaçant ses troupes dans un angle saillant tracé par les rives de la Lauter. L'armée saxo-prussienne avait ses communications établies avec le corps du prince Hohenlohe, posté au-dessus de Pirmasens.

Le 28 novembre, Hoche attaqua Kalkreuth et fut repoussé; le 29, même effort de notre part, même défaite; nous ne fûmes pas plus heureux le 30.

Dans ces trois attaques infructueuses, Hoche avait commis des fautes graves; il pouvait craindre la colère du Comité, qui punissait des défaites comme des trahisons. Mais Carnot avait deviné tout ce que Hoche promettait de gloire à la république, et jugeant que ce jeune et brillant militaire, retenu par un excès de défiance de ses forces, n'osait pas s'abandonner aux grandes conceptions de son beau génie militaire, lui fit écrire par le Comité que la patrie avait toute confiance en lui, et qu'elle savait ne pas juger toujours les hommes sur les résultats. Cette lettre, en inspirant à Hoche une vive reconnaissance, rétablit sa confiance et lui donna le calme nécessaire pour chercher les moyens de prendre une revanche éclatante.

Renonçant à chasser les Prussiens de la position formidable qu'ils occupaient à Kayserlautern, il prit soudainement la sage résolution de se porter sur les Vosges, pour se réunir à l'armée du Rhin et frapper des coups plus certains. De nombreux combats eurent lieu dans les vallées des Vosges; partout nos jeunes soldats, pleins d'ardeur et de constance, triomphèrent. Enfin, Hoche déboucha des Vosges le 22 décembre, avec trois divisions de l'armée de la Moselle, écrasa le corps du général Hotze, à Freschweild et à Werdt, lui enleva vingt pièces de canon et

Sur ces entrefaites, la société, ainsi que la section de Marat, fidèle aux principes de son patron, se présentent à la Commune pour lui faire part de leurs arrêtés. Chaumette ne s'explique pas; Pache, tant de fois compromis par les exagérés, évite d'assister à la séance, trompant ainsi dans leur attente les meneurs de cette affaire qui avaient compté rallier à leur cause l'autorité municipale de la grande cité. Ce fut un bonheur pour le comité de salut public, affaibli en ce moment (16 ventose) par la dispersion de ses membres. Jean-Bon-Saint-André et Billaud ne se trouvaient pas à Paris; Couthon, dont le corps était si débile, était sur son lit ainsi que Robespierre. Il ne restait donc pour faire tête à l'orage que Saint-Just et Collot d'Herbois. Mais l'un de ces hommes joignait à un caractère vigoureux, à une tête froide, une constance qui semblait croître avec le péril; l'autre, entraînant et impétueux à la tribune, avait aussi un grand avantage, c'est que toute sa vie politique avait été consacrée aux triomphes des théories politiques les plus exaltées.

Dans une position si difficile pour le comité, il fallait agir, frapper vite, et sans laisser à une foule d'hommes faibles qui se rallient toujours à la force, le temps de se détacher de la Convention et de son comité; il fallait obtenir deux triomphes, le premier à la Convention, celui-là paraissait facile et certain; le second, aussi important, mais plus douteux, aux Jacobins et aux Cordeliers. Que la Convention attaquée lançât des décrets contre les factieux, on n'en pouvait douter; mais l'appui prêté au comité, par les représentans du peuple, lui devenait inutile, ou dangereux, sans le secours des Jacobins et la faveur de l'opinion qui, à cette époque, donnait au gouvernement les moyens de se faire obéir.

La Convention attendait de nouveau, avec anxiété, les menaces d'un autre 31 mai, lorsque les deux membres présens et valides du comité de salut public se présentèrent

pour demander que l'on chargeât Fouquier-Thinville de faire arrêter les colporteurs d'écrits séditieux, les orateurs factieux des clubs, et tous les hommes qui tendaient par leurs actes, leurs écrits, ou leurs paroles, à ébranler la traquillité publique. Cette proposition fut décrétée; la Convention ordonna en outre, à Fouquier, de présenter son rapport dans l'espace de trois jours.

Après ce premier succès, les deux membres du redoutable comité s'empressèrent de recourir aux Jacobins, que Robespierre avait si fortement rattachés au gouvernement. Avec une adresse fort remarquable, et hors de ses habitudes oratoires, Collot, sans se laisser emporter par la colère dont il était rempli, traça le tableau de la conduite du comité, des efforts qu'il avait faits, des victoires remportées, de celles que la sollicitude du gouvernement préparait avec ardeur! « Vaine espérance! dit-il, Billaud et Jean-Bon sont absens; nos amis Couthon et Robespierre sont malades; nous restons donc en petit nombre pour combattre les ennemis du bien public; il faut que vous nous souteniez ou que nous nous retirions! » Mille voix l'interrompent: « Non! non! ne nous quittez pas! ne vous retirez pas, nous vous soutiendrons! »

Attaquant alors les gens qui rêvent de nouveaux troubles: « Anathème! s'écrie-t-il, à ceux qui veulent une insurrection! Oui! anathème, » répètent les Jacobins. Encouragés par cet assentiment, Collot exalte au plus haut degré le patriotisme de la société, sur laquelle repose tant d'espérances, et finit par ces mots décisifs qui rallient un parti: « Le comité de salut public ne cédera pas aux intrigans, il prend des mesures fortes et rigoureuses, et, dût-il périr, il ne reculera pas devant une tâche aussi glorieuse! »

A Collot succéda Momoro, ami dévoué de Ronsin et l'un des meneurs de la cabale ultra-révolutionnaire. Il ne craignit pas d'avouer que la table de la déclaration avait

réunirent les officiers et crurent devoir les complimenter sur l'héroïque conduite qu'ils avaient montrée : « Vous êtes une garnison bien étonnante, leur dit un des députés. Etonnante, non pas, répondit une voix ; — eh! citoyens, il n'y a rien d'étonnant à faire son devoir et à mourir pour la république ! » Que pouvait faire les soldats de Brunswick et de Wurmser contre de pareils hommes, rendus encore plus redoutables par l'ivresse du succès. Aussi les Français entrèrent-ils le 29 décembre (9 nivose) à Spire, abandonné par les alliés. Nous y trouvâmes d'immenses magasins que la prévoyance de Hoche fit transporter à Landau.

Nous avons dit, avant de raconter les faits d'armes de l'armée de Rhin et Moselle, la nouvelle attitude qu'une victoire avait donnée à l'insurrection vendéenne que nous aurions dû écraser après sa grande défaite. Des émissaires de Londres étaient venus dans le camp des royalistes, et leur avaient promis l'appui de l'Angleterre. Cette puissance n'attendait, disaient-ils, pour leur fournir des armes et des munitions, que l'instant où elle les verrait maîtres d'un port où un débarquement pût s'opérer sans péril. Exaltés par cette espérance, les royalistes suspendirent à tort leur marche en Bretagne, et se replièrent sur Granville, qu'ils résolurent d'emporter. Cette place se trouvait défendue par quatre mille hommes environ. Le 14 novembre (24 brumaire) La Rochejacquelein et Stofflet sommèrent la garnison. Aussitôt le refus de se rendre, l'attaque commença du côté des Vendéens avec vigueur ; peut-être, malgré l'héroïque résistance des troupes et des habitans, échauffés par l'exemple du conventionnel Le Carpentier, seraient-ils entrés dans Granville, mais un déserteur républicain poussa dans leurs rangs le fatal cri de trahison ; les royalistes hésitèrent, le feu des assiégés redoubla d'activité ; enfin, la place fut sauvée, malgré une seconde attaque tentée avec audace. Découragés par ce revers, et d'autant

plus furieux qu'ils sentaient combien la possession d'un port leur aurait été utile, les Vendéens tournèrent en quelque sorte leurs armes contre leurs chefs. Les mots fuite, trahison, désertion, éclatèrent de tous côtés. Talmont, d'Autichamp, Beauvilliers, le curé Bernier, intimidés par ces cris, cherchaient les moyens de passer en Angleterre; l'autorité de La Rochejacquelein fut méconnue; Stofflet seul, conservant de l'ascendant sur les royalistes, les apaisa en leur proposant de se mettre à leur tête; il courut même après d'Autichamp et les autres fugitifs, et les fit ramener sous bonne escorte; voilà comment l'armée vendéenne, ralliée enfin, reprit courage pour aller attaquer à Pontorson le général Tribout qui, après avoir perdu près de neuf cents hommes tués sur la place, des canons, plusieurs drapeaux, se vit réduit à battre en retraite.

L'armée française, dont une partie seulement avait été engagée à la bataille d'Entrames, s'était hâtée de se mettre à la poursuite des Vendéens. Rossignol, à cet effet, ayant réuni les divisions Marceau, Kléber, Boucret, Chambertin et Muller, rencontra à Dol l'ennemi qui s'y était arrêté pour prendre quelques repos. Rossignol divisa ses troupes en trois colonnes, qui devaient déboucher sur l'armée vendéenne par les routes de Pontorson, d'Antrain et de Saint-Malo. L'attaque commença le 18 novembre (28 brumaire), à neuf heures du soir. Le fougueux et imprudent Westermann, qui semblait avoir conçu contre les Vendéens la haine sanguinaire et implacable que Clisson, le connétable, éprouvait autrefois pour les Anglais, faillit se faire écraser, et ne fut sauvé que par la valeur des divisions Marceau et Muller, qui vinrent le soutenir et le dégager. Le lendemain, après des chances très diverses et une lutte meurtrière, pendant laquelle La Rochejacquelien, désespéré d'avoir vu deux fois une terreur panique précipiter la fuite de ses troupes, ne trouvait plus d'autres

CHAPITRE XLVII.

Hébert. — Le comité de salut public. — Essai de négociation avec Vincent et Ronsin. — Hébert aux Cordeliers. — Collot-d'Herbois aux Jacobins et aux Cordeliers. — Rapport de Saint-Just. — Arrestation d'Hébert, Ronsin, Chaumette, Hérault. — Procès des ultra-révolutionnaires. — Arrestation des dantonistes. — Le Gendre. — Procès des dantonistes. — Laflotte. — Loi. — Mort de Danton.

PENDANT que la lutte avec la Vendée et l'Allemagne tournait à notre avantage et à notre gloire, non seulement les membres du comité de salut public se trouvaient menacés, mais encore la Convention elle-même. Les amis d'Hébert devenaient de plus en plus irréfléchis et turbulens. Bientôt parurent des pamphlets, des placards affichés dans les endroits où le peuple afflue, et surtout dans les halles. Ces imprimés séditieux portaient que les Brissotins étaient bien morts, mais que d'autres intrigans voulaient prendre leur place. La Convention tout entière, disaient les plus hardis de ces pamphlétaires, visait à se perpétuer au pouvoir pour arrêter la révolution et remplacer les idoles brisées. Puis, dans les groupes où se lisaient ces feuilles incendiaires, des voix s'élevaient pour proposer un nouveau massacre des prisons, comme un moyen de tirer la nation de l'engourdissement où quelques hommes intéressés l'avaient plon-

gée. L'imprudent Ronsin, trop hardi pour son salut, et pas assez pour la victoire, parcourait les prisons, se faisait présenter le livre des écrous, et séparait sur des listes les détenus en catégories.

On conçoit aisément quel dût être l'effet de cette conduite des ultra-révolutionnaires sur la Convention. Attaquée par eux, et encore pleine du souvenir de leur audace et de leur violence au 31 mai, elle ne vit de salut que dans son conseil de gouvernement. Le comité, à son tour, comprit sans peine que la reconnaissance des députés le rendrait tout puissant s'il parvenait à conjurer les nouveaux orages, dont la folie de quelques hommes menaçaient la république, au moment où elle avait plus besoin que jamais de l'union intime du peuple avec la représentation nationale. Déterminé à ne se laisser arrêter par aucun obstacle dans la direction et dans le développement des mesures générales dont il avait conçu le vaste ensemble, le comité était préparé à briser tous les obstacles, de quelque part qu'ils s'élevassent, mais avant d'en venir aux extrémités, il voulut essayer des moyens de conciliation. Il manda dans son sein Hébert, Ronsin et Vincent, et les somma de développer leur plan de réforme, de dire leur but et ce qu'ils croyaient manquer au régime des lois révolutionnaires. Le gouvernement qui a réuni dans un seul faisceau toutes les forces de la république et porté des coups certains à la coalition armée contre nous, a-t-il perdu l'audace nécessaire à sa mission? demande-t-on des exemples contre les ennemis de la liberté? ils sont partout soumis à une sévérité qui les fait tressaillir d'effroi. La révolution, au lieu de dévier, ne marche-t-elle pas à son but avec ordre et vigueur? Que voulez-vous, en soulevant de nouvelles agitations intérieures, contre qui prétendez-vous lancer de nouveau le peuple? où voulez-vous mener la France et la liberté? »
Ceux qui adressaient ces questions aux agitateurs des Cor-

deliers étaient, comme eux, des hommes du 31 mai, des hommes qui méritaient chaque jour de la patrie par les plus importans services, des hommes appelés au pouvoir par le vœu des patriotes, et dont quelques-uns, tels que Billaud-Varennes et Collot d'Herbois, avaient été aussi loin qu'on pût aller dans les voies révolutionnaires? Rien de plus difficile que de justifier une attaque contre le comité; aussi, Vincent, malgré son insolence habituelle, Hébert, malgré l'exaltation de sa tête, Ronsin, malgré sa fermeté, restèrent-ils sans réponse, ou ne balbutièrent que de vaines explications. Mais le comité, après les avoir réduits au silence, ne voulait pas les renvoyer ulcérés au fond du cœur; il tenta, au contraire, de les ramener en leur donnant des preuves d'une haute confiance, à la seule condition de ne plus travailler, par de cruelles et funestes divisions, à la perte du gouvernement. On offrit à Vincent, entre autres, la place de commissaire ordonnateur en chef près l'armée du Nord. Si les conjurés n'acceptèrent pas, ils parurent convaincus de la nécessité de l'union, et promirent de pacifier.

Cette entrevue eut lieu dans les premiers jours de ventose (février); mais les conjurés n'étaient rien moins que convertis. Bien loin de chercher à rétablir le calme dans la cité, ils y soufflent de nouveau l'incendie. Une section, celle de Marat, que semble présider encore cet artisan d'insurrections, se prononce en faveur des opinions des agitateurs. Les Cordeliers arrêtent que la société aura un journal particulier à elle, qui sera intitulé *l'Ami du peuple*, et rédigé dans les principes du martyr de la liberté. Le lendemain, sous prétexte du retard de la mise en activité de la constitution de 1793, la société déclare la patrie en danger, et prend un arrêté portant qu'un crêpe sera mis sur la déclaration des droits de l'homme, qui restera cachée jusqu'à ce que le peuple ait reconquis ses droits sacrés. Dans cette même séance, tous les orateurs sem-

blaient avoir pris à tâche de se surpasser les uns les autres par les déclarations les plus délirantes. Vincent accuse Lhuillier, Dufourny, et plusieurs autres membres de la société des Jacobins, de vouloir établir le modérantisme destructeur de la liberté. Il entrevit une conspiration profondément ourdie et plus à craindre que celle de Brissot, si l'on ne déploie pas, dit-il, toute la terreur que la guillotine inspire aux ennemis du peuple. Carrier applaudit au projet d'un journal maratiste, mais il trouve cette digue bien faible contre ceux qui veulent tuer la république. « L'insurrection, dit-il, une sainte insurrection, voilà ce que vous devez opposer aux scélérats. »

Hébert s'élance à la tribune et renchérit sur tout ce qu'on vient de dire. « Pourquoi, s'écrie-t-il, le capucin Chabot, payé par Pitt et Cobourg, Fabre d'Églantine, ce scélérat profond, n'ont-ils pas encore reçu le châtiment de leurs forfaits? C'est que M. Amar, le grand faiseur, M. Amar, le trésorier du roi de France et de Navarre, veut sauver les soixante-un coupables. Il est temps que le peuple de Paris apprenne aux fripons, aux voleurs, que leur règne ne durera pas long-temps; je vous les nommerai. Depuis deux mois, je me retiens, mais mon cœur ne peut plus y tenir. — Parle, père Duchêne, s'écrie Boulanger, et ne crains rien; nous serons nous autres les pères Duchênes qui frappent. » A ce propos, Vincent et Momoro lui reprochent sa timidité depuis deux mois. Hébert reprend la parole : il fait une peinture à la fois amère et ridicule des ministres, et parle de Westermann comme d'un homme couvert de crimes. On ne peut, ajoute-t-il, douter de l'existence d'une faction qui veut absolument anéantir les droits du peuple. Quels sont les moyens de lui résister! je vais vous le dire : l'insurrection! oui, l'insurrection! et les Cordeliers ne seront pas les derniers à donner le signal qui doit frapper à mort les oppresseurs. . . . .

ressources que de se faire tuer, la ténacité bretonne et le fanatisme vendéen triomphèrent du courage des républicains; l'ennemi s'empara même d'Antrain et d'une partie de l'artillerie et des bagages de Rossignol. Après cette victoire, l'armée royaliste se dirigea sur Angers, malgré les conseils du prince Talmont, qui voulait qu'on achevât le soulèvement de la Bretagne, où l'on devait trouver d'excellens soldats. Sa voix ne fut pas entendue; on continua de marcher en avant, de sorte que les Vendéens parurent devant Angers le 3 décembre (13 frimaire).

Les royalistes s'emparèrent des faubourgs; mais l'artillerie républicaine, le courage de nos soldats, le sang-froid des généraux, le dévouement des Angevins rebutèrent les Vendéens dont les canons avaient inutilement ouvert une brèche assez large. La Rochejacquelein et les autres chefs avaient déployé le plus grand courage, et n'étaient aucunement abattus par le manque de succès dans cette affaire, mais les cris de leurs soldats qui refusaient d'affronter les périls d'un assaut et craignaient d'être assaillis sur leurs derrières, amenèrent une retraite après une attaque qui avait durée trente heures. Boispréau, un des chefs royalistes, fut tué, et Désessarts dangereusement blessé. Le brave général républicain Beaupuy, que ses blessures retenaient à Angers, s'étant fait transporter sur les remparts pour encourager les assiégés par sa présence, fut atteint de nouveau. La république dut en partie le salut d'Angers à l'élan patriotique qu'inspirèrent aux soldats républicains le langage et la conduite énergiques du député René Levasseur. Peu après cet événement, le général Haxo parvint à reprendre l'île Bouin sur Charette, qui perdit dans cette affaire son artillerie et environ neuf cents hommes. Toutefois le royaliste s'échappa, grâce au secours de quelques habitans.

Le lendemain d'un revers si fâcheux pour leur cause,

les Vendéens que nous avons laissés effectuant leur retraite après l'inutile attaque d'Angers, les Vendéens, pressés sur un de leurs flancs par Vestermann, ayant en face d'eux la Flèche occupée par quatre mille républicains, et couverte par le Loir, étaient dans la plus cruelle position. Tout à coup, La Rochejacquelein saisi d'une heureuse idée, remonte avec quinze cents hommes le cours du Loir, trouve un gué, le passe, et revient attaquer la Flèche qu'il emporte. Le pont est réparé, l'armée royaliste traverse la Loire et peut continuer son mouvement sans trop être inquiétée, grâce encore à la prévoyance du jeune chef royaliste qui fortifie le pont et résiste aux efforts des républicains.

En tenant à la Flèche, le seul but de La Rochejacquelein avait été de donner le temps à son armée de gagner du terrain. L'intrépide royaliste voulut encore frapper un coup de désespoir. Il s'élança rapidement sur le Mans, dont il se rendit maître malgré la courageuse résistance des troupes qui s'y trouvaient. L'étendard royal flottait sur la ville le 10 décembre (le 20 frimaire). Les républicains, pressés d'atteindre les royalistes, arrivent en présence du Mans. Les généraux Muller et Westermann débouchent les premiers par la route d'Angers et de Tours. La Rochejacquelein attaque d'abord ces deux colonnes avec quelque avantage.

En ce moment Marceau remplace le général Rossignol. Henri de La Rochejacquelein, qui lui est opposé, occupe avec son armée l'espace entre la route de Tours et celle de Châteaudun; pendant quelque temps les royalistes défendent les approches du Mans, mais bientôt, repoussés, ils se décident à s'enfermer dans la ville elle-même. Lassé de poursuivre une armée sans cesse renaissante, Marceau, que la mort doit arracher si jeune à l'amour de la gloire, a résolu d'en finir avec les Vendéens. Il fait investir le Mans par toutes ses divisions; enfin, Westermann, qui avait solli-

cité l'honneur de porter les premiers coups, commence l'attaque; et bientôt la ville, occupée par les deux partis aux prises, présente le plus affreux spectacle. On se bat dans toutes les rues. Il faut que la valeur républicaine enlève chaque maison devenue, par la bravoure de ceux qui la défendent, une espèce de citadelle. Mais les généraux Tilly, Muller, Kléber, Westermann, triomphent de tous les obstacles. La Rochejacquelein, leur digne adversaire, a deux chevaux tués sous lui, et déploie à la fois les talens d'un chef et le courage d'un soldat. Inutiles efforts! Accablés par une espèce de rage qui s'est emparé des soldats républicains, les Vendéens fuient de toutes parts; si quelques uns résistent, ils succombent bientôt sous les coups de l'artillerie de Carpentier, et sous les baïonnettes des chasseurs francs et des soldats de l'ancien régiment d'Armagnac.

Les royalistes, outre un grand nombre de chefs, perdirent dix mille hommes, et presque toute leur artillerie. Dans l'horrible fureur de la victoire, des vieillards, des femmes, des enfans, qui suivaient l'armée vendéenne furent immolés !... Le récit du sac de la ville du Mans et du désastre des royalistes faisait frémir dans la bouche du représentant Bourbotte, qui avait été acteur et témoin à cette sanglante affaire. Il arrachait surtout des larmes en racontant la mort d'une héroïque et belle femme attachée à la cause des Bourbons; malgré tout son ascendant, Bourbotte ne put la préserver du coup fatal qu'elle reçu avec une admirable sang-froid. C'est avec le poignard de cette noble victime que ce député se frappa lui-même pour ne point aller au supplice après les journées de prairial. Pleurons sur tant de malheurs; surtout détestons la guerre civile, et que notre belle patrie, exempte à l'avenir de ces combats impies, ne voie plus des flots de sang français versés par des mains françaises! Les débris de l'armée écrasée au Mans se hâtent de se réunir à Laval, d'où ils se dirigent

bientôt sur Craon, Pouancé, Saint-Mare et Ancenis. Là, on veut repasser la Loire, mille obstacles s'opposent à ce dessein, et le généralissime qui avait franchi le fleuve pour aller sur l'autre rive chercher des moyens d'embarcation, se trouve séparé de son armée par l'apparition soudaine d'une forte patrouille républicaine. Bientôt les troupes vendéennes voient arriver les coureurs de Westermann. Ils quittent Ancenis et parviennent, le 21 décembre (1er nivose), à Savenay, que Lyrot de la Patouillère fait aussitôt fortifier. Le lendemain Kléber et Westermann se présentent devant la ville, Marceau commandant l'attaque. Les royalistes quoiqu'en plus petit nombre que les troupes républicaines, soutiennent le choc avec énergie; mais leur résistance, digne d'un meilleur sort, succombe sous la force du nombre. Deux mille d'entre eux sont tués, douze cents déposent les armes, et le reste court chercher un refuge dans la forêt de Gavre, où ils se cachent individuellement. Marceau lance à leur poursuite une partie de son armée et rentre avec le reste à Nantes, où il est accueilli comme on accueillait à Rome les généraux qui avaient remporté une victoire sur les Gaulois.

Au Mans, l'insurrection royaliste avait reçu le coup mortel : elle expire à Savenay. Là, on peut le dire, se termine la grande lutte vendéenne. Elle avait perdu presque tous ses chefs, et l'héroïque généralissime qu'elle avait rencontré après la perte des Cathelineau, des d'Elbée, des Bonchamps, n'avait plus que quelques jours à vivre. Au reste quand même il eût été conservé, sa présence n'aurait pas relevé la cause vendéenne. Dans tous ces partis soulevés par de grandes passions, la guerre ou les révolutions voyent tout à coup surgir une race d'hommes généreux, intrépides, prodigues de leur vie, qui ont dans le cœur une source inépuisable de prodiges. Par un admirable instinct, et surtout avec un entier oubli de tout intérêt particulier, ils tirent du milieu d'eux, ils élèvent

au commandement, ils suivent avec un dévouement absolu des chefs qui se sont révélés à eux-mêmes et aux autres par des inspirations de génie. Pendant le cours de leur mission, car ils en ont une qu'ils se sont donnée, les soldats et les chefs, remplis du même enthousiasme, *grandissent* chaque jour en présence des obstacles. Mais à force de combats, cette race d'hommes d'élite vient à périr, et quand elle n'est plus, la terre qui les a produits ne leur trouve pas de long-temps des successeurs. Telle était la position de la cause royaliste dans l'ouest; elle n'avait plus à nous opposer de soldats pareils à ceux qui avaient tant de fois étonné l'armée républicaine; des défaites et des victoires les avaient dévorés; et le noble sang des Bonchamps, comme le sang plébéien des Cathelineau, *était* tari dans les veines de l'héroïque Vendée.

Après avoir raconté la diversion qui fut tentée sur *Menin* et Marchiennes, nous devons dire, pour terminer le récit des opérations de l'armée du Nord victorieuse à Watignies, que le comité lui avait ordonné de se porter sur Charleroi; mais bientôt le représentant Duquesnoy écrivit au comité que toute tentative de cette nature ne pourrait amener que des désastres, et obtint que l'armée rentrerait dans ses cantonnemens.

Ces événemens complètent le récit de la campagne de 1793, immortalisée par des prodiges. Menacée sur *tous* les points, attaquée par l'Europe entière, la république semblait devoir succomber. A quelles causes faut-il donc attribuer ses triomphes inouïs? A la grandeur du péril qui enflamma toute la France, au génie de la liberté qui enfante des héros, surtout à l'union intime des soldats avec le peuple. En effet, nos quatorze armées n'étaient qu'une immense avant-garde. Le peuple français et la révolution, voilà les deux pouvoirs qui ont vaincu l'Europe: on a trop méconnu cette vérité.

Ecoutons sur les moyens employés à cette époque par la

Convention pour obtenir la victoire un écrivain militaire qui fait souvent autorité (1) :

« Puisque dans les grands périls, dit-il, une nation généreuse doit tout sacrifier pour sauver son honneur et son indépendance, et que les peuples trouvent rarement la prospérité sous le joug de l'étranger, le rapport de Barrère et les décrets du 22 août seront, à part leur exagération, des monumens de gloire pour la république. Un gouvernement fort et vigoureux, ôtant de ces mesures les odieux moyens d'exécution dont elles furent accompagnées, trouvera le juste milieu entre les devoirs de l'homme public et ceux des citoyens; et, il faut le dire, ce fut en suivant les exemples du comité de salut public, mais sans imiter ses folies, que les peuples européens parvinrent de nos jours à renverser (2) le colosse qui menaçait de les écraser. »

Dans ce jugement, il y a deux parts à faire, l'une à la vérité qui sort toute vive des convictions de l'auteur, l'autre à l'esprit de modération et d'ordre d'un homme habitué à la discipline des camps qui se trouvait d'ailleurs dans des circonstances difficiles et n'osait peut-être avouer, comme le prince Henri de Prusse, ce qu'il comprenait aussi bien que ce prince habile, c'est-à-dire que la terreur elle-même et ses violences avaient aussi puissamment contribué au succès de la cause républicaine.

(1) Jomini.

(2) 1814.

CHAPITRE XLVII.

Hébert. — Le comité de salut public. — Essai de négociation avec Vincent et Ronsin. — Hébert aux Cordeliers. — Collot-d'Herbois aux Jacobins et aux Cordeliers. — Rapport de Saint-Just. — Arrestation d'Hébert, Ronsin, Chaumette, Hérault. — Procès des ultra-révolutionnaires. — Arrestation des dantonistes. — Le Gendre. — Procès des dantonistes. — Laflotte. — Loi. — Mort de Danton.

PENDANT que la lutte avec la Vendée et l'Allemagne tournait à notre avantage et à notre gloire, non seulement les membres du comité de salut public se trouvaient menacés, mais encore la Convention elle-même. Les amis d'Hébert devenaient de plus en plus irréfléchis et turbulens. Bientôt parurent des pamphlets, des placards affichés dans les endroits où le peuple afflue, et surtout dans les halles. Ces imprimés séditieux portaient que les Brissotins étaient bien morts, mais que d'autres intrigans voulaient prendre leur place. La Convention tout entière, disaient les plus hardis de ces pamphlétaires, visait à se perpétuer au pouvoir pour arrêter la révolution et remplacer les idoles brisées. Puis, dans les groupes où se lisaient ces feuilles incendiaires, des voix s'élevaient pour proposer un nouveau massacre des prisons, comme un moyen de tirer la nation de l'engourdissement où quelques hommes intéressés l'avaient plon-

gée. L'imprudent Ronsin, trop hardi pour son salut, et pas assez pour la victoire, parcourait les prisons, se faisait présenter le livre des écrous, et séparait sur des listes les détenus en catégories.

On conçoit aisément quel dût être l'effet de cette conduite des ultra-révolutionnaires sur la Convention. Attaquée par eux, et encore pleine du souvenir de leur audace et de leur violence au 31 mai, elle ne vit de salut que dans son conseil de gouvernement. Le comité, à son tour, comprit sans peine que la reconnaissance des députés le rendrait tout puissant s'il parvenait à conjurer les nouveaux orages, dont la folie de quelques hommes menaçaient la république, au moment où elle avait plus besoin que jamais de l'union intime du peuple avec la représentation nationale. Déterminé à ne se laisser arrêter par aucun obstacle dans la direction et dans le développement des mesures générales dont il avait conçu le vaste ensemble, le comité était préparé à briser tous les obstacles, de quelque part qu'ils s'élevassent, mais avant d'en venir aux extrémités, il voulut essayer des moyens de conciliation. Il manda dans son sein Hébert, Ronsin et Vincent, et les somma de développer leur plan de réforme, de dire leur but et ce qu'ils croyaient manquer au régime des lois révolutionnaires. Le gouvernement qui a réuni dans un seul faisceau toutes les forces de la république et porté des coups certains à la coalition armée contre nous, a-t-il perdu l'audace nécessaire à sa mission? demande-t-on des exemples contre les ennemis de la liberté? ils sont partout soumis à une sévérité qui les fait tressaillir d'effroi. La révolution, au lieu de dévier, ne marche-t-elle pas à son but avec ordre et vigueur? Que voulez-vous, en soulevant de nouvelles agitations intérieures, contre qui prétendez-vous lancer de nouveau le peuple? où voulez-vous mener la France et la liberté? » Ceux qui adressaient ces questions aux agitateurs des Cor-

deliers étaient, comme eux, des hommes du 31 mai, des hommes qui méritaient chaque jour de la patrie par les plus importans services, des hommes appelés au pouvoir par le vœu des patriotes, et dont quelques uns, tels que Billaud-Varennes et Collot d'Herbois, avaient été aussi loin qu'on pût aller dans les voies révolutionnaires? Rien de plus difficile que de justifier une attaque contre le comité; aussi, Vincent, malgré son insolence habituelle, Hébert, malgré l'exaltation de sa tête, Ronsin, malgré sa fermeté, restèrent-ils sans réponse, ou ne balbutièrent que de vaines explications. Mais le comité, après les avoir réduits au silence, ne voulait pas les renvoyer ulcérés au fond du cœur; il tenta, au contraire, de les ramener en leur donnant des preuves d'une haute confiance, à la seule condition de ne plus travailler, par de cruelles et funestes divisions, à la perte du gouvernement. On offrit à Vincent, entre autres, la place de commissaire ordonnateur en chef près l'armée du Nord. Si les conjurés n'acceptèrent pas, ils parurent convaincus de la nécessité de l'union, et promirent de pacifier.

Cette entrevue eut lieu dans les premiers jours de ventose (février); mais les conjurés n'étaient rien moins que convertis. Bien loin de chercher à rétablir le calme dans la cité, ils y soufflent de nouveau l'incendie. Une section, celle de Marat, que semble présider encore cet artisan d'insurrections, se prononce en faveur des opinions des agitateurs. Les Cordeliers arrêtent que la société aura un journal particulier à elle, qui sera intitulé *l'Ami du peuple*, et rédigé dans les principes du martyr de la liberté. Le lendemain, sous prétexte du retard de la mise en activité de la constitution de 1793, la société déclare la patrie en danger, et prend un arrêté portant qu'un crêpe sera mis sur la déclaration des droits de l'homme, qui restera cachée jusqu'à ce que le peuple ait reconquis ses droits sacrés. Dans cette même séance, tous les orateurs sem-

blaient avoir pris à tâche de se surpasser les uns les autres par les déclarations les plus délirantes. Vincent accuse Lhuillier, Dufourny, et plusieurs autres membres de la société des Jacobins, de vouloir établir le modérantisme destructeur de la liberté. Il entrevit une conspiration profondément ourdie et plus à craindre que celle de Brissot, si l'on ne déploie pas, dit-il, toute la terreur que la guillotine inspire aux ennemis du peuple. Carrier applaudit au projet d'un journal maratiste, mais il trouve cette digue bien faible contre ceux qui veulent tuer la république. « L'insurrection, dit-il, une sainte insurrection, voilà ce que vous devez opposer aux scélérats. »

Hébert s'élance à la tribune et renchérit sur tout ce qu'on vient de dire. « Pourquoi, s'écrie-t-il, le capucin Chabot, payé par Pitt et Cobourg, Fabre d'Églantine, ce scélérat profond, n'ont-ils pas encore reçu le châtiment de leurs forfaits ? C'est que M. Amar, le grand faiseur, M. Amar, le trésorier du roi de France et de Navarre, veut sauver les soixante-un coupables. Il est temps que le peuple de Paris apprenne aux fripons, aux voleurs, que leur règne ne durera pas long-temps; je vous les nommerai. Depuis deux mois, je me retiens, mais mon cœur ne peut plus y tenir. — Parle, père Duchêne, s'écrie Boulanger, et ne crains rien; nous serons nous autres les pères Duchênes qui frappent. » A ce propos, Vincent et Momoro lui reprochent sa timidité depuis deux mois. Hébert reprend la parole : il fait une peinture à la fois amère et ridicule des ministres, et parle de Westermann comme d'un homme couvert de crimes. On ne peut, ajoute-t-il, douter de l'existence d'une faction qui veut absolument anéantir les droits du peuple. Quels sont les moyens de lui résister ! je vais vous le dire : l'insurrection ! oui, l'insurrection ! et les Cordeliers ne seront pas les derniers à donner le signal qui doit frapper à mort les oppresseurs.

Sur ces entrefaites, la société, ainsi que la section de Marat, fidèle aux principes de son patron, se présentent à la Commune pour lui faire part de leurs arrêtés. Chaumette ne s'explique pas; Pache, tant de fois compromis par les exagérés, évite d'assister à la séance, trompant ainsi dans leur attente les meneurs de cette affaire qui avaient compté rallier à leur cause l'autorité municipale de la grande cité. Ce fut un bonheur pour le comité de salut public, affaibli en ce moment (16 ventose) par la dispersion de ses membres. Jean-Bon-Saint-André et Billaud ne se trouvaient pas à Paris; Couthon, dont le corps était si débile, était sur son lit ainsi que Robespierre. Il ne restait donc pour faire tête à l'orage que Saint-Just et Collot d'Herbois. Mais l'un de ces hommes joignait à un caractère vigoureux, à une tête froide, une constance qui semblait croître avec le péril; l'autre, entraînant et impétueux à la tribune, avait aussi un grand avantage, c'est que toute sa vie politique avait été consacrée aux triomphes des théories politiques les plus exaltées.

Dans une position si difficile pour le comité, il fallait agir, frapper vite, et sans laisser à une foule d'hommes faibles qui se rallient toujours à la force, le temps de se détacher de la Convention et de son comité; il fallait obtenir deux triomphes, le premier à la Convention, celui-là paraissait facile et certain; le second, aussi important, mais plus douteux, aux Jacobins et aux Cordeliers. Que la Convention attaquée lançât des décrets contre les factieux, on n'en pouvait douter; mais l'appui prêté au comité, par les représentans du peuple, lui devenait inutile, ou dangereux, sans le secours des Jacobins et la faveur de l'opinion qui, à cette époque, donnait au gouvernement les moyens de se faire obéir.

La Convention attendait de nouveau, avec anxiété, les menaces d'un autre 31 mai, lorsque les deux membres présens et valides du comité de salut public se présentèrent

pour demander que l'on chargeât Fouquier-Thinville de faire arrêter les colporteurs d'écrits séditieux, les orateurs factieux des clubs, et tous les hommes qui tendaient par leurs actes, leurs écrits, ou leurs paroles, à ébranler la traquillité publique. Cette proposition fut décrétée; la Convention ordonna en outre, à Fouquier, de présenter son rapport dans l'espace de trois jours.

Après ce premier succès, les deux membres du redoutable comité s'empressèrent de recourir aux Jacobins, que Robespierre avait si fortement rattachés au gouvernement. Avec une adresse fort remarquable, et hors de ses habitudes oratoires, Collot, sans se laisser emporter par la colère dont il était rempli, traça le tableau de la conduite du comité, des efforts qu'il avait faits, des victoires remportées, de celles que la sollicitude du gouvernement préparait avec ardeur! « Vaine espérance! dit-il, Billaud et Jean-Bon sont absens; nos amis Couthon et Robespierre sont malades; nous restons donc en petit nombre pour combattre les ennemis du bien public; il faut que vous nous souteniez ou que nous nous retirions! » Mille voix l'interrompent: « Non! non! ne nous quittez pas! ne vous retirez pas, nous vous soutiendrons! »

Attaquant alors les gens qui rêvent de nouveaux troubles: « Anathème! s'écrie-t-il, à ceux qui veulent une insurrection! Oui! anathème, » répètent les Jacobins. Encouragés par cet assentiment, Collot exalte au plus haut degré le patriotisme de la société, sur laquelle repose tant d'espérances, et finit par ces mots décisifs qui rallient un parti: « Le comité de salut public ne cédera pas aux intrigans, il prend des mesures fortes et rigoureuses, et, dût-il périr, il ne reculera pas devant une tâche aussi glorieuse! »

A Collot succéda Momoro, ami dévoué de Ronsin et l'un des meneurs de la cabale ultra-révolutionnaire. Il ne craignit pas d'avouer que la table de la déclaration avait

été voilée aux Cordeliers, mais il nia que cette société, l'avant-garde de la révolution, eût conçu le projet d'une insurrection. Momoro, malgré ses protestations, n'obtint aucune faveur parce qu'on ne le croyait pas de bonne foi, aussi sa voix fut-elle souvent couverte par des injures menaçantes; mais on ne voulait pas guerroyer contre les Cordeliers, et pour donner à Collot une preuve de confiance, on le chargea d'aller fraterniser avec eux au nom de la société des Jacobins. Dès lors, la cause de Vincent et de Ronsin était perdue; le général de l'armée révolutionnaire, et ses *épaulettiers*, n'avaient plus qu'à tenter un coup de main qui devenait, nous devons l'avouer, presque impossible. Quand Collot parut au sein des Cordeliers, quelques voix s'élevèrent contre lui; mais l'envoyé jacobin, salué par de bruyans applaudissemens, parvint à se faire entendre, il dit que des hommes, désespérés de voir le succès de la république, voulaient égarer les patriotes, et séparer les deux foyers de la révolution, les Jacobins et les Cordeliers! Collot fut compris, la société enleva le voile qu'elle avait jeté sur les tables de la loi.

La faction vaincue dut trembler, car la défection des Cordeliers la livrait à l'implacable vengeance de l'exécuteur des mitraillades de Lyon et à Saint-Just plus redoutable encore.

Fouquier-Thinville reçut l'ordre du comité de salut public de rechercher tous les faits qui pourraient dénoter dans la conduite de Vincent et de ses dévoués un projet de conspiration; de son côté, Saint-Just se chargea de faire un rapport à la Convention sur les factions de l'étranger et sur la conjuration ourdie par elles dans la république.

En effet, le 23 ventose (13 mars), Saint-Just monta à la tribune, dans l'attitude d'un Spartiate. Après avoir établi que la vertu était la base de tout gouvernement, il déclara qu'attaquer la justice c'était conspirer contre l'état. Selon

lui, l'atteinte aux lois pouvait avoir lieu de mille manières : par faiblesse, par excès, par insouciance et par la soif des jouissances. « Le bonheur! le bonheur! s'écrie-t-on; mais ce n'est point le bonheur de Persépolis que nous vous offrîmes : ce bonheur est celui des corrupteurs de l'humanité; nous vous offrîmes celui de Sparte et d'Athènes dans ses beaux jours! nous vous offrîmes le bonheur de la vertu, celui de l'aisance et de la médiocrité; nous vous offrîmes le bonheur qui naît de la jouissance du nécessaire sans superfluité; nous vous offrîmes pour bonheur la haine de la tyrannie, la volupté d'une cabane et d'un champ fertile cultivé par vos mains; nous offrîmes au peuple le bonheur d'être libre et tranquille, et de jouir en paix des fruits des mœurs de la révolution; celui de retourner à la morale, à la nature et de fonder la république!... Le bonheur que nous vous offrîmes, ce n'est pas celui des peuples corrompus; ceux-là se sont trompés qui attendaient de la révolution le privilége d'être à leur tour aussi méchans que la noblesse et que les riches de la monarchie : une charrue, un champ, une chaumière à l'abri du fisc, une famille à l'abri de la lubricité d'un brigand, voilà le bonheur!...

« Vous périrez! vous qui courez à la fortune et qui cherchez un bonheur à part de celui du peuple.....

« Comme l'amour de la fortune, l'amour des réputations aura fait beaucoup de martyrs : c'est encore un piége que l'étranger tend aux ames faibles; c'est ainsi que s'est grossi le nombre des conjurés. Tout le monde veut gouverner; personne ne veut être citoyen. Où donc est la cité? Précisez donc aux autorités leurs bornes, car l'esprit humain a les siennes : le monde aussi a les siennes, au-delà desquelles est la mort et le néant. La sagesse même a les siennes; au-delà de la liberté est l'esclavage, comme au-delà de la nature est le chaos.....

CHAPITRE XLVII.

Hébert. — Le comité de salut public. — Essai de négociation avec Vincent et Ronsin. — Hébert aux Cordeliers. — Collot-d'Herbois aux Jacobins et aux Cordeliers. — Rapport de Saint-Just. — Arrestation d'Hébert, Ronsin, Chaumette, Hérault. — Procès des ultra-révolutionnaires. — Arrestation des dantonistes. — Le Gendre. — Procès des dantonistes. — Laflotte. — Loi. — Mort de Danton.

PENDANT que la lutte avec la Vendée et l'Allemagne tournait à notre avantage et à notre gloire, non seulement les membres du comité de salut public se trouvaient menacés, mais encore la Convention elle-même. Les amis d'Hébert devenaient de plus en plus irréfléchis et turbulens. Bientôt parurent des pamphlets, des placards affichés dans les endroits où le peuple afflue, et surtout dans les halles. Ces imprimés séditieux portaient que les Brissotins étaient bien morts, mais que d'autres intrigans voulaient prendre leur place. La Convention tout entière, disaient les plus hardis de ces pamphlétaires, visait à se perpétuer au pouvoir pour arrêter la révolution et remplacer les idoles brisées. Puis, dans les groupes où se lisaient ces feuilles incendiaires, des voix s'élevaient pour proposer un nouveau massacre des prisons, comme un moyen de tirer la nation de l'engourdissement où quelques hommes intéressés l'avaient plon-

gée. L'imprudent Ronsin, trop hardi pour son salut, et pas assez pour la victoire, parcourait les prisons, se faisait présenter le livre des écrous, et séparait sur des listes les détenus en catégories.

On conçoit aisément quel dût être l'effet de cette conduite des ultra-révolutionnaires sur la Convention. Attaquée par eux, et encore pleine du souvenir de leur audace et de leur violence au 31 mai, elle ne vit de salut que dans son conseil de gouvernement. Le comité, à son tour, comprit sans peine que la reconnaissance des députés le rendrait tout puissant s'il parvenait à conjurer les nouveaux orages, dont la folie de quelques hommes menaçaient la république, au moment où elle avait plus besoin que jamais de l'union intime du peuple avec la représentation nationale. Déterminé à ne se laisser arrêter par aucun obstacle dans la direction et dans le développement des mesures générales dont il avait conçu le vaste ensemble, le comité était préparé à briser tous les obstacles, de quelque part qu'ils s'élevassent, mais avant d'en venir aux extrémités, il voulut essayer des moyens de conciliation. Il manda dans son sein Hébert, Ronsin et Vincent, et les somma de développer leur plan de réforme, de dire leur but et ce qu'ils croyaient manquer au régime des lois révolutionnaires. Le gouvernement qui a réuni dans un seul faisceau toutes les forces de la république et porté des coups certains à la coalition armée contre nous, a-t-il perdu l'audace nécessaire à sa mission? demande-t-on des exemples contre les ennemis de la liberté? ils sont partout soumis à une sévérité qui les fait tressaillir d'effroi. La révolution, au lieu de dévier, ne marche-t-elle pas à son but avec ordre et vigueur? Que voulez-vous, en soulevant de nouvelles agitations intérieures, contre qui prétendez-vous lancer de nouveau le peuple? où voulez-vous mener la France et la liberté? »
Ceux qui adressaient ces questions aux agitateurs des Cor-

deliers étaient, comme eux, des hommes du 31 mai, des hommes qui méritaient chaque jour de la patrie par les plus importans services, des hommes appelés au pouvoir par le vœu des patriotes, et dont quelques uns, tels que Billaud-Varennes et Collot d'Herbois, avaient été aussi loin qu'on pût aller dans les voies révolutionnaires? Rien de plus difficile que de justifier une attaque contre le comité; aussi, Vincent, malgré son insolence habituelle, Hébert, malgré l'exaltation de sa tête, Ronsin, malgré sa fermeté, restèrent-ils sans réponse, ou ne balbutièrent que de vaines explications. Mais le comité, après les avoir réduits au silence, ne voulait pas les renvoyer ulcérés au fond du cœur; il tenta, au contraire, de les ramener en leur donnant des preuves d'une haute confiance, à la seule condition de ne plus travailler, par de cruelles et funestes divisions, à la perte du gouvernement. On offrit à Vincent, entre autres, la place de commissaire ordonnateur en chef près l'armée du Nord. Si les conjurés n'acceptèrent pas, ils parurent convaincus de la nécessité de l'union, et promirent de pacifier. . . . .

Cette entrevue eut lieu dans les premiers jours de ventose (février); mais les conjurés n'étaient rien moins que convertis. Bien loin de chercher à rétablir le calme dans la cité, ils y soufflent de nouveau l'incendie. Une section, celle de Marat, que semble présider encore cet artisan d'insurrections, se prononce en faveur des opinions des agitateurs. Les Cordeliers arrêtent que la société aura un journal particulier à elle, qui sera intitulé *l'Ami du peuple*, et rédigé dans les principes du martyr de la liberté. Le lendemain, sous prétexte du retard de la mise en activité de la constitution de 1793, la société déclare la patrie en danger, et prend un arrêté portant qu'un crêpe sera mis sur la déclaration des droits de l'homme, qui restera cachée jusqu'à ce que le peuple ait reconquis ses droits sacrés. Dans cette même séance, tous les orateurs sem-

blaient avoir pris à tâche de se surpasser les uns les autres par les déclarations les plus délirantes. Vincent accuse Lhuillier, Dufourny, et plusieurs autres membres de la société des Jacobins, de vouloir établir le modérantisme destructeur de la liberté. Il entrevit une conspiration profondément ourdie et plus à craindre que celle de Brissot, si l'on ne déploie pas, dit-il, toute la terreur que la guillotine inspire aux ennemis du peuple. Carrier applaudit au projet d'un journal maratiste, mais il trouve cette digue bien faible contre ceux qui veulent tuer la république. « L'insurrection, dit-il, une sainte insurrection, voilà ce que vous devez opposer aux scélérats. »

Hébert s'élance à la tribune et renchérit sur tout ce qu'on vient de dire. « Pourquoi, s'écrie-t-il, le capucin Chabot, payé par Pitt et Cobourg, Fabre d'Églantine, ce scélérat profond, n'ont-ils pas encore reçu le châtiment de leurs forfaits? C'est que M. Amar, le grand faiseur, M. Amar, le trésorier du roi de France et de Navarre, veut sauver les soixante-un coupables. Il est temps que le peuple de Paris apprenne aux fripons, aux voleurs, que leur règne ne durera pas long-temps; je vous les nommerai. Depuis deux mois, je me retiens, mais mon cœur ne peut plus y tenir. — Parle, père Duchêne, s'écrie Boulanger, et ne crains rien; nous serons nous autres les pères Duchênes qui frappent. » A ce propos, Vincent et Momoro lui reprochent sa timidité depuis deux mois. Hébert reprend la parole : il fait une peinture à la fois amère et ridicule des ministres, et parle de Westermann comme d'un homme couvert de crimes. On ne peut, ajoute-t-il, douter de l'existence d'une faction qui veut absolument anéantir les droits du peuple. Quels sont les moyens de lui résister! je vais vous le dire : l'insurrection! oui, l'insurrection! et les Cordeliers ne seront pas les derniers à donner le signal qui doit frapper à mort les oppresseurs.

Sur ces entrefaites, la société, ainsi que la section de Marat, fidèle aux principes de son patron, se présentent à la Commune pour lui faire part de leurs arrêtés. Chaumette ne s'explique pas; Pache, tant de fois compromis par les exagérés, évite d'assister à la séance, trompant ainsi dans leur attente les meneurs de cette affaire qui avaient compté rallier à leur cause l'autorité municipale de la grande cité. Ce fut un bonheur pour le comité de salut public, affaibli en ce moment (16 ventose) par la dispersion de ses membres. Jean-Bon-Saint-André et Billaud ne se trouvaient pas à Paris; Couthon, dont le corps était si débile, était sur son lit ainsi que Robespierre. Il ne restait donc pour faire tête à l'orage que Saint-Just et Collot d'Herbois. Mais l'un de ces hommes joignait à un caractère vigoureux, à une tête froide, une constance qui semblait croître avec le péril; l'autre, entraînant et impétueux à la tribune, avait aussi un grand avantage, c'est que toute sa vie politique avait été consacrée aux triomphes des théories politiques les plus exaltées.

Dans une position si difficile pour le comité, il fallait agir, frapper vite, et sans laisser à une foule d'hommes faibles qui se rallient toujours à la force, le temps de se détacher de la Convention et de son comité; il fallait obtenir deux triomphes, le premier à la Convention, celui-là paraissait facile et certain; le second, aussi important, mais plus douteux, aux Jacobins et aux Cordeliers. Que la Convention attaquée lançât des décrets contre les factieux, on n'en pouvait douter; mais l'appui prêté au comité, par les représentans du peuple, lui devenait inutile, ou dangereux, sans le secours des Jacobins et la faveur de l'opinion qui, à cette époque, donnait au gouvernement les moyens de se faire obéir.

La Convention attendait de nouveau, avec anxiété, les menaces d'un autre 31 mai, lorsque les deux membres présens et valides du comité de salut public se présentèrent

pour demander que l'on chargeât Fouquier-Thinville de faire arrêter les colporteurs d'écrits séditieux, les orateurs factieux des clubs, et tous les hommes qui tendaient par leurs actes, leurs écrits, ou leurs paroles, à ébranler la traquillité publique. Cette proposition fut décrétée; la Convention ordonna en outre, à Fouquier, de présenter son rapport dans l'espace de trois jours.

Après ce premier succès, les deux membres du redoutable comité s'empressèrent de recourir aux Jacobins, que Robespierre avait si fortement rattachés au gouvernement. Avec une adresse fort remarquable, et hors de ses habitudes oratoires, Collot, sans se laisser emporter par la colère dont il était rempli, traça le tableau de la conduite du comité, des efforts qu'il avait faits, des victoires remportées, de celles que la sollicitude du gouvernement préparait avec ardeur! « Vaine espérance! dit-il, Billaud et Jean-Bon sont absens; nos amis Couthon et Robespierre sont malades; nous restons donc en petit nombre pour combattre les ennemis du bien public; il faut que vous nous souteniez ou que nous nous retirions! » Mille voix l'interrompent: « Non! non! ne nous quittez pas! ne vous retirez pas, nous vous soutiendrons! »

Attaquant alors les gens qui rêvent de nouveaux troubles: « Anathème! s'écrie-t-il, à ceux qui veulent une insurrection! Oui! anathème, » répètent les Jacobins. Encouragés par cet assentiment, Collot exalte au plus haut degré le patriotisme de la société, sur laquelle repose tant d'espérances, et finit par ces mots décisifs qui rallient un parti: « Le comité de salut public ne cédera pas aux intrigans, il prend des mesures fortes et rigoureuses, et, dût-il périr, il ne reculera pas devant une tâche aussi glorieuse! »

A Collot succéda Momoro, ami dévoué de Ronsin et l'un des meneurs de la cabale ultra-révolutionnaire. Il ne craignit pas d'avouer que la table de la déclaration avait

été voilée aux Cordeliers, mais il nia que cette société, l'avant-garde de la révolution, eût conçu le projet d'une insurrection. Momoro, malgré ses protestations, n'obtint aucune faveur parce qu'on ne le croyait pas de bonne foi, aussi sa voix fut-elle souvent couverte par des injures menaçantes; mais on ne voulait pas guerroyer contre les Cordeliers, et pour donner à Collot une preuve de confiance, on le chargea d'aller fraterniser avec eux au nom de la société des Jacobins. Dès lors, la cause de Vincent et de Ronsin était perdue; le général de l'armée révolutionnaire, et ses *épaulettiers*, n'avaient plus qu'à tenter un coup de main qui devenait, nous devons l'avouer, presque impossible. Quand Collot parut au sein des Cordeliers, quelques voix s'élevèrent contre lui; mais l'envoyé jacobin, salué par de bruyans applaudissemens, parvint à se faire entendre, il dit que des hommes, désespérés de voir le succès de la république, voulaient égarer les patriotes, et séparer les deux foyers de la révolution, les Jacobins et les Cordeliers! Collot fut compris, la société enleva le voile qu'elle avait jeté sur les tables de la loi.

La faction vaincue dut trembler, car la défection des Cordeliers la livrait à l'implacable vengeance de l'exécuteur des mitraillades de Lyon et à Saint-Just plus redoutable encore.

Fouquier-Thinville reçut l'ordre du comité de salut public de rechercher tous les faits qui pourraient dénoter dans la conduite de Vincent et de ses dévoués un projet de conspiration; de son côté, Saint-Just se chargea de faire un rapport à la Convention sur les factions de l'étranger et sur la conjuration ourdie par elles dans la république.

En effet, le 23 ventose (13 mars), Saint-Just monta à la tribune, dans l'attitude d'un Spartiate. Après avoir établi que la vertu était la base de tout gouvernement, il déclara qu'attaquer la justice c'était conspirer contre l'état. Selon

lui, l'atteinte aux lois pouvait avoir lieu de mille manières : par faiblesse, par excès, par insouciance et par la soif des jouissances. « Le bonheur! le bonheur! s'écrie-t-on; mais ce n'est point le bonheur de Persépolis que nous vous offrîmes : ce bonheur est celui des corrupteurs de l'humanité; nous vous offrîmes celui de Sparte et d'Athènes dans ses beaux jours! nous vous offrîmes le bonheur de la vertu, celui de l'aisance et de la médiocrité; nous vous offrîmes le bonheur qui naît de la jouissance du nécessaire sans superfluité; nous vous offrîmes pour bonheur la haine de la tyrannie, la volupté d'une cabane et d'un champ fertile cultivé par vos mains; nous offrîmes au peuple le bonheur d'être libre et tranquille, et de jouir en paix des fruits des mœurs de la révolution; celui de retourner à la morale, à la nature et de fonder la république!... Le bonheur que nous vous offrîmes, ce n'est pas celui des peuples corrompus; ceux-là se sont trompés qui attendaient de la révolution le privilége d'être à leur tour aussi méchans que la noblesse et que les riches de la monarchie : une charrue, un champ, une chaumière à l'abri du fisc, une famille à l'abri de la lubricité d'un brigand, voilà le bonheur!...

« Vous périrez! vous qui courez à la fortune et qui cherchez un bonheur à part de celui du peuple.....

« Comme l'amour de la fortune, l'amour des réputations aura fait beaucoup de martyrs : c'est encore un piége que l'étranger tend aux ames faibles; c'est ainsi que s'est grossi le nombre des conjurés. Tout le monde veut gouverner; personne ne veut être citoyen. Où donc est la cité? Précisez donc aux autorités leurs bornes, car l'esprit humain a les siennes : le monde aussi a les siennes, au-delà desquelles est la mort et le néant. La sagesse même a les siennes; au-delà de la liberté est l'esclavage, comme au-delà de la nature est le chaos.....

CHAPITRE XLVII.

Hébert. — Le comité de salut public. — Essai de négociation avec Vincent et Ronsin. — Hébert aux Cordeliers. — Collot-d'Herbois aux Jacobins et aux Cordeliers. — Rapport de Saint-Just. — Arrestation d'Hébert, Ronsin, Chaumette, Hérault. — Procès des ultra-révolutionnaires. — Arrestation des dantonistes. — Le Gendre. — Procès des dantonistes. — Laflotte. — Loi. — Mort de Danton.

PENDANT que la lutte avec la Vendée et l'Allemagne tournait à notre avantage et à notre gloire, non seulement les membres du comité de salut public se trouvaient menacés, mais encore la Convention elle-même. Les amis d'Hébert devenaient de plus en plus irréfléchis et turbulens. Bientôt parurent des pamphlets, des placards affichés dans les endroits où le peuple afflue, et surtout dans les halles. Ces imprimés séditieux portaient que les Brissotins étaient bien morts, mais que d'autres intrigans voulaient prendre leur place. La Convention tout entière, disaient les plus hardis de ces pamphlétaires, visait à se perpétuer au pouvoir pour arrêter la révolution et remplacer les idoles brisées. Puis, dans les groupes où se lisaient ces feuilles incendiaires, des voix s'élevaient pour proposer un nouveau massacre des prisons, comme un moyen de tirer la nation de l'engourdissement où quelques hommes intéressés l'avaient plon-

gée. L'imprudent Ronsin, trop hardi pour son salut, et pas assez pour la victoire, parcourait les prisons, se faisait présenter le livre des écrous, et séparait sur des listes les détenus en catégories.

On conçoit aisément quel dût être l'effet de cette conduite des ultra-révolutionnaires sur la Convention. Attaquée par eux, et encore pleine du souvenir de leur audace et de leur violence au 31 mai, elle ne vit de salut que dans son conseil de gouvernement. Le comité, à son tour, comprit sans peine que la reconnaissance des députés le rendrait tout puissant s'il parvenait à conjurer les nouveaux orages, dont la folie de quelques hommes menaçaient la république, au moment où elle avait plus besoin que jamais de l'union intime du peuple avec la représentation nationale. Déterminé à ne se laisser arrêter par aucun obstacle dans la direction et dans le développement des mesures générales dont il avait conçu le vaste ensemble, le comité était préparé à briser tous les obstacles, de quelque part qu'ils s'élevassent, mais avant d'en venir aux extrémités, il voulut essayer des moyens de conciliation. Il manda dans son sein Hébert, Ronsin et Vincent, et les somma de développer leur plan de réforme, de dire leur but et ce qu'ils croyaient manquer au régime des lois révolutionnaires. Le gouvernement qui a réuni dans un seul faisceau toutes les forces de la république et porté des coups certains à la coalition armée contre nous, a-t-il perdu l'audace nécessaire à sa mission? demande-t-on des exemples contre les ennemis de la liberté? ils sont partout soumis à une sévérité qui les fait tressaillir d'effroi. La révolution, au lieu de dévier, ne marche-t-elle pas à son but avec ordre et vigueur? Que voulez-vous, en soulevant de nouvelles agitations intérieures, contre qui prétendez-vous lancer de nouveau le peuple? où voulez-vous mener la France et la liberté? » Ceux qui adressaient ces questions aux agitateurs des Cor-

deliers étaient, comme eux, des hommes du 31 mai, des hommes qui méritaient chaque jour de la patrie par les plus importans services, des hommes appelés au pouvoir par le vœu des patriotes, et dont quelques uns, tels que Billaud-Varennes et Collot d'Herbois, avaient été aussi loin qu'on pût aller dans les voies révolutionnaires? Rien de plus difficile que de justifier une attaque contre le comité; aussi, Vincent, malgré son insolence habituelle, Hébert, malgré l'exaltation de sa tête, Ronsin, malgré sa fermeté, restèrent-ils sans réponse, ou ne balbutièrent que de vaines explications. Mais le comité, après les avoir réduits au silence, ne voulait pas les renvoyer ulcérés au fond du cœur; il tenta, au contraire, de les ramener en leur donnant des preuves d'une haute confiance, à la seule condition de ne plus travailler, par de cruelles et funestes divisions, à la perte du gouvernement. On offrit à Vincent, entre autres, la place de commissaire ordonnateur en chef près l'armée du Nord. Si les conjurés n'acceptèrent pas, ils parurent convaincus de la nécessité de l'union, et promirent de pacifier.

Cette entrevue eut lieu dans les premiers jours de ventose (février); mais les conjurés n'étaient rien moins que convertis. Bien loin de chercher à rétablir le calme dans la cité, ils y soufflent de nouveau l'incendie. Une section, celle de Marat, que semble présider encore cet artisan d'insurrections, se prononce en faveur des opinions des agitateurs. Les Cordeliers arrêtent que la société aura un journal particulier à elle, qui sera intitulé *l'Ami du peuple*, et rédigé dans les principes du martyr de la liberté. Le lendemain, sous prétexte du retard de la mise en activité de la constitution de 1793, la société déclare la patrie en danger, et prend un arrêté portant qu'un crêpe sera mis sur la déclaration des droits de l'homme, qui restera cachée jusqu'à ce que le peuple ait reconquis ses droits sacrés. Dans cette même séance, tous les orateurs sem-

blaient avoir pris à tâche de se surpasser les uns les autres par les déclarations les plus délirantes. Vincent accuse Lhuillier, Dufourny, et plusieurs autres membres de la société des Jacobins, de vouloir établir le modérantisme destructeur de la liberté. Il entrevit une conspiration profondément ourdie et plus à craindre que celle de Brissot, si l'on ne déploie pas, dit-il, toute la terreur que la guillotine inspire aux ennemis du peuple. Carrier applaudit au projet d'un journal maratiste, mais il trouve cette digue bien faible contre ceux qui veulent tuer la république. « L'insurrection, dit-il, une sainte insurrection, voilà ce que vous devez opposer aux scélérats. »

Hébert s'élance à la tribune et renchérit sur tout ce qu'on vient de dire. « Pourquoi, s'écrie-t-il, le capucin Chabot, payé par Pitt et Cobourg, Fabre d'Églantine, ce scélérat profond, n'ont-ils pas encore reçu le châtiment de leurs forfaits? C'est que M. Amar, le grand faiseur, M. Amar, le trésorier du roi de France et de Navarre, veut sauver les soixante-un coupables. Il est temps que le peuple de Paris apprenne aux fripons, aux voleurs, que leur règne ne durera pas long-temps; je vous les nommerai. Depuis deux mois, je me retiens, mais mon cœur ne peut plus y tenir. — Parle, père Duchêne, s'écrie Boulanger, et ne crains rien; nous serons nous autres les pères Duchênes qui frappent. » A ce propos, Vincent et Momoro lui reprochent sa timidité depuis deux mois. Hébert reprend la parole : il fait une peinture à la fois amère et ridicule des ministres, et parle de Westermann comme d'un homme couvert de crimes. On ne peut, ajoute-t-il, douter de l'existence d'une faction qui veut absolument anéantir les droits du peuple. Quels sont les moyens de lui résister! je vais vous le dire : l'insurrection! oui, l'insurrection! et les Cordeliers ne seront pas les derniers à donner le signal qui doit frapper à mort les oppresseurs.

Sur ces entrefaites, la société, ainsi que la section de Marat, fidèle aux principes de son patron, se présentent à la Commune pour lui faire part de leurs arrêtés. Chaumette ne s'explique pas; Pache, tant de fois compromis par les exagérés, évite d'assister à la séance, trompant ainsi dans leur attente les meneurs de cette affaire qui avaient compté rallier à leur cause l'autorité municipale de la grande cité. Ce fut un bonheur pour le comité de salut public, affaibli en ce moment (16 ventose) par la dispersion de ses membres. Jean-Bon-Saint-André et Billaud ne se trouvaient pas à Paris; Couthon, dont le corps était si débile, était sur son lit ainsi que Robespierre. Il ne restait donc pour faire tête à l'orage que Saint-Just et Collot d'Herbois. Mais l'un de ces hommes joignait à un caractère vigoureux, à une tête froide, une constance qui semblait croître avec le péril; l'autre, entraînant et impétueux à la tribune, avait aussi un grand avantage, c'est que toute sa vie politique avait été consacrée aux triomphes des théories politiques les plus exaltées.

Dans une position si difficile pour le comité, il fallait agir, frapper vite, et sans laisser à une foule d'hommes faibles qui se rallient toujours à la force, le temps de se détacher de la Convention et de son comité; il fallait obtenir deux triomphes, le premier à la Convention, celui-là paraissait facile et certain; le second, aussi important, mais plus douteux, aux Jacobins et aux Cordeliers. Que la Convention attaquée lançât des décrets contre les factieux, on n'en pouvait douter; mais l'appui prêté au comité, par les représentans du peuple, lui devenait inutile, ou dangereux, sans le secours des Jacobins et la faveur de l'opinion qui, à cette époque, donnait au gouvernement les moyens de se faire obéir.

La Convention attendait de nouveau, avec anxiété, les menaces d'un autre 31 mai, lorsque les deux membres présens et valides du comité de salut public se présentèrent

pour demander que l'on chargeât Fouquier-Thinville de faire arrêter les colporteurs d'écrits séditieux, les orateurs factieux des clubs, et tous les hommes qui tendaient par leurs actes, leurs écrits, ou leurs paroles, à ébranler la traquillité publique. Cette proposition fut décrétée; la Convention ordonna en outre, à Fouquier, de présenter son rapport dans l'espace de trois jours.

Après ce premier succès, les deux membres du redoutable comité s'empressèrent de recourir aux Jacobins, que Robespierre avait si fortement rattachés au gouvernement. Avec une adresse fort remarquable, et hors de ses habitudes oratoires, Collot, sans se laisser emporter par la colère dont il était rempli, traça le tableau de la conduite du comité, des efforts qu'il avait faits, des victoires remportées, de celles que la sollicitude du gouvernement préparait avec ardeur! « Vaine espérance! dit-il, Billaud et Jean-Bon sont absens; nos amis Couthon et Robespierre sont malades; nous restons donc en petit nombre pour combattre les ennemis du bien public; il faut que vous nous souteniez ou que nous nous retirions! » Mille voix l'interrompent : « Non! non! ne nous quittez pas! ne vous retirez pas, nous vous soutiendrons! »

Attaquant alors les gens qui rêvent de nouveaux troubles : « Anathème! s'écrie-t-il, à ceux qui veulent une insurrection! Oui! anathème, » répètent les Jacobins. Encouragés par cet assentiment, Collot exalte au plus haut degré le patriotisme de la société, sur laquelle repose tant d'espérances, et finit par ces mots décisifs qui rallient un parti : « Le comité de salut public ne cédera pas aux intrigans, il prend des mesures fortes et rigoureuses, et, dût-il périr, il ne reculera pas devant une tâche aussi glorieuse! »

A Collot succéda Momoro, ami dévoué de Ronsin et l'un des meneurs de la cabale ultra-révolutionnaire. Il ne craignit pas d'avouer que la table de la déclaration avait

été voilée aux Cordeliers, mais il nia que cette société, l'avant-garde de la révolution, eût conçu le projet d'une insurrection. Momoro, malgré ses protestations, n'obtint aucune faveur parce qu'on ne le croyait pas de bonne foi, aussi sa voix fut-elle souvent couverte par des injures menaçantes; mais on ne voulait pas guerroyer contre les Cordeliers, et pour donner à Collot une preuve de confiance, on le chargea d'aller fraterniser avec eux au nom de la société des Jacobins. Dès lors, la cause de Vincent et de Ronsin était perdue; le général de l'armée révolutionnaire, et ses *épaulettiers*, n'avaient plus qu'à tenter un coup de main qui devenait, nous devons l'avouer, presque impossible. Quand Collot parut au sein des Cordeliers, quelques voix s'élevèrent contre lui; mais l'envoyé jacobin, salué par de bruyans applaudissemens, parvint à se faire entendre, il dit que des hommes, désespérés de voir le succès de la république, voulaient égarer les patriotes, et séparer les deux foyers de la révolution, les Jacobins et les Cordeliers! Collot fut compris, la société enleva le voile qu'elle avait jeté sur les tables de la loi.

La faction vaincue dut trembler, car la défection des Cordeliers la livrait à l'implacable vengeance de l'exécuteur des mitraillades de Lyon et à Saint-Just plus redoutable encore.

Fouquier-Thinville reçut l'ordre du comité de salut public de rechercher tous les faits qui pourraient dénoter dans la conduite de Vincent et de ses dévoués un projet de conspiration; de son côté, Saint-Just se chargea de faire un rapport à la Convention sur les factions de l'étranger et sur la conjuration ourdie par elles dans la république.

En effet, le 23 ventose (13 mars), Saint-Just monta à la tribune, dans l'attitude d'un Spartiate. Après avoir établi que la vertu était la base de tout gouvernement, il déclara qu'attaquer la justice c'était conspirer contre l'état. Selon

lui, l'atteinte aux lois pouvait avoir lieu de mille manières : par faiblesse, par excès, par insouciance et par la soif des jouissances. « Le bonheur! le bonheur! s'écrie-t-on; mais ce n'est point le bonheur de Persépolis que nous vous offrîmes : ce bonheur est celui des corrupteurs de l'humanité; nous vous offrîmes celui de Sparte et d'Athènes dans ses beaux jours! nous vous offrîmes le bonheur de la vertu, celui de l'aisance et de la médiocrité; nous vous offrîmes le bonheur qui naît de la jouissance du nécessaire sans superfluité; nous vous offrîmes pour bonheur la haine de la tyrannie, la volupté d'une cabane et d'un champ fertile cultivé par vos mains; nous offrîmes au peuple le bonheur d'être libre et tranquille, et de jouir en paix des fruits des mœurs de la révolution; celui de retourner à la morale, à la nature et de fonder la république!... Le bonheur que nous vous offrîmes, ce n'est pas celui des peuples corrompus; ceux-là se sont trompés qui attendaient de la révolution le privilége d'être à leur tour aussi méchans que la noblesse et que les riches de la monarchie : une charrue, un champ, une chaumière à l'abri du fisc, une famille à l'abri de la lubricité d'un brigand, voilà le bonheur!...

« Vous périrez! vous qui courez à la fortune et qui cherchez un bonheur à part de celui du peuple.....

« Comme l'amour de la fortune, l'amour des réputations aura fait beaucoup de martyrs : c'est encore un piége que l'étranger tend aux ames faibles; c'est ainsi que s'est grossi le nombre des conjurés. Tout le monde veut gouverner; personne ne veut être citoyen. Où donc est la cité? Précisez donc aux autorités leurs bornes, car l'esprit humain a les siennes : le monde aussi a les siennes, au-delà desquelles est la mort et le néant. La sagesse même a les siennes; au-delà de la liberté est l'esclavage, comme au-delà de la nature est le chaos.....

« *Que la justice et la liberté soient à l'ordre du jour dans la république française!* »

Après ce discours qui semblait un peu oublier la faction vaincue pour menacer celle de Danton et de ses amis, Saint-Just demande les pouvoirs les plus étendus qu'il définit dans les termes les plus vagues comme aussi les plus propres à la tyrannie.

On commençait à se lasser de ce qu'on appelait des carmagnoles de Barrère; la précision, le laconisme, l'énergie de Saint-Just, dont la manière était pleine de traits incisifs et pénétrans, charmaient la Convention, fatiguée du luxe des phrases. Saint-Just obtint un succès complet; sans discussion et à l'unanimité, on lui accorda tout ce qu'il réclamait au nom du salut public.

Poussant la prévoyance jusqu'au mépris de toute humanité, le jeune rapporteur, qui ne voyait dans un citoyen qu'un homme chargé de contribuer au bonheur de l'état et au maintien des lois, ordonnait la délation et défendait la pitié pour les proscrits sous peine de mort.

Il interdisait toute communication vocale ou par écrit avec les personnes accusées de conspiration, sous la responsabilité capitale des agens préposés à leur garde et à celle des prisons; il menaçait de la même peine quiconque aurait pratiqué ou favorisé ces communications. N'est-il pas douloureux de voir un jeune homme que la nature avait fait bon et généreux, oublier ainsi le respect de la sainte humanité! Certainement parmi les députés qui siégeaient sur les bancs de la représentation nationale, il se trouvait des esprits élevés, des cœurs nobles et grands. Eh bien (et que ceci serve à jamais d'exemples)! tous se laissèrent entraîner par la gravité des circonstances, par la conviction de la nécessité des mesures sévères et illimitées pour le pouvoir qui devait en faire usage. Aucun n'éleva la voix pour jeter au milieu de ces redoutables

propositions une parole de doute, de scrupule et de générosité. Aucun n'eut une inspiration pour dire à l'assemblée : Vous violez le plus admirable sentiment du cœur de l'homme, la pitié pour ses semblables. Vous voulez imiter Sparte, mais jamais vous ne ferez adopter à des Français le rigorisme et la dureté des élèves de Licurgue, dont la férocité révolta plus d'une fois la Grèce tout entière. Songez-y bien ! les seules ordonnances dignes de porter le nom de lois et d'obtenir le respect et l'amour des peuples, sont celles qui seront sanctionnées par l'homme en face de sa conscience et interrogeant son cœur. Si le malheur des temps vous force à rendre des décrets qui sont des instrumens appropriés aux besoins d'une révolution, du moins ne vous affranchissez pas de toute règle, et n'érigez pas en système un arbitraire illimité.

Saint-Just, aussi calme après le succès qu'en commençant sa harangue, avait laissé tomber ces dernières paroles avant de descendre de la tribune : « L'intérêt du peuple et de la justice ne me permet pas qu'on vous en dise davantage, et ne permettait pas qu'on vous en dît moins. » Le même soir, Robespierre rétabli de sa maladie, se rendit aux Jacobins accompagné de Couthon, qui lui-même avait beaucoup souffert. Robespierre remercia la société, qui venait de l'accueillir avec transport, de l'affection qu'elle lui témoignait, et sollicita pour le lendemain une séance extraordinaire.

Au même instant, la Commune se prononçait aussi pour le comité et pour le système de rigueur développé par Saint-Just. Chaumette, qui voulait écarter de lui jusqu'au soupçon d'avoir prêté la main aux ultra-révolutionnaires, se hâta d'envoyer chercher à l'imprimerie de la république un exemplaire du rapport de Saint-Just, pour en faire lecture. Les autorités de Paris, parmi lesquelles se trouvait un certain nombre d'hommes austères dans leurs mœurs, et qui regardaient comme un crime et un mal-

heur tout ce qui pouvait corrompre la liberté, applaudirent au rigorisme et à l'audacieuse énergie du rapport : on était monté alors au ton de Licurgue. Le comité s'empressa de profiter de la faveur populaire. Sur son ordre, Fouquier-Thinville fit arrêter Ronsin, Vincent, Hébert, Momoro, Laumur, Mazuel, l'un des officiers les plus exaltés de l'armée révolutionnaire, Laboureau, Bourgeois, Ancar, Leclerc, tous deux employés au ministère de la guerre, Descombes, la femme du général Quetineau, Armand, élève en chirurgie, Desfieux, Dubuisson, Proly, si connus par leur rôle auprès de Dumouriez, le banquier hollandais Kock, chez lequel se réunissaient souvent les trois chefs du parti que l'on voulait abattre, Ronsin, Hébert et Vincent. Leur liaison assez intime avec Kock et ses amis suspects d'intrigues était une bonne fortune pour le comité, qui se trouvait ainsi autorisé à montrer dans les hommes qu'il faisait arrêter des agens de l'étranger. Avec ce genre d'accusation, le gouvernement ne pouvait manquer de plaire au peuple, qui, sans cesse éveillé par les cris d'alarme jetés du haut de la tribune, voyait partout l'or corrupteur du ministre Pitt et les embûches de Cobourg.

Tous les hommes dont le comité avait ordonné l'arrestation se laissèrent saisir sans résistance. Ronsin montra beaucoup de courage dans cette circonstance si menaçante pour lui. Toute l'audace factice et turbulente du cynique Hébert l'abandonna. En arrivant au Luxembourg avec ses compagnons, il était pâle et défait; Momoro, consterné comme un homme qui n'a pas prévu les conséquences de sa témérité; le fougueux Vincent avait des convulsions. On avait songé à frapper Pache que les conspirateurs voulaient, disait-on, ériger en grand juge après leur nouveau 31 mai contre le comité de salut public et la Convention, mais on ne le craignait pas, et Robespierre, qui paraissait l'estimer beaucoup, ne trouvait pas à pro-

pas d'attaquer un homme qui jouissait d'une réputation intacte parmi les patriotes; on se contenta d'arrêter Chaumette avec l'évêque Gobel et Anacharsis Clootz. Hérault de Séchelle eut le même sort le 29 ventose (19 mars). On l'accusait d'avoir emporté chez lui les papiers du comité diplomatique, d'avoir donné asile à un émigré et entretenu des correspondances avec Pereyra, Proly et Dubuisson, précédemment arrêtés. Le véritable motif de la haine du comité envers Hérault, était l'audacieuse énergie avec laquelle il avait répondu à des accusations qui lui avaient été adressées, et le dédaigneux silence dans lequel il s'était ensuite retiré. Cette espèce d'inculpation où se trouvait une allusion si directe contre lui, aurait dû ouvrir les yeux de Danton, dont le génie révolutionnaire semblait s'être éteint dans les délices de la passion que lui avait inspiré sa jeune épouse.

Mais dès long-temps marqué au sceau de la fatalité, ce géant paraissait dormir, ou fermer les yeux pour ne rien voir de ce qui l'entourait. Quand on le prévenait du péril, tout en reconnaissant la mauvaise intention de ses adversaires : « Ils n'oseront pas, » répondait-il, comme Guise disait à ses amis en parlant de Henri III et de ses ministres.

Lorsque tous ces révolutionnaires, mais surtout Ronsin et ses amis, furent jetés dans les prisons, tous les détenus accoururent pour jouir de la misère des nouveaux captifs, précurseurs de Danton. Chaumette, Hébert et Clootz étaient ceux contre lesquels la haine des opprimés se déchaînait avec le plus de force. Tantôt on leur reprochait leur exaltation révolutionnaire, tantôt, par une amère et cruelle dérision, on vantait toutes les mesures prises par la Commune, les feuilles élégantes et aristocratiques du *Père Duchêne*, et les sermons touchans de l'ami du genre humain. Un des prisonniers s'approcha de Chaumette : « Anaxagoras, lui dit-il, philosophe Anaxagoras,

je suis suspect, tu es suspect, nous sommes suspects! » Hébert se hâta de demander du papier pour tracer ses moyens de défense. Ronsin, dont l'énergie ne se laissa pas abattre un seul instant, se moqua de la simplicité de son compagnon d'infortune. « A quoi bon tous vos papiers? vous serez condamné. Lorsqu'il fallait agir, vous avez parlé, eh bien! sachez mourir. — Momoro s'écria : La liberté est perdue! — La liberté perdue! reprit l'ex-général de l'armée révolutionnaire, parce que quelques misérables individus sont pris! Nos ennemis succomberont, et la liberté leur survivra à tous!

Clootz, non moins ferme que Ronsin en face de la mort, prêcha ses doctrines jusqu'au dernier instant, et s'interposa entre ses amis qui se reprochaient mutuellement avec des paroles violentes le malheur de leur situation; il leur cita ces vers du vieux poète Patrix :

Je rêvais cette nuit que, de mal consumé,
Côte à côte d'un pauvre on m'avait inhumé;
Mais, ne pouvant souffrir ce fâcheux voisinage,
En mort de qualité je lui tins ce langage :
Retire-toi, coquin, va pourrir loin d'ici!
Il ne t'appartient pas de m'approcher ainsi.
— Coquin! ce me dit-il d'une arrogance extrême,
Va chercher tes coquins ailleurs, coquin toi-même.
Ici, tous sont égaux; je ne te dois plus rien :
Je suis sur mon fumier comme toi sur le tien!...

Tous le monde rit de la citation philosophique; elle apaisa les colères réciproques, et chacun se prépara, non pas à se défendre, mais à mourir.

Le 1er germinal, une partie des conspirateurs parut sur les bancs du tribunal révolutionnaire. Fouquier-Thinville, docile écho des accusations du comité, s'efforça d'établir qu'il avait existé une conspiration dans le sein de la république, conspiration dont les agens seuls se trouvaient

entre les mains du pouvoir, tandis que les instigateurs se cachaient en Angleterre et en Allemagne.

On accusa Hébert d'avoir vendu son journal à l'étranger ; Ronsin entendit incriminer sa visite dans les prisons comme faite dans l'intention d'armer les suspects et de les déchaîner contre Paris. On lui reprochait encore des projets de faire périr des patriotes tels que Robespierre, et de dissoudre la Convention nationale. Le crime de Vincent était dans ses insultes à Legendre chez Pache, dans ses intimités avec Ronsin dont il partageait tous les sentimens, dans son insolence sans égale, dans la violence de ses paroles cent fois plus téméraires que ses actions. On imputait à Desfieux d'avoir intercepté des dépêches de la société-mère aux Jacobins de Bordeaux.

Les anciennes relations de Dubuisson, de Péreyra et de Proly avec Dumouriez furent reproduites avec les commentaires envenimés de la passion. Enfin, on intentait contre tous deux accusations capitales ; suivant le réquisitoire, ils avaient voulu amener la disette à Paris pour soulever le peuple, et surtout ils étaient convaincus d'entretenir des relations criminelles avec l'étranger par l'entremise de quelques uns d'entre eux. En voyant avec quelle bonne foi, avec quelle conviction déposèrent les témoins dont plusieurs, tels que Dufourny et Sambat, étaient des hommes probes et sincères, mais singulièrement ennemis de tout ce qui sentait l'intrigue, on reconnaît combien les préventions passionnées et l'influence de l'opinion publique déclarée contre un homme ou quelques hommes, ont de pouvoir. Quant aux membres du comité, quoique placés aussi dans la brûlante atmosphère des passions, assurément ils ne pouvaient croire à tout ce que l'on disait contre les accusés. Mais c'est malheureusement le propre des partis en lutte les uns contre les autres : ils calomnient quand ils veulent perdre, et

n'ont jamais le courage de dire aux vaincus. « Nous vous tuons pour nous défendre. »

Telle était pourtant la véritable question. Nul doute que Ronsin et ses amis, sans avoir pour cela des intentions criminelles, et bien moins encore des intentions contre-révolutionnaires, n'auraient abattu à leurs pieds Camille, Danton, Billaud-Varennes et Robespierre; nul doute qu'ils n'auraient voulu épurer la Convention, si le peuple eût adopté le parti des Cordeliers. Leur victoire, en nous précipitant dans les convulsions de la démocratie imprudemment substituée à un gouvernement libérateur et fort, pouvait perdre à la fois la liberté, la république et la grande cause de la révolution; la France elle-même eût couru les plus grands dangers. Voilà le crime dont il fallait les accuser, avec une conviction qui aurait pénétré dans tous les cœurs. Mais, dira-t-on, où étaient les preuves de ce crime? Fallait-il punir de mort une conception insensée? La mort pour une pensée! ce rapprochement fait frémir; mais si l'on considère que l'armée révolutionnaire était encore là, que Ronsin en était le chef, que Vincent exerçait un véritable despotisme au ministère de la guerre, que Chaumette n'était soumis qu'en apparence, qu'Hébert dominait à la Commune, encore pleine des souvenirs du 31 mai, que l'insurrection vivait dans le cœur des Cordeliers, on reconnaîtra que les choses en étaient venues à ce point, qu'il y avait guerre à mort entre le comité de salut public et le parti Ronsin. La vérité ordonne d'ajouter que ce n'était pas le comité qui avait amené la querelle à cette extrémité, et qu'il aurait été coupable de céder la victoire à ses imprudens ennemis.

Du reste, la conspiration de l'étranger dont on venait de se servir pour les diffamer et motiver leur ruine, était depuis long-temps à l'ordre du jour; on l'avait alléguée contre les Girondins, on s'en servait aujourd'hui contre

leurs plus violens adversaires, elle va devenir une source inépuisable d'accusations qui obtiendront le plus grand crédit dans le peuple, et serviront à faire succomber sous un crime imaginaire des républicains véritables auxquels la patrie devait une autre récompense.

L'exécution suivit de près l'arrêt du tribunal ; le 4 germinal, les condamnés furent envoyés à l'échafaud. La populace, qui dans toutes les grandes villes, est mue par les mêmes passions, suivit avec des cris de joie et de grossières insultes le funèbre cortége qui conduisit tous ces malheureux au supplice. Clootz et Ronsin n'eurent pas un moment de faiblesse. Le jeune Bourgeois, placé à l'extrémité de l'une des charrettes, le cou nu, les joues violettes, les lèvres pâles avec une expression de pitié semblait dire : Mais mon Dieu ! que font-ils, en m'envoyant à la mort ? Hébert pâle aussi, mais de terreur, et la tête penchée sur sa poitrine, semblait défaillir à chaque pas, tandis qu'une foule barbare lui criait en répétant le cri des porteurs de son journal : *Il est b..... en colère, le Père Duchêne.*

Le même jour, 4 germinal, la Convention rendit un décret qui décidait que nulle fille ou femme d'émigré, soit qu'elle fût divorcée ou non, ne pourrait épouser un étranger, sortir du territoire de la république, ni vendre ses biens sous peine d'être traitée comme émigrée. En même temps, pour achever la victoire remportée sur les ultra-révolutionnaires, et disperser le parti dont on venait d'abattre la tête, un décret licencia l'armée révolutionnaire, qui avait été instituée, le 5 septembre 1793, et placée depuis sous les ordres de Ronsin. D'un autre côté, la Convention, après la condamnation d'Hébert, donnait des preuves de ressentiment contre la Commune qui avait été la dernière à venir féliciter les représentans du peuple sur la découverte de la grande conspiration. Presque blâmé par le président, le conseil général, pré-

sent à la barre avec Pache, qui protestait des bons sentimens de ses collégues, trouva un défenseur en Danton; mais loin d'obtenir un succès d'enthousiasme comme autrefois, l'orateur se vit presque forcé de faire une sorte d'amende honorable de son erreur en se jetant dans les bras de Rhul, qui voulait quitter le fauteuil pour réfuter son collégue. L'insertion au Bulletin n'eut pas lieu. Mais le lendemain, sur la motion de Bourdon de l'Oise, qui croyait poursuivre les complices d'Hébert, la Convention chargea les comités de salut public et de sûreté générale de procéder dans le plus court délai à l'examen de la conduite et à l'épuration des autorités constituées de Paris, qui avaient gardé le silence sur les événemens du jour. Aussitôt, un ordre du comité de sûreté générale enjoignit à la Commune de retirer toutes les missions et délégations qui avaient pu être données par le conseil. D'accord avec la disposition générale du gouvernement, les citoyens Moenne, Lubin et Payan furent nommés agens nationaux près la Commune; ils allaient exercer les mêmes fonctions qu'Hébert et Chaumette, mais sous un autre nom et sous la dépendance absolue du comité de salut public, qui remplaçait le peuple dans l'élection de ses magistrats, et s'emparait de toute son influence sur eux. En même temps, Beaudrais, Froidure, Soulès, Dangé, Marino et Gagnant, membres de l'administration de la police, furent destitués et remplacés. Dès ce moment, il n'y eut plus de Commune, et la Convention fut vengée du 31 mai par la ruine de l'autorité municipale qui avait affecté l'empire. Le comité de salut public fit adopter par la Convention une mesure non moins importante dans la suppression du conseil exécutif que l'on remplaça par douze commissions exécutives. Le comité obtenait dans ce changement trois avantages du plus haut intérêt; il ôtait toute influence politique aux ministères, et particulièrement à celui de la guerre, sur lequel les

Jacobins, sous Pache, et les Cordeliers, sous Bouchotte, exerçaient un empire absolu; il imprimait, par une création nouvelle, un mouvement plus fort et plus régulier au grand ressort de l'administration; il imposait, par la crainte, le frein de l'obéissance à ce peuple indépendant des commis qui péroraient dans les sociétés populaires, et s'appuyaient sur elles; enfin il achevait de mettre entre les mains du gouvernement toute l'autorité nécessaire pour obtenir ce qui manquait depuis long-temps aux divers ministères, la précision, la rapidité, l'harmonie et la plus docile obéissance dans l'exécution des ordres du pouvoir. En rendant compte de toutes ces mesures, le comité annonça que la surveillance civile et militaire allait être maintenant exercée avec concert, zèle et sévérité, que le tribunal révolutionnaire continuait de poursuivre les conspirateurs, et que d'autres seraient punis dans quelques jours.

Comme on le voit, le comité cernait de tous côtés le fort où se retirait Danton; un ensemble de précautions hostiles brisait sous ses yeux tous les instrumens dont il aurait pu se servir en cas de nécessité urgente. D'autres avertissemens auraient dû lui ouvrir les yeux. Les membres du club des Cordeliers, récemment envoyés à la mort, avaient été déclarés coupables du projet de rétablir la royauté avec un régent, accusation portée jadis contre Danton, et rappelée aux Jacobins par Robespierre, qui ne l'avait réfutée que faiblement. Aux Jacobins, on tonnait contre ceux qui voudraient imiter les Hébert, les Vincent et tous ces scélérats assez hardis pour avoir voulu exciter le peuple à une insurrection contre lui-même. Robespierre, en repoussant l'impression du discours d'un ami de Danton, avait dit au sujet des Cordeliers, dont il voulait la régénération pour que les Jacobins pussent correspondre avec eux : « S'il est des hommes qui ne soient que trompés, nous leur tiendrons compte de leur patriotisme; mais les

hommes corrompus, les hommes au langage versatile, qui désavouent le lendemain ce qu'ils ont dit la veille, les hommes qui marchent, par des chemins obscurs, à la ruine de la liberté, ceux-là n'ont aucune grâce à espérer : le glaive de la justice les frappera tous. » Barrère menaçait les modérés qui déjà, suivant lui, relevaient la tête et donnaient la main aux royalistes. Couthon envenimait encore ces élémens de haine contre les modérés dont il annonçait aussi la punition.

Ainsi placé, Danton était un but contre lequel chaque jour le comité, par lui-même ou par ses satellites, s'essayait à lancer quelque trait en attendant celui qui devait frapper au cœur; Danton voyait, entendait tout cela, et ne paraissait pas même s'en émouvoir; le révolutionnaire fatigué poussait même l'incurie jusqu'à ne pas réprimer les imprudences de quelques amis, comme on n'en trouve que trop, qui n'étant ni chefs ni capables de l'être, se groupent autour d'un homme dont ils espèrent l'appui, et loin de suivre sa direction, la contrarient par un aveugle esprit d'indépendance et le compromettent par des fautes dont ils ne sentent pas même la conséquence. Ainsi plusieurs des partisans de Danton, parlèrent de l'arrestation et de la mort des hébertistes comme d'un triomphe obtenu par leur courage et par leurs écrits. Cette prétention de Camille et de ses partisans excita la colère des clubs, qui parurent craindre que le gouvernement, débarrassé des ultra-révolutionnaires, ne voulût adopter le modérantisme. Danton avait trouvé un défenseur dans Robespierre tant qu'il avait été attaqué par la faction qui venait de périr. Outre un reste d'affection pour le puissant ami qu'il allait consulter dans les jours de péril, outre une espèce de complaisance secrète qu'il avait pour le naïf et spirituel auteur du Vieux Cordelier, Maximilien sentait bien que la chute des Danton, des Camille augmenterait l'audace et la force des partisans d'Hébert

et de Ronsin, et les rendrait peut-être tout-puissant. Mais aujourd'hui les Jacobins pouvaient dire au comité : Nous vous avons abandonné les ultra-révolutionnaires, il ne faut pas pour cela penser que nous voulions voir triompher le parti qui cherche à énerver et à désarmer la révolution. Cette pensée dominatrice dans les grands corps révolutionnaires trouvait malheureusement trop d'échos dans le comité de salut public. Là Danton avait des ennemis personnels. Billaud, l'implacable Billaud détestait le grand ordonnateur de septembre qui maintenant voulait de la clémence sans oser la proposer en face. Billaud, qui n'avait pas eu de repos jusqu'à ce qu'il eût fait tomber la tête du duc d'Orléans, voulait avec non moins d'acharnement celle de Danton. Chaque jour il la demandait en quelque sorte comme un sacrifice nécessaire au salut de la liberté. Deux sentimens animaient Saint-Just contre Danton ; d'un côté, il méprisait en lui des mœurs relâchées et capables de corrompre le parti patriote ; de l'autre, dépositaire du pouvoir, il craignait de l'ancien chef des Cordeliers un retour de son antique audace dans quelque insurrection du peuple contre le gouvernement. Couthon et Collot, qui avaient servi plusieurs fois de but aux sarcasmes assez insolens de Danton, le détestaient avec toute la haine de l'amour-propre humilié. Robespierre ne voulait pas la perte de Danton, mais il était facile à alarmer ; d'ailleurs, après la chute d'Hébert, il n'aurait pas voulu voir triompher les modérés sous les auspices de Danton. Billaud profita de toutes ces mauvaises dispositions, et effraya ses collègues sur les dangers qu'un tel homme faisait courir au gouvernement, et dès lors il fut assuré de triompher de lui en saisissant à propos une occasion de le perdre.

Cependant, retiré dans sa tente, et ne laissant percer sa colère que dans quelques cris d'indignation, Danton inquiétait vivement des hommes jaloux du pouvoir et qui

croyaient que le comité portait toutes les destinées de la France. A la vérité, le nombre considérable des citoyens effrayés de l'intensité toujours croissante du régime draconien de l'époque, tenaient les yeux attachés sur le chef appelé par leurs vœux pour adoucir les rigueurs du comité, sur le puissant orateur d'autrefois qui, maintenant isolé du gouvernement, entouré de Philippeaux et de Camille-Desmoulins, semblait être le chef du parti de la clémence et attendre le moment de frapper le coup qu'il méditait; mais au lieu de marcher droit et vite à son but, il temporisait comme un homme incertain et qui doute de sa force. Seulement il venait de temps à autre à la Convention, et, placé vis-à-vis de la tribune, il semblait braver et menacer par son attitude les montagnards les plus ardens et surtout les rapporteurs des comités. Son silence à la Convention et dans les sections populaires, suspect à beaucoup de patriotes, paraissait d'autant plus alarmant à ses adversaires que les propos qu'il jetait avec une rare imprudence dans des entretiens particuliers, annonçaient un censeur amer et un ennemi déclaré qui pouvait éclater à l'improviste. Lui-même ainsi, tout en se bornant à penser au lieu d'agir, se faisait beaucoup plus redoutable qu'il ne voulait l'être, soit qu'il jugeât impossible le rôle que l'opinion attendait de lui, soit qu'il fût tombé dans une espèce de léthargie morale dont il ne pouvait plus sortir que pour se réveiller sublime en face de l'échafaud. Cependant le danger approchait; il le savait, et s'il avait pu en douter, la voix de Rousselin qui, dans les alarmes de la plus vive amitié, venait chaque jour lui recommander, ainsi qu'à Desmoulins, de se servir du temps qui leur restait encore pour échapper à la proscription, aurait suffi pour le convaincre. Pourtant il ne prenait aucune précaution. L'idée même d'une réaction dont ses amis voulaient le faire chef, répugnait à la nouvelle disposition de son esprit : « Il faudrait, disait-il,

verser encore du sang ; il y en a assez comme cela. J'aime mieux être guillotiné que guillotineur ; d'ailleurs ma vie n'en vaut pas la peine, et l'humanité m'ennuie ! » Si l'on insistait et qu'on le prévînt que les membres du comité voulaient sa mort. « Eh bien ! si Billaud, si Robespierre... Ils seront exécrés comme des tyrans : on rasera la maison de Robespierre, on y semera du sel, on y plantera un poteau exécrable à la vengeance du crime ! tandis que de moi, mes amis diront que j'ai été bon père, bon ami, bon citoyen ; ils ne m'oublieront pas !... — Tu n'as qu'à parler. — J'aime mieux être guillotiné que guillotineur ! » Il était impossible de penser à un rapprochement entre le Cordelier, devenu modéré, et Maximilien, rattaché tout entier au système du comité de salut public.

Un ami commun leur avait déjà ménagé une entrevue qui avait eu lieu à Charenton. Après un long entretien, dans lequel Danton, contenant difficilement sa pensée, dit avec toute son énergie : « Je sais bien toute la haine que me porte le comité ; mais je ne la crains pas. — Vous avez tort, lui répondit Robespierre ; il n'a pas de mauvaises intentions contre vous ; mais il est bon de s'expliquer. — S'expliquer ! reprit avec violence Danton ; il faudrait pour cela de la bonne foi ! » Puis, mettant tout à coup un frein à ses paroles : « Il est juste, dit-il, de comprimer les royalistes ; mais il ne faut pas confondre l'innocent et le coupable. — Eh ! qui vous a dit, reprit Robespierre avec une voix aigre et colère, qu'on ait fait périr un innocent ? » Danton haussa les épaules, sourit avec une triste ironie sur les lèvres, et se tournant vers (Fabricius) Pâris, greffier en chef du tribunal révolutionnaire : « Qu'en dis-tu, Fabricius ? s'écria-t-il, pas un innocent n'a péri !... » Il sortit. Instruit de cette scène, Westermann, de retour à Paris, supplia son ami de secouer sa fatale léthargie, et de s'armer pour le combat. Ses instances ne purent jamais décider Danton à se dé-

foudré, parce que, pour sauver sa tête, il aurait fallu qu'il en fit tomber d'autres.

L'attitude du comité depuis l'exécution d'Hébert était devenue d'autant plus menaçante, qu'un redoutable mystère semblait l'envelopper ; seulement Collot avait dit un jour aux Jacobins : « Soyez tranquilles ! nous avons fait tomber la foudre sur des hommes infâmes, mais ils ne sont pas les seuls ! que les indulgens ne s'imaginent pas que c'est pour eux que nous avons combattu ! bientôt nous saurons les détromper. »

Chacun attendait en silence et avec terreur ce qui allait se passer. Le comité de salut public se réunissait fréquemment, mais rien ne transpirait des discussions et des décisions qui se prenaient dans cet *arcanum* de la toute-puissance. Enfin, le 10 germinal, le comité de salut public appela dans son sein le comité de sûreté générale ainsi que le comité de législation ; ceux-ci se rendirent à l'ordre des dictateurs révolutionnaires, et dès que tout le monde fut présent, Saint-Just prit la parole, et au milieu de la stupéfaction générale, il demanda avec un imperturbable sang-froid la mise en jugement et l'arrestation de Philippeaux, de Lacroix, de Danton et de Camille.

Si tous les représentans, surpris par cette réunion, avaient pu s'entendre, nul doute que l'audacieuse proposition du jeune révolutionnaire n'eût été repoussée ; mais à l'attitude sévère et sombre du comité de salut public, ceux qui auraient osé défendre Danton, si on leur eût laissé le temps de se concerter, sentirent le péril qui les menaçait eux-mêmes et abandonnèrent, par peur, la tête du pilote qui, dans beaucoup de circonstances, avait sauvé le vaisseau de l'état.

Le comité de salut public fit promettre à tous les membres qui composaient cette réunion de garder le silence le plus absolu. Chose étonnante et déplorable ! la promesse fut religieusement gardée ! Le même jour, Paris, saisi de

terreur, entra chez Danton et lui annonça qu'il venait d'apprendre par l'indiscrétion d'un employé du comité de salut public étroitement lié avec Coffinhal, que l'on avait proposé l'arrestation de Danton, et qu'elle avait probablement été résolue. A cette terrible nouvelle, Pâris ajouta qu'il avait trouvé un asile où le grand proscrit parviendrait, s'il le voulait, à sauver sa vie. La femme de Danton le supplia d'accepter cette offre si généreuse, dans un temps où la pitié était si rare. Elle le conjura avec des larmes de tendresse et de désespoir; l'inflexible Danton parut ému, mais il raffermit son ame par le souvenir du passé, et une fois encore il prononça cette fatale parole : « *Ils n'oseront!....* » Ils osèrent.

La nuit du 11 au 12 germinal (31 mars et 1er avril), Danton, Lacroix, Camille, Philippeaux et Westermann furent arrêtés dans leur domicile. Dès que le bruit de cette arrestation se répandit dans les divers quartiers de Paris, partout on répétait : Danton est arrêté. Les membres de la Convention se réunirent avant l'heure accoutumée; toutes les figures portaient l'empreinte de la consternation. A peine si l'on osait s'interroger. Enfin Legendre entre dans la salle, et ses traits bouleversés indiquent l'agitation et la douleur de son ame. Il monte à la tribune :

« Citoyens, dit-il, quatre membres de cette assemblée ont été arrêtés cette nuit. Je sais que Danton en est un; j'ignore les noms des autres; qu'importent les noms s'ils sont coupables? mais je viens demander que les membres arrêtés soient traduits à la barre où vous les entendrez et où ils seront accusés ou absous par vous.

« Citoyens, je le déclare, je crois Danton aussi pur que moi, et je ne pense pas que qui que ce soit puisse me reprocher un acte qui blesse la probité la plus scrupuleuse.

« Je crains que des haines personnelles n'arrachent à la liberté des hommes qui lui ont rendu les plus grands et les plus utiles services. Je puis dire cela de Danton!...

L'ennemi était aux portes de Paris, Danton vint, et ses idées sauvèrent la patrie.

« J'avoue que je ne puis le croire coupable, et ici je veux rappeler le serment que nous fîmes en 1790, et qui engageait celui de nous deux qui verrait l'autre déserter la cause de la liberté à le poignarder sur-le-champ. Ce serment, j'aime à m'en souvenir aujourd'hui. Je le répète, je crois Danton aussi pur que moi.... Je demande, en conséquence, qu'avant que vousentendiez aucun rapport, les détenus soient mandés et entendus. »

La motion de Legendre fut d'abord vivement combattue par Fayau, mais d'autres l'appuyèrent à grands cris. La Convention hésitait ; peut-être les voix allaient-elles prononcer une parole de salut pour Danton, lorsque Robespierre, qui, heureusement pour lui et pour le comité, avait devancé ses collègues, s'empara de la parole avec un empressement extraordinaire :

« A ce trouble depuis long-temps inconnu qui règne dans cette assemblée, aux agitations qu'ont produites les premières paroles de celui qui a parlé avant le dernier opinant, il est aisé de s'apercevoir qu'il s'agit en effet d'un grand intérêt, qu'il s'agit de savoir si quelques hommes doivent l'emporter sur la patrie... Eh quoi! n'avons-nous fait tant de sacrifices héroïques au nombre desquels il faut compter des actes d'une sévérité douloureuse, n'avons-nous fait ces sacrifices que pour retourner sous le joug de quelques intrigans qui prétendent dominer?

« Legendre paraît ignorer les noms de ceux qui sont arrêtés ; toute la convention les sait : son ami Lacroix est du nombre des détenus. Pourquoi feint-il de l'ignorer? Parce qu'il sait bien qu'on ne peut sans impudeur défendre Lacroix. Il a parlé de Danton parce qu'il croit sans doute qu'à ce nom est attaché un privilége... Non, nous n'en voulons point de priviléges ! nous n'en voulons pas

d'idoles : nous verrons si dans ce jour la Convention saura briser une *prétendue idole pourrie depuis long-temps*....

« Je dis que quiconque tremble en ce moment est coupable, car jamais l'innocence ne redoute la surveillance publique; et moi aussi j'ai été ami de Pétion : dès qu'il s'est démasqué je l'ai abandonné; j'ai eu aussi des liaisons avec Roland, il a trahi et je l'ai dénoncé; Danton veut prendre leur place, il n'est plus à mes yeux qu'un ennemi de la patrie; les amis de Danton m'ont fait parvenir des lettres, m'ont obsédé de leurs discours; ils ont cru que les souvenirs d'une ancienne liaison, qu'une foi antique dans de fausses vertus, me détermineraient à ralentir mon zèle et ma passion pour la liberté. Eh bien! je déclare que si les dangers de Danton devaient devenir les miens, cette considération ne m'arrêterait pas un moment.

« C'est ici sans doute qu'il faut quelque courage et quelque grandeur d'ame. Les ames vulgaires, ou les hommes coupables craignent toujours de voir tomber leur semblable, parce que n'ayant plus devant eux une barrière de coupables, ils restent plus exposés au jour de la vérité; mais s'il existe des ames vulgaires, il en est d'héroïques dans cette assemblée, puisqu'elle dirige les destinées de la terre et qu'elle anéantit toutes les factions.

« Le nombre des coupables n'est pas si grand : le patriotisme, la Convention nationale ont su distinguer l'erreur du crime et la faiblesse des conspirations. On voit bien que l'opinion publique, que la Convention nationale marchent droit aux chefs de parti et qu'elles ne frappent pas sans discernement !... Quelques membres de cette assemblée, nous le savons, ont reçu des prisonniers des instructions portant qu'il fallait demander à la Convention quand finirait la tyrannie des comités de salut public et de sûreté générale; qu'il fallait demander à ces comités s'ils voulaient anéantir successivement la représentation nationale...

Ces comités ne tiennent que de la patrie leurs pouvoirs, qui sont un immense fardeau dont d'autres, peut-être, n'auraient pas voulu se charger. Oui, demandez-nous compte de notre administration, nous répondrons par des faits, nous vous montrerons les factions abattues, nous vous prouverons que nous n'en avons flatté aucune, que nous les avons écrasées toutes pour établir sur leurs ruines la représentation....

« La discussion qui vient de s'engager est un danger pour la patrie ; déjà elle est une atteinte coupable portée à la liberté; car c'est avoir outragé la liberté que d'avoir mis en question s'il fallait donner plus de faveur à un citoyen qu'à un autre !... Je demande la question préalable sur la proposition de Legendre.... »

Legendre, qui venait de faire une action noble et touchante, n'eut pas la force de la soutenir, occupé de se justifier devant l'assemblée, mais surtout devant Robespierre, il se renia lui-même.

Barrère soutint que l'égalité serait blessée si l'assemblée consentait à entendre ses membres avant ou après leur arrestation. Il alla plus loin; et pour repousser l'accusation de dictature qui résonnait autour de lui contre les comités, il osa, par des insinuations perfides, rejeter cette accusation sur Danton lui-même.

Bientôt Saint-Just entra dans la salle; l'assemblée, qui depuis quelque temps lui accordait beaucoup de faveur, le couvrit d'applaudissemens : il monta de suite à la tribune. Au milieu de ce silence profond qu'impose une grande attente, il lut son rapport *sur la conjuration ourdie pour absorber la révolution française dans un changement de dynastie, et contre Danton, Lacroix, Camille Desmoulins, Philippeaux, Hérault de Séchelles, Fabre d'Eglantine, prévenus de complicité dans ces factions, et d'autres délits personnels contre la liberté.*

On ne saurait lire sans un sentiment d'effroi le fatal

rapport de Saint-Just, car il est impossible de ne voir que les croyances intimes de la passion extrême dans toutes les charges accumulées contre Danton; il est impossible que Saint-Just ait été de bonne foi en débutant ainsi : « Je viens dénoncer les *derniers partisans du royalisme*, ceux qui depuis cinq ans ont servi les factions et n'ont suivi la liberté que comme un tigre suit sa proie! » Le fanatique accusateur, si l'on peut lui donner cette épithète pour excuse, après avoir dit que Fabre, le cardinal de Retz de la révolution, avait été de tout temps royaliste et dévoué au parti d'Orléans qu'il voulait placer sur le trône, attaqua Danton sans ménagement comme sans pudeur : il lui reprocha ses liaisons avec Mirabeau, avec d'Orléans, avec Dumouriez, comme autant de trahisons, et osa l'accuser de n'avoir rédigé la pétition du Champ-de-Mars que pour livrer aux soldats de Lafayette tous les patriotes : oubliant sans doute que les patriotes avaient vainement cherché Robespierre au 10 août, il eut le courage de reprocher à Danton de n'avoir rien fait dans cette journée. Il lui fit surtout un crime d'avoir tenté de réconcilier la Gironde et la Montagne, et d'avoir vu avec douleur la révolution du 31 mai; il ne craignit pas d'avancer que Danton, digne en tout de servir de pendant à Mirabeau, avait eu des entrevues au Temple avec la reine. Enfin, dénonçant, empoisonnant jusqu'à ses moindres paroles, jusqu'aux bruits recueillis par une police ombrageuse et servile dans les diverses réunions de citoyens, le rapporteur apostrophait ainsi son collègue absent et captif : « Danton, les rapports envoyés tous les soirs par le ministre de l'intérieur, te présentent comme l'homme dont tout Paris s'entretient; tes moindres réflexions sont rendues célèbres! Nous avons reconnu que tes amis ou toi rédigent ces rapports.

« Mauvais citoyen, tu as conspiré; faux ami, tu disais, il y a deux jours, du mal de Desmoulins, instrument que

tu as perdu, et tu lui prêtais des vices honteux; méchant homme, tu as comparé l'opinion publique à une femme de mauvaise vie; tu as dit que l'honneur était ridicule, que la gloire et la postérité étaient une sottise : ces maximes devaient te concilier l'aristocratie, elles étaient celles de Catilina. »

Ainsi traitait-il Lacroix et tous les autres accusés, qu'une perfide et lâche adresse avait adjoints à Danton, pour associer au parti des modérés des hommes convaincus de faux, et forcer le peuple à détourner les yeux, par mépris, de l'affreuse procédure qui allait avoir lieu.

De tout son exposé, Saint-Just tira la conséquence que le parti qui voulait établir prématurément la constitution, celui qui attaquait le gouvernement, celui qui attaquait la Convention, celui qui corrompait, celui qui voulait un comité de clémence, avaient tous pour objet d'amener le dégoût du régime présent, et que la royauté était évidemment celui qu'on voulait substituer au gouvernement de la Convention. Il proposa en conséquence le décret d'accusation et la mise en jugement contre Camille Desmoulins, Hérault de Séchelles, Danton, Philippeaux, Lacroix, Fabre d'Eglantine, prévenus de complicité dans la conspiration tendant à rétablir la monarchie, à détruire la représentation nationale et le gouvernement républicain.

J'assistais à cette séance, dont il faut essayer de représenter les trois principaux acteurs avec leur physionomie véritable. Je n'ai guère vu de chose plus remarquable que le mouvement, les gestes, l'accent et les cris de Legendre, défendant son ami du haut de la Montagne; Danton n'aurait pas eu plus d'abandon et de chaleur. Dans toute autre circonstance, l'orateur aurait pu enlever l'assemblée, car il fut presque sublime. Quand Robespierre entra à l'improviste, et vint se placer à peu près au centre de la Montagne, en face du côté droit, il était pâle de co-

lère, et semblait poussé par le sentiment d'un grand danger. J'avais entendu Robespierre soutenir deux fois à la tribune des Jacobins la popularité chancelante de Danton qui ne suffisait plus à se protéger lui-même ; je fus atterré de l'inconcevable changement de rôle que j'avais sous les yeux. D'après ce que je savais de l'intérieur du comité de salut public, et plus encore d'après l'émotion, la véhémence et l'ardente sévérité du nouvel accusateur, je compris très bien qu'il parlait sous l'influence de cette conviction que ses collègues lui avaient inculquée : « Tout est perdu, si nous reculons ; il faut choisir entre Danton et le comité de salut public, entre un homme et la patrie. » Robespierre eut l'affreux malheur d'être d'une haute éloquence dans sa cruelle et perfide improvisation contre un ancien ami qu'il sembla fouler aux pieds comme une idole renversée. Du reste, en témoignant la plus grande sollicitude et le plus profond respect pour la Convention nationale, il avait un air de commandement et d'autorité tyrannique qu'aucun autre député n'aurait osé prendre ; aussi fit-il naître de profondes haines contre lui, et sa mort fut jurée en secret dans le cœur de plusieurs de ses collègues ; mais loin de pouvoir deviner cette pensée secrète, il dut croire à sa dictature d'opinion. En effet, à peine avait-il fini sa menaçante harangue, que Legendre, saisi d'effroi et trop sûr que si l'on eût voulu l'envoyer rejoindre ses amis au tribunal, la Convention n'aurait pas résisté, vint se renier lui-même, ou plutôt demander grâce, en protestant qu'*il n'avait voulu défendre aucun individu*. C'est le plus grand abaissement de la dignité humaine que l'attitude et le repentir de ce déserteur de l'amitié. Dans la suite, après s'être courbé à plusieurs reprises devant Robespierre victorieux, il aura la joie de se venger de toutes ces lâchetés, en envoyant à l'échafaud l'idole de sa terreur.

Saint-Just faisait un étonnant contraste avec ces deux

hommes d'une attitude si différente : il était calme et froid à la tribune ; parlant d'une voix faible, mais avec un accent ferme et soutenu, lançant ses phrases concises comme autant d'aphorismes politiques qui se gravaient dans la mémoire par l'énergie du trait, il semblait ne pas pouvoir douter un moment de la vérité de ses accusations et de la foi qu'on devait avoir en ses paroles. Son rapport respirait d'ailleurs un enthousiasme de vertu, une rigueur de probité qui sentaient l'école de Sparte où le seul penchant au vice et l'amour des voluptés étaient des crimes dignes de mort. Du reste, l'impassible orateur, en demandant la tête de Danton et de quelques hommes relâchés comme lui dans leurs mœurs, semblait dire du geste et de la voix : « Ce n'est qu'un peu de sang impur qu'on vous demande. »

Danton comptait de nombreux amis dans les rangs de ses collègues; aucune voix, excepté celle de Legendre, ne s'éleva pour défendre l'homme puissant qui avait si souvent mis les autres à l'abri de son audace. Pendant la lecture du menaçant discours de Saint-Just, surtout pendant celle du décret, chacun, craignant de se trouver désigné ou d'entendre prononcer son nom, avait frissonné de terreur. Quand l'orateur eut fait connaître les victimes marquées pour la mort, plus d'un député, soulagé d'un poids insupportable, se disait tout bas, par un retour d'égoïsme qui est aussi ancien que le monde : « Il faut me taire et me trouver bien heureux : on n'a pas parlé de moi. » Le comité était alors à l'apogée de son influence; aussi le décret fut-il adopté à l'unanimité, proclamé même au bruit des applaudissemens.

Le chef des Cordeliers, Danton, avait été jeté dans le même cachot où se trouvait déjà Lacroix, arrivé quelques instans avant lui. « Nous, arrêtés ! nous ! Je ne m'en serais jamais douté, disait avec étonnement l'ami de Danton. — Tu ne t'en serais jamais douté? Je le savais, moi ; on m'en avait averti. — Tu le savais et tu n'as pas agi?

Voilà ta paresse accoutumée; elle nous a perdus! — Je ne les croyais pas assez hardis pour oser exécuter leurs desseins. »

Au point du jour, Danton demanda qu'il lui fût permis de se promener dans les corridors de sa prison. Les geôliers n'osèrent refuser, et le chef de la révolution salua les autres prisonniers qui, pleins d'étonnement de sa chute, se pressaient aux grilles pour le voir. « Messieurs, dit-il, j'espérais dans peu vous faire sortir d'ici; mais m'y voilà moi-même avec vous, et je ne sais comment cela finira.» Hérault de Séchelles vint à la rencontre de ses amis et les embrassa; Danton, l'abordant avec un front joyeux, lui adressa ces paroles : « Quand les hommes font des sottises, il faut savoir en rire! » Ayant rencontré Thomas Peyne, il lui dit avec gravité : « Ce que tu as fait pour le bonheur de ton pays, j'ai essayé de le faire pour le mien. J'ai été moins heureux, mais non pas plus coupable... » Alors, se retournant vers Hérault, Lacroix, Philippeaux et Camille : « On m'envoie à l'échafaud, il faut savoir y aller gaîment! » Le jeune et infortuné Camille semblait ne pouvoir croire à sa captivité. Bientôt un ordre arriva pour empêcher ces entrevues du malheur. Désespéré du mépris et de l'abandon où il se trouvait, Chabot résolut de s'empoisonner; il fit usage d'une forte dose de sublimé corrosif; mais il n'eût pas le courage d'achever sa mort sans se plaindre. On lui administra des remèdes qui le guérirent; et, triste et mourant comme Fabre, il fut transféré à la Conciergerie. Dans ce trajet, comme pendant les horribles douleurs de sa tentative d'empoisonnement, il ne cessait de répéter cette plainte touchante de l'amitié : « Bazire, mon pauvre Bazire, qu'as-tu fait? »

Au moment où Camille reçut son acte d'accusation, il froissa avec colère ce papier rempli de mensonges; mais bientôt, retrouvant dans sa conscience le calme d'un homme qui a voulu rappeler ses semblables au culte de

l'humanité, il se rendit témoignage à lui-même en disant : « Je vais à l'échafaud pour avoir versé quelques larmes sur des milliers de malheureux et d'innocens ; mon seul regret en mourant est de n'avoir pas pu les sauver. »

Par un hasard dans lequel certains esprits superstitieux pourraient voir une espèce de fatalité légitime et vengeresse, Danton et ses amis occupèrent le cachot qui avait vu passer les Girondins. Avant d'y entrer, il laissa échapper ces belles paroles qui retentiront dans la postérité : « C'est à pareil jour, dit-il, que j'ai fait instituer le tribunal révolutionnaire ; j'en demande pardon à Dieu et aux hommes. Mon but était de prévenir un nouveau septembre, et non de déchaîner un fléau sur l'humanité. »

Danton, passant en revue le comité de salut public, se moqua de tous ses membres, de leurs prétentions et de leur faiblesse, avec l'ironie orgueilleuse de Mirabeau, mais d'une manière plus originale encore et plus familière, que l'on a retrouvée depuis dans la conversation du général Kléber. « Si je laissais, dit-il, mes jambes à Couthon, on pourrait encore aller quelque temps au comité de salut public. D'ailleurs, ajouta-t-il, je ne regrette pas le pouvoir, car dans les révolutions l'autorité reste aux plus scélérats. » Puis, faisant un retour sur sa vie, sur ses travaux, sur ses peines, sur le peu de bonheur qu'il avait eu dans le cours de son orageuse existence, il prononça cette parole que l'on croirait sortie de la bouche d'un des grands hommes de Plutarque : « Il vaudrait mieux être un pauvre pêcheur, que de gouverner les hommes. » Camille, rempli des illusions de la jeunesse, osait espérer son salut du peuple ; Danton haussa les épaules : « Les bêtes, ils crieront : *Vive la république!* en nous voyant passer. » Alors, revenant aux idées d'un épicurien et au souvenir de la nature, il s'entretint de la campagne, de la liberté qu'on y goûte, et du repos qu'elle donne. Danton, dans sa prison, rappelait Mirabeau sur son lit de mort :

même sang-froid à regarder les approches de l'instant suprême, même éloquence, mêmes regrets.

Lacroix semblait s'interroger lui-même pour parvenir à croire à l'événement de sa captivité; il paraissait surpris des rigueurs du régime des prisons, du nombre et du choix même des détenus. « Pourquoi, disait-il, cette foule de jeunes filles dans les fers? » Quoi! lui dit l'un des captifs, jamais charretées de victimes se rencontrant sur vos pas, ne vous ont appris qu'il y avait dans Paris une boucherie d'hommes! — « Non, je n'ai jamais rencontré de ces charretées. » Il n'arrive que trop souvent aux hommes emportés par les passions politiques, d'ignorer les maux qui sont les conséquences des lois terribles qu'ils provoquent. S'ils allaient contempler une seule fois le sort de leurs victimes, ils reculeraient d'effroi. Mais jamais ni Danton ni Robespierre et beaucoup d'autres n'avaient visité une prison, assisté à une séance du tribunal révolutionnaire, ou regardé un échafaud.

Le 13 germinal, les accusés furent traduits devant le tribunal révolutionnaire. Le juri, choisi par Hermann et Fouquier-Thinville, se composait des hommes, que, dans leur langage de proscripteurs, ils appelaient *les solides*. Danton était généralement aimé des révolutionnaires qui, quoique mécontens de ses mœurs, ainsi que de l'apparition subite de sa fortune, qu'on attribuait à des concussions en Belgique, ne pouvaient oublier ses grands services, et reconnaissaient d'ailleurs en lui un homme qui avait vraiment des entrailles pour les patriotes. Aussi une foule immense remplissait l'enceinte où devait se faire entendre pour la dernière fois la foudroyante voix du Mirabeau populaire. Les interrogatoires commencèrent; ils n'étaient point encore terminés, que déjà une partie de l'auditoire gagnée et convaincue, laissait échapper des exclamations favorables aux accusés.

Interrogé, selon la coutume, sur son nom, son âge,

sa demeure, Danton répondit : « Je suis Danton, assez connu dans la révolution; j'ai trente-cinq ans. Ma demeure sera bientôt le néant, et mon nom vivra dans le Panthéon de l'histoire. » Quand on demanda à Camille quel était son âge, il répondit : « Trente-trois ans, l'âge fatal aux révolutionnaires, l'âge du sans-culotte Jésus quand il mourut. » Immédiatement après l'interrogatoire partiel de chaque accusé, Danton et ses amis se levèrent pour exprimer toute leur indignation de se voir accolés aux complices de Chabot, à des hommes qui se trouvaient sous le poids d'une accusation infamante.

Les débats commencèrent par ceux-ci, qui, ne pouvant résister à des preuves irréfragables, surtout au redoutable témoignage du loyal Cambon, furent convaincus d'avoir dénaturé un décret et commis, par intérêt, un faux matériel. Fabre avait montré une adresse infinie dans sa défense. Bazire, dont tout le crime était de n'avoir pas révélé le déshonneur de son ami Chabot, inspira le plus vif intérêt par la candeur et la bonne foi de ses réponses; on espérait le voir échapper à l'arrêt inévitable qui attendait Fabre et ses complices. Alors vint le tour des hommes politiques, entre lesquels Hérault de Séchelles fut le premier interpellé par le président.

On lui reprochait ses liaisons avec Bazire, un asile accordé à une femme sous le coup de la loi, la soustraction de papiers diplomatiques du comité de salut public. Il répondit avec esprit, avec justesse, avec force, et n'en fut pas moins condamné. Ses véritables crimes étaient sa fortune, l'élégance de ses mœurs, ses manières aristocratiques qui perçaient de toutes parts, malgré ses principes plébéiens, et enfin les regrets d'un modéré sur les rigueurs du temps qu'il déplorait, quoique peut-être il en fût moins profondément touché que Danton, dont le cœur se révoltait tout entier à l'aspect des supplices. Après Hérault, Danton se leva. « Danton, lui dit le président du tribunal, la Convention

vous accuse d'avoir conspiré avec Mirabeau, avec Dumouriez, avec d'Orléans, avec les Girondins, avec l'étranger, avec la faction qui veut rétablir Louis XVII. » Le Cordelier, regardant Hermann, répondit : « Ma voix, qui tant de fois s'est fait entendre pour la cause du peuple, n'aura pas de peine à repousser la calomnie : que les lâches qui m'accusent paraissent, et je les couvrirai d'ignominie.... Que les comités se rendent ici, je ne répondrai que devant eux; il me les faut pour accusateurs et pour témoins.... Au reste, peu m'importe, vous et votre jugement.... Je vous l'ai dit, le néant sera bientôt mon asile.... la vie m'est à charge; il me tarde d'en être délivré!... » Danton ne pouvait articuler ces paroles, tant l'indignation l'agitait. Le tribunal, qui ne s'attendait pas à la demande de Danton, et qui ne savait si les comités voulaient se trouver en présence du terrible accusé, gardait le silence de l'embarras et de la peur. Pour Fouquier-Thinville, il sentait bien que toute condamnation devenait impossible, si, prenant corps à corps chaque membre des comités, Danton prouvait que, dans les circonstances périlleuses, il s'était montré le plus révolutionnaire et le plus audacieux des hommes, mais il n'osait élever la voix et proposer un avis. Hermann dit à Danton : « L'audace est le propre du crime, le calme est celui de l'innocence. »

A ces mots, la colère déborda du cœur impétueux de l'accusé. « Oui, sans doute, s'écria-t-il, l'audace individuelle est réprimable, mais cette audace nationale dont j'ai tant de fois donné l'exemple, et avec laquelle j'ai tant de fois servi la liberté, est la plus méritoire de toutes les vertus! cette audace est la mienne!... Lorsque je me vois si bassement calomnié, puis-je me contenir? Ce n'est pas d'un révolutionnaire comme moi qu'il faut attendre une défense froide. Les hommes de ma trempe sont inappréciables dans les révolutions! C'est sur leur front qu'est empreint le génie de la liberté! » Puis montrant l'acte d'accu-

sation avec le sourire du dégoût : « En parcourant cette liste d'horreur, je sens tout mon être frémir. » Alors, en réfutant, de la manière la plus nette et la plus précise, chacun des chefs d'accusation qu'il pulvérisa presque tous par des argumens sans replique, il peignit avec des paroles de feu sa carrière politique et les services que sa voix et son courage avaient rendus à la république. « Qu'on fasse venir mes accusateurs... j'ai toute la plénitude de ma tête lorsque je les demande... Je dévoilerai les trois plats coquins qui ont entouré et perdu Robespierre... qu'ils se présentent ici, et je les plongerai dans le néant d'où ils n'auraient jamais dû sortir. » Hermann agitait en vain sa sonnette pour imposer silence à l'accusé dont la voix couvrait tout. « Est-ce que vous ne m'entendez pas ? s'écria le président. — La voix d'un homme, lui répondit-il, qui défend son honneur et sa vie, doit vaincre le bruit de ta sonnette. »

Epuisé de fatigue et d'indignation, Danton s'assit, et le président, qui doutait de l'issue du procès, l'invita avec des formes honnêtes à prendre quelques instans d'un repos dont il semblait avoir un si grand besoin.

C'était le tour de Camille. Hermann commença la lecture du *Vieux Cordelier*, et donna à ce journal des interprétations contre lesquelles se révolta vainement le malheureux accusé. Camille réfuta les inductions criminelles que l'on voulait tirer de son journal; sa défense, pleine de douceur, d'aménité, semée de plaisanteries ingénieuses, excita plus d'une fois le rire de ses juges et de l'auditoire. Après Camille vint Lacroix, auquel on reprocha son inconduite et ses malversations lorsqu'il était envoyé de la représentation nationale dans la Belgique. Lacroix se défendit en homme qui a conservé toute sa présence d'esprit. Sans s'élever à la haute éloquence de Danton, Philippeaux montra beaucoup de force, et demanda, comme un homme sûr de la victoire, à être confronté avec les membres du comité.

Cette première séance fut levée. Le peuple, qui était venu soutenir les accusés de sa présence, gardait un silence menaçant. On pouvait lire sur tous les visages l'impression profonde que la défense avait produite. Au reste, tout Paris semblait être accouru pour entendre Danton. La foule qui entourait le Palais-de-Justice, et qui n'avait pu pénétrer dans l'enceinte, était si grande qu'elle s'étendait jusque sur les ponts.

Rentré dans sa prison, Camille traça, sur le rapport de Saint-Just, quelques notes dont on peut croire qu'il avait l'intention de se servir. Les récriminations de sa colère étaient violentes, mais on est surpris d'y trouver peu de ressentiment contre Robespierre. Cette modération, et les paroles de Danton, citées plus haut, tendraient à faire croire que ni lui ni ses co-accusés ne reprochaient leur infortune à l'inimitié de Maximilien. Mais si la plume de Camille épargnait Robespierre, elle était sans pitié pour les autres membres du comité : il signalait tour à tour à l'opinion publique le farouche Amar, Vadier, que Marat dénonçait, en 1791, comme le traître et le rénégat le plus infâme, Vadier, qui avait osé dire en parlant de Danton : « Nous viderons ce turbot farci. » L'exalté David, ancien secrétaire des Feuillans, jadis partisan de Brissot, maintenant l'un des terribles de l'époque, et qui s'en allait disant : « *Je vois bien que nous ne resterons pas vingt Montagnards à la Convention.* » Armé d'un glaive comme Lucile ou Juvénal, Camille burinait ces paroles du proconsul Collot au Lyonnais : « *Il faut mettre des barils de poudre dessous les prisons, et à côté une mèche allumée.* » Il enveloppait dans sa censure les propos mystérieux et menaçans de Saint-Just, et cette confidence de l'un des amis intimes de Barrère, de Gracchus Vilate, qui avait dit à Rousselin transporté d'indignation : « *Il faut que nous ayons, sous huit jours, les têtes de Danton, de Camille Desmoulins, de Philippeaux, etc.*

Des membres du comité attaqué avec tant de virulence par les prisonniers, voulant assister à la première séance du procès, s'étaient tenus cachés dans l'imprimerie du tribunal révolutionnaire, et, à travers une lucarne, ils avaient pu voir l'audace des accusés, l'intérêt que prenait à eux l'auditoire, la faiblesse des jurés et l'indécision de Fouquier-Thinville, hors d'état de lutter avec les jouteurs dont il était chargé de soutenir la furie. Hermann et Fouquier-Thinville, éperdus de crainte et ne sachant comment se tirer de la position où ils se trouvaient, se rendirent en toute hâte au comité de Salut public, où se trouvaient seulement Billaud et Saint-Just.

Les deux députés, également incapables de reculer et de faiblir, ordonnèrent aux deux indignes ministres de la justice de se refuser obstinément à la confrontation des accusés avec les membres du comité, et de hâter l'issue sanglante de cette tragédie. L'un de ces hasards qui sont des crimes, vint tirer les membres du gouvernement et le tribunal de l'embarras de leur position. Laflotte, prisonnier au Luxembourg, Laflotte, dont le nom doit passer à la postérité avec une note d'infamie, écrivit au comité pour dénoncer une conspiration qui se tramait dans les cachots. Bientôt, suivant lui, les détenus rendus à la liberté allaient égorger les comités et incendier Paris. C'était une répétition de la fable atroce que l'on avait débitée avec une si aveugle croyance avant les massacres de septembre.

La lettre fatale arriva au comité de salut public au moment le plus critique. Les accusés, à la seconde séance, persévéraient dans leur système de défense : ils demandaient toujours la confrontation avec Saint-Just et ses amis. Fouquier-Thinville prétendait qu'il n'avait le droit d'assigner des députés comme témoins qu'avec l'autorisation de la Convention. Les dantonistes le forcèrent dans ce mauvais retranchement, en lui prouvant que, pour d'autres procès, les députés avaient été appelés sans la per-

mission de la représentation nationale. Vaincu par cette réponse positive, Fouquier-Thinville garda le silence, et les accusés en prirent occasion pour le railler par de mordantes paroles, ainsi que le tribunal qui ne savait que résoudre. Pendant cette incertitude, Camille, comme un enfant, s'amusait à faire des boulettes de papier et les lançait à l'accusateur public; Danton, quoique plus grave, imita cette polissonnerie comme une preuve du plus profond mépris pour un lâche coquin. Le procès continuait; cependant Westermann fut interrogé sur les mêmes choses à peu près que les chefs d'accusation produits contre les autres détenus. Quoique son langage conservât l'accent de son pays, lui aussi sut émouvoir en retraçant avec simplicité, mais avec la chaleur de la verité, quelques unes de ses prodigieuses actions militaires, surtout à l'armée de l'Ouest, où il était devenu la terreur des Vendéens. Westermann avait éprouvé effectivement, et par suite de sa témérité, quelques uns de ces revers ou de ces désastres que les Jacobins ne pardonnaient pas; mais son véritable crime était de passer pour un homme d'exécution, et de se trouver sous la main des ennemis du comité comme un instrument qui pouvait se mettre à la tête d'un parti.

A la fin de cette séance, Fouquier-Thinville s'empressa d'écrire en toute hâte au comité, en implorant des conseils et des moyens de vaincre la résistance légale des accusés pour lesquels le peuple commençait à se déclarer. Après la lecture de la lettre, Robespierre gardait le silence; Couthon voulait bien que l'on poursuivît, mais il ne trouvait aucun moyen de résoudre la difficulté; Saint-Just, plus ferme, vit dans la lettre de Laflotte le glaive qui devait trancher le nœud gardien. Fouquier-Thinville fut engagé à temporiser.

Dans la nuit, Saint-Just bâtit en toute hâte un rapport circonstancié sur la calomnie inventée par la peur ou par les combinaisons de Laflotte, et le lendemain il se présenta

devant la Convention pour lui révéler les atroces menées des ennemis de la république. Hélas! il faut bien le dire, suivant toute apparence, il n'y avait d'atroce que la conviction volontaire et la perfide adresse du jeune et implacable révolutionnaire, car voici la vérité :

Lorsque les détenus du Luxembourg avaient vu Danton dans les fers, Danton qu'on savait être porté à des idées de modération, et susceptible d'un grand courage pour soutenir la cause embrassée par son cœur ému de pitié; lorsqu'ils avaient entendu le jeune Camille parler de clémence avec la chaleur qui régnait dans les éloquentes protestations de son vieux Cordelier, ils avaient espéré que ces deux hommes, forts de leurs antécédens, de leur renommée, de leurs talens pour remuer les masses, l'un par la parole, l'autre par ses écrits, parviendraient à briser le joug de la tyrannie, et à se sauver de la mort pour frapper à leur tour les dictateurs du comité. Ces espérances s'échappaient de leurs cœurs en propos imprudens. Dillon, militaire loyal, et de plus ami de Camille, ne pouvait contenir sa joie, et disait qu'il était temps de montrer aux oppresseurs qu'il y avait encore du cœur et de l'énergie en France. Il alla jusqu'à croire que si la veuve de Camille avait de l'argent, elle parviendrait à produire un mouvement capable de prévenir la mort de son mari, et de rendre la liberté aux pauvres citoyens qui gémissaient dans les fers. Chaumette avait adopté ces idées, et peut-être avait-il eu l'imprudence de laisser paraître quelque espoir non seulement de liberté, mais encore de vengeance! Il y avait bien eu chez Dillon une conférence nocturne dans laquelle on s'était entretenu des moyens d'échapper au sort dont chacun se croyait menacé. Antonelle, qui ne faisait plus partie des jurés révolutionnaires, parce qu'il avait persisté à motiver ses jugemens, Antonelle devait assister à cette conférence; mais, averti par un ami, il s'abstint de paraître, et dut la vie à cette précau-

tion, car dans la nuit même, Laflotte dénonça les prétendus conspirateurs.

Voilà sur quels fondemens reposait le rapport de Saint-Just, qui commença par se plaindre du manque de respect des accusés à l'égard du tribunal. Billaud-Varennes prit immédiatement la parole et réclama la lecture de la lettre de Laflotte ; et ce fut après cette lecture seulement que la Convention décréta que *tout prévenu de conspiration qui insulterait à la justice nationale, serait mis sur-le-champ hors des débats.*

Les accusés ignoraient cette fatale résolution lorsqu'ils comparurent pour la troisième fois devant le tribunal. Soutenus par l'absence de toutes preuves dans le débat, convaincus de la force de leurs réponses, et ne pouvant douter de la faveur publique, ils n'avaient fait que croître en audace ; aussi, quittant leurs manières de la veille, ils avaient repris le sentiment de leur dignité d'homme, et rassemblé tous leurs moyens pour sortir triomphans de la lutte inégale dans laquelle ils étaient engagés avec le pouvoir. Maintenant ils ne se contentent plus de vouloir impérieusement la confrontation, mais, changeant tout à coup de rôle, ils deviennent à leur tour accusateurs, et tous, debout devant le tribunal, ils demandent que la Convention nomme une commission pour entendre les dénonciations qu'ils ont à faire contre les membres du comité, qui marchent évidemment à la tyrannie.

Le président du tribunal, plus embarrassé que jamais, ne sait que répondre à cette sommation. Dans ce moment, un huissier vient appeler Fouquier ; il sort, et trouve, dans la salle voisine, Vadier, Amar et Vouland qui, accourus en toute hâte, lui remettent une copie du fatal décret. Aussitôt le tigre rentre dans la salle avec un visage radieux, et se hâte de lire le décret qui était un véritable arrêt de mort. A cette lecture, Danton se lève : « Je prends à témoin l'auditoire, s'écrie-t-il, que nous n'avons pas insulté le tribunal. »

Sur cette interpellation, plusieurs voix s'élevèrent du milieu de la foule et protestèrent de la vérité des paroles de l'accusé. Une fluctuation menaçante agita l'assemblée; il y eut même un moment d'incertitude où l'on paraissait croire que le peuple allait rendre à la liberté des hommes poursuivis avec un acharnement qui indignait même les partisans les plus déclarés du comité de salut public.

Fouquier regardait avec anxiété les ondulations de la foule agitée; le jury éprouvait les mêmes alarmes; et les juges, ébranlés, chancelaient dans la résolution de condamner les accusés. Mais n'étant pas soutenue par quelque audacieux orateur du moment, comme la révolution en suscitait autrefois, l'agitation finit par se calmer, et ce fut en vain que Danton éleva encore sa voix puissante : « Un jour, s'écria-t-il, un jour, la vérité sera connue! Je vois de grands malheurs fondre sur la France! Voilà la dictature! » Apercevant dans le fond d'un couloir Amar et Vouland, il les montra du poing : « Voyez ces lâches assassins! ils ne nous quitteront pas jusqu'à la mort! » Aussi lâches qu'ils étaient cruels, les deux membres du comité de sûreté générale disparurent en silence.

Camille, exaspéré par un tel déni de justice, par l'infâme dénonciation de Laflotte, s'écria : « Les scélérats! non contens de m'égorger, moi, ils veulent égorger ma femme! »

Cette apostrophe de Camille, la contenance froide et noble de Hérault de Séchelles, la constance de Philippeaux, de nouveaux rugissemens de Danton, pouvaient encore amener une catastrophe; le tribunal qui tremblait devant les accusés, se hâta de lever la séance.

Le lendemain, les dantonistes comparaissent de nouveau, mais on ne leur laisse pas le temps de se défendre; le jury se déclare suffisamment instruit, et demande la clôture des débats. En entendant cette indigne déclaration, Camille exhale sa colère en injures contre ses juges, qu'il

appelle des assassins. On veut l'entraîner avec ses compagnons, il résiste : on est obligé de l'enlever de force. Ici, toute pudeur est mise en oubli, toute règle est enfreinte. Au lieu d'abandonner les jurés à eux-mêmes, et de les laisser délibérer seuls dans le sanctuaire de leur conscience, Amar et Vouland les excitent à des excès d'autant plus coupables, que leur ministère est un sacerdoce, Hermann et Fouquier violent l'asile du jury pour lui dicter un verdict de mort ; Hermann a l'audace de dire qu'on a intercepté une lettre écrite de l'étranger qui prouve la complicité de Danton avec la coalition. Quelques jurés seulement élèvent une voix timide en faveur des accusés, mais la majorité se prononce contre eux ; après une courte délibération, les jurés rentrent bientôt dans la salle : le nommé Trinchard, président, déclare les accusés coupables, et le tribunal les condamne à mort (1). On n'osa pas les faire comparaître pour assister au prononcé de la sentence, le greffier descendit la leur lire dans une salle d'attente : ils le renvoyèrent sans vouloir l'entendre, en s'écriant qu'on pouvait les conduire à la mort. De retour à la Conciergerie, les accusés montrèrent beaucoup de sang-froid. Danton, maître désormais de lui-même, laissa voir dans son attitude, dans ses regards, dans l'ironie de ses paroles, un profond mépris pour ses adversaires ; Hérault-Séchelles conserva sa gaîté ; Westermann parut insouciant comme la veille d'une bataille ; Camille versa quelques larmes sur le sort de sa femme et de son jeune Horace : « Que vont-ils devenir, répétait-il sans cesse, mon bon Loulou, mon Horace? » Bientôt il reprit du calme en lisant quelques pages des *Nuits d'Young*

(1) *Composition du tribunal qui condamna les dantonistes :*

Juges. — Hermann, président ; Masson, Foucault, Denizot, Bavet.

Jurés. — Renaudin, Desboisseaux, Trinchard, Dix-Août, Lumière, Ganney, Souberbielle.

Accusateur public, F. Thinville ; Lescot-Fleuriot, *substitut.*

et des *Méditations d'Hervey*. Mais quand ont vint le chercher pour aller au supplice avec ses compagnons, il écumait de rage; on fut obligé de le terrasser pour venir à bout de lui. A quatre heures, les quatorze condamnés montèrent sur la fatale charrette. Dans le trajet, Camille s'écriait sans cesse : « Peuple ! pauvre peuple ! on te trompe ! on immole tes meilleurs défenseurs; c'est moi qui vous ai appelés aux armes le 14 juillet, c'est moi qui vous ai fait prendre la cocarde nationale. » Des misérables lui répondaient par des vociférations qui redoublaient sa fureur : « Reste donc tranquille, lui dit Danton, qui promenait un regard calme et dédaigneux sur la populace, et laisse-là cette ville canaille ! » Mais il s'était débattu avec tant de violence sur la charrette, que ses habits étaient en lambeaux, et lui-même presque nu lorsqu'il arriva en bas de la guillotine. L'exécution commença; Hérault voulut donner un dernier baiser à Danton, qui lui survivait d'une minute, l'exécuteur s'y opposa ! « Barbare, lui dit le Cordelier, tu n'empêcheras pas, dans un moment, nos têtes de se baiser dans le panier ! » Camille, ayant repris courage, monta sur l'échafaud avec fermeté, puis jetant les yeux sur le couteau encore fumant du sang des victimes : « Voilà donc, dit-il, la récompense destinée au premier apôtre de la liberté ! Les monstres qui m'assassinent ne me survivront pas long-temps. » Au moment où la hache faisait tomber sa tête, il tenait encore dans l'une de ses mains les cheveux de sa chère Lucile. En montant à son tour, Danton avait la tête haute, le regard assuré, il semblait commander au peuple; cependant il s'attendrit un moment : « Ma bien aimée ! ma pauvre femme ! s'écria-t-il, je ne te verrai plus ! » Puis, s'interrompant brusquement : « Allons, Danton, point de faiblesse. » Se tournant vers le bourreau : « Tu montreras ma tête au peuple, elle en vaut la peine. » Sa dernière volonté fut exécutée.

Parmi ces proscriptions, on ne conçoit pas celle de Hérault-de-Séchelles, qui avait fait ses preuves en révolutions, et ne pouvait causer d'alarmes sérieuses au pouvoir. Hérault mourut avec courage, et je ne puis encore m'expliquer pourquoi un si faible intérêt s'attache à la mémoire de cet homme habile et distingué. Au contraire, la vertu, la bonté, la constance de Philippeaux, qui faillit causer tant de mal à la république, trouvent encore une vive sympathie dans le cœur des gens de bien. Camille était né pour toutes les affections douces; il était ami des arts, des lettres et des femmes (1). La révolution sans détruire ses bonnes qualités, fit en lui un nouvel homme; orateur et tribun du peuple, il fut admirable au 14 juillet. Si, comme écrivain politique, il rendit de grands services, il tomba souvent aussi dans les excès et dans les fureurs de l'esprit de parti; il avait proscrit les autres avec une plume de fer, avant d'être proscrit lui-même par la parole et par un décret; mais du jour où la pitié, descendue en lui comme un hôte céleste, eut rouvert dans son ame toutes les sources de la bonté, il ne cessa d'appeler le règne de la clémence en homme qui court au martyre par un apostolat sublime. Danton, au milieu de ses plus grandes fureurs révolutionnaires, avait toujours dans le cœur, même pour ses ennemis, une de ces larmes qui sauvent les proscrits. Ce trait de son caractère ne s'effacera jamais de la mémoire des siècles; Dieu et les hommes lui pardonneront beaucoup, parce qu'il est mort en voulant élever un autel a la pitié dans le temple de la liberté. Billaud-Varennes, exilé en Amérique, et seul dans sa case de petit planteur, avec le génie de la révolution qu'il semblait interroger sans cesse, se reprochait la mort de Danton comme un crime.

« Hélas! dit-il, j'y ai trempé trop directement et avec

(1) Tout ce que le cœur de Camille renfermait d'aimable, de bon, de tendre, de généreux, est exprimé avec une éloquence inimitable dans la dernière lettre de Camille, prisonnier au Luxembourg, à sa chère Lucile, qui était pour lui un ange sur la terre.

une haine affreuse... Danton et ses amis étaient d'habiles gens, des patriotes invincibles à la tribune ou dans l'action publique, et nous les avons massacrés! Ils n'avaient pas, comme nous, les mains pures de trafics et de rapines, excepté Westermann, le Murat de la république, mais ils avaient le cœur noble et révolutionnaire... Danton, comme membre de la convention, fut admirable de courage et de ressource en 1792 et 1793; il avait fait le 10 août; il n'avait pas voulu nominalement le pouvoir. Que de calme et d'activité puissante avait cet homme quand les circonstances étaient difficiles! quelle étendue d'esprit! quelle facilité!... » Le vieux proconsul ajoutait : « Point de contre-révolution n'était possible avec Danton, Camille et Robespierre. »

Quoiqu'on ne sentît plus avec la même énergie le besoin de sa présence, ce ne fut pas sans une vive douleur que les patriotes virent la fin cruelle ou plutôt l'assassinat de Danton. Cependant, parmi eux, un certain nombre d'hommes qui, précisément à cause de leur jeunesse, avaient pris la république au sérieux, et s'étaient proposé l'austérité de Sparte pour modèle, regardèrent la mort du chef des Cordeliers comme un sacrifice nécessaire. A leurs yeux, Danton était un corrupteur de la morale publique, et le chef d'une école qui tendait à ramener les mœurs de l'ancien régime. Effectivement, l'école n'était pas bonne, et nous en verrons sortir des disciples qui ne rachèteront leurs vices par aucune des grandes qualités et des talens supérieurs de leur maître. Oracle, sans le savoir, de cette minorité ardente et convaincue, Saint-Just s'applaudissait, dans sa froide colère, d'avoir porté le coup fatal au Mirabeau populaire; animé des mêmes sentimens, Billaud y joignait la satisfation que donne une vengeance assouvie. Couthon et Collot-d'Herbois triomphaient comme des hommes délivrés d'une crainte et d'un obstacle; Robespierre, qui se composait un extérieur calme, était triste et

inquiet au dedans. Il avait aimé en Danton un collègue audacieux et un défenseur : « Si les grands dangers renaissent, la patrie appellera en vain Danton, et moi je ne le trouverai plus pour opposer sa poitrine au poignard levé contre la mienne. » D'ailleurs, un pressentiment élevé dans son cœur aussitôt après l'immolation, et toujours renaissant, lui répétait sans cesse que depuis la chûte de Danton la mort avait fait un grand pas pour saisir Robespierre La maison Duplay partageait les alarmes prophétiques de Maximilien, et semblait porter le deuil de celui qui, trompant tous les regards, apparaissait à la république comme un dictateur victorieux et désormais sans rival.

Si la veille de son arrestation, Danton avait voulu fuir, comme Rousselin l'en suppliait une dernière fois (1), peut-être, satisfaits d'être délivrés d'un tel adversaire, les comités ne l'auraient pas poursuivi; mais plutôt, si, cédant à une inspiration de son caractère, et gardant le secret de sa démarche, il fût accouru le jour même à la Convention nationale, et que là, du haut de la tribune, théâtre de ses triomphes, il eût appelé ses accusateurs à comparaître devant lui et à soutenir le choc de son éloquence, nul doute qu'il ne les eût réduits au silence ou terrassés; car personne n'était capable alors de résister à Danton, inspiré par le souvenir de ses services, et défendant sa tête au nom du peuple à qui elle était chère. En effet, qu'auraient pu répondre Couthon, Saint-Just et Robespierre à ces seules questions : « Où étiez-vous au moment de l'affaire du Champ-de-Mars? Où étiez-vous le 10 août, où étiez-vous le 30 septembre, dans toutes les grandes journées?» Comme Mirabeau, Danton avait toute une révolution dans sa tête; comme Mirabeau, il saisissait le peuple avec une

(1) C'est alors que sortirent de lui ces paroles célèbres : « Qu'est-ce que s'absenter? N'est-ce pas émigrer? Est-ce qu'on emporte sa patrie à la semelle de son soulier. » Camille était présent, et adopta l'opinion de Danton, dont il voulait partager le sort.

main de fer pour le lancer tout entier dans la lice; plus encore que celle de Mirabeau, sa voix avait jusque dans sa véhémence une force singulière à calmer la fureur du lion qu'il avait déchaîné. Personne n'avait poussé la révolution aussi loin que lui; mais quand il crut sa mission finie, quand il eut assez des hommes, des affaires et de la vie, il se retira de l'océan révolutionnaire et vint s'asseoir avec tristesse sur la grève où la vague le poursuivit et le dévora.

La mort de Danton laissa la puissance dictatoriale entre les mains du comité de Salut public. Rien ne s'opposa plus désormais à ses volontés. Les amis de la grande victime de germinal, indignés en secret, mais glacés de terreur, gardèrent un profond silence : les uns s'effacèrent entièrement, les autres se rallièrent au comité, en attendant le jour où, cruels comme ils ont été lâches, ils immoleront Robespierre, Couthon et Saint-Just aux mânes de Danton.

Après avoir frappé Danton avec les armes qu'avait fournies la calomnie de Laflotte, on voulut prouver la vérité de la dénonciation de ce misérable en frappant les auteurs du prétendu complot dont Couthon avait fait une peinture si effroyable à la Convention, qu'elle en avait éprouvé un mouvement général d'horreur. Le 21 germinal, vingt-cinq accusés parurent devant le tribunal révolutionnaire, comme prévenus d'avoir voulu ouvrir les prisons, immoler les membres des comités, délivrer Danton et ses collègues, égorger le tribunal révolutionnaire, investir la Convention, extraire du Temple le rejeton des tyrans, et le remettre à Danton pour le faire proclamer (1). En ramassant pêle-mêle, quoique avec un choix perfide, des hommes de partis différens, on mit en présence des officiers de Roncin et Beysser, le lieutenant

(1) Expressions de Couthon dans la séance où fut rendu le décret demandé par Saint-Just.

de Canclaux à Nantes, Chamuette et Arthur Dillon, le général tant prôné par Camille. Sept des accusés trouvèrent grâce devant le tribunal; les autres, parmi lesquels on remarque Gobel, ci-devant évêque de Paris, les deux Grammont, Anacharsis Clootz, Arthur Dillon, la veuve Hébert, Lucile Duplessis, veuve de Camille Desmoulins furent condamnés à mort.

Lucile avait inspiré en quelque sorte à son mari les sentimens auxquels il dut son éloquence, ses malheurs et l'écrit qui fera vivre son nom dans les annales de l'humanité. Après l'avoir excité, contre l'avis du général Brune et de quelques amis, à poursuivre son dangereux apostolat, elle n'abandonna point celui qu'elle avait poussé vers l'abîme par un conseil de la vertu. Attentive à épier tous les momens de le voir à travers les barreaux de sa prison, elle s'occupait sans cesse des moyens de le délivrer; elle voulait exciter un soulèvement pour sauver son ami... On lui en fit un crime, et on lui réserva la mort pour salaire. Dans leur prison, la veuve Hébert lui disait: « Vous êtes heureuse, aucune charge ne s'élève contre vous; vous serez sauvée. » Lucile ne gardait pas cette espérance. Devant le tribunal, elle parut simple et grande. Après avoir entendu son jugement, elle s'écria : « Les lâches! répandre le sang d'une femme! les lâches!... Mais savez-vous bien que le sang d'une femme a chassé de Rome pour toujours les Tarquins et les décemvirs... Réjouis-toi, ô ma patrie, la tyrannie qui pèse sur toi va finir!»

Reconduite en prison, elle fit ses adieux à sa mère en ces termes: « Bon soir, ma chère maman. Une larme s'échappe de mes yeux, elle est pour toi! Je vais m'endormir dans le calme de l'innocence.... » Le même jour, à six heures du soir, elle monta sur l'échafaud sans démentir un moment sa constance. Le peuple ne vit pas sans regret la mort d'une si touchante victime de la tendresse conjugale.

J'ai vu cette jeune femme, et je garde d'elle une impression ineffaçable, où le souvenir de sa beauté, des grâces virginales de sa personne, de la douceur de ses regards, de la mélodie de sa voix du cœur, se mêle à l'admiration pour son courage et à un regret douloureux sur la fin cruelle qui l'a précipitée dans la mort peu de jours après son mari, sans qu'elle ait obtenu du moins la consolation d'être réunie à lui dans le même tombeau.

Nous avons laissé Hoche poursuivant les troupes alliées. Le fort Vauban, la seule place de cette frontière de France tombée au pouvoir des ennemis, ne tarda pas à être assiégée par les républicains. Le général Marchant fut chargé de cette importante opération. Repoussés dans toutes les sorties, taillés en pièces dans la dernière, les Autrichiens, sentant l'impossibilité de se maintenir, firent, le 15 janvier, sauter une partie des ouvrages : le reste fut sauvé par l'intrépidité de nos soldats, qui se précipitèrent dans les mines pour éteindre les mèches. Pendant ce temps, les Autrichiens traversèrent le Rhin, brisèrent le pont, et sur ce point la France fut libre d'ennemis.

Le général Hoche voulait profiter de l'affaiblissement des alliés dans le Palatinat; mais le comité, qui se rappelait combien avait coûté cher l'imprudente audace de Custine, enchaîna l'armée de la Moselle entre les lignes comprises depuis le fort de Bitche jusqu'à Longwy. Hoche se plaignit avec hauteur, et comme un général victorieux. L'ombrageux et inflexible Saint-Just fit arrêter le général et l'envoya à Paris, où il fut enfermé aux Carmes d'abord, puis à la Conciergerie.

Hoche fut remplacé par Jourdan, qui avait reconquis enfin la confiance du comité. Beaulieu commandait dans le duché du Luxembourg une forte division autrichienne; il occupait la position d'Arlon. Le général français fit faire une fausse attaque sur Mertzig. Le même jour, partis de Longwy, les soldats arrivèrent par un temps effroyable

en présence des ennemis. Le lendemain, 18 avril, les retranchemens autrichiens furent enlevés à la baïonnette, l'artillerie ennemie resta en notre pouvoir, et notre cavalerie poursuivit Beaulieu jusqu'à deux lieues au-delà d'Arlon.

Ce succès était le premier résultat des nouveaux plans adoptés par le comité de Salut public, pour attaquer les alliés à la fois sur la Sambre, la Meuse et la Moselle.

A la fin de 1793, Pichegru, par ordre de la grande autorité révolutionnaire, avait pris le commandement de l'armée du Nord, qui allait se trouver opposée à des troupes d'une force numérique supérieure. La droite des alliés s'appuyait à l'Escaut, la gauche au Quesnoy. L'armée ennemie comptait plus de cent mille combattans tout équipés; nos soldats, moins nombreux, la plupart novices et mal habillés, étaient campés entre Guise et Cambrai.

Le général Mack avait fait adopter aux généraux alliés un plan dont on espérait le plus grand succès. Le stratégiste voulait que l'on prît d'abord Landrecies, et que, sans s'arrêter, l'armée, libre de ses mouvemens en Picardie, débouchât rapidement sur Paris, tandis qu'un corps de vingt mille Anglais, Hessois et Autrichiens débarquerait en Vendée pour y faire une puissante diversion.

Connaissant l'esprit de ses troupes et l'audace qu'exigent dans leur chef de jeunes soldats, le général en chef français se disposait, de son côté, à une attaque contre le centre de l'ennemi, pour dégager Landrecies et expulser les alliés des positions formidables qu'ils occupaient dans la forêt de Mormal.

Les deux armées, retenues par l'intempérie des saisons et par des pluies abondantes, ne s'ébranlèrent que vers le milieu d'avril. Le 17 de ce mois, les alliés, faisant un mouvement en avant, investirent Landrecies, et, sans leur avoir fait éprouver de pertes graves, repoussèrent nos

troupes derrière la rivière de Noirieu. Les Hollandais furent chargés d'attaquer Landrecies, tandis que Cobourg prenait une position d'observation à Guise, et York vers Cambrai. Le 20, une de nos divisions força les alliés à évacuer Bohain et Premont, ainsi que d'autres postes dont elle s'empara. Le 24, nous attaquâmes les retranchemens de Villers-en-Cauchois, qui furent emportés, tandis que notre cavalerie maltraitait les dragons de Latour et un régiment de Hussards. Cette expédition avait le double but d'aguerrir nos jeunes levées et de tâter l'ennemi. Les colonnes françaises, après ce succès, se repliaient sur le Bouchain, lorsqu'une peur subite se glissa dans leurs rangs. Quelques cavaliers allemands, suivant de loin nos troupes pour s'assurer de leur direction, profitèrent de ce désordre, et la division eût été abîmée, si le Bouchain ne lui avait offert un asile.

Furieux de la lâcheté, peut-être de la trahison de quelques charretiers d'artillerie, auteurs présumés de la déroute qui avait eu lieu, Pichegru les fit fusiller à Cambray.

Convaincu qu'il était inutile de chercher à percer le centre de l'ennemi, ce général résolut de faire une diversion de Lille sur Courtray, pour dégager ainsi Landrecies. Cette imprudente manœuvre allait être couronnée du plus beau succès. Pendant que Pichegru exécutait son mouvement, une partie de notre armée, pour occuper l'ennemi, attaqua de nouveau son centre. Pendant ce temps, l'armée des Ardennes s'avançait sur Beaumont, Desjardins faisait sa jonction avec Charbonnier, qui avait battu la légion de Bourbon à Walcourt et à Bossut. Mais, par une fatale compensation, la division de Cambray essuyait, à Troisville, le plus sanglant revers; elle fuyait en déroute jusqu'à Ligny, perdait trente-cinq bouches à feu, et laissait aux mains des ennemis son général blessé. Un si déplorable échec se trouva toutefois balancé par le succès de l'aile gauche de Pichegru, qui envahissait la Flandre.

Les généraux chargés de conduire l'attaque sur Landrecies, entre la Sambre et la Helpe, réussirent d'abord; mais bientôt, rassemblant leurs troupes, Alvinzy, Bellegarde et le prince Charles, qui se couvrit de gloire à Priches, repoussèrent nos efforts. Quoique instruits du mouvement en Flandres, et du projet de Pichegru d'écraser Clairfayt, les généraux ennemis, jugeant mal l'importance du mouvement du chef français, se contentèrent d'envoyer, au secours de leur droite, sept bataillons et six escadrons, sous les ordres du général Erskine. Le reste des troupes continua à demeurer devant Landrecies; menacée dès le mois de janvier, investie partiellement, puis enveloppée depuis le 17 avril, cette place fit preuve du plus grand courage. La garnison exécuta d'héroïques sorties, les femmes et les enfans parurent sur les remparts. Mais, après un bombardement de vingt-quatre heures; après l'explosion du magasin à poudre, l'incendie de la plupart des édifices, la mort de beaucoup de courageux habitans d'Avesnes, accourus pour défendre la forteresse, Landrecies capitula, sa garnison demeura prisonnière de guerre.

Au moment de la chute de cette place, le 25 avril, notre aile gauche, considérablement renforcée, commença son mouvement en avant. Souham et Moreau, à la tête de cinquante mille hommes, traversèrent la Lys et le canal de Loo dans la journée du 26. Le premier marcha sur Courtray, et le second investit Menin, où se trouvait la division Hammerstein. Souham, dans son mouvement, accabla le général Wangenheim, campé à Moucron. Privé de ces deux divisions, ignorant le nombre d'ennemis qu'il avait en face de lui, ou perdant la tête dans un péril qu'il n'avait pas prévu, Clairfayt vint s'établir avec dix-huit mille hommes à Moucron et au moulin de Castrel, c'est-à-dire dans la position la plus mauvaise qu'il pût choisir, se plaçant, de gaîté de cœur, entre une forteresse comme

Lille et les cinquante mille hommes de Souham et de Moreau. Le général autrichien chassa de Moncron la brigade de Bertin, qui se replia sur Turcoing; Jardin se reporta aussi sur Belleghem.

Le 28 au matin, Souham, à la tête de quarante-cinq mille hommes, dirigea sa droite sur Turcoing, sa gauche sur Watrelos. Le 29, au point du jour, notre armée canonna les hauteurs où se trouvaient les alliés. A l'instant où les colonnes d'attaque de Daendels et de Macdonald se formaient, Bertin, revenant de Turcoing, par suite des instructions du général Souham, prenait l'ennemi à revers.

Clairfayt, justement alarmé de ces dispositions, ordonna la retraite, qui se fit avec le plus grand désordre. L'ennemi perdit trente pièces de canon et douze cents prisonniers. La division Hammerstein, bloquée et bombardée dans Menin, fit une trouée à travers l'armée de siége, et parvint à se sauver avec ses Hanovriens et un corps d'émigrés.

Pichegru, voyant réussir son opération, et profitant des fautes des généraux ennemis qui demeuraient toujours aux environs de Landrecies, après s'être contentés de détacher le duc d'York à Tournay, mit Souham en liaison avec Lille par un corps de vingt mille hommes sous les ordres du général Bonnaud, que le commandant en chef plaça à Sanghien. Carnot, pendant ce temps, par une conception heureuse et habile, ordonna à Jourdan de renforcer l'armée de la Moselle par quinze mille combattans tirés de celle du Rhin. Il enjoignit à ce général de laisser un corps suffisant qui observerait le Luxembourg, en gardant les Vosges, et de marcher avec quarante-cinq mille hommes pour exécuter sa jonction avec Desjardins, chef de l'extrême droite de l'armée du Nord, auquel Pichegru laissa vingt mille hommes avec ordre de franchir la Sambre et d'opérer sur Mons dès qu'il aurait été rejoint par les corps qui devaient arriver de l'armée de la Moselle.

On ne conçoit pas l'inaction des troupes allemandes, qui, depuis le mouvement opéré par Bonnaud, se trouvaient n'avoir en face d'elles aucun ennemi. Le prince de Cobourg se décida enfin à se mettre en mouvement; mais au lieu de se resserrer, de rappeler à lui ses ailes menacées, il dissémina encore ses troupes. Du 7 au 10 mai, Latour marcha avec une partie des troupes d'Alvinzy sur la Sambre, pour renforcer Kaunitz; le général Warneck eut la même mission; Kinsky avec une division autrichienne et les Hessois, marcha vers Tournay, tandis que l'archiduc Charles se dirigeait sur Saint-Amand. Pendant ces mouvemens, Clairfayt, battu à Moucron, voulut reprendre l'offensive et couvrir la West-Flandre. Les généraux français, ayant connaissance de cette intention du chef autrichien, résolurent de le séparer de Tournay, pendant que Bonnaud écrasait le corp allemand laissé sous cette place.

Souham partit, en conséquence, de Courtray le 10; le général Malbrancq, avec une portion du corps de Moreau, se dirigea sur Vattignies; Thierry se porta de Watrelos sur Leers, et Compère, suivant la même direction, quitta Lannoy pour Templeuve. Ce mouvement s'opéra sans difficulté, parce que, dans le même temps, Clairfayt marcha contre Courtray, chassant devant lui la brigade Vandamme, qui, placée en avant de la ville, ne put empêcher l'ennemi de s'emparer des faubourgs; d'un autre côté, le duc d'York était attaqué à Lamain par Bonnaud, qu'il repoussa vivement. Les brigades Compère et Thierry, par suite de cet échec, reprirent leurs anciennes positions à Lannoy et Watrelos.

Instruit des efforts de Clairfayt contre Courtray, Souham se hâta de revenir sur ses pas. Le 11, les brigades Macdonald et Dusert durent tomber par Moorsèele sur le flanc droit et les derrières de l'ennemi, tandis que le même jour les brigades Dewinter et Daendels faisaient

leur jonction à Courtray avec Vandamme. Ce général, sans laisser aux troupes arrivées le temps de se refroidir, marcha à l'ennemi; un combat terrible s'engagea et dura jusqu'à dix heures du soir avec le plus grand acharnement; Clairfayt profita de la nuit pour se retirer sur Thielt. Ces combats si multipliés n'étaient que les préludes d'une affaire générale qui ne pouvait tarder. Mais ici nous abandonnons avec le général Jomini, cette partie du théâtre de la guerre, pour retracer, comme lui, les événemens qui se passaient sur la Sambre.

L'armée du nord, à l'époque où nous prenons ce récit, n'avait pas encore été rejointe par les troupes de l'armée de la Sambre. Desjardins et Charbonnier, surveillés par Saint-Just et Lebas, commandaient cinquante mille soldats. Le 10 mai, malgré les conseils éclairés de Kléber, l'armée française traversa la Meuse et attaqua l'ennemi qu'elle battit à Merbes et rejeta sur Grandreng. Le 13, nos soldats abordèrent l'ennemi dans cette nouvelle position; mais, après un combat prolongé au milieu des chances les plus diverses, ils se virent forcés de se retirer. Loin de se décourager, le 21, nos soldats, attaqués à d'Erquilines, résistèrent, sous la direction de Kléber, au choc des troupes victorieuses de Kaunitz. L'illustre général, qu'attendait en Egypte et la bataille d'Héliopolis et le poignard d'un fanatique, rendit à notre armée un service encore plus grand que celui que nous venions de lui devoir. Le camp français d'Erquelines fut forcé par surprise; les républicains fuyaient de toutes parts, lorsque Kléber, détaché pour une attaque sur un autre point, revint sur ses pas au bruit de la canonnade, et sauva, par son sang-froid, l'armée française qui devait être écrasée.

Kaunitz alors cessa de commander en face de Kléber; rappelé à Tournay, il fut remplacé par le prince d'Orange. Le comité de salut public n'était pas la seule autorité qui commît alors des fautes dans le remplacement des géné-

raux. Retournons aux opérations de la partie de notre armée du nord agissant en Flandres.

L'empereur et le prince Cobourg étaient arrivés à Tournay le 15. Ce fut en ce moment que les alliés, excités par la présence du souverain, arrêtèrent un plan qu'ils nommèrent imprudemment *le plan de destruction*. Voici les premières opérations qui suivirent cette grande résolution de nos ennemis. Clairfayt, avec vingt-huit escadrons et vingt-cinq bataillons, eut ordre de traverser la Lys à Werwich, et d'arriver le 17 à Linselles. Le même jour, Busch, à la tête de dix bataillons et de dix escadrons hanovriens, dut attaquer Moucron. Otto, avec treize bataillons et onze escadrons, occupa Turcoing, tandis que le duc d'York se portait sur Roubaix, Mouvaux et Croix. Kinsky dut passer la petite rivière de la Marque à Bouvines, et prêter la main au prince Charles, chargé de rejeter la division Bonnaud dans Lille. On voit facilement sur quelle immense étendue Cobourg éparpillait ses forces, et quelle faute il commettait par cette manœuvre.

Les généraux Souham et Moreau, sachant que l'ennemi se renforçait à Tournay, résolurent, par un belle inspiration militaire, de marcher sur Turcoing. Clairfayt perdit vingt-quatre heures dans sa marche sur Linselles; le passage de la Lys lui ayant opposé plns d'obstacle et de résistance qu'on n'en attendait, il ne put traverser la rivière que le 18, après avoir rétabli le pont que nous avions coupé.

Le 17, le général Busch attaqua les troupes françaises retranchées à Moucron, mais elles se défendirent avec une telle vigueur, que les corps de Souham eurent le temps d'arriver. Les Hanovriens, attaqués à leur tour, furent rejetés avec perte près du village de Lespierre.

La colonne d'Otto, dans sa marche sur Turcoing, rencontra, à Watrelos et à Leers, des bataillons français qui se replièrent, et, comme nous l'avons dit, Turcoing fut

occupé par l'ennemi. Apprenant dans cette position l'échec de Busch, Otto, au lieu de se concentrer, dissémina ses troupes à Turcoing, Watrelos et Leers, sur une ligne de plus de deux mille cinq cents toises. Le général Wurmb échoua dans son agression contre Tressin. Les attaques dirigées contre Gruson et Bovines furent également repoussées. Le général Bonnaud allait même reprendre l'offensive, lorsque les Autrichiens furent soutenus par le général Erskine, qui avait suivi une fausse direction. Bientôt Bonnaud, menacé par le prince Charles qui, à deux heures, débouchait sur Pont-à-Marque, se replia sur Flers, laissant l'archiduc à Lesquin, d'où il prolongea sa droite jusqu'à Sanghein. Souham, avec toute sa division et une partie des troupes de Moreau, vint, suivant le plan convenu, se mettre en ligne derrière Turcoing, tandis que son collègue Moreau, avec huit mille soldats, était chargé de contenir Clairfayt qui allait déboucher sur Linselles.

Le 18 au matin, Souham, avec quarante-cinq mille soldats, occupait l'espace entre Turcoing et Watrelos; il attaqua avec vigueur l'avant-garde d'Otto, qu'il écrasa. Watrelos fut enlevé par la colonne Daendels et par la brigade Thierry. Les troupes ennemies qui occupaient ce point se replièrent sur Leers.

Le général Bonnaud, laissant en face de l'archiduc et de Kinsky seulement quelque bataillons, marcha pendant la nuit du 17 au 18 entre les villages de Hem et Wasquehal; il avait fait une telle diligence, qu'il attaqua, dès la pointe du jour, les soldats d'York, dispersés à Lannoy, à Croix, à Roubaix et à Mouvaux. Quoique abordés sur leurs flancs, les Anglais tinrent bon et se préparèrent à nous opposer la plus vive résistance; mais à la nouvelle que les Français victorieux allaient les prendre en queue par la chaussée de Watrelos, à Roubaix et à Croix, le désordre se mit dans le corps d'York. Ce fut un grand bonheur pour la division anglaise et hanovrienne, car si elle avait

voulu tenir bon; enveloppée de toutes parts, elle eût été forcée de se faire tuer, ou de mettre bas les armes. Le duc d'York voulut d'abord se replier sur Watrelos; il faillit être pris, et ne parvint à échapper aux troupes républicaines que grâce au courage de quelques gardes hessoises. Les débris de son corps, l'un de ceux sur lequel les alliés comptaient le plus, se rallièrent à Néchin, puis à Tournay. Les Hessois se battirent encore sur un autre point avec beaucoup de bravoure. Les gardes du Landgrave défendirent avec fureur Lannoy, dont la prise aurait encore augmenté les pertes énormes que firent les troupes anglaises. Pendant que le centre de l'armée ennemie était écrasé, Kinsky, Erskine, l'archiduc Charles, sans qu'on ait encore pu deviner le motif de cette inertie, restèrent immobiles, quoiqu'ils ne fussent tenus en échec que par quelque peu d'infanterie et de cavalerie.

Sur un autre point, Clairfayt attaquait Moreau dont les troupes, quoiqu'en nombre inferieur, se défendirent avec beaucoup de courage. D'ailleurs, comprenant quel danger il courait depuis la prise de Turcoing par les Français, le général autrichien se hâta de regagner sa position de Thielt, emmenant avec lui trois cents prisonniers et sept pièces de canon, faible compensation de la perte éprouvée sur d'autres points par les alliés, qui eurent à regretter près de trois mille hommes et soixante bouches à feu. Cette victoire, d'une armée de soixante-dix mille combattans contre quatre-vingt-dix mille, avait rempli nos défenseurs du plus noble enthousiasme. Mais, de même que Houchard, Pichegru, arrivé le lendemain sur le champ de bataille, ne sut point tirer partie des succès de ses lieutenans, et commit une faute immense en demeurant trois jours sans inquiéter une armée défaite et rompue qu'il était facile d'achever.

Le 22, il se mit en mouvement, non comme on pourrait le penser, pour poursuivre l'épée dans les reins les

divers corps de l'ennemi, mais pour s'emparer d'un convoi qui remontait l'Escaut. L'armée républicaine se dirigea dans l'ordre suivant : Daendels par la route de Courtray à Tournay, Macdonald sur Mauroy, Thierry sur Saint-Léger, Compere sur Watrelos, Souham, à la tête de ses troupes nombreuses, marcha dans la direction de Templeuve, et Osten sur Willem. Les bords de l'Espière furent défendus par les soldats autrichiens, ainsi que Templeuve, d'où on les chassa, tandis que Daendels et Macdonald poursuivirent la division hanovrienne jusqu'au-delà de Pecq. On croyait s'emparer d'un convoi riche et nombreux, on ne prit que quelques barques remplies de fourages et un vieux pont de bateaux. A la suite de cette manœuvre presque ridicule, un engagement grave eut lieu à Pont-à-Chin. Le combat fut sanglant ; nos troupes, successivement engagées, perdirent de cinq à six mille hommes. Alors, renonçant à agir sur ce point, Pichegru résolut d'attaquer Ypres, de porter la guerre dans la West-Flandre, et de menacer Orchies pour faciliter les opérations de l'armée qui agissait sur les bords de la Sambre. Si Pichegru n'eût pas été en faveur, assurément une affaire aussi malheureuse lui aurait coûté la vie.

L'armée de la Sambre repoussée, comme nous l'avons dit, était désorganisée et semblait avoir besoin de quelque repos ; aussi les généraux étaient unanimement d'avis de se tenir sur la défensive, lorsque les représentans Levasseur, Saint-Just, Lebas, réunirent, dans la nuit du 25 au 26, un conseil de guerre à Thuin ; Saint-Just présida le conseil et termina toute discussion par ces audacieuses paroles : « *Il faut, demain, une victoire à la république : choisissez entre un siége et une bataille !* » Saint-Just avait de l'autorité dans la parole et une imperturbable volonté ; Lebas était toujours du parti de l'audace ; et Levasseur ne reculait jamais ; il n'y avait plus moyen d'hésiter. On résolut de tenter de nouveau le passage, opération

qui eût été bien plus facile si les bouillans proconsuls avaient pu attendre l'arrivée de Jourdan et de son armée. La tentative, quoique dirigée par des généraux aussi habiles que Kléber et Marceau, échoua complètement d'abord, mais les Autrichiens évacuèrent le camp sous Marchiennes à l'entrée de la nuit; cette nouvelle calma un peu le courroux de Saint-Just. Le 29 mai, on réitéra l'attaque contre Marchiennes. Instruits par une fatale expérience, nos soldats franchirent la Sambre, l'ennemi fut repoussé, et Charleroi investi. Les Français prirent des positions trop disséminées; l'armée autrichienne, considérablement accrue en nombre, et soutenue par la présence de l'empereur, faillit nous écraser le 3 juin à Orchies, à Hépignies, à Fleurus, mais elle ne sut point profiter d'un premier succès; nous ne perdîmes que deux mille hommes. Le lendemain, Jourdan opéra sa jonction, et les quarante mille soldats sous ses ordres se réunirent aux troupes commandées par Pichegru. Nous verrons bientôt les travaux de cette armée qui, sous le nom d'armée de Sambre-et-Meuse, va commencer le cours des triomphes inouis de la république.

Après avoir fait le récit des événemens militaires sur nos frontières du nord, nous devons reporter l'attention du lecteur sur ce qui se passait aux Alpes et aux Pyrénées, où des soldats, non moins braves, défendaient la cause de la liberté.

L'armée victorieuse de Toulon, après la reddition de cette ville, s'était divisée; une partie avait été, par ordre du comité, rejoindre l'armée du Var, tandis que le reste, conduit par Dugommier, se dirigeait vers Perpignan. Si la position de nos troupes, privées de tout, était déplorable, la situation des soldats de l'Espagne, et surtout celle du gouvernement de Charles IV, ne l'étaient pas moins.

Le cabinet de Madrid n'avait aucun intérêt à faire la

guerre; sa position financière empirait chaque jour. Hors d'état d'établir des impôts plus onéreux, et sur des nouvelles branches d'industrie ou de commerce, le cabinet de Madrid avait déjà émis 80 millions de papier-monnaie qu'il avait bientôt porté à 190 millions, en lui donnant pour hypothèques le droit imposé à la culture et à la vente du tabac. Ainsi, dans tous les pays, la nécessité fait commettre les mêmes fautes. En France, nous avons dit quelle excuse doit absoudre les révolutionnaires; le conseil de Charles IV, n'en étant pas réduit aux mêmes extrémités, mérite toute la sévérité des juges de la matière.

Trente-cinq mille Français s'étendaient depuis Thuir et Toulonge jusqu'à Saint-Nazaire, couvrant Perpignan. Les soldats qui se battaient en Cerdagne occupaient Belver, Olette, Villefranche, et s'étendaient sur leur gauche jusqu'au col de Ternère. En prenant le commandement de cette faible armée, Dugommier s'appliqua de suite à former de nombreux magasins et des ambulances militaires. On le vit aussi exercer avec une rare intelligence l'artillerie légère à toutes les manœuvres qu'il pensa pouvoir être employées dans un pays de montagnes.

A mesure que les corps de Toulon, qu'il avait précédemment commandés, arrivaient, il les plaçait en première ligne et dans des positions plus fortes et plus convenables. Il occupa Sainte-Colombe, Lupia, Truillas et Saint-Elme: la côte, dégarnie jusqu'alors, fut mise dans un état de défense imposant jusqu'à Agde.

L'armée espagnole, forte seulement de vingt-cinq mille hommes, ne chercha point à contrarier les habiles dispositions de Dugommier qui, voulant prendre l'initiative, résolut de rompre la ligne ennemie, de couper la communication d'Amarillas, général en chef, avec sa droite aventurée à Collioure, dont nous devions ensuite faire le siége par terre, tandis qu'une escadrille débarquerait une artillerie capable de foudroyer le fort Saint-Elme.

Le 27 mars, l'armée française se mit en mouvement. Sauret, à la tête de la droite, se porta sur Ortaffa, et se prépara à traverser le Tech. Pérignon s'avança près de Bruilles, et Augereau, avec sa droite, s'établit sur Mas-d'Eu et à Monestier. Dagobert avait reçu l'ordre de rester sur la défensive, mais, incapable d'inaction, il marcha en avant avec six mille hommes d'élite, battit à Monteilla le général Saint-Hilaire, le chassa devant lui, s'empara de sept bouches à feu, frappa la Seu-d'Urgel d'une contribution militaire de 100,000 francs, et ramena à Puycerda ses troupes chargées de butin. Ce fut le dernier fait d'armes de ce noble vieillard, qui joignait des mœurs antiques à tout l'éclat de la bravoure française. Agé de soixante-seize ans, idole des soldats, patriote sincère, il mourut d'une fièvre maligne, et termina ainsi une carrière illustrée d'abord par la vertu seulement, et couronnée ensuite d'une gloire sans tache.

Pendant notre brillante excursion, le marquis de Las-Amarillas abandonnant la rive droite du Tech, se repliait sur la gauche de cette rivière dans le camp de Boulon. De notre côté, Pérignon traversa le Tech avec dix mille hommes et huit cents chevaux, dans la nuit du 29 au 30 avril. Le général en chef, nommé nouvellement au commandement de l'armée espagnole, prit alors les rênes de l'autorité qu'il était peu capable de manier. Il transféra son quartier-général à Céret, et ordonna en conséquence à ses troupes un mouvement sur Palmera et Taillet. A la faveur de cette retraite, qui favorisait le mouvement général ordonné par Dugommier, Pérignon s'emparait de Saint-Christophe, de Villelongue, accablait le maréchal de camp Vénégas à la redoute de Montesquiou, et saisissait le poste important des Trompettes-Hautes, qu'Arias évacua sur les ordres du général en chef. Le succès de Pérignon força le marquis de Las Amarillas à abandonner le camp du Boulou. Pour effectuer leur retraite au-delà des Pyré-

nées, les troupes castillannes reçurent l'ordre de se porter entre Maurillas et Céret, et de défiler en grande hâte par le pont de cette dernière ville. Mais, renforcé dans la nuit du 1er mai, Pérignon enleva la batterie des signaux vigoureusement défendue par le comte del Puerto, et l'infanterie du général Martin se rendit maîtresse du village des Ecluses-Hautes. Dans cette position critique, La Union voulut se retirer par le col si étroit de Porteil. Averti de cette résolution, Pérignon lança sur l'arrière-garde espagnole sept cents chevaux qui passèrent le Tech aux Trompettes-Basses, tandis que 500 cavaliers, sous le commandement de Renel, couraient aux défilés de Maureillas, par lesquels se dirigeait le corps principal de la division victorieuse.

Alors, une déroute épouvantable eut lieu dans les troupes espagnoles; cent-quarante pièces de canon, un immense matériel de campement, et quinze cents prisonniers furent les résultats de cette opération habilement conçue par Dugommier, et vigoureusement exécutée par Pérignon. Découragés par cet échec, les Espagnols ne songèrent pas même à défendre les Pyrénées, ils s'enfuirent jusque sous Figuières. Victor Perrin (depuis duc de Bellune), avec Sauret et Guillot, investirent Collioure, tandis que Dugommier faisait aussi, sur un autre point, investir Bellegarde. Alors, croyant pouvoir profiter de l'extension de la ligne de son redoutable adversaire, dont les forces se trouvaient diminuées par les troupes employées à Collioure et à Bellegarde, La Union résolut d'attaquer l'extrême droite des Français. Mais ses dispositions partielles et mal prises échouèrent; le 19 mai, les Espagnols, partout repoussés, perdirent beaucoup de monde, et laissèrent entre nos mains trois cents prisonniers. Port-Vendre et Collioure ne tardèrent pas à se rendre. Doppet, qui avait succédé à Dagobert, en Cerdagne, fit quelques mouvemens qui n'eurent pas de grands

résultats ; Sauret, quittant ses cantonnemens, passa les Pyrénées et vint s'établir avec dix mille hommes près de Cantalup. En ce moment, il y eut une sorte de trève, que l'on ne comprend guères, de la part du général républicain victorieux, qui se contenta de faire resserrer très étroitement Bellegarde, bravement défendue par le marquis de Val-Santaro.

L'armée espagnole de Ventura Caro ne comptait, au commencement du mois de février, que vingt mille hommes; sa droite occupait Burguette, sa gauche s'étendait le long de la Bidassoa, tandis que le lieutenant-général Urrutia gardait, au centre, la vallée de Bastan. L'armée française, forte de quarante mille soldats, occupait tous les débouchés des vallées, depuis les sources de la Nive jusqu'à Saint-Jean-de-Luz ; mais les forces françaises étaient en grande partie composées de jeunes volontaires encore étrangers à la discipline et non aguerris. Caro prit l'offensive. Le 5 février, il voulut enlever le camp des Sans-Culottes et la Croix des Bouquets ; son attaque n'obtint aucun succès. A la suite de ce revers, il demanda des renforts à la cour de Madrid et ensuite à la province de Guipuscoa. Plus tard, l'armée française tentera une audacieuse invasion en Espagne.

Nous venons de montrer ce que fit la brillante armée des Pyrénées orientales, augmentée par l'arrivée d'une partie des troupes employées au siége de Toulon. Voyons ce que produira la jonction de la seconde colonne de ces troupes avec l'armée des Alpes. Ce renfort, composé de douze mille soldats braves et éprouvés, ne fut pas le seul qui prit part à la glorieuse campagne de Piémont ; une grande partie des bataillons de volontaires levés dans le midi de la France, furent dirigés sur le comtat de Nice et portèrent les deux armées des Alpes et d'Italie à soixante-quinze mille combattans effectifs.

Kellermann ne commandait plus ; il avait eu pour

successeur le général Dumas, homme de couleur, actif, résolu, doué d'une rare valeur, et qui parfois remplaçait les vues élevées et les études savantes de la stratégie par une conception prompte et vive qui se développait sur le champ de bataille même. Il avait sous ses ordres quarante bataillons et quatorze escadrons, qui s'étendaient depuis les frontières du Valais jusqu'aux sources de la Stura.

Un peu plus forte que celle de Dumas, l'armée d'Italie, commandée par Dumerbion, appuyait sa droite à la Méditerranée, sa gauche à Entrevaux.

Le Piémont n'avait à nous opposer que quarante mille soldats, dont huit mille fournis par l'Autriche. Ils attendaient de jour en jour dix-huit mille Napolitains qui n'étaient point encore arrivés en ligne. Toutes les forces ennemies se trouvaient disséminées en un certain nombre de postes et de camps qui s'étendaient depuis la principale chaîne des Alpes jusqu'à la rivière de Gênes. Le reste était disposé en petites garnisons dans l'intérieur. La cour de Vienne avait employé beaucoup d'intrigues pour mettre à la tête de l'armée, qui devait agir sur la chaîne des Alpes, un général autrichien; mais la cour de Piémont ne voulut point céder aux instances de la politique allemande, et plaça toutes ses forces sous les ordres du duc d'Aoste.

Le comité de salut public ordonna à ses deux généraux de s'emparer des défilés des Alpes qui aboutissent en Italie. Ce fut l'armée de Dumas qui s'ébranla la première. Le 24 mars (4 germinal), elle attaqua infructueusement le Mont-Cenis, mais redoublant d'ardeur, nos soldats emportèrent le Mont-Valaisan et rejetèrent les Sardes jusque vers les retranchemens de Saint-Thomas sur le versant oriental des Alpes. Devenu maître du Mont Saint-Bernard, Dumas tourna ses pensées vers le Mont-Cenis; excité par le désir ardent de réparer un premier échec, il voulut marcher lui-même à la tête des colonnes d'attaque: quel-

torze pièces de canon et 600 prisonniers furent les brillans résultats de cette entreprise qui réussit complètement.

L'armée d'Italie obéissait à la direction du jeune chef de l'artillerie, Bonaparte qui, ayant su capter toute la bienveillance des représentans et l'estime de Dumerbion, résolut de tourner la ligne de Saorgio par la gauche. Il fallait violer le territoire de Gênes; on obtint facilement la permission du comité, qui d'ailleurs pouvait donner des motifs plausibles à cet acte d'hostilité. La plus grande partie des forces de Dumerbion fut réunie sur la côte et mise sous les ordres de Masséna, dont nous avons vu les brillans débuts dans la carrière.

Le 1er avril, une masse de près de vingt mille hommes, réunis sans bruit, se mit en marche sur trois colonnes. Dumerbion resta avec la division Mocquart en face de l'ennemi, tandis que Garnier reçut l'ordre de s'emparer des gorges de la Vésubia, et de se lier, par Isola, avec l'armée des Alpes. Masséna, avec une colonne de quatre mille soldats au plus, dut, en se dirigeant par la Penna, attaquer Fourcoin. Laharpe, placé sous les ordres de Masséna, dut gagner la vallée d'Aroscia; Mouret, longeant la côte, se dirigea sur Oneille. Ces mouvemens, parfaitement exécutés, furent couronnés par le succès; Oneille, Ormea, Garessio, tombèrent en notre pouvoir. Partout les Austro-Sardes s'enfuirent presque sans oser résister. Victorieux sur tous les points, Masséna se hâta de se diriger vers les hauteurs de Saorgio, dans la crainte que Colli n'envoyât des renforts à d'Argenteau, ou que celui-ci ne vînt à se replier. Colli ne tint aucun compte des mouvemens de son adversaire, seulement, à cause de la prise d'Orméa, il renforça Saccarello et Col-Ardente, établit encore à la madone de Fontana une réserve; ainsi, d'Argenteau réunit environ cinq à six mille soldats avec lesquels il pouvait aisément contenir Masséna. Mais celui-ci, guidé par le colonel Rusca, intrépide officier né dans le pays, attaqua brusquement

le Col-Ardente, et enleva cette position si importante qui fut vivement défendue; accoutumé à suivre ses succès sans laisser de repos à la fortune, il se hâta d'occuper les hauteurs qui dominent la Briga.

Tandis que Masséna agissait avec cette énergie et cette fermeté intelligente, qui a été un des traits les plus distinctifs de son caractère dans la première période de sa carrière, Dumerbion, au centre, forçant les Sardes à évacuer le camp des Fourches, fit sa jonction avec Masséna et s'empara avec lui du camp de Saorgio.

A notre gauche, le général Garnier ayant enlevé une grande redoute entre Figaretto et Lantosca, chassait l'ennemi jusqu'aux sommités du Col de Fenestre. Bientôt s'avançant à grands pas sur toute la ligne, l'armée républicaine s'emparait du Col de Tende. Nous obtenions sur tous les autres points le même succès. Enfin, maîtres de toute la chaîne principale des Alpes, nous occupâmes tous les débouchés, depuis les Barricades et Loano.

Dès lors, Bonaparte, avec les grandes vues militaires que la nature lui avaient départies comme à César, proposait l'invasion du Piémont; mais le comité de salut public ayant tiré de l'armée des Alpes un corps de dix mille hommes, Dumas fut obligé de suspendre son mouvement. D'un autre côté, toute l'énergie et toute l'influence du futur conquérant de l'Italie, qui avait la conviction de réussir dans une audacieuse excursion, ne purent déterminer le sage et timide Dubermion à poursuivre le cours de ses succès. Au reste, le temps de Bonaparte n'était pas encore venu, et jamais, ni Robespierre, ni Saint-Just, ni le comité, qui craignaient avec raison l'ascendant des généraux, ne l'auraient laissé s'élever par l'indépendance à la hauteur de son génie. Hoche s'était vu jeter dans les fers, parce que l'autorité avait deviné toute la portée, tout l'avenir de ce général, qui frémissait de colère en écrivant à Saint-Just; Bona-

parte aurait été arrêté au milieu de ses triomphes, ou plutôt on lui aurait donné la mort dès qu'on aurait aperçu en lui, un homme capable de se mettre un jour au-dessus de la république. Un César n'était pas possible avec le comité de salut public et Robespierre.

Tels étaient les divers événemens militaires sur nos frontières du Nord et du midi. Revenons maintenant à Paris reprendre notre récit au point où nous l'avons laissé, c'est-à-dire au moment qui suivit la mort d'Arthur Dillon et de la courageuse épouse de Camille Desmoulins. Parmi les condamnés marquans de cette époque, il nous faut citer Biron, si injustement accusé d'avoir favorisé les progrès de la Vendée, Biron, dont la proscription était une affreuse ingratitude de la part des plébéiens, et un sujet de triomphe pour les hommes de sa caste, qui l'accusaient de trahison; Custine fils, qui avait servi d'interprète à une négociation entamée sous le ministère de Narbonne pour engager le duc de Brunswick à recevoir le commandement des troupes françaises, idée folle, sans doute, mais non pas criminelle, de quelques hommes du temps saisis d'admiration pour un élève du grand Frédéric. Nous devons dire que le duc hésita sur la question de savoir s'il n'accepterait pas l'honneur que voulaient lui déférer des révolutionnaires. Custine déploya un rare talent dans sa défense. Aux victimes déjà nommées, il faut ajouter le député Mazoyer, prévenu du crime d'avoir fait évader Pétion, et soupçonné d'avoir rendu le même service à Lanjuinais; enfin le vieux Luckner, qui avait, disait-on, livré plusieurs places à l'ennemi. Luckner n'était qu'un chef de partisans, jadis assez heureux dans ses témérités de pandour pendant la guerre de sept ans. Incapable de commander en chef, épuisé par l'âge et les fatigues, et n'ayant plus de tête, il devait nécessairement avoir commis des fautes graves; du reste, sans aucun caractère politique, on pouvait aisément le

tourner dans un sens ou dans un autre; il fallait le destituer et non le faire mourir. Antonelle, l'un des modérés du juri, n'en opina pas moins pour la condamnation. J'ai lu, dans le temps, son opinion imprimée et son vote dans le procès de Luckner. Je frissonne encore en songeant à toutes les inductions, à tous les rapprochemens, à toutes les préventions, à tous les crimes imaginaires, à toutes les preuves fragiles qui peuvent servir à former la conviction d'un homme, même éclairé, à une époque de révolution dans laquelle tout le monde, dans les deux partis, croit avec la même légèreté, accuse avec la même passion et condamne avec la même fureur. Cependant tous ces proscrits appartenaient à une caste ennemie, à une caste qui avait ses représentans au milieu des émigrés, et dans les bandes de l'Ouest, naguère si redoutables à la république; la révolution commençait à leur être odieuse; leur union avec la république, insatiable d'égalité, était difficile à croire; on pouvait craindre avec raison que leurs anciennes affections, les préjugés qu'ils avaient reçus comme un héritage, la défiance qu'ils inspiraient, et enfin le sentiment de leurs dangers, ne les déterminassent à quelque trahison éclatante. Les prêtres, beaucoup plus suspects encore, paraissaient d'autant plus redoutables que leur influence était encore très grande dans un certain nombre de départemens; d'ailleurs, la guerre de la Vendée s'élevait contre eux, comme un effrayant témoignage, et l'on savait que leurs prédications avaient plus contribué que les armes des chefs à entretenir cette désastreuse rébellion. Voilà des motifs d'ombrage, de fureur et de vengeance pour une république attaquée de toutes parts. On conçoit aussi sans peine qu'elle ait proscrit avec Duval d'Espréménil, que l'on regardait comme un apostat de la liberté, plusieurs membres de ces grands corps de parlemens, trop justement accusés d'avoir abandonné la cause du peuple, du moment où ils avaient vu

leur autorité passer tout entière aux mains de la représentation nationale. Mais comment ne pas épargner les soixante-douze ans, les services et les vertus de Malesherbes qui avait aussi bien mérité de la patrie que du prince? Quand même l'accusation portée contre le défenseur de Louis aurait eu quelque fondement, pouvait-elle entrer en balance avec sa vie d'homme, de citoyen, de magistrat et de ministre, consacrée tout entière au culte du devoir, aux progrès de la raison, à l'amour de l'humanité, au soulagement du peuple! Arrêté le 22 avril (3 floréal), et traduit au tribunal révolutionnaire, comme prévenu de conspiration contre l'unité de la république, le meilleur et le plus sage des hommes fut condamné à mort, avec sa sœur, sa fille, son gendre, sa petite-fille et l'époux de celle-ci. Il avait été serein en entendant la sentence fatale; il ne le fut pas moins en marchant au supplice. Les mains liées derrière le dos, ils traversait la cour du palais; son pied ayant heurté contre une pierre : « Voilà qui est d'un fâcheux augure, dit-il en souriant; à ma place, un Romain serait rentré. » La fille du vénérable vieillard, madame de Rosambo, se montra digne de lui. Sur le seuil de la prison, elle embrassa mademoiselle de Sombreuil et lui dit : « Mademoiselle, vous avez eu le bonheur de sauver la vie à votre père; je vais avoir celui de mourir avec le mien. » Un instant après, le glaive du bourreau avait immolé trois générations de la même famille.

L'horrible charrette conduisit à la mort, avec plusieurs autres personnages entièrement étrangers les uns aux autres, trois hommes qui avaient jeté beaucoup d'éclat dans l'origine de notre réforme politique, Chapelier, Thouret et Duval d'Espréménil. En sortant de la Conciergerie, Chapelier interpella ainsi le fougueux parlementaire devenu royaliste : « A qui de nous deux vont s'adresser les injures du peuple? — A tous deux, répondit

d'Espréménil. » Un gouvernement sage aurait condamné d'Espréménil à l'oubli et à la nullité. Quant à Chapelier et à Thouret, qui expiaient si cruellement les fautes de la révision, leurs services, leurs talens et leurs lumières dictaient un ordre de grâce à la reconnaissance publique. Tous deux, surtout le dernier, avaient leur place marquée dans le comité institué par la Convention le jour même de leur mort. Les principaux membres de ce comité, chargé de rédiger le code de nos lois civiles, furent Cambacérès, Merlin (de Douai) et Couthon; ils s'adjoignirent Rondonneau, propriétaire du *Bulletin des Lois*. Malesherbes, qui donna l'exemple d'une constance sublime à tous les compagnons de sa mort, méritait, au lieu d'échafaud, les honneurs du Panthéon accordé par la Convention nationale au représentant du peuple, Fabre (de l'Hérault), tué à l'armée des Pyrénées. Cette même assemblée, qui laissait un libre cours à de si sanglantes tragédies, défendait la mendicité en assurant des secours à la vieillesse ainsi qu'à l'infirmité, et ordonnait la confection de cent voitures couvertes et suspendues pour le transport des militaires malades ou blessés sur le champ de bataille. A tout moment, les résolutions de la plus prévoyante humanité, l'attention la plus vigilante au soulagement du peuple, et même des mesures d'avenir pour assurer son bonheur et sa liberté, se mêlaient dans les délibérations aux résolutions terribles que l'assemblée adoptait comme des mesures indispensables de salut public.

Les comités de gouvernement, inquiets d'abord de l'effet que produirait dans les départemens la chute de Danton et des siens, cessa bientôt d'avoir aucune crainte à cet égard. De tous côtés arrivèrent des lettres d'adhésion semblables à celles qu'avaient produites les autres journées de la révolution. Les Jacobins, restés d'abord muets et étonnés, virent bientôt Legendre s'efforcer d'obtenir par d'humbles protestations le pardon de ses erreurs et de l'au-

dace qu'il avait déployée pour quelques heures. Suivant ses lâches révélations, il était accablé de lettres anonymes qui l'engageaient à poignarder Robespierre, et à se mettre à la tête d'une réaction; mais, ajoutait-il, je me ferai un devoir de porter ces lettres infâmes au comité. Enfin, comme un homme assiégé de terreurs, et qui croyait sentir à tout moment la main de la mort s'apesantir sur lui, il ne rougit pas de couronner toutes ses infamies par les paroles suivantes, qui méritent d'être conservées par le burin de l'inexorable histoire : « J'étais, avant la découverte du complot, l'intime ami de Danton; j'aurais répondu de ses principes et de sa conduite sur ma tête; mais, aujourd'hui, je suis convaincu de son crime, je suis persuadé qu'il voulait plonger le peuple dans une erreur profonde; peut-être y serais-je tombé moi-même, si je n'avais été éclairé à temps! » Ainsi, non content d'approuver la mort de son ami, il remerciait l'autorité dictatoriale qui l'avait immolé! Mais quoique les membres du comité ne redoutassent plus des oppositions sorties du sang de Danton et de Camille, ils sentirent la nécessité de justifier leur coup d'état, en donnant, par de nouvelles explications et par une suite de raisonnemens, un corps aux conspirations récentes dont ils avaient frappé les auteurs. Tel était le but d'un rapport de Saint-Just sur la police générale; dans ce rapport, consacré d'abord à retracer les crimes des différentes factions conjurées contre la république, Saint-Just laissait éclater, à travers toute l'effervescence et toute l'exagération révolutionnaires, des maximes justes sur les conditions de l'existence d'une administration forte et vigilante, les pensées d'un homme d'état précoce qui embrassait tout un système de gouvernement fondé sur l'alliance intime de l'ordre avec la liberté, sur le respect de tous les fonctionnaires pour leurs devoirs, sur le concours du peuple soumis à une action régulière, et enfin sur un inflexible système de sévérité

contre les ennemis de la révolution. Le discours ayant été couvert d'applaudissemens et le décret adopté à l'unanimité, Collot d'Herbois courut en faire aux Jacobins un pompeux éloge qui rejaillissait sur le jeune orateur. Dans l'exaltation de l'improvisation, Collot s'échappa jusqu'à dire que plus le corps politique aurait transpiré, mieux il se porterait. Ces paroles seront commentées dans la suite avec une ridicule animosité; du reste, les Jacobins applaudirent avec transport aux nouvelles résolutions des représentans du peuple. Tout le monde fut frappé au même instant de l'idée qu'une irrésistible puissance venait d'être donnée à la liberté. Dès lors, personne ne douta plus de son triomphe.

Le rapport de Saint-Just fut bientôt suivi d'un discours de Billaud-Varennes, sur la nécessité de tempérer l'essor de l'esprit militaire, si redoutable aux démocraties. Billaud-Varennes avait raison; dès la naissance de la guerre, Lafayette, Dumouriez, Custine, avec des intentions différentes, n'en avaient pas moins tendu à mettre l'armée tout entière dans leurs mains; on sait quel parti le second de ces officiers espéra tirer des soldats de la liberté. Après lui, et malgré de sanglantes leçons, on voyait déjà des germes d'ambition surgir dans le cœur des généraux de la république; éclairé par l'histoire et averti par la passion, Billaud prévoyait dès lors que quelque nouveau César sortirait de leurs rangs. En énonçant de pareilles idées, Billaud ne pouvait manquer d'être applaudi par la Convention et par la société-mère dont Robespierre surtout avait cimenté l'alliance.

Maître de ces deux puissances, le comité crut le moment venu d'exercer ses récriminations contre le club des Cordeliers fondé par Danton et Camille, et qui, dernièrement, avait prêté appui aux ultra-révolutionnaires. Robespierre et les siens firent donc attaquer aux Jacobins le club si long-temps leur rival. Quelques affidés osèrent

même insinuer qu'il serait à propos que les Jacobins, seuls, exerçassent l'influence sur l'opinion. Malgré toutes ces attaques, les Cordeliers restèrent debout; mais la mort de Danton avait ruiné leur ascendant, de même que le supplice d'Hébert et de Ronsin avait terrassé la Commune. Cet état de choses et la fermeture des sociétés populaires de section qu'une seule menace des Jacobins avait portées à venir déclarer elles-mêmes leur dissolution devant les représentans du peuple, assuraient l'influence exclusive de la société-mère, à laquelle seule aboutissaient toutes les sociétés affiliées établies dans les départemens. D'un autre côté, le fléau de la disette, conjuré par les efforts d'une administration que le comité soutenait de toute son autorité, donnait quelque sécurité sur les approvisionnemens. Enfin au sein de la Convention nationale, personne n'osait élever la voix contre la dictature du comité, d'autant plus redoutable que chacun sentait la nécessité d'un pouvoir uniquement occupé de rétablir l'harmonie dans tous les élémens du corps social et de faire triompher les principes de morale que l'assemblée avait voulu rétablir par un certain nombre de décrets semblables à celui qui venait de proclamer que la justice, la probité, toutes les vertus étaient à l'ordre du jour. C'est à cette époque de réforme et de centralisation que quelques membres du comité conçurent l'idée de prêter au gouvernement l'appui de la religion encore vivante dans les cœurs, malgré les apparences d'une indifférence presque générale. Cette idée, dont Saint-Just avait été frappé le premier, au sein du comité, couvait dans le cœur de Robespierre depuis les folies de Chaumette, qu'il avait réprimées avec tant d'autorité, en dépit de l'assentiment ou plutôt de l'entraînement général. Instruit qu'une ouverture de Saint-Just, à cet égard, n'avait point été repoussée par ses collègues, Robespierre résolut de s'expliquer · le moment semblait favorable. Les fêtes de la Raison

avaient cessé d'elles-mêmes, parce qu'elles étaient devenues ridicules, chose que notre nation ne pardonne jamais. Comme gouvernement, le comité les avait vues avec plaisir tomber dans le discrédit. Robespierre ne trouva point d'opposition dans le désir qu'il témoigna qu'un rapport fût fait à la Convention nationale sur la nécessité de rendre au Dieu de l'univers le respect et le culte d'un grand peuple, en associant le principe religieux aux principes de la liberté qui venait enfin régénérer l'espèce humaine par l'exemple du peuple français.

Les rôles se trouvaient ainsi distribués entre les membres du comité : Carnot et Prieur s'occupaient exclusivement de la guerre; Robert Lindet des approvisionnemens et des subsistances; Couthon et Collot d'Herbois portaient aux Jacobins et à la Convention les paroles du comité dans les circonstances importantes; Billaud avait dans ses attributions la correspondance, et venait aussi traiter à la tribune des questions de politique; Prieur (de la Marne) était presque toujours en mission; le terrible Saint-Just courait rétablir l'ordre dans les armées, ordonner, sous peine de mort, la victoire aux généraux, et revenait demander à la Convention la tête des chefs de parti que le comité voulait abattre. Récemment chargé de la police générale, il maniait avec force et dextérité un instrument dont il avait senti toute la puissance. Barrère, toujours prêt à recevoir l'empreinte d'autrui, les yeux fixés sur l'orateur du moment, écoutant d'un œil avide, et la plume à la main, tout ce qui sortait de la bouche de ses collègues, saisissait les traits principaux qu'il marquait rapidement sur le papier, en les séparant les uns des autres par des intervalles. Il appelait cette opération jallonner son rapport. La discussion finie, il remplissait les intervalles avec une rapidité incroyable, et venait lire à la Convention l'extrait fidèle de la pensée générale du comité. L'obséquieux interprète redoublait de vigilance et d'exac-

titude pour reproduire les paroles de Robespierre. A cette époque, Maximilien occupait partout la première place, au comité, à la Convention, aux Jacobins. Il jouissait d'une grande réputation de vertu et de pureté; il s'était réservé, en quelque sorte, les hautes questions morales et politiques; il avait, le premier, déclaré la guerre aux propagateurs des doctrines de l'athéisme; tout l'appelait à l'honneur de servir d'organe au comité dans la question qu'on allait agiter. Il fut nommé à l'unanimité par ses collègues, et se hâta de remplir une tâche qu'il avait acceptée avec joie; le 18 floréal (7 mai 1794) on le vit monter à la tribune, où il prit la parole au milieu d'un profond silence.

Après un exorde emprunté à l'état du monde, éclairé d'un côté par une vive lumière, et plongé de l'autre dans la nuit de l'ignorance, l'orateur chercha d'abord à établir que l'immoralité est la base du despotisme, comme la vertu est l'essence de la république; selon lui, la révolution devait être considérée comme le passage du règne des crimes à celui de la vertu. Avec cette idée heureusement développée, Maximilien entrait bien dans la question; mais, entraîné mal à propos par des idées qui formaient le fond du discours de Saint-Just, il commit la faute de faire succéder à de graves considérations morales ses déclamations habituelles contre les amis d'Orléans, d'York et de Louis XVI; contre Brissot, Lafayette et Dumouriez, et surtout contre les hommes chargés par l'étranger du rôle infâme de corrompre la république. Il eut même l'imprudence et l'indignité d'insulter Danton et de le signaler comme le plus dangereux des ennemis de la liberté, s'il n'en avait été le plus lâche! Cette partie du discours offensa profondément un certain nombre de représentans, et déplut à presque tous; mais l'orateur remonta bientôt à la hauteur de son magnifique sujet.

« Toute institution, toute doctrine qui console et qui élève les ames doit être accueillie; rejetez toutes celles qui

tendent à les dégrader et à les corrompre; ranimez, exaltez tous les sentimens généreux. Qui donc t'a donné la mission d'annoncer au peuple que la divinité n'existe pas, à toi qui te passionnes pour cette aride doctrine, et qui ne te passionnes jamais pour la patrie? Quel avantage trouves-tu à persuader à l'homme qu'une force aveugle préside à ses destinées, et frappe au hasard le crime et la vertu, que son ame n'est qu'un souffle léger qui s'éteint aux portes du tombeau? L'idée de son néant lui inspirera-t-elle des sentimens plus purs et plus élevés que son immortalité? lui inspirera-t-elle plus de respect pour ses semblables et pour lui-même, plus de dévouement pour la patrie, plus d'audace à braver la tyrannie, plus de mépris pour la mort ou pour la volupté? Vous, qui regrettez un ami vertueux, vous aimez à penser que la plus belle partie de lui-même a échappé au trépas? vous, qui pleurez sur le cercueil d'un fils ou d'une épouse, êtes-vous consolé par celui qui vous dit qu'il ne reste plus d'eux qu'une vile poussière? Malheureux qui expirez sous les coups d'un assassin, votre dernier soupir est un appel à la justice éternelle! L'innocence, sur l'échafaud, fait pâlir le tyran sur son char de triomphe.

« L'idée de l'Etre Suprême et de l'immortalité de l'ame est un appel continuel à la justice; elle est donc sociable et républicaine!... Le chef-d'œuvre de la société serait de créer en nous, pour les choses morales, un instinct rapide qui, sans le secours tardif du raisonnement, nous portât à éviter le mal et à faire le bien; or, ce qui produit ou remplace cet instinct précieux, ce qui supplée à l'insuffisance de l'autorité humaine, c'est le sentiment religieux qu'imprime dans les ames l'idée d'une sanction donnée aux préceptes de la morale par une puissance supérieure à l'homme : aussi, je ne sache pas qu'aucun législateur se soit jamais avisé de nationaliser l'athéisme; Cicéron, au contraire, invoquait contre les traîtres le glaive des lois et la foudre des dieux;

Socrate, mourant, entretint ses amis de l'immortalité de l'ame ; Léonidas, aux Thermopyles, soupant avec ses compagnons d'armes au moment d'exécuter le dessein le plus héroïque que la vertu humaine ait conçu, les invite pour le lendemain à un autre banquet dans une vie nouvelle..... Un grand homme, un véritable héros, s'estime trop lui-même pour se complaire dans l'idée de son anéantissement ; un scélérat, méprisable à ses propres yeux, horrible à ceux d'autrui, sent que la nature ne peut lui faire de plus beau présent que le néant ! »

Après ces éloquentes paroles, Robespierre, attaquant sans mesure comme sans nécessité la secte des encyclopédistes, qui avaient contribué à faire éclore la révolution, en jetant des flots de lumière sur toutes les questions de l'état social, trace un magnifique éloge de Rousseau, leur antagoniste. Le nom de l'auteur de la profession de foi du vicaire savoyard ramenait l'orateur à séparer les intérêts des prêtres de la cause de Dieu, qu'ils ont fait jaloux, capricieux, avide, cruel, implacable. A la suite de plusieurs apostrophes aux ministres du culte, Robespierre s'écria : « Laissons les prêtres, mais retournons à la divinité..... rassemblez les hommes, vous les rendrez meilleurs, car les hommes rassemblés chercheront à se plaire, et ils ne pourront se plaire que par les choses qui les rendent estimables. Donnez à leur réunion un grand motif moral et politique, et l'amour des choses honnêtes entrera avec le plaisir dans tous les cœurs, car les hommes ne se voient pas sans plaisir. »

« L'homme est le plus grand objet qui soit dans la nature ; et le plus magnifique de tous les spectacles, c'est celui d'un grand peuple assemblé !... Ayez des fêtes générales et solennelles ; des fêtes à la vertu. » Robespierre et ses passions politiques semblent occuper plus de place que Dieu lui-même dans le discours de Robespierre, mais on y trouve souvent un ordre d'idées très élevées, de beaux

mouvemens, et parfois des traits de cette éloquence qui n'est donnée qu'aux hommes convaincus. Une belle péroraison couronne le discours que suit le projet de décret que nous allons rapporter, décret adopté sans dicussion, et à la presque unanimité.

Art. 1er. Le peuple français reconnaît l'existence de l'Etre-Suprême et l'immortalité de l'ame.

Art. 2. Il reconnaît que le culte digne de l'Etre-Suprême est la pratique des devoirs de l'homme.

Art. 3. Il met au premier rang de ses devoirs de détester la mauvaise foi et la tyrannie, de punir les tyrans et les traîtres, de secourir les malheureux, de respecter les faibles, de défendre les opprimés, de faire aux autres tout le bien qu'on peut, et de n'être injuste envers personne.

Art. 4. Il sera institué des fêtes pour rappeler l'homme à la pensée de la divinité et à la dignité de son être.

Art. 5. Elles emprunteront leurs noms des événemens glorieux de notre révolution, des vertus les plus chères et les plus utiles à l'homme, et des grands bienfaits de la nature.

Art. 6. La république française célébrera tous les ans les fêtes du 14 juillet, du 10 août 1792, du 21 janvier 1793 (1), du 31 mai 1793.

Art. 7. Elle célébrera, aux jours de décadis, les fêtes dont l'énumération suit (nous n'en citons qu'une partie): à l'Etre-Suprême et à la Nature, — à la Liberté et à l'Égalité, — à la Vérité, — à la Justice, — à la Pudeur, — à l'Amour, — à la Foi conjugale, — à l'Amitié, — à la Frugalité, — à l'Age viril, — au Malheur, — à la Vieillesse, — à nos Aïeux.

D'autres articles du décret de la Convention portaient que tous les talens seraient invités à concourir à l'établissement de ces fêtes, par tous les moyens qui pouvaient les embellir et les rendre utiles.

(1) Cette fête avait déjà été célébrée une fois, en vertu d'un décret.

Un autre article maintenait la liberté du culte conformément à la loi du 16 frimaire.

Une dernière disposition portait : Il sera célébré le 21 prairial prochain une fête en l'honneur de l'Etre-Suprême. David est chargé d'en présenter le plan à la Convention nationale.

Des acclamations unanimes ont éclaté à plusieurs reprises pendant la lecture de ce discours, prononcé avec un accent que je n'ai jamais retrouvé dans aucune autre bouche. A peine est-il achevé, qu'on le livre à l'impression. Dans la même journée, la Commune et les Jacobins en demandent la lecture, et, saisis du même enthousiasme, arrêtent d'aller porter leurs remercîmens à la Convention pour le sublime décret qu'elle vient de rendre. L'adresse des Jacobins est accueillie avec reconnaissance par l'assemblée qui, sur la proposition de Couthon, déclare que la société n'a pas cessé de bien mériter de la patrie. La France entière félicita la Convention d'avoir rétabli dans la loi ce qui était dans les cœurs des bons citoyens, les croyances qui anoblissent toutes les affections, qui font la patrie plus sainte, la vieillesse et l'enfance plus sacrées, et placent sous les yeux du juste, à côté de la mort, une sublime espérance. Dès ce moment, les temples consacrés à la raison changèrent de dédicace, et l'on écrivit sur tous les frontispices ces simples mots : « *A l'Etre-Suprême.* » Le philosophe de Genève, presque seul au milieu des écrivains du dix-huitième siècle, avait consacré sa brûlante éloquence à rattacher le cœur de l'homme au culte de la divinité; ce fut un heureux à propos qui plaça dans ce temps la cérémonie de la translation au Panthéon des cendres de ce philosophe qui croit, doute et adore. Peut-être, l'hommage rendu à l'illustre auteur d'*Emile* renfermait-il une louange et une flatterie secrètes pour Robespierre, qui se proclamait son élève.

Pourquoi faut-il qu'au moment où le législateur rap-

pelait un grand peuple à la première des grandes idées sociales, à l'union indestructible de l'homme avec son immortel auteur, qui est la propriété commune du genre humain, la révolution ait vu tomber sous le glaive l'un de ces êtres privilégiés que le génie de la science et la noble direction de leur esprit transforment en bienfaiteurs de la société? Le lendemain du discours de Robespierre, Lavoisier et vingt-sept autres fermiers généraux portèrent leur tête sur l'échafaud; l'illustre savant demandait un sursis de quinze jours, non pour différer sa mort, mais pour achever une expérience importante. Coffinhal lui répondit avec la barbarie d'un Vandale ou d'un Cimbre : « La république n'a pas besoin de savans. » Dans le même instant, la république invoquait le génie de la science comme un génie tutélaire et sauveur.

Deux jours après ce sacrifice que Fourcroi et ses collègues auraient dû détourner au péril de leur vie, la sœur de Louis XVI allait rejoindre ce malheureux prince dans le tombeau. Madame Elisabeth, que j'ai vue tant de fois, avait reçu de la nature le présent de la beauté que relevait encore la fraîcheur de la jeunesse. Toute sa personne était virginale. La candeur régnait sur son front; ses yeux respiraient une douceur angélique, et cependant son regard fixe quelquefois décelait une certaine fermeté dans le caractère. La religion tenait lieu d'amour à ce cœur tendre et fait pour goûter toutes les chastes délices d'une passion réciproque. Elle adorait son frère. Sans avoir jamais hasardé le plus léger reproche contre Marie-Antoinette, elle n'avait point partagé ses plaisirs qu'elle blâmait sans doute, mais en la voyant si malheureuse, elle l'avait adoptée pour sœur, et lui portait le même attachement que si elles eussent été formées du même sang. Lorsque Marie-Antoinette fut arrachée de ses bras, la princesse prit un cœur de mère pour les orphelins du Temple.

Madame Elisabeth n'aimait point la révolution, et dut

nécessairement prendre part au système de déception adopté par Louis XVI. On a toujours prétendu que ses principes religieux et son influence avaient beaucoup contribué à entraîner son frère dans sa dangereuse et secrète opposition à toutes les mesures qui concernaient la religion et les prêtres. C'est sous la prévention de ces seuls crimes, que la vertueuse princesse parut le 9 devant le tribunal révolutionnaire, qui se hâta de l'envoyer à l'échafaud avec d'autres victimes qu'on lui avait associées. Parmi ces victimes se trouvaient quelques dames jadis attachées à sa cour; sur le char de la mort, elles donnèrent à la vertu les plus vifs témoignages d'attachement et de respect. Devant tous les supplices qu'il lui fallut contempler, devant le glaive sanglant qui attendait sa tête, madame Elisabeth conserva toute la sérénité toute la force religieuse qui ne l'avaient jamais abandonnée au milieu des plus terribles épreuves; elle semblait regarder la mort comme un rapide passage à l'immortelle félicité dont elle espérait jouir auprès de son frère, qui était un martyr à ses yeux.

CHAPITRE XLVIII.

Pitt. — Défaite de Villaret Joyeuse. — Le Vengeur. — Colonies. — Police générale. — L'Admiral. — Cécile Renaud. — Robespierre et Collot d'Herbois aux Jacobins. — Mouvement de nos armées. — Fleurus. — Robespierre. — Divisions. — Fête de l'Etre-Suprême. — Monumens.

Ici deux gouvernemens, Pitt et le comité de salut public, présentent le spectacle d'une lutte qui semble parvenue au dernier degré de violence et d'intensité. Pitt a juré la ruine de la France ; occupé tout entier de parvenir à ce but qui flatte les passions et les intérêts de l'égoïsme national, il effraie son pays par la crainte de la contagion de la révolution française, qu'il représente comme prête à descendre avec une armée sur les côtes de l'Angleterre ; à la faveur de ces illusions, que son éloquence propage avec persévérance, il obtient la suspension de l'*habeas corpus*, il dénonce des sociétés constitutionnelles et attente à la liberté de quelques uns de leurs membres ; il se fait autoriser à créer des milices de volontaires pour avoir à sa disposition une armée dans l'intérieur, institution qui, dans un autre temps, aurait soulevé le peuple tout entier et surtout les deux chambres ; il augmente les troupes de terre et la flotte dans une proportion effrayante.

Maître de toutes les mers par la réunion des flottes de l'Espagne et de la Hollande avec celle d'Angleterre, l'ambitieux ministre achève d'établir la puissance de son pays dans l'Inde ; il menace nos colonies des Antilles où ses coupables manœuvres attisent le feu de la guerre civile ; il met la France en état de blocus pour nous affamer et nous priver de toutes les choses du dehors dont nous avions besoin ; il déclare le commerce des grains avec nous crime de haute trahison ; il intercepte les farines d'Amérique qui nous sont destinées, arrête les nombreux vaisseaux qui en sont chargés, contraint le divan de Constantinople à prohiber les importations ordinaires des blés du Levant ; il viole avec audace les droits des neutres et veut enfin traiter vingt-cinq millions d'hommes comme le sénat romain traitait les victimes auxquelles sa vengeance ou sa justice interdisaient le feu et l'eau. En vain Sthanhope, Shéridan et Fox, qui forment presqu'à eux seuls toute l'opposition, combattent les usurpations du ministre et ses projets dignes d'un Attila, le parlement, ébloui par la perspective de la suprématie universelle, écoute les opposans et ne les comprend pas. Notre infatigable ennemi triomphe au dedans ; au dehors, il reserre avec des chaînes d'or les liens de la monstrueuse coalition qu'il a formée contre nous et dont il est l'ame toute puissante. Nos succès ne font que rallumer la haine et stimuler la vengeance de ce barbare éclairé. Toutefois, et malgré ses violences, Gênes et Venise ne se laissent pas entraîner, la Suède, le Danemarck et la Suisse nous approvisionnent et nous restent fidèles. La Russie, occupée à dévorer la Pologne, promet son adhésion et menace de loin notre liberté qu'elle viendra un jour combattre avec fureur sur le Rhin et en Italie. Le reste de l'Europe est en armes devant nous, un seul homme la fait mouvoir et dispose de presque toutes les forces du continent ainsi que des ressources d'un gouvernement appuyé sur le commerce du monde.

Le comité de salut public se voit seul au milieu de la conjuration européenne, dont la guerre civile et toutes les trames des ennemis restés dans l'intérieur, accroissent encore la force, mais il s'appuie sur une nation qui grandit toujours dans les dangers extrêmes. Il regarde sa position sans en être étonné. La loi de la réquisition lui a donné douze cent mille hommes, il les jette, par un amalgame habile, dans les rangs des volontaires éprouvés par tant de revers et de succès, et en fait des soldats qu'il équipe avec une célérité extraordinaire. Les armes manquent, il improvise des manufactures jusque dans Paris et les remplit d'ouvriers qui travaillent comme des citoyens, pressés de donner un sabre et un fusil aux défenseurs de la patrie. La guerre exige une immense quantité de salpêtre et de poudre, le génie du savant s'unit au zèle des villes et des campagnes pour subvenir à tous les besoins. On demande à la France des approvisionnemens de toute espèce, elle les prodigue avec une libéralité sans mesure au comité qui les distribue avec ordre, économie et rapidité : jamais on ne vit un tel concert entre une nation et son gouvernement; il commande avec une autorité absolue, l'exécution la plus prompte suit tous ses ordres, et cependant une liberté immense accompagne cette obéissance inouïe. Voilà comment il triomphait de tous les obstacles qui surgissaient devant lui; au nombre de ces obstacles il faut ranger l'un de ces fâcheux événemens qui nous imposaient d'irrésistibles nécessités. L'escadre de Brest, au retour d'une croisière longue et difficile, se révolta, cette grave circonstance nous contraignit de réorganiser notre armée de mer; la marine marchande ne pouvant plus suffire à remplir les cadres, il fallut substituer des paysans tirés de la charrue à de vieux matelots, de simples officiers à des amiraux. C'est ainsi que le capitaine de vaisseau Villaret Joyeuse se trouva promu au commandement d'une escadre de trente vaisseaux qui, en un

mois de temps, fut prête à appareiller, et sortit, pleine d'enthousiasme aux acclamations du peuple de Brest. Toulon vit les mêmes prodiges d'activité pour réparer nos pertes. C'était ensuite par la multiplicité des corsaires que nous faisions aux Anglais une guerre de tous les momens et dans laquelle notre supériorité était incontestable : jamais de vaisseau à vaisseau, de frégate à frégate, de corsaire à corsaire, d'homme à homme, les Anglais n'ont pu nous résister. Villaret, avec son escadre, se dirigea sur les îles Cowes et Flores, pour rencontrer le convoi et le protéger. Chemin faisant, il prit un grand nombre de bâtimens ennemis. « Vous nous capturez en détail, disaient les marins anglais, l'amiral Howe vous prendra en gros. » Cet officier croisait sur les côtes de la Bretagne, avec trente-trois vaisseaux et douze frégates.

Le pavillon amiral républicain était arboré à bord de *la Montagne*, vaisseau magnifique, armé de cent trente canons. A son bord se trouvait Jean-Bon-Saint-André, qui exerçait sur la flotte la même autorité que celle des représentans du peuple aux armées. Le 28 mai, 9 prairial, on signala des points noirs à l'horison; ils grossirent rapidement, et nos jeunes marins reconnurent les vaisseaux anglais. Des cris de *vive la république!* sortis de tous nos vaisseaux à la fois, retentirent sur l'Océan; c'était le prélude du combat que les Français allaient demander avec fureur. Villaret, suivant ses instructions, voulait éviter une bataille; mais Jean-Bon-Saint-André, entraîné lui-même par l'enthousiasme général, espéra remporter sur mer une victoire qui serait du plus grand prix pour la république, et fit donner l'ordre de se préparer au combat. Bientôt, vers le soir, les escadres furent en présence; les deux arrière-gardes eurent même un engagement dans lequel *le Révolutionnaire*, qui avait diminué ses voiles, fut violemment maltraité : il perdit son capitaine, et se vit contraint de se faire remorquer

jusqu'à Rochefort, après une résistance opiniâtre. La nuit empêcha l'action de devenir générale.

Le 29, au matin, l'escadre républicaine tenait toujours le vent. Les mouvemens des vaisseaux ennemis faisaient deviner que l'intention de Howe était de tomber sur notre arrière-garde et de l'écraser. Nous fîmes un mouvement pour la protéger, et c'est ce mouvement qui amena le combat. Nos équipages, remplis de bravoure, n'étaient point faits aux manœuvres, et malheureusement, en marine, la bravoure et le zèle ne suffisent pas. Aussi notre flotte, à laquelle Villaret avait donné l'ordre de se porter sur la ligne ennemie, exécuta cet ordre sans ensemble. Par suite de cette faute, deux de nos vaisseaux, *le Tyrannicide* et *l'Indomptable*, se trouvèrent engagés contre des forces supérieures, et se défendirent néanmoins avec un courage extraordinaire. Pendant ce temps, Howe avait aussi ordonné à ses vaisseaux de se porter sur la flotte française ; il cherchait à couper notre ligne : il y pénétra seul, et s'empressa de sortir d'une position où sa perte était inévitable. Une brume épaisse s'étendit sur l'Océan, et les deux partis durent rester dans l'inaction. *L'Indomptable* et *le Tyrannicide* avaient beaucoup souffert ; le *Montagnard* éprouva aussi des avaries qui le mirent dans l'impossibilité de tenir la ligne. Quand le soleil du 1er juin (13 prairial) vint éclairer les deux armées, l'amiral anglais qui, à la faveur de la brume, avait gagné le vent, commanda à chacun de ses vaisseaux d'attaquer directement un bâtiment français. Nos matelots voyant arriver le moment de l'action, se préparèrent au combat par l'hymne des Marseillais, auquel l'approche de la mort et l'espérance de la victoire donnait un caractère religieux et sublime.

Tout à coup Howe vient à changer de dispositions ; son arrière-garde passe derrière son troisième corps : ainsi formée, l'escadre anglaise abandonne l'avant-garde française à elle-même, et vole écraser le centre et l'arrière-

garde de Villaret. Le combat s'engage. Quatre mille pièces vomissent à la fois les boulets, la mitraille et la mort. L'habileté, la précision, l'ensemble des manœuvres anglaises, la supériorité du nombre (ils étaient trente-six vaisseaux contre vingt-six), n'empêchent pas les Français de disputer la victoire et de balancer la fortune. En vain *la Reine Charlotte* veut attaquer *la Montagne*. Le vaisseau amiral anglais est repoussé avec une perte immense. Malheureusement le capitaine de *la Montagne* fait une fausse manœuvre, et Howe en profite; il revient à la charge, et coupe la ligne française. Bientôt *la Montagne* se trouve enveloppée par sept vaisseaux ennemis, parmi lesquels on en compte quatre de cent à cent vingt canons.

Howe veut tenter l'abordage, mais il est forcé bien vite d'y renoncer, dans la crainte d'une lutte où la furie française pouvait triompher. Le combat continue. L'amiral français est criblé de boulets; une partie de l'équipage est mort, le capitaine et une partie de l'état-major ont péri; mais tant qu'il restera un homme, une pièce et une gargousse à bord, le pavillon tricolore, qui est cloué aux mâts, ne verra point cesser notre héroïque résistance. Le feu se soutient comme si le vaisseau n'avait perdu ni chefs ni soldats. Au milieu de cette lutte inouïe, des caisses de munitions viennent d'éclater sur les dunettes, et ont blessé cruellement beaucoup de braves. Il faut un prodige d'audace pour sauver le bâtiment : ce prodige, Bouvet de Cressé, chef de l'imprimerie de l'armée, va le faire. *La Reine Charlotte* force ses voiles pour profiter de la courte stupeur de *la Montagne*. « Général, dit Bouvet à Joyeuse, permettez-moi de montrer à ces gens-là que nous ne sommes pas morts : une caronnade chargée à mitraille nous en fera raison. — Vous êtes déjà blessé, lui répond l'amiral, vous vous ferez tuer ! — Tant mieux, je mourrai donc pour ma patrie! « Villaret tend la main à l'intrépide Bouvet qui

s'élance, reçoit trois balles, mais parvient à la caronade de trente-six à tribord, la pointe, la tire, et une immense clameur sortie du vaisseau anglais, qui s'éloigne à toutes voiles, annonce à l'intrépide jeune homme que le génie de la patrie a couronné son sublime dévouement. Il faudrait avoir un métal plus précieux que l'or pour inscrire de pareils faits dans le temple de la gloire.

Libre enfin, l'amiral regarde le champ de bataille; le commandant de l'arrière-garde signale à son chef la détresse où il se trouve, et Joyeuse lui répond qu'il va voler à son secours. L'équipage de *la Montagne* demande à grands cris une nouvelle lutte, mais Jean-Bon-Saint-André s'y oppose!..... Les marins indignés veulent jeter à la mer le représentant; Joyeuse le protége! Cet excès de prudence ou de lâcheté de Jean-Bon-Saint-André fut la seule cause qui permit aux Anglais de s'emparer de six vaisseaux : *le Juste*, *l'Achille*, *l'América*, *le Sans-Pareil*, *le Northumberland*, *l'Impétueux*. Hors d'état de manœuvrer, l'escadre anglaise ne s'attendait point à ce triomphe. *Le Scipion*, *le Mucius*, *le Jemmapes*, *le Patriote* se couvrirent de gloire; mais nous devons enregistrer dans les fastes de l'histoire un nom encore plus illustre, celui du *Vengeur*!

Après une lutte héroïque contre trois vaisseaux, un bruit terrible et sinistre sort des flancs du *Vengeur*. « Nous coulons, crient les blessés et les canonniers, furieux d'être contraints d'abandonner leurs batteries! « *Coulons, enfans*, répond un marin avec enthousiasme, *coulons*, *mais ne nous rendons pas*! Oui! oui! » et aussitôt le pavillon de la république est cloué à l'un des mâts pour qu'il ne puisse pas être séparé de l'équipage qui veut s'ensevelir avec lui dans les flots. Laissons parler ici un marin dont le récit détaillé nous a été utile pour retracer cette lutte de géans (1). « Les batteries hautes font alors leur dernier feu, l'eau gagne les gaillards avec rapidité. L'équipage monte dans

(1) M. Jall3

les haubans, dans les hunes, et, comme aux jours de fêtes, il salue par des cris de joie la France et la liberté; les matelots, agitant en l'air leurs chapeaux et les flammes aux couleurs nationales, s'engloutissent en chantant des refrains patriotiques et en faisant les plus nobles adieux au pays pour l'honneur duquel ils se sacrifient. A quatre heures du soir, quelques hommes se débattant contre la lame, et quelques morceaux de mâture flottant à la surface de la mer, annonçaient qu'en cet endroit un vaisseau venait de s'abîmer. Ce spectacle affreux et sublime, tout à la fois, fit sur les témoins des deux nations un effet qu'il est plus facile de comprendre que de définir! » Villaret, le lendemain, voulait recommencer la lutte, et arracher à l'escadre anglaise, mutilée dans l'action, les vaisseaux dont elle s'était emparée, et la victoire qu'elle avait surprise à la faiblesse du commissaire de la Convention nationale; mais l'épouvante de Jean-Bon-Saint-André n'était pas calmée: il ne voulut jamais donner l'ordre de virer au feu. Voilà comment l'amiral anglais put rentrer avec sa proie dans les ports de la Grande-Bretagne; mais en loyal ennemi, il ne cacha pas l'impression terrible qu'avait produit sur lui l'héroïsme de ses adversaires.

Villaret rencontra, avant Bertheaume où il se dirigea, une escadre anglaise de dix-sept vaisseaux. Il la chassa pendant cinq heures; heureusement pour nous, peut-être, le pavillon de la Grande-Bretagne évita le combat. Pendant ce temps, le convoi conduit par l'amiral Vanstabel passa sur le champ de bataille et entra sans aucune perte dans le port de Brest. La nouvelle de l'arrivée des grains d'Amérique produisit autant d'effet que s'ils eussent pu fournir à la subsistance de plusieurs départemens, car c'est surtout en matière de subsistances que les illusions de l'opinion exercent la plus favorable influence. Le prix de la denrée baissa, les blés reparurent plus abondans sur les marchés, et cette circonstance, jointe à l'approche de la récolte qui faisait

les plus riches promesses, contribua singulièrement à favoriser les efforts du comité pour assurer l'approvisionnement des départemens et des armées. Dans cette partie, la sagesse du gouvernement tempérait avec une rare habileté les rigueurs du système qui l'autorisait à s'emparer de tout ce qui pouvait être nécessaire au service public.

La victoire du 30 prairial, quoique si chèrement achetée, causa une joie extraordinaire aux Anglais; leur haine ne triomphait pas moins de l'état affreux de nos affaires dans les colonies. La Guadeloupe et la Martinique étaient tombées entre leurs mains. Une capitulation coupable leur avait livré le Port-au-Prince, qui avait vu des colons engagés dans la légion de Montalembert, à la solde de l'Angleterre, se porter à des excès inouïs contre des blancs comme eux, réduits à l'impossibilité de fuir. Le pillage et l'incendie de la ville fut la suite du combat entre les hommes de couleur et leurs adversaires.

Si, dans le principe des débats, les blancs n'eussent pas repoussé les hommes de couleur, qui, propriétaires comme eux, avaient, comme eux, un grand intérêt de conservation, la réunion des deux castes aurait donné les moyens d'opposer une résistance efficace aux noirs, accoutumés à une longue obéissance. Les mulâtres ne demandaient pas mieux que de prêter leur assistance, ils le firent même avec zèle; mais non content de les mépriser, on les persécuta; et cette faute de l'orgueil, qui était une passion bien plus cruelle et plus exaltée chez la race blanche des colonies, que dans la noblesse d'Europe la plus entêtée de ses priviléges, perdit les uns et les autres. Les blancs avaient été avertis du danger que pourrait leur faire courir la révolte des nègres; en effet, pendant une affaire où l'armée du Port-au-Prince avait été forcée de se renfermer dans la ville par la présence d'une armée de dix à douze mille esclaves, on avait vu ces malheureux, presque sans armes, se précipiter en foule sur les canons, et les éteindre en

quelque sorte par leur masse impénétrable. Dans une autre circonstance, une armée de blancs, commandée par un chef hardi et expérimenté, avait été complètement défaite. Au moment de l'arrivée des commissaires envoyés d'Europe, toute la plaine du Cap et presque toute la province du nord se trouvaient ravagées par les nègres. Avec le secours des hommes de couleur, on obtint des avantages considérables sur les insurgés. Leurs chefs Biassou et Jean-François furent obligés de prendre la fuite.

Les provinces de l'ouest et du sud n'étaient pas plus tranquilles. Dans la première, les mulâtres, les colons blancs, les commissaires Polverel et Sonthonax, les commandans des troupes se disputaient le pouvoir et en venaient aux mains comme des ennemis acharnés. On vit les commissaires civils destituer et faire embarquer le général Galbaud avec quelques factieux, et celui-ci revenir ensuite, à la tête des forces de mer, attaquer les établissemens français, et s'emparer de la ville du Cap, qui fut pillée par les troupes du général, hors d'état de réprimer cet affreux désordre. Vingt mille esclaves déchaînés se mêlèrent aux assaillans. Dans la confusion générale, habitans, matelots, soldats, esclaves se massacraient indistinctement. Bientôt des nègres révoltés descendirent des montagnes et se livrèrent, au milieu d'un affreux incendie allumé par leurs mains, à tous les excès de la barbarie. On les aurait dit enflammés par une vengeance, qui, transmise de race en race, couvait depuis deux siècles dans les cœurs. La ville du Cap fut détruite, ses habitans massacrés ou dispersés.

Dès que la lassitude eut fait cesser le carnage, et que les flammes se furent arrêtées faute d'alimens, Sonthonax et Polverel redescendirent dans la ville, où ils déployèrent la plus admirable vigilance, pour rassembler et nourrir les malheureux habitans, rétablir quelque organisation, et tirer parti des esclaves qui, ne sachant que faire de leur

liberté, vinrent offrir leurs services. Voilà sous quels auspices commença l'abolition de l'esclavage des noirs. Déjà Sonthonax avait appelé à la liberté ceux d'entre eux qui combattraient pour la république, sous les ordres des commissaires civils. La cause qui avait poussé Sonthonax à cette extrémité était l'invasion des troupes espagnoles qui pénétraient dans la province de l'est. Cet événement fut marqué par un premier massacre des blancs. Bientôt les Espagnols rappelèrent la population créole retirée aux États-Unis. A peine était-elle de retour, que Jean-François, premier chef des noirs, devenu grand d'Espagne et capitaine-général au service de cette puissance, survint avec ses bandes qu'il rangea près des troupes du roi catholique. Au sortir de l'office divin, au moment de la bénédiction, un coup de sifflet donna le signal du carnage, comme entre les brigands cachés dans les forêts, et attendant l'heure du crime, aussitôt les troupes se divisèrent en pelotons mi-partis, et tous les blancs, hommes, enfans, femmes, vieillards, tombèrent sous le glaive. « Ce sont tous des mécréans, des juifs, des tueurs de rois, disaient les chefs espagnols, cent fois plus odieux et plus barbares que les noirs eux-mêmes. Ceux-ci, plongés dans la plus profonde ignorance, et sortant tout à coup de l'esclavage, obéissaient à des passions aveugles et furieuses, mais leurs auxiliaires satisfaisaient froidement leur désir de ruiner la plus belle des colonies françaises pour enrichir une colonie espagnole.

Toussaint Louverture combattait avec les Espagnols sous les ordres de Biassou, mais sans prendre part aux cruautés de ce chef, ni aux brigandages des Espagnols et des hommes de toute couleur. La proclamation du décret de la Convention, qui abolissait l'esclavage, devait bientôt le ramener dans le parti de la république trahie par les indigènes Français qui, après avoir appelé les Espagnols, livrèrent une grande partie de l'île aux Anglais. C'est au

moment de cette trahison que le commissaire Sonthonax publia une proclamation pour annoncer qu'il se retirait aves les troupes dans les Mornes; mais en même temps, il ordonna l'incendie de tous les lieux habités que nous serons forcés d'abandonner. L'affranchissement subit des nègres, en vertu du décret, et les mesures de destruction prises par ce commissaire, lui ont attiré de sanglans reproches qui pèsent encore sur sa mémoire; beaucoup le rendent encore responsable de tous les désastres qui ont suivi l'abolition de l'esclavage. S'il eut tort de penser que sa terrible position lui imposait des résolutions désespérées, au moins son fanatisme n'était souillé par aucun intérêt personnel; mais quelle profonde immoralité dans l'odieuse et barbare conduite des deux gouvernemens qui, dans le dessein de se partager Saint-Domingue, s'unirent avec les noirs pour l'extermination des blancs.

A cette époque, la tribune de la Convention était une arène où les passions attaquaient sans ménagement les représentans dont la conduite morale semblait blesser l'austérité de principes qui était à l'ordre du jour. C'est ainsi que l'assemblée électorale du département de la Seine vint dénoncer le représentant Boursault comme prévenu d'avoir singulièrement accru sa fortune depuis quelque temps; mais aux Jacobins surtout les dénonciations se succédaient et s'accroisaient avec la plus effrayante rapidité. Couthon, fidèle à une inimitié qui datait du siége de Lyon, fit rayer Dubois Crancé de la liste des Jacobins. Robespierre, de son côté, vint attaquer, avec une violence sans excuse, Dufourny, qui n'avait d'autre tort que de lui déplaire par un caractère peu maniable et la franchise d'un homme dont la parole est libre comme sa pensée. Cette attaque, qui passait toutes les bornes, ne laissa pas que de déplaire à beaucoup de membres de la société dans laquelle Dufourny s'était concilié cette confiance qui s'attache à la probité. Quoique la même estime et le même intérêt

n'environnassent pas Fouché de Nantes, cependant plus d'un membre fut mécontent de l'expulsion de ce révolutionnaire, arraché à la société par le despotisme ombrageux de Robespierre. On tue sur l'heure, on n'outrage pas des hommes aussi dangereux que Fouché; Robespierre l'éprouvera bientôt. En attendant, l'influence de Maximilien augmentait avec une rapidité qui aurait dû l'effrayer lui-même, et tout tendait à faire peser sur lui la responsabilité des conséquences du système en vigueur. Cette responsabilité ne pouvait qu'être terrible aux yeux des témoins attentifs et éclairés qui observaient l'ensemble des choses dont le chef de la dictature décemvirale aurait à répondre au jour de la catastrophe.

Aux Jacobins, les motions les plus violentes retentissaient à tout moment contre les aristocrates et les contre-révolutionnaires qu'il fallait déporter le plus promptement possible. Diverses députations des sections menaçaient le côté droit de l'assemblée, et leur annonçaient la chute d'un éclat de rocher détaché de la montagne, qui devait anéantir *le Marais*. Trop bien d'accord avec cette exaltation, les deux comités de sûreté générale et de salut public déployaient la plus grande sévérité. Les membres du premier de ces comités, sans cesse entourés de conspirations véritables, auxquelles se mêlaient des conspirations imaginaires que chaque jour on leur mettait sous les yeux, étaient devenus ombrageux, farouches, étonnamment crédules, et tout à fait aveugles sur le compte de leurs agens. A la tête de ces derniers, figurait un nommé Héron, homme sans entrailles, d'une cruauté froide, d'un caractère haineux et passionné. Ce misérable, qui jouissait d'un singulier plaisir en allant à la curée des révolutionnaires tombés en suspicion, était souvent porteur de mandats d'arrêt en blanc qu'il remplissait à sa volonté. Jamais on ne lui refusait une arrestation, jamais on ne le blâmait de celles qu'il avait faites de sa pleine autorité.

On ne conçoit pas l'espèce de violence et de despotisme que ce chef des sbires de l'époque exerçait sur le comité. Accusé plusieurs fois à la tribune de la Convention, il avait toujours trouvé des défenseurs dans le comité, et son insolent triomphe, toujours suivi de nouvelles rigueurs, accroissait l'audace des autres agens de la persécution. Malheur à l'homme arrêté dans ce moment; les réclamations mêmes des députés ne pouvaient l'arracher au sort qui le menaçait, quand il avait été marqué du signe de la mort par Héron et ses semblables. En même temps le bureau de la police générale, établi au comité de salut public, excitait la jalousie de l'autre comité ; il répandait l'alarme parmi les députés, mécontens de se voir soumis à une investigation fatigante; il effrayait surtout ceux qui étaient en mission, trop instruits qu'on tenait registre de leurs fautes, de leurs excès de pouvoir, de leurs déportemens dans l'exercice de leurs fonctions. Tous ces motifs de haines fermentaient comme de dangereux levains dans l'assemblée, qui semblait tranquille et sans émotion, quoiqu'elle eût assurément de puissans motifs pour concevoir des craintes sérieuses. En effet, le tribunal révolutionnaire multipliait chaque jour les procès qui n'étaient plus que de simples confrontations. Les têtes tombaient au milieu de la foule habituée à ce spectacle, et, chose vraiment inconcevable ! les condamnations frappaient souvent des hommes qui figuraient dans les rangs révolutionnaires, et qu'on estimait encore la veille de leur supplice. Le fatal instrument décimait aussi le peuple; des artisans, des laboureurs remplissaient parfois des charrettes où l'on ne voyait pas un aristocrate. La Convention laissait faire comme si elle eût dit : « Cela ne me regarde pas, c'est au comité du gouvernement à prévenir ou empêcher le mal, sauf à répondre de l'usage du pouvoir; car il ne faut pas s'y tromper, les assemblées politiques ne se soumettent jamais au joug qu'à la condition de rejeter la responsabi-

s'élance, reçoit trois balles, mais parvient à la caronade de trente-six à tribord, la pointe, la tire, et une immense clameur sortie du vaisseau anglais, qui s'éloigne à toutes voiles, annonce à l'intrépide jeune homme que le génie de la patrie a couronné son sublime dévouement. Il faudrait avoir un métal plus précieux que l'or pour inscrire de pareils faits dans le temple de la gloire.

Libre enfin, l'amiral regarde le champ de bataille; le commandant de l'arrière-garde signale à son chef la détresse où il se trouve, et Joyeuse lui répond qu'il va voler à son secours. L'équipage de *la Montagne* demande à grands cris une nouvelle lutte, mais Jean-Bon-Saint-André s'y oppose!..... Les marins indignés veulent jeter à la mer le représentant; Joyeuse le protége! Cet excès de prudence ou de lâcheté de Jean-Bon-Saint-André fut la seule cause qui permit aux Anglais de s'emparer de six vaisseaux : *le Juste*, *l'Achille*, *l'América*, *le Sans-Pareil*, *le Northumberland*, *l'Impétueux*. Hors d'état de manœuvrer, l'escadre anglaise ne s'attendait point à ce triomphe. *Le Scipion*, *le Mucius*, *le Jemmapes*, *le Patriote* se couvrirent de gloire; mais nous devons enregistrer dans les fastes de l'histoire un nom encore plus illustre, celui du *Vengeur*!

Après une lutte héroïque contre trois vaisseaux, un bruit terrible et sinistre sort des flancs du *Vengeur*. « Nous coulons, crient les blessés et les canonniers, furieux d'être contraints d'abandonner leurs batteries! « *Coulons, enfans*, répond un marin avec enthousiasme, *coulons*, *mais ne nous rendons pas*! Oui! oui! » et aussitôt le pavillon de la république est cloué à l'un des mâts pour qu'il ne puisse pas être séparé de l'équipage qui veut s'ensevelir avec lui dans les flots. Laissons parler ici un marin dont le récit détaillé nous a été utile pour retracer cette lutte de géans (1). « Les batteries hautes font alors leur dernier feu, l'eau gagne les gaillards avec rapidité. L'équipage monte dans

(1) M. Jally.

les haubans, dans les hunes, et, comme aux jours de fêtes, il salue par des cris de joie la France et la liberté; les matelots, agitant en l'air leurs chapeaux et les flammes aux couleurs nationales, s'engloutissent en chantant des refrains patriotiques et en faisant les plus nobles adieux au pays pour l'honneur duquel ils se sacrifient. A quatre heures du soir, quelques hommes se débattant contre la lame, et quelques morceaux de mâture flottant à la surface de la mer, annonçaient qu'en cet endroit un vaisseau venait de s'abîmer. Ce spectacle affreux et sublime, tout à la fois, fit sur les témoins des deux nations un effet qu'il est plus facile de comprendre que de définir! » Villaret, le lendemain, voulait recommencer la lutte, et arracher à l'escadre anglaise, mutilée dans l'action, les vaisseaux dont elle s'était emparée, et la victoire qu'elle avait surprise à la faiblesse du commissaire de la Convention nationale; mais l'épouvante de Jean-Bon-Saint-André n'était pas calmée: il ne voulut jamais donner l'ordre de virer au feu. Voilà comment l'amiral anglais put rentrer avec sa proie dans les ports de la Grande-Bretagne; mais en loyal ennemi, il ne cacha pas l'impression terrible qu'avait produit sur lui l'héroïsme de ses adversaires.

Villaret rencontra, avant Bertheaume où il se dirigea, une escadre anglaise de dix-sept vaisseaux. Il la chassa pendant cinq heures; heureusement pour nous, peut-être, le pavillon de la Grande-Bretagne évita le combat. Pendant ce temps, le convoi conduit par l'amiral Vanstabel passa sur le champ de bataille et entra sans aucune perte dans le port de Brest. La nouvelle de l'arrivée des grains d'Amérique produisit autant d'effet que s'ils eussent pu fournir à la subsistance de plusieurs départemens, car c'est surtout en matière de subsistances que les illusions de l'opinion exercent la plus favorable influence. Le prix de la denrée baissa, les blés reparurent plus abondans sur les marchés, et cette circonstance, jointe à l'approche de la récolte qui faisait

s'élance, reçoit trois balles, mais parvient à la caronade de trente-six à tribord, la pointe, la tire, et une immense clameur sortie du vaisseau anglais, qui s'éloigne à toutes voiles, annonce à l'intrépide jeune homme que le génie de la patrie a couronné son sublime dévouement. Il faudrait avoir un métal plus précieux que l'or pour inscrire de pareils faits dans le temple de la gloire.

Libre enfin, l'amiral regarde le champ de bataille; le commandant de l'arrière-garde signale à son chef la détresse où il se trouve, et Joyeuse lui répond qu'il va voler à son secours. L'équipage de *la Montagne* demande à grands cris une nouvelle lutte, mais Jean-Bon-Saint-André s'y oppose!..... Les marins indignés veulent jeter à la mer le représentant; Joyeuse le protége! Cet excès de prudence ou de lâcheté de Jean-Bon-Saint-André fut la seule cause qui permit aux Anglais de s'emparer de six vaisseaux : *le Juste*, *l'Achille*, *l'América*, *le Sans-Pareil*, *le Northumberland*, *l'Impétueux*. Hors d'état de manœuvrer, l'escadre anglaise ne s'attendait point à ce triomphe. *Le Scipion*, *le Mucius*, *le Jemmapes*, *le Patriote* se couvrirent de gloire ; mais nous devons enregistrer dans les fastes de l'histoire un nom encore plus illustre, celui du *Vengeur*!

Après une lutte héroïque contre trois vaisseaux, un bruit terrible et sinistre sort des flancs du *Vengeur*. « Nous coulons, crient les blessés et les canonniers, furieux d'être contraints d'abandonner leurs batteries! « *Coulons, enfans*, répond un marin avec enthousiasme, *coulons*, *mais ne nous rendons pas*! Oui! oui! » et aussitôt le pavillon de la république est cloué à l'un des mâts pour qu'il ne puisse pas être séparé de l'équipage qui veut s'ensevelir avec lui dans les flots. Laissons parler ici un marin dont le récit détaillé nous a été utile pour retracer cette lutte de géans (1). « Les batteries hautes font alors leur dernier feu, l'eau gagne les gaillards avec rapidité. L'équipage monte dans

(1) M. Jal.

les haubans, dans les hunes, et, comme aux jours de fêtes, il salue par des cris de joie la France et la liberté; les matelots, agitant en l'air leurs chapeaux et les flammes aux couleurs nationales, s'engloutissent en chantant des refrains patriotiques et en faisant les plus nobles adieux au pays pour l'honneur duquel ils se sacrifient. A quatre heures du soir, quelques hommes se débattant contre la lame, et quelques morceaux de mâture flottant à la surface de la mer, annonçaient qu'en cet endroit un vaisseau venait de s'abîmer. Ce spectacle affreux et sublime, tout à la fois, fit sur les témoins des deux nations un effet qu'il est plus facile de comprendre que de définir! » Villaret, le lendemain, voulait recommencer la lutte, et arracher à l'escadre anglaise, mutilée dans l'action, les vaisseaux dont elle s'était emparée, et la victoire qu'elle avait surprise à la faiblesse du commissaire de la Convention nationale; mais l'épouvante de Jean-Bon-Saint-André n'était pas calmée: il ne voulut jamais donner l'ordre de virer au feu. Voilà comment l'amiral anglais put rentrer avec sa proie dans les ports de la Grande-Bretagne; mais en loyal ennemi, il ne cacha pas l'impression terrible qu'avait produit sur lui l'héroïsme de ses adversaires.

Villaret rencontra, avant Bertheaume où il se dirigea, une escadre anglaise de dix-sept vaisseaux. Il la chassa pendant cinq heures; heureusement pour nous, peut-être, le pavillon de la Grande-Bretagne évita le combat. Pendant ce temps, le convoi conduit par l'amiral Vanstabel passa sur le champ de bataille et entra sans aucune perte dans le port de Brest. La nouvelle de l'arrivée des grains d'Amérique produisit autant d'effet que s'ils eussent pu fournir à la subsistance de plusieurs départemens, car c'est surtout en matière de subsistances que les illusions de l'opinion exercent la plus favorable influence. Le prix de la denrée baissa, les blés reparurent plus abondans sur les marchés, et cette circonstance, jointe à l'approche de la récolte qui faisait

que les ennemis de l'état avaient formé un vaste plan d'assassinat. Les sections retentissent d'imprécations; on se figure des bandes d'assassins enrégimentés; on rend grâce au génie de la république, du salut inespéré de Collot et de Robespierre. L'une des sections, dans son enthousiasme, ne craignant pas de choquer les idées du temps, propose de donner une garde aux membres du comité de salut public; et certes, en ne peut imputer cette proposition à un esprit d'esclavage; elle venait de la persuasion intime que le comité de salut public était nécessaire à la liberté; il l'était effectivement, et personne ne saurait dire ce qui aurait pu arriver, si ce comité eût été mutilé dans ses principaux chefs, avant les immortels triomphes de l'an II.

Le 6, les Jacobins se réunissent; on s'embrasse, on se félicite; il semble que chacun vient d'avoir ou son père ou son frère de rendu à la vie! Que vont faire les deux objets de cette idolâtrie? sauront-ils modérer leurs passions, ou se laisseront-ils emporter aux dangereuses inspirations de l'orgueil si funeste aux triomphateurs que la fortune enivre et transporte hors d'eux-mêmes? Le déclamateur Collot prit d'abord la parole; il remercia le ciel de lui avoir conservé la vie et les moyens de pouvoir être utile à son pays. « Les tyrans, dit-il, veulent nous attaquer par l'assassinat, mais ils ne savent pas que lorsqu'un patriote expire, les patriotes qui lui survivent jurent sur sa tombe la vengeance du crime et l'éternité de la liberté. » Legendre, qui toujours assiégé par le fantôme de la mort debout devant lui, cherchait tous les moyens de faire oublier le crime de son amitié pour Danton, n'hésite point à répéter le vœu déjà émis par une section pour qu'on entourât le comité d'une garde destinée à le protéger contre les assassins de l'étranger et les traîtres de l'intérieur. Legendre est interrompu dans sa harangue par la demande de plusieurs sections qui désirent être

introduites. Mais la salle est tellement remplie, que les sectionnaires restent en dehors. Couthon, convaincu que la proposition de Legendre pouvait être funeste au comité, en lui donnant tout l'extérieur de la dictature qu'il voulait bien exercer, mais non avouer, prend la parole. Il veut bien admettre qu'une cordiale et fraternelle intention a inspiré Legendre, mais il s'étonne cependant qu'on prétende assimiler les républicains du comité aux tyrans ! « Ils n'ont pas besoin de garde pour les défendre. C'est la vertu, c'est la confiance du peuple et la Providence qui veillent sur leurs jours; il ne leur faut pas d'autres garanties. D'ailleurs, ils savent mourir à leur poste pour la liberté! » Honteux d'avoir si mal réussi dans sa basse adulation, Legendre s'efforce d'excuser sa faute en alléguant la sincérité de son patriotisme, et se retire tout honteux. Robespierre lui succède à la tribune. Il veut parler, mais sa parole se perd au milieu des clameurs de joie qui le saluent comme un homme rendu à la patrie par une divinité tutélaire. L'ivresse était au comble, et l'émotion de Robespierre visible à tous les yeux. Enfin, on lui permet d'élever la voix, et il ne le fait qu'après avoir calmé son agitation intérieure et laissé tomber le bruit de la dernière acclamation. « Je suis, dit-il, un de ceux que les événemens qui se sont passés doivent le moins intéresser, cependant je ne puis me défendre de quelques réflexions. Que les défenseurs de la liberté soient en butte aux poignards de la tyrannie, il fallait s'y attendre. Je vous l'avais déjà dit, si nous battons les ennemis, si nous déjouons les factions, nous serons assassinés : ce que j'avais prévu est arrivé! Les soldats des tyrans ont mordu la poussière, les traîtres ont péri sur l'échafaud, et les poignards ont été aiguisés contre nous. Je ne sais quelle impression doivent vous faire éprouver ces événemens, mais voici celle qu'ils ont produite sur moi. J'ai senti qu'il était plus facile de nous assassiner que de vaincre nos

principes et de subjuguer nos armées. Je me suis dit, que plus la vie des défenseurs du peuple est incertaine, plus ils doivent se hâter de remplir leurs derniers jours d'actions utiles à la liberté... Les crimes des tyrans et le fer des assassins m'ont rendu plus libre et plus redoutable pour les ennemis du peuple! Mon ame est plus disposée que jamais à dévoiler les traîtres, et à leur arracher les masques dont ils osent se couvrir. » Les acclamations redoublent après ce discours qui respire un si profond mépris de la mort et une détermination invincible d'achever l'œuvre de la révolution. Après avoir joui de son triomphe en homme qui pourtant modère et dissimule sa joie intérieure et profonde, Robespierre prend de nouveau la parole. Il rapproche et combat également la proposition qui tendait à donner des gardes au comité de salut public, et celle qui demandait des honneurs civiques pour Geffroy. La première de ces propositions lui semblait un présent de la haine, un calcul de la perfidie; la seconde lui était suspecte; en conséquence il les repoussait toutes deux comme n'ayant d'autre objet que d'exciter l'envie et la calomnie contre le gouvernement. Robespierre avait raison, mais il ne devait pas faire exclure de la société l'auteur de la motion en faveur du serrurier Geffroy. C'était manquer de modération et de prudence que d'agir ainsi, c'était altérer par la violence le succès d'une inspiration de la sagesse. Peu de personnes furent sensibles à cette faute, et Robespierre se retira au milieu des applaudissemens de la société tout entière. De leur côté, les membres du comité de salut public ne pouvaient voir qu'avec une vive satisfaction un triomphe qui rejaillissait sur eux, et une conduite qui leur laissait tous les moyens de mettre à profit, dans l'intérêt du pouvoir, l'indignation excitée par les tentatives de l'Admiral et de la fille Renault, que l'opinion confondait ensemble. L'ordre des événemens nous prescrit d'interrompre le récit des choses de l'intérieur,

pour revenir aux opérations militaires. L'armée de la Moselle reçut, au commencement d'avril (germinal), l'ordre de former un corps de vingt mille hommes en avant de Longwy, afin d'intercepter les communications de Namur et de Liége avec le Luxembourg. Le 18 (28 germinal), Beaulieu, dont l'avant-garde avait été culbutée du pont d'Aubange, fut chassé avec une perte assez forte des hauteurs de Tornichi. Alors notre gauche s'établit à Arlon, d'où Beaulieu nous chassa le 10 floréal; mais ayant reçu des renforts, Jourdan fit ses dispositions pour marcher sur la Sambre. Il remit le commandement des troupes qui restaient sur la Moselle à Moreau, et avec quarante-neuf mille soldats d'élite, il s'avança sur Arlon. Le 2 prairial (21 mai), Jourdan battit l'arrière-garde autrichienne; le 29, il traversa la rivière, et le 31 mai, il était en position à Estave. Alors le comité forma l'armée de Sambre-et-Meuse, qui se trouva forte de soixante-seize mille hommes, par l'adjonction des corps de Desjardins et de Charbonnier, que l'on mit sous les ordres de Jourdan. Cette armée, destinée à tant de gloire, devant rester quelque temps encore dans l'inaction, nous allons retourner à l'armée du Nord.

Le 1er juin (13 prairial), Pichegru fit jeter des bombes dans Yprès, sous les yeux de Clairfayt, immobile au camp de Thielt. Les Français, excités par cette inaction, se décidèrent à faire le siége de la place. Aussitôt, la division de Moreau forma l'investissement, tandis que les généraux Souham, Michaud, Bonnaud, Despeaux, occupaient Zonnebeck, Passendaël, Moucroi, Belleghem, Courtray et Menin. Mack, qui n'avait tenu aucune de ses promesses de génie, et l'empereur d'Allemagne s'étaient éloignés de l'armée, le premier avait été remplacé par le prince de Waldeck. Cobourg, fatigué de l'indécision où les mouvemens de Pichegru tenaient les Autrichiens, se décidait enfin à marcher au secours d'Ypres; mais, au

même moment, les républicains sortirent de Lille, passèrent la Marque vers Cisoing, et firent des démonstrations qui retinrent le prince dans ses positions. Il avait concerté son mouvement avec Clairfayt qui se mit en marche, et arriva à Hooglède. Pichegru résolut de profiter de l'isolement de Clairfayt pour l'écraser, mais ce général, qui était sur ses gardes, échappa, le 10 juin, après un premier engagement, au coup qu'on allait lui porter, et se retira dans son ancien camp de Thielt.

Le 13 juin (25 prairial), Clairfayt vint se jeter sur l'armée d'observation. Notre droite, attaquée à Roulen, fut rompue, mais la brigade Macdonald tint ferme au centre sur le plateau d'Hooglède, et les Autrichiens, attaqués à leur tour par les efforts combinés de plusieurs brigades, furent forcés d'abandonner le champ de bataille et de battre en retraite, tandis qu'ils auraient pu enlever la victoire, si plus de quarante mille hommes de troupes alliées ne fussent restés immobiles à Ostende et à Tournay. Après cette action meurtrière et décisive, les travaux du siége, conduits avec vigueur par le général Dejean, furent poussés plus vivement que jamais. Le 17 juin (29 prairial), vingt-huit bouches à feu tirèrent ensemble sur la place, et firent taire le feu de ses batteries, qui cessa entièrement à onze heures du matin. Dans l'après-midi, la place ouvrit ses portes. La garnison, forte de six mille hommes, demeura prisonnière de guerre. Nous avons laissé Jourdan prenant en quelque sorte possession de troupes encore inconnues pour lui, et occupé à les organiser; il fut bientôt prêt à marcher en avant. Le 12 juin, à la pointe du jour, l'armée passa de nouveau la Sambre pour investir Charleroi. Le prince d'Orange, décidé à sauver la place, attaqua nos troupes avec vigueur, les enfonça, et ne fut arrêté que grâce au sang-froid et à l'habileté de Kléber. Le défaut de succès de son entreprise engagea Jourdan à repasser la Sambre, à laquelle il craignait de se voir acculé.

L'ennemi, au lieu de profiter de ses avantages et de poursuivre la victoire, se replia sur Nivelle. Ayant fait de nouvelles dispositions, et encouragé par ses jeunes et brillans généraux de division, Jourdan, le 18 juin, franchit encore la Sambre et bombarda Charleroi. Cette résolution hardie d'un général naturellement un peu incertain, quoique doué d'un grand courage, doit être attribuée en partie à la vigueur et à la ténacité de Saint-Just, qui demandait à grands cris une victoire.

La division Hatry fut chargée du siége; Jourdan prit une position en avant, et fit élever sur son front de vastes redoutes pour éviter un échec semblable à celui qu'il avait éprouvé lors de son précédent passage de la Sambre. Marescot poussa les travaux avec un tel talent, et notre artillerie de siége fut si bien dirigée que, le 25, les Autrichiens cessèrent leur feu. Jourdan envoya sur-le-champ sommer le commandant de lui remettre la place. Celui-ci demanda un délai de trois heures pour assembler le conseil de guerre; on lui accorda un quart d'heure, au bout duquel les batteries, qui avaient interrompu leur feu, le reprirent avec une activité nouvelle. L'artillerie ne cessa point de tirer pendant la nuit et la matinée. A dix heures, le commandant, effrayé de nos progrès, se décida à entrer en arrangement. On lui répondit que la seule capitulation qu'on pût lui accorder, était de se rendre à discrétion. Vers midi, un officier vint remettre au général des propositions; Saint-Just, qui se trouvait présent à la conférence, repoussa le paquet qui lui était présenté, en disant : « Ce n'est pas du papier, c'est la place que je demande. » Intimidé par cette réponse, et craignant un assaut, l'ennemi se rendit en se recommandant à la générosité française. Saint-Just, usant de modération dans la victoire, accorda les honneurs de la guerre à la garnison, et permit aux officiers de conserver leurs épées.

A l'instant où les assiégés, au nombre de deux mille

huit cents hommes, venaient de déposer les armes sur les glacis, le bruit du canon, qui annonçait un effort des Autrichiens pour les secourir, porta le désespoir dans l'ame des officiers de la garnison prisonnière. Cobourg s'était en effet avancé de Tournay à la tête de l'armée anglaise, fortifiée de la réserve autrichienne, ainsi que d'une partie des garnisons de Landrecies, de Condé, de Valenciennes, et avait opéré sa jonction avec le prince d'Orange. Heureusement pour nous, au lieu d'attaquer sur-le-champ, il fit prendre du repos à ses troupes, et l'action, qui devait nous mettre aux prises avec elles n'eut lieu que le 26 juin, (8 messidor). L'armée du prince comptait à peu près cent dix mille hommes, et avait encore sur nous l'avantage d'une cavalerie plus nombreuse et mieux aguerrie que la nôtre. Les relations autrichiennes ont prétendu que notre artillerie était plus formidable et mieux servie. Jourdan était résolu à recevoir la bataille dans les positions qu'il occupait, et Fleurus, déjà illustré par la victoire du maréchal de Luxembourg, en 1690, allait encore être témoin de la défaite de nos ennemis; c'est à l'historien militaire seul qu'il appartient d'entrer dans les détails d'une bataille qui fut une suite de luttes partielles sur un développement de lignes qui avait près de dix lieues. La plupart des colonnes de l'ennemi réussirent d'abord dans leur mouvement agressif, mais les forces réunies de Montaigu et de Daurier parvinrent à contenir le prince d'Orange et le général Latour, que Kléber força enfin à la retraite, en foudroyant les troupes du général, occupées elles-mêmes à canonner Marchiennes.

Au centre, l'attaque de Quasdanowich obtint du succès; le général Morlot effectuait sa retraite en bon ordre, lorsque Cobourg, informé de la reddition de Charleroi, ordonna à Quasdanowich de se retirer aux Trois-Bras.

Le prince ayant échoué dans les manœuvres qu'il

avait ordonnées pour tourner des deux côtés la position et les retranchemens des généraux Lefèbvre et Hatry, se décida enfin à nous attaquer de front. Trois fois ses troupes arrivèrent jusqu'à portée de pistolet de la ligne française ; trois fois elles furent repoussées par la mitraille et la mousqueterie. L'insuccès de toutes ces tentatives meurtrières, ajouté à la crainte d'être poursuivi, détermina l'archiduc à se réunir, par un mouvement sur sa droite, au prince de Kaunitz.

Beaulieu, plus heureux dans ses entreprises, et encouragé par la position critique d'une partie de notre armée qui avait été forcée de repasser la Sambre, s'était emparé de Lambusart malgré notre héroïque résistance, et avait tenté des efforts inouïs pour déboucher de ce village après la retraite de la division de Marceau. Arrêté dans son essor par les bataillons que ce général avait réunis, et par l'artillerie placée sur les hauteurs, il avait appelé à son secours la colonne du général Schmexling et une partie de la troisième, commandée par le général Zapt, qui s'avançèrent en même temps pour prendre à revers les retranchemens français. Dans ce moment périlleux, Marceau vit accourir à son secours Lefèbvre, qui venait lui-même d'opérer son mouvement sur Lambusart. Arrêtées par un régiment de cavalerie, par le feu de nos grenadiers, écrasées par la mitraille, les deux colonnes se retirèrent en toute hâte, après avoir éprouvé des pertes considérables.

Cet échec, au moment où il espérait la victoire, ne découragea point Beaulieu. En même temps qu'il faisait prier l'archiduc de le soutenir par une attaque vigoureuse, il réunit toutes ses divisions, aborda en masse les retranchemens français, et parvint en effet à prendre en flanc notre camp, dans le dessein de tourner la droite de l'armée républicaine. Tout était perdu si nous eussions laissé effectuer ce mouvement. Avec la rapidité de l'éclair,

Jourdan juge la position, et ordonne au général Hatry de voler au secours de Lefèbvre ; Beaulieu, qui se croit sûr du triomphe, reconnaît pourtant l'importance de notre manœuvre, nous attaque de nouveau. Là se livre un combat dans lequel la fureur de nos soldats, entraînés par leurs généraux, triomphe du courage et de l'acharnement de l'ennemi.

Sur un autre point, le prince Charles et Kaunitz échouèrent dans une attaque furieuse contre la division Championnet, retranchée derrière de forts retranchemens, appuyée à une redoute de dix-huit pièces de canon, et soutenue encore par la réserve de cavalerie ainsi que par quatre pièces d'artillerie légère. Mais, sur un faux avis de la retraite de Lefèbvre, Championnet se décide à abondonner la position d'Hépignies ; déjà nos soldats se retiraient, lorsque Jourdan, qui a vu ce faux mouvement, donne ordre de faire revenir promptement l'artillerie de la grande redoute, accourt lui-même à la tête de six bataillons, et vient disputer la victoire dans une dernière attaque, où les deux partis rivalisent de courage, de dévouement et de constance. Cependant, au milieu d'un incendie du camp, causé par l'éclat d'un obus et l'explosion de plusieurs caissons, quelques bataillons effrayés demandent l'ordre de la retraite : « Non, dit Jourdan, point de retraite aujourd'hui ! » Ce cri, répété par tous nos soldats, devint le signal de la victoire. Vainement l'ennemi voulut encore la disputer par de nouveaux efforts, il fallut céder à la furie française.

Tel est l'abrégé de cette bataille de Fleurus qui commença la carrière de gloire de l'armée de Sambre-et-Meuse, et donna en quelque sorte le signal de tous les triomphes qui allaient illustrer la France par la rivalité héroïque de ses quatorze armées. Beaulieu développa de grands talens dans cette bataille, Jourdan se montra un habile général et releva ses immortels services par une

modestie et une simplicité digne des beaux temps de Rome et de la vertu de Turenne.

Le manque de munitions nous fit rester dans nos positions retranchées; Cobourg se retira sur Nivelle, la droite à Nœulx, le centre à Mont-Saint-Jean, la gauche, avec Beaulieu, vers Genape, comme nous l'avons dit. Après la prise d'Yprès, Pichegru se porta, le 20 juin, 2 messidor, sur la Mindel, Clairfayt se retira à Gand, York à Renaix, Kray à Maulde. Le 30 juin, 12 messidor, l'armée du nord entra à Bruges, dont Moreau se trouvait maître depuis le 28; notre avant-garde s'empara d'Ostende sans coup férir.

C'est avant cette suite de succès que la Convention, déjà toute remplie de colère contre les cruelles machinations de Pitt, et voyant dans l'Admiral un stipendié de ce ministre, voulut en tirer vengeance par un décret affreux contre les soldats de la Grande Bretagne. Elle ordonna à nos braves défenseurs de n'accorder aucun quartier aux Anglais ou aux Hanovriens qui seraient pris sur le champ de bataille. Barrère fit le rapport, et proposa le décret que l'assemblée adopta d'enthousiasme. Quelques jours auparavant, quoiqu'il fût certain que Pitt aidait à la fabrication des faux assignats, le comité de salut public avait repoussé avec horreur la proposition d'un Anglais qui était venu offrir de contrefaire, comme représailles, les billets de la Banque d'Angleterre. Ainsi, en suivant les idées du temps, la révolution française s'emportait jusqu'à la barbarie pour mettre hors du droit des gens des militaires loyaux et braves, et reculait devant un acte odieux et méprisable sans doute, mais qui du moins ne transformait pas des soldats en bourreaux.

Le même jour où ce fatal décret prenait place parmi nos actes néfastes, Robespierre parut à la tribune; c'était le lendemain de l'ovation que lui avaient décernée les Jacobins. « Je ne tiens plus, s'écria-t-il à la Convention, à une vie

passagère que par l'amour de la patrie et la soif de la justice, et, dégagé plus que jamais de toutes considérations personnelles, je me sens mieux disposé à attaquer avec énergie tous les scélérats qui conspirent contre mon pays et contre le genre humain..... Faire la guerre au crime, c'est le chemin du tombeau et de l'immortalité ! favoriser le crime, c'est le chemin du trône et de l'échafaud. »

Dans ce discours, où Robespierre sembla ne parler que pour satisfaire l'attente générale, nous avons cru remarquer, en le lisant attentivement, une sorte de transformation de l'homme. On y sent trop que l'orateur se place plus haut que l'auditoire auquel il s'adresse; toutefois, si la remarque que nous avons faite frappa, dans le temps, la représentation nationale, elle ne laissa percer aucun mécontentement; au contraire, elle décréta que le discours de Robespierre serait imprimé, traduit dans toutes les langues et inséré dans le bulletin. Aussi, peut-être le zèle de ses partisans aveugla-t-il Robespierre qui, cependant, repoussait avec colère les témoignages d'adulation qu'on lui prodiguait sans mesure, et qu'il regardait comme des imprudences ou des perfidies également dangereuses.

Le *Moniteur* et le précieux journal de la Montagne ayant répété textuellement le discours de Robespierre aux Jacobins, avec les éloges les plus outrés, Maximilien se rendit au club. Il se récria avec violence contre la tactique des hommes qui voulaient perdre les défenseurs de la liberté en feignant de leur rendre hommage! Il se plaignit de l'espèce de dictature dont les journaux voulaient gratuitement le décorer, pour l'immoler plus sûrement ensuite, après l'avoir rendu suspect aux révolutionnaires. Les deux journaux firent comme Legendre, ils se retranchèrent sur la pureté de leurs intentions. Ces succès, ces luttes aux Jacobins qui l'adoraient, à la Convention dont quelques membres seulement plaisantaient tout bas sur le prétendu assassinat tenté par Cécile Renault contre Robes-

pierre, fixèrent la faveur du peuple, resté fidèle à son attachement pour le plus intègre de ses défenseurs, et attiraient sur lui tous les regards. La Convention qui, d'ailleurs, avait cru répondre à un vœu général en adoptant le décret destiné à consacrer la nouvelle alliance des Français avec le Dieu de l'univers, ne balança point à choisir Robespierre pour président. Nous étions au 16 prairial. La fête de l'Etre-Suprême approchait, et quel autre homme que le restaurateur du principe religieux pouvait remplir le rôle de grand pontife? Nommé par l'assemblée, Robespierre commit la faute de ne pas occuper une seule fois le fauteuil pendant le cours de sa présidence. Toutefois, si cette faute, soigneusement relevée par ses ennemis secrets, offensa l'orgueil attentif et jaloux des rivaux de Robespierre, elle ne porta point une atteinte sérieuse à la confiance, je dirai même au respect de la majorité pour lui. Il ne conservait pas la même influence au comité de salut public. Deux partis s'étaient élevés au sein de cette autorité que les divisions seules pouvaient détruire. Collot d'Herbois et Billaud détestaient secrètement Robespierre, Couthon et Saint-Just, qui les traitaient avec dédain.

Au milieu de cette discorde, Barrère flottait irrésolu, et attendait que le jeu fût plus clair pour se prononcer en faveur de l'un ou de l'autre parti. Les soins immenses de la guerre absorbaient l'attention et l'activité de Carnot et de Prieur de la Côte-d'Or. Lindet s'appliquait tout entier aux approvisionnemens; Jean-Bon-Saint-André et Prieur de la Marne avaient été sans cesse en mission. Billaud-Varennes et Collot, tourmentés par une ardente jalousie, mais se sentant trop faibles pour lutter contre celui qu'eux-mêmes regardaient comme le dictateur de l'opinion, durent chercher au-dehors une influence capable de les soutenir. Ils sondèrent en conséquence le comité de sûreté générale où Robespierre, toutefois, comptait de

chauds partisans, au milieu desquels le peintre David se distinguait par son fanatisme politique et par une sévérité inexorable.

Un accident fortuit favorisa Collot et Billaud. Camille avait parlé d'un comité de clémence, et cette proposition, appuyée sur des argumens offensans pour le comité, avait coûté la vie au généreux et imprudent écrivain. Plus tard, comme beaucoup de citoyens se plaignaient des arrestations qui jetaient souvent dans les cachots des hommes vraiment révolutionnaires, le comité de salut public établit dans son sein une section de police générale que l'on pouvait appeler de justice, car malgré les ordres d'arrestations du comité de sûreté générale, cette section faisait relâcher les prisonniers retenus sans cause suffisante. Saint-Just, dans le principe, avait été désigné pour être à la tête de la police générale, création demandée et obtenue par lui. Mais, envoyé à l'armée, il laissa l'exercice de ses fonctions à Robespierre, qui mit en liberté beaucoup de personnes, les unes distinguées par leur modération, les autres connues pour avoir pris une part active aux violences de la révolution, mais recommandables par une bonne foi égale à leur probité. Dans l'état des choses, on était heureux qu'il existât un pouvoir pour tempérer l'inflexible sévérité du comité de sûreté générale qui, à force d'ombrage, de soupçons, de craintes sans cesse exaltées par des dénonciations, croyait tout, arrêtait tout le monde et ne relâchait personne. Nul moyen de faire entendre la voix de la justice ou les accens de la prière. Les oreilles étaient sourdes, les cœurs de bronze, et les volontés inflexibles. Pour comble de malheur, des convictions profondes, et une rigueur à la fois systématique et passionnée, ne laissaient à l'innocence elle-même aucune espérance de voir briser ses fers. Rien de plus vrai que ce souvenir de l'époque, mais la surveillance et la suprématie du comité de salut pu-

blic, n'en offensèrent pas moins le second comité de gouvernement, et suffirent pour rallier au parti de Billaud-Varennes et de Collot d'Herbois les hommes les plus redoutables, comme membres de cette autorité, c'est-à-dire les Vadier, les Amar, les Vouland, les Louis du Bas-Rhin et les Jagot. Ainsi se formaient dans l'ombre les élémens de l'opposition qui devait amener, avec la chute de Robespierre, la ruine de la république. Mais ce malheur, qui s'approche, est encore caché dans de l'avenir, et sous les brillantes couleurs de la prospérité.

Le 20 prairial (8 juin), vit célébrer la fête de l'Être-Suprême, dont l'ordonnance, aussi simple que magnifique, annonçait que le génie de David avait parfaitement conçu le caractère de la cérémonie. Le héros de la fête se fit long-temps désirer, et humilia ses collègues en leur donnant l'air de sujets qui attendent un prince. Je ne sais pourquoi, en France, tous les hommes que la révolution élève tour à tour, oubliant qu'elle a sa source dans l'égalité, commettent presque toujours de ces fautes qui blessent leurs égaux de la veille. Robespierre parut enfin : sa mise était recherchée; de longues plumes tricolores flottaient sur son chapeau. La sérénité régnait sur son front ordinairement soucieux. Il jouait avec un bouquet de fleurs et de fruits qu'il tenait à la main comme tous les autres représentans.

Un immense amphithéâtre avait été élevé jusqu'à la hauteur de la croisée du pavillon placé au centre du palais des Tuileries. La Convention nationale, précédée d'une nombreuse musique, vint se placer sur ces gradins, et le président Robespierre parut dans une tribune élevée au centre de l'amphithéâtre. Le ciel brillait de toutes les pompes du soleil; les parterres des Tuileries, émaillés des plus belles fleurs répandues à profusion, et cultivées avec amour par le célèbre Thouin du jardin des Plantes, offraient un spectacle enchanté; jamais les arbres n'avaient

étalé un aussi grand luxe de verdure; les citoyens de toutes les classes se montrèrent revêtus de leurs plus beaux habits; la joie, qui rayonnait dans tous les yeux, avait quelque chose de calme et de religieux; on jugeait que la fête attendue était l'expression solennelle d'un sentiment gravé dans tous les cœurs. Le peuple surtout, qui a besoin de croire à une providence éternelle, et d'espérer un monde meilleur, avait un aspect indéfinissable de satisfaction. Les femmes étaient dans le ravissement. D'autres sentimens agitaient tous les cœurs. Tout le monde s'attendait à un grand événement. Objet de l'attention de tous, Robespierre semblait porter les destins de la patrie; les uns pensaient que la dictature allait être proclamée, d'autres se livraient à l'espérance que, des lèvres de Robespierre allaient enfin sortir des paroles de clémence et d'amnistie. Les femmes se répétaient avec complaisance, comme une circonstance d'heureux présage, que le tribunal révolutionnaire ne siégait pas dans cette journée. Robespierre prit enfin la parole au milieu du silence de cette immense population parisienne tout agglomérée sur un seul point, et dans laquelle beaucoup écoutaient comme un père ou une mère avides d'entendre prononcer la grâce de leurs fils. L'attente générale fut trompée par les paroles de Robespierre : « Pratique la justice, dit Maximilien, et rends à la divinité le seul culte digne d'elle. Peuple, livrons-nous aujourd'hui sous ses auspices aux transports d'une pure allégresse, demain nous combattrons encore les vices et les tyrans; nous donnerons au monde l'exemple des vertus républicaines, et ce sera l'honorer encore! » C'était donc le même régime, la même pensée qui devait présider aux destinées de la république... Dès qu'il eut fini de parler, Robespierre descendit et alla mettre le feu aux figures allégoriques de l'Athéisme, de l'Égoïsme et de la Discorde. Du milieu de leurs débris, s'éleva la statue de la Sagesse dont le visage

se trouva noirci par les derniers jets de flammes qui jaillissaient des cendres à demi éteintes *des monstres* que l'on venait de brûler.

Alors Robespierre, de retour à la place qui lui était assignée, comme président de la Convention, prit de nouveau la parole : « Il est rentré dans le néant, dit-il, (l'athéisme) ce monstre que le génie des rois avait vomi sur la France ! Qu'avec lui disparaissent tous les crimes et tous les malheurs du monde !... Peuple, ne crains plus les complots sacriléges des rois ; ils ne peuvent pas plus arracher le monde du sein de son auteur, que les remords de leurs propres cœurs ! Infortunés, redressez vos fronts abattus ; vous pouvez encore impunément lever les yeux vers le ciel ! Héros de la patrie, votre généreux dévouement n'est point une brillante folie ; si les satellites de la tyrannie peuvent vous assassiner, il n'est pas dans leur pouvoir de vous anéantir tout entiers ! Homme, qui que tu sois, tu peux concevoir encore de hautes pensées de toi-même, tu peux lier ta vie passagère à Dieu même et à l'immortalité ! Que la nature reprenne donc tout son éclat et la sagesse tout son empire ! L'Etre-Suprême n'est point anéanti !...

« Etre des êtres, nous n'avons point à t'adresser d'injustes prières : tu connais les créatures sorties de tes mains ; leurs besoins n'échappent pas plus à tes regards, que leurs plus secrètes pensées. La haine de la mauvaise foi et de la tyrannie brûle dans nos cœurs avec l'amour de la justice et de la patrie ; notre sang coule pour l'humanité : voilà notre prière, voilà nos sacrifices, voilà le culte que nous t'offrons. »

Le peuple avide écouta avec un religieux respect ces nobles et grandes paroles, et tous les regards se fixèrent avec encore plus d'intérêt sur Robespierre, ce séide de la vertu et de l'intégrité. On disait hautement, en oubliant les victimes immolées chaque jour, que c'était lui qui

avait guidé le vaisseau de la république au milieu de tous les orages, et que lui seul était capable de le faire rentrer au port. Ces paroles, qui venaient frapper les oreilles des collègues de Robespierre, les enflammaient de haine et de jalousie. Tandis que sa figure, épanouie par l'aspect du contentement du peuple, prenait une expression inconcevable de joie et de sérénité, derrière lui retentissaient des sarcasmes, des injures, des menaces. Il ne les entendait pas, occupé tout entier de son triomphe et des acclamations populaires qui lui étaient prodiguées de nouveau avec enthousiasme.

Aussitôt que cet enthousiasme fut calmé, les chœurs de tous les théâtres firent entendre des hymnes composés par Chénier et Desorgues, et mis en musique par Méhul, Chérubini, Lesueur et le vieux Gossec. Ces hymnes, empreints d'un caractère éminemment grave et religieux, et bientôt répétées par tout le peuple, semblaient être des chants sortis de tous les cœurs, qui s'élançaient vers le ciel sur les ailes de l'ardente espérance. Jamais peut-être, depuis l'apparition de la religion en France, un pareil hommage n'avait été offert à l'Être-Suprême. La profonde émotion de cette scène sublime durait encore quand les membres de la Convention, descendus de leur amphithéâtre, et suivis du peuple partagé en deux colonnes, se mirent en marche pour le Champ de la Fédération.

Au milieu d'eux se trouvait, traîné par quatre taureaux, un char de forme antique, qui était rempli d'instrumens de culture, de fruits, de feuillages et de fleurs.

Robespierre, à la tête de la Convention, affecta de s'éloigner de ses collègues, que cette grave inconvenance acheva d'irriter. Plusieurs, en s'approchant de lui, vinrent troubler de nouveau son triomphe par des sarcasmes. On lui disait, en faisant allusion à la statue de la Sagesse, qui avait paru enfumée, que sa sagesse était obscurcie. D'autres

députés faisaient éclater leur courroux par des paroles plus énergiques : « *Il y a encore des Brutus !* disait l'un. L'autre, répétant le mot célèbre de Mirabeau, s'écriait *qu'il n'y avait qu'un pas du Capitole à la roche Tarpéienne* ! Ces mouvemens de colère, inspirés à beaucoup de membres de la Convention nationale par la conduite de Maximilien, tenaient à plusieurs causes qu'il est facile de reconnaître. D'un côté, la révolte de l'esprit philosophique, qui regardait la fête à l'Être-Suprême comme un outrage à la raison et un pas rétrograde ; de l'autre la peur exaltée, l'envie ardente et ses mauvais conseils ; dans un certain nombre, la jalousie ombrageuse de l'amour de la liberté, voilà les passions du moment, et les mobiles qui poussaient les membres de la Convention dans leur secrète insurrection contre Robespierre.

Sur la longue route qu'il avait à parcourir, le cortége trouva partout des portiques ornés de fleurs, sous lesquels le peuple passa pour entrer enfin dans le Champ même de la Fédération, au milieu duquel s'élevait un monticule couronné par un chêne dont les rameaux verdoyans s'étendaient au loin. Sous son ombrage vint s'asseoir la Convention ; autour d'elle et de chaque côté se placèrent des groupes d'enfans, de vieillards, de jeunes filles et de jeunes gens qui répétèrent avec de nouveaux transports les chants consacrés à la cérémonie. Celui qui commence par ce vers : *Dieu du peuple et des rois, des cités, des campagnes*, produisit une espèce de frissonnement intérieur et de recueillement religieux, que l'on ne saurait exprimer même après l'avoir senti au milieu de cinq cent mille témoins, tous frappés de la même émotion...

Quand les hymnes eurent cessé, de jeunes républicains, ceints du baudrier et l'épée nue, vinrent jurer devant les vieillards de vaincre ou de mourir pour la république et la liberté ! Alors l'enthousiasme général,

comprimé par le respect pour la solennité, éclata dans toute sa force, les mères élevaient leurs enfans dans les airs, les vieillards versaient des larmes d'attendrissement : on aurait dit une de ces solennités de la Grèce où Sparte disait adieu à ses fils, prêts à partir pour combattre les Perses. Ce fut alors que le bruit de cent pièces de canons associa tous les témoins de cette scène guerrière et touchante, et les habitans de Paris, que le Champ-de-Mars n'avait pu contenir, au serment des jeunes défenseurs de la patrie qui, comme les fils de Lacédémone, promettaient de revenir avec ou sur leurs boucliers. Au retour du cortége, les citoyens trouvèrent, tant aux Tuileries qu'aux Champs-Élysées, des danses et des amusemens de toute espèce.

Le peuple fut heureux dans cette journée; sa conduite, pleine de gravité, d'enthousiasme et de modération, le montra digne de la liberté qu'on lui élevait. Robespierre, absorbé tout entier dans le sentiment du triomphe, et pénétré de l'espérance de laisser du moins un grand souvenir par une fête à laquelle il attachait des idées de législateur, se retira dans une espèce d'extase de lui-même. Ce ne fut qu'au sortir de cette ivresse, qu'il sentit combien les sarcasmes et les injures de ses collègues étaient entrés avant dans son cœur.

On a tourné en dérision la fête de l'Etre-Suprême, mais, aux yeux de l'observateur judicieux, l'idée en paraît encore juste, politique et grande. Indépendamment du témoignage de tous les peuples, qui dit combien le Dieu de l'univers est nécessaire à l'homme; il suffit, pour juger l'institution de Robespierre, car c'en était une, de se rappeler l'unanimité des transports avec lesquels la fête fut célébrée par les quarante-quatre mille communes de France. Jusque dans les plus petits hameaux où la révolution n'avait presque pas pénétré, la piété des agrestes habitans s'unit aux sentimens de la grande capitale. Les

célèbres paroles du décret : Le peuple français reconnaît l'Être-Suprême et l'immortalité de l'ame, furent inscrites sur le frontispice des églises, où on les lit encore dans beaucoup d'endroits; le peuple n'a pas permis qu'on les effaçât.

Du reste, malgré l'anathème qui fait peser sur sa tête la responsabilité terrible que des intérêts et des passions se sont accordés à lui imposer, la fête de l'Être-Suprême défend encor la mémoire de Robes pierre dans l'esprit d'un certain nombre de personnes essentiellement religieuses.

Les dissentions naissantes entre ses membres n'empêchaient pas le gouvernement de songer à l'amélioration matérielle de la condition des masses. C'est dans ce but qu'Eschasseriaux fit, au nom du comité d'agriculture, un rapport sur le desséchement des marais. Les idées du comité étaient pleines de sagesse et de cet amour du peuple qui, dans ces temps orageux, enflammait tous les cœurs, soutenait la confiance des citoyens, et les attachait à un système où leurs mandataires travaillaient sans cesse au grand œuvre du bonheur général. En même temps, pour accroître l'influence morale de la révolution, la Convention décrétait l'érection de beaucoup de monumens destinés à rappeler au peuple le souvenir de ce qu'il avait fait de noble, de grand et de patriotique. Elle ordonnait l'érection d'un arc de triomphe sur le boulevart des Italiens, d'une statue colossale du peuple terrassant le fédéralisme, et d'une figure en bronze de la Liberté. Le premier de ces deux derniers monumens devait être érigé sur le Pont-Neuf, à la place qu'occupe aujourd'hui la statue d'Henri IV; le second sur la place de la Révolution. Enfin, l'assemblée adoptait les admirables idées de David pour l'embellissement du palais et du jardin des Tuileries. Elle pensait qu'il était sage de mettre sous les yeux du peuple les chefs-d'œuvre des arts qui agran-

dissent l'ame et augmentent l'amour de la patrie. Il existait d'ailleurs, à cette terrible époque, une sympathie extraordinaire entre le génie de la révolution et le génie des arts. Beaucoup de représentans, le comité de salut public tout entier les aimaient avec une espèce d'idolâtrie. Robespierre lui-même admirait les tableaux de David, et portait un vif intérêt aux progrès de l'école de ce grand maître, dont il attendait peut-être une apothéose. Robespierre contribua beaucoup à la résolution du comité de salut public, qui arrêta que la statue d'Houdon, représentant le philosophe de Genève, serait achetée et placée dans la première salle de la Convention nationale.

CHAPITRE XLIX.

La mère de Dieu. — Loi du 22 prairial. — Robespierre. — L'Admiral et la fille Renault. — Fête de l'Etre-Suprême. — Robespierre absent du comité. — Exécutions. — Colère du comité contre Fouquier-Thinville. — Joseph Lebon. — Conduite de Robespierre. — Vendée. — Corse. — Paoli. — Armée du Nord. — Armée de Sambre-et-Meuse. — Influence de Robespierre aux Jacobins. — Décret sur l'instruction publique.

En étudiant avec attention cette époque, en se rappelant les espérances que la journée du 20 prairial avait fait naître, on ne comprendrait pas pourquoi le parti de Robespierre ne profita pas des fêtes consacrées à l'Être-Suprême pour adoucir les rigueurs du gouvernement révolutionnaire, si l'on ne se rappelait combien l'esprit d'une révolution et la direction imprimée à tout un peuple, imposent à ses chefs et donnent d'entraves aux plus audacieux et aux plus puissans d'entre eux. Robespierre qui, par politique et par un secret retour sur lui-même, avait été obligé de concourir à immoler les chefs de tous les partis assez hardis pour parler de clémence, ne pouvait prononcer ce mot qui lui aurait fait perdre de précieux appuis. Billaud, inexorable par caractère, ne croyait pas d'ailleurs qu'il fût possible de modérer le système établi par la Convention. Collot se laissait toujours entraîner

par le torrent. Saint-Just, que Robespierre pouvait ramener, sinon convaincre, était tout entier à la pensée de fonder le règne de la vertu par la terreur. Barrère, toujours flottant, se tenait prêt à tout vouloir sans aucune résistance. Les autres membres du comité, que des idées plus douces auraient touchés, ne pouvaient songer qu'à nourrir le peuple et à faire triompher la république, mais ils ne voulaient pas que l'on accrût encore la sévérité des mesures révolutionnaires. Dans cet état des esprits et avec les dispositions secrètes de la majorité de la Convention nationale, qui aurait facilement incliné vers un système plus modéré, il est assez difficile d'expliquer la démarche que nous allons voir faire à Maximilien. Mais avant de lui donner place dans notre récit, il faut dire un mot sur l'incident de l'arrestation de Catherine Théos, dont la mystérieuse histoire est encore enveloppée d'une obscurité que le temps lui-même n'a pu éclaircir.

Dans un des quartiers ls plus reculés de Paris, demeurait une femme déjà sur le déclin de l'âge, elle se nommait Catherine Théos. Elle se prétendait mère de Dieu, disait avoir de fréquentes communications avec le ciel, et basait, à ce qu'il paraît, ses doctrines, aujourd'hui encore inconnues, sur l'explication de l'Apocalypse. La découverte du sens de ce singulier livre était au reste la manie du temps. Des philosophes y cherchaient une explication tout à la fois scientifique et religieuse; les esprits mystiques, l'expression cachée d'une foi nouvelle. Catherine Théos initiait ses adeptes avec des cérémonies bizarres, et leur promettait l'immortalité. Elle avait su s'entourer d'un certain prestige. Don Gerle, ancien génovéfain et constituant qui représente une idée si belle dans le *Serment du Jeu ds Paume*, par David, était l'un des deux prophètes de cette religion naissante; l'autre, on le disait tout bas, était Robespierre. Au milieu de la sévérité avec laquelle on traitait les prêtres en général, un fait parti-

culier, mais très marquant, accréditait ce bruit. Don Gerle, arrêté, avait présenté un certificat de civisme signé Robespierre, et, sur le vu de cette pièce, il avait été immédiatement relâché. Cependant quelques partisans de Maximilien prétendaient que les bruits semés n'avaient pour but que de le ridiculiser en le montrant comme le grand apôtre et l'hypocrite fondateur d'une religion sur laquelle il voulait étayer sa dictature comme sur la plus solide de toutes les bases. Lorsque l'attention du comité fut éveillée sur cette nouveauté, il chargea le nommé Senart, homme dont les révélations et les mémoires méritent peu de foi, d'arrêter *la mère de Dieu* et tous ses initiés. Ce fut au milieu d'une cérémonie religieuse que cet employé exécuta son mandat sur tous les assistans, parmi lesquels se trouva don Gerle; il paraît aussi qu'il découvrit, parmi les papiers de la mère de Dieu, une lettre adressée à M. Robespierre comme à un nouveau Mahomet, destiné à renouveler la face du monde. Heureux d'une découverte favorable à sa haine, Vadier se promit de saisir une si bonne occasion et de la faire tourner contre Maximilien.

Les injures de ses collègues, au moment de la grande cérémonie, avaient fermenté comme de mauvais levains dans son cœur. Le 21 prairial, il se transporta au comité, où il se plaignit avec amertume des outrages qu'il avait essuyés. Il espérait que ses collègues prendraient en main sa cause avec chaleur; mais si les sarcasmes et les menaces avaient ulcéré l'ame de Robespierre, l'humiliation de la veille avait éteint dans les membres du comité toute justice et tout intérêt pour leur collègue. Billaud et Collot, tout en blâmant les députés, déplorèrent des fêtes qui semblaient annoncer le retour de la superstition; ils dirent avec assez de froideur que ces nouveautés religieuses déplaisaient aux patriotes les plus avancés, qui ne savaient comment interpréter la conduite des hommes en qui ils avaient mis toute leur con-

fiance, comme en des défenseurs vigilans et incapables de laisser dévier la révolution. Robespierre, qui ajournait en ce moment ses projets de clémence dans la crainte que l'inimitié déclarée d'un certain nombre de députés ne le transformât en complice de la faiblesse des modérés, en auteur d'une imprudente et dangereuse réaction, avait prévu l'objection que lui-même aurait opposée, peu de temps avant l'époque présente, à celui qui serait venu demander un adoucissement au régime de la terreur. Il s'empressa de dire que, bien loin de vouloir entraver la marche de la révolution, son projet était de la rendre plus rapide, et qu'il en avait trouvé les moyens. Alors il présenta un décret qu'il avait rédigé avec Couthon pour réformer le tribunal révolutionnaire, et rendre son action encore plus prompte et plus terrible. En toutes autres circonstances, le plan expéditif de Couthon et de Robespierre aurait été accueilli avec acclamations par Billaud et Collot, mais ils trouvaient mauvais que l'on eût préparé un décret de cette importance sans en avoir fait part à tout le comité de salut public et au comité de sûreté générale. Cependant, comme le souvenir de Danton était encore chaud, et qu'aucun des membres du comité ne pouvait oublier le danger qu'il avait couru lors du procès du Cordelier; comme le refus d'un projet qui aurait trouvé des défenseurs dans l'opinion frappée de la crainte de voir triompher le parti des modérés, pouvait devenir une arme redoutable entre les mains de Robespierre, accusant ses collègues à la tribune de la Convention et aux Jacobins, le projet fut lu attentivement, et Couthon chargé de le présenter à la Convention. Le lendemain, cet homme, dont la figure était si douce et le cœur si révolutionnaire, se hâta d'exécuter sa mission. Appuyant la proposition qu'il allait faire sur un décret du 5 nivose, par lequel la Convention avait chargé son comité de présenter les moyens de perfectionner le tribunal révolutionnaire, Couthon, après la longue et terrible énu-

mération de tous ceux que la loi nommait les ennemis de l'état, énumération vague et qui pouvait frapper toutes les têtes indistinctement, présenta un décret dont voici les principales dispositions :

La peine portée contre tous les délits dont la connaissance appartient au tribunal révolutionnaire, est la mort.

La preuve nécessaire pour condamner les ennemis du peuple est tout espèce de document, soit matériel, soit moral, soit verbal, soit oral, qui peut naturellement obtenir l'assentiment de tout esprit juste et raisonnable. *La règle des jugemens est la conscience des jurés, éclairés par l'amour de la patrie*, leur but le triomphe de la république et la ruine de ses ennemis. La procédure, les moyens simples que le bon sens indique pour parvenir à la connaissance de la vérité dans les formes que la loi détermine. Le nouveau décret portait encore :

« Tout citoyen doit dénoncer et arrêter les conspirateurs. La Convention, le comité de salut public, celui de sûreté générale, les commissaires de la Convention et l'accusateur public, ont le droit de traduire devant le tribunal révolutionnaire. La formalité de l'interrogatoire secret est supprimée. L'accusé sera interrogé à l'audience et en public. *S'il existe des preuves, soit matérielles, soit morales, il ne sera point entendu de témoins. La loi donne pour défenseurs aux patriotes calomniés des jurés patriotes, elle n'en accorde point aux conspirateurs !* »

Après la lecture de ce terrible décret, de longs murmures se font entendre, au grand étonnement des membres présens du comité de salut public, qui espéraient que ce décret passerait sans discussion, comme tous les autres, depuis la mort de Danton ; mais le montagnard Ruamps se lève : « Je demande l'ajournement, car si ce décret était adopté sans l'ajournement, je me brûlerais la cervelle ! » Lecointre appuie Ruamps ; Barrère, intimidé par cette ré-

sistance inaccoutumée, demande si c'est l'ajournement indéfini que l'on veut. « Non, répond Lecointre, nous ne le demandons qu'à deux jours ! » Robespierre monte à la tribune ; il prétend que l'on cherche à diviser les patriotes, et que la nouvelle sévérité de la loi n'est redoutable que pour les conspirateurs, pour les ennemis de la liberté et de l'égalité. Bourdon de l'Oise réclame en vain pour que la discussion ne s'engage que sur certains articles et que l'on ajourne les autres. Robespierre veut, au contraire, qu'on discute et que l'on vote la loi article par article et sans désemparer ; la Convention, qui n'ose encore résister à la volonté du comité, ne consacre que trente minutes à l'adoption d'un projet qui ôte toute garantie à l'accusé, et viole tous les droits de la justice et de l'humanité.

Dans la séance du 23, quelques membres, qui avaient eu le temps de se concerter, résolurent de ramener la discussion sur la loi votée la veille, et d'en faire annuler au moins quelques articles ; ils étaient effrayés d'une mesure qui pouvait les atteindre comme conspirateurs ; ils se souvenaient de Danton que rien n'avait pu sauver.

Bourdon de l'Oise attaqua le premier : « La Convention, dit-il, n'a pas entendu, en votant le décret d'hier, que les comités pussent faire arrêter un représentant sans un décret préalable. (*Non, non*, s'écrie-t-on de toutes parts.) Je m'attendais à ces heureux murmures qui m'annoncent que la liberté est impérissable ! » Delbret défendit les comités. Bourdon déclara qu'il n'avait pas eu l'intention de les attaquer ; mais il demanda que la Convention exprimât formellement par un décret qu'elle seule avait le droit d'envoyer un de ses membres devant le tribunal révolutionnaire ; enfin, Merlin rédigea et fit adopter l'article suivant :

« La Convention n'a pas entendu déroger aux lois qui défendent de traduire au tribunal révolutionnaire aucun

représentant du peuple sans qu'au préalable il ait été rendu contre lui un décret d'accusation. »

Nous étions, comme nous l'avons dit, au 23 prairial, deux jours après la fête de l'Etre-Suprême. Tallien et Bourdon sortirent ensemble de la Convention et se promenèrent dans les Tuileries; la section de police avait envoyé, dit-on, sur les pas de ces deux députés, de nombreux agens, ou peut-être seulement des citoyens prévenus contre eux par les passions du temps. Tallien, exaspéré, se retourna et les mit en fuite, en les appelant espions du comité. Cette scène fit beaucoup de bruit. Les députés ressentirent tous le courroux de Tallien; Billaud et Collot d'Herbois, fidèles à leur rôle, ne manquèrent pas de dire que Robespierre était chargé du bureau de police; celui-ci, à son tour, se concerta avec Couthon, et ils convinrent de paraître le lendemain à la Convention pour y faire cesser cette fermentation naissante. Le succès devait leur paraître d'autant plus facile que Tallien, homme équivoque, avait su conquérir peu d'estime et en méritait encore moins. Le 24 prairial, Couthon et Maximilien se rendirent à la Convention; Robespierre occupa le fauteuil. Ils étaient résolus tous deux à saisir la première occasion de s'expliquer franchement et hautement; Delacroix la leur fournit bientôt en demandant que la loi du 22 spécifiât mieux ce qu'elle entendait par *dépraver les mœurs*, et que l'on chargeât le comité de salut public de faire une rédaction moins vague. Cette proposition fut adoptée. A Delacroix succéda Mallarmé : « Il faut, dit-il, que les lois révolutionnaires soient claires. Je demande ce qu'on entend par ces mots : *La loi donne pour défenseurs aux patriotes calomniés des jurés patriotes.* »

Duhem, Charlier, Legendre combattirent à toute outrance en faveur de cet article de la loi; bientôt Couthon parut à la tribune. Il accusa avec violence la Convention de suspecter les comités; il reprocha à Bourdon sa con-

duite parlementaire : « Quoi ! s'écria-t-il, lorsque le comité présente une loi, on ose supposer qu'il y a dans cette loi des intentions d'usurper le pouvoir souverain ! Et qu'ont dit de plus Pitt et Cobourg ? » Le fougueux orateur termina son audacieuse harangue en demandant que la Convention passât simplement à l'ordre du jour sur les propositions faites la veille et le jour même contre la loi du 22 prairial, pour les frapper du juste dédain qu'elles méritaient.

Bourdon de l'Oise prit la parole après Couthon. Il réclama pour la Convention la liberté d'approuver et de blâmer : « Qu'ils sachent, dit-il, les membres des deux comités, que s'ils sont patriotes, nous le sommes comme eux ; qu'ils sachent que je ne répondrai point avec aigreur aux reproches qu'ils m'ont adressés : j'estime Couthon, j'estime le comité, j'estime l'inébranlable Montagne qui a sauvé la liberté. »

Robespierre se hâta de s'emparer de la tribune ; son discours respirait la colère qui éclate en se contraignant et l'orgueil blessé qui donne de si fatales inspirations à l'homme placé sur le faîte : « Oui, Montagnards, dit-il, vous n'avez rien de commun avec les intrigans et les pervers qui s'efforcent de vous tromper en s'identifiant avec vous..... Ce serait outrager le peuple que de souffrir que quelques intrigans plus méprisables que les autres, parce qu'ils sont plus hypocrites, s'efforçassent d'entraîner une partie de cette Montagne et de s'y faire les chefs d'un parti : « Bourdon de l'Oise l'interrompit. « Il n'est jamais entré dans ma pensée de me faire le chef d'un parti. — Je n'ai pas nommé Bourdon reprit Robespierre ; malheur à qui se nomme ! Oui, la Montagne est pure, elle est sublime ! » Alors Robespierre retraça la conduite et les provocations de Tallien ; et prétendit qu'il y avait une conspiration ourdie pour avilir le comité et le gouvernement. Merlin chercha à justifier la décision qu'il avait

fait prendre à la Convention. Tallien vint se défendre. Une discussion violente s'engagea entre lui et Robespierre, que Billaud soutint en appelant Tallien un impudent. Maximilien lui reprocha de parler sans cesse de la guillotine pour troubler la Convention. Enfin, après quelques débats dans lesquels Tallien finit par s'excuser comme un homme peu sûr de lui-même, les amendemens furent rapportés, et la loi du 22 prairial maintenue dans toute son épouvantable intégrité.

Ce triomphe de Robespierre effraya quelques uns des Montagnards qui, en effet, auraient été perdus si l'harmonie eut régné entre les membres du comité de salut public, auxquels ils étaient suspects par une opposition qui se faisait vivement sentir, quoiqu'elle ne se révélât point par des signes fréquens et manifestes. Cette position, les antécédens de la Convention, qui avait envoyé Danton et ses collègues à la mort sans les entendre, le rejet de toutes les modifications de la loi du 22, le bruit qu'une liste de proscription était toute prête, qu'elle se composait de dix-huit victimes, augmentèrent tellement l'effroi des membres de la Convention, que plus de soixante d'entre eux ne couchaient plus chez eux. Parmi ces membres figuraient surtout les députés justement rappelés pour les excès commis dans leur mission : Tallien, qui avait porté la terreur à Bordeaux, était à la tête de ces trembleurs qui ne pouvaient descendre au fond de leur conscience sans y trouver, sinon le remords, au moins la conviction de leurs fautes et même de leurs crimes, auxquels se mêlaient des scandales, des immoralités, des exemples honteux que rien ne pouvait excuser.

On ne peut dire à quel degré était montée la colère de Saint-Just, de Couthon, de Robespierre contre ces hommes qu'ils regardaient comme des causes de déshonneur pour la révolution et de ruine pour la liberté qui exige, avec un zèle ardent pour son service, des mœurs et des

vertus. Aussi, dès que la loi du 22 prairial fut confirmée, Robespierre et Couthon, justifiant les alarmes des Montagnards, vinrent demander au comité de salut public d'abandonner au tribunal révolutionnaire Tallien, Bourdon de l'Oise, Fréron, Thuriot, Rovère, Lecointre de Versailles, Legendre, Barras, et même Cambon, qu'il était si injuste et si insensé de vouloir proscrire, au lieu de le remercier de sa vigilance et de son intégrité. A la vérité, Cambon, le plus indépendant des hommes, ne pouvait accepter aucun joug; et, quoique violent dans ses paroles et entraîné par sa fougue méridionale, il portait au dedans une modération forte et courageuse qui le rendait inexorable pour les barbaries et les dilapidations. On savait comment il avait plusieurs fois traité Tallien, qu'il avait fait trembler en lui reprochant sa conduite au 2 septembre et ses malversations au conseil de la Commune. A l'égard de quelques uns des hommes qu'il menaçait, on pourrait croire que Robespierre était conduit par le pressentiment des excès qu'ils ont commis dans la réaction; mais pourquoi vouloir leur adjoindre Léonard Bourdon, Duval, Audouin et d'autres encore qu'il ne pouvait obtenir? Collot d'Herbois, Billaud-Varennes, Barrère surtout, et tous les députés du comité de sûreté générale qui, comme membres du gouvernement, n'aimaient pas les opposans et ressentaient plus vivement les conséquences des fautes commises au dehors par leurs collègues en mission, seraient facilement entrés en composition pour une certaine partie de la demande; mais l'excès des exigences les révolta; ils se refusèrent à toute concession, dans la crainte d'ouvrir la porte à un vaste système de proscription, qui pouvait les atteindre eux-mêmes. La peur ne les rendit pas humains, mais prudens. Si, plus sage et mieux conseillé par son intérêt même, Maximilien eût demandé moins de têtes, ou plutôt s'il n'eût pas demandé certaines têtes, peut-être aurait-il

obtenu les autres. On les aurait sacrifiés à la crainte d'une rupture et à la nécessité de la paix. Quoi qu'il en soit de cette conjecture plus que vraisemblable, la querelle fut violente au sein des comités, et la résistance qu'éprouva Robespierre l'ulcéra profondément. Ses ennemis ne tardèrent pas à lui prouver leurs mauvais desseins contre lui. En effet, le comité de sûreté générale, à peine en possession de la lettre de Catherine Théos ou Théot à Robespierre, s'empressa, bien moins encore par opposition à toute idée religieuse que pour saper la réputation d'un rival, de semer dans le public de dangereuses rumeurs sur cette femme et sur son prophète, que l'on voulait proscrire. Dès que Robespierre apprit qu'on allait traduire Catherine Théos et don Gerle au tribunal, il s'opposa vivement à cette mesure, effectivement injuste, et demanda que le comité de salut public en délibérât. Billaud et Collot résistèrent ouvertement aux prétentions de Robespierre, qui voulait étouffer cette affaire ou la réduire à sa juste valeur, c'est-à-dire à peu de chose. Maximilien semblait défendre ici avec chaleur un intérêt personnel, c'est-à-dire sa réputation de patriote irréprochable, tandis que ses adversaires saisissaient avec une joie ardente et secrète l'occasion de porter une grave atteinte à l'idole du jour. Cette position des esprits ne pouvait amener que des scènes violentes. Billaud-Varennes s'y montra si furieux, si prodigue d'injures, et même si menaçant, que Robespierre en pleura de rage. Barrère, que les Jacobins avaient failli chasser, Barrère, dont la tête déjà tombée, pour ainsi dire, avait été replacée sur ses épaules et assurée par le secours tout puissant de Robespierre, Barrère qui, dans la ferveur de sa reconnaissance, semblait recruter partout des suffrages pour son dieu tutélaire, ne prit point de part aux fâcheux débats du comité de salut public, mais il se réservait de trahir en secret Robespierre; il fit le rapport de Vadier à la

Convention. C'était une spirituelle et moqueuse Ménippée que le méchant vieillard vint prononcer avec une joie cruelle, le 27 prairial, au milieu des applaudissements ironiques de la Montagne. Vadier termina en proposant de poursuivre comme conspirateurs dom Gerle, Catherine Théos, E. Quesvremont, la veuve Godefroy, et la ci-devant marquise de Châtenais. Robespierre garda le silence dans cette conjoncture, mais il dût sentir que son nom, que la politique n'avait pas osé prononcer, serait venu sans peine au bout de la plume des proscripteurs, et, sans doute, il comprit que cette attaque indirecte était un coup porté au cœur.

Le rapport sur cette misérable et ridicule affaire, transformée en une conjuration contre la république, fut suivi d'un autre rapport fait par Elie Lacoste, au nom des comités. Jamais on ne vit un tissu d'invraisemblances, de calomnies péniblement arrangées, de faussetés mensongères, pareil aux moyens accumulés pour envelopper dans l'accusation contre l'Admiral et Cécile Renault, trente-neuf autres personnes d'opinions et de positions sociales toutes différentes. A côté de Lafosse, préposé de la police, de l'épicier Cortey, de Devaux, secrétaire de Batz, de la courtisane Grandmaison, l'on voyait les noms des Sombreuil et des Montmorency; au milieu de ce mélange hétérogène, brillaient deux femmes renommées par leur grâce et leur beauté, madame Amarante et sa fille, suivie de son jeune frère. Les prévenus étaient au nombre de plus de quarante. Collot avait pu laisser périr dans l'Admiral l'assassin qui avait voulu lui arracher la vie, mais jamais Robespierre n'aurait dû souffrir la mort de Cécile Renault, que peut-être les comités n'immolèrent avec un tel cortége de victimes que pour faire retomber leur sang sur la tête de celui auquel on semblait offrir ce cruel sacrifice.

Lorsque tous ces conspirateurs, si étonnés de l'être, furent traduits au tribunal révolutionnaire, l'Admiral

interrompit le greffier, et, s'adressant à Fouquier-Thinville, il s'était écrié : « Est-ce que vous avez le diable au corps d'accuser tout ce monde d'être mes complices ? je ne les ai jamais vus ! « En entendant prononcer le jugement qui les envoyait tous à la mort, l'Admiral s'écria de nouveau : « Que de braves gens vont mourir avec moi ! c'est mon seul chagrin ! » Pendant le trajet fatal, il dit à la fille Renault : « Vous vouliez voir un tyran ; il vous fallait aller à la Convention, vous en eussiez vu de toutes les tailles et de toutes les espèces. » L'épouvantable exécution dura trente-cinq minutes. Réservé pour mourir le dernier, l'Admiral ne sentit point son courage faiblir, et, lié sur la planche par l'exécuteur, il prononça ces dernières paroles : « Seul j'ai conçu mon projet ; j'ai voulu sauver la république ! »

D'autres victimes allaient encore chaque jour à l'échafaud ; les unes, accusées d'avoir conspiré dans les prisons, les autres, d'entretenir des correspondances avec les ennemis du dehors. Nul doute que quelques Français ne fussent en communication avec les émigrés, et que plusieurs, très condamnables, sans doute, ne donnassent aux cours étrangères des renseignemens sur la situation de notre patrie ; mais, de ces deux dernières classes, l'une avait une touchante excuse, les liens de la parenté ; l'autre était certainement peu nombreuse et avait presque toujours su échapper à la juste vengeance des lois ; ainsi, des innocens périssaient à la place des vrais coupables. Il y eut encore des immolations plus barbares et plus inexplicables que celles que nous venons de retracer. On vit dix-neuf vierges de Verdun, arrêtées avec leurs parens, après la reprise de cette place, mourir à Paris sur le même échafaud, sans que leur tendre jeunesse, leur innocence et leurs larmes eussent un moment attendri le cœur de Fouquier-Thinville et des membres du tribunal. Cet holocauste est l'un des plus douloureux souvenirs d'une époque à la fois si barbare et si grande.

Les députés n'étaient pas plus exempts de la proscription que les autres citoyens : quelque temps après, un suppléant accusé, à l'instant où il allait siéger au sein de la Convention, d'avoir partagé les opinions de la Gironde fédéraliste, fut exclu de la représentation pour être livré au tribunal révolutionnaire qui lui donna la mort.

Mais revenons aux dissensions intérieures du comité de salut public. Nous avons dit la terreur panique dont les représentans furent saisis au moment où le projet du décret du 22 prairial devint une loi. Couthon et Robespierre craignaient l'effet moral que cette loi pourrait produire dans les sociétés populaires, si quelque orateur venait à y semer l'alarme, comme Ruamps, Bourdon de l'Oise et d'autres encore l'avaient fait au sein de la représentation nationale. Il fallait prévenir ce danger en s'emparant de la société qui leur donnait l'exemple et la leçon. Plein du sentiment d'une si pressante nécessité, Couthon se rendit aux Jacobins, le 26 prairial, et s'exprima en ces termes : « Les ombres de Danton, de Chaumette et d'Hébert se promènent encore parmi nous..... La faction de l'étranger s'agite en tous sens; elle produit sur la scène, tantôt les alarmistes, tantôt les intrigans! On cherche à perpétuer le trouble et la division : ce qui s'est passé dans la séance du 4 en est un exemple frappant; on veut diviser le gouvernement, discréditer ses membres, en les peignant comme des Sylla et des Néron. Des listes de proscription circulent, on répand le bruit que dix-huit membres de la Convention vont être arrêtés. Ceux qui sèment ces bruits sont des complices d'Hébert et de Danton; mais rassurez-vous, le nombre des coupables est heureusement très petit; il n'est que de quatre, de six, peut-être, et ils seront frappés, car le temps est venu de délivrer la république des derniers ennemis qui conspirent contre elle. » L'orateur terminait par inviter tous les membres de la société, les citoyens des tribunes, et tous les patriotes en général à

surveiller les scélérats qui voulaient perdre la république. Avec ces inconcevables paroles, Couthon semblait mettre la Convention elle-même à la merci des clubs et du peuple; mais la guerre était ouverte, et les partis ne se ménageaient plus.

Couthon, par son adresse à réduire le nombre des victimes et par ses hardiesses révolutionnaires, avait obtenu l'assentiment des Jacobins; toutefois, malgré la prétendue modération qu'il annonçait dans les mesures de vengeance, ses menaces de mort avaient singulièrement augmenté l'épouvante parmi les représentans, qui se sentaient en butte à la haine de Robespierre. Dans cette position des choses, Billaud et Collot d'Herbois cessèrent d'assister aux séances des Jacobins, où Robespierre conservait une influence absolue; mais en gardant le pouvoir, ils se montraient redoutables. Robespierre, cédant à la fureur de Billaud, qui l'accablait d'outrages, commit la faute impardonnable de ne plus paraître au comité, c'est-à-dire de se désarmer lui-même. Cependant, loin qu'il apparût sous cet aspect aux membres de la Convention, il accroissait leur terreur en affectant de rester en dehors de l'action du gouvernement; plus il se tenait dans l'ombre, plus on soupçonnait que quelque affreux projet de vengeance couvait au fond de ce cœur ulcéré.

La physionomie générale de Paris, à cette époque, n'était point changée; mais, parmi les familles des victimes, et dans le cœur des hommes qui croyaient voir à tout moment le glaive levé sur leurs têtes, il régnait quelque chose d'inquiet et de désolé qu'on n'avait jamais vu à la veille d'aucune crise. Le nombre des supplices devenait effrayant; la loi, si l'on peut profaner ce nom, en l'appliquant à des décrets de mort, frappait si vite!... Quelquefois on présentait au tribunal un homme; après l'identité constatée (et cette formalité n'était pas toujours remplie), Fouquier revendiquait sa proie; les juges,

avec des expressions cyniques, livraient la tête qu'on leur demandait, et le bourreau la faisait tomber. Fouquier disait dans un accès de gaîté que bientôt les prisons seraient vides, et que l'on écrirait sur les portes : *Maison à louer*.

Fouquier-Thinville et Dumas avaient bien prouvé jusqu'alors qu'aucun scrupule n'arrêtait leur férocité ; mais quoique bien disposés à exécuter la loi du 22 prairial dans toute sa rigueur et à donner une nouvelle rapidité aux exécutions, ils sentaient la nécessité de quelque motif pour colorer les condamnations en masse qu'ils avaient résolu de faire. La dénonciation de Laflotte avait merveilleusement servi des projets barbares ; elle devint le type de toutes les accusations que ces misérables inventèrent contre les prétendus complices de Dillon, enfermés dans les maisons d'arrêt. Cet expédient trouvé, les deux bourreaux se mirent à l'œuvre. Alors des charretées de cinquante, soixante condamnés partirent chaque jour pour le lieu du supplice. Plus d'instruction préparatoire ; on était porté sur une liste, et de suite traduit en jugement. Souvent, pour tout interrogatoire, le président demandait au prévenu son nom ; jamais de témoins appelés, point de défense permise, aucun moyen d'obtenir la parole pour une explication justificative. Les jurés ne prenaient plus la peine de se retirer dans la salle de leurs délibérations ; ils donnaient leur opinion à haute voix devant le public et en face des malheureux accusés, qui avaient sous les yeux la guillotine que Fouquier, ivre de meurtres, avait fait dresser dans l'enceinte même du tribunal !

Le comité, en apprenant cette hideuse particularité, ne put contenir sa colère. Fouquier fut mandé ; on lui adressa les reproches les plus violens ; on lui défendit de traduire soixante accusés à la fois ; on lui ordonna, sur sa tête, de faire enlever l'instrument du supplice du lieu où

il avait osé le placer! « Misérable, lui dit Collot, tu veux donc démoraliser le supplice! »

La terreur régnait dans les départemens comme à Paris. Guffroy, député du département du Nord, homme probe et modéré sous certains rapports, qui n'en faisait pas moins un journal à la manière de celui d'Hébert, avait eu cependant le courage de dénoncer la conduite de Lebon, qui venait d'ensanglanter Arras, Saint-Pol, Saint-Omer et Cambray. Ancien prêtre, et jadis fanatique religieux, comme aujourd'hui il était fanatique révolutionnaire, ce député, de retour à Arras après ses effrayantes tournées dans les arrondissemens voisins, se plaçait sur son balcon pour assister à chaque exécution, et pérorait la foule pendant que le bourreau faisait son office. Livré aux plaisirs de la table, il cherchait dans les inspirations de l'ivresse des raffinemens pour la torture! Il suspendait l'exécution afin que les condamnés pussent annoncer aux enfers une nouvelle victoire de la république. Il injuriait les femmes au maintien décent, et s'emportait jusqu'à les frapper. Osaient-elles se plaindre? le proconsul ordonnait leur arrestation et leur faisait trancher la tête comme ayant manqué de respect aux représentans du peuple. Le comité de salut public ne pouvait ignorer tous ces crimes. Averti par les cris de l'indignation publique, il manda Lebon pour lui adresser quelques réprimandes; mais craignant de paraître faible ou réacteur s'il donnait satisfaction aux accusateurs du coupable, il le renvoya à son poste. Néanmoins, comme les plaintes de Guffroy avaient excité l'attention de l'assemblée, Barrère, toujours prêt à fouler aux pieds toute pudeur, comme à colorer tous les excès, que pourtant il n'approuvait pas au fond du cœur et que jamais il n'aurait commis lui-même, fit un rapport sur la conduite du représentant inculpé. « Les motifs de Joseph Lebon, dit-il, sont purs; le résultat en profite à la république. Des *formes un peu acerbes* ont été employées; mais ces

formes ont détruit les piéges de l'aristocratie.... *La liberté est une vierge dont il est coupable de soulever le voile* !...

Le comité tout entier voulait la terreur et ses conséquences; Billaud et Collot d'Herbois, pour la continuer jusqu'au temps, encore éloigné, suivant eux, où elle aurait terrassé tous les ennemis du gouvernement; Robespierre la voulait aussi, mais pour la faire cesser aussitôt qu'il aurait anéanti les chefs de parti qu'il regardait comme des corrupteurs, dont quelques uns pourraient devenir des traîtres; car les hommes avides de jouissances ne peuvent supporter long-temps l'austérité républicaine, et ont du penchant à se rejeter dans la monarchie comme dans un port de sûreté. Couthon, mais surtout Saint-Just, partageaient, sur ce sujet, toutes les idées de Robespierre : celui-ci, enivré par son immense influence, se flattait qu'arbitre de la Convention, et soutenu du peuple, il pourrait, après un petit nombre de sacrifices offerts à la nécessité, commencer à établir le règne de lois fortes et appropriées aux besoins d'un grand peuple qu'elles tendraient sans cesse à régénérer. Voilà, suivant nous, et d'après un examen attentif, le secret de la loi du 22 prairial, qui semblait si peu d'accord avec la fête de l'Etre-Suprême. Cette loi de circonstance était un instrument que le dictateur de l'opinion voulait briser après s'en être servi comme de la foudre.

Mais, pour conduire à sa maturité l'exécution d'un pareil dessein, il ne fallait pas cesser d'être au siége du gouvernement, de participer à ses actes, surtout de pouvoir regarder en face ses adversaires et surprendre dans leur attitude, dans leurs paroles, dans leurs regards, le secret de la conspiration cachée au fond de leurs cœurs, et trop ardente toutefois pour ne pas se trahir. Robespierre, d'ailleurs, avait été averti par des scènes de colère et par des menaces dont il devait sentir la portée dans un carac-

tère comme celui de Billaud-Varennes ; tout lui ordonnait de rester à son poste ; en le quittant, il laissait le champ libre à Billaud et à Collot d'Herbois qui, en exagérant avec malveillance les défauts, l'orgueil, les projets et l'ambition de leur ennemi, rallièrent à leur cause Robert Lindet, Prieur de la Côte-d'Or, et Carnot, hommes de spécialité, de travail et d'application, qui, concentrés dans la conduite de l'administration, ne rendaient pas assez de justice à un collègue dont les services étaient immenses. Car enfin, sans le secours de la tribune, quelle aurait été la force du gouvernement? Quels succès auraient obtenus les lois les plus fortes et les mesures les plus sages, si des tribuns tels que Danton et Robespierre n'eussent pas, en quelque sorte, commandé l'obéissance et le dévouement à tous les citoyens? Quelle autre puissance que celle de la parole aurait pu remuer le peuple français tout entier et gouverner cette invincible force? On ne voit partout que des déclamations contre les orateurs de l'époque ; cependant, on leur doit le salut de la France. Nous touchons au drame de thermidor ; mais avant de le retracer, il faut retourner à notre armée de l'ouest.

La grande guerre terminée à Savenay nous a permis de détourner un instant nos regards de cet affreux champ de bataille de la Vendée : voyons ce que les choses sont devenues. Après sa retraite miraculeuse de l'île de Bouin, Charette, toujours plein de ressources, s'étant réuni à Joly, enleva le camp des Quatre-Chemins et se dirigea sur le haut Poitou pour se recruter des débris de l'armée vendéenne qui avait repassé la Loire. Mais, poursuivi par les républicains, et devenu odieux par sa cruauté, Charette fut battu à Bonpère ; il s'enfuit à Pouzange, puis à Maulevrier, et bientôt il se vit contraint de s'enfoncer dans le Marais. Le Vendéen parvint à s'emparer de Machecoul, d'où il fut chassé par le général Carpentier, tandis qu'Haxo s'emparait de l'île de Noirmoutiers, à la

faveur d'une escadrille qui protégea le débarquement de sa petite division d'élite. Les royalistes n'étaient pas déterminés à nous opposer une résistance très sérieuse ; ils se rendirent prisonniers à la première sommation. C'est là que les républicains trouvèrent le général d'Elbée criblé d'honorables blessures. Des ordres sans pitié le firent condamner à mort par une commission militaire. On apporta cet ancien chef vendéen dans un fauteuil sur le lieu de l'exécution, où il reçut la mort avec le même sang-froid qu'il avait mis dans ses réponses aux commissaires de la convention. Sa femme, qui aurait pu se sauver, ne le voulut pas, et partagea le sort de son mari. D'Elbée n'avait que quarante-deux ans. Bourbotte m'a retracé vingt fois l'attitude, la fierté, les paroles de ce général distingué, pour lequel il conservait une haute estime.

Thurreau, voulant faire cesser un état de choses qui n'était plus une guerre, mais plutôt une lutte affreuse où les vainqueurs se montraient sans entrailles pour les vaincus, organisa les colonnes infernales qui devaient enlever partout les bestiaux, les fourrages, et désarmer les communes. Avec ces mesures, le général parvint à refouler tous les partis vendéens entre la Loire et Chollet; c'était là qu'il devait les écraser dans une dernière action. Mais, au moment d'exécuter ce dessein, il commit la faute d'envoyer cinq mille hommes contre Charette, et laissa ainsi à Stofflet le temps de rallier ses forces. Charette, atteint à Pont-James par Duquesnoy, perdit cinq à six cents hommes ; mais qu'était ce succès partiel auprès du coup décisif que l'on pouvait porter à la cause vendéenne? Un événement plus fâcheux que le revers de Charette, vint frapper le parti des royalistes; ils perdirent La Rochejacquelein, leur dernière espérance. Plusieurs fois ce jeune Vendéen avait échappé aux colonnes de Thurreau, et il avait même obtenu, auprès de Nouaillé un avantage assez considérable; emporté par son

succès, il poursuivait, avec la fougue de la jeunesse, les colonnes républicaines, lorsqu'il fut tué par un grenadier qui, adossé à un buisson, se défendait comme un lion contre des cavaliers qui l'entouraient. La Rochejacquelein, malgré ses officiers, s'élança, par une véritable inspiration de l'héroïsme, pour forcer ce brave à cesser une résistance inutile; le grenadier tenait alors en joue un cavalier qui le serrait de trop près; mais, quand il entendit nommer le généralisisme, il détourna son arme et tua La Rochejacquelein; bientôt le soldat tomba percé de mille coups, comme il l'avait prévu. Les Vendéens creusèrent une fosse et les y placèrent tous les deux. Voici comment Napoléon a jugé cette action. « Les chefs blâmèrent la conduite des paysans qui avaient rendu une égale justice à deux braves. L'orgueil des officiers pouvait-il balancer l'oubli que les soldats vendéens venaient de faire de leur haine pour les bleus, en confondant dans la même tombe le chef qu'ils avaient le plus aimé et l'ennemi qui venait de le leur enlever? La Rochejacquelein n'avait que vingt-un ans : qui sait ce qu'il fût devenu? »

Les soldats de La Rochejacquelein se réunirent à Stofflet qui, avec quatre mille hommes, se porta sur Chollet. Vainement le général Moulins essaya de résister à leurs furieuses attaques, il ne put défendre le poste qui lui était confié, et se brûla la cervelle de désespoir. Stofflet voulut tenter de surprendre Beaupréau dans sa retraite; il échoua et vit bientôt son armée diminuer par l'abandon de Marigny et des Vendéens qui s'étaient attachés à la fortune de ce chef. Marigny forma, dans l'arrondissement de Bressuire, un corps d'insurgés avec lesquels il attaqua le château de Clisson, d'où il parvint à déposter les républicains; encouragé par cet avantage qui avait rallié à sa cause tous les mécontens des corps de Sapinaud, de Charette, de Stofflet, Marigny assaillit Mortagne, et força l'armée révolutionnaire à abandonner cette position où les Ven-

déens trouvèrent des magasins bien pourvus. Thurreau se retira à Chollet, laissant la division Cordellier avec l'ordre d'observer Charette; et, pour un moment, on put croire que la guerre civile allait se rallumer tout entière. Alors la lutte prit un aspect plus sauvage; les Bleus promenèrent partout l'incendie, fusillèrent les prisonniers, conduite trop bien imitée par les royalistes qui avaient déjà donné bien des preuves de cruauté dans le cours de la guerre. Charette, harcelé avec une tenacité incroyable par Haxo, cherchait une position favorable pour faire volte-face et tenter la fortune. Dans les environs de Vanonceau, il écrasa l'avant-garde républicaine, trop éloignée du corps de bataille qui, à son tour, fut culbuté. En vain, Haxo voulut rallier ses soldats, ils ne put en venir à bout. Blessé une première fois, il s'appuya contre un arbre, et, refusant de se rendre, il tua ceux qui osaient s'approcher; alors un Vendéen lui traversa la poitrine d'une balle. Haxo, en mourant, emporta l'amour de ses soldats et l'estime de ses ennemis.

Devenu célèbre par cette victoire qui semblait une sorte de représailles et de compensation de la mort de La Rochejacquelein, Charette put espérer de devenir généralissime; il souhaitait cet honneur, et, pour l'obtenir, il se rendit au camp de Jallais, afin de conférer avec les chefs vendéeus. A cette époque, Charette était conduit par e trop célèbre Bernier, curé de Saint-Laud, homme sans cœur, sans conscience, mais intrigant habile, et environné d'une confiance que beaucoup de finesse et de ressources dans l'esprit lui avaient acquise. Charette exposa son plan de campagne à ses frères d'armes, mais Bernier, qui proposait d'attaquer les républicains avec toutes les forces réunies, et de les rejeter sur l'autre rive de la Loire, fit prévaloir son opinion. Marigny devenu généralissime, était l'objet de la haine et de la jalousie de Charette et de Stofflet, Animés d'une prévoyance que l'événement ne

tarda point à justifier, ils obtinrent du conseil supérieur un décret portant que tout chef qui s'écarterait des dispositions convenues pour l'exécution du plan de campagne, serait déclaré traître, et puni comme tel. Ce fut l'arrêt de mort de Marigny. Les troupes de ce chef vendéen, n'ayant pas été comprises dans une distribution de vivres, se débandèrent; Marigny fut accusé de trahison par Charette devant un conseil de guerre que présidait Stofflet; il fut condamné. Stofflet eut l'infamie de se charger de l'exécution. Il investit le château de ce brave gentilhomme, l'arracha de son lit malgré ses protestations, le traîna dans un champ et le fit fusiller. Grâce à Dieu, l'armée républicaine ne vit jamais un pareil exemple de barbarie et de lâcheté dans un soldat.

Après ce crime, une haine ardente ne tarda pas éclater entre les deux meurtriers, Charette et Stofflet. La Vendée fut de nouveau divisée par les chefs royalistes en trois arrondissemens. Charette commanda le littoral depuis Bourgneuf jusqu'au Pertuis-Breton; Sapineau dut garder le pays de Retz; Stofflet resta maître des bords de la Loire, où il exerca une dictature qui pesait fortement sur les nobles de cette contrée, pour lesquels il avait toute la haine d'un plébéien et même d'un révolutionnaire, car il l'était sans le savoir, et défendait dans sa personne les droits de l'égalité contre les priviléges d'autrefois. Tandis que ces trois chefs donnaient un nouvel essor à l'insurrection sur la rive gauche de la Loire, les chouans, sous les comtes de Puisaye, de Scépeaux, de Bourmont, et de Georges Cadoudal, faisaient chaque jour de nouveaux progrès sur la droite du fleuve, attaquaient les convois et battaient les détachemens républicains dans le pays compris entre Brest et Cherbourg. Puisaye, chassé par Canclaux qui avait mis à sa poursuite le général Beaufort, fut souvent sur le point d'être entièrement battu; mais telles étaient les ressources de cet esprit actif et coura-

geux, qu'il osa se présenter devant Rennes, dont il faillit s'emparer. Ainsi une autre guerre civile tourmentait la république, sans offrir toutefois le caractère dangereux de la première. Sauf sur ce seul point de l'intérieur, la Convention triomphait partout; mais la révolte contre ses volontés durait encore dans la patrie de Napoléon, où Paoli, hautement déclaré contre la révolution, avait battu ses partisans dans toutes les rencontres. Par suite des succès de Paoli, les commissaires de la Convention étaient renfermés dans la capitale de l'île, que l'un d'eux, Lacombe-Saint-Michel, ancien officier d'artillerie, brave et actif, avait fortifiée avec beaucoup de soin et d'intelligence.

Paoli, chef d'un parti nombreux, maître absolu de l'île, n'avait pas tardé à voir son autorité méprisée par quelques amis de la France et des principes révolutionnaires. Craignant que Lacombe-Saint-Michel ne profitât de ces divisions, le chef corse appela les cinq mille hommes de débarquement que l'amiral Hood avait emmenés de Toulon. Calvi et Bastia furent aussitôt sommés de se rendre. Le général républicain répondit qu'il était prêt à recevoir la flotte ennemie avec des boulets rouges. Une frégate anglaise qui voulut venir s'embosser fut criblée de boulets, prit feu, et brûla en entier, malgré le secours du reste de la flotte consternée. Enfin, après un siége poussé avec vigueur, et les horribles souffrances de la famine, Bastia, à moitié réduite en cendres, capitula et se rendit aux Anglais le 20 juillet.

La perte de la Corse n'était un malheur important pour nous que parce que cette île offrait au gouvernement anglais un foyer, d'où il espérait jeter de nouveaux brandons de guerre civile dans les départemens du midi. Pitt n'ignorait pas que ces départemens, relevant de nouveau l'étendard contre la Convention, seraient écrasés; qu'importe? faire du mal à la France était toujours un succès pour sa politique et un plaisir pour sa haine. Malgré tant de preuves

de ce machiavélisme, les départemens du sud n'étaient peut-être pas encore détrompés sur les projets de notre plus implacable ennemi ; mais les revers éprouvés par les insurgés de Lyon, la prise de Toulon et l'affreuse conduite de l'amiral Hood, la fin de toutes les révoltes de l'intérieur, avaient découragé les hommes que l'étranger aurait pu abuser encore. Les uns se résignaient au présent, en attendant des circonstances plus favorables ; les autres se ralliaient à l'autorité qui avait vaincu. D'ailleurs, si les hommes du midi, comme la suite des événemens le prouvera, possèdent la fougue et l'audace avec lesquelles on se lance dans une émeute et même dans une insurrection, ils n'ont reçu de la nature ni la prudence, ni la fermeté, ni la constance opiniâtre que demande une lutte qui doit être longue et terrible. D'ailleurs qu'auraient-ils pu faire dans un moment où la Convention triomphait dans l'intérieur comme sur nos frontières ?

Au nord, nous avons vu Pichegru maître d'Ypres ; après avoir mis cette place en état de défense, il marcha, le 20 juin (2 messidor), sur la Mandel. L'intention de ce général était d'obliquer à droite pour passer l'Escaut à Audenaerde, afin d'isoler Clairfayt du corps d'York, et de se lier à l'armée de Sambre-et-Meuse. Attaqué à Deynse, Clairfayt fut battu et poursuivi jusque sous les murs de Gand par les républicains, qui s'emparèrent de dix pièces de canon.

Parmi les prisonniers faits dans cette affaire se trouvaient beaucoup d'Hanovriens. Un détachement les conduisit à Wielsbecke. « Mon Dieu ! dit un officier d'état-major en voyant les captifs, il existe une loi affreuse contre eux. — Nous le savons, dit le sergent qui commandait l'escorte, mais la Convention n'a pas prétendu que des soldats français fissent le métier de bourreaux... Au reste, voici nos prisonniers, envoyez-les aux représentans du peuple, et si ceux-ci sont des sauvages, qu'ils les tuent ;

ce n'est plus notre affaire. » Clairfayt trouva à Gand un renfort de cinq mille soldats anglais ou hanovriens, arrivés la veille de Bruges, sous les ordres de lord de Moira.

Le 24 juin (6 messidor), trois divisions françaises se portèrent contre les ennemis. Mais cette attaque ne réussit pas; alors on reprit le plan de Pichegru que nous avons exposé plus haut. En conséquence, le 7 juillet, ce général, obliquant à droite, vint camper à Cruyshautem, le 9, à Huisse; il allait franchir l'Escaut, dans la nuit du 10, lorsqu'il reçut un ordre du comité de salut public, qui lui prescrivait de s'emparer d'Ostende. Le 11 juillet (13 messidor), Ostende, abandonné par les troupes anglaises, ouvrit ses portes. Nous trouvâmes dans la place des munitions considérables, et, dans le port, plusieurs bâtimens que l'on parvint à sauver de l'incendie allumé par les Anglais avant leur embarquement.

Ce mouvement de Pichegru ne changea point la position respective des deux armées. Clairfayt était toujours à Gand, York à Renaix, le prince d'Orange à Mons, Cobourg à Mont-Saint-Jean, Beaulieu et Quasdanowich toujours à Sombref et à Gembloux, où nous les avons laissés après la victoire de Fleurus. Les généraux alliés comprirent enfin qu'ils étaient perdus, s'ils restaient dans des positions aussi éloignées, et ils résolurent de se réunir pour couvrir Bruxelles. Mais, pendant qu'ils cherchaient à opérer cette manœuvre et qu'ils hésitaient sur le choix des moyens, Jourdan mettait ses troupes en mouvement pour profiter de ses succès. Lefebvre battit Dawidowich à Bracquignies; Scherer et Montaigu enlevèrent les retranchemens du mont Palissel, tandis que le général Favreau se présentait déjà sous les murs de Mons, où les divisions Kléber et Lefebvre vinrent se réunir à Scherer et à Montaigu. Le Prince d'Orange se retira sur Soignies, et de là sur Hal. Le même jour, Morlot chassait l'en-

nemi de Seneffe, Marceau battait aussi les alliés à Gembloux, et Championnet se portait entre Marbaix et Genappe. Ainsi repoussés, les alliés évaquèrent Saint-Amand, Marchiennes, Cateau-Cambresis, et abandonnèrent à elles-mêmes les places de Condé, de Valenciennes, du Quesnoy et de Landrecies. Mais si la gauche de Jourdan remportait de si notables avantages, la droite n'avait pas eu d'abord la même fortune. Mayer, Hatry et Dubois avaient été repoussés par Beaulieu et Quasdanowich. Bientôt, revenant à la charge, Hatry et Meyer enlevèrent les hauteurs de Sombref qui couvraient la ville de Nivelles. Les Autrichiens furent poursuivis avec acharnement jusque dans cette ville. Cette affaire leur coûta beaucoup de monde; le prince de Hesse-Philipstadt resta parmi les morts.

Pendant que Jourdan ne laissait aucune trève aux colonnes des ennemis, l'armée du Nord avait quitté Bruges et Ostende pour occuper Gand, où elle entra, ainsi qu'à Tournay, le 9 juillet (21 messidor). Nos troupes campaient derrière Alost, et, le même jour, les avant-gardes républicaines pénétraient dans Bruxelles, que l'ennemi se hâta d'évaquer.

Le 11 juillet (23 messidor), l'armée du Nord campa à Wilvorden, à la gauche de Bruxelles. Jourdan assit son camp à Nivelles, et ainsi nos deux armées se trouvèrent réunies : la gauche à Wilvorden, le centre à Bruxelles et la droite à Namur.

Menacés par des forces si considérables, les généraux ennemis ne songèrent pas à se concentrer; chacun voulait, au contraire, protéger tel ou tel point qu'il croyait menacé par nous et qu'il lui importait plus de défendre. Le duc d'York et le prince d'Orange prétendaient garder les frontières de la Hollande, tandis que Cobourg et les Autrichiens désiraient se rapprocher du Rhin, s'établir vers Cologne et Coblentz, et se mettre en communication avec

la Basse-Allemagne. Les Français ne profitèrent que faiblement des fautes de leurs adversaires. Cependant Kléber emporta Louvain, vaillamment défendu par les troupes autrichiennes. De son côté, Pichegru faisait franchir à une partie de ses troupes le canal de Louvain et s'emparait Malines.

En apprenant la victoire de Fleurus, la Convention, transportée de joie, et voulant essayer, même sur ses ennemis, l'effet de la terreur imprimée en France, et qui lui avait si puissamment servi à la défense du pays, avait décrété, le 4 juillet, sur le rapport de Carnot, « que les quatre grandes places françaises, Valenciennes, Condé, Landrecies, le Quesnoy, seraient sommées de se rendre à discrétion, et que, dans le cas de refus, après un délai de vingt-quatre heures, les garnisons ennemies seraient passées au fil de l'épée. » Le siége de Landrecies fut résolu le premier, quoiqu'il parût plus naturel d'attaquer d'abord Valenciennes. Investi par quelques troupes, Landrecies, sommé par Jacob d'ouvrir ses portes, refusa de se rendre; il fallut employer la force. Ferrand réunit, en conséquence, quinze mille hommes et un assez grand nombre d'artilleurs. La tranchée fut ouverte dans la nuit du 10 au 11 juillet. Ferrand ne publia pas le décret de la Convention, et poussa vivement les travaux du siége; de leur côté, les gardes nationaux accoururent. Avec tous ces moyens réunis, un prompt succès semble attendre le général républicain, lorsque, épuisé de fatigue, il tombe malade et se vit remplacé par Schérer. Pendant la nuit du 15 au 16, nos batteries vomissent le fer, l'incendie et la mort sur Landrecies. Alors, le chef français fait sommer la place, et lui notifie le décret de la Convention. L'Autrichien veut demander du temps et des conditions; on lui accorde une heure. Épouvantée par cette sévérité, la garnison ouvre ses portes le 28 messidor, et subit la loi du vainqueur. La place contenait

quatre-vingts bouches à feu et des approvisionnemens considérables.

Jourdan, avec l'aile droite de son armée, se présentait, le même jour (26 messidor), devant Namur. On ne peut comprendre par quels motifs les Autrichiens abandonnèrent une place bien fortifiée et pourvue d'abondantes munitions.

Le lendemain de la prise d'Ostende, que nous avons racontée il y a quelque temps, Moreau résolut de s'emparer de Niewport. Le 18 juillet, la garnison, vivement pressée par les travaux du siége, et vaincue par des sommations menaçantes capitula; le 19, les républicains entrèrent dans la place. Les émigrés qui faisaient partie de la garnison furent les seuls que Moreau livra aux conseils de guerre. L'humanité que le général montra à l'égard des autres troupes soldées par la Grande-Bretagne faillit lui coûter la tête; il fut sauvé par les commissaires conventionnels Richard et Lacoste. Moreau méritait de grandes récompenses, car si la garnison n'avait pas déposé les armes, la division française, atteinte déjà de maladies que la prévoyance du général français n'avait pu prévenir, eût peut-être été forcée d'abandonner le siége.

On a dit que Robespierre, retiré du comité, voyait avec douleur le succès de nos soldats; nous pouvons difficilement le croire. Robespierre, quoique prévenu des dangers de l'influence militaire, et porté à la sévérité qui doit contenir les généraux, dans une république naissante, sentait l'importance de la prospérité de nos armes : il en tirait des motifs d'orgueil pour le comité de salut public et pour lui-même, et attribuait avec raison une partie de notre gloire aux inspirations enflammées des orateurs, au nombre desquels il se trouvait d'ailleurs au premier rang. Robespierre, même dans sa position isolée, avait besoin des triomphes de nos soldats; aucun de leurs chefs ne levait la tête contre lui, et n'en aurait même osé concevoir la pen-

sée. Dans l'intérieur, il se flattait de l'emporter sur tous ses rivaux par son influence sur la représentation nationale et plus encore avec le secours des Jacobins et de la Commune. En effet, les membres de ce club et la Commune n'avaient-ils pas décidé la victoire dans les luttes de parti? le comité de salut public n'avait-il pas eu besoin d'eux pour achever la défaite de Danton? Ce n'était donc pas sans raison que Robespierre, maître comme il l'était de la Commune, s'appliquait à exalter sans cesse le zèle des Jacobins pour lui.

Le 13 messidor, il leur disait : « Il est temps que la vérité fasse entendre dans cette enceinte des accens aussi mâles et aussi libres que ceux dont cette salle a retenti dans toutes les circonstances où il s'est agi de sauver la patrie!... Irons-nous, comme des conspirateurs, chercher dans des repairs obscurs les moyens de nous défendre contre leurs efforts perfides!... Je dénonce ici aux gens de bien un système odieux qui tend à soustraire l'aristocratie à la justice nationale et à perdre la patrie en en perdant les patriotes... Aujourd'hui, comme de tout temps, on s'efforce de jeter sur les défenseurs de la république un vernis d'injustice et de cruauté.... Le barbare est celui qui se laisse attendrir par l'aristocratie et qui est implacable pour le patriote.

« Il s'est formé une faction d'intrigans qui emploie les moyens dont se servaient les Brissot, les Danton, les Hébert, les Chabot, qui attaque les membres des comités en particulier pour parvenir à briser le faisceau. Autrefois, on n'osait pas diriger ses coups contre la justice nationale, aujourd'hui, on attaque le tribunal révolutionnaire! On dit, en parlant de la fille Renault, que c'est une affaire d'amourette et que j'ai fait guillotiner son amant! C'est ainsi qu'on absout les tyrans, en attaquant un patriote, qui n'a pour lui que sa vertu et son courage! » (Une voix : *Robespierre, tu as tous les Français pour toi!*)

« La vérité, reprend Maximilien, est mon seul asile contre le crime; je ne veux ni partisans, ni éloges... Les calomnies les plus grossières sont répandues contre la révolution. Que direz-vous, si je vous apprends que ces atrocités n'ont pas semblé révoltantes à des hommes revêtus d'un caractère sacré, si parmi nos collègues eux-mêmes, il s'en est trouvé qui les ont colportés.

« Quand les circonstances se développeront, je m'expliquerai plus au long... Je ferai une guerre à mort aux tyrans et aux conspirateurs! » Ce discours fut couvert d'applaudissemens. Cependant quelques hommes, au milieu du club, semblaient blâmer l'engouement général qu'ils n'osaient combattre, et concevoir des alarmes sur le prodigieux ascendant d'un homme qui emportait tout de haute lutte. Robespierre, en profitant de cette faveur, sans modestie et sans prudence, commettait en outre une grande faute, celle de menacer toujours au lieu de frapper. Quoiqu'il n'eût pas l'intention de comprendre beaucoup de députés dans ce qu'il appelait ses grandes mesures de salut public, il faisait planer la terreur sur toutes les têtes, et rejetait dans les bras des comités les députés qui se croyaient désignés pour la mort.

Ces divisions intestines, quelles que violentes qu'elles fussent, n'empêchaient pas les comités de faire des rapports pleins de sagesse, relatifs à plusieurs objets d'une utilité générale ou d'une heureuse influence sur l'opinion.

Thibeaudeau, au nom du comité d'instruction publique, rendait compte à la tribune du concours ouvert pour les ouvrages élémentaires les plus propres à répandre les bienfaits de l'instruction dans toutes les classes; la Convention formait, pour l'examen de ces ouvrages, un juri où se trouvaient Lagrange, Daubenton, Lebrun, Monge, Richard, Garat, Thouin, Prony, Sieyès, Hallé, Corvisart, Desorgues, Vandermonde, Buache. D'un autre côté, Coupé de l'Oise, interprète du comité d'agriculture,

s'efforçait de répandre les découvertes des arts propres à enseigner les moyens de tirer des produits de la terre tous les sucs nutritifs qu'ils peuvent contenir. La Convention réglait aussi le service des hôpitaux par de sages dispositions.

Dans le but de soutenir et de récompenser le courage de nos marins, en perpétuant le souvenir d'un grand exemple, Barrère, au nom du comité de salut public, faisait décider par la Convention qu'une forme du vaisseau *le Vengeur* serait suspendue à la voûte du Panthéon, et qu'on éleverait dans ce temple une colonne sur laquelle seraient inscrits tous les noms des braves de l'équipage. Après un rapport de Vadier, et par un conseil de la raison qu'on aurait dû écouter plus tôt, les représentans votèrent un décret qui mettait en liberté tous les laboureurs arrêtés comme suspects dans les bourgs et communes dont la population ne s'élevait pas à plus de douze cents personnes. La Convention autorisa aussi ses deux grands comités à faire sortir de prison les détenus qui auraient été traduits devant les tribunaux révolutionnaires, antérieurement à la loi du 22 prairial.

CHAPITRE L.

Repas civique. — Robespierre. — Concierges des prisons. — Proscriptions. — Robespierre aux Jacobins. — Cynisme de paroles. — Les comités font une démarche de réconciliation vis-à-vis de Robespierre. — Lettre d'Henriot à Fleuriot. — Robespierre le jeune. — Pétition des Jacobins.

La Convention qui rendait chaque jour tant de décrets révolutionnaires, sous l'inspiration du moment, pensait aussi aux besoins de l'avenir. On a vu qu'elle avait nommé dans son sein une commission chargée de faire le recensement de toutes nos lois et de renfermer dans un seul et même code toutes celles qu'un examen attentif devait laisser subsister, Cette commission, représentée par l'un de ses membres, vint soumettre à l'assemblée le plan adopté pour cet important travail. Suivant les idées de la commission, le code, qu'elle s'occupait à former, serait divisé en trois catégories : la première devait comprendre les lois sur l'organisation du gouvernement ; la deuxième, les lois propres à son action ; la troisième, les lois relatives à ses moyens ou à sa force.

Quoique la terreur fût à l'ordre du jour, Paris, en apprenant les victoires qui se succédaient sans cesse et l'abondance de la nouvelle récolte, imagina de célébrer ces

deux événemens par des repas civiques. Vers le milieu de messidor, toutes les rues étaient, à de certaines heures, garnies de tables chargées de mets plus ou moins somptueux, suivant la fortune et la position des convives. Ces véritables fêtes de la fraternité présentaient le plus agréable des spectacles : tous les cœurs étaient épanouis, tous se livraient à des épanchemens qui semblaient annoncer déjà la réconciliation générale. On s'alarma de cette disposition des esprits. Barrère trouva moyen de jeter de la défaveur sur ces innocentes réunions, dans lesquelles les riches pouvaient séduire le peuple ou le rendre jaloux par la comparaison de leur table avec la sienne. En conséquence, il proposa de renvoyer au tribunal révolutionnaire de l'opinion le décret moral qui devait prohiber ces repas; ils furent au moment même défendus par la commune. Robespierre aussi s'était élevé ouvertement contre la prétendue fraternité de ces repas. Il est facile d'attribuer son opinion et celle du comité sur cette question à des alarmes de tyrans qui craignent les rapprochemens des cœurs et la liberté des communications entre les citoyens; mais quand on a vécu dans une révolution, quand on sait que les choses y prennent tout à coup un aspect inattendu; que l'établissement d'une liberté naissante et environnée de périls demande une surveillance de tous les momens qui puisse appliquer sans délai le remède au mal, on ne se livre pas légèrement aux déclamations dont les histoires sont remplies.

Toujours fidèle à ses chers Jacobins, Robespierre les tenait éveillés et prêts à agir au premier signal. « Le gouvernement républicain n'est pas encore bien assis, disait-il le 21 messidor; il y a des factions qui contrarient ses effets. La révolution ne sera pas terminée, tant qu'il n'y aura pas contre les intrigans une grande réaction... Il faut que les lâches conspirateurs ou renoncent à leurs complots infâmes, ou qu'ils nous arrachent la vie; je sais qu'ils le

tenteront, qu'ils le tentent même tous les jours, mais le génie de la patrie veille sur les patriotes. »

Citons un autre passage du même discours, passage qui, joint à quelques insinuations de Robespierre pour diminuer l'enthousiasme inspiré par les triomphes de la république, qui ont fait penser qu'il en était mécontent et alarmé. « La victoire sur les ennemis du dehors n'est pas celle à laquelle on doit le plus aspirer. La véritable victoire est celle que les amis de la liberté remportent sur les factions; c'est cette victoire qui rappelle chez les peuples la paix, la justice et le bonheur. » En thèse générale, Robespierre avait raison, et de nos jours, nous avons vu la république française menacée d'une perte certaine, même après la bataille de Zurich. D'où venait le danger? Du règne des factions dans l'intérieur et de la faiblesse du gouvernement incapable de lutter avec elles. Mais on conçoit facilement que les paroles de Robespierre, avec lequel ils se trouvaient d'ailleurs en hostilité, aient paru très suspectes aux membres du comité de salut public, qui éblouissaient la Convention et la France avec des succès militaires.

Quoique absent du comité, Maximilien y exerçait toujours une sorte de surveillance par le bureau de police, placé sous sa direction; il savait tout ce que ses ennemis faisaient, et, d'un autre côté, resserrant les liens de son intimité avec ses amis d'opinion, il préparait la défaite de ses ennemis qu'il pouvait croire assurée. En effet, il avait à ses ordres Henriot, sauvé par lui lors de la chute d'Hébert et de Ronsin; le nouveau maire Fleuriot, l'agent national, l'ambitieux et adroit Payan, qui était en même temps un homme de tête; Dumas, le chef du tribunal reconstitué par la loi du 22 prairial; l'énergique Coffinhal, son vice-président, qui se trouvait en même temps celui des Jacobins. Si l'on range maintenant autour de ces chefs les masses qu'ils représentaient, c'est-à-dire les clubs, les

membres de la commune, les jurés et les juges ; une grande partie de la garde nationale, et surtout les canonniers, qui n'avaient jamais manqué à la révolution ; on aura l'idée exacte des forces sur lesquelles Maximilien pouvait s'appuyer pour lutter contre un certain nombre de membres de la Convention qui les estimait peu et les aurait livrés sans peine, ne fût-ce que pour rejeter la responsabilité de la part que les uns avait prise dans Paris à d'horribles excès, et à des violences commises par d'autres dans les départemens. Malheureusement pour Robespierre ; qui aurait dû les empêcher s'il en avait la puissance ; ou oser les dénoncer à la tribune s'il les avait en horreur ; les exécutions précipitées par Dumas et Fouquier-Thinville continuaient avec une affreuse rapidité. La longue rue Saint-Honoré que les condamnés parcouraient pour arriver à la place de la Révolution, effrayée du passage journalier des charrettes remplies de femmes ; de vieillards ; d'hommes dans la force de l'âge ; de vénérables magistrats de nos provinces ; de simples ouvriers ; de pauvres cultivateurs entassés pêle-mêle, laissait éclater sa pitié. Pour échapper à cet affreux spectacle, les marchands fermaient leurs magasins. Fouquier, qui sans doute avait des ordres, crut échapper aux fâcheuses conséquences de cette disposition des cœurs, en changeant la route du fatal tombereau et en faisant élever l'instrument de ses barbaries à la barrière du Trône. Les auteurs de cette mesure se trompaient en croyant trouver le peuple moins facile à émouvoir ; les masses sont promptes à la colère, et terribles dans la vengeance du moment ; mais l'aspect d'un homme lié et garrotté ; qui répand des larmes ou entre dans une sorte de convulsion en allant chercher au loin son supplice ; les touche et les révolte. Et quand ce hideux spectacle devient fréquent, le peuple finit par pousser des cris d'indignation, qui sont des ordres de clémence en faveur des proscrits, ou des arrêts de mort contre les bourreaux.

Le nombre des victimes de cette période révolutionnaire est malheureusement considérable ; du 22 prairial jusqu'au 9 thermidor, le tribunal de Fouquier envoya mille deux cent quatre-vingt-cinq malheureux à l'échafaud, tandis que, du mois de mars 1793 jusqu'en juin 1794, cinq cent soixante-dix-sept personnes seulement avaient été condamnées.

Cette suite de barbaries jetait l'épouvante même dans les ames des plus déterminés proscripteurs. Fouquier-Thinville était poursuivi de sanglantes visions : il se faisait escorter par deux gendarmes. Un jour, en traversant le Pon-Neuf, il dit à Sénart : « *Je ne vis pas tranquille, je suis tourmenté par les ombres de ceux que j'ai fait guillotiner. Ils ont dû mourir ! le système politique l'exigeait.* » Sénart lui conseilla, à ce qu'il prétend, de quitter sa place ; *ce serait le moyen de me faire guillotiner !* Ils passèrent ensuite sous l'un des guichets du Louvre, où ils rencontrèrent deux hommes qui causaient ensemble. Fouquier les regarda avec terreur : « *Si j'eusse été seul*, dit-il ensuite, *je l'aurais dansé* ! »

Au défaut de remords, ces accès de frayeur auraient dû retenir le misérable ; mais, loin de se modérer, chaque jour il disait d'avance aux hussiers le nombre de voitures qu'il faudrait tenir prêtes pour les exécutions du lendemain. Dumas ne présidait plus qu'avec des armes devant lui ; mais la crainte annoncée par cette précaution semblait le rendre plus prodigue de la vie des hommes, et plus porté à fouler aux pieds toute apparence de formes et tout sentiment de justice. Se contentant de demander à l'accusé son nom, ou de lui adresser une simple question sans même attendre sa réponse, il passait de l'un à l'autre avec la rapidité d'un homme qui semblait dire : « On me demande vos têtes, il faut bien que je les livre. Ne perdons pas de temps, je suis pressé d'en finir. »

Le régime des prisons se ressentait du système proscrip-

teur qui ne les encombrait que pour les vider promptement, et les remplir de nouveau par de nombreuses fournées d'hommes destinés à l'échafaud. Depuis la loi du 22 prairial, on avait redoublé de rigueur envers les malheureux captifs. Il semblait qu'on voulait leur rendre la mort presque désirable par les souffrances et la misérable vie qui en était comme le présage et le prélude. Les guichetiers n'étaient pas seulement des guichetiers plus ou moins durs, mais des espions chargés de trouver des prétextes de condamnation; c'est parmi cette sorte d'hommes que le langage avait un caractère particulier de grossièreté, de dureté intolérables, dont l'insulte, la dérision et la menace faisaient le fond. Ni le sexe, ni l'âge, ni la beauté, ni la vertu, ne touchaient ces hommes, dont quelques uns étaient d'autant plus barbares, que, remplis des convictions de l'époque, ils regardaient leurs détenus comme des conspirateurs qui ne méritaient aucune grâce. Ce n'est qu'après avoir vu, par exemple, à quel degré de haine et de fureur l'opinion était parvenue contre certains personnages, comme Lafayette, Bailly, Louis XVI, Marie-Antoinette surtout, qu'on s'explique comment la pitié peut disparaître entièrement du cœur humain, et faire place à des passions féroces. Il est bon de remarquer que les classes élevées de la société, les hommes polis par l'éducation, les femmes les plus distinguées par l'élégance de leurs manières et la douceur de leurs mœurs, payent tribut, comme les dernières classes, à cet entraînement; la réaction nous les montrera aussi avides de sang, aussi prompts à la vengeance, aussi prodigues d'insultes que les derniers des révolutionnaires. Plus tard nous les entendrons, au milieu des délices d'une fête ou des entretiens d'un salon, demander, comme Marat, trois cent mille têtes.

Malgré les rigueurs inhumaines des prisons, malgré tous les embarras et tous les dangers suscités aux communications des prisonniers, il existait même dans une si pro-

fonde infortune de touchans rapports des cœurs, et c'est là du moins qu'on peut se consoler en voyant l'humanité sous un plus beau jour. Si les gardiens étaient presque des bourreaux, les détenus étaient des anges de douceur, de résignation et d'héroïsme. L'égalité de malheur faisait des victimes une seule et même famille qui, mettait en commun toutes les affections, toutes les peines, toutes les règles de conduite, toutes les craintes, toutes les émotions, et les espérances, qui parfois leur apparaissaient comme ces clartés du matin qui promettent un assez beau jour. La religion du Christ n'a jamais produit peut-être une fraternité plus douce et plus vraie que celle des prisons, remplies de tant d'infortunés qui attendaient la mort. A la vérité, quelques uns des concierges de ces prisons avaient conservé des cœurs d'hommes. Vaubertrand aux Madelonnettes, Benoît au Luxembourg, Naudet à Saint-Lazare tempéraient par leurs égards, leur ménagemens et leur bonté, les rigueurs du régime de la maison : ils exposaient leurs places et même leur vie pour soulager et consoler les plus grandes misères et les plus grandes douleurs ; l'histoire doit conserver leurs noms pour les bénir.

La terreur sévissait dans les départemens comme à Paris, elle avait même un caractère plus odieux et plus effrayant peut-être, parce que les députés en mission, investis d'une autorité sans bornes et sans contrôle, éloignés des regards du gouvernement, pouvaient se livrer impunément à tous les mouvemens des passions, et surtout, commettre des crimes irréparables. Le plus grand nombre de ces députés, quoique dévoués aux ordres de la Convention et aux lois de la république, conservait la modestie républicaine et savait concilier la rigueur inévitable de leurs fonctions avec les conseils de l'humanité. Veiller sans cesse sur les ennemis de la révolution, les réduire à l'impuissance de nuire, enflammer le dévouement des citoyens, obtenir de généreux sacrifices, arrêter les désordres, diriger les admi-

nistrations et soutenir l'enthousiasme du peuple, voilà les devoirs qu'ils rempliront avec plus ou moins de succès et avec le même zèle. Mais la vérité prescrit de fâcheuses exceptions à ce tribut général d'éloges. Il y eut des prévarications, d'intolérables excès de cruauté accompagnés d'un langage plus barbare que les actions elles-mêmes. C'est ce qu'attestent trop évidemment les lettres de Fouché pendant sa mission dans les départemens de l'Allier et du Loiret : « Tuez bien, disait-il, en parlant des nobles et des prêtres, tuez tous les ennemis nés de la révolution, si vous ne voulez pas qu'ils tuent la république, la sainte et immortelle république. Ce n'est pas assez de guillotiner les conspirateurs, il faut guillotiner les fortunes coupables. » Les énormes contributions levées par Fouché, la guerre déclarée par lui aux riches dans ces deux départemens, ont surtout excité la haine contre ce représentant; mais, malgré les déclamations de l'époque, il ne paraît point avoir eu alors cette passion pour les richesses qui le saisit sous l'empire. Fouché revint pauvre de sa mission, et resta long-temps pauvre. Il n'est pas aussi facile à justifier sous le rapport des cruautés et des extravagances en actions et en paroles. Quand on a connu cet homme, qui avait des mœurs assez simples, un caractère qui n'annonçait aucune méchanceté ; de l'instruction, du bon sens, un esprit cultivé, on ne peut concevoir ce qu'il a fait et ce qu'il a dit; on explique d'autant moins cet excès de délire qu'on trouve même, dans ses lettres furibondes, la preuve que leur auteur faisait violence à son naturel. Fouché ne craignit pas d'écrire de Lyon : « Le tableau qu'offrait, dans la fête d'hier, la commission révolutionnaire suivie de deux exécuteurs de la justice nationale, tenant en main la hache de la mort, a excité les cris, la reconnaissance et la sensibilité des bons patriotes du peuple. » On lit dans une autre lettre, portant pour souscription : Fouché *à Collot d'Herbois, son collègue et son ami, en mission à Toulon* : « Et nous aussi

mon ami; nous avons contribué à la prise de Toulon, en portant l'épouvante parmi les lâches qui y sont entrés; en offrant à leurs regards des milliers de cadavres de leurs complices... Exerçons la justice à l'exemple de la nation; vengeons-nous en peuple, frappons comme la foudre; et que la cendre même de nos ennemis disparaisse du sol de la liberté... Adieu, mon ami; des larmes de joie coulent de mes yeux, elles inondent mon âme! *Post-scriptum*: Nous n'avons qu'une manière de célébrer la victoire : nous envoyons ce soir deux cent trente rebelles sous le feu de la foudre. » Plus tard, en se défendant contre des Lyonnais qui lui imputaient, ainsi qu'à ses collègues, la mort de quatre mille hommes décimés par la mitraille, il répondit : « La commission révolutionnaire de Commune-Affranchie, n'a fait fusiller que seize cents personnes en six mois, et jamais la foudre nationale n'en a frappé plus de soixante à la fois. Il y avait eu en outre soixante citoyens condamnés à la déportation jusqu'à la paix; et seize cent quatre-vingt-quatre personnes rendues à la liberté. »

La ville de Toulon avait été mise au pillage par les Anglais et les Espagnols; il lui restait à être détruite et ensanglantée par la vengeance non moins insensée que barbare des proconsuls révolutionnaires, toujours portés à se vanter eux-mêmes de leurs excès, comme des preuves les plus marquantes de leur dévouement au salut de la république.

C'est ainsi que Fréron écrit à Moïse Bayle : « Cela va bien, j'ai requis douze mille maçons pour démolir et raser la ville; tous les jours on fait tomber deux cents têtes, et déjà huit cents Toulonnais sont fusillés. » Fréron paraît avoir joué dans cette affaire un horrible rôle, mais Barras en prenait la responsabilité, car il écrivait aux membres de la Convention : « Chers collègues, les seuls honnêtes gens que j'ai trouvés à Toulon, ce sont les galériens.... Tout ce qui est étranger est fait prisonnier; tout

ce qui est français est fusillé. » Une autre lettre de Fréron le peint tout entier : « Toutes les grandes mesures ont été manquées à Marseille, par Albitte et Carteaux. Si on eût fait seulement fusiller, comme ici, huit cents conspirateurs, dès l'entrée des troupes, et qu'on eût créé une commission militaire pour condamner le reste des scélérats, nous n'en serions point où nous en sommes... Je vois que Marseille est incurable à jamais, à moins d'une déportation de tous les habitans, et d'une transfusion de tous les hommes du Nord. »

Livrée aux mêmes proconsuls, Marseille n'avait point été traitée avec plus de ménagemens que Toulon, suivant le témoignage de Fréron lui-même. « Les fusillades sont ici à l'ordre du jour ; la mortalité est parmi les amis de Louis XVII, et sans la crainte de faire périr d'innocentes victimes, tout était passé au fil de l'épée ; comme, sans la crainte d'incendier l'arsenal et les magasins, la ville eût été livrée aux flammes ; mais elle n'en disparaîtra pas moins du sol de la liberté. » C'est à Toulon que Fréron renouvela, sur huit cents malheureux rassemblés, par ses ordres au Champ-de-Mars, les horribles exécutions de Collot d'Herbois et de Fouché, à Lyon. Marseille, ravagée comme Toulon, aura de plus ce malheur que les cruautés et les spoliations qu'elle aura souffertes, enfanteront une réaction, encore plus barbare que l'action, qui ensanglantera une partie du Midi envahie par des bandes d'égorgeurs appelées compagnies de Jésus et du Soleil. Orange verra les mêmes excès après avoir eu à subir les conséquences de l'établissement d'une commission militaire, sollicité et obtenu pour le représentant du peuple Maignet. Le même homme, non content de traduire au tribunal criminel les nobles, les prêtres, les parens d'émigrés, livra aux flammes la ville de Bedouin, dans laquelle un arbre de la liberté avait été abattu. Centre du parti fédéraliste, et en butte à la haine révolutionnaire pour avoir admis, soutenu, et regretté les

membres de l'éloquente Gironde, Bordeaux ne pouvait échapper aux suites de son imprudente levée de boucliers contre Paris et les montagnards. Ceux-ci avaient eu certainement raison de comprimer le dangereux mouvement excité pour les proscrits, car il était un grand danger pour la république et même pour la France; mais satisfaits d'avoir abattu leurs ennemis, ils auraient dû profiter de la victoire avec modération, c'est ce qu'ils ne firent pas, et, il faut bien l'avouer, une haine si acharnée divisait la Gironde et leurs adversaires, que si la fortune eût favorisé le premier de ces partis, il n'aurait pas montré plus de clémence que le second. Envoyés à Bordeaux avec la mission d'y établir le gouvernement révolutionnaire, et surtout de poursuivre les débris de la faction de Vergniaud, Tallien, et Ysabeau débutèrent par créer à la Réole un comité de surveillance, une commission militaire, et une armée révolutionnaire. Les arrestations commencèrent bientôt, les condamnations et les peines suivirent. Elles étaient pressées avec une scandaleuse activité, prononcées avec une effronterie sans exemple par le président Lacombe, homme sans talent, ardent proscripteur, et digne d'être comparé à Fouquier-Thinville.

Par une triste conformité avec Joseph Lebon, Tallien fit placer la guillotine en face de ses croisées; c'est de là que ses yeux purent se repaître du supplice de Biroteau, qu'il avait poursuivi avec fureur, ainsi que Grangeneuve, Salles et Guadet.. Emporté par la passion, ou plutôt obéissant, par peur, à des ordres cruels, le proconsul en voulait tellement à ce dernier qu'il fit périr aussi sa tante, son frère et son père. Le Tallien, auteur de l'*Apologie du 2 septembre*, n'eût paru qu'un modéré auprès du Tallien de Bordeaux, s'applaudissant lui-même, dans les termes les plus révolutionnaires, du nombre de têtes qu'il faisait tomber chaque jour; annonçant, avec un inconcevable délire, que la guillotine produirait quarante millions au trésor

public. Le langage d'Ysabeau ne le cédait en rien à celui de son fougueux collègue.

L'une des plus belles femmes du temps, pour laquelle il conçut la passion la plus vive, madame de Fontenay Cabarrus, arrêta le cours des sanglantes exécutions, permises ou commandées par Tallien. Il en vint même, ainsi que son collègue Ysabeau, jusqu'à suspendre la commission militaire qui se livrait à des emportemens sans mesure. Dans cette circonstance, comme au temps du conseil général de la commune, Tallien fut accusé d'un grand nombre de dilapidations; on ne peut que le plaindre de cette fatalité qui semble élever d'assez fortes présomptions contre sa probité, mais on doit aussi reconnaître, qu'après sa séparation d'avec madame de Fontenay, qu'il avait épousée, nous l'avons vu vivre et mourir pauvre. Les deux députés rappelés par le comité de salut public mécontent de leur conduite et surtout de la dangereuse influence de madame de Fontenay sur Tallien, qui lui accordait presque toutes les libertés qu'elle demandait, se sont appliqués dans la suite à rejeter sur le jeune Jullien, alors âgé de dix-sept ans, et envoyé en mission à Bordeaux, tous les excès commis dans cette ville et dans le département; mais eux seuls avaient établi la commission militaire et approuvé ou provoqué les violences de Lacombe. C'est encore Ysabeau qui, resté seul, et obéissant aux ordres du comité de salut public, rétablit la commission militaire et donna un libre cours aux nouveaux emportemens de cette commission.

La colère des deux représentans venait de leur rappel; ils l'attribuaient, avec raison, à la correspondance de Jullien, qui blâmait et dénonçait Tallien pour le scandale de sa conduite, et Ysabeau pour sa faiblesse. Le jeune commissaire du comité de salut public avait encore eu, aux yeux d'Ysabeau, le tort d'effacer en influence, et même en popularité, un représentant de la nation, et de le contraindre en quelque sorte à sortir de Bor-

deaux. La correspondance de Jullien porte tous les caractères de l'exaltation de l'époque ; mais elle n'offre rien de pareil aux lettres de Fouché, de Collot d'Herbois, de Tallien et d'Ysabeau. Nul doute que Jullien n'ait voulu révolutionner Bordeaux et mettre cette ville dans les intérêts du comité de salut public ; en suivant cette direction, il obéissait à l'opinion régnante dans presque tous les départemens, mais du moins, comme on va le voir, il avait horreur des crimes qui déshonoraient et perdaient la république.

Le caractère de Carrier n'annonçait rien de cruel, et même, au dire de plusieurs personnes qui l'ont connu, il laissait voir des affections douces et un esprit porté à l'enjouement ; une première mission, remplie par lui comme membre de la Convention, n'avait donné lieu à aucun reproche. Comment donc se montra-t-il, tout à coup, sous l'horrible aspect qu'il conservera dans la postérité ? Il paraît que, saisi de frayeur au point de se précipiter d'assez haut, avec son cheval, pendant une action avec les Vendéens, il éprouva une transformation de nature, et qu'après avoir été lâche il devint féroce. On ne connaît que trop les barbares extravagances de ce frénétique : il n'assistait jamais à la société populaire que le sabre à la main et l'injure à la bouche : « Je vous ferai guillotiner. » Voilà son refrain perpétuel. On avait promis grâce aux Vendéens qui mettraient bas les armes, Carrier les faisait fusiller, mitrailler par troupes de cent et de deux cents. Les Nantais, illustrés par leur admirable courage dans la défense de leur ville, avaient failli se laisser entraîner par les fédéralistes. Cette velléité de faute les rendait aussi odieux à Carrier que les Vendéens eux-mêmes ; il se débarrassait des uns et des autres par la fusillade ou par la guillotine. Mais ces deux genres de supplice étaient trop longs ou sujets à des inconvéniens, tels par exemple que les exhalaisons empestées des cadavres abandonnés sur la

terre; Carrier inventa les bateaux à soupapes pour exécuter ce qu'il appelait des *noyades* et des *déportations verticales*. Femmes, enfans, vieillards, rien n'était épargné. La Loire se trouvait chargée de cadavres comme aux temps des vengeances de la cour de François II, après la conspiration d'Amboise; les vaisseaux, en jetant l'ancre, rencontraient quelquefois des bateaux remplis de noyés; les oiseaux de proie, accourus en foule sur le rivage du fleuve, dévoraient des débris humains. On fut obligé de défendre la pêche des poissons qui, repus d'une nourriture dangereuse, ne pouvaient qu'altérer la santé des habitans. A ces horreurs se joignirent celle d'une maladie contagieuse et le fléau de la disette, au milieu de laquelle l'effroyable Carrier menaçait de la mort quiconque lui parlerait de subsistances.

Indigné de ces révoltantes atrocités, Jullien écrivit à Robespierre pour les lui dénoncer : « Il faut, disait-il, sauver Nantes et la France... Il faut étouffer la Vendée qui renaît; il faut rappeler Carrier qui tue la liberté... Qu'on n'attende pas un jour pour rappeler Carrier. » La lettre qui portait cet avis fut surprise par Carrier qui fit mander l'auteur, et après la lui avoir reprochée dans les termes les plus violens, donna ainsi l'ordre de mort à un général : « Fusillé cette nuit. » Une scène affreuse suivit; mais enfin le titre de commissaire du comité de salut public que Jullien fit valoir avec une audacieuse fermeté, appaisa la colère du lâche et farouche assassin des Nantais. Echappé de l'antre du monstre, Jullien se hâta de partir, et ne cessa point de faire les plus ardentes instances pour obtenir le rappel de Carrier, que Robespierre fit enfin prononcer par le comité de salut public.

A tant de barbarie dans les actions se mêlait aussi une cruauté de langage, tantôt froide, tantôt passionnée, qui fait frémir, surtout quand elle apparaît séparée des circonstances et du mouvement extraordinaire qui transpor-

tait en quelque sorte les hommes du temps hors d'eux-mêmes. L'inexplicable Barrère, toujours prêt à passer toutes les bornes dans l'exaltation, et à prendre en quelque sorte le diapason de la clameur révolutionnaire du jour, disait : « La planche de la guillotine n'est qu'un lit un peu plus mal fait qu'un autre... Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas. » D'autres, tels que Vadier, parlaient en riant de la sainte guillotine, du vasistas national ; c'était Hébert qui avait le premier déshonoré notre langue et la cause de la liberté par toutes les expressions triviales et barbares qu'on entendait sortir de la bouche d'un certain nombre d'hommes violens, et répéter par une partie de la populace ; car il ne faut pas croire que tout le monde se laissât entraîner à cet odieux dévergondage. L'histoire du temps atteste même que ceux qui défendaient les principes de la révolution dans un langage noble et convenable, étaient beaucoup plus populaires que les Hébert et leurs pareils : les écrits et les paroles de ces hommes inspiraient le plus profond dégoût et même de l'indignation à Robespierre ; jamais, ni aux Jacobins, ni à la Convention, ni au comité, il ne laissa échapper d'ignobles et cruelles plaisanteries ; personne n'eût osé les prononcer devant lui et les mêler à un entretien ou à une délibération sur les affaires de l'état. Cette réserve qu'il imposait aux autres par l'exemple, le soin qu'il prenait de sa personne, la gravité de son air, la décence de son maintien, ne laissaient pas que de le faire accuser de quelque aristocratie par des révolutionnaires : il tenait d'ailleurs ses collègues à une certaine distance qui les offensait ; les plus empressés autour de lui ne le trouvaient pas toujours accessible ; souvent même il avait l'abord difficile et fâcheux. Parmi les députés que le comité de salut public avait cru devoir rappeler, plusieurs s'étant présentés chez Robespierre, en avaient reçu, non pas tout à fait des réprimandes sévères, mais un accueil inquiétant pour l'a-

venir. Barras, admis avec assez de peine à une conférence particulière, après sa mission du Midi, s'était senti glacé d'effroi par la réserve, par la contenance, par les paroles brèves et incisives de Robespierre : l'un avait l'air d'un homme embarrassé de se défendre ; l'autre ressemblait à un juge pâle, sévère et prévenu, qui n'interrompt que par quelques paroles un silence menaçant. Tous les représentans rappelés de mission portaient dans le cœur un vif ressentiment contre le comité de salut public, mais surtout contre Robespierre, qu'ils regardaient comme l'arbitre et le chef du gouvernement, sans pouvoir d'ailleurs se rendre compte des principes qui dirigeaient cet homme difficile à connaître, ainsi que les autres membres du comité, parce qu'au lieu de tout conduire avec autorité dans un seul sens, ils obéissaient eux-mêmes à l'impulsion mobile de l'opinion. Parmi les députés rappelés, les uns, tels qu'Ysabeau et Tallien, étaient blâmés comme convaincus de modérantisme, d'infidélité aux principes de la révolution, et surtout d'une conduite scandaleuse et réprouvée par la morale ; les autres, pareils à Pinet et Cavaignac, qui pourtant avaient rendus de grands services à l'armée des Pyrénées, semblaient expier des excès de pouvoir, des actes intolérables de cruauté, qui toutefois n'approchaient en rien des épouvantables fureurs du monstre dont la ville de Nantes venait d'être délivrée.

Il est certain que, dès long-temps, le comité de salut public avait conçu beaucoup d'animosité contre les représentans en mission, et qu'en les révoquant, il avait cru prendre une grande mesure de gouvernement, mais il semblait moins irrité contre ceux qui avaient exécuté, sans pitié, les cruels décrets de la Convention, que contre les hommes qui avaient donné aux départemens les exemples d'une scandaleuse immoralité. Il regardait ces derniers presque comme des traîtres, et comme les chefs ou les insrumens d'une coalition de vices qui perdraient la répu-

blique. Robespierre et Saint-Just avaient à cet égard une conviction profonde ; aussi, dans leurs projets d'épuration de la Convention, par un nouvel exemple de rigueur contre elle-même, ils avaient marqué au sceau du glaive tous ceux que, par austérité républicaine, leur vengeance rangeaient dans la faction des hommes corrompus. On connaissait parfaitement leur intention à cet égard.

Après comme avant la retraite de Robespierre, rien de plus simple que la vie des membres du comité de salut public. Contens pour la plupart du repas le plus modeste, étrangers à toute espèce de luxe, n'accordant à la nature que ce qu'on ne peut lui refuser, occupés nuit et jour des travaux du gouvernement, ils ne pensaient jamais à chercher des plaisirs. Mais Barrère, qui avait tous les goûts d'un homme du monde, allait, avec Amar, Vadier et Vouland, passer des heures de délices à Passy, chez le député Dupin, ancien fermier-général, dont le rapport foudroyant avait envoyé ses anciens confrères à l'échafaud. Là se donnaient des repas où la chair était exquise ; là venaient de jeunes et belles femmes qui excitaient la gaîté des convives, et répondaient aux propos aimables de Barrère, transformé tout à coup en épicurien de bon ton. Suivant les récits du temps, Robespierre lui-même, oubliant quelquefois son austérité, se rendait à Alfort, près de Charenton, pour se délasser. Il y voyait arriver, pour convives, Dumas, Coffinhal, Fleuriot et Payan ; Henriot n'était admis que parce qu'on avait besoin de lui, car ses mœurs déplaisaient à Robespierre. Dans une telle réunion d'hommes, la politique devait bientôt remplacer tous les autres genres de conversation, et la table du festin ne tardait pas à devenir une table du conseil. Coffinhal et Dumas répondaient du tribunal révolutionnaire et des Jacobins ; Fleuriot, mais surtout Payan, le seul qui eût pénétré au fond de la pensée de Robespierre et obtenu sa confiance à force d'esprit, de souplesse et de marques de dévouement, promettaient

l'énergique assistance de la Commune, tandis qu'Henriot jurait, par son sabre et par les fidèles canonniers, de mettre la garde nationale au service de la bonne cause, c'est-à-dire de Robespierre et de ses amis. Le 31 mai semblait témoigner en faveur d'Henriot, mais on oubliait que les hommes qui avaient organisé cette insurrection, et conduit toute l'affaire avec autant d'habileté que d'énergie, n'étaient plus à l'Hôtel-de-Ville. Le comité de salut public les avait éloignés comme des rivaux dangereux, et Robespierre qui, entrant dans les alarmes du pouvoir, avait consenti à les abattre ou à les éloigner, éprouva bientôt par lui-même les funestes conséquences de cette politique. Silencieux, froid, impassible en apparence, ayant presque toujours l'air de dormir, Billaud Varennes observait tous ces mouvemens, et se préparait non seulement à parer les coups de son adversaire, mais encore à le renverser. De son côté, Robespierre, instruit par le bureau de police générale et par Couthon, suivait toutes les démarches de Billaud et pénétrait l'intérieur du comité. Cependant, au sein de la Convention, il s'était formé, comme on l'a vu plus haut, un parti de mécontens qui grossissait chaque jour. A sa tête paraissaient déjà Bourdon de l'Oise, dont une frayeur concentrée aiguisait la colère ; Laurent Lecointre, pour qui semblait avoir été faite cette singulière qualification : c'est un enragé de modéré ; Laurent Lecointre, toujours prêt à faire explosion ; Thuriot, Barras et Fréron, animés d'un commun ressentiment ; Tallien, profondément blessé par Robespierre ; et enfin Fouché, qui dévorait son injure en silence, affectant la distraction et même l'air enjoué, et guettait nuit et jour son ennemi pour l'enlacer dans le piége.

La majorité des membres présens du comité de salut public, fascinée par les discours de Billaud, avait déserté les intérêts de Robespierre, mais ne voulait pas sa perte ; la plus grande partie du comité de sûreté générale lui était

hostile; quelques uns avaient secrètement juré sa ruine; mais, quand le moment d'éclater parut approcher, quand chacun mesura des yeux de la raison les dangers d'un déchirement entre les hommes revêtus du pouvoir, les deux comités reculèrent d'effroi. Il y eut là des conseils et des délibérations après lesquels on résolut de tâcher de rapprocher les deux partis. Des démarches furent faites auprès de Robespierre. On l'invita formellement à venir prendre sa place dans une réunion des deux comités, où l'on chercherait à s'entendre. Robespierre fit beaucoup de difficultés pour céder à cette invitation. Enfin, après avoir rappelé Saint-Just, qui se trouvait à l'armée de Sambre-et-Meuse, il promit de se rendre à la conférence proposée. Il y vint, et voici comment les choses se passèrent entre des ennemis qui auraient dû se réconcilier à tout prix, puisque leur discorde ne pouvait avoir d'autres conséquences que le supplice des uns, la proscription des autres et la ruine du gouvernement.

Se tenant toujours dans des généralités, Robespierre n'accusa personne nominativement, mais il parla de conspirateurs, de députés contre-révolutionnaires; il blâma toute l'administration en général, mais surtout les finances, parce qu'il craignait et haïssait, dans Cambon, un homme indisciplinable que l'ardeur de son sang, la violence de son caractère, mettaient en insurrection à la seule pensée d'un joug imposé à sa franchise. Cambon, d'ailleurs, avait une telle horreur des fripons, qu'il les aurait fait pendre, malgré les plus grands services rendus à la cause de la liberté. Aussi probe que Cambon, Robespierre croyait devoir modérer sa sévérité naturelle à leur égard, dans l'intérêt de la révolution. Il blâmait pour d'autres causes la conduite de la guerre. Dans sa manière de voir, il trouvait que Carnot, en s'attribuant exclusivement cette partie, semblait s'emparer ainsi des triomphes de la république pour s'en faire un mérite personnel. Robespierre avait tort de méconnaître ou de rabaisser les grands

services de Carnot, mais il aurait eu raison de dire et de penser, que souvent le génie de la révolution avait exigé des résolutions audacieuses qui eussent effrayé Carnot, et qu'on avait plus d'une fois vaincu par une heureuse désobéissance à ses ordres. Les plus brillans succès de Bonaparte, au début de sa carrière, en Italie, vinrent en partie de ce qu'il mit d'abord son génie hors de la tutelle de Carnot. Saint-Just, qui était en admiration devant la popularité de Robespierre, et qui comprenait de quel poids elle pouvait être dans une journée, appuya son ami d'un pompeux éloge, mais en même temps il fit sentir les dangers d'une division qui donnait tant d'espoir aux étrangers. Au fond du cœur, tout le monde sentait la nécessité d'un accord, mais on n'était pas venu avec des dispositions assez fortement arrêtées pour rétablir la concorde. Le grand obstacle se trouvait dans les membres du comité de sûreté générale, qui se plaignaient amèrement de ce qu'on leur avait ravi presque toutes leurs fonctions. Elie Lacoste ne craignit pas de dire que Robespierre, Couthon et Saint-Just formaient un comité dans les comités; il osa même prononcer le mot de triumvirat. L'attaque était vive, Robespierre aurait pu la repousser en récriminant contre Billaud, il promit de modifier l'action de son bureau de police générale; de leur côté, ses adversaires consentirent à charger Saint-Just d'un rapport à la Convention sur l'entrevue qui venait d'avoir lieu; il lui fut bien recommandé de passer sous silence les divisions qui s'étaient élevées entre les membres du comité, et de n'entretenir la Convention que des mesures qui devaient donner une nouvelle vie au gouvernement. Billaud et Collot d'Herbois insinuèrent qu'on ne devait pas trop parler de l'Être-Suprême. Quoique venant de deux adversaires, le conseil était sage. Billaud, avec son air sombre, et un accent qui démentait ces paroles, osa dire à Robespierre : « Nous sommes tes amis, nous avons toujours marché ensemble. » Dans quelques jours, Saint-Just, parlant pour la dernière fois à la

tribune de la Convention, dira : « Ce déguisement de Billaud fit tressaillir mon cœur. » La veille, il le traitait de Pisistrate, et avait tracé un acte d'accusation. L'imprudent orateur ajoutera : « Il est des hommes que Lycurgue eût chassé de Lacédémone sur le sinistre caractère et la pâleur de leur front. » Et tout le monde regardera Billaud, qui, au moment même, vengera cette injure par la mort.

A la nouvelle de cette réconciliation, tout en apparence, la terreur saisit plusieurs montagnards déjà signalés par l'ombrageuse politique du gouvernement. Ils se regardaient comme perdus, si l'union venait à se rétablir au sein de deux grands comités : Elie Lacoste, Moïse Bayle, Dubarran rassurèrent leurs collègues en leur déclarant qu'il n'avait pas été question de nouveaux sacrifices ; mais la haine était restée au fond du cœur de Billaud-Varennes et de Collot d'Herbois, et Robespierre n'avait pas cessé de croire aux mauvais desseins formés contre lui par ses ennemis.

La révolution dont nous étions menacés ne pouvait tarder à éclore. Les amis de Robespierre s'emportaient en paroles ; ils allaient partout, répétant qu'une nouvelle insurrection morale, c'est-à-dire un nouveau 31 mai, était nécessaire ; qu'il ne restait plus que cette ressource extrême pour sauver la liberté ; que sans ce remède héroïque, la liberté allait tomber dans les mains des hommes corrompus qui la flétriraient, ou dans celles des modérés qui la laisseraient périr sous les coups de ses ennemis. Henriot se montrait plus audacieusement insolent et continuait à se livrer aux plaisirs de l'ivresse ; ses aides-de-camp affectaient avec plus d'audace des manières plus cyniques que de coutume. Robespierre blâmait cette conduite, mais il n'osait s'y opposer ; il avait peur de refroidir le zèle de ses amis, et que sa retenue ne passât pour de la crainte. Il souffrait donc les ardentes manifestations des Jacobins subalternes qui avaient poussé le respect pour lui jusqu'à

le faire accompagner de loin par des hommes prêts à le défendre au besoin. Les Jacobins d'ailleurs avaient raison d'en agir ainsi ; la chute de Robespierre les entraînait, comme la mort de Danton et d'Hébert avait mis les Cordeliers dans l'impuissance la plus absolue, et conduit à la mort plusieurs d'entre eux.

Saint-Just était retourné à l'armée. Sentant la crise qui approchait, Maximilien le rappela et retint son propre frère qui allait partir pour l'Italie. Nous étions dans les premiers jours de thermidor. Depuis long-temps, l'idole des Jacobins préparait, avec le plus grand soin, un discours dans lequel il se lavait de tous les reproches qu'on lui avait faits, et en rejetait, avec habileté, la plus grande partie sur les hommes corrompus qui lui faisaient l'honneur de le haïr ainsi que tous les patriotes qui avaient été, comme lui, sans haine comme sans faiblesse, pendant tout le cours de notre orageuse période révolutionnaire.

D'autres exagérés compromettaient d'une manière différente l'avenir de la lutte qu'allait engager Maximilien. Rarement les chefs de parti se perdent par eux-mêmes, ils sont presque toujours mis en péril par d'imprudentes amitiés ou de maladroites adulations, qui augmentent le nombre de leurs ennemis.

Un comité révolutionnaire fit arrêter quelques ouvriers qui, s'étant enivrés, avaient prononcé le nom de Dieu avec la forme d'un jurement. Un fou, nommé Magenthies, s'avisa d'adresser à la Conventio n une pétition dans laquelle il demandait la peine de mort contre tout homme qui, dans un jurement, prononcerait le nom de la divinité. A la lecture de cette pétition, ce ne fut qu'un cri de moqueuse colère dans l'assemblée ; on se demandait depuis quand l'Etre-Suprême était devenu plus susceptible que le dieu de l'ancien culte. Robespierre avait trop d'habileté pour ne pas attaquer le prétendu fanatisme de Magenthies, qui fut livré au tribunal révolutionnaire ; la faute commise

la punition firent du mal à Maximilien. On parla de nouveau de la mère de Dieu, Catherine Théos, et on le blâma d'avoir ouvert une nouvelle porte, quelle qu'étroite qu'elle fût, à la superstition. Pendant ce temps, ses adversaires, décidés à vaincre et excités par leur propre danger, mettaient à profit les moindres circonstances, et portaient au fauteuil de la Convention Collot d'Herbois, et au bureau Levasseur de la Meurthe, Poultier et Bar.

A la même époque, Robespierre, se servant de son bureau de police, fit arrêter tous les membres du comité révolutionnaire *de l'indivisibilité* sur lesquels il avait des inquiétudes.

Plus l'heure décisive approchait, plus il semblait que Robespierre et les siens comptassent sur la victoire, tandis que, dans le parti opposé, on voyait quelques esprits chanceler. Barrère pensaït qu'il fallait tout tenter pour garder la paix, et il craignait d'autant plus d'engager le combat qu'il savait que les amis de Robespierre se montreraient prêts à tout événement. En effet, Henriot écrivait à Fleuriot : « Camarade, tu seras content de moi et de la manière dont je m'y prendrai : va, les hommes qui aiment la patrie s'entendent facilement pour faire tourner tous leurs pas au profit de la chose publique; j'aurais voulu et je voudrais que le secret de l'opération fût dans nos deux têtes, les méchans n'en sauraient rien. Salut et fraternité. » Saint-Just, dont le coup d'œil était prompt et les décisions hardies, pressait Robespierre d'agir, en lui disant qu'il ne fallait point espérer obtenir de nouveaux sacrifices d'une assemblée à laquelle on n'avait pu arracher, qu'avec tant de peine, Danton et ses complices. Robespierre, réprimant les énergiques résolutions de son jeune ami, objectait l'impossibilité absolue de faire, avec quelque apparence de raison, une insurrection avant que la représentation nationale eût repoussé toute voie légale et refusé de livrer les hommes qui entravaient la révolution et haïssaient les Jacobins. Il est une

chose digne de remarque, c'est que Maximilien n'avait jamais montré d'audace dans les crises révolutionnaires. Aussi, sans la vigueur de Saint-Just, Danton, même après son arrestation, eût échappé, suivant les apparences, au comité. Si Robespierre, d'après le conseil de Saint-Just, eût fait arrêter Vadier, Billaud, Tallien et Collot, la victoire se serait déclarée pour lui; mais il ne sut point oser, et préféra, au parti décisif d'une violence salutaire, une de ces luttes de tribune dont il était toujours sorti vainqueur. Enfin, les instances de Saint-Just convaincu que toute indécision était mortelle au parti de Robespierre, le décidèrent à se montrer le plus promptement possible.

Barrère, toujours de plus en plus effrayé, aurait consenti à quelques sanglantes concessions. Un soir, en rentrant du comité, exténué de fatigue et la figure portant l'empreinte d'un grand trouble; il s'écria : « Ce Robespierre est insatiable. Qu'il demande Tallien, Bourdon de l'Oise, Thuriot, Guffroy, Rovère, Lecointre, Panis, Barras, Fréron, Legendre, Monestier, Dubois-Crancé, Fouché, Cambon et toute la sequelle dantoniste, à la bonne heure; mais Duval, mais Léonard Bourdon, Audouin, Vadier, Vouland, il est impossible d'y consentir! » Ce qui motivait les refus de Barrère, ce n'étaient ni la justice, ni la pitié; mais il ne voulait pas que le glaive entrât dans les comités, de peur d'être frappé à son tour, après les nouvelles victimes qu'on aurait accordées. Avec le même intérêt, Billaud-Varennes, Vadier, Vouland se préparaient à tenir ferme; de leur côté, Tallien et ses collègues de la Montagne couraient dans tous les rangs de l'assemblée pour recruter des amis, et les rattacher aux comités. Par suite de ces manœuvres, Maximilien succombera *sous les comités* qui se réunirent, au moment du combat, avec *le parti de Fouché et avec une fraction des dantonistes*. Nous verrons ensuite les comités succomber sous Tallien, Fouché, Fréron, Legendre et d'autres,

qui n'eussent pas demandé mieux que de les envoyer à l'échafaud avec Maximilien. Les amis de Robespierre résolus à attaquer, les membres du comité à recevoir le choc, la lutte ne pouvait tarder ; les premières hostilités eurent lieu aux Jacobins le 3 thermidor. Couthon prit la parole, et engagea le peuple à surveiller les traîtres et les fripons, quelle que part qu'ils se trouvassent. « Qu'on ne dise pas, ajouta-t-il, que c'est la Convention nationale que je veux entamer. » Après Couthon, Robespierre le jeune parut à la tribune. Il se plaignit des persécutions qu'éprouvaient les patriotes. « Je sens qu'il faut du courage pour parler, donc il y a oppression! » Comme les amis de Maximilien étaient convenus par politique d'assimiler la faction que l'on attaquait aux hébertistes, Robespierre le jeune ajouta qu'on le prétendait modéré.

« Eh bien ! oui, je suis modéré, dit-il, si l'on entend par ce mot un citoyen qui ne se contente pas de la proclamation des principes de la morale et de la justice, mais qui veut leur application : si l'on entend par cette qualification un homme qui sauve l'innocence opprimée ! Oui, je suis un modéré, et je l'étais encore lorsque je disais que le gouvernement révolutionnaire devait être comme la foudre, qui devait écraser dans un instant tous les contre-révolutionnaires, mais ne pas devenir un instrument propre à tourner contre les patriotes. » Il répétait là, en l'affaiblissant, une pensée de Danton. « Je provoque, dit-il, en reprenant avec encore plus d'énergie, je provoque dans cet instant le courage de tout républicain, prêt à affronter la mort pour la patrie. Il faut couper le mal jusque dans ses racines, et frapper même les autorités qui abuseraient de leur pouvoir pour écraser le peuple ! » Couthon ressaisit la parole, et proposa enfin que les Jacobins fissent une démarche auprès de la Convention, une pétition comme celle qu'ils avaient présentée contre les Girondins. « J'invite mes collègues, dit-il, à présenter leurs de-

mandes à la Convention : elle est pure, elle ne se laissera pas subjuguer par quatre ou cinq scélérats ; pour moi, je déclare qu'ils ne me subjugueront pas. Quand ils disaient que Robespierre s'affaiblissait, ils prétendaient que j'étais paralysé ; ils savaient pourtant bien que mon cœur avait toutes ses forces. » La proposition de Couthon fut aussitôt adoptée.

Jusqu'à présent, du moins, aucun membre du gouvernement n'avait été attaqué d'une manière directe et nominativement. Pour commencer la lutte, il fallait un de ces enfans perdus qui se dévouent aveuglément aux besoins et à la volonté d'un parti. Sijas, adjoint de Pille, et l'un des gardes-du-corps de Robespierre, usant d'une tactique qui réussit presque toujours en révolution, et qui consiste à s'en prendre aux subalternes, pour arriver ensuite aux chefs, Sijas accusa Pille, chef de la commission des mouvemens militaires. Le crime de Pille, ou plutôt de Carnot, qu'on poursuivait dans son agent, était d'avoir envoyé à l'armée vingt-quatre compagnies de canonniers sur les quarante-huit que possédait Paris, et qui étaient la plus forte réserve des révolutionnaires. On sait avec quelle faveur fut accueillie la dénonciation de Sijas, encore excité par un mouvement de jalousie. Effectivement, il ambitionnait la place de Pille, que Robespierre aurait voulu lui faire obtenir. Carnot ne se méprit pas sur cette hostilité dangereuse, et dès lors, tout fut rompu entre lui et Maximilien. Du reste, Pille, avec lequel j'ai eu plusieurs rapports, était un fort honnête homme, très dévoué à ses devoirs, et assurément fort éloigné de la folle pensée de vouloir établir en France le gouvernement militaire. La société se sépara après avoir entendu encore une dénonciation contre un agent du comité de sûreté générale.

La pétition qui avait été votée sur la motion de Couthon, fut rédigée, présentée à la sanction des Jacobins,

le 5, et le 7, ils envoyèrent une députation en faire lecture à la Convention.

Les paroles des Jacobins étaient graves sans être tout à fait menaçantes; mais elles portaient le même caractère de volonté fixe qui avait distingué les premières attaques contre les Girondins.

A peine l'orateur eut-il fini de parler, que Dubois-Crancé se dirigea vers la tribune. Sans s'occuper de la pétition des Jacobins, et de son expulsion de cette société, l'ancien président des grands travaux du comité de la guerre sous la Constituante, vint se plaindre des calomnies que l'on semblait se faire un affreux plaisir de déverser sur lui. Il dit que Robespierre avait été induit en erreur à ce sujet, il finit par réclamer un rapport sur sa conduite, « se fiant, dit-il, tout à fait à la sagesse des comités, qui renferment cependant dans leur sein deux de ses dénonciations. » Les plaintes de Dubois-Crancé semblèrent n'intéresser personne; sa demande fut votée au milieu d'un lugubre silence. Barrère remplaça Dubois-Crancé. Au nom du comité de salut public, il lut un rapport dicté par un intérêt pressant et une assez adroite politique. En effet, comme la situation des choses se trouvait prospère, le tableau des triomphes de la république mis sous les yeux du peuple, servait à lui prouver que les comités avaient été dignes de la confiance de la Convention, et que le système adopté n'avait pas besoin d'être modifié. La conséquence de cet argument direct était que ceux qui attaquaient le gouvernement ne consultaient pas l'intérêt général, mais l'envie de dominer. Barrère, considérant aussi que les grandes insurrections de la Commune n'avaient réussi que lorsque la France se trouvait menacée d'un péril imminent, espérait décourager les machinateurs d'un nouveau 31 mai et leur ôter toute espérance de succès.

Après avoir présenté la brillante attitude de nos ar-

mées, Barrère entra dans quelques détails particuliers sur notre situation intérieure, il montra Lyon remis au pas de la révolution, Toulon purifié, Marseille sous le régime républicain, la Vendée détruite et ne demandant plus que des mesures de police, l'aristocratie se débattant sous les fers, les factions éteintes; en même temps, l'orateur faisant un retour sur lui-même, et cherchant à se préparer un refuge si la victoire ne restait pas aux comités, traça un portrait flatteur des services et des qualités de Robespierre. Le même homme votera la mort de celui qu'il exaltait hier! La séance fut levée. Barrère reçut de nombreux applaudissemens, mais chaque député se retira avec la certitude que le lendemain il s'engagerait une lutte grave et décisive.

CHAPITRE LII.

8, 9, 10 THERMIDOR.

En effet, le lendemain, 8 thermidor, Robespierre résolut de commencer l'attaque pour la lecture d'un discours. Ce discours qu'il avait préparé avec le plus grand soin, pour mettre dans tout leur jour les services qu'il avait rendus à la cause publique, et l'ingratitude avec laquelle on voulait le payer, en compromettant les plus chers intérêts du peuple ; ce discours, qui semblait destiné à diminuer l'enthousiasme excité par les magnifiques peintures de Barrère, n'est pas dans le *Moniteur*, mais on l'a retrouvé dans les papiers de Maximilien : nous n'en citerons que des fragmens : « Citoyens, dit-il, que d'autres vous tracent des tableaux flatteurs, je viens vous dire des vérités utiles. Je ne viens point réaliser des terreurs ridicules répandues par la perfidie, mais je veux étouffer, s'il est possible, les flambeaux de la discorde par la seule force de la vérité et de la liberté violées ; je me défendrai aussi moi-même : vous n'en serez point surpris, car vous ne ressemblez pas aux tyrans que vous combattez !...,

« La révolution française est la première qui ait été fondée sur la théorie des droits de l'homme et de la justice. Les autres révolutions n'exigeaient que l'ambition, la nôtre impose la vertu. L'ignorance et la force les ont absorbées dans un despotisme nouveau : la nôtre, émanée de la justice, ne peut que reposer dans son sein... Aussi nos ennemis ne combattirent pas nos principes, ils les corrompirent ; ils ne blasphémèrent point contre la révolution, ils tâchèrent de la déshonorer sous le prétexte de la servir... Lorsque la raison est proscrite comme un crime, la tyrannie règne ; quand les bons citoyens sont condamnés au silence, il faut bien que les scélérats dominent !... « J'ai besoin d'épancher mon cœur ; vous avez besoin aussi d'entendre la vérité. Je n'accuse personne, mais je viens dissiper de cruelles erreurs. Si je vous dis aussi quelques choses des calomnies qui me poursuivent, vous ne m'en ferez pas un crime : vous n'avez rien de commun avec les tyrans qui me poursuivent ! »

L'orateur continue et soutient que nul n'a mieux défendu la Convention que celui qui renversa Brissot, Chaumette et Danton ! « Nous n'avons pas été trop sévère ; j'en atteste la république qui respire ; j'en atteste la Convention entourée du respect dû à la représentation d'un grand peuple ; j'en atteste encore les patriotes qui gémissent dans les cachots ; j'en atteste les nouveaux crimes des ennemis de la liberté et la persévérance des tyrans ligués contre nous ! On parle de notre rigueur, mais la patrie nous reproche notre faiblesse ! » Robespierre affirme ensuite qu'il n'y aucune liste de proscription dressée contre des députés, et que ce bruit n'a pu être répandu que par des ennemis de la révolution. « Que veulent-ils, les auteurs de ces machinations ? Était-ce le salut de la patrie, la dignité et l'union de la Convention ?... Qui étaient-ils ? Quels hommes avaient été accusés par les comités, si ce n'est les Chaumette, les Hébert, les Danton, les Chabot,

les Lacroix? Est-ce donc la mémoire des conjurés qu'on veut défendre? Est-ce la mort des conjurés qu'on veut venger? Si on nous accuse, qu'on accuse la justice de la Convention; qu'on accuse le peuple, qui a applaudi à leur châtiment! Et depuis quand la punition du crime épouvante-t-elle la vertu?... » Après d'autres développemens, l'orateur continue ainsi: « Telle est la base de ces projets de dictature et d'attentat, dont il est permis à d'autres de n'apercevoir que le ridicule, tandis que je dois en voir l'atrocité. » Ici Robespierre, rappelant avec adresse que toujours, dans les circonstances où il l'a pu, sans compromettre les intérêts du peuple, il a défendu la représentation nationale, s'écrie: « Ah! certes, lorsqu'au risque de blesser l'opinion, j'arrachai seul à une décision précipitée ceux (1) dont les opinions m'auraient conduit à l'échafaud si elles avaient triomphé; lorsque je réclamais les principes de la stricte équité, j'étais loin de penser qu'un jour on m'accuserait d'être le bourreau de ceux envers qui j'ai rempli un devoir de justice; d'être enfin l'ennemi de la représentation nationale que j'avais servie avec dévouement! Je ne connais que deux partis, celui des bons et celui des mauvais. Je crois que le patriotisme n'est point une affaire de parti, mais une affaire de cœur, et qu'il ne consiste ni dans la fougue, ni dans une insolence qui ne respectent ni les principes, ni le bon sens, ni la morale. Le cœur flétri par l'expérience de tant de trahisons, je crois à la nécessité d'appeler surtout la probité et tous les sentimens généreux au secours de la république. Je sens que, partout où l'on rencontre un homme de bien, en quelque lieu qu'il soit assis, il faut lui tendre la main et le serrer contre son cœur. Je crois à des circonstances fatales dans la révolution, qui n'ont rien de commun avec des desseins criminels; je crois à la détestable influence de l'intrigue, et surtout à la puissance

(1) Les soixante-treize députés proscrits.

sinistre de la calomnie; je crois le monde peuplé de dupes et de fripons, mais le nombre des fripons est le plus petit : ce sont eux qu'il faut punir des crimes et des malheurs du monde!.... Au reste, s'il est des conspirateurs privilégiés, s'il est des ennemis inviolables de la république, je consens à m'imposer sur leur compte un silence éternel!... . . . . .

« Mais on a parlé de dictature !... Quel terrible usage les ennemis de la république ont fait du seul nom d'une magistrature romaine? Et, si leur érudition nous est si fatale, que sera-ce de leurs trésors et de leurs intrigues? Je ne parle pas de leurs armées; mais qu'il me soit permis de renvoyer au duc d'York et à tous les écrivains royaux les patentes de cette dignité ridicule ! Il y a trop d'insolence à des rois qui ne sont pas sûrs de conserver leur couronne, de s'arroger le droit d'en distribuer à d'autres.... La vérité sans doute a sa puissance, elle a sa colère, son despotisme; elle a des accens touchans, terribles, et il n'est pas plus donné au mensonge de l'imiter, qu'à Salmonée d'imiter les foudres du ciel! mais accusez-en le peuple, la nature!... . . . .

«Les affaires publiques reprennent une marche perfide et alarmante. Le système des Hébert et des Fabre se continue; on plonge les patriotes dans les cachots. En vain un funeste prestige enveloppe les hommes qui conspirent; je ne sais pas respecter les fripons! A ces motifs j'en joins d'autres ; on a voulu me charger de tout ce qui a été fait pour donner plus de force à l'idée de ma prétendue dictature. On disait aux nobles : *c'est lui seul qui vous poursuit*; aux patriotes, *c'est lui qui sauve les nobles*; aux prêtres et aux fanatiques, *c'est lui qui vous proscrit et détruit la religion*; aux patriotes persécutés, votre sort dépend de lui seul! au pied de la guillotine mes ennemis répètent : *Voilà des malheureux condamnés, qu'est-ce qui en est la cause? Robespierre*!....» La première tentative que fi-

rent les conspirateurs et les prédicateurs d'athéisme, fut l'affaire de Catherine Théos. Montrant que toutes les machinations des ennemis de la chose publique n'avaient eu qu'un but, celui de l'envoyer à l'échafaud, Robespierre reprit avec une admirable éloquence : «En voyant la multitude des vices que le torrent de la révolution a roulés pêle-mêle avec les vertus civiques, j'ai craint quelquefois, je l'avoue, d'être souillé aux yeux de la postérité par le voisinage impur des hommes pervers qui s'introduisent parmi les sincères amis de l'humanité, et je m'applaudis de voir la fureur des Verrès et des Catilina de mon pays, tracer une ligne profonde de démarcation entre eux et tous les gens de bien. J'ai vu dans l'histoire tous les défenseurs du peuple accablés par la calomnie, mais leurs oppresseurs sont morts aussi! Les bons et les méchans disparaissent de la terre; mais à des conditions différentes! Non, Chaumette, non, la mort n'est pas un sommeil éternel! citoyens, effacez des tombeaux cette maxime gravée par des mains sacriléges, qui jette un crêpe funèbre sur la nature, décourage l'innocence opprimée et insulte à la mort; gravez-y plutôt celle-ci : *La mort est le commencement de l'immortalité.* » Puis, après s'être adressé au peuple, il termina son discours par cette phrase qu'il prononça sans hésiter : « Le temps n'est pas arrivé où les hommes de bien peuvent servir impunément la patrie. »

Le discours de Robespierre fut écouté avec la plus religieuse attention; mais l'orateur descendit de la tribune au milieu du silence qui règne toujours dans les assemblées, lorsque deux partis sont prêts à combattre dans une lice fermée et réduits à vaincre ou à mourir.

Dès que Robespierre se fut assis à son banc, Lecointre demanda l'impression du discours que la Convention venait d'entendre. Bourdon de l'Oise combattit cette motion que soutint Barrère. Couthon, allant plus loin que Barrère et que Lecointre, voulait que non seulement le discours

fût imprimé, mais encore envoyé à toutes les communes de la république. Les amis de Robespierre gardèrent le silence; l'assemblée semblait flottante, mais tel était encore l'ascendant de Robespierre, que les propositions de Couthon furent décrétées. A peine la majorité venait-elle de prononcer sa volonté, que les membres des comités comprirent qu'il ne fallait pas laisser la Convention s'engager plus avant, et qu'une fois qu'elle aurait fait le premier pas, elle se croirait obligée d'aller jusqu'au bout en donnant l'avantage à leurs adversaires.

Vadier, offensé de la manière odieuse et méprisante avec laquelle Robespierre avait traité sa dénonciation sur l'affaire de Catherine Théos, vient soutenir la vérité de son rapport. Il voit une conspiration des plus étendues dans cette ridicule affaire, et dans les relations de la prétendue mère de Dieu avec tous les illuminés. « Je ferai entrer, dit-il, cette conspiration dans un cadre plus imposant : elle se rattache à tous les complots; on y verra figurer tous les conspirateurs anciens et modernes. » L'effronté vieillard ose affirmer que les opérations du comité de sûreté générale ont toujours été marquées au coin de la justice et de la sévérité nécessaires pour réprimer l'aristocratie. Cambon justifia les opérations financières avec l'énergie d'une conscience pure et l'autorité du savoir et des services rendus (1). On ne sait pourquoi cet acharnement de Robespierre contre un homme dont on avait alors un si grand besoin. Panis, après avoir, suivant sa coutume, beaucoup parlé de lui-même, reproche à Robespierre de faire expulser arbitrairement des Jacobins qui bon lui semble. Billaud-Varennes défend le comité de salut public et ramasse le gant que lui a jeté son antagoniste. « Robes-

(1) Lhermina, l'un des commissaires de la trésorerie nationale, aussi attaqué par Robespierre, était un fort honnête homme, très sévère sur l'observation des formes conservatrices de l'ordre dans les recettes et dans les paiemens.

pierre a raison, s'écrie-t-il, il est temps d'arracher les masques sur quelques visages qu'ils se trouvent; et, s'il est vrai que nous ne jouissons pas de la liberté des opinions, j'aime mieux que mon cadavre serve de trône à un ambitieux que de devenir, par mon silence, le complice de ses forfaits; je demande le renvoi du discours aux comités. — Quel est celui qui peut parler librement, dit Fréron, lorsqu'il craint d'être arrêté? (*Quelques applaudissemens*). Je demande que l'assemblée rapporte le décret qui accorde aux comités le droit de faire arrêter des représentans du peuple!... — Celui que la crainte empêche de parler, reprend Billaud, n'est pas digne du titre de représentant du peuple!» La Convention passa à l'ordre du jour sur la proposition de Fréron.

Bentabole, Charlier, Amar, Thirion, Bréard, Bourdon (de l'Oise), demandent le rapport du décret qui ordonnait l'impression et l'envoi dans les départemens. «Quoi! s'écrie Robespierre, j'aurai eu le courage de venir déposer dans le sein de la Convention des vérités que je crois nécessaires au salut de la patrie, et l'on renverrait mon discours aux comités que j'accuse!» Charlier lui répond: «Quand on a le courage de la vertu, il faut avoir celui de la vérité! nommez qui vous accusez? (Plusieurs voix: Oui! oui! nommez!) Je persiste dans ce que j'ai dit, reprend Maximilien; je n'ai flatté personne, je n'ai calomnié personne, je ne crains personne.»

La Convention renvoya définitivement le discours à l'examen des deux comités de salut public et de sûreté générale. Le résultat de cette première séance, quoique non décisif, dut faire sentir à Maximilien quelle faute énorme il avait commise en abandonnant si long-temps la Convention. En son absence, on avait influencé un grand nombre de membres de cette assemblée, et l'imprudent déserteur de la tribune nationale ne retrouva plus la majorité fidèle et soumise qui naguère lui donnait toujours la victoire.

En sortant de la Convention, Robespierre et son frère qui allait bientôt lui montrer un dévouement si courageux, Couthon, toujours prêt à l'attaque comme à la défense, se rendent dans le sein de la société-mère. A leur entrée, on les couvre d'applaudissemens et l'on invite Robespierre à vouloir bien lire, dans cette patriotique enceinte, la harangue tributienne qu'il a prononcée le matin à la Convention. Alors, au milieu des cris et des trépignemens d'une joie et d'un enthousiasme poussés jusqu'au délire, Maximilien répète son manifeste de guerre. Le discours fini, on se presse autour de l'orateur, on lui jure un inviolable attachement.

Habile à profiter de ces transports, et même à les augmenter, Maximilien laisse tomber ces dernières paroles de la tribune qu'il occupe encore. « Le discours, que vous venez d'entendre, est mon testament de mort. Je l'ai dit aujourd'hui, la ligue des tyrans est tellement forte que je ne puis espérer de lui échapper. Je succombe sans regret; je vous laisse ma mémoire, elle vous sera chère, et vous la défendrez! » David, Henriot, Coffinhal, Dumas, l'interpellent au nom de la patrie, et le conjurent de se défendre lui-même pour la sauver. Henriot, avec des gestes menaçans, dit qu'il a encore assez de canonniers pour faire voter la Convention. Alors Robespierre, faisant signe qu'il veut parler, parvient encore à dominer toutes les voix; on l'écoute comme un libérateur : « Séparez, séparez les méchans des hommes faibles; délivrez la Convention des scélérats qui l'oppriment; rendez-lui le service qu'elle attend de vous, comme au 31 mai et au 2 juin! Marchez encore et sauvez la liberté. Si, malgré tous ces efforts, il faut succomber, eh bien! mes amis, vous me verrez boire la ciguë avec calme!... A ce mot, l'enthousiasme de David ne peut plus se contenir, et par un élan qui est toujours beau quand il est le fruit d'une admiration véritable, il s'écrie : « Robespierre, si tu bois la ciguë, je la boirai

avec toi !» Couthon, qui veut que l'on agisse et qui sait que des Jacobins dépendent les destinées de la république, demande une nouvelle épuration, et que l'on chasse à l'instant de la société tous les députés qui ont voté contre Robespierre; aussitôt il en présente la liste. Cette proposition vigoureuse est accueillie par un bruit épouvantable, au milieu duquel s'élèvent seulement quelques voix qui protestent. Collot, objet de tant d'enthousiasme après l'attentat de l'Admiral, veut monter à la tribune et retracer les services qu'il a rendus à la république, les périls qu'il a courus pour elle; Collot est couvert de huées, on l'injurie; il est trop heureux d'échapper aux couteaux qui se lèvent sur sa tête.

La fortune semblait encore promettre un triomphe à Robespierre. Payan, qui connaissait le prix d'un instant dans une journée de révolution, proposa d'enlever les deux comités réunis au lieu de leur séance. Robespierre repoussa cet avis salutaire et se perdit. Aucun révolutionnaire, si l'on en excepte Danton, n'était plus courageux à la tribune que Maximilien; mais l'audace qui conçoit, et la vigueur qui exécute un coup d'état révolutionnaire, il ne les possédait pas. Payan, au contraire, était un homme d'exécution, plein de sang-froid et de promptitude; si on l'eût laissé faire, sans doute le 9 thermidor aurait vu l'échafaud se dresser pour d'autres victimes que celles qui vont l'arroser de leur sang. Robespierre faillit à sa fortune et aux siens; toutefois les Jacobins ne se séparèrent qu'après avoir déterminé le rôle que chacun aurait à jouer le lendemain.

Saint-Just, arrivé depuis quelques heures, s'était rendu au sein des comités réunis. La figure du jeune et beau révolutionnaire était calme, et, sans être altérée, un peu plus pâle que d'ordinaire. Ses collègues Billaud, Barrère, cherchèrent à le rattacher à leur cause; mais celui-ci leur répondit qu'il était venu de l'armée pour faire le rapport

qu'on lui avait commandé la dernière fois qu'il avait eu l'honneur de siéger au comité de salut public : sans plus de paroles, il rentra dans le silence. Alors Billaud-Varennes, prenant un autre ton, réclama de Saint-Just la lecture du rapport qu'il avait rédigé. Saint-Just répondit qu'il ne l'avait pas, et prétendit l'avoir confié à un de ses collègues pour en prendre connaissance. Billaud et ses amis insistant, demandèrent au rapporteur de faire connaître, du moins, les conclusions; il refusa de les révéler, objectant qu'elles seraient ou mal interprétées, ou non comprises, sans le rapport qui les motivait. Dans cet instant, Collot, le visage décomposé par la colère, entra dans la salle du comité. Saint-Just lui adressant aussitôt la parole : « Que se passe-t-il aux Jacobins? — Tu le demandes, répondit Collot furieux, toi, le complice de Robespierre! Je le vois, vous avez formé un infâme triumvirat; vous voulez nous assassiner!.... » Puis s'avançant brusquement vers Saint-Just. « Tu veux nous dénoncer demain matin; tu as ta poche pleine de notes contre nous : montre-les! » Saint-Just, sans changer de contenance, vide ses poches... Alors, épouvantés de l'imprudence de leur collègue, au moment même où ils s'efforcaient d'attirer à eux l'ami de Robespierre, les membres du comité apaisèrent avec beaucoup de peine Collot, et firent promettre à Saint-Just de communiquer son rapport avant d'en faire lecture à la Convention.

Collot raconta ce qui s'était passé aux Jacobins; la fureur dont il avait failli être victime; et faisant passer dans l'ame de ses collègues la conscience du péril qu'ils couraient, il obtint d'eux la résolution de faire arrêter le lendemain Henriot, et de mander Fleuriot et Payan à la barre de la Convention. Saint-Just sortit en disant : « Vous avez flétri mon cœur, je vais l'ouvrir à la Convention. » Les amis de Robespierre, de leur côté, ne perdaient pas une minute. Voici le plan qui fut arrêté entre eux : Saint-Just devait

faire son rapport sur l'effet duquel on comptait beaucoup pour entraîner la Convention et empêcher Barrère de prononcer une nouvelle *carmagnole* qui pourrait encore enlever l'assemblée. Après Saint-Just, Robespierre devait paraître à la tribune ; fort du sentiment de son influence, il espérait arracher à la Convention un décret conforme à ce qu'il appelait la volonté du peuple. Si ces moyens légaux ne réussissaient pas, il fut résolu qu'alors la Commune déclarerait que le peuple rentrait dans l'exercice de la souveraineté ; les Jacobins demeureraient en permanence, et Henriot, se portant sur la Convention, la purgerait de quelques hommes sans amour du bien, comme sans mœurs et sans vertu. Les Montagnards tels que Tallien, Fouché, Dubois-Crancé, pendant cette nuit, ne s'endormirent pas non plus ; ils osèrent même, dans l'imminence du péril, avoir recours à leurs plus mortels ennemis, aux députés de la Plaine et à ceux même de la droite, encore aigris par l'ancien souvenir de la proscription des Girondins. Ils conjurèrent les chefs de ces deux partis, Boissy d'Anglas et Durand-Maillane, de leur prêter l'appui de leurs votes. Fiers de voir leurs ennemis à leurs pieds, deux fois, les membres que l'on invoquaient repoussèrent avec d'injurieuses paroles les Montagnards supplians.

Voici les motifs de cette résistance. Robespierre avait évidemment sauvé les soixante-treize députés que la Montagne voulait proscrire, et qui auraient passé de la prison à la mort comme les Girondins. Sans doute, se disaient encore les deux partis qu'on implorait contre l'homme qui avait été leur seul appui, sans doute, Robespierre soutient un effrayant système de terreur ; sans doute, il souffre d'horribles exécutions, mais, depuis les quarante jours de son éloignement du pouvoir, ces exécutions ont redoublé d'activité ; mais il prêche des idées d'ordre public, il défend sans cesse la morale ; il a remis en honneur le culte de la divinité que ses adversaires avaient voulu rem-

placer par l'athéisme le plus effronté. En s'adressant, comme il le fait depuis un certain temps, au côté droit et à la Plaine, en face de la Montagne jalouse et irritée, il annonce évidemment un retour à des idées plus modérées. Il paraît vouloir arrêter la révolution, au lieu de la pousser à ses dernières extrémités. Dans les adversaires de Robespierre sont des hommes qui ont fait commettre et approuvé des égorgemens, des hommes qui ont ensanglanté la France dans leurs missions; plusieurs dont la probité est au moins très suspecte, et dont les mœurs ont donné des scandales à la république naissante. Ce n'est pas pour elle, ce n'est pas pour la liberté; c'est pour leurs vies menacées qu'ils veulent renverser un ennemi que nous serions peut-être disposés à approuver quand il nous demanderait leurs têtes. D'ailleurs, Robespierre a le peuple derrière lui, et tandis que sa conduite nous donne des garanties, la force dont il dispose nous offre encore de la sécurité. Nous ne voyons que des dangers avec ses adversaires qui, d'ailleurs, ne le valent pas, et qui ne vont à rien moins qu'à tout bouleverser pour se sauver. » Telles étaient les réflexions des deux partis : j'ai connu leur pensée intime par la confidence de plusieurs membres présens aux délibérations de tous les cœurs. « Nous voulions, me dirent-ils, soutenir Robespierre, fallût-il sacrifier quelques uns de ses ennemis. Nos intérêts, nos passions, nos opinions, nos espérances concouraient à nous déterminer en sa faveur. » Mais, d'un autre côté, les Montagnards ne manquaient pas de raisons assez fortes pour représenter Robespierre comme un ambitieux que rien ne pourrait plus arrêter, si des hommes sages commettaient la funeste imprudence de céder aux conséquences de son impérieuse volonté. Enfin, après une dernière tentative, les conjurés obtinrent l'accession des deux partis, grâce à l'entremise de Boissy d'Anglas et de Durand-Maillane : Robespierre ignora cette négociation.

Le jour même du début de cette lutte, qui allait aboutir

à l'échafaud pour Robespierre, la tête d'André Chénier tombait sous la hache du bourreau. Une imprudence, dictée par un excès de tendresse à l'auteur de ses jours, causa la perte de l'intéressante victime. Sourd aux sages avis de Marie-Joseph qui disait : « Laissez-le oublier, c'est le seul moyen de le sauver, » leur père courut implorer un des proscripteurs du temps. « Votre fils, dit-il, le 5 thermidor, à ce père infortuné, votre fils, il sortira dans trois jours. » Amère et infâme dérision!

Trois jours après, le jeune et noble poète sortait en effet du cachot... c'était pour être envoyé à la mort. Le hasard plaça près de lui sur la fatale charrette Roucher, le chantre des Mois. Ces deux prêtres des muses ne cessèrent de parler poésie pendant leur voyage d'agonie. Ils achevaient de réciter la première scène d'Andromaque, lorsqu'ils furent séparés pour subir un injuste supplice. En montant les degrés de l'échafaud, André, se frappant le front, s'écria : « *Mourir si jeune, il y avait quelque chose là!* »

Personne n'ignorait que Marie-Joseph Chénier, menacé lui-même de la proscription, suspect aux membres du gouvernement, dépourvu de toute influence, n'aurait fait qu'avancer la mort d'André en continuant ses efforts pour le tirer de prison; cependant on eut l'indignité de le traiter comme un Caïn qui aurait immolé un autre Abel. L'un des inventeurs de cette calomnie répondait un jour à un citoyen qui la lui reprochait : « Nous savions bien que le fait n'était pas vrai; mais nous lui avions jeté à la tête cette accusation, et jamais il n'a pu s'en dépêtrer. » Voilà l'esprit de parti dans toute son infamie!

Au sortir du comité, Saint-Just s'était hâté d'aller bâtir son rapport, qui n'était pas encore rédigé, lorsqu'il avait refusé d'en donner connaissance à ses collègues. S'ils eussent tenu ce dangereux écrit, assurément ils l'au-

raient mis en pièces. En effet, Saint-Just accusait Billaud-Varennes et Collot d'Herbois, d'avoir, avec un autre membre, envahi la conduite de toutes les affaires, et tenté tous les moyens d'exaspérer d'abord, et d'écarter ensuite Robespierre, pour le porter à des démarches inconsidérées (1). Il blâmait Carnot, sans le nommer toutefois, d'avoir transporté l'armée de Pichegru sur les côtes de France, et d'avoir voulu tirer 18,000 hommes de l'armée de Sambre-et-Meuse, ordre dont l'exécution nous aurait forcé de quitter Charleroy, de nous replier peut-être sur Philippeville et Givet, et d'abandonner Avennes et Maubeuge. Suivant l'orateur, les deux seuls députés qu'il attaquait spécialement, avaient conçu le projet d'usurper le pouvoir en immolant une partie des membres du comité, en dispersant les autres dans la république, en détruisant le tribunal révolutionnaire, en privant Paris de ses magistrats, et en frappant les principaux membres des Jacobins, qu'ils appelaient les tyrans de l'opinion. Du reste, il déclarait les deux comités de gouvernement dignes de l'estime de la Convention, et n'attribuait le mal qu'à la dispersion des membres. En effet, disait-il, Couthon est sans cesse absent; Prieur de la Marne manque aux délibérations depuis huit mois; Saint-André est au port de Boulogne; Lindet est enseveli dans ses bureaux, Prieur de la Côte-d'Or, dans les siens; moi, j'étais à l'armée, et le reste, qui exerçait l'autorité de tous, me paraît avoir essayé de profiter de leur absence. Il désignait ainsi Billaud-Varennes, Collot d'Herbois, Barrère, Carnot, et formait le vœu que tous les membres du comité fussent désormais réunis autour de la table des délibérations. Du reste, nulle demande de proscription, nul appel de mort; l'orateur finissait par proposer que les institutions qui devaient être incessamment rédigées présentassent des moyens tels que le gouverne-

(1) Saint-Just désignait Robespierre et ne le nommait pas.

ment, sans rien perdre de son ressort révolutionnaire, ne pût tendre à l'arbitraire, favoriser l'ambition, opprimer ou usurper la représentation nationale.

Tandis que Saint-Just minutait leur acte d'accusation, les députés menacés achevaient de conquérir des auxiliaires; ce soin les occupait encore pendant toute la matinée du 9. Ce jour, tout le monde se rendit de bonne heure à son poste; Fleuriot et Payan étaient à la Commune, Henriot et ses aides-de-camp couraient les rues. Les Jacobins commençaient une séance permanente; les députés arrivaient en toute hâte à l'assemblée, où les obséquieux Montagnards les accueillaient avec des démonstrations de joie. Bourdon de l'Oise courait au-devant de Durand-Maillane, et lui serrait la main en s'écriant avec une admiration intéressée : « Oh! les braves gens que les gens du côté droit. » Le héros de la Glacière, Rovère, vient aussi aborder le chef de la droite que Tallien endoctrinait en le caressant. Midi allait sonner, lorsque, par une des portes latérales de la salle, ils virent Saint-Just monter à la tribune. Alors Tallien s'écria : « Voici le moment d'en finir, entrons. » On le suit : tous les bancs sont envahis, et la salle se trouve bientôt remplie.

Robespierre, contre son habitude, est venu s'asseoir en face de la tribune, sans doute pour mieux juger les mouvemens de la Convention, et peut-être aussi pour soutenir l'orateur. Robespierre jeune, Lebas, Couthon, siégent les uns près des autres. Collot d'Herbois occupe le fauteuil. L'agitation de son intérieur se révèle sur sa figure ardente et sombre. Saint-Just, immobile et calme à la tribune, attend que chaque député ait pris sa place, et quand tous les bruits ont cessé, il commence ainsi à demi voix, mais avec un accent ferme et solennel, la lecture de son rapport, qui excite au plus haut degré l'attention générale.

« Je ne suis d'aucune faction, je les combattrai toutes ; elles ne s'éteindront jamais que par les institutions qui produiront les garanties, qui poseront les bases de l'autorité, et feront ployer sans retour l'orgueil humain sous le joug de la liberté publique.

« Le cours des choses a voulu que cette tribune aux harangues fût peut-être la roche Tarpéienne pour celui qui viendrait vous dire que les membres du gouvernement ont quitté la route de la sagesse. J'ai cru que la vérité vous était due, offerte avec prudence, et qu'on ne pouvait rompre sans impudeur l'engagement pris avec sa conscience de tout oser pour le salut de la patrie.

« Quel langage vais-je vous parler ? comment vous peindre des erreurs dont vous n'avez aucune idée ; comment rendre sensible le mal qu'un mot décèle, qu'un mot corrige ?

« Vos comités de sûreté générale et de salut public m'avaient chargé de vous faire un rapport sur les causes de la commotion sensible qu'avait éprouvée l'opinion publique dans ces derniers temps ; la confiance des deux comités m'honorait ; mais quelqu'un, cette nuit, a flétri mon cœur (1), et je ne veux parler qu'à vous. »

A ces mots, Tallien se lève, et, de sa place, il s'écrie : « Je demande la parole pour une motion d'ordre. L'orateur a commencé par dire qu'il n'appartenait à aucune faction, je dis la même chose : je ne suis qu'à moi et à la liberté. Aucun bon citoyen ne peut retenir ses larmes sur le sort malheureux auquel la chose publique est abandonnée ; partout on ne voit que divisions. Hier, un membre du gouvernement s'en est séparé, et a prononcé un discours en son nom particulier ; aujourd'hui, un autre fait la même chose : on veut encore s'attaquer, aggraver les maux de la patrie, la précipiter dans l'abîme !... Je demande que le rideau soit entièrement déchiré !... » Des applaudisse-

(1) Billaud-Varennes.

mens tumultueux couvrent cette proposition et recommencent par trois fois.

Billaud-Varennes, impatient d'exhaler sa colère, s'empare de la parole après Tallien, et débute ainsi :

« Hier, s'écriait-il, hier, la société des Jacobins était remplie d'hommes apostés, puisqu'aucun n'avait de carte ; hier, on a développé dans cette société l'intention d'égorger la Convention nationale ; hier, j'y ai vu des hommes qui vomissaient ouvertement les infamies les plus atroces contre ceux qui n'ont jamais dévié de la révolution !

« Je vois, sur la Montagne, un de ces hommes qui menaçaient les représentans du peuple... le voilà... (Arrêtez ! arrêtez ! *s'écrie-t-on de toutes parts. L'individu est saisi et entraîné hors de la salle, au bruit des applaudissemens.*) Le moment de dire la vérité est arrivé !... Je m'étonne de voir Saint-Just à la tribune après ce qui s'est passé ; il avait promis aux deux comités de leur soumettre son discours avant de le lire à la Convention !... L'assemblée jugerait mal, et les événemens, et la position dans laquelle elle se trouve, si elle se dissimulait qu'elle est entre deux égorgemens. Elle périra si elle est faible ! » Non, elle ne périra pas ! s'écrient les Montagnards debout ; et agitant leurs chapeaux couverts de plumes, ils jurent de sauver la république. Les citoyens des tribunes s'unissent à ce mouvement par des cris de *vive la Convention* ! *vive le comité de salut public* ! Lebas demande la parole à Collot d'Herbois, qui la maintient à Billaud. Alors celui-ci, fort de l'appui de la Montagne et du président, attaque Robespierre, mais par des récriminations assez faibles et relatives à des faits particuliers. Le seul reproche grave était d'avoir voulu la loi du 22 prairial, qui, dans les mains impures qu'il avait choisies, pouvait devenir funeste aux patriotes. Suivant Billaud-Varennes, Robespierre ne s'était retiré du comité de salut public que par suite de la résistance qu'il avait éprouvée au sujet de

cette loi. « Il eût été bien facile de confondre ici l'accusateur par ce dilemme : Si vous blamiez la loi, pourquoi consentiez-vous à la présenter? si les choix de Robespierre étaient mauvais, pourquoi les consacriez-vous de votre aveu? vous étiez six contre un. Il faut vous reconnaître coupables d'une lâcheté insigne, ou avouer que vous étiez les partisans de la terrible loi, que vous n'osez pas même encore aujourd'hui imputer à votre ennemi seul. » Billaud continue : « Sachez, citoyens, qu'hier le président du tribunal révolutionnaire a proposé ouvertement, aux Jacobins, de chasser de la Convention tous les hommes impurs, c'est-à-dire tous ceux qu'on veut sacrifier. Mais le peuple est là, et les patriotes sauront mourir pour sauver la liberté. » Oui! oui! *Applaudissemens unanimes.*

« Je le répète, nous mourrons tous avec honneur, car je ne pense pas qu'il y ait un seul représentant qui voulût exister sous un tyran. » Toute l'assemblée! « Non! non! périssent les tyrans! » Billaud reprend : « Quoi! des hommes qui sont isolés, qui ne connaissent personnes, qui passent les nuits et les jours au comité de salut public, qui organisent les victoires, ces hommes seraient des conspirateurs! et ceux qui n'ont abandonné Hébert que quand il ne leur a plus été possible de le favoriser, seraient des hommes vertueux! La première fois que je dénonçai Danton, Robespierre se leva comme un furieux, en disant qu'il voyait mes intentions, que je voulais perdre les meilleurs patriotes; tout cela m'a fait voir l'abîme creusé sous nos pas. Il ne faut point hésiter à le combler de nos cadavres, ou à triompher des traîtres.

« On voulait détruire, mutiler la Convention, et cette intention était si réelle, qu'on avait organisé un espionnage des représentans du peuple qu'on voulait égorger. Il est infâme de parler de justice et de vertu, quand on les brave!... » A ces permières paroles, Robespierre, pâle et l'œil en feu, s'élance à la tribune d'où il a régné si

long-temps, mais les Montagnards l'empêchent de parler. *A bas le tyran! à bas! à bas!* Les ennemis de Robespierre n'avaient que trop raison de vouloir étouffer sa voix, car comment auraient-ils répondu à cet argument : « Vous le voyez, représentans, lorsqu'il faut frapper un homme de la révolution, même coupable, je me souviens de ses anciens services, et je le défends; et Billaud brûle de le frapper. Beaucoup d'entre vous m'imputent la mort de Danton, c'est moi qui l'ai défendu contre Billaud, qui avait résolu de l'immoler. Billaud lui-même s'en vante. Billaud n'a jamais eu d'entrailles pour personne. » Certes, Robespierre aurait produit un grand effet avec ces argumens irrésistibles, comme la vérité quand elle éclate dans une circonstance décisive; mais reconnaissant l'impossibilité de dominer l'orage, il se tut, sans vouloir toutefois abandonner la tribune. Alors Tallien s'écrie de sa place : « Je demandais qu'on déchirât le voile : je viens d'apercevoir avec plaisir qu'il l'est entièrement, que les conspirateurs sont démasqués, qu'ils seront bientôt anéantis, et que la liberté triomphera! (*vifs applaudissemens.*) J'ai vu hier la séance des Jacobins; j'en ai frémi pour la patrie! J'ai vu se former l'armée du nouveau Cromwell, et je me suis armé d'un poignard pour lui percer le sein si la Convention nationale n'avait pas le courage de le décréter d'accusation! » En disant ces mots, Tallien agitait avec furie un poignard qu'il avait sorti de son sein : « Quoi qu'en aient dit les partisans de l'homme que je dénonce, il n'y aura pas de 31 mai, il n'y aura pas de proscriptions : la justice nationale seule frappera les scélérats... Comme il est de la dernière importance que les citoyens ne puissent pas être égarés, que les chefs de la force armée ne puissent pas faire de mal, je demande l'arrestation d'Henriot et de son état-major; ensuite nous examinerons le décret qui a été rendu sur la seule proposition de l'homme qui nous occupe. *Nous ne sommes pas modérés*, mais nous

voulons que l'innocence ne soit pas opprimée, nous voulons que le président du tribunal révolutionnaire traite les accusés avec décence et justice! Voilà la véritable vertu! voilà la véritable probité!... Que les écrivains patriotes se réveillent! J'appelle tous les vieux amis de la liberté, tous les anciens Jacobins! tous les journalistes patriotes! Qu'ils concourent avec nous à sauver la liberté!... Ils tiendront parole; leur patriotisme m'en est garant... L'homme qui est à la tribune est un Catilina, ceux dont il s'était entouré, étaient de nouveaux Verrès! (1) Je demande que nous décrétions la permanence de nos séances, jusqu'à ce que le glaive de la loi ait assuré la révolution, et que nous ordonnions l'arrestation de ses créatures. »

Les amis de Robespierre gardent un silence funeste, et pour lui et pour eux. C'est alors que Robespierre dut pleurer Danton; le vieux Cordelier était incapable de ces lâchetés politiques qui donnent la mort à tout un parti, et qu'on ne trouve que trop communément en révolution, même dans des hommes qui ont fait d'éclatantes preuves de courage. Excité par la vue de cet abandon, le président s'empresse de mettre aux voix les propositions de Tallien, que la majorité adopte par acclamations; en conséquence, Henriot est décrété d'arrestation. Des cris de vive la république! s'élèvent alors dans une partie de la salle.

Billaud ne veut pas laisser à l'ennemi le temps de respirer, et réclame l'arrestation de Boulanger, le confident de Danton, le séide de Robespierre. Suivant Billaud, c'est Dumas qui a jeté Boulanger au milieu des Jacobins pour empêcher Collot d'Herbois de parler; il veut donc qu'on s'empare aussi de Dumas, d'ailleurs grandement soupçonné d'avoir soupé avec son frère la veille de l'émigra-

(1) Les Verrès étaient bien plus du côté de Tallien qu'autour de Robespierre.

tion de ce dernier. Dumas à son tour propose l'arrestation des aides-de-camp et des adjudans d'Henriot. Ces diverses propositions sont votées d'enthousiasme. Robespierre était toujours resté à la tribune ; il réclame la parole, mais sa voix se perd au milieu des cris redoublés : *A bas le tyran ! à bas le dictateur !* Le silence ne se rétablit que lorsque Barrère se présenta au nom des deux comités du gouvernement.

A la suite d'un discours empreint de toute la souplesse de son caractère, et modeste comme le langage d'un parti qui n'est pas encore sûr de la victoire, le rapporteur proposa un décret qui supprimait dans la garde nationale tout grade supérieur à celui de chef de légion, et rendait l'agent national et le maire de Paris responsables de la sûreté de la représentation nationale. Non contens de cette première mesure, les comités ajoutaient une proclamation rédigée par Barrère et adressée au peuple français, dans laquelle on lisait entre autres choses : « Des passions personnelles ont usurpé la place du bien public. Des chefs de la force armée semblaient menacer l'autorité nationale. Le gouvernement révolutionnaire, objet de la haine des ennemis de la France, est attaqué au milieu de nous ; les formes du pouvoir républicain touchent à leur ruine ; le despotisme ose renaître ; l'aristocratie semble triompher, et les royalistes sont prêts à reparaître. » Il n'y eût jamais de plus impudente sottise que ces assertions de Barrère ; et lui seul était capable de les jeter à la tête du peuple. Il était juste et sage de vouloir rallier, comme Barrère essayait de le faire, tous les citoyens à la Convention nationale ; le décret et la proclamation furent adoptés. Toujours même silence de la part des membres de la Montagne, qui, n'estimant pas Tallien, et haïssant Billaud-Varennes, ainsi que son complice Collot d'Herbois, croyaient intérieurement que leur triomphe serait funeste à la république ; mais Robespierre expiait

ainsi les torts de son caractère hautain, ombrageux et dominateur. On l'estimait, on aurait voulu son succès; mais on avait de l'éloignement pour sa personne. La rigidité même de ses principes choquait des hommes qui, sans avoir aucun reproche à craindre, et quoique très fidèles à à la république, avaient conservé quelque chose de la mollesse et de la facilité des mœurs françaises.

Vadier accuse Robespierre d'être le seul auteur de la loi du 22 prairial, d'avoir organisé un système d'espionnage contre les représentans du peuple; mais surtout ce qu'il ne peut pardonner au tyran, c'est le mépris qu'il a jeté sur le rapport relatif à la mère de Dieu. Ce mépris cachait une protection réelle: Vadier croit le prouver en citant une lettre trouvée dans les matelas de Catherine Théos et adressée au tyran, pour lui annoncer que sa mission a été prédite par Ézéchiel. En incriminant encore Robespierre sur un prétendu projet de religion universelle, Vadier prend le ton de l'ironie pour louer la vertu, la modestie de celui qu'il veut perdre après l'avoir encensé jadis comme un idole. Ce ton léger d'un vieillard qui cherche à provoquer des éclats de rire dans un tel moment, déplaît à tout le monde, et compromet le succès de l'attaque. Tallien, impatienté, se hâte d'interrompre l'importun discoureur, et demande à ramener la discussion à son vrai point. Robespierre, qui s'était contenu avec peine, s'écrie : *Je saurai bien l'y ramener, moi!* Il se dispose à parler, mais il est contraint de céder aux murmures et aux cris de l'assemblée qui ne veut pas l'entendre. « Occupons-nous du tyran, répond Tallien. C'est dans le discours prononcé hier à la Convention et répété le soir aux Jacobins, que je vais trouver des armes pour le terrasser, lui dont la vertu et le patriotisme ont été si vantés, mais qui, à l'époque du 10 août, ne parut que trois jours après la révolution (Robespierre aurait dû lui crier : Du moins, Tallien, je n'étais pas au 2 septembre!); cet homme qui,

devant être, dans le comité, le défenseur des opprimés, qui, devant être à un poste, l'a abandonné depuis quatre décades! Et à quelle époque? Lorsque l'armée du nord donnait à tous ses collègues de vives sollicitudes. Il l'a abandonné pour venir calomnier les comités, et tous ont sauvé la patrie... Certes, si je voulais retracer les actes particuliers d'oppression qui ont eu lieu, je remarquerais que c'est pendant le temps où Robespierre a été chargé de la police générale qu'ils ont été commis; que les patriotes du comité révolutionnaire de la section de l'Indivisibilité ont été arrêtés. »

Robespierre, d'une voix forte, s'écrie : C'est faux!... Je... Des cris, des murmures couvrent encore sa voix. Robespierre promène ses regards autour de lui : ses plus fidèles partisans détournent la tête, ou demeurent immobiles. Alors, sentant que la majorité de la gauche est contre lui, il se tourne vers le centre et la droite, et leur adresse cette parole qui venait trop tard : *C'est à vous, hommes purs, hommes vertueux, que je m'adresse, et non pas aux brigands.* » Pour toute réponse, un silence absolu; il ne trouve pas même une voix généreuse parmi les amis des soixante-treize députés qu'il a sauvés de la mort. Il se retourne vers Thuriot qui avait remplacé Collot d'Herbois au fauteuil, et qui agitait, avec autant de violence que de perfidie, la sonnette du président, il s'écrie : « Président des assassins, je te demande la parole.—Tu l'auras, répondit Thuriot, mais à ton tour!—Non, non, reprend-on de tous côtés. » Le bruit continue; Robespierre s'épuise en efforts. En ce moment, la voix de Robespierre devient sourde et embarrassée : Garnier de l'Aube lui crie : « Le sang de Danton te remonte à la gorge! — C'est donc Danton que vous voulez venger, répond Robespierre. » Un député ignoré jusqu'alors, Louchet, ose se hasarder à demander le décret d'arrestation contre Robespierre. Des applaudissemens, d'abord faibles, éclatent ensuite sur

tous les bancs, alors Louchet reprend : « Ma motion est appuyée : aux voix, l'arrestation ! On applaudit de nouveau ; mais lorsque l'on voit le frère de Robespierre se lever, le silence se rétablit pour un instant. « Je suis, dit-il, aussi coupable que mon frère ; je partage ses vertus, je veux partager son sort ; je demande aussi le décret d'arrestation contre moi. »

Sans être émue d'un tel exemple, la majorité de la Convention accepta cette abnégation sublime. Robespierre l'aîné veut parler sur le dévouement de son frère ; mais il lui est impossible de se faire entendre. Alors il apostrophe de nouveau le président et toute l'assemblée avec la plus grande véhémence. Charles Duval : « Président, est-ce qu'un homme sera le maître de la Convention ? » Fréron s'écrie : « Ah ! qu'un tyran est dur à abattre ! » Fréron, Loiseau, Billaud-Varennes, et un grand nombre de députés s'écrient : *L'arrestation !* Le président se hâte de la mettre aux voix, et l'assemblée de la décréter aux cris de *vive la liberté ! vive la république !* « *La république*, s'écrie Robespierre, *elle est perdue, car les brigands triomphent !* » Robespierre avait raison. Louchet, tout fier de sa première audace, dit : « Nous avons entendu voter pour l'arrestation des deux Robespierre, de Couthon et de Saint-Just. » Lebas répond à cette proposition : « Je ne veux pas partager l'opprobre d'un tel décret, je demande mon arrestation. » Élie Lacoste demande aussi la proscription, c'est-à-dire la tête de Robespierre jeune : on la lui accorde. Fréron, reprenant de nouveau la parole, essaie de porter enfin le dernier coup aux ennemis qu'il voit terrassés. « Citoyens collègues, dit-il, la patrie, en ce jour, et la liberté vont sortir de leurs ruines. » Robespierre veut réfuter son lâche accusateur ; les murmures de l'assemblée lui ferment la bouche. Fréron continue : « On voulait former un triumvirat qui eût rappelé les proscrip-

tions de Sylla, on voulait s'élever sur les ruines de la république, et les hommes qui le tentaient sont Robespierre, Couthon et Saint-Just. Couthon a osé parler aux Jacobins de cinq ou six têtes de la Convention. Ce n'était là que le commencement; il voulait se faire de nos cadavres autant de degrés pour monter au trône!... » Couthon : « Moi, je voulais arriver au trône!.... » Fréron, qu'Elie Lacoste appuie avec rage, en disant que ces hommes ont tenté d'étouffer la liberté, demande le décret d'arrestation contre Lebas, Saint-Just et Couthon. Cette demande est accueillie; Barrère réunit, rédige à la hâte, et présente froidement tous les arrêts de proscription demandés par les passions et rendus par l'assemblée. Il ne lui en coûte pas plus que de tracer avec complaisance, comme il le faisait naguère, un rapport tissu tout entier avec les paroles échappées de la bouche de Saint-Just ou de Couthon, et surtout de celle de Maximilien.

Les accusés descendent à la barre : la figure de Saint-Just respirait le mépris le plus profond, celle de Maximilien la colère; les trois autres députés semblaient embarrassés sous les regards de l'assemblée. Il était cinq heures; la séance fut suspendue jusqu'à sept. Robespierre et ses collègues, remis entre les mains des gendarmes, se virent séparés et conduits, Maximilien au Luxembourg, son frère à Saint-Lazare, Saint-Just aux Ecossais, Couthon à la Bourbe, Lebas à la Conciergerie.

Quelle que compromise que dût paraître la fortune de Robespierre, elle pouvait encore se relever. L'insurrection, cette dominatrice de la Convention, pouvait venir sommer les représentans d'obéir à la volonté de la Commune appuyée par l'assentiment du peuple. Les Jacobins étaient en permanence; le maire Fleuriot, l'agent national Payan et Henriot, se trouvaient à l'Hôtel-de-Ville. Mais, depuis midi, tous les partisans de Robespierre se croyaient tellement sûrs du succès de ce repré-

sentant à la Convention, qu'aucune précaution n'avait encore été prise en sa faveur, et que la Commune ne fut tirée de cette sécurité que lorsque Couval, huissier de la Convention, se présenta pour signifier le décret d'arrestation d'Henriot, et l'ordre qui mandait Payan et Fleuriot à la barre de l'assemblée nationale. Couval, insulté, avait inutilement demandé un reçu. Le maire lui avait répondu : « Un jour comme aujourd'hui, on ne donne pas de reçu. Va à la Convention, va lui dire que nous saurons la maintenir, et dis à Robespierre qu'il n'ait pas peur! » Henriot avait ajouté avec plus d'énergie : « Va dire à tes scélérats que nous délibérons ici pour les purger!... »

Alors le maire s'était exprimé devant le conseil général d'une manière très mystérieuse sur le but de la convocation, mais il avait reparlé, avec de pompeux éloges, des grandes époques dans lesquelles la Commune s'était dévouée pour sauver la patrie. Payan avait exhorté les citoyens à se réunir à leurs magistrats qui étaient prêts à mourir pour la liberté. Enfin on avait rédigé une adresse où l'on disait qu'il n'y avait que des scélérats capables d'opprimer le *vertueux Robespierre*; Saint-Just, *l'apôtre de la vertu*; Couthon *qui n'a que le corps et la tête de vivans, mais qui les a brûlans de patriotisme*. Vers quatre heures et demi, l'on apprend à l'Hôtel-de-Ville les grandes mesures adoptées contre Robespierre. Alors la Commune se décide à jeter le masque pour agir avec vigueur et célérité. Le tocsin sonne, les barrières se ferment, les sections sont convoquées. Henriot veut tenter de soulever les faubourgs. Pour s'étourdir sur le péril qu'il court et se donner plus d'éloquence et plus de cœur, il boit une grande quantité de liqueurs; et, à peine en état de se soutenir sur son cheval, il harangue les ouvriers du faubourg Saint-Antoine qui, réunis en groupes considérables, voulaient empêcher des charrettes chargées de victimes d'arriver jusqu'à l'échafaud. Ce misérable fait

écarter la foule, et toutes ces têtes que le peuple désirait sauver, tombent sous le fer révolutionnaire.

Quand le sacrifice est achevé, Henriot, le pistolet au poing, revient au Luxembourg et ordonne à la gendarmerie de se réunir devant l'Hôtel-de-Ville. Il prend avec lui un détachement pour aller délivrer quelques prisonniers qui se trouvaient, à ce qu'on lui avait dit, déposés au comité de sûreté générale. La Commune adresse un message aux Jacobins qui comblent d'éloges le courage du maire et l'agent national. On renvoie les officiers municipaux avec des promesses de dévouement. « La société veille pour la patrie, elle a juré de mourir plutôt que de vivre sous le crime ! » On convient que de fréquentes communications auront lieu entre l'Hôtel-de-Ville et la salle des Jacobins.

Dans le cours de son expédition, Henriot, parvenu sur la place du Palais-Égalité, rencontre Merlin de Thionville et le fait arrêter et conduire au corps-de-garde le plus voisin. Après avoir ainsi paralysé un homme qui pouvait devenir très dangereux, Henriot veut pénétrer dans la cour du Palais avec son escorte, mais les grenadiers de garde croisent la baïonnette devant lui. Au même moment, un huissier de la Convention sort et crie aux gendarmes qui accompagnent Henriot : *Arrêtez ce rebelle, un décret de la Convention vous l'ordonne* ! Henriot toujours à moitié ivre, est entouré, garrotté, ainsi que quelques uns de ses aides-de-camp, et conduit au comité de sûreté générale, où se trouvaient les députés que l'on n'avait pas encore transferés dans leurs prisons respectives.

Ainsi, comme on le voit, jusqu'à cinq heures, tout l'avantage demeurait à la Convention ; mais la conserverait-elle en définitive? c'est ce dont on pouvait douter. La Convention avait commis une haute imprudence en suspendant sa séance pendant deux heures ; aussi de cinq

heures à sept, le parti de Robespierre sembla reprendre la supériorité : la Commune, qui n'avait cessé qu'un moment de délibérer, envoya dans chaque section l'un de ses membres pour déterminer l'insurrection et diriger les gardes nationales sur l'Hôtel-de-Ville. Des gendarmes coururent dans chaque prison défendre aux concierges de recevoir les prisonniers ; en même temps, on créait un centre d'action ; la municipalité nommait un comité d'exécution composé de douze membres, pour user, dans toute sa plénitude, de la souveraineté du peuple.

Bientôt la place de l'Hôtel-de-Ville fut couverte de bataillons sectionnaires, de compagnies de canonniers avec leurs pièces, de gendarmes auxquels le comité d'insurrection se hâtait de faire prêter un nouveau serment patriotique. Au moment de ce serment, et par le plus heureux à propos, parurent les proscrits devenus libres. Les hommes du temps varient beaucoup sur la manière dont Saint-Just, Robespierre et ses amis avaient été délivrés. Ne pouvant découvrir d'une manière certaine les circonstances véritables de ce fait important, nous raconterons les deux opinions qui ont eu le plus de défenseurs. Lorsque Robespierre et les siens furent décrétés et arrêtés, ses ennemis étaient loin de regarder ce coup de main comme décisif. Ils ne purent se dissimuler que l'acte d'accusation qui leur restait à faire contre Saint-Just, Robespierre et autres, ne fût très difficile à motiver. Mais un bien plus grand embarras se présentait encore, c'était la composition du tribunal révolutionnaire qui, appuyé par les Jacobins, n'aurait pas manqué d'acquitter les accusés comme, dans d'autres temps, il avait renvoyé absous le démagogue Marat. Si ce malheur arrivait! quel horrible sort menaçait les thermidoriens !... Toutes ces idées débattues firent naître dans l'esprit de Vouland une résolution à la fois audacieuse et machiavélique ; il proposa dans les comités réunis, immédiatement après la séance, de laisser échapper les députés

décrétés d'arrestation, afin d'avoir contre eux la ressource d'un décret de mise hors la loi. Au premier mot, on accusa son projet de folie; mais, examiné de plus près, il réunit les suffrages.

On fit passer en conséquence aux concierges des prisons des instructions confidentielles qui leur prescrivaient d'employer tous les moyens pour opérer, sur-le-champ, l'évasion de leurs prisonniers. Les geôliers obéirent comme par l'entraînement du patriotisme et au risque de la terrible responsabilité (1) d'un pareil acte. Telle est l'opinion d'une partie de Jacobins échappés à la réaction qui suivit thermidor.

D'autres témoins du temps racontent que, par suite de déférence pour les ordres de la Commune, et surtout par un respect mêlé d'effroi pour des hommes qui commandaient naguère à la Convention elle-même, les geôliers n'osèrent pas retenir les proscrits, qui se rendirent au centre de l'insurrection. A la vue de l'idole du peuple, les agens municipaux poussèrent des cris de joie et d'espérance. La patrie était sauvée, la victoire certaine. Tout le monde jura de vivre libre ou de mourir en défendant Robespierre et ses amis. On embrassa Saint-Just qui avait toujours gardé le calme et la sérénité de sa figure.

Au milieu de la joie universelle, on apprend qu'Henriot est toujours captif au comité de sûreté générale; aussitôt Coffinhal, prenant avec lui quelques compagnies des sections, part pour le délivrer. Le sabre à la main, il envahit les comités, met en fuite leurs membres et parvient à Henriot et à ses aides-de-camp, auxquels il rend la liberté. Celui-ci s'élance dans le Carrousel où il retrouve son cheval; il court haranguer ses canonniers transportés de joie, et commence ses dispositions pour attaquer la salle de la

(1) Il y avait la peine de mort contre les gardiens infidèles. Un fait constant, c'est qu'aucun administrateur des prisons où devaient être détenus les députés, ne fut ni recherché, ni poursuivi, ni arrêté.

Convention. C'en était fait des thermidoriens, si le commandant de la garde nationale avait eu de l'audace et de la tête.

L'Assemblée se réunissait avec une précipitation qui indiquait assez avec quel œil elle voyait la tempête qui semblait l'envelopper de toutes parts. En effet, chaque député apportait avec lui une nouvelle alarmante. L'un disait les scènes terribles et menaçantes des Jacobins triomphans ; l'autre avait rencontré les bataillons sectionnaires se rendant à la Commune, ou bien les canonniers jurant de vaincre ou de mourir pour Robespierre. Un troisième, plus effrayé encore, craignait tout de l'évasion des députés détenus ! Des bruits sinistres et non fondés se répandaient au milieu de ce tumulte des esprits ; on disait que l'école de Mars, où la patrie formait une pépinière de soldats et d'officiers, marchait sous son commandant Labretèche, et que bientôt tous les députés allaient être égorgés par ces jeunes séides de Robespierre. Les membres des comités, réunis dans un petit cabinet à côté de la salle des représentans, délibéraient sans rien résoudre. Bourdon de l'Oise, Merlin de Thionville, qui a reconquis la liberté ; Legendre, qui brûle de se venger ; Poultier, Rovère, Brival, Goupilleau, racontent ce qui s'est passé dans l'intervalle des deux séances de cinq à sept heures. A cet instant, les membres du comité entrent en silence ; leurs visages portent l'empreinte d'une consternation assez grande, mais sans faiblesse. Coffinhal venait de délivrer Henriot, et de forcer les comités. Legendre rassure la Convention et se montre, en ce jour, aussi brave qu'il avait été lâche le lendemain de l'arrestation de Danton. L'impassible Billaud monte à la tribune ; il annonce, avec une voix qui ne trahit aucune émotion, qu'Henriot, qui commande sur la place du Carrousel, a fait tourner les canons chargés contre la Convention, et que les canonniers sont à leurs pièces. Alors Collot d'Herbois,

avec un courage que l'on doit admirer, fait descendre du fauteuil Thuriot, qui l'occupait en son absence, et monte à cette place qui, par la disposition de la salle, devait recevoir les premiers boulets. « Citoyens, dit-il en se couvrant en signe de détresse, voici le moment de mourir à notre poste! — Oui, oui, nous y mourrons! répondirent les députés. » Chacun se rassit et garda le silence.

Les citoyens des tribunes que les Jacobins auraient dû remplir, comme ils l'avaient fait avec tant de soins dans toutes les grandes journées de la révolution, jurèrent de défendre la Convention nationale, et sortirent en criant *aux armes! aux armes!* Allons combattre les scélérats! Au bout de quelques instans, l'assemblée, seule encore et sans appui, mit Henriot hors la loi. Immédiatement après, sur la proposition de Vouland, Barras fut nommé chef de la garde nationale; on lui donna pour adjoints, dans l'exercice de ses périlleuses fonctions, Ferraud, Fréron, Rovère, Delmas, Boletti, Léonard Bourdon, Legendre, Goupilleau de Fontenay, Beaupré, Huguet et Bourdon de l'Oise. Il y avait du courage à accepter une telle mission, car les députés croyaient qu'Henriot, devenu furieux en apprenant qu'il était mis hors la loi, les ferait massacrer sur la place; mais il n'en devait pas être ainsi. Dès que les canonniers connurent le décret qui mettait Henriot hors la loi, ils refusèrent de tirer contre la Convention; tout ce que put faire leur chef, fut de les ramener avec leurs pièces devant l'Hôtel-de-Ville.

Après la nomination de Barras au commandement en chef, et l'annonce faite par Amar de la retraite précipitée d'Henriot, Barrère, rapporteur du comité de salut public mutilé, qui avait suivi le conseil de Plat-Beaupré de l'Orne, vint faire un rapport sur la conduite des conjurés Fleuriot, Payan, Boulanger, Henriot, qu'il termina par la proposition d'un décret qui fut immédiatement voté. Ce décret mettait hors la loi, 1° tous les fonctionnaires qui donne-

raient des ordres pour faire avancer la force armée contre la Convention nationale; 2° tous les individus qui, frappés du décret d'arrestation ou d'accusation, n'auraient pas déféré à la loi, ou s'y seraient soustraits, et prêteraient le moindre appui aux rebelles. Douze commissaires furent envoyés dans les sections pour annoncer au peuple les décrets de la Convention, et l'unanimité avec laquelle elle marchait dans les voies révolutionnaires. Après Barrère, Voulland parut à la tribune, et demanda la mise hors la loi de Robespierre, et de tous les membres qui s'étaient soustraits au décret d'arrestation. Cette proposition fut décrétée au milieu des cris de *vive la république! vive la Convention!* Billaud-Varennes annonça l'arrestation de Labretèche. Tallien fit décréter que deux représentans, Brival et Bentabole, seraient envoyés au camp des élèves de la patrie, pour empêcher que l'opinion des scélérats ne pût pervertir cette pépinière de héros.

Tant que les sections n'avaient pas eu de communications directes avec la Convention et la représentation nationale, tant qu'elles n'avaient pu être instruites de ce qui se passait dans son sein, un certain nombre d'entre elles, par opinion, par entraînement, penchait à suivre l'impulsion que voulaient leur donner la Commune et les Jacobins; mais dès qu'elles eurent appris de la bouche des commissaires les sentimens et les décrets de la Convention, le respect et la crainte attachés à ce nom imposant et terrible, la magie du mot *loi* dont les conjurés eux-mêmes avaient tant reconnu et célébré l'influence, l'espoir de voir enfin un changement dans le régime de la terreur que l'opinion publique attribuait au seul Robespierre, changèrent la disposition des esprits dans les sections.

Une foule de citoyens vinrent protester de leur dévouement à la Convention; leur exemple fut imité ou suivi par un grand nombre d'officiers de toutes armes; ils mettaient leur courage et leur épée au service de la patrie

et de la représentation nationale. C'est dans ce moment qu'on entendit un membre de la municipalité déclarer hautement à la barre qu'il n'avait pris aucune part aux menées de la Commune.

Mais cette Commune, quoique recrutée un moment des membres du conseil général du 10 août, n'était plus que l'ombre d'elle-même ; on n'y sentait plus la présence du génie révolutionnaire qui l'avait fait triompher tant de fois. Elle hésitait, elle délibérait, elle ne savait ni prendre un parti ni agir avec vigueur. La faiblesse de cette autorité, jadis si prompte à s'emparer du peuple, et si habile à le diriger, laissait s'éteindre l'énergie des Jacobins, qui, quoique n'ayant plus de Danton au milieu d'eux, pouvaient encore beaucoup pour décider la victoire, s'ils avaient trouvé quelque part un centre d'action. En vain Coffinhal et Payan donnent l'exemple de la résolution et du courage; en vain ils demandent qu'on lève audacieusement l'étendard, personne ne se range autour d'eux, et ne se montre prêt à partager les dangers qu'ils veulent affronter. Le glaive du bourreau a moissonné les grands courages, le comité de salut public et la terreur ont mis la Commune aux pieds de la Convention et séparé le peuple des magistrats. Couthon, qui se trompe d'époque, propose une proclamation au peuple et aux armées. «Eh ! au nom de qui ? demande Robespierre. — Au nom de la Convention, s'écrie Couthon», et il cite en le parodiant ce vers de Corneille dans Sertorius :

Rome n'est plus dans Rome; elle est tout où nous sommes.

Des applaudissemens prolongés partent des tribunes et accueillent cette application. « Non, dit Robespierre, cette mesure justifierait le reproche qu'un parti nous fait de vouloir attaquer l'autorité de la Convention. Le peuple est libre de nous défendre ou de nous abandonner. Il faut respecter la souveraineté du peuple; dans la

position où la perfidie nous a placés, il ne nous reste d'autre parti que celui de nous conformer à sa détermination et à subir notre sort quel qu'il soit. »

Pendant toutes ces indécisions, les sections, qui s'étaient d'abord ralliées à la Commune, rappelaient leurs bataillons et les dirigeaient vers la place des Tuileries. De son côté, une partie des canonniers, dont on aurait pu tirer un si grand parti en les enlevant comme on enlève des soldats pour un assaut, abandonnent les pièces qui se trouvaient braquées aux entrées des rues aboutissant à l'Hôtel-de-Ville. Henriot jurait encore que sa cause était certaine et la partie gagnée. En des circonstances si critiques, l'attitude des députés proscrits n'était pas changée. Robespierre, dès qu'il avait vu la tournure des événemens, avait cessé toutes démarches comme un homme qui en sent toute l'inutilité. Saint-Just, une main dans sa poitrine, et de l'autre serrant fortement la table contre laquelle il était appuyé, semblait préoccupé de pensées sans aucun rapport avec les dangers de mort qui l'enveloppaient de tous côtés. La nouvelle du décret de mise hors la loi rendu contre eux, les frappa tous de stupeur. Mais Payan, ne perdant rien de son sang-froid, lut à haute voix le décret de la Convention; et, avec une habileté pleine d'adresse et de perfidie, ajouta à la liste des personnes mises hors la loi, *le peuple des tribunes*. Il espérait réveiller autour de lui du moins le courage que donne le désespoir. Au lieu de répondre à cette espérance, tous les assistans s'enfuirent en désordre en donnant tous les signes de la terreur. Pour Henriot, secouant enfin sa léthargique ivresse, il voulut essayer du moins de réchauffer le zèle de ses canonniers. Il descendit sur la place de Grève; elle était déserte et silencieuse; quelques pièces de canon s'y trouvaient encore, mais abandonnées. En prêtant une oreille attentive, l'ex-généralissime de la garde nationale aurait pu entendre le bruit sourd et mesuré des sections s'avan-

çant lentement le long des quais pour exécuter les ordres de la Convention.

Barras et tous les députés que lui avait adjoint la Convention, s'étaient divisés les divers quartiers de Paris; chacun d'eux, suivi d'une nombreuse cavalcade et à la lueur des torches, parcourait les rues en y donnant lecture du décret de mise hors la loi et d'une proclamation qui appelait le peuple à la défense de la Convention. Léonard Bourdon, sur lequel Robespierre avait plus d'une fois laissé tomber les paroles d'un mépris assez profond, avait sollicité l'honneur de marcher sur le quartier de l'Hôtel-de-Ville, à la tête d'une force armée considérable. Arrivé jusqu'au débouché des rues qui donnent sur la place de Grève, Léonard Bourdon fit arrêter ses colonnes. Malgré le silence et la solitude qui régnaient sur la place et dans l'immense bâtiment de l'Hôtel-de-Ville, le député hésitait, tant l'homme est timide à oser attaquer en face celui qui l'a fait trembler!

Les députés restés à la Commune se voyant seuls et dépourvus même d'une ombre d'espérance, sentent qu'il fallait mourir pour ne pas tomber vivans entre les mains d'insolens ennemis. Lebas se tue d'un coup de pistolet. Coffinhal ayant rencontré dans un corridor Henriot tremblant de peur, le saisit et le précipite par une fenêtre du second étage sur le pavé d'une cour intérieure, en criant: « Tiens, misérable, voilà le prix de tes lâchetés. » Robespierre l'aîné veut imiter Lebas, mais le coup est mal assuré, et la balle, qui entre au-dessous de la lèvre gauche, lui perce seulement la joue. Robespierre le jeune saute par une fenêtre sur la place, où il se brise sans trouver la mort. Saint-Just et Couthon demeurent immobiles sur les siéges qu'ils occupaient. On ne voit sur leurs pâles figures aucune trace de frayeur.

Cependant les deux coups de pistolet entendus à l'extérieur, ont fait croire à Léonard Bourdon que les cons-

pirateurs sont armés et résolus à vendre chèrement leur vie. En vain Dulac, agent du comité de sûreté générale, assure qu'il n'a qu'à marcher et que tout est fini : Léonard hésite toujours. Alors ennuyé d'une attente qui n'était pas sans péril, Dulac demande vingt-cinq hommes parmi lesquels se trouve le gendarme Meda : avec cette poignée de braves, l'agent du comité marche à la Commune, pénètre sans résistance dans l'intérieur. Les officiers municipaux voulaient ôter leurs écharpes et prendre la fuite; Dulac, le sabre à la main, les menace de les tuer au moindre mouvement qu'ils feront pour sortir. Puis, après avoir fermé la salle où il a laissé ses camarades avec l'injonction de veiller sur les prisonniers, il redescend apprendre à Léonard le véritable état des choses. Alors seulement, le représentant monte, s'empare sans coup férir des conjurés Dumas, Fleuriot, Coffinhal, ainsi que de Saint-Just, de Couthon, de Robespierre, et se rend triomphalement à la Convention comme s'il avait remporté une victoire.

Pendant ce temps, Legendre a marché sur les Jacobins avec l'intention de brûler la cervelle, à Vivier, président de la société. N'ayant pas trouvé sa victime, il s'est contenté de fermer la salle, dont il apporte les clefs sur le bureau du président en disant : « Comme c'est la Convention qui a sauvé la patrie, demain la Convention en masse sera jacobine, ce sera la vertu qui ira ouvrir les portes de cette société. » . . . . . .

Sur le seul énoncé du fait rappelé par Thirion que Vivier avait présidé la veille les Jacobins, la Convention prononça contre lui le décret de mise hors la loi.

Barras, le général en chef de l'expédition, après diverses tournées dans quelques quartiers de Paris, était arrivé enfin, avec ses forces et celles de ses adjoints, sur la place de l'Hôtel-de-Ville dont il s'attendait à faire le siége; mais tout était consommé. Il n'eut qu'à emmener les proscrits, qu'il fit conduire en voiture ou porter sur des brancards

jusqu'à la porte de la Convention. Alors après le récit du succès de son expédition, il demanda si l'assemblée voulait qu'on introduisît Robespierre. Cette étrange proposition fut repoussée; mais Thuriot fit entendre ces affreuses paroles : « Apporter dans la Convention le corps d'un homme couvert de tous les crimes, ce serait enlever à cette belle journée tout son éclat : le cadavre d'un tyran ne peut que porter la peste. La place marquée pour lui et ses complices, c'est la place de la Révolution; il faut que les deux comités prennent les mesures nécessaires pour que le glaive de la loi les frappe sans délai. » A la nouvelle que Maximilien mourant se trouvait dans la salle du comité, plusieurs députés, par un sentiment de curiosité féroce, allèrent le voir. On l'avait étendu sur une table; quelques cartons supportaient sa tête. Il avait conservé sa présence d'esprit et paraissait impassible. Il était vêtu d'un habit bleu, le même qu'il portait à la fête de l'Être-Suprême. Sa figure était recouverte par des linges; il essuyait le sang de ses blessures avec un fourreau de pistolet. Un certain nombre de personnes sans caractère et même des députés l'accablèrent d'outrages; l'un d'eux, que l'amour des sciences aurait dû préserver de toute lâche inspiration, après avoir interrogé l'état des blessures de Maximilien, s'avisa de dire hautement : « Si ce n'était pas un scélérat, on le guérirait! » Exposé ainsi pendant plusieurs heures à toutes sortes d'injures, il ne montra aucune émotion. Quand un chirurgien arriva pour lui donner des soins, il se leva lui-même, descendit de dessus la table et alla se placer sur un fauteuil où il subit un pansement douloureux sans proférer une seule plainte. Il était depuis long-temps préparé à la mort, ses discours l'attestent, et maintenant son courage à tout souffrir prouvait qu'il n'avait pas adressé de vaines paroles à Couthon, en lui disant dans l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville : « C'est à nous de supporter notre sort quel qu'il soit. »

A neuf heures du matin, on le conduisit à la conciergerie avec son frère, avec Couthon et Saint-Just. Ce dernier, en traversant la salle d'audience du comité de salut public, leva les yeux sur la déclaration des Droits de l'Homme placée en tête de la constitution de 1793, et dit froidement : « C'est pourtant moi qui ai fait cela. » Le décret de mise hors la loi amendé pour la circonstance par la cruelle prévoyance d'Élie Lacoste, n'exigeait, pour la condamnation, d'autre formalité que celle de constater l'identité sur le témoignage de deux personnes. Cette formalité observée, Fouquier-Thinville s'empressa de remplir, comme de coutume, son affreux ministère. Par ses ordres, à quatre heures et demie, les bourreaux vinrent chercher, pour les conduire à l'échafaud, Robespierre aîné, Couthon, Saint-Just, membres du comité de salut public ; le cadavre de Lebas du comité de sûreté générale, Dumas, l'un des présidens du tribunal révolutionnaire ; Payan, juré du même tribunal, et successeur de Chaumette à la Commune ; le maire Fleuriot ; Robespierre jeune et Henriot à moitié morts ; T. Lavalette, chef de bataillon de la section des gardes françaises ; C. Bernard, A. Geney, A. Simon, C. Laurent, Wamée, Forestier, Guérin, M. Lezard, C. Lochefer, M. Bougon, J.-M. Guenet, tous membres de la Commune ; Vivier, président des Jacobins ; N. Gobeau, substitut provisoire de l'accusateur public.

Au sortir de la conciergerie, les tombereaux funéraires des victimes de cette journée traversèrent une partie de la rue Saint-Denis, la rue de la Féronnerie, et ensuite toute la longueur de la rue Saint-Honoré, jusqu'au lieu du supplice. Toutes les croisées de ces rues étaient garnies de femmes parées comme dans les jours de fête, assises sur des coussins de velours, ou les bras appuyés sur des balcons auxquels étaient appendues de brillantes étoffes ; elles faisaient retentir les plus insultantes vocifératoria-

tions sur le passage des proscrits. Au lieu du cri de vive la république! on n'entendait que ces cris horribles : A la mort! à la mort! à la guillotine! Dans quelques endroits, les battemens de mains, les transports de joie ajoutaient à l'atrocité de ces insultes de la vengeance. On arrêta Robespierre devant la maison qu'il habitait; là des femmes ou des furies dansèrent en rond autour de la charrette.

Le peuple répandu dans les rues, mais non pas en foule, le peuple que Barras et ses adjoints avaient cependant cherché à entraîner, en assurant que la Commune avait aboré les signes de l'esclavage, et remis en honneur les emblèmes de la royauté, gardait un morne silence, et paraissait consterné. Cependant, cette calomnie, toute absurde qu'elle était, répandue dans les faubourgs, obtint d'abord un certain crédit, et l'indignation qu'elle excita contre les prétendus coupables d'une telle apostasie, contribua beaucoup à paralyser l'ardeur du peuple, qui n'était rien moins que porté à favoriser les thermidoriens.

Durant le fatal trajet, la tête de Robespierre était enveloppée dans un linge sanglant, de sorte qu'on n'apercevait qu'à moitié sa figure pâle et livide. Les cavaliers de l'escorte le montraient avec la pointe de leurs sabres aux personnes avides de le voir dans cet horrible état. Quand il fut arrivé à l'échafaud, les bourreaux détachèrent la bande qui soutenait sa mâchoire inférieure, et lui arrachèrent, par la plus vive douleur, le seul cri qu'il ait poussé pendant sa longue agonie. Cet homme, que ses ennemis avaient sans cesse représenté comme timide et lâche même, conserva sa fermeté jusqu'au dernier moment, et tomba sous le glaive sans avoir donné le plus léger signe d'effroi. Saint-Just, que Robespierre entraînait dans sa perte, mourut avec sa constance toute entière. Aucun des proscrits ne montra de faiblesse. A chaque coup de la hache, des applaudissemens témoignaient la

joie féroce des spectateurs, trop accoutumés, depuis longtemps, à contempler avec avidité des scènes de carnage. Maximilien Robespierre avait trente-cinq ans, Saint-Just vingt-six, Robespierre jeune le même âge.

Le jour suivant, soixante-dix membres de la Commune, pareillement mis hors la loi, subirent le même sort que Robespierre; douze nouvelles exécutions eurent encore lieu le surlendemain. Quoique Robespierre, Couthon et Saint-Just n'eussent fait qu'user d'un droit en parlant à la Convention nationale dans les journées des 8 et 9 thermidor; quoique leur prétendue révolte contre la Convention fût une fable; quoique ces trois députés n'eussent commis à l'Hôtel-de-Ville aucun crime qui méritât le supplice, cependant leur proscription se conçoit sans peine. La peur qu'ils inspiraient encore, quoique vaincus, était leur arrêt de mort, et les assemblées, surtout, ne pardonnent jamais aux idoles renversées. Mais, après avoir frappé Fleuriot, Payan, Henriot, Coffinhal, Dumas et quelques autres, comment a-t-on pu, lorsque tout péril était passé, ordonner froidement l'horrible boucherie des quatre-vingt-deux autres membres de la Commune? Dans le nombre de ces proscrits, les uns étaient étrangers, depuis deux ans, à toutes les délibérations de la Commune, et n'y avaient jamais remis les pieds. Plusieurs impotens ou malades, s'arrachant de leurs lits, s'étaient fait conduire en voiture à l'Hôtel-de-Ville, ne voulant pas manquer à l'appel de leurs amis, qui parlaient au nom de la patrie. Beaucoup ignoraient entièrement ce qui se préparait, et tout leur crime consistait à avoir signé le registre de présence. Pour aucun prix au monde, ils n'auraient voulu renverser l'autorité nationale de la Convention; d'ailleurs, éloignés des affaires par la jalousie du pouvoir, qui avait résolu de mettre la Commune aux pieds de la Convention, abattus par le régime de la terreur, le génie révolutionnaire s'était entièrement retiré d'eux. Tallien et ses

amis comptaient à la Commune plusieurs compagnons d'armes dans les grandes journées d'insurrection ; il ne lui vint pas à la pensée de sauver un seul de ces infortunés, dont quelques uns, connus pour des hommes modérés et paisibles, doués de toutes les vertus domestiques, inspiraient le plus vif intérêt par eux-mêmes, et par les liens qui les attachaient à la vie, comme pères et comme époux.

A la séance du 10, Barrère, au nom du comité de salut public, vint satisfaire en ces mots l'impatience de ceux qui, comme Thuriot et Bentabole, s'étonnaient que la tête des conspirateurs ne fût pas encore tombée : « Citoyens, la justice nationale a triomphé ! le peuple s'est montré aussi grand qu'il le fut jamais, et les sections de Paris ont bien mérité de la patrie. » Dans ce rapport, Barrère, après avoir raconté les faits sans trop d'exagération, et accusé Robespierre sans fureur, disait : « La hideuse contre-révolution, dans le sens aristocratique et royal, s'était réfugiée à la maison commune et avait tout à fait levé le masque. » Il osait ajouter, avec sa légèreté, avec son effronterie et son machiavélisme accoutumés : « Étrange présomption de ceux qui veulent arrêter le cours majestueux et terrible de la révolution française, et faire reculer les destinées de la première des nations ! et avec quels moyens ? Avec le talisman royal, avec des mannequins que le despotisme a brillantés autrefois. Peut-être, vous ne le croirez pas, sur le bureau de la Commune, où se tenait la séance contre-révolutionnaire, *était un sceau neuf, n'ayant pour empreinte qu'une fleur de lis*, et déjà, dans la nuit, deux personnes s'étaient présentées au Temple pour en demander les habitans. » Barrère ne manqua point de signaler le succès de l'imposture ou plutôt de la calomnie, qui avait peint aux yeux du peuple le parti de Robespierre comme un parti royaliste, et transformé la Commune en un foyer de contre-révolution. Ce serait manquer un des traits de la politique des gouvernans que de ne pas rapporter le passage suivant :

« C'est là que quelques aristocrates déguisés parlaient d'indulgence, comme si le gouvernement révolutionnaire n'avait pas repris plus d'empire par la révolution même dont il avait été l'objet, comme si la force du gouvernement n'était pas centuplée depuis que le pouvoir, remonté à sa source, avait trouvé une assemblée plus énergique et des comités mieux épurés. De l'indulgence! il n'en est que pour l'erreur involontaire, mais les manœuvres des aristocrates sont des forfaits, et leurs erreurs ne sont que des crimes. »

Suivant l'usage, après la lecture de ce rapport, la Convention fit une proclamation au peuple français; elle était plus modérée qu'il ne convenait déjà au parti que la journée du 9 thermidor allait faire triompher.

Les représentans suspendirent leur séance à quatre heures pour la reprendre à neuf heures. C'est alors que Tallien s'écria : « Ce jour est un des plus beaux pour la liberté, la tête des conspirateurs vient de tomber sur l'échafaud! Allons partager l'allégresse commune. Le jour de la mort d'un tyran est une fête à la fraternité! » La Convention leva la séance; mais auparavant elle avait décrété d'accusation, sur la proposition d'André Dumont, Hermann, chef du tribunal qui avait condamné Danton, Lahue, membre de la commission des administrations civiles, et Bernard, l'un des commissaires de l'envoi des lois. Dans la séance du 11, le tribunal révolutionnaire existant fut suspendu, et remplacé par une commission qui dut prendre le nom de tribunal révolutionnaire provisoire. Une imprudence de Tallien faillit soulever contre les thermidoriens la colère de l'assemblée : blessé personnellement par Jullien fils, il crut l'occasion favorable pour exercer sa vengeance. La voix de Carrier, que Jullien avait aussi fait rappeler, se réunit à celle du proconsul de Bordeaux. Le père de Jullien (Jullien de la Drôme) prit la parole et allait répliquer avec colère, lorsque Thurreau

demanda que l'on ne parlât que de la république! La Convention passa à l'ordre du jour. Ici Billaud se plaignit de la mesure adoptée contre le tribunal révolutionnaire, et l'ajournement du décret fut prononcé. On sortait d'entendre un rapport de Merlin de Douai, au nom du comité de législation, lorsqu'une députation des Jacobins parut à la barre, mais dans l'attitude de coupables qui nient hautement leurs fautes. Le président Collot d'Herbois, oubliant, par une politique qui ne manquait ni de générosité ni de prudence, les mauvais traitemens et les injures du 8 thermidor, fit l'énumération des services rendus par cette société, que des scélérats avaient pu égarer quelquefois, mais qui n'en avait pas moins été toujours dévouée à la cause du peuple.

Barrère vint présenter un nouveau rapport sur les crimes des trois grands conspirateurs, et proposa, pour les remplacer, Bernard de Saintes, Eschasseriaux que la pureté de ses mœurs avait fait surnommer la vierge, et Duval. Une vive discussion s'engagea, dans laquelle Billaud soutint l'opportunité de la proposition de Barrère avec une violence telle qu'il fut sur le point d'être rappelé à l'ordre! La Convention, après avoir entendu Fréron, Tallien, Cambon, Thuriot, Bourdon de l'Oise, Dubois-Crancé, décréta le principe du renouvellement du comité par quart. Il fut encore décrété que les commissions populaires chargées de constater le nombre des détenus et de vérifier les causes de leur détention, seraient aussi épurées.

Le lendemain, six membres furent choisis pour succéder, non seulement aux membres du comité frappés de mort, mais encore aux absens : Tallien, Bréard, Thuriot, Treilhard, Eschasseriaux, Laloi, obtinrent les suffrages de la majorité.

Le comité de sûreté générale subit aussi une grande modification. Les partisans de Robespierre, Lavicomterie, Jagot, David et quelques autres, se virent remplacés par

Legendre, Goupilleau, Merlin de Thionville, André Dumont, Jean Debry et Bernard de Saintes. Sur la demande de Lecointre, la Convention rapporta, à l'unanimité, la loi du 22 prairial. Fréron réclama le décret d'arrestation contre Fouquier-Thinville. Thurreau dit que ce serait lui faire trop d'honneur, et demanda que le pourvoyeur du tribunal révolutionnaire fût simplement arrêté et livré au tribunal révolutionnaire. Les députés adoptèrent l'opinion de Thurreau. Héron, chef des agens de la police de Robespierre, et le général Rossignol eurent le même sort que Fouquier.

CHAPITRE LIII.

Robespierre. — Pétitions. — Prisons. — Lebon. — Armées. — L'île de Cassandria. — Siége du Quesnoy. — Division du pouvoir. — Dissension naissante. — Les thermidoriens. — Liberté de la presse. — Fouquier à la barre. — Les Jacobins.

Considéré comme un événement qui fit cesser les immolations judiciaires et suspendit l'effroyable activité de la hache des bourreaux, la journée du 9 thermidor est un événement immortel dans les fastes de l'humanité ; toutefois, ses auteurs ne méritent aucune reconnaissance. En effet, non seulement ils ne renversèrent le prétendu dictateur que pour sauver leurs têtes menacées, mais encore ils étaient si peu émus par le spectacle du sang versé de toutes parts sur les échafauds, qu'ils prétendaient évidemment continuer le régime de la terreur. A leurs yeux, invoquer la clémence était un crime ; aussi voulaient-ils soutenir le tribunal révolutionnaire et conserver même l'affreux Fouquier-Thinville. Il fallut briser entre leurs mains ces deux instrumens de destruction.

Après la chute de Robespierre, l'humanité respire un moment, la terreur légale cesse, le grand comité de salut

public tombe, la révolution recule, et le peuple est détrôné. La fin tragique des Girondins, le supplice d'Hébert et de ses co-accusés, l'assassinat de Danton, cette perte irréparable de son parti, n'avaient rien produit de pareil; c'était donc quelque chose d'extraordinaire que l'homme au sort duquel se trouvaient ainsi attachées les destinées de la république? Pour répondre à cette question, il faut reprendre les choses de plus haut.

Robespierre, en présence des Casalès, des Maury, des Barnave, des Mirabeau, n'était qu'un avocat sans talent, qui n'agréait à personne. Affligé, mais non pas rebuté par ses revers de tribune, il travailla beaucoup, et lorsqu'il reparut vers la fin de l'Assemblée constituante, on remarqua en lui un changement très favorable. La déplorable intrigue de la révision lui fournit l'occasion de jeter quelque éclat dans ses attaques véhémentes contre les hommes qui paraissaient sacrifier les intérêts de la liberté à ceux de l'autorité royale. La popularité qu'il avait acquise s'accrut encore dans ce moment, et le titre *d'incorruptible*, ajouté à son nom, lui donnait déjà une assez grande puissance d'opinion. Sous l'Assemblée législative, Robespierre grandit beaucoup pendant les luttes de la tribune, aux Jacobins, espèce de champ clos où il combattait tous les jours contre tous venans; et certes les Guadet, les Brissot, les Louvet et les Vergniaud n'étaient pas des orateurs vulgaires. Grâce à la simplicité de ses mœurs, à sa vie modeste, et à son éloignement de toute intrigue, à son désintéressement reconnu, au milieu de la ruine ou du déclin de presque toutes les réputations contemporaines, la sienne resta presque seule debout et intacte dans l'esprit des révolutionnaires. Et, chose remarquable! l'estime dont il jouissait était si grande que les patriotes les plus ardens ne lui reprochaient pas même son défaut de participation aux grandes journées de la révolution. Il a son rôle, il le joue bien; il ne manque

jamais à la défense des principes; il épouse toujours la cause des amis de la liberté; il veille sans cesse sur l'ennemi commun; il veut fortement le bien du peuple, et lui inspire une confiance vraiment utile pour la cause générale; contentons-nous des précieuses qualités qui en font un homme à part. Nous avons Danton pour les circonstances extraordinaires. Voilà ce qu'on pensait sans le dire. Le 10 août mit Danton dans une haute faveur auprès des révolutionnaires, et cependant Robespierre, qui n'avait ni conspiré ni combattu dans cette journée mémorable, éclipsait son rival dont la réputation morale avait reçu plusieurs atteintes. Je ne veux pour preuve de cette supériorité que l'accusation de Louvet, qui reproche au député d'Arras d'avoir dicté les choix du corps électoral de Paris assemblé pour nommer des députés à la Convention nationale.

Au 2 septembre, Robespierre, étranger à la pensée ainsi qu'à l'exécution du grand crime, conserve un avantage immense sur les membres de la Commune qui l'avaient voulu et dirigé, sur Danton qui passait pour l'avoir conçu comme une grande mesure de salut public, car ceux même que le fanatisme entraîne à approuver de tels actes, sont bien aises de pouvoir opposer à leurs adversaires un homme qu'aucun reproche de complicité ne puisse atteindre. La Convention s'assemble, la Gironde, qui espérait la dominer, est si effrayée des progrès que Robespierre a faits et de son ascendant sur le peuple, qu'elle suscite l'un de ses membres les plus courageux et les plus éloquens pour essayer de renverser le chef le plus redoutable du parti révolutionnaire; et ce chef ce n'est pas Danton, c'est Robespierre. La terreur et la haine l'attaquent comme le maître des Jacobins, l'arbitre de la Commune, le directeur du peuple et le futur dictateur de la France (1). Monument de la plus ridicule exagération,

(1) La philippique de Louvet contre Robespierre porte ces paroles

la harangue de Louvet éleva Robespierre sur un piédestal, et lui procura une éclatante victoire qui compromit la Gironde tout entière. Robespierre profita très habilement de ce triomphe qui lui rallia plus fortement que jamais tous les révolutionnaires attaqués en sa personne par la faction des orateurs qui reconnaissaient Vergniaud pour maître. Dans le procès du roi, le discours inexorable et foudroyant de Robespierre fut une œuvre de talent que Condorcet admirait et que Vergniaud ne put égaler. Vergniaud, venu pour sauver Louis XVI, est saisi de peur à la tribune et le condamne à mort; Robespierre prononce la même peine par suite d'une conviction profonde. Lequel des deux juges mérite le plus de reproches? Il fut implacable envers les Girondins, mais ils avaient voulu sa tête et compromis gravement le sort de la république. Après leur chute, Robespierre, devenu encore plus puissant, combattit avec un rare courage les erreurs et les fautes de son propre parti; il contribua fortement à réprimer les excès et à maintenir l'ordre par l'autorité de sa parole, soit aux Jacobins, soit à la tribune de la Convention. Il rendit de plus grands services encore comme membre du comité du salut public.

Les hommes de l'opinion la plus opposée à la révolution, tels que M. de Maistre et M. de Châteaubriand, toutes les têtes politiques de l'Europe, Napoléon lui-même, le plus imposant témoignage du siècle, conviennent que le gouvernement révolutionnaire a préservé la France du malheur d'un partage par l'épée, ou du fléau des déchiremens intérieurs. Ce que la réflexion a révélé à de hautes intelligences, nous l'avons tous senti au moment de l'institution. La France érigée en une vaste démocratie sans liens, sans harmonie, sans unité, pouvait périr par la multiplicité des efforts désordonnés qu'elle aurait

expresses : « Je t'accuse d'avoir évidemment marché au pouvoir suprême. »

faits pour se sauver. Le comité de salut public, appuyé sur le gouvernement révolutionnaire, vint saisir le timon des affaires avec une main forte, s'emparer du peuple français tout entier comme d'un levier qui pourrait au besoin soulever le monde. Voilà d'où vient notre triomphe sur l'Europe conjurée contre nous.

Le gouvernement révolutionnaire, dont la terreur était le principal ministre, a produit un phénomène extraordinaire, quoique peu remarqué. En effet, au lieu de glacer le cœur du peuple, il l'a exalté; au lieu de décourager le zèle, il l'a enflammé; en commandant avec un pouvoir absolu, en exigeant une obéissance entière sous peine de la mort, il a maintenu au plus haut degré l'esprit de liberté, il a fait du peuple un instrument docile et volontaire. D'accord avec les inspirations du patriotisme, il a vaincu tous les genres d'égoïsme, et mis toutes les ressources au service de tous les besoins. On dut encore un important service au gouvernement révolutionnaire; son énergie, sa vigilance, sa sévérité corrigèrent les inconvéniens de certains défauts de notre nation, l'abandon, la confiance extrême, l'excès du découragement après l'excès de l'enthousiasme, et le désordre qui semble faire tomber tout en dissolution après les grands revers.

Sans la société des Jacobins et leur système d'affiliation, sans la Commune de Paris qu'ils inspiraient, jamais peut-être la Convention n'aurait pu assurer le triomphe de la révolution. A l'époque de la fuite du roi, au 10 août, après la trahison de Dumouriez, pendant la grande épreuve des revers qui la suivirent, au moment de la dangereuse levée de boucliers du fédéralisme, c'est aux Jacobins que venaient se retremper tous les courages et que s'enfantaient toutes les audacieuses résolutions. C'est du sein des Jacobins que se répendait l'étincelle électrique qui donnait une commotion puissante à toute la France. Grâce à la tribune des Jacobins et à l'ascendant suprême qu'ils exer-

çaient sur toutes les sociétés populaires, vingt-cinq millions d'hommes parvinrent à s'entendre comme s'ils eussent été réunis dans un vaste forum, et à n'avoir qu'un sentiment et qu'une idée sur les personnes et sur les choses. On ne regarde communément les Jacobins et les sociétés qu'ils dirigeaient que comme des leviers de renversement et des instrumens de désordre; mais quand on voit comment, tout en soutenant, en excitant même l'énergie du peuple, ces sociétés servaient à prévenir les conséquences de ses mouvemens désordonnés, comment elles disciplinaient sa fougue et le ralliaient autour de la loi, on sent qu'elles furent l'une des plus utiles, des plus nécessaires institutions de l'époque. C'est après le 31 mai surtout que l'on est frappé de cette vérité. Alors la société des Jacobins, jadis toujours en guerre avec la Convention nationale, à laquelle il lui avait fallu faire violence, devient l'auxiliaire du comité de salut public et le bras droit du gouvernement révolutionnaire. Alors elle seconde toutes les pensées d'ordre, alors elle réprime les excès, alors elle sert à abattre les factions, alors elle reçoit et communique à toutes les sociétés populaires de France une direction à la fois énergique et régulière, révolutionnaire et conservatrice. Mais qui a vraiment donné les Jacobins au gouvernement? Quel est l'orateur qui les lui rattachait sans cesse, en prévenant ou réprimant ses écarts et ses divisions? c'est surtout Robespierre. Robespierre est le modérateur suprême des Jacobins; par eux il régit toutes les autres sociétés et exerce sur le peuple français tout entier un ascendant que Danton a perdu, ou plutôt qu'il n'obtint jamais au même degré. Au reste, qu'on ne s'y trompe pas, Robespierre était un révolutionnaire et non pas un brouillon et un séditieux qui ne veut que du trouble. Dans tous ses discours depuis l'ouverture de la Convention se manifestent des idées d'ordre, des principes de modération; on voit qu'il a hâte d'atteindre un gouvernement qui rassemble

tous les élémens du corps social. Personne n'a eu sa constance et son audace à réprimer son propre parti et à braver l'opinion, pour combattre une proposition dangereuse à la cause générale; et tout en cherchant à retenir la faveur du peuple, il lui résistait en face et lui disait des vérités fortes et utiles. Si l'on peut faire de pareilles choses et être un homme médiocre, sans talent et sans portée; je souris à l'avis de ceux qui, contre l'avis de l'habile Cambacérès et le jugement réfléchi de Napoléon à Sainte-Hélène, veulent rabaisser Maximilien au niveau des capacités vulgaires.

La nature n'avait fait Robespierre ni méchant ni cruel. Aucun trait de son enfance, aucun souvenir de sa jeunesse ne décèlent d'odieux penchans. Il aimait tendrement le frère qui a voulu mourir avec lui; sa sœur encore vivante défend sa mémoire avec le zèle du cœur et l'accent de la conviction. Les lettres de la femme de Camille Desmoulins attestent que Robespierre était sensible au bonheur de leur union, et se plaisait à jouer avec leur jeune enfant. Madame Roland, pour laquelle il n'avait point d'attrait, le recevait pourtant avec plaisir : elle croyait à la sincérité de son patriotisme et à son intégrité. Apparemment elle le jugeait exorable, puisque c'est lui seul qu'elle fut tentée d'invoquer du fond de sa prison. La modeste famille, dans le sein de laquelle il avait choisi sa retraite, disait alors et dit encore, qu'une fois hors de la politique qui le rendait ombrageux et sombre, il était d'un commerce facile et se laissait aller à la gaîté. Il avait conçu un amour vertueux pour la fille de son hôte, à laquelle on ne pouvait refuser des mœurs douces et une ame élevée. Les beaux-arts touchaient Robespierre, il admirait David, il applaudissait au talent de Talma. Il jugeait bien des ouvrages de théâtre, mais avec sévérité. Il poussait l'admiration pour Rousseau jusqu'à l'enthousiasme, et ne cessait d'étudier ce grand écrivain. Il mé-

prisait Machiavel comme un corrupteur de la morale publique. Quand un homme lui paraissait être un patriote probe et sincère, il le poussait aux emplois et le soutenait contre toutes les attaques.

Comment un tel caractère a-t-il pu s'emporter au point de finir par amasser sur sa tête un orage de malédictions qui retentiront peut-être dans la dernière postérité ? La réponse à cette question est dans l'irrésistible puissance d'une révolution qui bouleverse un empire jusque dans ses fondemens, et soulève toutes les passions orageuses du cœur humain, en les portant au plus haut degré d'exaltation. Quand tout un peuple entre en colère, ses chefs y entrent avec lui, et bientôt cette passion, exaltée par une foule de causes plus puissantes les unes que les autres, devient contagieuse comme une maladie que l'on contracte avec l'air que l'on respire. Si les derniers témoins qui survivent à la révolution, voulaient rendre compte de ce qu'ils ont vu dans tous les rangs de la société, et avouer de bonne foi ce qu'ils ont alors senti ou pensé, on reconnaîtrait, avec la dernière évidence, que ni le génie, ni les lumières, ni la bonté naturelle, ni le plus heureux caractère, ni la force d'ame, ni la constance de la volonté, ne pouvaient soustraire un homme à l'esprit, aux passions et à l'influence de la révolution. Il faut ajouter que le double but de cette révolution étant la conquête de la liberté et l'amélioration de la destinée des peuples, la sainteté du but, comme disait Mirabeau, semblait légitimer l'emploi de tous les moyens de succès. Les révolutionnaires agissaient d'autant plus en sécurité de conscience à cet égard, que le parti opposé se livrait sans aucun scrupule au même emportement, et y joignait le crime de vouloir toujours prendre l'étranger pour complice du projet de remettre la France sous le joug. Voilà, sinon l'excuse des révolutionnaires, au moins l'explication naturelle de leur conduite.

Comparé à tous les hommes qui ont figuré au premier rang, depuis l'aurore de l'insurrection de 1789, Robespierre est l'un de ceux qui ont commis le moins de violences. Ce n'est pas lui, c'est Mirabeau, qui le premier mit le peuple en colère, et peut-être par des moyens qui font frissonner, parce qu'ils ont été adoptés de sang-froid par un homme qui, comme nous l'avons dit, portait toute une révolution dans sa tête. Robespierre n'a point renversé le trône au 10 août; il était étranger au 2 septembre. Il n'a point fait l'insurrection du 31 mai. On ne peut lui reprocher ni les cruautés commises, ni les scandales donnés par les Tallien, les Fréron, les Barras, les Collot d'Herbois, les Fouché de Nantes, et tant d'autres dans le cours de leurs proconsulats. Ses plus véhémentes philippiques n'offrent aucune trace du délire et des fureurs du langage de plusieurs de ses adversaires, qui ne tendaient à rien moins qu'à déshonorer la liberté ou à la rendre odieuse. La collection de ses discours, comparée avec les leurs, lui donneraient un avantage tel sur ses adversaires, qu'on les prendrait pour des barbares qui parlent comme des lieutenans d'Attila. Il est bon de remarquer, en passant, que le député Louchet, qui le premier demanda l'arrestation, c'est-à-dire la mort de Maximilien, après avoir soutenu, en août 1793, la nécessité de maintenir la terreur à l'ordre du jour, avait invoqué l'autorité du profond et judicieux Marat. Au reste, presque tous ceux qui voulurent sa chute, étaient des modérés comme cet apologiste de l'ami du peuple. Aussi, c'est surtout comme tendant à la modération, comme coupable du projet d'adoucir le régime de la terreur, et de désarmer par degrés la vengeance nationale, comme convaincu du crime de vouloir réprimer et même punir les excès commis dans les départemens par d'odieux proconsuls que le dictateur a été renversé. Le côté droit tout entier préférait Robespierre à ses ennemis, et penchait à les lui immoler, dans la

persuasion intime qu'il avait résolu de revenir à un système plus doux, et surtout de remettre la probité en honneur. En effet, Robespierre qui, suivant l'expression de Danton, avait peur de l'argent, nourrissait une haine implacable contre les dilapidateurs.

Napoléon disait que Robespierre avait été le bouc émissaire de la révolution. Effectivement, des hommes coupables, des déserteurs de la morale républicaine, ont chargé sa mémoire de toutes leurs iniquités; mais l'histoire, qui fait la part de chacun avec exactitude, a déjà rendu à tous la responsabilité de leurs œuvres; elle a surtout remarqué que les exécutions se sont multipliées avec une effrayante rapidité pendant les six semaines de la retraite de Robespierre,

Dans l'exacte vérité, quelques faits graves accuseront à jamais Robespierre. Insensible envers Louis XVI, comme envers un effroyable tyran, il fut barbare pour Marie-Antoinette. D'autres avaient demandé la mort des Girondins, mais il la voulut avec fureur. Il déserta lâchement Camille Desmoulins, son ami, son séide, qu'il avait d'abord défendu avec courage. Il abandonna par peur à Billaud, il sacrifia, par une sorte de rigorisme puritain, la tête de Danton, que lui seul avait sauvé de la colère des Jacobins; il fit plus, il l'injuria après sa mort, et ne le laissa pas même reposer dans la tombe. Étranger à presque toutes les lois terribles de la Convention, rédigées avec tant de sévérité par des hommes modérés, qui étaient cruels en matière de législation, il perdit tout le fruit de cette non-complicité par la loi du 22 prairial, son ouvrage; par la loi du 22 prairial, qu'il fit adopter après l'avoir défendue avec une espèce de fureur. Non content de ce crime véritable, que les lâches qui l'ont consacré partageaient avec lui, il paraît avoir exercé une coupable influence sur les décisions du tribunal révolutionnaire. La tradition dit aussi, qu'il y avait placé ses créatures,

que plusieurs jurés allaient prendre ses ordres, et tremblaient en sa présence, quand ils avaient à lui rendre compte d'une décision que l'on soupçonnait contraire à sa volonté. Sans chercher à excuser et bien moins encore à justifier Robespierre, il faut bien dire que beaucoup de gens, qui depuis se sont représentés comme des modèles d'humanité, jouaient avec l'échafaud comme avec une pensée ordinaire, et qu'au milieu du choc des passions, en présence des grands dangers et dans les orages d'une lutte à mort avec l'Europe, les têtes tombées faisaient peu d'effet sur la multitude.

Au dire de tous ceux qui l'ont connu, Robespierre était sujet à la peur ; cette passion semblerait avoir exalté ses haines et fait naître dans son ame la cruauté, ou, tout au moins, une certaine satisfaction à la vue de la perte de ses ennemis, dont la mort devait lui rendre la sécurité. La pitié ne paraît pas avoir eu d'accès dans son cœur ; on ne cite de lui aucun trait de cette générosité par laquelle un homme sacrifie sa vengeance et pardonne à des ennemis. Il ne lui est pas échappé un mot d'intérêt pour les Girondins, aucune expression de regret pour Camille Desmoulins ou de douleur pour Danton. Peut-être, est-ce par suite ou en punition de cette insensibilité, qu'au moment suprême et en présence de l'échafaud, Maximilien n'a pu prononcer aucune de ces paroles sublimes qui seules auraient immortalisé Vergniaud et Danton.

Le 10 thermidor, un nombre immense de pétitions fut remis au comité de sûreté générale. Des amis de Danton, voyant la nouvelle élévation de Legendre, demandaient l'élargissement de citoyens arrêtés *comme corrompus* : vague et banale accusation, qui avait pu donner lieu au plus effrayant arbitraire. Chaque prisonnier prétendit qu'il était *suspect à Robespierre*, et patriote dévoué à la république. Merlin de Thionville, André Dumont, avec presque tous les autres membres du second comité, parcoururent les

prisons pleines encore, malgré les nombreux assassinats juridiques commis depuis le 22 prairial. On avait fait des arrestations avec une inconcevable légèreté, on prodigua de même les mises en liberté ; il y eut, en quelque sorte, émulation de clémence, comme il y avait eu émulation de sévérité. Par une singulière influence de l'esprit du moment, plusieurs coupables, plusieurs émigrés pris les armes à la main, des conspirateurs soudoyés par l'étranger, échappèrent sous des noms supposés, tandis que des patriotes zélés, pour peu qu'on les soupçonnât d'avoir eu quelques liaisons, même indirectes, avec les vaincus du 9, furent retenus dans les fers. C'est sous les auspices de ce système d'indulgence envers les anciens suspects et de rigueur contre les hommes de la révolution, que la Convention, entraînée dans une mauvaise voie, ouvrit la porte à la terreur réactionnaire. Cependant, parmi les captifs délivrés, on vit avec plaisir le général Kilmaine, qui avait sauvé l'armée du Nord, et que pourtant Levasseur de la Sarthe, Le Sage-Sénault, qui étaient des hommes sincères, mais exaltés, accusèrent de trahison. La république recouvrait un homme bien autrement précieux dans le général Hoche, qui devait opérer encore de si grandes choses, et dont la carrière de gloire, interrompue par une mort prématurée, a mis la France en deuil. Hoche était trop sage et trop habile pour abuser du bienfait de sa délivrance et s'abandonner à de dangereuses récriminations. Heureux de la révolution du 9 thermidor, il ne voulait pas la faire tourner au détriment de la grande cause ; mais on ne pouvait attendre de tout le monde la même prudence et le même patriotisme. Les autres prisonniers, rendus à la liberté, accouraient dans leurs sections, prenaient plaisir à retracer le tableau de leurs souffrances en les exagérant, comme il arrive toujours, accusaient avec violence leurs persécuteurs, et poussaient des cris de vengeance contre le terrorisme en général : quelques uns même osaient déjà

demander des têtes. La réaction se développait aussi dans le sein de l'assemblée. Nous avons vu précédemment le représentant Joseph Lebon absous sur le rapport du comité de salut public, qui fit voter l'ordre du jour. Mais ses adversaires, trop certains désormais d'être appuyés, revinrent à la charge.

Dans la séance du 15 thermidor (2 août), des envoyés de la commune de Cambrai se présentèrent à la barre de la Convention nationale, et accusèrent le proconsul. « C'est le bourreau dont se servait Robespierre », s'écrie de sa place Bourdon de l'Oise. André Dumont, qui avait écrit ces paroles textuelles : « Trois choses font trembler ici les aristocrates : le tribunal révolutionnaire, la guillotine et le maratiste André Dumont. » Ce même homme, dont les actions avaient été aussi cruelles que les paroles, ajoute : « Vous le voyez, ce monstre couvert de l'exécration générale ; c'est bien à lui qu'on peut dire : Monstre, va dans les enfers cuver le sang de tes victimes. » En vain Lebon veut se défendre. « Tu sues le sang, lui crie Poultier. » Dubouchet veut au moins qu'on sache si le coupable n'a fait qu'obéir aux comités. Mais sans avoir pu faire entendre ce juste moyen de défense, Lebon fut décrété d'arrestation. Cambon fit prendre la même mesure contre le banquier Haller, ami de Robespierre le jeune, et accusé d'avoir mis en réquisition toutes les soies du Midi pour les exporter à Gênes.

Le même jour, Barrère communiquait à la Convention une nouvelle victoire de nos soldats, bien moins importante en elle-même que par l'à-propos de son apparition. Nous avons laissé en Belgique l'armée alliée dans le plus grand désordre ; il eût été facile d'écraser surtout les Anglais. Pichegru, par une inaction dans laquelle il serait permis de voir plus qu'une faute, leur permit d'effectuer leur retraite, et ne mit en mouvement ses colonnes victorieuses que le 21 juillet. Le 27, elles se présentèrent devant Anvers

qu'occupaient les Anglais. Le général français s'attendait à une vigoureuse résistance ; il n'en éprouva aucune. Les troupes britanniques abandonnèrent la place, après avoir rompu une digue de l'Escaut. L'inondation que causa cette rupture, fut bientôt franchie, et nos soldats prirent possession d'une place dans le meilleur état de défense, qui contenait des magasins abondamment pourvus, et trente pièces d'artillerie.

Comme nous l'avons dit, Moreau était maître de Nieuport. Les représentans du peuple Lacoste et Richard lui ordonnèrent de former le siége du fort de l'Écluse. Pour compléter l'investissement de cette place, nos troupes devaient occuper l'île de Catzand (Cassandria). Le seul point de communication qui existât entre cette île et le continent, était une digue étroite, inondée de toutes parts, et défendue par une batterie de quatorze pièces de canon. Malgré tous les obstacles que lui opposait l'entreprise demandée à son courage, Moreau résolut de la tenter, sans toutefois s'engager sur la chaussée. Le 28, les différentes colonnes d'attaque se trouvaient réunies à Klinkerke et à Bacs-Polder. A peine les ouvriers du génie commençaient-ils à construire un pont pour nous donner le moyen d'aborder l'ennemi, qu'une impatience héroïque saisit nos soldats. Aux cris de vive la république! ils se jettent dans les premiers batelets qu'ils rencontrent, les assujétissent les uns aux autres, en les liant avec leurs cravates et leurs mouchoirs, et malgré une pluie de mitraille et de balles, ils abordent dans l'île. Les canonniers français, qui n'avaient pu transporter leurs pièces, se précipitent sur les artilleurs hollandais, les égorgent, et bientôt les troupes ennemies abandonnent à l'héroïsme républicain un champ de bataille couvert de morts.

La possession de l'île de Cassandria coupait toute retraite à la garnison de l'Ecluse, interceptait la navigation de l'Escaut, et valait à la France quatre-vingt-dix

pièces de canon. Moreau, dans cette affaire, se couvrit de gloire. Un batelet s'était détaché du pont de bateaux formé par nos soldats, le général, s'élançant à la nage, saisit le batelet d'une main vigoureuse, et sauva ainsi un capitaine de canonniers et plusieurs soldats qui allaient périr !... Le jour de cette victoire, Moreau apprit que son vieux père, accusé de conserver des relations avec la caste noble, avait porté sa tête sur l'échafaud, à Rennes sa patrie !... Au récit de l'audacieuse expédition de l'île de Cassandria, la Convention, saisie d'admiration, décréta que les troupes employées à cette attaque avaient bien mérité de la république.

Pendant ces opérations hardies, Jourdan s'emparait de Louvain, de Namur et de Liége. Après la prise de Landrecies, ce général avait ordonné à Scherer de pousser le siége du Quesnoy; l'investissement fut effectué le 20 juillet (2 thermidor). Les Autrichiens avaient réparé cette place avec le plus grand soin; elle contenait cent vingt bouches à feu; la garnison wallonne et croate montait à trois mille hommes.

Le 3 août, le général Scherer envoya sommer le gouverneur de la place, et lui fit signifier le décret de la Convention qui ordonnait aux garnisons des quatre places du nord de les évacuer dans les vingt-quatre heures qui suivraient la connaissance de la volonté nationale, sous peine, en cas de résistance, d'être passées au fil de l'épée. Le gouverneur répondit : *Une nation n'a pas le droit de décréter le déshonneur d'une autre. Mon intention est de défendre mon poste de manière à mériter l'estime de la nation française.* Après une défense vigoureuse et digne de cette réponse, l'Autrichien demanda pourtant à capituler. Le 11 août, le conventionnel en mission renvoya les parlementaires sans vouloir décacheter leur paquet. Le 12, le commandant du Quesnoy renouvela sa démarche. Un lieutenant-colonel, ainsi que le chef de l'ar-

tillerie de la place, vinrent déclarer qu'ils étaient chargés de traiter de la reddition de la garnison, mais qu'étant les principaux auteurs de la résistance qu'avait éprouvé la sommation du général français, ils offraient leurs têtes pour le salut de leurs frères d'armes.

Profondément ému par ce noble courage, Scherer envoya un officier à Paris pour demander la conduite qu'il devait tenir. Le comité de salut public ordonna au général de recevoir la garnison à discrétion, mais de faire arrêter le commandant et les chefs autrichiens, qui plus tard furent échangés comme prisonniers de guerre. L'entrée des troupes françaises au Quesnoy fut annoncée à Paris par le télégraphe. C'était la première fois que l'on faisait usage de ce mode de communication qui doit nous apporter si souvent des nouvelles de victoire.

Ces succès remarquables donnèrent une grande force au nouveau gouvernement; il semblait que, pour vaincre ses ennemis, la France n'avait plus besoin des violences de la terreur. Aussi continuait-on à élargir les prisonniers, sous le prétexte que la prospérité des armes de la république permettait l'indulgence; mais en même temps les députés perdant de vue ce qu'ils avaient fait eux-mêmes, et surtout les moyens par lesquels ils avaient entraîné les citoyens à suivre de dangereux exemples, réclamaient à grands cris et multipliaient sans mesure les incarcérations des révolutionnaires. Ils commettaient une faute plus grave. Encore oppressés du souvenir de la terreur dans laquelle ils avaient gémi, craignant une nouvelle concentration du pouvoir, ils énervaient, en croyant le conserver, le gouvernement qui avait sauvé la république, et créaient une série de comités dont voici les dénominations.

Comité de salut public, comité de sûreté générale, comité des finances, comité de législation, comité d'instruction publique, comité de l'agriculture, comité du com-

merce et d'approvisionnement, comité des travaux publics, comité des transports, comité militaire, comité de la marine et des colonies, comité des secours publics, comité des divisions, comité des procès-verbaux et archives, comité des pétitions, correspondances et dépêches, comité des inspecteurs du palais national.

Le 16 thermidor, la Convention renouvela son bureau; les suffrages portèrent Merlin de Douai à la présidence; Barras, Fréron et Colombel de la Meurthe, furent élus secrétaires; ces choix étaient encore montagnards, mais dans le sens de la réaction, et pourtant le seul Fréron s'y livrait sans réserve, et avec le même emportement qu'il avait montré en outre-passant, dans sa mission de Toulon, les ordres les plus rigoureux du comité de salut public. Fréron était alors si furieux qu'il voulait que l'Hôtel-de-Ville de Paris, qu'il appelait le Louvre du tyran, fût rasé; il fallut combattre cette proposition bien digne d'un homme qui regrettait de n'avoir pas démoli Marseille.

La création des divers comités que nous avons blâmée était du moins un moyen pour remettre la toute-puissance entre les mains de la Convention nationale. Elle adopta d'autres mesures qui concouraient à ce but et toutes dans la direction que prenait le gouvernement. Il fut décrété qu'il n'y aurait plus en France qu'un comité révolutionnaire par district; à Paris, le nombre en fut réduit à douze. Ces autorités se trouvaient dorénavant soumises à un renouvellement mensuel du quart. On défendit aux sections de se réunir plus d'une fois par décade; la solde accordée aux ouvriers qui voulaient assister à leurs délibérations, fut supprimée. Les députés en mission avaient l'ordre d'appliquer les nouveaux décrets à toute la France, et d'épurer les administrations et les municipalités. Ces résolutions avaient pour objet d'enlever au peuple toutes les positions qu'il occupait, de lui faire perdre son influence

et ses moyens d'action souvent terribles, mais souvent aussi salutaires.

Un assez grand nombre de députés ne voyaient pas sans crainte ces réformes rapides et dictées par une réaction menaçante. Les amis de Billaud, les vieux chefs populaires, commencèrent à faire de tristes réflexions sur les suites de la journée du 9 thermidor ; il en résultait souvent de violentes discussions qui donnaient d'éclatans démentis à l'union apparente dont se vantait un parti composé d'élémens trop divers pour pouvoir former un tout compacte et indivisible. Au milieu de ces querelles naissantes, le député Durand de Maillane, l'un des membres du côté droit sauvé par Robespierre et qui avait été vivement tenté de se joindre à lui contre ses adversaires, demanda qu'une loi garantît à jamais la liberté illimitée de la presse, comme étant la gardienne de toutes les autres libertés. Fréron adopta et soutint cette opinion que combattirent vainement Cambon et Bourdon de l'Oise, qui reconnaissaient de graves périls dans l'affranchissement immédiat de la plume des écrivains ! Que d'horreurs n'allait-on pas imprimer? quelle guerre n'allait-on pas faire à la révolution elle-même, sous le prétexte d'attaquer des actes qui n'avaient été le plus souvent que les conséquences des dangers de la république et des trames criminelles de ses ennemis? En effet, la presse, que des passions particulières et des consciences troublées avaient lieu de redouter dans la situation des choses, devait être regardée par les hommes prudens et réfléchis, comme une arme meurtrière remise entre les mains d'une réaction ardente et qui renfermait dans son sein les desseins les plus hostiles contre la liberté elle-même. La voix des sages avis ne fut pas écoutée, la Convention, oubliant que rien n'était encore fondé, qu'elle-même avait ébranlé le gouvernement, que déjà elle était entraînée plus loin qu'elle ne le voulait, ouvrit la porte au débordement de toutes les passions. Des torrens de sang

expieront cette faute de l'assemblée qui sera réduite à tenter vainement les plus grands efforts pour enchaîner la fureur du parti opposé à la révolution ; les choses en viendront au point que la Convention sera contrainte à protéger sa retraite des affaires et à inaugurer la Constitution de l'an III, par le canon du jeune général que la journée de vendémiaire doit conduire un jour à détruire la république.

Dans la séance du 26 thermidor, Merlin lut une lettre de Fouquier-Thinville qui demandait à être entendu. Lecointre de Versailles appuya cette juste réclamation. Fouquier fut aussitôt mandé à la barre. La défense de l'ancien accusateur public paraissait toute simple. Il n'avait fait, disait-il, qu'obéir : instrument docile, il avait frappé ceux qu'on avait voulu frapper ; ainsi retranché derrière les ordres qu'il avait reçus, il soutenait n'avoir eu aucune relation particulière avec Robespierre qui témoignait beaucoup plus de confiance à Dumas. Interrogé sur la conspiration du Luxembourg, il déclara n'avoir agi que d'après les instructions du comité. Fouquier fut reconduit dans sa prison, sans que l'on eût rien statué ni sur lui, ni sur les déclarations qu'il venait de faire.

La journée du 9 thermidor avait consterné les Jacobins ; leur audace fut un moment terrassée par la chute de Robespierre. Ils regrettaient leur chef comme une perte pour la république, et détestaient ceux qui avaient renversé le dictateur populaire. Cependant, entraînés par la force des circonstances, ils rappelèrent dans leur sein, Fouché, Dubois-Crancé, Tallien et Coupé qui en avaient été exclus. Ainsi, là encore, les thermidoriens semblaient devoir dominer, du moins pour quelques instans. Naguère victimes du système des épurations, ils avaient beaucoup blâmé ce dangereux système ; ils eurent cependant l'imprudence d'y recourir. Les partis, tour à tour vaincus et vainqueurs, commettent presque toujours les mêmes fautes ; on les entend même censurer les fautes du

parti contraire, dans le moment où ils les imitent et les surpassent. Tallien et ses partisans ou ses complices, qui avaient tant de fois tremblé devant Robespierre, semblaient redouter son ombre, toujours présente aux Jacobins ; ils redoutaient les dispositions secrètes des amis que le Gracque moderne avait conservés parmi les membres de la société-mère, justement irrités de la marche rétrograde imprimée à la révolution ; mais ni les expulsions de tels ou tels membres, ni la présence des coryphées de la réaction, ni les mesures de proscription qu'ils arrachaient à la Convention nationale, ne purent empêcher les Jacobins de redevenir ce qu'ils étaient jadis, c'est-à-dire l'asyle des patriotes les plus fortement trempés dans les feux de la révolution. Au sein de ce foyer d'exaltation, venaient se réunir les anciens agens des comités, les fonctionnaires destitués, tous les hommes frappés par le nouveau système et alarmés de ses conséquences. Ces mécontens déploraient entre eux, à voix basse, la chute des grands révolutionnaires, qu'ils regardaient comme des victimes du plus ardent amour pour le peuple, et de la conspiration des intrigans, des dilapidateurs, et des êtres corrompus dont l'immoralité déshonorait le caractère républicain. Mais, avec les réprouvés que l'opinion flétrissait par ces accusations, la société avait vu rentrer un certain nombre de vrais patriotes que le despotisme de Robespierre avait éloignés. Dans ce nombre, figuraient des amis de Danton qui, sincères dans leur amour pour la liberté, se rattachaient aux amis de Robespierre, par crainte d'un avenir qu'ils voyaient menaçant pour tous les citoyens qui avaient prêté à la révolution le secours de leurs bras, de leur audace et de leur dévouement sans bornes. Ces hommes, ainsi ralliés, rétablirent une espèce d'ensemble et de direction dans la société, et commencèrent à élever des plaintes sérieuses ; mais sentant que la force matérielle, c'est-à-dire la coopération du peuple leur manquait en ce

moment, ils s'appuyaient sur quelques grands principes pour combattre la marche des nouveaux gouvernans. Ainsi, s'attaquant à la loi qui bornait les réunions des sections aux *décadis* seulement, ils accusaient l'assemblée de limiter la souveraineté du peuple et le droit qu'il avait de se réunir pour conférer tranquillement sur ses intérêts. Blâmant ensuite les élargissemens multipliés chaque jour avec une imprudente facilité ou avec une coupable complaisance, ils disaient que l'on perdait la république, et qu'on produirait enfin une insurrection royaliste et contre-révolutionnaire, en continuant à ouvrir, sans aucun examen, sans aucune retenue, les prisons dans lesquelles étaient renfermés les conspirateurs; ils se plaignaient surtout avec amertume de l'incarcération des patriotes qui n'avaient été le plus souvent que les instrumens dévoués à des ingrats, à des insensés ou à des lâches qui les persécutaient aujourd'hui. Mais le temps n'était pas encore venu de s'exprimer aussi franchement sur les coryphées du 9 thermidor, et le ressentiment le plus profond ménageait pourtant ses expressions.

CHAPITRE LIV.

Club électoral. — L'orateur du peuple. — Tallien. — Maignet. — Goujon. — Lecointre. — Armées. — Assassinat de Tallien. — Merlin. — Les Nantais. — Robert Lindet. — Carnot.

A côté du nouveau centre d'opposition qui se formait aux Jacobins, on voyait encore debout ce fameux club électoral de l'évêché, où toutes les grandes journées de la révolution avaient pris naissance. Composé de l'élite des Jacobins et des Cordeliers en fait d'audace révolutionnaire et d'habileté à manier le peuple, à le diriger, et à le lancer dans une insurrection, ce club offrait un caractère remarquable; on n'y voyait aucun système d'abattement depuis la funeste journée du 9 thermidor, et ses chefs croyaient fermement à la possibilité de ressaisir la victoire. A toutes les époques, la révolution a possédé dans les défenseurs du peuple un certain nombre d'hommes qui n'avaient aucun mélange de faiblesse, et dont rien ne pouvait ébranler la constance et la conviction.

Dans la Convention, toutefois, la réaction levait hardiment la tête, et marchait à grands pas. Parmi les thermidoriens, les uns, furieux de la peur qu'ils avaient res-

sentie, emportés par la vengeance et par le mouvement même qu'ils avaient imprimé; les autres, tourmentés du besoin d'effacer le souvenir de leurs fureurs et du désir de se faire des partisans, presque tous enchantés des témoignages de la reconnaissance de l'aristocratie qui excelle à prodiguer les belles paroles et les caresses quand elle a besoin d'obtenir un service, commençaient à fouler aux pieds la révolution qu'ils avaient servie. Le reste du parti Girondin, les chefs de la Plaine s'apprêtaient à profiter des passions de ceux qui donnaient l'exemple de courir sur les révolutionnaires, leurs anciens amis.

Dans les sections jadis dominées par les sans-culottes et par les orateurs populaires, les banquiers, les commerçans qui avaient tant souffert, les avocats long-temps réduits au silence, les gens de loi irrités contre la révolution qui avait tari la source des affaires et des procès, enfin, une grande partie de la classe moyenne qui n'avait pas pris part à la révolution, ou qui s'était arrêtée par lassitude ou par peur, mettaient en commun les souvenirs de leur oppression et s'excitaient à la vengeance. Au milieu de cette effervescence, les écrivains qui n'avaient pas osé émettre leur opinion depuis la mort de Camille Desmoulins, sedédommageaient d'un douloureux silence par la violence des paroles, en attendant le moment d'être délivrés de la contrainte qui les arrêtait encore. Autour d'eux se ralliaient un grand nombre de jeunes gens endoctrinés et en quelque sorte enrégimentés par ce Fréron d'odieuse mémoire, qui, dans son *Orateur du Peuple*, employait au service de la réaction toutes les déclamations furibondes de ses proclamations d'autrefois contre les aristocrates. Un certain nombre de partisans des Bourbons, encore cachés sous des apparences républicaines, se mêlaient à ces réunions comme un levain dangereux qui faisait fermenter la fureur générale. On ne pouvait attendre que des excès de la part d'une multitude d'hommes ainsi composée, et qui

prouvèrent bientôt qu'ils n'étaient pas plus modérés que le peuple dont ils accusaient si hautement la violence. Déjà les sections s'étaient emportées jusqu'à faire arrêter, sous le nom de terroristes, les citoyens qui déplaisaient à l'opinion du jour, et particulièrement les membres des comités révolutionnaires. Cependant l'une d'elles, la section de Montreuil, crut devoir venir, dans la séance du 26 thermidor (13 août) demander l'approbation de cette mesure illégale. Baudot se leva pour demander que ces dénonciations contre des fonctionnaires publics fussent portées directement au comité de sûreté générale, observant, comme Barrère l'avait déjà fait, que l'aristocratie s'efforçait de tourner à son profit la victoire remportée contre les derniers conspirateurs. Taillefer soutint cette mesure sage en elle-même. Vadier, en l'appuyant, convint qu'il pouvait s'être glissé quelques hommes inciviques dans les comités révolutionnaires, mais qu'en général ils avaient été sévères et justes. Abordant ensuite le sujet des élargissemens précipités, il avoua que, sous des noms supposés, le duc d'Aumont et le duc de Valentinois avaient trouvé moyen de sortir de prison. Sur cet aveu du pouvoir, Duhem, qui doit montrer un grand courage dans le cours de la réaction, demanda que ceux qui avaient sollicité de pareils élargissemens fussent arrêtés immédiatement. Granet excita l'assemblée à rendre un décret qui ordonnerait d'imprimer la liste des personnes rendues à la liberté et de celles qui s'étaient entremises en leur faveur. Granet voulait encore que, dans le cas où un captif ainsi délivré ne trouverait pas de répondant, il fût immédiatement réintégré en prison. Bentabole propose qu'à côté des noms des captifs relâchés, on inscrive les motifs qui les ont fait mettre en liberté. Bourdon de l'Oise, Lecointre, Merlin de Thionville, combattent de toutes leurs forces cette mesure. A ce propos, le dernier de ces députés qui, malgré son emportement naturel et l'audace dont il faisait parade,

avait gardé un silence vraiment étonnant pendant la toute-puissance de Robespierre, s'écrie : « Il est temps que toutes les factions renoncent à se servir des marches du trône de Robespierre. Dans la journée du 9 thermidor, la Convention a fait bien des choses à demi ; si elle a laissé des tyrans ici, au moins ils devraient se taire! » Des applaudissemens obtenus par Merlin enhardirent Legendre à le soutenir. Tallien qui, sous le charme de madame Cabarrus devenue sa compagne, et environné de toutes les séduction du moment, craignait de se voir convaincu d'avoir favorisé l'élargissement des détenus les plus suspects, attaqua l'impression des listes. « Cette mesure, dit-il, a consterné tous les cœurs, et ne tend qu'à diviser les citoyens et les membres de la Convention elle-même. » Applaudi en ce moment à plusieurs reprises, Tallien ajouta : « Continuateurs de Robespierre, n'espérez aucun succès ; la Convention est déterminée à périr plutôt que de souffrir une nouvelle tyrannie.... » Tallien se servait ici du nom de Robespierre comme d'une espèce de tête de Méduse, pour glacer d'effroi ses adversaires, en même temps qu'il dissimulait, sous des apparences de sévérité contre les aristocrates, la protection secrète qu'il leur accordait. Enfin, après les plus violens débats, l'assemblée décréta, sur la proposition de Bourdon de l'Oise, que l'on imprimerait une liste portant les noms de tous les détenus mis en liberté! Tallien ne se contint plus : « Je demande, dit-il, qu'on imprime aussi les noms de ceux qui les ont fait incarcérer. » L'assemblée, séduite par une apparence de raison et de justice, adopta d'abord la proposition ; mais après un moment de réflexion, plusieurs membres s'écrièrent : « C'est la guerre civile que vous voulez. — Oui, répondit Tallien, c'est la guerre civile, je le pense comme vous ; mais j'ai voulu, en vous proposant un second décret, vous faire sentir les inconvéniens du premier. Maintenant je vous propose de les rapporter tous deux. » Grâce

à cette habile manœuvre, les deux décrets furent rapportés.

La séance du 28 thermidor suspendit un moment ces querelles entre deux partis sortis de la même source, et dont, par cela même, la haine devait être plus acharnée. Le président annonça que le comité de salut public attendait les ordres de l'assemblée pour l'introduction du ministre plénipotentiaire des États-Unis, James Mouroë.

Dès que le républicain d'Amérique entra dans la salle, la Convention le salua par les cris de vivent les États-Unis! vivent nos frères! Ensuite, un secrétaire donna lecture du discours du ministre, ainsi que de la lettre de créance qui lui avait été remise par le président Wasinghton. Cette pièce, pleine de l'expression grave d'une amitié sincère, se terminait ainsi : « Je vous prie, en conséquence, d'accorder créance entière à tout ce qui vous sera dit par lui au nom des États-Unis, principalement quand il vous assurera que votre prospérité est un objet de notre affection, et je prie Dieu qu'il ait la république française en sa sainte garde! » Après la réponse du président, un enthousiasme unanime éclata sur les bancs de la représentation nationale. Interprète de ce sentiment, Moyse Bayle demanda que la Convention décrétât que, dans le lieu de ses séances, il y aurait un faisceau aux couleurs de France et d'Amérique, réunies en signe de fraternité! Cette motion fut votée d'enthousiasme, et la séance levée au milieu des transports des tribunes qui réunissaient dans leurs acclamations les représentans de la France et le grand citoyen de la république des États-Unis.

Les fureurs allaient bientôt reprendre leur cours avec les dénonciations que la Convention aurait dû écarter, comme, dans un autre temps, elle avait fait cesser le scandale et le danger des abjurations religieuses, en leur ôtant le dangereux appât de la publicité. Encouragés par la réaction dont elle donnait le signal, par le système

d'épuration qui consistait à écarter des fonctions publiques tous les révolutionnaires, les citoyens ou les commissaires que les députés en mission avaient frappés des rigueurs de la loi, se trouvaient entraînés à dénoncer leurs persécuteurs. C'est ainsi que Maignet fut attaqué comme ayant servi d'instrument au système de terreur soutenu par Robespierre, accusation banale dont les passions se servaient pour proclamer impunément des projets de vengeance. En effet, poursuivre les agens ou les séides de Robespierre, c'était imiter la Convention qui l'avait renversé. Bourdon de l'Oise défendit Maignet, non pour lui, mais par des motifs d'utilité publique. Durand-Maillane soutint les pétitionnaires. Charlier s'écria que l'on allait abuser du droit de dénonciation! Fréron et Rovère, qui, par pudeur et par prudence, auraient dû se taire, prirent part contre Maignet; mais Forestier, Bourdon de l'Oise, Élie Lacoste, Monestier, Moyse Bayle, défendirent le représentant inculpé; Maignet prit aussi la parole, et accusa, à son tour, Rovère d'aristocratie. Enfin, après avoir entendu Cambon, qui fit toucher du doigt le péril de ces récriminations, la Convention, par un décret, approuva les arrêtés de Maignet que les pétitionnaires avaient dénoncés. Cependant, telle était l'ardeur de ces passions réactionnaires qui fermentaient dans le cœur de certains députés, que, malgré l'acquittement solennel de Maignet, Lecointre de Versailles résolut d'attaquer les membres les plus influens des comités de salut public et de sûreté générale sous le régime de la terreur. En vain on voulut le détourner de cette résolution. Ardent, inconsidéré au point de compromettre souvent la cause qu'il voulait servir, sans conviction profonde, mobile même par légèreté de tête autant que par une extrême facilité à recevoir des impressions différentes, il était cependant encore d'une opiniâtreté inflexible, au moment où il obéissait au mauvais génie qui s'emparait de lui; il persista dans son projet insensé.

Le 11 fructidor, il demanda que la Convention voulût bien lui accorder la parole dans la séance du lendemain à deux heures. Legendre essaya de s'opposer à la demande de Lecointre, mais Bourdon de l'Oise l'appuya, afin que Lecointre reçût ou les justes éloges dus à son courage, ou la punition due à sa méchanceté et à sa calomnie. Cette proposition fut décrétée. Tallien, que nous avons vu entrer si vivement dans la réaction, était dans une position fort difficile. D'un côté, il voulait menacer ou frapper ceux qui avaient sur sa probité comme sur sa conduite, à Bordeaux, la même opinion que Robespierre, et cette pensée importune le poussait vers la réaction; de l'autre, en sa qualité d'ancien Montagnard, il redoutait le triomphe de l'aristocratie qui cherchait à s'emparer du mouvement de l'opinion, et à renverser le pouvoir à l'aide des principes de la liberté elle-même. Pressé par cette crainte, et dans le but de montrer qu'il n'abandonnait pas la révolution, il vint, le 11 fructidor, proposer, au nom du comité de salut public, un décret par lequel la Convention déclarait que le gouvernement révolutionnaire était maintenu jusqu'à la paix, et que chaque bon citoyen devait repousser l'idée des assemblées primaires, dangereuses dans le temps présent pour la liberté. Ce projet de décret fut renvoyé aux comités du gouvernement. Le lendemain, 12 fructidor (29 août), Lecointre, à l'heure fixée, parut à la tribune; la salle était plus pleine que de coutume, et chaque député se trouvait à son poste.

Lecointre dénonça Billaud-Varennes, Collot d'Herbois Barrère, Vadier, Amar, Voulland, en articulant contre eux vingt-six chefs d'accusation. Il imputait à ses collègues le crime d'avoir été les complices du système de terreur que Robespierre avait fait peser sur la Convention et sur la France; d'avoir contribué aux actes arbitraires des deux comités; d'avoir signé des ordres de proscription; d'avoir été sourds à toutes les réclamations élevées pour

des citoyens injustement poursuivis; d'avoir demandé la mort de Danton; d'avoir soutenu la loi de 22 prairial, et trompé la Convention en lui laissant ignorer que cette loi n'était pas l'ouvrage du comité; de ne point avoir dénoncé Robespierre lorsqu'il abandonna le comité de salut public; enfin, de n'avoir rien fait les 8, 9 et 10 thermidor pour mettre la Convention à couvert des projets des conspirateurs.

A peine Lecointre eut-il cessé de lire sa diatribe, que le jeune Goujon, républicain sincère, exempt de tout reproche et de toute participation aux actes du dernier gouvernement, mais l'un de ces hommes qui aiment leur patrie avec la tendresse d'un fils pour sa mère, se leva et prit la parole avec toutes les apparences d'une vive douleur. Ce sentiment était profond et vrai en lui. L'aspect des maux enfantés par la réaction le tourmentait nuit et jour, et l'avait jeté dans une mélancolie qui frappait tout le monde. « Mon cœur est déchiré, s'écria-t-il, quand je vois avec quelle froide tranquillité on vient jeter au milieu de nous des semences de division, quand je vois avec quel calme flegmatique on propose la perte de la patrie. (*Une voix :* Ce ne sont que les aristocrates et les voleurs qui font tout cela! Je demande que la discussion cesse à l'instant.) » Billaud Varennes : « Je m'y oppose! » Goujon reprenant : « Je demande le dépôt des pièces contre les membres du comité. Que l'on rende justice à tous, je le désire, mais aussi je promets que tant que je vivrai, tant qu'il me restera une goutte de sang dans les veines, je m'opposerai constamment à ce que l'on tue la patrie! » Billaud, succédant à Goujon, dit avec cette froide colère qui ne le quittait jamais : « Il n'y a pas de doute que si les faits allégués sont vrais, nous ne soyons de grands coupables et que nos têtes ne doivent tomber; mais nous défions Lecointre de les prouver. Depuis la chute du tyran, nous sommes en butte

aux attaques de tous les intrigans, mais nous déclarons que la vie a peu de prix pour nous s'ils doivent l'emporter. Depuis long-temps nous préparions le 9 thermidor, nous n'avons différé que parce que les circonstances l'exigeaient ainsi. Quant au crime de la mort de Danton, je m'en accuse tout le premier. Complice de Robespierre, Danton était le point de ralliement de tous les contre-révolutionnaires ; s'il avait continué d'exister, la liberté était perdue! Et, qui ne voit pas que sur la tombe de ce conspirateur on veut égorger les meilleurs patriotes... Je déclare que, si les intrigans et les voleurs doivent avoir le dessus, je m'assassinerai.» Blessé par le mot de voleur que venait de prononcer Billaud, Bourdon de l'Oise s'écrie : « Le mot est prononcé, il faudra le prouver !—Je me charge de le prouver, réplique Duhem avec chaleur.—Nous le prouverons pour d'autres, disent quelques membres de la Montagne. » Au milieu d'un violent tumulte excité par cet incident, Billaud, toujours attaché à la tribune, insiste et demande une instruction pour que les coupables soient connus. Cambon, parlant après Billaud, déclare avec raison qu'attaquer les comités c'est attaquer la Convention, qui a sanctionné tout ce qu'ont fait ces mêmes comités ; il demande l'ordre du jour ; plusieurs représentans, et principalement les accusés s'y opposent. Au milieu du bruit qui s'élève, Vadier paraît à la tribune, un pistolet à la main, menaçant de se brûler la cervelle si l'on ne veut pas discuter l'accusation ; mais on accourt, on s'empresse autour de lui, et on le désarme pour prévenir une scène funeste. Enfin, sur la proposition de Thuriot, qui n'a point quitté le fauteuil du président, la Convention décrète que les membres inculpés se sont toujours conduits conformément au vœu de la représentation nationale et du peuple, et qu'elle rejette avec la plus profonde indignation la proposition de Lecointre.

Cette décision irrita au dernier point les réacteurs ; il leur

semblait que la France allait rentrer dans les voies révolutionnaires. La colère des sections éclata par des paroles pleines de violence et de menace, tandis que les Jacobins, au contraire, félicitaient les Montagnards en les engageant à ne pas se contenter du décret de Thuriot et à prendre l'offensive à leur tour. En effet, le 13, Roux de la Haute-Marne demanda une nouvelle lecture de la dénonciation et une discussion solennelle des faits pour la plus grande justification des accusés, qui, de leur côté, voulaient absolument la révocation du décret. Tallien voulut habilement empêcher la discussion de se réengager. En se voyant ainsi abandonné par le chef des thermidoriens, Lecointre, un moment déconcerté, se justifia par d'humbles paroles. Après Tallien, un orateur de l'école de Danton, Legendre, en demandant qu'on maintînt le décret de la veille, prononça cette phrase remarquable : « Il est écrit dans le code des nations que tout peuple qui, après avoir fait une révolution, a regardé derrière lui, n'en a jamais atteint le but. » Enfin, malgré les hommes sages qui voulaient se jeter entre les deux partis, la lecture des pièces à l'appui de la dénonciation de Lecointre commença, et les accusés purent se défendre ; ils le firent avec énergie, et furent ardemment soutenus par Goujon, Monestier, Duhem ; ce dernier dit que le but de l'accusation était de réhabiliter la mémoire de Danton. Bourdon de l'Oise ne vit dans l'accusation qu'une rapsodie, et crut que Lecointre était la dupe des intrigans qui l'avaient poussé. Plusieurs membres demandèrent son envoi à Charenton. Elie Lacoste soutint que Lecointre ne pouvait avoir eu d'autre but que de faire flotter le pavillon blanc sur le pavillon de l'unité ; il demanda, en conséquence, le décret d'accusation contre le coupable. Enfin, Cambon proposa de déclarer l'accusation de Lecointre calomnieuse. Cette proposition fut décrétée à l'unanimité. J'étais présent à cette séance, et je ne puis assez dire quelle douleur j'éprouvai en voyant la profonde

atteinte que peut porter à un parti encore puissant et à une grande cause un homme sans jugement, qui ne sent aucunement la portée de sa conduite, et s'applaudit au moment même où il met le couteau dans le sein de la patrie. Aucune expression ne peut rendre le mal que fit alors la dénonciation de Lecointre; quoique repoussée, elle accrut au plus haut point l'audace du parti contre-révolutionnaire, et contribua singulièrement à enflammer l'esprit de réaction. Lecointre, il faut lui rendre cette justice, n'entrevoyait pas même cette conséquence, il en aurait reculé d'effroi, car son cœur était à la liberté. Il ne voyait pas davantage que son imprudente attaque contre des révolutionnaires comme lui, amènerait promptement sa proscription. Mais son aveuglement ne saurait l'excuser, et il n'en est pas moins responsable d'une partie des excès qui ont ensanglanté la France sous une nouvelle terreur, plus cruelle et plus affreuse que la première, comme nous le verrons trop bien. Goujon, malgré sa jeunesse, avait la vue longue et la prévoyance prophétique de tous les sentimens profonds. Alarmé sur le sort de la liberté, il maudissait Lecointre comme un Erostrate. Le lendemain de cette séance, Paris, à dix heures du matin, fut effrayé par une détonation qui sembla remuer tout le sol de cette grande cité. Bientôt, on apprit que la poudrière de Grenelle venait de faire explosion. A cette nouvelle, la Convention décréta que toutes les pertes seraient supportées par le trésor public, et elle ordonna qu'on lui communiquât à chaque instant les nouvelles qui arriveraient du lieu où le désastre venait d'éclater. Dans le premier instant, l'inquiétude et la douleur firent taire toute passion politique, mais bientôt les partis se reprochèrent avec furie un malheur dû à des circonstances imprévues et particulièrement à la rapidité de la fabrication. Il y eut dans le fatal événement cinquante ou soixante ouvriers tués, un pareil nombre de blessés. La population parisienne fit preuve de la plus tou-

chante compassion pour les parens des victimes et pour celles que l'on put espérer de rendre à la vie. La veille, malgré la déclaration de la Convention, qui réhabilitait les comités, David, contre lequel s'étaient amassées beaucoup de haines ardentes, fut arrêté. Billaud, Collot, et Tallien donnèrent leur démission de membres du comité de salut public, et la Convention les remplaça par Delmas, Merlin de Douai et Cochon; Barrère sortit aussi du comité, mais par suite de la loi du renouvellement; il eut pour successeur Fourcroy, dont les patriotes considérèrent la faveur actuelle comme une preuve de défection. Quelques jours avant la violente discussion soulevée par Lecointre, des nouvelles étaient arrivées de nos frontières. Au nord, la France victorieuse voyait l'étendard de la république flotter sur les murs des dernières places occupées par nos ennemis; vers les Pyrénées-Orientales, nous avons laissé l'armée française prête à faire une entreprise décisive contre le petit nombre de soldats aux ordres de Ventura Caro. Le 3 juin, les généraux Mauco, Lefranc, Laborde, Laviotoire, attaquèrent les ennemis au Col d'Ispeguy de Maya. Le général Lavictoire trouva une mort glorieuse dans les retranchemens d'Ispeguy. Découverte par nos succès, l'armée espagnole devait craindre de voir à chaque instant les républicains occuper toute la vallée de Bastan. On ne sait par quels motifs Muller ne poursuivit pas ses succès. Caro ne comprenant pas l'inaction de son adversaire, et l'attribuant à quelques motifs de faiblesse, attaqua les républicains, fut repoussé avec perte et remplacé par le comte de Colombra, vieillard de l'école des Soubise et des Clermont. Le 27 juillet (9 thermidor), Muller donna enfin ordre de se rendre maître de la vallée de Bastan; Moncey s'empara d'Erratzu, d'Ariscun et d'Elissondo; de son côté, Laborde s'étant rendu maître des hauteurs d'Etchalar, les deux généraux réunis coupèrent la retraite aux Espagnols qui ne durent leur salut qu'à l'héroïque courage avec lequel la

légion royale des Pyrénées se fit hacher au pont de la Bidassoa. A la nouvelle du succès de notre attaque combinée, le général Dessein marcha sur le roc de Commissari. Un jeune Espagnol, nommé Cagigal, avec un bataillon de Zamora, fit des prodiges de valeur, sans pouvoir résister à la force française, et fut fait prisonnier. Ainsi, nous nous trouvions maîtres de la vallée de Bastan et en mesure d'attaquer les lignes espagnoles en avant d'Irun.

Après avoir réuni ses troupes, Muller fit ses dispositions pour marcher à l'ennemi. La montagne d'Haya fut enlevée le 1er août (14 thermidor), ainsi que Le Pas de Béodie ; le camp de Saint-Martial eut le même sort. L'armée espagnole s'enfuit en désordre après avoir fait sauter les poudres d'Oyarzun. Pendant ce temps, le général Fregeville et le représentant du peuple Garreau, avec trois cents hommes d'élite sous les ordres du jeune Lamarque, qui n'était encore que capitaine, forcèrent par la terreur Fontarabie-la-Pucelle à ouvrir ses portes. La garnison effrayée, capitula et huit cents hommes déposèrent les armes. Le résultat matériel de cette série d'affaires fut immense ; deux cents bouches à feu tombèrent entre nos mains. La Convention décréta que l'armée des Pyrénées-Occidentales avait bien mérité de la patrie ! En gravissant la montagne de Saint-Martial, les soldats républicains disaient en riant : « On parlera de nous cette fois à la Convention ! » Au contraire, le découragement le plus complet régnait dans les troupes espagnoles, commandées par un vieillard sans énergie, qui abandonna sans défense la redoutable position d'Hernany, et prit la fuite dans la direction de Toloza, tandis que Moncey envoyait sommer Saint-Sébastien par Latour-d'Auvergne. Ce parlementaire, homme de tête et de cœur, entra en conférence avec l'alcade Michalena, harangua le peuple et la garnison qu'il voulut éprouver par le récit de nos triomphes, et finit par décider les chefs espagnols à signer une capi-

tulation qui remettait la ville à la république. La garnison sortit avec les honneurs de la guerre, mais pour demeurer prisonnière en France. L'artillerie trouva à Saint-Sébastien quatre cents milliers de poudre, deux cent cinquante milliers de plomb, douze cents milliers de fer, quarante-neuf canons en bronze, et quatre-vingt-dix en fer. Le 5 août (18 thermidor), nos troupes entrèrent à Tolosa. Après ces victoires de notre armée des Pyrénées-Occidentales, retournons à l'armée qui, plus à l'orient sur cette même frontière, bloquait Bellegarde.

A la suite de la capitulation de Collioure, le généralissime La Union donnant un démenti au caractère espagnol, avait refusé de rendre un nombre de prisonniers français égal à celui des garnisons des trois places reprises par nous dans le cours du mois de mai; non content de cette première violation d'un traité solennel, l'Espagnol, sans pudeur dans sa déloyauté, avait même incorporé dans son armée les troupes qui venaient de déposer les armes à Baniuls-la-Maiza, et qui avaient juré de ne pas servir contre la république. Ce renfort porta les troupes de La Union à 47,000 combattans. La Convention, furieuse d'un tel manque de foi, lança contre les soldats espagnols un décret d'extermination, qu'heureusement l'humanité de nos volontaires n'exécuta pas.

La Union, sans doute pour se laver de la flétrissure qu'il s'était imprimée à lui-même, résolut de livrer une bataille qui devait dégager Fontarabie. En conséquence, le 13 août (26 thermidor), il attaqua brusquement le général Lemoine qui occupait la montagne de Saint-Laurent de Mouga; Augereau et Sauret soutinrent leur collègue, et l'action s'engagea vigoureusement. Le général Mirbel décida la victoire, mais il la paya de sa vie. Les troupes de Courten furent culbutées avec une perte considérable. Notre camp de Canteloup, attaqué aussi par les Espagnols, ne put être forcé; en même temps, les

grenadiers des Bouches-du-Rhône, empêchèrent l'ennemi d'enlever le Col des Frères. La Convention décréta que le nom du général Mirbel serait inscrit sur la colonne du Panthéon, élevée en l'honneur de tous les braves morts pour la république. Cette affaire coûta huit cents hommes aux Espagnols; elle exalta au dernier point le courage des héroïques soldats de Dugommier, qui reserra de plus en plus Bellegarde. Enfin, cette place fut réduite par la famine, et après un blocus de cent trente-quatre jours, capitula le 17 septembre (premier jour complémentaire.)

Ces triomphes qui auraient dû électriser les cœurs et réveiller le saint amour de la patrie, ne calmaient pas les passions furieuses qui s'agitaient au-dedans comme au-dehors de la Convention. Non contens d'avoir acquis le comité de salut public, les réacteurs, qui avaient déjà fait sortir du comité de sûreté générale David, Jagot et Lavicomterie, avaient encore à remplacer Vadier, Vouland, Élie Lacoste, Moyse Bayle, sortant par la suite du décret sur le renouvellement mensuel de ces deux autorités. Les sept membres exclus par le sort furent remplacés par Bourdon de l'Oise, Colombelle, Meaulle, Clauzel, Mathieu, Monmayor, Lesage-Senault. Ces nouveaux élus n'étaient pas tous livrés à la faction dominante, mais on ne pouvait attendre d'eux l'énergie de leurs prédécesseurs. Le parti montagnard perdait ainsi toutes les belles positions qu'il avait occupées, lorsqu'un événement vint encore hâter le mouvement rétrograde. Tallien fut atteint d'un coup de feu à l'épaule. A cette nouvelle, grande rumeur dans Paris. D'un côté, on accusait les aristocrates; de l'autre, on inculpait les Jacobins. Ceux-ci s'écriaient que le thermidorien avait voulu faire comme autrefois Grangeneuve, qu'il s'était blessé lui-même pour répandre un nouvel intérêt sur sa personne, et accroître la force de son parti en se représentant comme dévoué au poignard. Engagé dans

le système de Tallien, le fougueux Merlin, qui se vantait d'avoir surtout l'accent du séditieux, courut à la tribune, où, avec le redoublement de violence que l'apostasie communiquait à tous ses pareils, il accusa hautement les Jacobins d'avoir excité le crime par leurs virulentes déclamations contre celui qu'ils attaquaient comme un déserteur de la cause populaire et un fauteur de l'aristocratie. A la suite de cette accusation, sans autre preuve que des inductions inventées par les passions, l'un des boute-feux de la révolution, le rival de Chabot en audace insurrectionnelle, l'un des premiers inscrits sur la liste des hommes que la royauté victorieuse ne pouvait se dispenser de proscrire, demanda la dissolution des Jacobins qui avaient sans doute, disait-il, rendu les plus grands services au 10 août, mais qui, n'ayant pas de trône à renverser, voulaient renverser aujourd'hui la Convention elle-même. Certes, l'accusation était en ce moment un acte de la plus insigne mauvaise foi; mais, en outre, quelle démence dans celui qui osait se permettre un langage que le royaliste le plus déterminé n'aurait osé tenir! Comment le plus simple retour sur eux-mêmes ne faisait-il pas sentir à Merlin et à ses amis qu'ils se précipitaient dans les voies de l'aristocratie, et qu'elle ne pouvait rien souhaiter de plus heureux que le débordement de leurs fureurs contre leur propre parti. Mais tout brave qu'il était à l'armée, Merlin n'en avait pas moins tremblé devant Robespierre; il avait d'ailleurs senti peser sur lui d'assez graves accusations relativement au siége de Mayence, dans lequel les patriotes sévères avaient soupçonné (je crois à tort) sa probité et même sa constance; en outre par les penchans, par les goûts, par son caractère même de révolutionnaire par secousses, et de héros d'une journée, il se rapprochait du parti de Danton, dont la mort lui avait d'ailleurs causé une affliction mêlée de terreur. Enfin, il vivait alors dans une atmosphère enflammée où l'on ne respirait qu'un air mortel à

favorisaient la réaction et chérissaient les réacteurs. Leurs discours à la tribune, plus violens que leurs anciennes harangues aux Jacobins, les déclamations de plusieurs feuilles infectées de l'esprit réactionnaire, mais surtout l'*Orateur du Peuple*, rédigé par Fréron, et empreint d'une espèce de rage contre tous ses anciens amis de révolution, dont quelques uns seulement avaient égalé ses fureurs; soulevaient chaque jour cette jeunesse qu'on appelait la jeunesse dorée. Pendant le jour, elle se répandait sur les places publiques, aux Tuileries, au Palais-Royal, jadis le quartier-général de la révolution, et vociférait un cri de mort, connu sous le nom de *Réveil du Peuple*; elle menaçait, elle attaquait, quand elle se croyait en force, les Jacobins, et poursuivait en eux, disait-on, *la queue de Robespierre*. Le soir, ces séides de Tallien, de Merlin de Thionville, de Fréron, envahissaient les salles de théâtre, où de nouvelles provocations avaient lieu : l'hymne des victoires républicaines, le beau *Chant du Départ*, inspiré à Méhul par les paroles de Chénier, avaient disparu même du théâtre national de l'Opéra, où naguère il produisait cet enthousiasme qui renouvelait chaque jour la flamme du patriotisme. La république était évidemment proscrite, et chaque jour voyait porter les plus graves atteintes à ses principes et à ses amis. Cette marche insensée conduisait évidemment à la contre-révolution : les patriotes ardens la prédisaient à toute heure, mais sans pouvoir éclairer les aveugles et les furieux qui nous poussaient dans cette voie, et qu'un douloureux réveil devait un jour précipiter du faîte de leur pouvoir du moment, pour les laisser mourir dans l'abandon, dans la misère, et quelques uns dans les remords. Avant d'éprouver cette juste punition, ils voudront réparer leurs fautes, réprimer les désordres, mettre un frein aux fureurs déchaînées par leurs discours, arrêter le cours des assassinats, et donner de nouveau la main aux patriotes poursuivis par eux avec non moins de

violence que les royalistes dans une autre époque ; mais leurs efforts ne sauront apporter que de vains palliatifs à un mal immense; et la république qu'ils auront frappée au cœur, après avoir paru reprendre un moment la vie et la santé, mourra de la blessure profonde qu'ils lui auront faite.

Mais le parti qu'on peut qualifier sous le nom d'ultra-révolutionnaire, recélait dans son sein des hommes qui avaient commis d'épouvantables excès, et que l'approbation naguère donnée à leurs fureurs par les héros de la clémence du jour et même par la Convention tout entière, ne pouvait sauver d'une mort trop méritée. Heureux si, frappés tout à coup de la foudre ou ayant le courage de prévenir leur peine par un coup généreux, ils eussent épargné à la république la réprobation que le tableau de leurs crimes allait jeter sur elle, et le redoublement des transports d'un parti si fortement intéressé à exploiter ce déplorable incident du drame de la révolution!

Pendant sa trop célèbre dictature, Carrier avait fait arrêter cent trente-trois Nantais. Lorsqu'ils arrivèrent à Paris, Fouquier, instrument sans pudeur de la loi du 22 prairial, ne crut pas cependant devoir les faire paraître devant le terrible tribunal. Ils se trouvaient donc dans les fers lors de l'événement de thermidor. Les chefs de la faction comprirent bien vite tout le parti qu'ils pourraient tirer de ces accusés, reconnus presque tous pour des patriotes éprouvés; ils donnèrent donc un grand appareil à un prétendu procès qui n'était qu'un moyen d'échauffer encore les passions contre les agens du règne de la terreur. L'effet répondit à l'espérance qu'on avait conçue. Dans les débats, les témoins et les victimes de Carrier dénoncèrent des faits tellement hideux de cynisme et de férocité, qu'après le prononcé du jugement qui acquittait tous les prévenus de Nantes, l'autorité, obéissant avec zèle au cri de l'opinion, décréta l'arrestation du tribunal

révolutionnaire de la ville qui avait vu tant d'horreurs. Cependant, comme nous le dirons tout à l'heure, les thermidoriens, incertains dans leur marche, cherchaient encore à rassurer la Montagne et à flatter les passions populaires, en essayant de prouver qu'ils n'abandonnaient point la révolution et ses principes. Au milieu des craintes, des espérances et des fluctuations du moment, on attendait avec impatience le rapport dont Robert Lindet avait été chargé par les comités, et qui devait traiter toutes les questions agitées dans l'assemblée, sur le maximum, sur les réquisitions, sur les entraves mises au commerce, sur ses besoins, sur ses réclamations. Robert Lindet, avec lequel j'ai souvent travaillé, comme membre de la commission exécutive de l'agriculture et des arts, était un esprit judicieux et éclairé. L'ensemble de sa personne et de sa physionomie annonçait en lui quelque chose de fin et même de cauteleux, mais on était bientôt rassuré en le pratiquant. Il était instruit, et avait rendu beaucoup de services, en s'appliquant avec ardeur, avec suite, avec constance, à régler tout ce qui concernait les subsistances et les approvisionnemens. Il avait pourtant le défaut de parler longuement, et avec une lenteur quelquefois désespérante. Quoique sincèrement attaché à la révolution, et ne craignant pas de se compromettre au besoin, il s'était pourtant confiné à dessein dans les travaux administratifs pour échapper au dangereux contact des passions allumées entre les chefs du grand comité de salut public, et à la nécessité de prendre une part active et journalière aux discussions politiques et aux mesures terribles qu'elles enfantaient. Mais telles avaient été sa prudence et sa droiture qu'il n'avait excité aucun soupçon, aucun ombrage. Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes, Robespierre et Saint-Just le regardaient comme un homme précieux qu'il ne fallait pas troubler. Et quand, uniquement préoccupé des besoins du service, il propo-

sait de mettre en réquisition un homme douteux en fait d'opinions, mais habile et nécessaire, on la lui accordait sur-le-champ : « Il est nécessaire, disait Saint-Just, je signe. »

Dans la situation des choses, un rapport de cette importance, fait par un homme du caractère de Lindet, était un événement qui excitait l'attention de tous les partis : interprète du comité de salut public, Lindet parut enfin à la tribune.

L'orateur débuta par le tableau des efforts inouïs de nos armées de terre et de mer pour assurer à jamais la conquête de la liberté; mais, en même temps, comme s'il eût voulu répondre d'avance à ceux qui, pour déshonorer la révolution, devaient bientôt soutenir que toute la vertu, toute la gloire, s'étaient réfugiées dans les camps et n'avaient laissé que les crimes et les vices dans l'intérieur, il fit en ces mots la juste part de ce peuple tant calomnié : « Ce qui doit fixer particulièrement l'attention, c'est cette raison sublime du peuple qui s'est imposé tant de privations, qui a établi et maintenu dans l'administration de ses subsistances une économie si sévère et si effrayante : son courage ne l'a point abandonné, il a souffert pour être libre. Quel tableau à offrir à la postérité que celui d'un peuple qui fait à la patrie un sacrifice continuel du salaire de ses travaux, de ses vêtemens, de ses subsistances; qui s'oublie pour elle, et recommence chaque jour des sacrifices qui surpassent les forces humaines! » L'orateur aurait pu ajouter à ce tribut de reconnaissance et d'admiration, l'éloge de tant de fonctionnaires zélés, laborieux et probes, qui, appartenant en grande partie à la classe moyenne, étaient venus consacrer leurs jours et leurs nuits à la chose publique, et avaient poussé l'oubli de leurs intérêts au point que la plupart n'allaient trouver, en rentrant dans leurs foyers, que de faibles débris de leur modeste fortune. J'en ai connu beaucoup qui, après leur retraite des

affaires, se sont vus réduits à s'imposer les plus dures privations, et n'en ont pas moins conservé l'ardeur de leur patriotisme.

Le 14 juillet, le 10 aout, le 31 mai, le 9 thermidor sur lequel il s'exprimait avec une rare modération et sans proférer une seule injure contre les puissances renversées dans cette journée, fournirent au rapporteur une nouvelle occasion d'honorer le peuple, et le conduisirent naturellement à s'efforcer de rassurer ce même peuple et tous les citoyens contre la crainte d'une réaction coupable qui pourrait compromettre la liberté. Lindet avait trouvé dans son cœur les assurances qu'il présentait aux uns, et dans sa raison, les conseils indirects qu'il donnait aux autres. Ces conseils étaient de la plus haute sagesse; personne, à cette époque de violence, n'osa parler un tel langage et embrasser ouvertement la défense des citoyens engagés au service de la révolution. C'est un titre d'honneur dans la vie d'un homme que ce discours de Lindet; mais il n'était pas en son pouvoir de lutter par des paroles contre l'évidence des faits qui se présentaient d'une manière si menaçante aux révolutionnaires, et de ramener à la sagesse les passions attisées par des furieux qui avaient juré de perdre leurs adversaires au risque de se perdre eux-mêmes.

Le reste du discours, consacré à la défense des véritables principes de l'économie politique que nous avions violés au nom de la nécessité qui n'a point de loi; à la peinture des maux éprouvés; à l'exposé des remèdes qui pouvaient les guérir par degrés; au retour vers les habitudes d'ordre et de travail sur lesquelles la société repose; au peuple, que l'agriculture, le commerce et l'industrie rappelaient du forum dans ses ateliers, marquait admirablement la route qu'il fallait suivre désormais, sans abandonner les intérêts de la révolution, et surtout en arrêtant l'essor que d'autres révolutionnaires, délivrés de

tout frein, affranchis de toute discipline, et rebelles à toute direction partie du centre du gouvernement, allaient donner à leurs emportemens, en semant, sur toute la France, de nouveaux germes de troubles et de désordres.

A la suite de ce discours, qui fut couvert d'applaudissemens, Lindet proposa plusieurs projets de décrets; le premier chargeait le comité de sûreté générale et les représentans de la nation, d'examiner les réclamations des commerçans, des laboureurs, des artistes, des pères et mères des citoyens présens aux armées, qui avaient des parens en prison; le second ordonnait aux municipalités de motiver leur refus quand elles n'accorderaient pas de certificat de civisme; un troisième décret prescrivait la rédaction d'une instruction morale, tendant à ramener l'amour du travail et des lois, à éclairer les citoyens sur les principaux événemens de la révolution, et destinée à être lues au peuple dans les fêtes décadaires; un quatrième décret demandait un projet d'école normale, pour former une pépinière de jeunes professeurs, dont le besoin se faisait sentir partout en France.

Ces projets étaient suivis de plusieurs autres qui prescrivaient aux comités des finances et du commerce l'examen de toutes les questions d'économie politique à l'ordre du jour, dans un moment où tant de maux étaient à réparer, tant de débouchés à rouvrir, tant de ressources à féconder.

Le rapport de Lindet produisit beaucoup d'effet sur les différens partis; chacun sentait que l'orateur avait raison, et que l'intérêt de tous était de réprimer les excès de quelque côté qu'ils vinssent; de substituer, par degré un régime plus doux à un régime trop sévère, en ménageant habilement le passage de l'un à l'autre. Il fallait, pour suivre cette marche, une résolution, une constance, une force et une influence qui n'existaient nulle part. Après l'approbation du système proposé par Lindet, on ne peut expliquer

la célébration de l'apothéose de Marat, que par de secrètes combinaisons du parti thermidorien, qui, tout en trahissant ses anciens amis, voulait faire croire qu'il n'abandonnait point la révolution. Quoi qu'il en soit, la Convention tout entière conduisit en pompe, au Panthéon, les restes de Marat, qui détrônait, dans ce palais de la mort et de la gloire, le souverain Mirabeau, autrefois divinisé par le peuple. Il y avait une singulière contradiction dans la conduite de ceux qui, en même temps qu'ils honoraient Marat, proscrivaient Carrier dont le crime était d'avoir mis à exécution les sanglantes propositions de l'Ami du peuple. Les partis n'ont pas plus de logique dans leurs discours que dans leurs actions; chez eux, souvent, le lendemain dément les principes et la conduite de la veille, sans que cette inconséquence soit même aperçue ou soupçonnée de ceux qui en donnent l'exemple : ils vivent au jour le jour, et selivrent à la passion ou à l'intérêt du moment. Au reste, le discours conciliant de Lindet, et la fête de Marat, quoique n'étant plus en harmonie avec l'opinion, firent espérer une trêve aux récriminations et aux persécutions dirigées contre les patriotes. Mais une réaction commencée ne sait presque jamais s'arrêter : il en est d'elle comme d'une avalanche qui, une fois détachée du sommet de la montagne, entraîne tout ce qu'elle rencontre sur son passage, et court s'abîmer dans la vallée.

Deux jours après le rapport de Lindet, son collègue Carnot vint présenter le tableau des opérations militaires de la grande campagne de 1794, terminée par la reprise de Landrecies, du Quesnoy, de Valenciennes et de Condé. Dans ce rapport véridique, et qui est un monument de notre gloire, on voit, avec plaisir, Carnot justifier le décret terrible de la Convention contre les garnisons rebelles à la sommation militaire, en prouvant que le décret n'était point une mesure de carnage, mais une

mesure politique dictée par une conviction profonde de son utilité, et même par un sentiment d'humanité, puisque la crainte inspirée aux ennemis avait épargné beaucoup de sang qui eût été répandu des deux côtés pendant l'attaque et la défense. Ce récit de nos triomphes, qui rappelait avec tant d'éloquence tous les services de Carnot, aurait dû le mettre à l'abri des coups de la réaction ; mais après l'avoir applaudi, on voudra bientôt le proscrire. Moins calme et moins avisé que Lindet, Carnot prétendit que Robespierre murmurait de nos victoires, et que, depuis trois mois, ce monstre souhaitait une défaite avec ardeur, pour pouvoir attaquer ses collègues dans la Convention. Carnot ne sentait pas qu'en réveillant la haine contre Robespierre, il appelait une grave responsabilté sur sa propre tête, et que cent bouches auraient pu lui crier : Pourquoi n'avez-vous ni combattu ni dénoncé celui dont vous venez incriminer la mémoire, lorsqu'il n'est plus là pour se défendre ? Quant aux faits et aux propos cités dans le rapport par Carnot ; malgré sa probité rigide et sa véracité naturelle, il était si obstiné dans ses convictions passionnées, si sujet à s'aveugler et à se tromper, qu'on peut, qu'on doit même se défier de son témoignage. En effet, nous le verrons un jour travestir de la plus étrange manière son collègue La Réveillère-Lépaux, le meilleur et le plus sincère des hommes.

CHAPITRE LIV.

Opérations des armées des Alpes et d'Italie, de Rhin et Moselle. — Carrier. — Billaud et Tallien. — Les Jacobins. — La clôture de cette société. — Procès de Carrier. — Mort de Carrier — Maignet. — Les soixante et treize. — Cadroy. — Isnard. — Louvet, etc. — Abolition du maximum. — Poursuites contre Billaud, Collot, Vadier et Barrère. — Barras.

Ici nous rétrogradons un peu vers le passé, pour achever le récit des dernières opérations de quelques unes de nos armées victorieuses avant la chute de Robespierre et des deux compagnons de sa mort, récit que nous avons été contraints de différer, pour ne pas interrompre le grand drame de thermidor et le tableau de la réaction qui en fut la conséquence immédiate.

Vers la fin de juin, l'armée des Alpes se trouvait réduite à vingt-deux mille combattans, dont huit cents cavaliers ; aussi le général Dumas se vit-il contraint à garder la défensive dans les positions avancées qu'il avait occupées. Appelé bientôt en Vendée, il eut pour successeurs les généraux Guillaume et Moulins, qui ne crurent pas non plus pouvoir prendre l'offensive. L'armée d'Italie, plus heureuse, présentait encore un ensemble total de trente-cinq mille combattans ; derrièrre elle, vingt-deux mille

hommes garnissaient les places et protégeaient encore la côte.

L'armée active était ainsi divisée : à Loano et Bardinetto, Masséna avec dix-huit mille hommes ; Mocquart, à la tête de dix mille soldats, occupait Limone et Tende ; Garnier et Serrurier, commandant à six mille républicains, formaient notre aile gauche, qui se prolongeait jusqu'au col de Fenestrelle.

A cette époque, les Austro-Sardes furent renforcés par une division de cavalerie napolitaine forte de douze cents chevaux, que l'amiral Forteguerri vint débarquer à Livourne; mais l'infanterie, dont ce premier corps annonçait l'arrivée, ne parut jamais. La cour de Naples, odieuse à une partie de la population méridionale de l'Italie, n'osa se priver des forces dont le gouverment craignait d'avoir besoin pour sa propre défense. Dans ce moment, Victor-Amédée, se défiant de la fortune, prit de mauvais conseils de la peur. Ombrageux et cruel, il prétendit avoir été trahi dans la dernière campagne. En conséquence de cette tardive découverte, il fit fusiller le lieutenant-colonel Mesmer, qui n'avait pas défendu le fort de Mirabone, et le chevalier de Saint-Amour, pour avoir abandonné Saorgio. Non content de ces injustes condamnations, il érigea un tribunal chargé d'informer et de poursuivre les complices de la prétendue conspiration. Sous les auspices d'une sorte de terreur, qu'il regardait, sans doute, comme un moyen de pousser la population aux frontières, il ordonna une levéeen masse. Le clergé prêcha cette nouvelle croisade, et, grâce à son influence sur la masse du peuple, le gouvernement sarde espéra bientôt des secours qui le mettraient à mêmede chasser l'armée des Alpes de la vallée d'Aoste, et même de reprendre le petit Saint-Bernard.

Cependant l'archiduc Ferdinand avait envoyé quelques troupes allemandes sous Céva, pour défendre aux répu-

blicains l'entrée de la Lombardie. De son côté, Colli, ayant attiré à lui les corps de Provera et d'Argenteau, s'était établi avec vingt mille hommes dans les camps de la Madona-del-Olmo et de Borgo-Saint-Dalmazzo. Fier de ces forces et de cette position, il se croyait en état, non-seulement de repousser toute attaque, mais encore capable de reprendre l'offensive.

En face de lui, nos jeunes soldats, impatientés de l'inactivité dans laquelle ils languissaient sous leurs généraux, demandaient à grands cris qu'on les menât à l'ennemi. Ce fut alors que Bonaparte présenta un nouveau plan d'agression empreint du génie de son auteur. Robespierre, le jeune et ses collègues soumirent, à cette époque, ce projet au comité de salut public, qui, l'ayant approuvé, en ordonna l'exécution immédiate. En conséquence, Dumerbion prescrivit à Masséna de marcher sur Céva, pour observer Colli, tandis que Macquart se porterait à Roccavione, et de s'avancer ensuite dans les gorges de Possio et de Vermegnano. Le général Petit-Guillaume dut occuper le mont Viso jusqu'à Saint-Etienne.

Tout s'ébranla en même temps. Gouvion, avec l'aile droite de l'armée des Alpes enleva les postes de Lusta de la Chanal et chassa vigoureusement le baron Latour du Mont-Viso. Vaubois parvint à Rua-Cervetta, tandis que Chambaud, harcelant sans cesse l'ennemi dans la vallée de la Stura, fit occuper Sambucco. Par suite de ces mouvemens, le 26 juillet, Colli abandonna le camp de Borgo-Saint-Dalmazzo et se retira derrière le Gesso. Les républicains s'arrêtèrent sur la rive droite de ce torrent. La victoire semblait certaine ; nos soldats, voyant devant eux des plaines riches et fécondes, se croyaient à la veille d'obtenir des triomphes dont rien ne pourrait arrêter le cours, lorsque la nouvelle du 9 thermidor vint arrêter leur ardeur guerrière. Dumerbion ordonna à Masséna et à Macquart de reprendre leurs an-

ciennes positions. Vaubois rappela ses détachemens, Bagnier s'établit aux côtes de Tende et de Couture, jusqu'au retour des neiges.

Colli n'inquiéta pas les Français dans leur retraite. Nonobstant la négligence ou la timidité qui le retinrent, il fut, quelque temps après, nommé général en chef, en remplacement du duc d'Aoste.

De son côté, le nouveau comité de salut public, dénué de l'audace, de l'esprit de suite, de l'activité infatigable du comité que la chute de Robespierre devait entraîner si promptement, n'envoya point de nouveaux ordres d'attaque à nos généraux dans les Alpes. Le 4 août, ceux de nos soldats qui se trouvaient campés à Garession furent assaillis par une procession de dix à douze mille paysans levés au nom de Dieu, et portant devant eux, en guise de drapeau, une image de la Vierge. Les républicains allèrent en dansant à la rencontre de ces faibles ennemis, les dispersèrent et rapportèrent pour trophée la bannière de la mère du Christ.

Sur le Rhin, notre armée se trouvait commandée par le général en chef Michaud, qui avait sous ses ordres Desaix, Ferino, Vachot et Meynier : ce dernier général gardait la plaine entre le Rhin et le pied des Vosges. Trente-six mille combattans réunis sous le drapeau, et cinquante mille soldats répandus dans les places fortes de l'Alsace, composaient le total des forces que nous pouvions opposer à l'armée combinée des Autrichiens, des Cercles, des émigrés obéissant au duc de Saxe.

Cette armée, établie sur la rive droite du fleuve, gardait depuis Mayence jusqu'à Bâle, et, quoique fournissant des garnisons considérables à Manheim, Philisbourg et Kehl, elle s'élevait encore à soixante-dix mille combattans, non compris le corps de Condé, qui se trouvait à Rastadt. Les troupes de Kalkreuth occupaient Lichtenberg et Cassel; ses avant-postes s'étendaient jusqu'à Ottweiler et Saint-

Wendel. L'armée Saxo-Prussienne campait entre Alzey et Kircheimpoland, tandis que les Autrichiens, aux ordres de Hohenlohe-Kirchberg, occupaient les environs de Manheim.

Le 23 mai, 4 prairial, ce général attaqua Desaix dans la vallée du Rhin, et perdit huit cents hommes. Mais, dans le même instant, notre défaite à Kayserslautern par les Prussiens, engagea le général Michaud à regagner Landau. Michaud, le plus brave des généraux de division, était timide comme général en chef. Méconnaissant nos ressources, après cet échec, il fit porter Desaix à Lengenfeld et Hochstett, Férino à Francweiler, Vachot à Knilelsheim, Meynier à Pirmasen. L'armée de la Moselle, compromise par ce mouvement, rétrograda sur Hornbach.

Les alliés suivirent notre mouvement, et le duc de Saxe vint établir son quartier-général à Manheim, résolution que sa prudence ne lui avait pas permise jusqu'alors. Dix bataillons détachés de l'armée des Alpes et quinze mille hommes sortant de la Vendée, vinrent renforcer l'armée du Rhin, qui alors se trouva forte de cent quatorze mille hommes dont une partie se trouvait occupée à garder nos places fortes. Le comité de salut public, qui n'était pas encore mutilé, ordonna au général Michaud de marcher en avant, avec des masses considérables.

Après un conseil de guerre tenu à Landau, le 20 juin (2 messidor), nos soldats furent mis en mouvement le 2 juillet (14 messidor). Desaix dut frapper les plus grands coups. Une terreur panique, qui se glissa dans les rangs de nos soldats, laissa la victoire à Wartensleben. Au centre, Saint-Cyr fut contenu par Blücher, et, à la gauche, le général Ambert, commandant provisoirement l'armée de la Moselle, n'obtint aucun avantage important; il se replia même en apprenant la défaite de Desaix, et perdit

quelques canons. Loin de se décourager par ces revers, le comité de salut public ordonna à l'armée du Rhin de recommencer ses mouvemens d'attaque. Les généraux de l'armée française résolurent, cette fois, de s'emparer des hauteurs dominantes des Vosges, et de couper ainsi en deux l'armée ennemie.

Le 12 juillet, les divisions de l'armée de la Moselle séparèrent en deux la ligne de Kalkreuth à Kaishofen, et déterminèrent sa retraite sur la Lauter. Mellendorf se replia sur Kaisersberg. Le corps français, opérant dans les Vosges, enleva Pfalzberg et Sankopf. Keist défendit inutilement le Johaniskreutz. Les brigades Siscé et Desgranges emportèrent le poste de Schœnzel, la clef de la position ennemie. Cette dernière affaire fit le plus grand honneur à l'infanterie républicaine et à des bataillons de grenadiers hongrois qui se défendirent avec la plus rare intrépidité. Le général Pfau, qui les commandait, trouva une mort glorieuse sur le champ de bataille. Les débris du corps autrichien culbuté dans les retranchemens de Schœnzel, se retirèrent en désordre sur Neustadt. Le prince Hohenlohe, vigoureusement attaqué par Saint-Cyr, fut forcé à un mouvement rétrograde. Le général français poursuivit avec rapidité son adversaire, qui ne put pas prendre position devant nous. Desaix se borna à tenir son ennemi en échec dans la vallée du Rhin. Les alliés, isolés les uns des autres, continuèrent à reculer; Hohenlohe se retira sur Turckheim, le duc de Saxe fit filer ses bagages sur Manheim, et envoya la brigade Palatine garder le pont de Losheim, vis-à-vis Spire. L'armée du Rhin continua sa marche en avant; de son côté, celle de la Moselle se préparait à attaquer les Prussiens campés sur les hauteurs de Kaiserberg, lorsque le maréchal Mellendorf se replia sur Turckheim. Enfin, par suite de toutes ces opérations, les Français arrivèrent jusqu'à Kranckenthal et reprirent la ligne de la Rehbach.

Tout resta tranquille à l'armée de la Moselle jusqu'à l'arrivée de quinze mille soldats, tirés encore des départemens de l'Ouest. Alors le comité résolut la conquête de Trèves. Le général Moreau fut encore chargé de cette importante conquête, qu'il entreprit avec vingt-quatre mille soldats, en laissant toutefois une brigade aux environs de Thionville, pour observer la garnison de Luxembourg. Nos troupes, ne rencontrant pas d'obstacle, s'emparèrent de Pellingen et de Konz. La division Ambert força le pont de Wasserbilich, et les Français, le 9 août (22 thermidor), entrèrent à Trèves. Les Prussiens, inquiétés de ce mouvement, cherchèrent à couvrir Coblentz, et, dans le même but, la grande armée impériale détacha quelques bataillons, qui, sous le commandement de Nauendorf, vinrent s'établir à Hildesheim et à Blankeimheim. Les Français, satisfaits d'occuper Trèves, ne traversèrent pas la Kyll.

L'inaction de nos généraux rendit quelque confiance au maréchal prussien; il résolut d'attaquer les postes détachés des corps de Moreau, qu'il força en effet à se replier. Le prince de Hohenlohe écrasa même le général Meynier à Kayserlautern, nous tua ou nous prit quatre mille soldats et rejeta ce corps sur Pirmasen, et la division des gorges sur Elmstein. Saint-Cyr se retira à Muschbach, et Desaix seul resta dans les positions qu'il occupait avant cette fatale affaire du 19 septembre (troisième jour complémentaire).

Nous avons vu Paris plus calme, en apparence; du moins l'esprit de parti semblait, dans le sein de la Convention nationale, avoir déposé sagement une partie de sa violence; mais malheureusement, la réaction, exaltée par l'imprudence et les fureurs d'un certain nombre de représentans, avait pris une force presque irrésistible, et s'emparait de tout ce qui pouvait lui servir d'alimens. Aussitôt après l'acquittement des malheureux Nantais que Carrier avait fait traîner à Paris, la colère publique avait forcé le gouvernement à traduire de-

vant le Comité révolutionnaire de la ville de Nantes. Le système de défense des accusés consistait à soutenir que, sans la terreur, la Vendée aurait dévasté Nantes et toute la Bretagne. Quant aux mesures prises pour épouvanter les populations, ils disaient n'avoir agi que d'après les ordres de Carrier. Alors une espèce de tumulte s'éleva dans l'auditoire: « Carrier! Carrier ! » L'opinion se déchaîna. « Il faut que Carrier paraisse en jugement», s'écriait-on de toutes parts? Les Montagnards et les Jacobins, tout en maudissant l'homme qui avait si gravement compromis la cause de la liberté, craignaient avec raison d'ouvrir, par son jugement, la porte à de nouvelles proscriptions dans le sein de la représentation nationale. Ils alléguaient, pour s'opposer à la mesure dont Carrier était menacé, des raisons que les proscripteurs du jour auraient embrassées avec transport au temps où ils tremblaient pour eux-mêmes devant les menaces du comité de salut public. Ces raisons, qui ne touchaient pas beaucoup les vainqueurs du moment, firent un grand effet sur la plupart des députés qui se montraient disposés à ne pas permettre que Carrier fût poursuivi. Les thermidoriens, afin de calmer les inquiétudes de leurs collègues, présentèrent une loi sur les formalités à garder pour la mise en jugement et la condamnation d'un député. Il fut décrété, après de longues discussions soutenues avec vigueur par les chefs du parti montagnard, « que toute dénonciation contre un député serait d'abord renvoyée aux comités de salut public, de sûreté générale et de législation, pour un premier examen; que, dans le cas où la majorité de ces trois comités conclurait affirmativement, il serait tiré au sort une commission de vingt-un membres pour faire un rapport, et qu'après avoir entendu l'interprète de la Commission, ainsi que le prévenu, la Convention déclarerait qu'il n'y avait lieu à poursuivre, ou renverrait l'accusé devant le tribunal révolutionnaire.

Dès que cette loi fut votée, les comités, après avoir examiné les pièces déposées contre Carrier, « déclarèrent la nécessité d'un examen de sa conduite. » Aussitôt une Commission de vingt-un députés fut tirée au sort. Les membres qui la composaient, en parcourant les pièces soumises à leur examen, comprirent qu'attaquer Carrier pour une mission à laquelle on avait applaudi, c'était le forcer à se justifier en rejetant sa responsabilité sur la Convention elle-même, et en alléguant les exemples impunis d'un certain nombre de ses collègues, parmi lesquels paraissaient avec un funeste éclat plusieurs des réacteurs. Ceux-ci, perdant de vue le danger de ce rapprochement, et aveuglés par les passions, étaient tout entiers à la ruine de Carrier; aussi craignirent-ils de perdre leur proie si l'envie lui prenait de recourir à la fuite; les membres du comité de sûreté générale firent surveiller Carrier par de nombreux espions. Un jour, il se retourna brusquement vers un de ces agens de la police, et lui mit un pistolet sous la gorge. Une lutte s'engagea, la force armée intervint, et Carrier fut reconduit chez lui. Les Montagnards, furieux, se plaignirent avec violence de l'oubli que l'on faisait du caractère de représentant. Le comité fut vivement blâmé par Duhem, qui accusa de partialité le tribunal révolutionnaire, et se plaignit de ce que deux mille jeunes gens, arrivés des départemens de l'Ouest, formaient à Paris une opinion factice et contre-révolutionnaire. Duhem conclut à ce qu'on examinât les passeports avec sévérité. Mais cette affaire excitant encore la manifestation la plus énergique de l'opinion sans cesse soulevée par les réacteurs contre Carrier, décida la Commission des vingt-un à faire son rapport à la Convention. Ce fut Romme qu'elle chargea de ce travail; on ne pouvait choisir un plus honnête homme et un meilleur citoyen pour interprète. Les vingt-un conclurent à la mise en accusation par devant le tribunal révolutionnaire.

Carrier se défendit à la tribune avec une grande présence d'esprit et une sauvage énergie. Il déclarait n'avoir fait qu'exécuter les décrets de la Convention et les ordres de ses comités, qui lui avaient prescrit de détruire la Vendée à tout prix. Ce système de défense ramenait encore les représentans sur un terrain qu'ils n'osaient sonder qu'avec une espèce d'effroi. Fallait-il, pour perdre un homme odieux, s'exposer à condamner cette farouche mais sublime audace qui avait sauvé la république? Envoyer Carrier au tribunal révolutionnaire, n'était-ce pas mettre en jugement avec lui, pour ainsi dire, tous les députés qui, sans être coupables du même excès que ce furieux, n'en avaient pas moins été les ministres de la terreur décrétée par la Convention? Quel représentant, après avoir rempli une mission dans les momens les plus difficiles, pourrait soutenir, en sûreté de conscience, qu'il n'avait pas commis des actes qui paraîtraient impossibles à justifier, en les séparant des dangers, des résistances, des nécessités qui les avaient tous commandés? Carrier avait bien pressenti les réflexions et les alarmes des Montagnards; il avait la conviction de l'influence qu'elles devaient exercer, lorsqu'il s'écria: « Tout le monde est coupable ici, jusqu'à la sonnette du président. » Une partie des députés, non par pitié pour lui, mais par intérêt personnel; une autre, par des vues sages, aurait voulu abandonner Carrier à ses remords, et se dispenser de le poursuivre; mais l'assemblée était sous le joug d'une espèce de terreur venue du dehors. Les sections dénonçaient à l'envie le coupable; les journalistes enflammaient toute cette colère; des groupes nombreux de jeunes gens et d'hommes apostés demandaient sa tête. Toutes ces causes, réunies à la juste indignation excitée par les crimes du proconsul, rendaient presque inévitable le décret qui allait être lancé contre lui.

L'accusation de Carrier venait de donner le signal aux

réacteurs fortifiés par une décision qu'ils regardaient comme une victoire. En conséquence, et sans avoir aucun égard pour le décret de la Convention qui avait flétri la dénonciation de Laurent Lecointre, ils récriminèrent avec violence contre Barrère, Collot d'Herbois et Billaud-Varennes. Carnot, Prieur de la Côte-d'Or et Bréard défendirent si noblement et avec tant de force les accusés, que la Convention passa à l'ordre du jour sur la nouvelle accusation. Crassous, montagnard auquel la réaction n'avait rien à reprocher, ne cessait de dire aux Jacobins, qu'attaquer un député pour fait de révolution, c'était menacer tout le monde; et, tout en paraissant couvrir Carrier de mépris et d'horreur, il disait que l'on avait commis une faute aussi grave que dangereuse en le traduisant devant le tribunal révolutionnaire. D'autres représentans appuyaient cette opinion : rien ne fut écouté. La Convention se précipita tête baissée dans la voie de la réaction à laquelle ses exemples donnèrent une audace telle qu'il parut évident qu'on n'avait fait que changer de terreur.

Les Jacobins, alarmés, mais non pas abattus, essayèrent d'enrayer le char lancé sur cette fatale pente. Le peuple, qui avait perdu ses chefs, qui d'ailleurs ne savait plus à qui se fier, après qu'on lui avait fait maudir Danton et Robespierre comme des traîtres à la liberté, ne soutenait plus leurs successeurs. On s'était d'ailleurs appliqué à le désunir et à détruire son organisation révolutionnaire, de sorte qu'il ne composait plus qu'une masse désordonnée qui ne reconnaissait la voix de personne. Ce fut en vain que Billaud-Varennes, oubliant que les temps n'étaient plus les mêmes, s'écria aux Jacobins : « Les patriotes ont pu garder le silence, mais le lion populaire n'est pas mort quand il sommeille; et, à son réveil, il extermine tous ses ennemis. La tranchée est ouverte; les patriotes vont se réveiller et reprendre toute leur énergie. Nous avons déjà mille fois exposé nos vies. Si l'échafaud

nous attend encore, songeons que c'est l'échafaud qui a couvert de gloire l'immortel Sidney. » Les vieux Jacobins, profondément émus par les sombres et énergiques accens de ce révolutionnaire, plus terrible qu'aucun autre, se serrèrent contre lui en jurant de vaincre ou de mourir. Le lendemain de la séance des Jacobins, l'écervelé Bentabolle dénonce Billaud à la Convention; Duhem apostrophe Bentabolle et l'appelle coquin; les Montagnards attaquent tous l'agresseur, qui semblait chancelant et prêt à reculer. Alors Tallien, guéri de sa légère blessure, veut soutenir Bentabolle en péril. Billaud ne désavoue pas ses paroles, et prend occasion de sa défense pour accuser l'aristocratie. A ce mot, qui seul, autrefois, soulevait la colère de l'assemblée, un rire moqueur accueille Billaud, et ce n'est qu'au milieu d'une rumeur défavorable qu'il parvient à se plaindre de l'indulgence dont on use envers les aristocrates; il cite, à cet égard, madame de Tourzel, capable, selon lui, de former un noyau de contre-révolution. La Montagne applaudit; les tribunes laissent tomber sur l'orateur de ces mots offensans, de ces interruptions injurieuses, de ces cris désapprobateurs qui avaient autrefois réduit au silence ou troublé dans ses improvisations l'éloquente et malheureuse Gironde. Tallien s'empare de la tribune après Billaud. « Il est temps, dit-il, de répondre à ces hommes qui veulent diriger les mains du peuple contre la Convention! — Personne ne le veut! s'écrient les patriotes. Ce sont ces hommes, répond Tallien avec l'accent de la colère, ce sont ces hommes qui tremblent en sentant le fer sur leurs têtes criminelles! ce sont ces hommes qui veulent faire trembler les patriotes et leur persuader qu'ils sont tous compromis! ce sont les complices de Carrier! » Billaud s'écrie qu'il n'a jamais approuvé Carrier; mais sa voix est étouffée. « Il ne faut plus deux autorités rivales, reprend Tallien. » Bourdon de l'Oise l'appuie, et, faisant, comme autrefois Saint-Just, une san-

glante allusion à Billaud : « Quels sont, dit-il, ceux qui blâment nos opérations? c'est une poignée d'hommes de proie! Regardez-les en face, vous verrez sur leurs figures un vernis composé du fiel du tyran. » Enfin Legendre, qui voulait faire fermer la salle dans laquelle il avait jadis renié l'amitié de Danton, demanda que la Convention empêchât ses membres d'aller prêcher la révolte aux Jacobins, et chargea ses comités de rédiger et de présenter un projet à cet effet. Cette proposition fut décrétée. Ainsi, chaque jour on désarmait les patriotes, on levait les obstacles qui auraient pu arrêter la réaction. Les Jacobins se plaignaient avec violence, et ils ne craignaient pas de dire que, d'après la conduite tenue par les thermidoriens, on pouvait facilement les croire d'accord avec l'étranger. Alors on rapporta le décret, jadis fulminé contre Lyon, on rendit à cette ville son ancien nom ; en même temps plusieurs officiers républicains, qui avaient fait la guerre en Vendée, se virent décrétés d'accusation, comme si le royalisme lui-même eût dû obtenir vengeance ou satisfaction de ceux qui avaient défendu contre eux la cause de la liberté. Les réacteurs n'omettaient aucune des fautes qui pouvaient éveiller les alarmes et provoquer le ressentiment des patriotes. Ceux-ci, destitués, poursuivis par le gouvernement, se trouvaient encore dans leurs sections en présence d'une foule non moins violente en paroles et en actions que le peuple de la révolution : dans les rues, dans les places publiques, sur les boulevarts, aux Tuileries, au Palais-Royal, ils étaient assaillis par une jeunesse ardente et séditieuse qui, forte de leur dispersion, de son nombre et de l'appui de Legendre, de Fréron et de leurs pareils, usurpaient l'initiative d'une persécution qu'enhardissait encore le privilége de l'impunité. Lorsque cette milice insubordonnée rencontrait un ou deux Jacobins isolés, elle s'élançait sur eux, les injuriait, les frappait avec la dernière violence, en criant :

A bas les terroristes! La société-mère surtout était en butte à des ressentimens qui éclataient sous toutes les formes. Le 19, ces jeunes gens, qu'on appelait aussi des muscadins, cernèrent le lieu de ses séances : des pierres lancées dans la salle, des coups de pistolets tirés dans les couloirs, blessèrent plusieurs membres de la réunion. Dans ce tumulte, les femmes qui remplissaient les tribunes s'élancèrent au dehors, en poussant des cris d'effroi; mais les assaillans ne rougirent pas de frapper les fugitives avec autant d'indécence que de barbarie. Irrité de cette violence, Duhem se mit à la tête des Jacobins qui s'étaient armés de tout ce qu'ils avaient trouvé sous leur main, et, après une vigoureuse sortie qui repoussa les factieux, il rentra dans la salle avec plusieurs muscadins que les patriotes avaient faits prisonniers. Les jeunes gens revinrent à la charge, en jurant d'écraser les Jacobins et de mettre le feu au club, si on ne leur rendait pas leurs amis; mais des patrouilles envoyées enfin par les comités dissipèrent les jeunes gens, firent évacuer la salle et rendre les prisonniers à la liberté. A chaque instant de plus graves dangers pouvaient résulter de ces collisions. Duroy, Thuriot, Duhem, défendirent avec violence les Jacobins. Ce dernier, incapable de se contenir, soutint que l'attaque dirigée contre les Jacobins avait été organisée par les aristocrates qui dînaient chez la Cabarus, et prouva, malgré les cris et la violence de ses adversaires, que les comités n'avaient point rempli leurs devoirs. Effectivement, on aurait pu croire, à la lenteur des secours, que le parti dominant n'aurait pas été fâché que les jeunes insurgés parvinssent à chasser les Jacobins, succès qui aurait naturellement amené leur fermeture. Plusieurs sections de Paris vinrent à la barre de la Convention réclamer une loi pénale contre ceux qui porteraient atteinte aux sociétés populaires établies par la constitution; mais la Convention ne prit aucune mesure

contre les perturbateurs dont ses chefs se servaient comme d'instrumens.

Le 21, de nouveaux rassemblemens eurent lieu; de part et d'autre, on semblait prêt à en venir aux mains. Les jeunes gens ne respiraient que fureur et vengeance, et les Jacobins se montraient résolus à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. D'ailleurs, les deux grands faubourgs, avertis, devaient les appuyer, si la lutte venait à tourner au désavantage de la société populaire; telle était du moins la crainte des thermidoriens.

Les quatre comités réunis ne trouvèrent d'autre expédient que celui de suspendre les séances des Jacobins, et d'ordonner que les clefs de la salle seraient immédiatement remises au secrétariat du comité de sûreté générale. Cet arrêté fut exécuté.

Laignelot déclara le lendemain à la Convention que la passion n'entrait pour rien dans la résolution prise par les comités; qu'elle n'avait d'autre but que de fermer les portes d'une réunion qui, n'étant plus composée des anciens Jacobins, semait la discorde et ne pouvait que compromettre la liberté. Aucune voix ne s'éleva en faveur des Jacobins. C'est là une de ces faiblesses, de ces lâchetés qui ne sont que trop communes dans le déclin des partis. Cédant tout à coup à la fortune, ils se laissent désarmer pièce à pièce, et précipitent eux-mêmes leur ruine, sans renoncer toutefois à de folles tentatives de résurrection pour lesquelles il faudrait toute l'audace, toute la force qu'ils ont perdues, et surtout l'appui du peuple : ce peuple, ils le croient toujours à leur disposition, et ils s'avancent, avec la témérité d'une avant-garde qui pense être soutenue; mais, au milieu de l'action, ils s'aperçoivent que le corps d'armée manque derrière eux, et qu'aucune puissance ne peut le rappeler sur le champ de bataille.

La veille de sa dissolution, la société des Jacobins don-

na un bel exemple et rendit un service. J'ai vu ce que je vais raconter : On avait demandé à entendre la déclaration des droits, qui précède la constitution de 1793 ; un jeune secrétaire en fit lecture ; lorsqu'il vint à ce fameux article qui résume le code des révolutions : « Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs », les canonniers, dont les tribunes étaient remplies, firent éclater les plus vifs transports d'enthousiasme : « Faut-il frapper, disaient-ils en apostrophant l'orateur, parle, et nous descendons. » Tous munis de leurs armes, tous jacobins sans peur et sans reproche dans leur parti, tous éprouvés dans les différentes journées, ils brûlaient de venger la société. Qu'une seule voix leur eût dit : Allez ! et en un moment, ils renversaient tout ; peut-être le peuple se joignait à eux, et des scènes terribles pouvaient éclore. Ni la société, ni aucun de ses membres ne voulut donner le signal attendu avec la plus vive impatience. Au reste, ce trait appartient au caractère de cette société ; à travers la plus grande effervescence, il y régna toujours un fond de principes et une puissance d'arrêt qui l'empêchaient de franchir certaines bornes.

Le 24 brumaire, un grand nombre des membres du club détruit par la Convention se présentèrent à la société populaire des Quinze-Vingts. « Nous nous sommes dit, s'écrièrent-ils en entrant, allons au faubourg Saint-Antoine ; nous y serons inattaquables. » Ils se déchaînèrent en paroles contre les comités qui, satisfaits de leur triomphe, n'osèrent pousser au désespoir les vieux restes du parti jacobin. Mais comme tout est imitation en France, le coup porté à la société où Robespierre avait régné fit exclure des autres clubs tous ceux qu'on désignait sous le nom de terroristes. Ainsi chassée de ses positions, la *queue de Robespierre* (expression favorite des réacteurs)

se dispersa dans quelques sociétés demeurées fidèles; elle se réfugia au club électoral, qui se réunissait dans une des grandes salles du Muséum, au Louvre, et qui, comme nous l'avons dit plus haut, n'avait rien perdu de son énergie révolutionnaire.

Carrier, resté libre quelque temps, se vit tout à coup mis en arrestation chez lui, et gardé à vue par quatre gendarmes. Le prévenu, qui avait obtenu un premier délai, en demanda un autre de dix jours, pour préparer sa défense et prendre connaissance du rapport imprimé de la commission, dont il réclamait la communication. La première de ces deux demandes fut écartée, après une discussion assez animée; la seconde lui fut accordée. Le 1er frimaire, l'accusé se présenta devant la Convention, qui devait discuter en sa présence l'acte d'accusation rédigé par les vingt-un; il parla de la tribune et non de la barre. Beaucoup de crimes étaient imputés au cruel proconsul, mais les preuves matérielles manquaient. La Convention n'avait sous les yeux que deux copies signées de lui, qui ordonnaient des exécutions immédiates et sans jugemens. Il rejetait ces copies et niait même l'existence des originaux. Plusieurs députés avaient pris avec fermeté la défense de l'accusé. Maille ôta tout asile à Carrier, en faisant décréter que la discussion à son sujet continuerait, mais qu'un courrier extraordinaire irait chercher à Nantes les preuves destinées à accabler le proscripteur. Bentabolle blâmait cette sorte de procédure qu'on voulait introduire dans la Convention; car, disait il, si, après avoir ouvert une information aussi ample, l'assemblée venait à déclarer par un vote qu'il y a lieu d'accuser Carrier, aucun tribunal n'oserait l'acquitter.

Dans les quatre séances consacrées à sa défense, Carrier soutint avec la plus haute énergie la discussion, et quelquefois même il réfuta d'une manière victorieuse les

accusations portées contre lui. Réduit à l'impossibilité de défendre des actes dont la seule pensée fait encore frémir, il se rejeta sur des considérations particulières et générales, qui, sans pouvoir le faire absoudre, ne manquaient ni de vérité ni de force : « C'est à tort qu'on m'accuse d'avoir éternisé la guerre de la Vendée, dit-il; elle était terminée quand je revins au sein de la Convention nationale. Est-ce ma faute, si elle s'est rallumée depuis mon départ ?..... Au reste, les barbaries des brigands avaient nécessité des mesures sévères. Il n'y avait pas une famille patriote qui n'eût à pleurer un père, un frère, une épouse, une sœur, un parent, un ami. Les massacres de Saumur, de Machecoul, étaient récens : on entendait encore les cris des femmes suspendues par les pieds sur des brasiers ardens et les gémissemens des hommes à qui les brigands avaient crevé les yeux et coupé les oreilles ; l'air semblait retentir encore des chants civiques de vingt mille martyrs de la liberté qui avaient répété le cri de *vive la république* ! au milieu des tortures... Pressé par les tempêtes politiques, j'ai néanmoins terminé une guerre terrible dont les pieds de géant menaçaient de fouler la France entière. J'avais juré, la main tendue sur l'autel de la patrie, de sauver mon pays ; j'ai tenu mon serment ; j'ai conservé Nantes à la république. J'envisage le brasier de Scœvola, la ciguë de Socrate, la mort de Cicéron, le glaive de Caton, l'échafaud de Sidney ; j'endurerai leur tourment si le salut public l'exige. Je n'ai vécu que pour ma patrie, je saurai mourir pour elle !... »

Voici un épisode de la dernière des séances du soir consacrées au procès de Carrier. Le public qui assistait à la défense de l'accusé était composé de la manière la plus hostile pour lui. Les avenues, les cours du palais, les couloirs, le vestibule de la salle, regorgeaient d'une multitude d'hommes à figure menaçante, de militaires enrôlés au service de la réaction, de jeunes gens furieux

d'exaltation, qui vociféraient contre les terroristes. Carrier venait de traverser une partie de cette foule au milieu des injures et des malédictions. Je le vois encore à la tribune, debout, la figure pâle et sombre, les yeux profondément enfoncés dans leurs orbites, le nez saillant, les joues creuses, couvert d'un vêtement qui agrandissait encore sa stature élevée, il avait l'air d'un fantôme, lorsque, promenant autour de lui des regards farouches, il dit tout à coup : « J'ai vu en entrant ici des figures anti-humaines qui buvaient mon sang et ma vie. Eh bien! ajouta-t-il en découvrant sa poitrine, eh bien! misérables, si vous voulez mon sang et ma vie, les voilà! » Ces paroles ou plutôt ces cris déchirans et sortis du fond des entrailles, firent un moment frissonner tous les spectateurs : il y avait de la mort dans ces cris.

Enfin, à la séance du 3 frimaire, la Convention, après l'appel nominal, approuva à une grande majorité l'acte d'accusation. Persuadés que leurs votes ne pouvaient sauver Carrier, la plupart de ceux qui penchaient pour l'absolution ne prirent aucune part à l'appel nominal.

Le 7 frimaire, à onze heures du matin, l'accusé fut traduit devant le tribunal révolutionnaire extraordinaire où il allait paraître à côté des membres du tribunal révolutionnaire dont le procès se poursuivait depuis si longtemps. Sur ce nouveau théâtre, il se défendit non en coupable convaincu que les crimes qu'on lui reproche sont des crimes, mais comme un homme persuadé qu'il est une victime sacrifiée aux circonstances. Il parla souvent aux jurés, aux juges et même au président du tribunal, avec une hauteur qui prouvait qu'il ne se croyait pas déchu de la dignité et jusqu'à un certain degré, de la puissance d'un représentant du peuple; mais écrasé dans le cours des débats par les justes récriminations des instrumens de ses fureurs, il fut déclaré coupable le 26 du mois et condamné à la peine de mort. Il entendit son arrêt sans pâlir; il mar-

cha au supplice et mourut avec une fermeté qu'on n'attendait pas de lui, après le refus qu'il avait paru faire de se donner la mort pour éviter à la Convention nationale, au parti tout entier, le scandale et les dangers d'un effroyable procès qui, en portant une grave atteinte à la cause de la révolution, devait le couvrir lui-même d'une éternelle horreur dans la postérité. Au reste, un assez grand nombre de faits démontrent que, lorsque de grands crimes ont marqué un homme de leur ineffaçable empreinte, il est, sans le savoir, enveloppé d'un réseau invisible dont il ne peut sortir que pour aller satisfaire à la vengeance des lois.

Dans le procès de Carrier, un des membres du comité révolutionnaire de Nantes, l'ancien créole Goulin, homme de bonne compagnie, doué d'une figure douce, d'un esprit fin et délié, d'un caractère qui, un an auparavant l'époque de ses fureurs, n'annonçait en aucune façon ce qu'il fit sous Carrier, montra une franchise si exempte de toute espèce de détours, une conviction si profonde, un courage si ferme et un esprit si élevé, qu'il parvint à se faire des défenseurs jusque dans un auditoire souvent transporté de fureur, et à obtenir un verdict favorable du jury. Pinard et Grand-Maison, membres du comité révolutionnaire, furent seuls condamnés et suppliciés avec Carrier. L'acquittement de Goulin et de ses autres collègues excita un soulèvement dans la Convention, et peu s'en fallut qu'ils ne fussent renvoyés devant un autre tribunal, malgré leur acquittement; c'est du moins ce que demandait l'un des soixante-treize, et ce que proposa Delaloy au nom du comité de législation!

Le lendemain du jour où la Convention avait prononcé sur l'acusation de Carrier, Legendre, toujours poussé par un mauvais génie, appela de nouveau l'attention de l'assemblée sur les intimes de Robespierre qu'elle renfermait encore dans son sein. Ainsi le moment n'était pas favorable

pour la touchante démarche que les élèves de David firent en faveur de leur maître qui manquait à leur amitié comme à leur instruction. Chénier défendit le grand artiste, sans chercher à absoudre le révolutionnaire. Boissy appuya Chénier, et proposa que David fût simplement gardé chez lui ; mais, sur les réclamations de Raffron et de Coren-Fustier, la Convention écarta la proposition par l'ordre du jour.

Le 11 frimaire, Dulaure, l'un des députés proscrits, demanda que la Convention se fît faire un rapport sur lui, malheureux fugitif et réduit à vivre du travail de ses mains. La lettre de Dulaure fut renvoyée aux trois grands comités. Le 12, Carnot, animé par des intentions aussi politiques qu'humaines, présenta une proclamation et un projet d'amnistie pour les départemens de l'ouest qui poseraient les armes avant un mois. La Convention consacra ces deux propositions avec empressement. Le 14 frimaire, après un rapport de Merlin, André Dumont réclama l'accusation de Lebon et de Fouquier-Thinville. Tallien demanda que la Convention enjoignît au tribunal révolutionnaire de mettre le plus tôt possible en cause les meurtriers révolutionnaires, et de relâcher les hommes seulement égarés. L'assemblée adopta cet avis. Le lendemain, elle reçut une lettre de Lanjuinais qui sollicitait de ses anciens collègues un prompt rapport sur son compte, et l'autorisation de demeurer à Paris ou à Rennes, sous la surveillance des autorités. Immédiatement après un décret favorable à ces deux réclamations, on vit paraître à la barre une députation de la commune de Bedouin (département de Vaucluse); elle venait, sans oser toutefois nommer le coupable, révéler à la Convention les horreurs commises par Maignet. Goupilleau de Montaigu se leva, et, d'une voix lamentable, il fit le tableau de ce qu'il avait vu : là, c'était les ruines de cinq cents maisons dévorées par l'incendie ; ici, sept cents cadavres amoncelés dans une seule

fosse ; plus loin, quatre milliers de chaux réunis par prévoyance pour dévorer les nouvelles victimes que l'on voulait frapper encore. Les comités furent chargés de faire, sous trois jours, un rapport sur la conduite de Maignet. Alors la Convention rapporta les décrets de mises hors la loi antérieurs et postérieurs au 9 thermidor.

Cependant, tourmentés d'inquiétude en voyant quelques uns de leurs anciens amis les abandonner, effrayés surtout de la conduite de Thuriot et de Cambon qui souvent passaient dans le camp de leurs adversaires, les comités, composés de thermidoriens, proposèrent, le 18 frimaire, par l'organe de Merlin de Douai, le rappel des soixante-treize dans le sein de la Convention. Cette mesure, que nous allons voir adopter, blessait les règles les plus vulgaires du bon sens et de la politique. Dans l'instant où il aurait fallu modérer la réaction qui envahissait tout, on rejetait dans la Convention, on rendait à la tribune des hommes profondément ulcérés, qui s'étaient vus si longtemps menacés de la mort, et qui ne pouvaient que rallumer le feu de la discorde. « Vous ne savez pas ce que vous faites, s'écria Thuriot ; vous vous en repentirez. » Cette parole prophétique fut perdue, et la Convention, aveugle et entraînée, fit la volonté de ses comités. Au moment du vote, Goujon seul se leva contre le décret proposé dont il prévoyait toutes les suites. En rentrant de la séance, il était d'une tristesse extrême. Il nous disait : « Ce n'est pas contre eux, c'est pour la république que j'ai protesté. Ils lui feront bien du mal, même quand ils auraient tous de bonnes intentions ; ils sont nécessairement dans un ordre d'idées et pleins de passions qui ne peuvent qu'agraver la fâcheuse position des choses. » Goujon n'avait que trop de raison de penser ainsi. Plusieurs des soixante-treize eux-mêmes partageaient cette opinion. L'un d'eux a dit : « Notre rentrée n'était pas une mesure sage ; il fallait nous rendre la liberté, mais non pas nous remettre sur nos bancs. »

Le lendemain de cette résolution, les soixante-treize se présentèrent à la Convention, ayant à leur tête le vénérable Dussaulx. Les paroles de cet homme de bien, si peu fait pour tous les orages politiques, respiraient la dignité, la sagesse et le vrai patriotisme. Son discours obtint une approbation générale; mais bientôt les passions de parti, si promptes à saisir l'à-propos et à profiter de leurs avantages, voulurent tirer parti de la circonstance. Des députés demandèrent d'abord le rapport des décrets rendus contre le fédéralisme (« combinaison mensongère et perfide de la tyrannie »), et même de toutes les lois portées sous l'inspiration de Robespierre et de son comité de salut public. Thuriot s'opposa à ce projet avec l'éloquence de la raison. Insulté d'une manière indigne par Bourdon de l'Oise, il se défendit énergiquement, et fut soutenu par Legendre lui-même qui s'écria : « Voulez-vous avoir la liberté d'opinions? qu'un membre puisse se tromper ici sans être taxé de mauvaise intention. » Cette discussion n'eut pas de suite. En ce moment, par un sage retour à la morale outragée, on décréta que le secret des lettres ne serait plus violé.

Si la Convention n'avait fait que rapporter les lois que le péril avait dictées, modifier par degrés le système de rigueur, arrêter surtout l'effusion du sang, et détendre, en leur conservant de la force, les ressorts du gouvernement, elle n'aurait mérité que des éloges; mais emportée par le vent de la réaction, elle déclarait évidemment la guerre aux choses et aux hommes de la révolution, c'est-à-dire à son propre ouvrage et aux seuls appuis sur lesquels elle pourrait compter aux jours du péril. Ces jours n'étaient pas loin, mais elle ne les voyait pas. Dans Paris, la réaction et l'aristocratie relevaient insolemment la tête; chaque jour faisait éclore de nombreux pamphlets, des brochures pleines d'insultes, de calomnies et de menaces contre tous ceux qui avaient servi la cause du peuple. Les

choses en étaient venues au point que le cri de *vive la république !* ce cri de guerre et de triomphe que nos soldats poussaient encore chaque jour avec enthousiasme sur nos frontières, était presque réputé un crime à Paris. Les thermidoriens, parmi lesquels se trouvaient des hommes si gravement compromis, des hommes dont la tête était en quelque sorte mise à prix, voyaient, entendaient tout ce qu'on osait faire et dire, et loin d'y puiser d'utiles avertissemens, ils secondaient eux-mêmes le mouvement imprimé par leurs ennemis. C'est ainsi qu'ils s'unissaient à ceux qui demandaient avec une fureur toujours croissante la mise en jugement d'une partie des membres de l'ancien comité de salut public, ou, en d'autres termes, les têtes de Collot, de Billaud et de Barrère. Entre les plus ardens fauteurs de la réaction, se distinguait, par ses emportemens, le député Cadroy, homme aussi violent que sanguinaire, qui acquéra bientôt une horrible célébrité dans le midi épouvanté. Ce député montait souvent à la tribune pour se plaindre de ne pas voir poursuivre la victoire remportée avec tant de peine sur Robespierre. Il proposait des mesures contre les sociétés populaires, et des moyens pour limiter la puissance des comités, toujours prêts, selon lui, à la tyrannie; il menaçait la Convention d'un nouveau dictateur, si elle ne se hâtait de prendre de sages précautions. Assurément rien n'était moins à craindre qu'une dictature en ce moment; mais Cadroy et ses pareils ne voulaient que démanteler la place pour y entrer plus facilement. Ils voulaient un gouvernement faible pour exercer la domination au gré de leurs folles et dangereuses passions. Les Montagnards proposaient qu'au lieu de se livrer à faire le procès à la révolution et à ses amis, on s'occupât enfin de préparer les lois organiques de la constitution. Barrère, allant droit au but, et d'ailleurs occupé de son propre péril, disait que l'aristocratie, en demandant les têtes de quelques députés, ne voulait qu'accroître

les divisions dans le sein de la Convention et perdre les plus ardens défenseurs de la liberté, pour arriver par degrés à la perte de la république. Legendre et Pelet lui répondirent avec le mépris le plus insultant : « Les tyrans de l'ancien gouvernement sont tombés sur l'échafaud ; les autres qui vivent encore, il faut les laisser dans la boue. » Tallien se montrait d'une violence extrême. Barrère, Billaud-Varennes et Collot d'Herbois avaient beaucoup de peine à se défendre contre cet ennemi acharné que poussaient d'un côté ses vieux ressentimens contre des hommes qui avaient voulu le perdre comme un dilapidateur, et de l'autre, un aveuglement insensé qui lui cachait le danger attaché pour lui à la gloire d'être le chef d'une réaction que le soin de sa propre défense le forcera bientôt à combattre du haut de la tribune et même par la force des armes.

Pendant ces luttes où les chefs du parti montagnard, toujours sur la brèche, raidissaient leurs bras contre le torrent, la société des Quinze-Vingts ne perdait pas courage. Cinq ans de succès avaient donné trop de confiance aux vieux restes des Jacobins, pour qu'ils désespérassent de vaincre encore. Cette réunion populaire était dénoncée avec violence à la Convention par la police du comité de sûreté générale que dirigeait le député Armand. Alarmés de l'attitude menaçante des faubourgs, les réacteurs se tenaient toujours sur leurs gardes et prêts à frapper. Aussi avaient-ils grand soin d'entretenir la fermentation parmi la jeunesse de Fréron et cette foule d'hommes rassemblés à Paris pour seconder toutes les mesures qui tendraient à désarmer et à ruiner le parti populaire. Ces précautions semblaient d'autant plus nécessaires aux thermidoriens, que la foule d'ouvriers privés des quarante sous que l'on distribuait à chaque révolutionnaire qui assistait aux délibérations des sections et des clubs, était dénuée de ressources et pressée tous les jours davantage par une famine

plus cruelle encore que celle que le grand comité de salut public était parvenu à faire cesser avant de quitter les rênes du gouvernement. Chaque jour, les ouvriers se rassemblaient tumultueusement pour se plaindre de leur affreuse misère ; réunis ensemble, ils regrettaient hautement Robespierre qui était toujours prêt à embrasser leur cause, et le comité qui veillait nuit et jour sur leurs besoins les plus urgens comme sur la liberté ; le peuple prenait parti pour eux. Tandis que les maîtres des ateliers, enhardis par l'appui des sections, exigeaient des hommes qu'ils employaient une plus grande assiduité et un plus long travail, les ouvriers mécontens couraient alors implorer la Convention, à laquelle ils adressaient pétition sur pétition. Les représentans, qui n'osaient se prononcer dans des affaires de cette nature entre les maîtres et leurs salariés, renvoyaient ces derniers avec de vagues promesses. Ceux-ci, furieux, revenaient dans les sociétés populaires demeurées fidèles à la vieille cause. Là, ils exhalaient en liberté les cris de leur indignation et de leurs souffrances, et se rappelant les temps où ils prenaient les armes pour appuyer d'impérieuses pétitions : « Mieux vaudrait, disaient-ils, tomber dans une insurrection que de mourir de faim avec nos familles. »

Le 23 frimaire il y avait eu quelques mouvemens à Paris ainsi qu'à Versailles, et la Convention inquiète venait d'accueillir avec bienveillance les ouvriers députés auprès d'elle, lorsqu'elle reçut deux lettres, l'une d'Isnard, l'autre de Larivière, tous deux mis hors de la loi avec les Girondins. « J'apporte ma tête, disait Isnard, si je suis coupable ; si je suis innocent, justice. » La Convention renvoya ces deux lettres aux comités pour faire un prompt rapport. En effet, le 27, Merlin de Douai parut à la tribune pour faire connaître le projet de décret concernant Lanjuinais, Fermont, Isnard, Doulcet, Louvet et autres. Merlin proposait à la Convention de déclarer qu'aucune

poursuite judiciaire ne pourrait être dirigée contre les députés ci-dessus dénommés, qui, du reste, ne seraient point appelés à reprendre leur rang parmi les représentans du peuple. Après une discussion des plus orageuses, dans laquelle Legendre soutint avec énergie qu'il était d'un mauvais exemple d'honorer les hommes qui avaient prêché la guerre civile et cherché à l'allumer dans les départemens, la proposition de Merlin fut adoptée malgré Penières et Tallien. Cette espèce de défaite irrita vivement les soixante-et-treize et les plus fougueux des réacteurs, qui d'ailleurs ne tardèrent pas à rappeler leurs chefs proscrits. C'est dans ce moment que toujours possédé du même délire, et oubliant ses antécédens révolutionnaires qui le rendaient également coupable aux yeux du royalisme et à ceux de la réaction, Lecointre de Versailles vint se plaindre avec amertume de ce que trop de complices de Robespierre eussent été épargnés, et accuser la molle lenteur du tribunal révolutionnaire qui n'osait juger Fouquier. Encore plus enclin à seconder et à prévenir les vœux de la réaction, Clauzel proposa le renouvellement du tribunal révolutionnaire, et la mise en jugement de ceux que Lecointre avait dénoncés. Clauzel enveloppait dans la même proscription Fouquier, Pache, Bouchotte, et tous les complices de la faction robespierriste. « D'après les recherches du comité de sûreté générale, dit Clauzel, il n'y a que huit ou neuf représentans coupables. — Je n'ai pas besoin du suffrage du comité, je le méprise trop, dit Ruamps. Il vaudrait mieux être Charrette que député. » Les propositions de Clauzel, après un violent tumulte causé par les paroles de Ruamps, furent renvoyées aux comités réunis.

Tourmenté par les besoins du peuple que la misère rattachait chaque jour plus étroitement aux vieux Jacobins, le gouvernement pressa les comités d'agriculture, de commerce, de finances, de salut public et de sûreté générale de faire enfin leur rapport. Le 2 nivose, Johannot, leur organe,

proposa un projet de décret portant que les négocians et commerçans pourraient s'approvisionner par les voies ordinaires; qu'il n'y aurait plus de réquisitions que pour les approvisionnemens des armées; que toutes les marchandises qui n'étaient pas indispensables au service public et qui se trouvaient dans les magasins du gouvernement, seraient mises en vente, et les fournitures pour les armées adjugées sur des enchères. Ces propositions furent décrétées sans discussion. Immédiatement après leur adoption, Giraud, organe des quatre mêmes comités, fit un rapport dans lequel, après avoir développé toutes les funestes conséquences *du maximum* pour le commerce, il proposa l'abolition de toutes les lois portant fixation du prix des denrées et des marchandises, ainsi que la suppression des réquisitions à l'avenir. Ce décret, adopté le lendemain, ne rendit pas au peuple l'abondance, ni au commerce la sécurité; l'abondance et la sécurité, qui d'ailleurs ne peuvent renaître qu'avec le temps, tiennent encore moins aux bonnes lois, qu'à la confiance publique dans la stabilité du gouvernement. Le lendemain (4 nivose) une scène des plus violentes eut lieu à la Convention. Noël Pointe, homme honnête et plein de bonnes intentions, mais aveuglé en ce moment, voulut remettre en scène ce qu'on appelait alors les complices de Robespierre; il fut vivement interrompu par la Montagne. Legendre réclama le silence pour confondre *les coquins*. A ce mot, Gaston, armé d'un bâton, s'élance sur Legendre dont la force athlétique n'aurait pas résisté au Montagnard furieux, si une partie des députés ne les eût séparés. Legendre se rétracta, et prétendit n'avoir voulu parler que des *trois coquins* que Lecointre et lui avaient déjà si vivement dénoncés; malgré cette soumission de celui qui jadis avait voulu précipiter Lanjuinais de la tribune, Clauzel, après un discours des plus virulens, obtint de la Conven-

tion un ordre qui enjoignait aux comités réunis de lui présenter, dans la séance du lendemain, leur rapport sur la dénonciation de Lecointre. Le fougueux Duhem, que l'auteur de cette proposition avait attaqué, s'écria : « Si Clauzel, qui a prétendu que j'étais en correspondance avec les émigrés retirés en Suisse, ne prouve pas ce qu'il avance, je déclare que je l'assassinerai moi-même !... » A ces mots, la Plaine furieuse demande que Duhem soit envoyé à l'abbaye. Duhem, toujours de plus en plus exaspéré, répète ce qu'il avait dit, et n'évite d'être envoyé à l'Abbaye que par l'intervention de Legendre et de Bourdon de l'Oise qui voulait réserver toute l'énergie de la Convention pour la séance du lendemain, dans laquelle les réacteurs espéraient obtenir une victoire décisive.

Le lendemain, 7 nivose, Merlin de Douai, rapporteur des comités, déclara qu'il avait été estimé n'y avoir pas lieu à suivre contre Vouland, Amar et David ; mais qu'il y avait lieu à l'égard des représentans Billaud, Collot, Barrère et Vadier. L'assemblée, en adoptant cet avis, ordonna qu'il lui serait fait un rapport sur les quatre prévenus, par une commission de vingt-un membres choisis par le sort. Barrère et Collot remercièrent l'assemblée de leur fournir l'occasion de se justifier. Ruhl voulut en vain prendre la parole sur une question jugée deux fois : on ne voulut pas l'entendre, et ce fut avec peine que Bailleul, s'appuyant sur le décret voté, sollicita et obtint la mise en liberté de David, rendu enfin à son école. Bailleul aimait les arts, et quoique entraîné par la réaction, et alors fort animé contre les révolutionnaires qui l'avaient retenu si long-temps prisonnier avec les soixante-treize, il protégea le célèbre chanteur Laïs qui, comme la plus grande partie des artistes de l'époque, professait les principes de la société des Jacobins. Il est à remarquer (je tiens ce fait de lui-même) que, menacé plusieurs fois

de la mort pendant sa détention, ce député eut pour défenseur Robespierre qui le savait pourtant très opposé aux rigueurs du système révolutionnaire.

A la nouvelle du triomphe des réacteurs dans la Convention, la folle jeunesse parut secouer toute espèce de frein, et les fauteurs de l'ancien régime, dont elle secondait si bien, sans le savoir, les espérances et les vœux, firent paraître des pamphlets ouvertement royalistes. Noël Pointe, effrayé par le nouveau débordement des fureurs d'un parti qui s'emportait ainsi, vint déclarer hautement à la tribune que, depuis la chute des séides de Robespierre, la terreur existait toujours, mais qu'elle avait passé en d'autres mains. Il ajouta qu'il voyait avec effroi la contre-révolution prête à engloutir la république. Dans la chaleur de l'improvisation, il se fit à lui-même cette apostrophe qui produisit la plus grande sensation : « Eh moi! moi, je m'accuse hautement de n'avoir pas su mourir pour m'opposer à ces mesures. Les délits que vous voulez punir ont été commis sous mes yeux, et j'existe! Que celui qui se croit exempt de tout reproche politique se lève, et me jette la première pierre. » Un silence profond suivit ces paroles, prononcées avec l'énergique conviction de la probité. L'orateur conclut en proposant à la Convention d'ordonner à ces comités réunis d'examiner s'il n'était pas convenable de rendre une loi d'oubli qui s'étendrait à tous les faits politiques, hormis au crime irrémissible de l'émigration. Milhaud demanda l'impression du discours; mais l'assemblée, frappée d'un esprit de vertige, repoussa par l'ordre du jour une proposition qui aurait prévenu bien des crimes et des malheurs, en faisant tomber les armes des mains de tout le monde. Le temps qui s'écoula encore avant le rapport des vingt-un, fut employé en attaques violentes d'une part, tandis que de l'autre on s'efforçait toujours de faire sentir aux représentans dans quel gouffre on allait précipiter la révolution.

Enfin, Saladin, rapporteur de la commission, parut à la tribune, pour déclarer que les vingt-un persistaient à déclarer qu'il y avait lieu à examiner. Legendre devenu plus dangereux à ses anciens amis que l'émigré le plus furieux, Legendre qui, sans avoir vendu sa voix, se conduisait alors comme s'il eût été à la solde des royalistes, réclama sur-le-champ l'arrestation provisoire des inculpés, qui fut immédiatement votée par l'assemblée. Un seul d'entre eux, Vadier, prit le parti de se soustraire à ce mandat d'arrêt. Le 22 mars avait été le jour fixé pour l'ouverture du grand débat, où les deux partis devaient employer toutes leurs forces respectives. Des Jacobins se trouvaient dans quelques tribunes, les autres étaient occupées par grand nombre de sectionnaires. Pour inaugurer dignement la journée dont ils attendaient une issue favorable à leurs projets, *les muscadins* entonnèrent le Réveil du peuple; la forte voix des hommes de la révolution lui répondit par le chant des Marseillais. Le président réclama le silence. En ce moment, Lecointre se plaignit de ce que les femmes avaient été expulsées des tribunes; Duroy lui répondit qu'elles étaient pleines d'assassins. Legendre soutint que chaque citoyen avait été libre de pénétrer dans l'enceinte, ainsi que le voulait la raison. Le président parvint enfin à rétablir l'ordre, et annonça que les accusés allaient être introduits. Tous leurs collègues du comité de salut public s'étaient fait un devoir de s'inscrire pour les défendre.

Robert Lindet, qui parla le premier avec beaucoup de franchise et d'énergie, n'eut pas de peine à établir que l'on ne poursuivait les membres de l'ancien comité avec une si odieuse violence, que parce qu'ils avaient aidé à renverser les projets des contre-révolutionnaires. Les réacteurs girondins protestèrent avec des paroles de colère contre cette assertion; Lindet conclut à ce que l'on fît un rapport sur l'état où l'ancien gouvernement avait laissé la

France. Carnot, après avoir défendu les prévenus que l'on avait, avec une affreuse barbarie, placés sous le poignard des assassins, dénonça un pamphlet qui menaçait de l'échafaud quiconque oserait défendre les prévenus! Sergent s'écria qu'il ne voterait pas tant que les auteurs de cette provocation au meurtre n'auraient été frappés. Un violent orage éclata. Les débats furent renvoyés au lendemain, et la Convention déclara qu'on laisserait la latitude la plus entière à la défense des accusés et à leurs amis.

Carnot, le lendemain, reprit hardiment la parole. L'orateur, après avoir dit que c'était ses anciens ennemis qu'il défendait, et marqué la part différente que chaque membre du comité avait dans le travail général, posa ces deux questions : « Les prévenus sont-ils coupables? peuvent-ils être mis en accusation sans danger pour la représentation nationale? Enfin il conclut en demandant qu'un décret déclarât qu'il n'y avait pas lieu à suivre contre les anciens membres du comité. Ce discours, qui froissa vivement l'opinion de la majorité, fut écouté avec le plus grand calme, et la Convention en ordonna l'impression.

Prieur de la Marne réclama, comme Lindet, un examen préalable et général des actes de l'ancien gouvernement. Moïse Bayle déclara qu'il voulait une part de la responsabilité de ses anciens collègues, et Rhul soutint qu'en tout temps il les avait vus opposés à Maximilien et à Saint-Just. Jusqu'alors la discussion soutenue avec modération, écoutée avec calme, semblait devenir favorable aux inculpés. Legendre demanda et obtint alors que ces derniers fussent enfin entendus. Collot pris le premier la parole; il s'efforça de démontrer qu'attaquer ses collègues et lui, c'était attaquer la Convention. Legendre lui répondit, et, oubliant son infâme lâcheté dans cette affaire, ses désaveux de renégat de l'amitié, il fit un tableau des iniquités de la conduite des comités relative à Danton et à ses coaccusés. Barrère voulant sortir des généralités, et donner à la discussion un

ordre qui rendrait la défense plus facile et plus précise, demanda que le rapporteur lût le premier fait imputé comme crime aux accusés. La séance était avancée, cette importante discussion fut renvoyée au lendemain. A l'ouverture de la séance, Duhem défendait les accusés avec tout l'emportement de sa fougueuse parole, lorsque Barrère, Billaud-Varennes et Collot d'Herbois entrèrent dans la salle. Barrère étant monté à la tribune, peignit en grands traits la situation de la république, à l'instant où les comités avaient accepté la redoutable mission de sauver la France. Noble, abondant, animé, mais d'une chaleur tempérée, courageux sans faste, n'ayant recours à aucun détour, acceptant toute la responsabilité des actes du gouvernement, l'orateur plaida très bien la cause commune. Du reste, il déclara que, dans l'érection de nouvelles prisons, dans l'exécution rigide des lois, il n'avait fait qu'obéir à l'opinion publique et aux lois dont ils étaient les premiers esclaves. Dubarran et Maure appuyèrent Barrère. Collot déclara qu'il n'avait signé aucun ordre de mise en arrestation préparé dans le bureau de police générale. Monestier, Garnier, Thirion et Faussedoire, citèrent en sa faveur plusieurs faits qui le justifiaient et l'honoraient même. Révolutionnaire plus prononcé, argumentateur plus pressant que ces députés, Blanc des Bouches-du-Rhône soutint que Collot, qui avait dit qu'il ne fallait pas déporter, mais miner les prisons, n'était pas plus coupable que le président qui, le 31 mai, avait déclaré que l'on chercherait, sur les rives de la Seine, où Paris avait été. Isnard courut à la tribune, pour repousser un pareil rapprochement, et déclarer qu'il s'honorait de sa conduite et de sa réponse à la Commune conspiratrice.

Les débats se prolongèrent avec animosité. Philippe Delleville, l'un des soixante-treize, rendit à Barrère un témoignage favorable. Dans cet état de la question, Rouzet proposa d'expulser les prévenus du territoire français,

pendant cinq ans. L'ordre du jour écarta cette motion. Barrère reprit de nouveau la parole. Interrompu par plusieurs députés de la Plaine, et accusé de la mort de Camille et de Philippeaux, il répondit en demandant pourquoi l'opposition, si courageuse aujourd'hui, ne s'était pas levée lorsqu'il y avait encore de nobles victimes à sauver. Dubois-Crancé réclama alors la suppression de la procédure introduite contre les députés. Duhem vota la mise en liberté non seulement des prévenus, mais de tous ceux encore qui avaient pu être mis en arrestation depuis le 9 thermidor. Rewbell, jugeant avec habileté l'indécision de la majorité, fit adopter le renvoi de toutes ces propositions aux comités du gouvernement pour y être mûries.

Cependant, quelques jours après, Bourdon, revenant sur l'accusation intentée aux anciens membres du comité, proposa de les renvoyer au jugement des assemblées électorales : c'était un appel au peuple. Guiton demanda la cessation de toute poursuite. Merlin de Thionville fut d'un avis contraire, et trouva un énergique opposant dans Merlin de Douai qui, pour imposer un frein à tous les partis, proposa de mettre en activité la constitution de 1793.

L'orage parut se calmer, mais, quelque temps après, Carnot, venant raconter un nouvel exploit de nos armées, laissa échapper ce mot imprudent : « Vous pardonnerez aux Anglais de regarder vos volontaires comme de grands terroristes. » Tallien, furieux, l'interrompit : « C'est un calembourg à la Barrère!... » Legendre ajouta : « C'est une carmagnole que l'on a voulu tailler! » Un orage, dont les premiers symptômes annonçaient à quel point les réacteurs avaient remué les passions de l'assemblée, était près d'éclater, lorsque, par une adroite parole, Carnot ramena le calme autour de la tribune.

En suivant l'ordre des temps, nous aurions dû faire connaître une dénonciation de Fréron et de Barras contre

M. Bayle et Granet que Ruamps défendit alors en soutenant que ces deux derniers députés n'étaient accusés que parce qu'ils avaient en leur pouvoir des pièces qui compromettaient Barras et Fréron. En effet, dès que Granet et Moïse Bayle furent de retour de leur mission, ils déposèrent sur le bureau du président une dénonciation contre leurs accusateurs. Cette attaque des Montagnards était des plus graves, et la principale pièce se trouvait une déclaration de J. Martel, condamné à mort comme fédéraliste, par le tribunal criminel des Bouches-du-Rhône. Ce proscrit déclarait qu'étant à Toulon, il avait été chargé de conduire à Bajols une voiture chargée de malles très lourdes, à l'adresse de la citoyenne Barras. Pour ce transport, Martel avait été autorisé à se faire escorter par des gendarmes. L'assemblée nationale, quelles que fussent les bonnes dispositions de la majorité en faveur des deux imprudens qui osaient, après leur mission à Toulon, accuser leur collègue, ne put pas se dispenser de renvoyer cette singulière pièce à l'examen du comité de salut public, qui chargea Treilhard de faire un rapport à la Convention. Bientôt ce député vint déclarer à la tribune que Barras avait eu dans le midi le maniement de sommes considérables, mais qu'il en avait rendu, ainsi que Fréron, un compte exact. Du temps de la terreur, les deux accusés auraient peut-être porté leur tête sur l'échafaud.

Cependant, au milieu des fureurs d'une réaction insensée, dont le moindre effet était de flétrir la Convention et de la rendre odieuse, en lui faisant partager la responsabilité de tous les excès reprochés à ses membres, il se trouvait des esprits sages et réfléchis, des hommes de science et d'étude, qui sentaient la nécessité de calmer les esprits, de leur donner une direction utile, ainsi que de rouvrir les sources du travail et de l'instruction. C'est à cette pensée que se rattache l'établissement du Conservatoire des arts et métiers et la création de l'école normale, dont les pre-

miers professeurs furent Lagrange, C. Bonnet, Bertholet, Garat, Bernardin de Saint-Pierre, Daubenton, Haüy, Volney, Monge, Thouin et Hallé; des écoles de santé à Paris, à Montpellier, à Strasbourg; de la fabrique d'horlogerie à Besançon; de l'Ecole polytechnique, sous le nom d'école centrale des travaux publics; des écoles départementales dans toute l'étendue de la république; d'une chaire à Paris, pour l'enseignement des langues orientales; des écoles d'économie rurale à Versailles et à Lyon.

CHAPITRE LV.

Rapport de Courtois. — Réaction. — Mort de Louis XVII. — Prise de Bois-le-Duc. — Prise de Vanloo. — Pyrénées-Orientales. — Bretagne. — Pologne.

Dès long-temps la Convention avait ordonné de poser les scellés sur les papiers de Robespierre, et chargé une commission de leur examen. Courtois se présenta pour faire, au nom de la commission, le rapport si impatiemment attendu.

Ce rapport, imprimé alors, et plein de faussetés, de mauvaises interprétations, de pièces supposées, ne fut point rédigé par Courtois, mais bien par un nommé Valant, ancien curé à la Pitié. Les hommes de bonne foi, qui veulent étudier et savoir la vie politique de Robespierre, ne doivent point la chercher dans le volumineux travail du réacteur Courtois, que sa parenté avec Danton devait rendre au moins suspect. Il faut cependant lire ce rapport, pour juger de quelle immense popularité jouissait Maximilien. De toutes parts on le consultait comme un oracle, on l'invoquait comme un protecteur, et presque comme le génie de la révolution.

Quelque temps après, Charlier demanda l'impression d'une dénonciation contre le comité des Marchés, trouvée dans les papiers de Maximilien. Plusieurs membres s'opposèrent à cette proposition. Alors d'autres réclamèrent avec fureur l'appel nominal. Clauzel, Petit, Merlin de Douai luttèrent contre Duhem. Choudieu attaqua le réacteur André Dumont. La Convention décréta cependant, après de violens débats, que l'impression se bornerait aux lettres adressées à Robespierre par ses collègues. Les thermidoriens éludèrent cette résolution, et l'on n'a jamais imprimé ces pièces qui eussent été si intéressantes pour l'histoire.

Nous avons dit avec quelle facilité Barras avait été renvoyé de la plainte portée contre lui ; mais le temps de la probité républicaine était passé, comme ne le prouve que trop le silence que le gouvernement crut devoir garder sur la dilapidation de l'or et de l'argenterie des églises, conservés jusqu'alors avec une scrupuleuse fidélité à l'hôtel de la Monnaie. Il paraît que des agens de l'administration, d'accord avec des membres du comité, s'approprièrent cet immense trésor, et ôtèrent à l'état une ressource d'autant plus précieuse qu'elle était unique.

La réaction, à Paris, exerçait des persécutions ; mais, plus forte et plus audacieuse dans le midi, elle avait fait couler le sang. A Marseille, les envoyés de la Montagne avaient monté si énergiquement le système de la terreur, que l'on n'avait pas encore osé diminuer l'action puissante des Jacobins. Clauzel, dans un violent discours, se plaignit de cette faiblesse, et proposa de transporter à Aix le tribunal criminel, de maintenir Marseille en état de siége, et de remplacer les représentans Escudier et Experth par Chambon, Mariette, Isnard et Cadroy. La Convention, dominée par les réacteurs, et sans songer au danger de changer brusquement de système dans un pays tel que le midi, sans examiner le caractère des hommes qu'elle y

envoyait, et parmi lesquels Isnard était d'un emportement naturel que la persécution avait rendu extrême, vota pour les propositions de Clauzel. A la nouvelle de ce décret, les contre-révolutionnaires de Marseille se rassemblèrent, et, dans l'enthousiasme de leur joie, ils écrivirent qu'ils étaient en insurrection contre le crime! La Convention commit encore la faute d'ordonner l'impression de cette fougueuse adresse. Quelques jours après, Cadroy et Isnard, le 10 germinal (30 mars 1795), annoncèrent qu'ils avaient tout organisé pour que le terrorisme fût anéanti.

En effet, leur entrée à Marseille fut le signal de nombreuses arrestations; les prisonniers faillirent être égorgés. Isnard ne parvint à les sauver qu'en faisant partir sous les yeux des hommes qui demandaient du sang, un courrier avec une nouvelle adresse des Marseillais, sollicitant l'établissement d'une commission extraordinaire, nommée par les représentans pour juger tous les détenus terroristes.

A la même époque, ému par une opinion contraire, Toulon présentait un aussi affreux spectacle. Quelques révolutionnaires de Marseille, fuyant les violences de Cadroy, avaient allumé dans les Toulonnais la soif de la vengeance. Une insurrection éclata avec tant de violence, que le député Brunel, désespéré d'avoir cédé aux menaces des révoltés, se brûla la cervelle. Marseille, à cette nouvelle, entra en fermentation comme un volcan. Isnard et Cadroy, déjà effrayés des conséquences de leurs œuvres, se hâtèrent de sortir de la ville, pour courir à Lyon demander des troupes. Chambon avec d'autres députés restèrent d'abord aux environs de la ville factieuse; enfin, réunis à leurs collègues, ils y rentrèrent avec la rage dans le cœur. La Convention, en apprenant ce qui s'était passé, autorisa les représentans à nommer les membres d'un tribunal extraordinaire, destiné à juger les auteurs, instigateurs et complices des mouvemens séditieux. Alors le

sang des patriotes commença à couler au profit et aux applaudissemens de la réaction. Un représentant du peuple, Charbonnier, faisant partie des premiers envoyés montagnards, fut arrêté et jeté au fort la Malgue. Au même instant, la Convention rendait un décret contre Escudier et Salicetti, deux autres collègues de Charbonnier.

La réaction de Lyon n'était pas moins fougueuse. Le député Boisset voulut s'y opposer; il écrivit à la Convention pour lui demander de sages mesures, mais sa voix ne fut pas écoutée. Mathieu, chargé de faire un rapport, insista au contraire pour qu'on poursuivît énergiquement les terroristes, et sembla ainsi applaudir aux massacres des anciens révolutionnaires, assassinés chaque jour dans les rues. Mathieu n'avait pas cette intention; mais d'abord montagnard par enivrement, puis devenu réacteur par faiblesse, comme tant d'autres, il faisait en aveugle la guerre à son propre parti. Un certain nombre d'audacieux dans tous les camps ne sont que des poltrons révoltés ou entraînés qui, sans être des apostats ou des traîtres, ont une merveilleuse facilité à revêtir la couleur du jour; et cependant ils ne croient pas avoir changé, quand vous les surprenez sous leur nouvelle forme. Si, avec cette flexibilité, ces hommes sont passionnés, ils font beaucoup de mal. Les choses furent poussées si loin à Lyon, que, sur un nouveau rapport de Chénier, la Convention fit venir à sa barre le maire et les principales autorités de la ville, en même temps qu'elle cassait les pouvoirs de tous les corps administratifs de cette commune et l'état-major de la garde nationale.

Le maire et l'accusateur public, traduits devant l'assemblée, cherchèrent à se justifier; mais ils le firent en termes si vagues, que les députés les renvoyèrent aux comités qui, livrés à de funestes passions et à un véritable délire, ne tardèrent pas à leur rendre la liberté.

Lyon ne se trouvait pas seule dans cette déplorable situation. Une adresse du département de Vaucluse implorait, pour arrêter l'esprit de réaction et de vengeance, les secours de la représentation nationale qui n'était pas disposée à l'arrêter. En effet, non contente d'avoir destitué presque partout les patriotes, sous le nom de terroristes, la Convention se déclarait tous les jours plus violemment contre eux. C'est ici qu'on sent profondément les funestes effets du renversement du comité de salut public qui, imprimant la terreur aux ennemis de la république, imposant à l'Europe, gouvernait avec la même énergie la Convention, le peuple et la révolution. Sans peut-être mesurer la grandeur de la perte qu'on avait faite, et n'ayant d'ailleurs qu'une portée médiocre dans l'esprit, mais averti par un amour sincère de la liberté, Duhem, toujours sur la brèche, s'opposait chaque jour aux empiétemens successifs de la contre-révolution. Enfin, irrité au dernier degré, il laissa, dans une séance, échapper cette exclamation : « C'est le royalisme et l'aristocratie qui triomphent. » Les députés réacteurs, furieux de cette hardiesse, envoyèrent le Montagnard à l'Abbaye, et fixèrent à trois jours le temps de sa détention. Le lendemain, Duhem annonça par écrit qu'il s'était présenté à l'Abbaye, et que le concierge avait refusé de le recevoir, objectant qu'il n'avait pas d'ordres. L'assemblée décréta alors que Duhem garderait les arrêts chez lui. Sa rentrée fut une ovation. Duhem méritait cet honneur par son audacieuse fermeté; il aurait pu rendre de grands services, si, avec plus de talent, il eût su modérer ses élans d'indignation. Mais qu'étaient Duhem et quelques autres pour arrêter les emportemens de réaction triomphante dans les sections de Paris, et les excès de la folle jeunesse de Fréron qui, dans tous les lieux publics et dans les spectacles, continuaient de maltraiter des Jacobins, souvent purs des excès de la terreur. Le théâtre Fey-

deau fut témoin des scènes les plus déplorables, à la suite desquelles on retira de cette salle et de toutes les autres les bustes de ceux que l'on appelait, il y a quelques jours encore, les martyrs de la liberté. La Convention, à laquelle on se plaignit de tous ces désordres, vota l'impunité, en passant à l'ordre du jour.

A la suite de ces excès, l'assemblée, qui n'aurait pas dû les souffrir, ne parut que céder par faiblesse et par lâcheté même, en rendant toutefois un décret fort sage, portant que les honneurs du Panthéon ne pourraient être décernés à aucun citoyen et son buste se trouver placé dans les lieux publics que dix ans après sa mort. Ce décret rapportait toutes les dispositions contraires prises antérieurement.

Par un effet rétroactif donné à ce décret, Marat et Le Pelletier furent ôtés du Panthéon, comme si la Convention eût oublié qu'elle-même les y avait conduits au milieu des pompes de deux fêtes nationales qui avaient été célébrées par toute la France. Mais les assemblées politiques, précisément parce qu'elles agissent en nom collectif et qu'elles ne craignent pas la responsabilité directe et personnelle, ne gardent ni mémoire, ni pudeur : on dirait, à leur inconstance et à leur mobilité, qu'elles n'ont aucun principe, et que le bon plaisir des rois est aussi à leur usage.

Deux mesures dictées par le même esprit de réaction appartiennent à ce temps : l'une, qui était raisonnable et juste, quoique prématurée, rendit au département de la Gironde son nom illustré par les héroïques victimes du 31 mai ; l'autre consacrait l'emplacement des ci-devant Jacobins à une halle que l'on appelait le Marché du 9 Thermidor. C'était marquer d'un trait ineffaçable le caractère de cette journée, qui était une déclaration de guerre à la révolution de 1793. André Dumont, l'un de ceux qui proscrivaient avec acharnement les hommes et les

choses de cette époque, vint attaquer la journée du 31 mai, et proposa le rapport du décret qui ordonnait de la célébrer comme une fête nationale. Bourdon de l'Oise renchérissant sur la motion de son collègue, demanda que Pache et Bouchotte fussent traduits devant le tribunal criminel du Calvados, pour la part qu'ils avaient prise à l'événement qui avait renversé la Gironde; il réclamait aussi l'examen de la conduite de Garat. On renvoya ces deux propositions au comité de sûreté générale. L'une des sections de Paris, enhardie par ce renvoi, demanda la réhabilitation de la famille Regnault. La Convention parut approuver l'objet de cette pétition, en la renvoyant au comité de législation. Les étrangers, à la vue de tout ce qui se passait, poussèrent des cris de joie, et espérèrent que bientôt la république accepterait une paix plus favorable que la guerre à leurs intrigues et à leurs desseins. Quelques émigrés rentrèrent, et ne furent pas inquiétés. Parmi eux se trouvaient pourtant des noms remarquables: le chef de la révolte de Lyon, Précy, qui avait coûté tant de sang aux deux partis, put se promener sans crainte dans les rues de la ville. Au même moment, on poursuivait à toute outrance tel homme qui s'était dévoué tout entier à la cause du peuple, sans avoir à se reprocher un seul des excès commis par les coryphées de la réaction. Mécontens de cette partialité pour les ennemis de la république et d'une ingratitude si injuste envers ses amis, des révolutionnaires modérés s'en plaignirent amèrement. Villetard, député de l'Yonne, dénonça plusieurs personnes rayées de la liste des émigrés, qui bravaient, par leur présence et par leurs discours, le peuple et la révolution. Il cita nominativement les ci-devant ducs de Croï d'Havré, de Castries, qui justifiaient leur résidence continuelle en France sur de prétendus certificats de service. La discussion à cet égard fut vive et suivie d'un décret qui ordonna l'impression de la liste des émigrés rayés par le

comité de législation. Ce décret, qui tendait à s'opposer au débordement de la contre-révolution, ne fut pas exécuté.

A cette même époque, la Convention apprit, par un rapport de Sévestre, membre du comité de sûreté générale, la mort du jeune prince Louis-Charles de France, ci-devant duc de Normandie, puis dauphin, arrivée le 20 prairial an III (8 juin 1795). Privé d'air et de soleil, manquant des soins que demandait sa santé, ne recevant qu'une nourriture trop grossière pour ses organes délicats, laissé à la merci de quelques misérables sans entrailles et sans pudeur, ce malheureux rejeton d'une race proscrite était tombé dans un marasme incurable. Le lendemain du décès, le corps fut ouvert par MM. Pelletan et Dumangin, qui l'avaient soigné de concert avec le savant Dessault, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, appelé alors Hospice de l'Humanité. Le dauphin était âgé de dix ans douze jours; il se trouvait dans les fers depuis le mois d'août 1792.

Sa fin prématurée donna lieu, dans le temps, à des bruits de nature différente. Les uns prétendirent que le royal enfant n'était pas mort, et qu'on avait voulu le réserver pour servir les projets des partisans de la monarchie; d'autres personnes soutinrent que les jours du captif avaient été abrégés par un crime. Ni l'une ni l'autre de ces opinions ne mérite d'être discutée. Le corps fut déposé d'abord au cimetière de Sainte-Marguerite, faubourg Saint-Antoine; mais ensuite le comité de sûreté générale le fit ôter de ce lieu de repos et transporter à Clamart (1).

Il est temps de reprendre les opérations militaires au point où nous les avons laissées. La Corse tombée, comme on vient de le voir, aux mains de l'Angleterre, reconnut Georges III pour souverain. En conséquence, un vice-roi, immédiatement envoyé dans cette conquête pour établir l'autorité du nouveau gouvernement, institua

(1) Opinion de Peuchet, archiviste.

à Bastia un parlement composé d'une seule chambre. Cette usurpation consentie par des lâches, déplut aux partisans de l'indépendance, qui, ralliés avec les restes de la faction française, ne tardèrent pas à être assez forts pour s'établir en insurrection permanente et dangereuse dans certaines parties de l'île.

En ce moment, les Genévois, fidèles à la neutralité, avaient vu leur envoyé admis comme le plénipotentiaire des États-Unis au sein de la Convention nationale; un décret avait ordonné que leur drapeau flotterait dans son enceinte, ainsi que le pavillon américain. Les Genévois devaient être heureux de leur sagesse, car partout nos légions étaient victorieuses de la ligue de l'étranger.

Aux frontières du Nord, notre armée, sortant enfin de l'inconcevable inaction dans laquelle on l'avait retenue jusqu'au 13 fructidor (30 août), quitta les environs d'Anvers, devenu notre conquête depuis plus d'un mois, pour se porter près Hoogstraeten, sur la petite rivière de Merck. Le duc d'York se replia sous Bois-le-Duc, laissant dans une fausse position Hammerstein à Dommel. Quant aux Hollandais, ils abandonnèrent complètement leurs alliés pour aller s'établir à Gorcum, qu'ils ne quittèrent pas durant toute la campagne, donnant pour raison qu'ils voulaient couvrir les frontières de leur pays. Moreau, en possession de l'île de Cassendria et du fort de l'Ecluse, qu'il avait contraint de capituler le 25 août, ne tarda pas à venir se réunir à l'armée du Nord; libre sur ses derrières, et laissant vers sa gauche une divison pour observer les troupes hollandaises, il se porta de Hoogstraeten à Osterwick et Morgestel. Les postes de Helword et de Vucht furent enlevés. Le 14 septembre, nos soldats, arrivés en face des Hessois et des Hanovriens, traversèrent, sous le feu le plus vif, le torrent de la Dommel, et firent à l'ennemi quinze cents prisonniers. Enfin, le 18, deuxième jour complémentaire, nous campâmes sur les bords de l'Aa.

Le duc d'York se retira sur les hauteurs de Moeck, abandonnant à leurs propres forces Berg-op-Zoom, Breda et Bois-le-Duc, que nous investîmes aussitôt, et que l'insouciance du général anglais n'avait pas pourvu d'une garnison suffisante. Dès le 29 septembre, le fort de Crèvecœur se rendit; alors les attaques contre Bois-le-Duc furent poussées avec une vigueur telle que la place capitula le 10 octobre (18 vendémiaire 1795).

Sur un autre point, Schérer, après avoir repris Valenciennes et Condé, rejoignit avec vingt-quatre bataillons d'infanterie et dix escadrons, la grande armée qui allait agir sur la Meuse contre Clairfayt. Les forces de ce général montaient à cent mille hommes, et s'étendaient depuis Ruremonde jusqu'à Sprimont. Le 18 septembre, Schérer, d'après l'ordre de Jourdan, attaqua Otto et Latour, les culbuta sur les bords de L'Ayvaille, et prit aux deux corps ennemis trente-six bouches à feu. Ebranlée par cet échec, l'armée autrichienne quitta dans la nuit son camp de la Chartreuse, ainsi que toutes ses positions sur la Meuse, et se retira en toute hâte vers Rolduc et Aix-la-Chapelle. De nouveau menacé sur la gauche par Jourdan, Clairfayt se replia derrière la Roër, où, par prudence, il avait fait élever quelques retranchemens. Son centre occupa Aldenhoven, sa gauche s'établit à Dueren, sa droite vers Ruremonde. Nos troupes, suivant les mouvemens de l'ennemi, se trouvaient ainsi réparties : Lefebvre, avec l'avant-garde, à Rolduc; l'aile droite, sous Schérer, à Eschweiller; le centre à Aix-la-Chapelle; la gauche, commandée par Kléber, occupait les environs de Maëstricht. Toutes ces troupes réunies formaient une masse de cent dix mille combattans. Kléber avait primitivement reçu l'ordre de prendre Maëstricht, place à la possession de laquelle Carnot attachait beaucoup de prix; mais lorsque Jourdan vit que son adversaire était résolu, contre toute attente, à défendre les bords de la Roër, il appela près de lui le corps de Kléber,

et ne laissa que dix-sept mille soldats pour investir l'importante forteresse.

Le 2 octobre, à la tête de près de cent mille soldats aguerris, Jourdan tenta le passage de la Roër, perdit quinze cents hommes, en prit ou en tua quatre mille à son adversaire, qui fut forcé de battre en retraite. Le 3, à la pointe du jour, notre avant-garde se porta sur Juliers qu'elle trouva évacué et qui ouvrit ses portes. Après quelques engagemens entre nos têtes de colonne et l'arrière-garde de Clairfayt, ce général traversa le Rhin à Mulheim le 5 octobre; nous entrâmes le 6 à Cologne, et le 20 (28 vendémiaire 1795) à Bonn. Kléber retourna devant Maëstricht avec ses troupes victorieuses. Grâce à son activité, au talent de Marescot et à notre beau parc de siége composé de deux cents pièces, le prince de Hesse consentit bientôt à rendre une place dans laquelle nous trouvâmes trois cent cinquante bouches à feu.

A la même époque, la retraite au-delà du Rhin du petit corps de Kerpen, qui liait Clairfayt à York, permit à Moreau d'investir Venloo. Effrayé par ce mouvement, le duc d'York ordonna à toutes les troupes qui se trouvaient en avant de Nimègue de se porter derrière le Vaal. Mais par suite d'un conseil du prince d'Orange, le duc d'York ne laissa bientôt qu'un peu de cavalerie derrière le Vaal, et revint couvrir Nimègue. Cependant Pichegru se résolut enfin à imiter son lieutenant Moreau et à traverser la Meuse. Ce passage eut lieu dans les journées du 18 au 19, en face des positions qu'occupaient le général Hammerstein, trop faible pour résister. Ce corps ennemi fut battu et forcé de se replier d'abord sous le canon de Nimègue; puis il vint établir son flanc droit sur le Vaal, sa gauche à Beeck, tandis que Walmoden, à la tête de vingt bataillons, gardait le camp. Le duc d'York fit cantonner le reste de ses troupes entre le Leck et le Vaal; le contingent hessois resta dans l'île de Bommel, et la brigade de Dundas, formant l'extrême droite,

se lia avec les troupes hollandaises qui se trouvaient à Gorcum; la grosse cavalerie anglaise et hanovrienne resta derrière l'Yssel. Le camp de Nimègue fut insulté par nos troupes; la prise de Vanloo, qui eut lieu le 27, tient du merveilleux par la facilité de la conquête : cette place, bien ordonnée et dans le meilleur état, ouvrit ses portes et remit à nos soldats un armement de cent cinquante bouches à feu. La retraite d'York et de Clairfayt changea complètement la position de l'armée de la Moselle, qui obéissait aux ordres de Moreau (1). Nauendorf et Mélas, qui se trouvaient en face de Moreau, se replièrent sur Coblentz. Notre armée reprit l'offensive sur toute la ligne, et força l'armée prussienne à se replier sous Mayence, que nos armées réunies du Rhin et de la Moselle, ne tardèrent point à investir. Durant les froids excessifs de l'hiver, Kléber fut chargé du siége avec les divisions Desaix, Saint-Cyr et Desbureaux. La tête de pont de Manheim fut évacuée par l'ennemi. Le 27 décembre, Luxembourg se trouva bloqué par le général Moreau, qui mourut devant cette place, et fut remplacé par Ambert, condamné à lutter contre un garnison nombreuse, contre des privations affreuses et l'intempérie des saisons.

Ainsi devant nous fuyaient de toutes parts les généraux de cette coalition, qui avaient occupé la forêt de Mormal, menacé les débouchés des Vosges, conçu la téméraire espérance d'étouffer la révolution dans son berceau. Nous étions victorieux, nous pouvions l'être encore; le sang généreux de la France n'était pas tari dans ses veines, et le double enthousiasme du patriotisme et de l'amour de la gloire brûlait encore dans les cœurs, toutefois si les étrangers eussent connu la profonde blessure que le 9 thermidor avait faite au gouvernement, et surtout le vide immense qu'avait laissé la retraite du peuple, mé-

(1) Il ne faut pas confondre ce général avec le vainqueur de Hohenlendein.

prisé, rejeté, outragé par la réaction qui avait peur de lui, ils auraient redoublé d'efforts, et réuni toutes leurs forces pour nous accabler. Mais nous avions l'ascendant sur eux; la ruine de l'ancien comité de salut public n'avait pu interrompre le cours de nos victoires; ils ne voyaient d'ailleurs en nous que des révolutionnaires que la prudence défendait d'irriter; en conséquence, des pensées de paix se glissèrent dans la coalition. Depuis long-temps, comme nous l'avons dit, la Prusse cherchait à se séparer de la conjuration contre nous. Elle sentait que, dans les circonstances présentes, un traité d'alliance avec la république lui donnerait un grand poids dans la balance de l'Europe, et pouvait lui faire jouer le rôle de puissance médiatrice; sa résolution fut bientôt prise. Dans la première décade de pluviose, le baron de Gortz arriva secrètement à Paris avec des pouvoirs de son souverain, qu'il s'empressa de communiquer au comité de salut public, ainsi que des propositions de paix. Le roi de Prusse reconnaissait définitivement la république française, et traitait avec le gouvernement républicain de puissance à puissance. Le temps n'était plus où la liberté rejetait avec hauteur les propositions de l'Europe, qui voulait suspendre la guerre pour arrêter notre furie, et désarmer la révolution. L'ouverture de Guillaume causa la plus vive satisfaction aux thermidoriens, et l'envoyé prussien fut en mission à Bâle pour y traiter de la paix avec l'ambassadeur Barthélemy. Au moment de la signature du traité, nous reviendrons à la négociation dont la première conférence eut lieu le 4 février. Cependant la fortune nous souriait sur nos frontières d'Espagne comme sur celles du nord. Après la prise de Bellegrade, les Espagnols ayant voulu tenter un mouvement offensif, furent battus à Montroich, le 21 septembre. A ce moment, le gouvernement espagnol fit quelques ouvertures de paix, mais tellement absurdes que le comité de salut public, plein de colère,

manda aux représentans en mission à nos armées : « C'est à notre artillerie à répondre, disposez tout et frappez ! » Alors Dugommier résolut d'insulter l'ennemi dans les retranchemens de la Muga. Le 17 novembre, nos soldats commencèrent l'attaque, Davin força les portes de Notre-Dame-del-Flau, de Carbonels, de Saint-Georges. Augereau enleva le camp de la Madeleine, en sorte que Courten battit en retraite. Notre gauche n'eut pas le même succès; Sauret fut ramené avec une perte qui aurait pu devenir considérable, si quelques soldats français n'avaient énergiquement défendu le passage de Cantalup. Amarilas contint notre centre; Dugommier, impatient de connaître la force de l'ennemi; s'était porté sur la montagne Noire; il y trouva une mort glorieuse et digne en tout de sa noble vie. Pérignon ayant pris aussitôt le commandement de l'armée, tenta une nouvelle attaque du centre de l'ennemi; il échoua encore, tandis qu'Augereau poursuivait nos avantages, culbutait son adversaire, lui enlevait ses redoutes, son artillerie, 1,200 prisonniers, et rejetait la division espagnole entre Escaulas et Figuières. Alors le commandant en chef se hâta de renforcer sa droite victorieuse. Le 20, une attaque de toutes nos forces réunies eut lieu : l'adjudant général Bon enleva la montagne d'Escaulas et la grande redoute du centre à N. D. del Roure, où La Union fut tué : Verdier et Chabert s'emparèrent du camp de Flers; au centre, Las-Amarillas éprouva aussi un échec tel que les Espagnols, dans un étrange désordre, s'enfuirent jusque sous Gironse; leur droite, grandement compromise, se retira pourtant avec assez de bonheur. Le lendemain de ces engagemens si heureux pour la France, notre armée s'établit en vue de Figuières, la droite à la Madeleine, la gauche à Pont-de-Molins.

Dans la nuit du 23 au 24 novembre, les Français entrèrent à Figuières, dont les Espagnols occupèrent précipitamment le fort. Il était bien armé, muni de provisions,

gardé par neuf mille hommes; mais un tel découragement régnait parmi ses défenseurs, que des sommations suffirent pour les amener à une capitulation. Les Français ne pouvaient croire à une telle faveur de la fortune, qu'ils avaient néanmoins achetée par des prodiges de courage dans la lutte avec l'Espagne. Vives, qui commandait Figuières, traduit devant un conseil de guerre pour le fait de la capitulation, fut condamné à mort, et le général en chef, Las-Amarillas, arrêté.

Maîtres du Lampourdan, abondamment pourvus de toutes sortes de provisions, et enhardis par le succès, les Français assiégèrent Roses, vaillamment défendu par Isquierdo qui, après une conduite digne d'éloges, embarqua la garnison qu'il commandait, et ne laissa aux vainqueurs, qui entrèrent dans la place, le 4 février, qu'une ville toute dévastée par le fer et le feu. Pendant ce temps, le nouveau général de l'armée ennemie, occupé à la réorganiser, ne fit rien pour inquiéter nos soldats.

La prise de Fontarabie, de Saint-Sébastien, près de Tolosa, par l'armée des Pyrénées-Occidentales, jointe à ses nouveaux revers, décidèrent enfin l'Espagne à tenter quelque effort pour dégager Pampelune qui se trouvait menacé; mais il était trop tard. Chez nous, Muller, contrarié par les représentans, avait dû céder le commandement à Moncey, qui culbuta Colomera, le 17 octobre, à Viscarette et à Orbaizeta, lui prit quarante pièces de canon, quinze cents hommes, l'arsenal de la mâture d'Irati, les fonderies d'Enguy et d'Orbaizeta. Le général espagnol Colomera occupa les positions de Montdragon et de Bergara, sans essayer de se lier à Urrutia. Les froids étant venus, nos troupes entrèrent dans leurs cantonnemens, et il n'y a qu'une histoire entièrement militaire qui puisse s'occuper de quelques engagemens partiels qui eurent lieu alors.

Que devenaient pendant tous ces triomphes nos braves

soldats de l'armée d'Italie et cette pépinière de généraux qui se formaient avec eux au milieu des luttes, des privations, des fatigues d'une autre guerre de montagne?

Cette armée, par suite des ordres du comité de salut public depuis la révolution du 9 thermidor, avait repris la défensive; excités par cette circonstance, les alliés voulurent s'emparer de Savone; mais Dumerbion, informé de ce projet, résolut de le traverser; Saint-Giocomo fut attaqué par nos troupes; Cervoni s'empara du château de Posséria. Le comte Wallis, craignant que les gorges de la Bormida ne devinssent pour lui des fourches caudines, se retira, après un engagement défavorable, jusque sur Acqui. Les Français détruisirent les magasins de Dégo; mais, abandonnant cette position trop avancée, notre armée s'établit à Melogna, Settepani et Finale. Laharpe entra à Savone, mais quitta bientôt ce poste pour Vado, dont la position se liait mieux avec San-Giacomo. Par suite de cette attaque de notre part, les Austro-Sardes perdirent huit cents hommes, et nous occupâmes les vallées de la Wraita, de Mayra et de Suze; quelques engagemens eurent lieu: les ennemis perdirent le général Saint-Martin et quelques centaines de prisonniers. L'hiver survint, et nos soldats restèrent dans leurs cantonnemens. Dumerbion obtint une retraite qu'il sollicitait à cause de son grand âge. On lui donna pour successeur Schérer, qui fut bientôt remplacé par Kellermann.

A cette époque, l'armée des Alpes, réduite à une division, demeura sous les ordres du général Moulins.

Après avoir vu ce que devenait la guerre de l'extérieur, dans laquelle la république, partout victorieuse, allait bientôt dicter la paix à des puissances jadis si ardentes contre nous, reportons nos regards sur la Vendée expirante.

On se rappelle la fin déplorable et tragique de Marigny, et la nouvelle manière dont la Vendée avait été partagée

entrè les chefs demeurés debout après la grande défaite des insurgés de l'Ouest ; voici l'état des choses sur ce point de la république : des troupes, ayant été tirées de la Vendée par le comité de salut public pour renforcer nos armées des Pyrénées et de la Moselle, l'insurrection royaliste avait repris quelque vigueur. Charrette ainsi que Stofflet conçurent de nouvelles et téméraires espérances ; mais ce dernier, homme dur, ombrageux, et plein de mauvaises passions, s'était aliéné tous les cœurs malgré l'astucieuse habileté de son conseiller, le curé Bernier. Celui-ci, voyant la position de la Vendée, et jugeant que la cause de ses revers était le manque d'ensemble, convoqua, dans le courant de juin, une assemblée générale des chefs insurgés royalistes au château de Mazières ; là, il leur lut un réglement qui établissait l'autorité d'un commissaire général et d'un conseil suprême tout puissant. On ne put pas s'entendre ; l'opposition qu'éprouva l'ambitieux Bernier fut si vive, qu'il fit congédier par Stofflet les huit cents députés qui étaient venus à sa voix. Bernier, imitant mal à propos la Convention, établit un papier-monnaie avec un cours forcé. Ce moyen ne réussit qu'à produire des conflits entre les soldats royalistes et les paysans vendéens, il fallut renoncer à une ressource, employée beaucoup trop tard.

Les troupes françaises s'élevaient à quatre-vingt mille hommes dispersés dans plusieurs camps, qui gardaient la défensive par suite des ordres supérieurs du gouvernement. Croyant que les républicains ne le harceleraient pas parce qu'ils étaient trop faibles, Charrette résolut d'enlever le camp de la Roulière en avant de Legé ; il réussit dans ce dessein le 4 septembre. Enhardi par ce succès, le vainqueur tenta une attaque sur le camp de Fréligné ; mais les succès passagers de quelques corps vendéens ne pouvaient rendre la vigueur à l'insurrection. Depuis trop longtemps le même sol se trouvait ravagé par le fer et le feu

des colonnes républicaines, et les hommes les plus clairvoyans du parti royaliste commençaient à comprendre qu'à moins d'une intervention directe de la part de l'Angleterre, la Vendée ne tarderait pas à déposer des armes qu'elle avait prises avec tant d'enthousiasme au nom de la religion et de la royauté.

Chaque champ de la Vendée était arrosé du sang de quelques martyrs d'une conviction ardente et malheureuse. Les paysans se montraient avec terreur les lieux témoins d'une défaite, et c'est à peine s'ils osaient penser à des victoires toujours achetées chèrement depuis l'époque où l'héroïque garnison de Mayence était venue combattre les insurgés. Aussi toutes les espérances du parti catholique reposaient-elles sur la Bretagne, où des chouans inquiétaient depuis long-temps les communications, les flancs et les derrières des colonnes républicaines; mais jusqu'alors les brigands, divisés en petites fractions, sans unité, sans directions concordantes, avaient attaqué nos convois et nos soldats, dans la seule vue de vivre de pillage. Un chef leur apparut avec un plan vaste et bien ordonné; il obtint leur assentiment. Ce chef était Puisaye, que nous avons déjà vu figurer dans l'insurrection des fédéralistes du Calvados.

Puisaye semblait être fait par la nature pour jouer un rôle dans les luttes d'une guerre civile. Doué d'une taille avantageuse, d'une vigueur herculéenne, d'un courage à toute épreuve, d'une figure prévenante, maniant la parole avec toute la souplesse d'un intrigant habile, il pouvait tour à tour dominer ou séduire. Avec ces avantages, n'ayant pas tardé à se concilier l'attachement des chefs bretons, il résolut de former un corps d'insurgés capable de devenir redoutable par sa force et son ensemble.

Pour parvenir à ce résultat important, le coupable Français résolut de former des intelligences avec l'Angleterre. L'île de Jersey était remplie d'émigrés bretons que

Pitt avait réuni en une légion soldée qu'il avait malheureusement placée sous le commandement de Dudresnay, esprit étroit, sans énergie comme sans adresse. Puisaye s'étant mis en relation avec cet officier et lord Balcaras, gouverneur de Jersey, se déclara chef de l'insurrection bretonne, et se mit à distribuer des brevets, comme s'il y était autorisé. Dans l'espoir d'augmenter sa prépondérance reconnue et ses moyens d'action, il crut convenable, après avoir laissé l'intérim de son commandement à son major-général Cormatin, de passer en Angleterre. Arrivé à Londres, il écrivit aux princes français, s'adressa aux lords Dundas et Grenville, à Pitt lui-même, qu'il trompa par des récits mensongers sur la situation des esprits en France. Il soumit au ministre anglais le plan d'un débarquement, et prétendait, avec dix mille soldats anglais seulement, se maintenir en Bretagne, qu'il organiserait au nom de Louis XVIII.

Ce projet, dont le folie était manifeste, aurait pu, dans ce moment, avoir peut-être un succès passager sur quelque point de la côte; mais, irrités de l'espèce de dédain avec lequel Puisaye les traitait, les émigrés opposèrent mille entraves à ses projets, et allèrent jusqu'à écrire en Bretagne, pour diminuer son influence. Non contens de cette démarche, les émigrés attaquèrent Puisaye auprès du ministre anglais, comme un intrigant aventureux dont les calculs étaient faux; ils soutinrent d'ailleurs que l'agence secrète royaliste établie par eux à Paris suffirait pour amener une restauration que rendaient facile la faiblesse du nouveau pouvoir et la corruption des hommes à la tête du gouvernement. Comme nous le verrons bientôt, les royalistes faillirent avoir raison.

Quel que soit notre désir de borner nos récits aux événemens de la France, il nous est impossible de passer sous silence les efforts de la Pologne pour recouvrer sa liberté. Ce beau pays avait été la victime d'un second

partage entre les puissances du Nord. Pour assurer leur conquête, la Russie, la Prusse et l'Autriche avaient établi des cantonnemens militaires dans le territoire que leur concédait le traité de partage.

L'occupation étrangère, même lorsque les maux qu'elle apporte avec elle sont allégés par la prudence de la politique, suffit pour révolter une nation généreuse. Oubliant cette vérité, les Russes, par un orgueil, une dureté, une avidité intolérables, exaspéraient tout ce que la Pologne renfermait d'hommes de cœur. De souffrir à conspirer il n'y a qu'un pas. Malgré la jalouse surveillance de leurs tyrans, les opprimés parvinrent à se concerter, et choisirent pour chef un héros digne de les conduire, Koscziusko, qui s'était retiré à Léipzick, pour éviter la persécution qui l'attendait dans sa patrie. Ancien compagnon d'armes du sage Washington, instruit, éloquent, habile général et brave soldat, il vivait dans l'exil avec Ignace Potocky et Hugues Kolontay. Apprenant que la majeure partie de l'armée polonaise, laissée par grâce au faible Stanislas, et cantonnée autour de Lublin, est prête à se soulever, Koscziusko écrit à des généraux demeurés fidèles à la sainte cause du pays; il leur parle avec tant d'enthousiasme de la gloire qu'ils ont acquise avec lui, en 1792, à Dubienka, qu'il décide enfin le colonel Madalinsky à lever l'étendard.

Au même moment, audacieux et confiant dans le courage de ses compatriotes, Kosciusko pénètre dans Cracovie avec quelques officiers, y proclame le danger de la patrie et l'acte d'insurrection. Toute l'armée polonaise vient se rallier autour du héros qui aussitôt marche sur les Russes, commandés par Tormasof, et les écrase à Raslawice. La nouvelle de cette victoire enflamme les habitans de Varsovie; l'amour de la liberté double leurs forces. Après une lutte terrible, ils réussissent à chasser Igelstrœm. Toute la Pologne suit l'exemple de la capi-

tale. Jasinski s'empare de Wilna, et soulève la Lithuanie. Suwarof, inquiet de la Podolie, en ordonne le désarmement qu'il effectue avec trop de bonheur. Au bout de quelques semaines, Kosciusko, à force d'activité, de talent, et soutenu par le dévouement sans bornes de ses concitoyens, vint à bout d'organiser, comme par enchantement, une belle armée de 40,000 hommes.

De son côté, Frédéric-Guillaume, en apprenant la gravité de l'insurrection polonaise, se mit à la tête de trente mille hommes, et il venait de faire sa jonction avec Denisof, lorsque Kosciusko, non encore informé de cette funeste réunion de forces, attaqua la position de Sekoczyn. Le héros fut battu et perdit Cracovie; Zayonscheck éprouva aussi un revers à Chelm, tandis qu'au contraire les armes polonaises étaient victorieuses en Samogitie et aux environs de Wilna. Gedroyec, après avoir soulevé la Courlande, faisait des incursions jusqu'aux portes de Riga; mais cette faveur de la fortune ne devait pas durer. Les menées de Kolontay firent éclore une insurrection dans Varsovie; cette diversion, si favorable aux ennemis, qu'elle aurait pu passer pour une trahison, attira l'attention de Koscziusko. Occupé à punir les coupables, il ne put s'opposer aux progrès de l'armée alliée qui resserra les troupes nationales dans la capitale. Plus tard, la même cause portera le coup mortel aux Polonais qui pouvaient accabler leur ennemi. C'est surtout dans un pays divisé que les revers s'enchaînent : le vigilant et cruel Suwarof ne laissa pas aux insurgés le temps de se rallier; il battit le Polonais Sirakowsky à Krupezice; Schewitsch fit encore éprouver un échec à Brzesc; enfin, après des prodiges de valeur et presque de génie militaire, Koscziusko lui-même perdit la bataille de Maciowice. Accablé sous le nombre, trois fois blessé, l'illustre chef de l'armée polonaise tomba au pouvoir des Russes qui le traitèrent dans le premier instant avec tous

les égards et même tout le respect qu'inspirait son héroïsme (1). Catherine, plus barbare que ses soldats, malgré ses prétentions à la philosophie et même à l'humanité, plongea ce grand citoyen dans les mines de la Sibérie, d'où Paul Ier devait le retirer. Les défaites successives de Maciowice, de Mokronowsky, inspirèrent à Suwarof la résolution d'attaquer Varsovie que Zayonschck avait résolu de défendre jusqu'à la mort.

Le 4 novembre eut lieu l'attaque du faubourg de Praga, où la barbarie russe renouvela toutes les scènes hideuses de la férocité des Huns. Le 6, l'armée entra dans Varsovie par une capitulation. Ainsi se termina, pour le moment, le drame sanglant de l'insurrection polonaise. Instrument déshonoré des volontés de Catherine, et détrôné par celle qui l'avait fait roi, Stanislas Poniatowski courut cacher sa vie, sa honte et sa douleur en Russie. Il aurait dû mourir sur le seuil de la Pologne, plutôt que de mettre le pied sur la terre étrangère.

Pour l'honneur de mon pays, je dois dire que la chute de la Pologne causa la plus vive douleur aux Français; il y avait entre nous et les malheureux compagnons de Kosciusko une sympathie que des vertus communes aux deux peuples, le courage, la passion de la gloire et l'amour de la liberté, avaient tranformée en une amitié presque fraternelle. Les patriotes s'affligèrent d'autant plus du désastre de la Pologne, qu'ils en tiraient de funestes présages pour la cause de la liberté, trahie chez nous par des apostats ou des furieux qui poussaient en aveugles au renversement de l'édifice élevé par eux-mêmes.

(1) En 1814, Kosciusko se trouvait dans une maison de campagne aux environs de Fontainebleau. Des pillards dévastaient la commune qu'il habitait. Armé du sabre de Sobieski, dont les troupes républicaines triomphantes lui avaient fait cadeau en 1798, lors de la prise de Lorette, il s'élance au milieu des soldats indisciplinés! Quand j'avais l'honneur de commander des soldats comme vous, ils ne pillaient pas! — Qui êtes-vous? lui demandent avec colère quelques officiers. — Kosciusko! A ce nom, Russes et Polonais tombent à ses genoux et lui demandent pardon.

CHAPITRE LIII.

Fouquier-Thinville. — Famine. — Loi de grande police. — Insurrection de germinal. — Pichegru. — Cambon. — Insurrection de prairial.

Avant la mort du jeune Capet, le 6 mai, Fouquier-Thinville et quinze membres du tribunal révolutionnaire durent enfin paraître devant leurs juges. Si la réaction n'avait fait que frapper des hommes qui, outrepassant des lois terribles, avaient fait tant de sanglans outrages à l'humanité, on n'aurait pu qu'applaudir à cette juste expiation, et cependant, avant de l'ordonner, il eût fallu réfléchir et peser les conséquences du mal qu'on allait faire à la république entière pour frapper des misérables qu'il aurait bien mieux valu jeter dans quelque contrée lointaine, en les chargeant de la malédiction générale; c'est là qu'un acte arbitraire eût été peut-être un acte de gouvenement et de haute politique. On avait devant les yeux l'affaire de Carrier, qui était un avertissement de tout le scandale et de tous les reproches qui devaient retomber sur la Convention; mais il semblait que cette assemblée avait perdu la mémoire, et qu'un grand nombre des réacteurs, rejetant le passé derrière eux pour ne le point voir, prissent plaisir

à faire leur propre procès dans celui des agens de la terreur.

Le jugement de Fouquier dura quarante et un jours; quatre cents témoins furent entendus. Devant les juges, des hommes appuyés par le gouvernement, insultèrent la révotion, ses principes, et renouvelèrent, contre les membres encore vivans du comité, les attaques que ceux-ci avaient repoussées au sein de la Convention. Fouquier se défendit avec fermeté, avec sang-froid, et mieux qu'on n'aurait pu l'attendre d'un homme qui devait éprouver tant de troubles dans l'esprit et de déchiremens dans le cœur. « La Convention, s'écria-t-il, a mis la terreur à l'ordre du jour, elle a proclamé l'extermination des rebelles; les comités me les envoyaient pour que je remplisse les formalités du jugement; je n'ai fait qu'obéir à vos ordres, citoyens représentans, et vous m'accusez! Lequel de vous m'a fait entendre une parole de réprimande? Le sang découlait de la bouche de tous vos orateurs, et vos décrets surpassaient encore votre tribune: « *Si je suis coupable vous l'êtes tous, j'accuse l'assemblée entière*; je n'ai été que la hache de la Convention; punit-on la hache? »

Ces moyens de défense étaient justes; mais Fouquier ne disait pas toute la vérité. Jamais la Convention ni le comité de salut public n'avaient dicté à l'accusateur public les insolentes et cruelles réponses qu'il faisait aux prévenus assis sur leurs bancs de mort: personne ne lui avait prescrit les actes effroyables qu'il avait commis avec autant d'impudence et de légèreté que de barbarie; et, comme un homme assez aveuglé par le crime pour ne pas sentir que la vengeance divine et humaine s'attache à lui pour ne le quitter qu'à la mort. Fouquier fut condamné avec quinze de ses complices. Quelques uns d'entre eux s'insurgèrent contre leur sentence. Scellier menaça ses juges en leur disant qu'avant peu ils iraient aussi à l'échafaud; Renaudin protesta de ses bonnes intentions et de son

amour pour la France ; Foucault légua aux vrais patriotes sa femme et ses enfans ; Boyenval, moins audacieux et plus repentant, conjura les citoyens qui étaient présens de ne point l'outrager quand il irait à la mort, de lui laisser expier ses fautes sans l'injurier sur son passage. Ce vœu ne fut point exaucé : les malédictions accompagnèrent tous les condamnés jusqu'au lieu de leur supplice. Fouquier reçut la mort comme il avait entendu son arrêt, avec le plus ferme courage, et pourtant il laissait après lui un nom éternellement célèbre dans les fastes du crime.

La chute du comité de salut public, le relâchemen de tous les ressorts du gouvernement, l'affaiblissement du pouvoir des lois, les fureurs de la réaction, le passage subit d'un régime de fer à un régime équivoque qui n'était ni la tyrannie ni la liberté, avaient produits les plus fâcheux effets. Les assignats tombaient chaque jour dans un discrédit effrayant, et le peuple qui les recevait pour salaire ne pouvait rien se procurer avec une monnaie plus que jamais avilie. Le commerce avec l'étranger n'était pas renoué ; le commerce intérieur était nul ; les fabricans avaient cessé de faire travailler. D'un autre côté, on avait retiré l'approvisionnement de Paris à la commune, et le temps n'était plus où ses magistrats allaient, au péril de leurs jours, chercher ou conquérir des subsistances pour lui avec un zèle, un courage et une sollicitude dignes des plus grands éloges. Depuis Bailly jusques à Pache, les maires de Paris, secondés par des hommes éclairés et dévoués dont les noms devaient être consacrés par la reconnaissance publique, avaient tous bien mérité de leur pays (1). Il faut ajouter à tant de chances défavorables le changement de la première commission de commerce et approvisionnemens, et le remplacement de l'habile et sage Lindet par Boissy d'Anglas, homme

(1) C'étaient les Cousin, les Lefèvre-Gineau, les Bidermann, les Réal et une foule d'autres citoyens.

rempli de bonnes intentions, mais sans expérience sur la difficile question des subsistances. Nul doute que cette question ne fût plus compliquée que jamais; les plus habiles auraient eu une peine extrême à la résoudre. Il fallait se rappeler les embarras presque inextricables que l'ancien comité avait trouvés en se chargeant malgré lui, et, par la force des choses, du soin de régler les approvisionnemens; il fallait tâcher d'imiter, autant que cela était possible, ce que ce gouvernement et la commission avaient fait, au lieu de les blâmer avec autant d'ignorance et de passion que le faisaient des thermidoriens tels que Tallien, qui ne savait rien en administration, et Boissy-d'Anglas qui faisait son apprentissage. Il paraît en outre, du moins cette opinion régnait alors, que Boissy, ne sachant où trouver des ressources, était tombé entre les mains de ces fournisseurs à profits scandaleux, qui font payer fort cher ce qu'ils ne donnent qu'avec parcimonie et sans régularité dans le service; espèce d'hommes qui sembla renaître avec la réaction pour reprendre et continuer les exemples d'autrefois. Quoi qu'il en soit, le résultat des mesures de la nouvelle administration fut de dépenser, sans la renouveler, la réserve qu'elle avait trouvée dans les magasins, et de laisser manquer les approvisionnemens au point que le peuple, réduit au désespoir, ne donnait plus à Boissy-d'Anglas que le nom de Boissy-Famine. C'est vers cette époque qu'il vint proposer de réduire les habitans de Paris à une médiocre ration de pain et de viande, pour laquelle on donnerait à chacun une carte énonciative de la distribution à laquelle il aurait droit de prétendre. La nouvelle de cette mesure répandit une certaine fomentation dans les quartiers populeux de Paris. Le 27 ventose (17 mars), premier jour de l'exécution du décret, il s'éleva un grand tumulte dans les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau. Le peuple, comparant sa situation présente avec celle qu'il avait sous l'an-

cien comité, regrettait hautement Robespierre. Une circonstance particulière irritait encore les esprits. Déjà une espèce de délire s'était emparé de la classe naguère suspecte; à peine sortie des prisons, où le glaive prêt à frapper était suspendu sur toutes les têtes, on se livrait avec fureur à toutes sortes de plaisirs : les spectacles, les réunions brillantes, les repas somptueux reprenaient leur cours. C'est alors que commençait le scandale de ces bals où l'on ne pouvait être admis qu'en alléguant ou en prouvant qu'on avait eu un père, une mère, un parent guillotiné. Toutes ces imprudences et cette coupable insensibilité insultaient à la misère du peuple, et, jointes aux excès de la réaction, qui était évidemment dirigée contre lui et ses défenseurs, exaspéraient sa colère et ses plaintes. C'était surtout à la porte des boulangers qu'elles se faisaient entendre avec le plus de violence : les femmes étaient plus furieuses que les hommes, parce que c'est à elles que l'enfant demande d'abord du pain. D'un autre côté, les révolutionnaires, qui souffraient comme le peuple et se voyaient en outre dénoncés, menacés, insultés, poursuivis, portaient l'inflammation dans la plaie; et, comme malgré l'oppression qui pesait sur eux, le courage et l'espérance ne les avaient pas abandonnés, ils méditaient toujours de prendre leur revanche, et se laissaient emporter dans leur réunion à des dénonciations et à des menaces, présage et prélude des insurrections qui couvent dans les cœurs, et grondent long-temps avant d'éclater.

C'est dans ces circonstances, qu'après avoir accusé le terrorisme et la malveillance, qui pourtant n'étaient pas cause de la disette présente, Boissy d'Anglas voulut rassurer les Parisiens, en leur annonçant que le gouvernement avait pris les mesures les plus sages et les plus propres à ramener l'abondance et la tranquillité. La Convention décréta l'impression du discours; mais les paroles de Boissy ne ramenèrent pas la confiance; malgré ses promesses, la

disette augmentait toujours, et l'irritation des esprits croissait avec elle. Les rations de chaque citoyen avaient été réduites à deux onces de pain. Organe des comités, Boissy parut à la tribune, le 15 mars, avec un nouveau rapport sur les subsistances, et donna lecture de plusieurs lettres de députés en mission dans le midi; elles annonçaient toutes que des convois de grains étaient à la veille d'entrer dans les ports de la république. A la suite de ce rapport, la Convention décréta que les ouvriers de peine auront une livre et demie de pain par jour, et les autres citoyens une livre seulement. Cette résolution de la représentation nationale accrut encore les mécontentemens du peuple, convaincu que la disette était factice, et le fruit d'une coupable combinaison formée contre lui par les réacteurs, qui voulaient le punir de son amour pour la révolution, et l'affamer comme ils l'opprimaient. Le 17 mars, une députation des sections du Finistère et de l'Observatoire vient se plaindre de la disette, et annonce en même temps que huit cents de ses camarades attendaient la réponse de la Convention. L'orateur du rassemblement a l'imprudence et l'audace de dire : « Le pain nous manque, nous sommes près de regretter les sacrifices que nous avons faits pour la révolution. » Interrompus par l'indignation de l'assemblée, les pétitionnaires s'écrient : Du pain! du pain! en frappant sur la barre avec force. De nouveaux témoignages de mécontentement permettent cependant à l'orateur d'achever son discours. Thibaudeau répond avec fermeté en renvoyant les pétitionnaires à leurs travaux; mais pour calmer les esprits, Boissy, dont la seule présence était un sujet d'alarme, se hâte de déclarer à la tribune que dix-huit cent quatre-vingt-dix-sept sacs de farine avaient été distribués le jour même à Paris. Après avoir établi que cette distribution était plus que suffisante pour alimenter la capitale, il regarde les mouvemens et la pétition du peuple de Paris comme devant être attribués à la malveillance. Au même

instant, Leblanc annonce que l'on voulait forcer les portes de la salle de l'assemblée : « Restons à notre poste ! » s'écrie un membre, et cette parole, qui annonçait le péril, cause la plus grande agitation dans le sein de la Convention; Rovère apaise le trouble en disant que la garde du poste et quelques paroles de douceur ont suffi pour dissiper le rassemblement; il ajoute aussi que l'orateur des pétitionnaires est le fils d'un maître d'école de Villeneuve-Saint-Georges, qu'il a déserté l'armée, et qu'en conséquence il vient d'être arrêté. Le lendemain 18 (28 ventôse), une adresse de la Convention au peuple de Paris, annonça que les subsistances se trouvaient assurées; mais en même temps, et comme si on eût voulu soulever les esprits, tandis qu'on cherchait à les calmer d'un autre côté, on faisait de nombreuses arrestations dans les faubourgs Saint-Marceau et Saint-Antoine : elles tombaient sur les centeniers et les dixeniers du peuple, sur les hommes qui avaient sa confiance, et aussi sur les plus obscurs artisans. A la suite de ces mesures de rigueur, si peu opportunes dans un temps où il fallait instruire par des paroles prudentes et vraies, et convaincre par des faits, les habitans des faubourgs commencèrent à se promener tumultueusement et en groupes nombreux dans les principales rues de Paris et dans les jardins publics. Aux Tuileries, des jeunes gens à cadenettes retroussées furent jetés dans les bassins par des hommes du peuple. Au Palais-Royal, la jeunesse dorée voulut résister aux mécontens, et fut, après une lutte assez vive, expulsée à coups de bâtons. Tout annonçait que l'on était à la veille d'une crise des plus violentes. La Convention devait imputer en partie ces désordres aux fautes peut-être inévitables de l'administration, mais surtout à l'imprudence qu'elle avait commise de se mettre, pour ainsi dire, sous la protection d'une jeunesse que les réacteurs ne savaient plus arrêter après l'avoir lancée contre le peuple; en renversant le comité, qui faisait sa force et sa ter-

reur, elle avait abdiqué le pouvoir qui servait autrefois à contenir tous les partis. Quoi qu'il en soit, le tumulte produisit une impression profonde sur l'assemblée ; d'autres symptômes faisaient craindre une insurrection ; les Girondins rentrés, les soixante-treize, la plaine, les réacteurs surtout qui maintenant faisaient cause commune avec leurs ennemis, voyaient déjà un nouveau 31 mai sur le point d'éclater. Les comités s'assemblèrent pour chercher les moyens de prévenir une attaque sérieuse. Sieyès venait d'entrer au comité de salut public : nous avons vu le rôle brillant et passager de cet homme habile sous certains rapports : long-temps avant la fin de la Constituante, il s'éclipsa pour se renfermer dans un silence mystérieux ; sous l'Assemblée législative, on n'entendit pas prononcer son nom ; nommé membre de la Convention, il se fit Montagnard, quoiqu'il fût Girondin par inclination, et prononça l'arrêt du roi comme on prononce un apophtegme. Sous le comité de salut public, il prêta souvent l'assistance de ses conseils, conseils énergiques et sévères, quoique leur auteur eût de la faiblesse dans le caractère ; mais si son cœur était craintif, son esprit était fort. Robespierre protégeait Sieyès au point qu'il se plaignit avec violence du trouble qu'on avait causé à ce patriote, en arrêtant, dans une maison qu'il habitait, la fameuse Théreigne, l'une des bacchantes des 5 et 6 octobre. Néanmoins, suivant toutes les apparences, Sieyès approuva la mort de Robespierre de même qu'il avait voté celle de Louis XVI ; mais, fidèle à sa coutume, il ne fit point éclater ses sentimens. Il aimait à vivre de lui-même, à se nourrir de ses pensées, à les ruminer long-temps dans sa tête, et à méditer la constitution qu'il espérait donner un jour à la France. Par goût, par calcul, par prévoyance du danger que la fréquence des paroles fait courir aux orateurs qui se prodiguent, il s'abstenait de la tribune, et se réservait pour des circonstances graves dans lesquelles il produirait d'autant plus d'effet que

sa longue absence lui donnerait le mérite de la nouveauté, ou ce que Bonaparte appelait la puissance de l'inconnu. Sieyès ne voulait plus des jacobins, parce qu'il les regardait à présent comme inutiles ou dangereux; d'un autre côté, l'influence de la jeunesse de Fréron déplaisait à sa raison comme à sa prévoyance, au fond du cœur, et avec tous les hommes marqués au type révolutionnaire, il regrettait le comité de salut public qu'on avait renversé trop tôt; il voulait enfin rétablir l'ordre et donner un point de centre et de réunion à l'autorité. De l'ensemble de toutes ces considérations sortit l'espèce de loi martiale qu'il vint proposer sous le nom de loi de grande police. Le projet déclarait séditieux tout rassemblement où l'on proposerait d'attaquer les propriétés publiques ou particulières, de rétablir la royauté, de renverser la république ou la constitution de 1793, de se porter sur le Temple ou sur la Convention; il appelait tous les bons citoyens au secours de la Convention nationale dans le cas où elle serait attaquée; il ordonnait de repousser la force par la force, punissait de la déportation ou de la mort les insultes ou les violences faites à un membre de la représentation nationale, qu'en cas de dissolution par une révolte, il convoquait à Châlons, avec tous les députés en congé ou en mission et tous les suppléans; les généraux devaient envoyer des colonnes autour de l'assemblée qui marcherait sur Paris, pour punir les auteurs de l'attentat. Quoique le projet contînt encore d'autres dispositions très habilement combinées, mais toutes dirigées contre les patriotes qui s'agitaient en ce moment pour sortir d'oppression et remettre la révolution dans les voies de la liberté, dont on s'écartait chaque jour avec une imprudence qui devait être punie comme toutes les fautes des gouvernemens, je ne pus m'empêcher de sentir le mérite de cette loi. Entre les mains d'hommes capables de reconnaître leur erreur, et de se mettre à la tête du mouvement, elle pouvait produire une partie des effets du régime

révolutionnaire, sans en avoir les terribles conséquences. On aima mieux persister dans ses fautes, donner raison à la réaction, allumer le feu de la discorde, et encourager encore des passions qui ne pouvaient qu'amener des soulèvemens auxquels le peuple n'était que trop porté par sa misère et ses souffrances de toute espèce. La police, gouvernée par les réactionnaires, ne cessait de multiplier les arrestations parmi les hommes de 1793 et de 1794; les deux années étaient proscrites dans les conseils du gouvernement. Ce mauvais système, aidé des plaintes et des pratiques du parti que l'on proscrivait, amenait le peuple à répéter que les apostats voulaient faire une Saint-Barthélemy des patriotes; c'était le mot consacré en pareil cas. Plusieurs des femmes des détenus ameutèrent les autres dans les quartiers les plus populeux, et se déterminèrent à aller porter elles-mêmes une nouvelle pétition à la Convention; « puisqu'on avait arrêté leurs maris, disaient-elles, lorsqu'ils usaient avec modération d'un droit consacré par la constitution. » Elles se réunirent en nombre immense le 27 mars (7 germinal), à un certain point des boulevarts, et toutes ensemble se dirigèrent, en proférant des paroles de douleur et de colère; sur la Convention. Pas un homme ne se trouvait dans leurs rangs.

Le président annonce qu'elles demandaient à être introduites; Thibaudeau ayant pris la parole, déclare qu'il a entendu cette multitude de femmes crier : « A bas la Convention ! » en conséquence, il propose qu'elles ne soient admises qu'au nombre prescrit par la loi : on adopte cette proposition sans discussion ; vingt femmes paraissent à la barre. Elles se plaignent avec de violentes paroles de n'avoir reçu le matin qu'une demi-livre de pain au lieu d'une livre, conformément au décret de Boissy d'Anglas. Le président les invite au calme et à ne pas prêter l'oreille aux insinuations perfides, car par leurs agitations elles empêcheraient ainsi l'arrivage des subsistances. Au lieu de

profiter du conseil, les femmes répondent par les cris : « Du pain ! du pain ! »

Perrin des Vosges, voulant ôter des forces et des secours à l'insurrection qui paraissait prête à éclater, propose de renvoyer de Paris 50,000 étrangers et 8,000 militaires suspendus ou destitués, dont la présence d'ailleurs augmentait la disette. Boissy expose les nouvelles mesures prises pour l'approvisionnement, et observe qu'il avait été distribué dans le jour même à Paris 714,000 livres de pain. Tallien, appuyant Perrin des Vosges, réclame l'expulsion de certains hommes venus à Paris non pour se nourrir de pain mais pour se gorger de sang! A ce propos, il demande si les membres des comités révolutionnaires ne seraient pas bien aises de trouver un point de ralliement. « Voudriez-vous, dit-il à la Convention, laisser les bons citoyens sous le couteau ?» Isabeau, après Tallien, rend compte de la situation de Paris ; il annonce que des femmes, réunies tumultueusement dans la section des Gravilliers, ont appelé à elles des citoyens et formé une assemblée illégale qui a été ouverte par la lecture de l'article de la déclaration des droits qui porte que, dans le cas d'oppression, l'insurrection est un devoir. Le rapporteur ajoute que le représentant Laloy a vainement sommé le rassemblement de se disperser, qu'au reste les comités développeront la plus grande fermeté. Il finit en déclarant qu'il croit la disette factice, et produite par les malveillans. Ainsi les deux partis s'accordaient dans cette opinion, qui était vraie à certains égards, et fausse sous d'autres points de vue.

Après les souffrances physiques et matérielles, l'une des causes qui répandait le plus d'inquiétude dans les masses, était la conviction généralement répandue que la majorité méditait et voulait l'abolition de la constitution de 1793, embrassée par le peuple comme une arche de salut, parce qu'il lui semblait que cette charte portait en elle la répara-

tion de tous les maux. Les députés thermidoriens n'osaient pourtant pas exprimer hautement la pensée qu'on leur prêtait ; au contraire, ils réclamaient avec une instance affectée l'exécution de cette constitution dont le tableau, conformément à la proposition de Villetard, venait d'être placé dans la salle des séances. Lecointre de Versailles, enchérissant encore sur son collègue, sollicite la mise en activité du régime constitutionnel, l'abolition du gouvernement révolutionnaire, le rapport de la loi de septembre sur les suspects, et de celle du 5 ventose sur l'expulsion de Paris des fonctionnaires destitués, une proclamation aux citoyens pour les rapppeler à l'union et à la fraternité. Dans son discours, Lecointre s'est hasardé à dire que le peuple a écrasé toutes les factions dans les immortelles journées des 14 juillet, des 5 et 6 octobre, du 10 août et du 31 mai. A ce mot, de violens murmures s'élèvent, on demande que l'orateur soit rappelé à l'ordre ; il déclare que, par amour de la paix, il consent à supprimer de son énumération le 31 mai. La Convention ordonne le renvoi des propositions à la commission des seize, chargée de présenter les lois organiques.

Ce leurre ranime les espérances des citoyens, mais personne en ce moment ne voulait exaucer le vœu du peuple. Les membres du gouvernement sentaient que la constitution anéantirait leur pouvoir, les réacteurs qu'elle désarmerait leur vengeance ; les hommes sages voyaient que, même accompagné de lois organiques, le pacte de 1793 ne pouvait gouverner un peuple de trente millions d'hommes, surtout dans une circonstance où tant de passions étaient aux prises. Mais les Montagnards l'invoquaient comme un moyen de combattre leurs ennemis et ceux de la révolution, tandis que le peuple le revendiquait avec la bonne foi qui le caractérise et la chaleur qu'il porte dans tous ses sentimens. La constitution de 1793 et du pain étaient ses cris de ralliement.

Sur ces entrefaites, une députation de la section des Quinze-Vingts s'empresse de venir applaudir à la résolution annoncée par la Convention, et l'invite à s'occuper immédiatement des lois organiques. Thibaudeau, président, répond que la Convention ne composera point avec ses devoirs, qu'elle bravera les murmures et les dangers pour remplir ses fonctions avec courage; que, du reste, elle n'a jamais attribué les insidieuses pétitions qui lui ont été faites aux robustes et sincères défenseurs de la liberté qu'a produit le faubourg Saint-Antoine. Chasles, qui ne balance point à soutenir les pétitionnaires, réclame l'exécution de l'art. 124 de la Constitution, qui ordonne que la déclaration des droits de l'homme et du citoyen soit exposée dans les places publiques aux regards du peuple. Tallien, qui a perdu toute mémoire d'un passé que tout le monde ne se rappelle que trop, demande si les hommes si ardens à réclamer la constitution ne sont pas ceux qui l'ont enfermée dans une boîte. Interrompu par Chasles, par Goujon, par Taillefer, il s'écrie que rien ne l'empêchera d'émettre son opinion. Il faut, dit-il, que tous les honnêtes gens se réunissent contre les scélérats qui veulent nous opprimer. Cette expression ne le fait point rappeler à l'ordre; la discussion continue avec violence. Tallien ajoute qu'il serait imprudent de vouloir exécuter la constitution sans des lois organiques, et, par cet adroit subterfuge, il tire habilement l'assemblée de l'embarras où la jetait la juste prétention du peuple, soutenue avec tant de chaleur par les Montagnards. Un autre député, en adoptant l'avis de Tallien, demande pourtant que la constitution soit gravée sur des tables de marbre et placée dans les lieux publics. Thibaudeau, effrayé des conséquences de cette mesure, et faisant avec autant de raison que d'imprudence la censure la plus sévère de la constitution, révèle la pensée secrète de tout le parti auquel il appartient, et ajoute : « Je demande qu'aucune publicité ne soit donnée à la constitution

de 1793, qu'une grande vigueur soit imprimée au gouvernement, et que même, s'il le faut, on accorde de nouvelles attributions au comité de salut public. Thibaudeau descend de la tribune au milieu des applaudissemens; il avait entraîné l'assemblée; elle se lève presque tout entière pour prononcer la clôture de la discussion; enfin, Legendre propose et fait adopter la nomination d'une commission de onze membres qui doit s'occuper sans relâche des lois organiques. Cette discussion n'était pas propre à calmer les passions, et la disette, le plus puissant des leviers pour soulever le peuple, ne cessait de le tourmenter. Le 31 mars (11 germinal), une seconde députation de la section des Quinze-Vingts paraît à la barre, et s'exprime en ces termes : « Vous voyez devant vous les hommes du 14 juillet, du 10 août, du 31 mai. Depuis le 9 thermidor, vous vous vantez d'avoir mis la justice à l'ordre du jour. Ce mot est vide de sens ; la disette est à son comble; nous mourons de faim; l'assignat ne vaut pas un cinquième de sa valeur.... Le peuple veut du pain, la constitution de 93, la liberté des patriotes incarcérés.»

Cette pétition est interrompue par des rumeurs d'impatience et de colère. Le président Pelet déclare que la Convention s'occupe des lois organiques, et qu'elle sévira contre ceux qui voudraient la troubler dans ses travaux ; que rien ne pourra la décider à quelques uns de ces actes de faiblesse qui déshonorent une assemblée et perdent un pays. L'orateur populaire demande audacieusement la permission de répondre au président. Ces paroles irritent les réacteurs qui repoussent avec emportement la prétention assez étrange des pétitionnaires. En effet, quel désordre s'établirait dans les délibérations d'une assemblée, si ceux qui viennent lui présenter des demandes même au nom du peuple, pouvaient entrer en discussion avec elle, et prendra la parole comme un élu de la nation. Tallien dédéclare alors que cette pétition n'est pas l'expression

des sentimens des bons citoyens du faubourg Saint-Antoine, qui ne regrettent ni la commune conspiratrice ni les temps où l'on envoyait par centaines à l'échafaud les meilleurs et les plus vertueux citoyens. A ces mots, des huées parties des tribunes accueillent ce langage. Le président demande inutilement qu'on lui indique les auteurs de cette grave offense. Tous les assistans gardent le silence, et Tallien, reprenant la parole, prétend que la disette n'est qu'un prétexte dont se servent les instigateurs de révolte... De nouvelles huées interrompent l'orateur. L'assemblée se lève avec indignation : la Montagne soutient le président qui ordonne de faire évacuer les tribunes. Pinet défend les pétitionnaires dont la malheureuse position doit exciter toute la sollicitude de la Convention. Bourdon de l'Oise répond à Pinet, en insultant ce qu'il appelle une minorité factieuse. Goujon objecte avec raison que la barre de la Convention est un lieu libre et sacré, et appartenant au peuple ; il ne voit pas que l'on puisse suspecter les pétitionnaires, puisqu'ils protestaient en termes énergiques de leur dévouement à la liberté et à la république.

Le jeune orateur descendait de la tribune lorsqu'une députation de la section des Droits de l'Homme, paraissant à la barre, se plaignit aussi de la disette du pain, du bois, du charbon. D'autres pétitionnaires de la section des Champs-Élysées réclamèrent les décrets organiques de la constitution de 93 et la punition des oppresseurs et des intrigans. Deux nouveaux orateurs, l'un au nom de la section de l'Observatoire, l'autre en celui de la section de l'Homme armé, invitèrent la Convention à ne quitter son poste qu'après avoir donné la vie à la Constitution républicaine. L'assemblée ordonna l'insertion de cette adresse au *Bulletin*.

Forts de cette nouvelle manifestation de l'opinion, les Montagnards voulurent en profiter. Grassous réclama la li-

berté de tous les citoyens arrêtés depuis le 9 thermidor. Un député soutint la justice de cette demande, et accusa les comités d'avoir organisé la famine et la contre-révolution. Guyomard demanda la punition de ces paroles ; dans le cours des débats, différentes propositions furent faites et renvoyées aux comités.

Pendant que le peuple invoquait énergiquement la constitution de 93, les comités qui, depuis quelques jours, voyaient grossir l'orage et se détacher, pour un instant du moins, les sections, avaient confié le commandement de la force armée à Pichegru, qui se trouvait depuis quelques jours à Paris. Toutefois, ils avaient placé le prétendu général républicain sous la direction des représentans Barras et Auguis. Le peuple qui, par ses pétitions, n'avait rien obtenu, ne cachait pas son mécontentement. De vieux jacobins, captifs depuis le 9 thermidor formant dans leurs prisons des rêves de liberté, excitaient imprudemment leurs amis du dehors qui, par leur plaintes et leurs conseils, poussaient le peuple à un mouvement auquel il n'était que trop porté par ses souffrances. Les arrivages des subsistances tant de fois promis ne s'effectuaient qu'avec lenteur ; la distribution des comestibles, accompagnée d'insupportables lenteurs, était insuffisante pour répondre aux besoins.

Le 12 germinal (1er avril), Boissy d'Anglas commençait un rapport sur les approvisionnemens, lorsqu'un bruit affreux l'interrompit. Une foule de femmes, d'hommes, d'enfans ayant forcé la consigne de l'enceinte de la représentation nationale, se précipitèrent dans le sein de la Convention en criant : Du pain ! du pain ! Une partie des individus composant cet attroupement portait sur ses chapeaux les mots suivans écrits avec de la craie : « *La constitution de* 93 *et du pain, ou la mort !* »

Après le tumulte le plus affreux, Vanec, commandant la section de 1793 au 31 mai, paraît à la barre. « Il dé-

clare que ceux au nom desquels il parle veulent du pain, la constitution et la liberté de plusieurs milliers de patriotes incarcérés depuis le 9 thermidor. « Si vous avez changé l'ordre de choses qui existait avant cette époque, ce n'est pas sur nous que doit retomber votre colère; c'est vous seuls qui avez eu tort! » Cette audacieuse parole est couverte d'applaudissemens par l'extrême gauche. «Vos divisions déchirent le sein de la patrie; elle ne doit pas souffrir de vos haines; rendez la liberté aux patriotes et la paix au pays. Et toi, Montagne sainte, qui as tant combattu pour la république, les hommes du 14 juillet, du 10 août, du 31 mai, te réclament en ce moment, tu les trouveras toujours prêts à verser leur sang pour la patrie. » Nouveaux applaudissemens. Plusieurs sections se succèdent à la barre, et toutes veulent ce que Varnec a réclamé. André Dumont, qui présidait la Convention, dit que ce sont les royalistes et les assassins qui soufflent l'orage, mais que la foudre tombera sur leurs têtes. Choudieu, Ruamps, Chasles, s'élèvent contre Dumont, et soutiennent que c'est la famine qui donne de mauvais conseils. Le président intime aux différentes députations l'ordre d'évacuer la barre, pour laisser à la Convention le temps de délibérer. Le peuple résiste même à la voix des députés montagnards, qui entendant sonner le tocsin du pavillon de l'Unité, et prévoyant la vengeance des comités réunis, lui donnent les plus sages conseils. « Le tocsin a sonné, dit Duhem, le tocsin a sonné, la général a battu dans les sections; si vous ne nous laissez pas délibérer, la patrie est perdue. Choudieu, après avoir sommé le président de faire évacuer la salle, ajoute : « On vous tend un piége, retirez-vous pour que nous puissions accomplir vos vœux. « Enfin, cédant aux exhortations et aux marques d'impatience de toute la Montagne, la foule, que Merlin de Thionville lui-même avait cherché à calmer en se répandant au milieu d'elle, se retire; mais la salle re-

tentit long-temps encore des vociférations des femmes qui s'écrient du pain! du pain! ou la mort! A la suite de ce tumulte, Bourdon de l'Oise, tout effrayé, propose la rédaction d'une adresse dans laquelle la Convention s'engage à s'occuper, de la manière la plus active, des besoins de Paris. Cette proposition est adoptée.

Boissy d'Anglas, reprenant son rapport si brusquement interrompu, donne pour la vingtième fois l'espérance d'un allégement, et annonce que le gouvernement vient d'acheter pour 50,000,000 de grains. Tout semble se calmer au sein de la Convention lorsque l'imprudent Isabeau vient demander au nom du comité de sûreté générale, de déclarer qu'il y a eu attentat contre la liberté des délibérations de la représentation nationale, et que les auteurs et les instigateurs de ce crime seront traduits le plus tôt possible par devant le tribunal révolutionnaire. A cette proposition, de violens murmures éclatent dans la gauche; un membre de la Montagne s'écrie : « Le peuple a été poussé par les souffrances de la famine, à laquelle l'impéritie, sinon la malveillance du gouvernement, l'a réduit. « A ces mots, l'assemblée se tourne vers les montagnards avec colère; ceux-ci s'assoient sur leur bancs et y demeurent silencieux, immobiles, sans prendre part à la délibération, à la suite de laquelle la Convention décrète le projet du comité de sûreté générale.

André Dumont quitte alors le fauteuil et monte à la tribune pour dénoncer Chasles et Choudieu, « qui avaient excité, disait-il, le rassemblement du peuple à se porter à des excès contre la Convention et contre lui-même, en le désignant comme royaliste. Le but de cette journée, s'écrie le réacteur, était de sauver les quatre brigands qui sont en jugement, et qui ont assassiné la patrie. Je demande qu'ils soient déportés cette nuit! « L'assemblée décide aussitôt que Collot, Billaud, Barrère et Vadier, seront déportés. Tel devait être l'inévitable salaire de leur con-

duite au 9 thermidor. Les coupables de cette grande faute étaient trop heureux de ne pas suivre Robespierre à l'échafaud sur lequel leur fureur l'avait fait monter. L'Assemblée, à son tour, n'était pas saisie d'un moindre aveuglement, en immolant tour à tour les membres du gouvernement qui l'avaient conservée elle-même en sauvant la France. Il y avait donc lâcheté, faiblesse, imprévoyance dans cette conduite, car la réaction qui est un des plus grands crimes de cette assemblée, la conduisait elle-même sur le bord du précipice. Le décret de déportation fut bientôt suivi d'un autre qui mettait en arrestation Chasles, Choudieu, Fossedoire, Duhem, Huguet, L. Bourdon, Amar, Ruamps, et ordonnait de les transférer au château de Ham.

Les comités n'étaient point sans quelques alarmes sur l'effet que des mesures si violemment réactionnaires produirait dans le faubourg Saint-Antoine. En conséquence, Pichegru, à cheval à la tête d'une force armée, composée en grande partie de jeunes gens portant les cheveux à la victime, parcourut ce quartier qui avait fait le succès des grands jours de notre révolution. La plus affreuse misère y régnait, et au lieu de la foule que le général s'attendait à combattre, il ne vit apparaître seulement aux fenêtres que quelques figures amaigries par la disette et les souffrances. — Rovère cependant proclamait à la tribune l'héroïsme de Pichegru, marchant contre un rassemblement à la tête duquel se trouvaient, disait-il, les ex-membres des anciens comités qui n'avaient qu'une pensée, celle de mettre la crète de la Montagne au timon des affaires. Mathieu l'interrompit, en soutenant qu'il n'y avait pas de rassemblement. Pichegru vint confirmer cette assertion, et annoncer que les décrets relatifs aux députés condamnés à la déportation, et à ceux qu'on avait frappés du décret d'arrestation, venaient d'être exécutés.

Pichegru aurait dû ajouter que Ruamps et d'autres pros-

crits avaient pris la fuite. Le général demanda l'autorisation de retourner à son armée, elle lui fut accordée. Pichegru, déjà traître dans le cœur, avait accompli avec joie les ordres de l'Assemblée nationale, et contracté avec la contre-révolution des engagemens qui causeront sa perte. Un jour il sera déporté lui-même pour cause de trahison, et ne sortira de son exil que pour subir un sort affreux; et, après la mort, sa mémoire sera flétrie par des honneurs qui attesteront son crime envers la république et la France.

La réaction marchait à pas de géans; alors quelques députés réacteurs pensant que le moment d'attaquer la constitution était venu, suggérèrent à la section de la Butte-des-Moulins l'idée de venir demander à la barre une loi sage et un gouvernement stable. C'était ouvrir la porte à des attaques contre la constitution de 93; mais le parti des modérés n'osa pas aborder cette grave question, de peur de prêter le flanc à ses adversaires. Les comités firent nommer au contraire une commission chargée de s'occuper des lois organiques de la constitution de 1793. Les membres élus, à cet effet, furent Cambacérès, Merlin de Douai, Sieyes, Mathieu, Thibaudeau, Lesage d'Eure-et-Loire et Creuzé Latouche. Les comités, pour attaquer les lois nées de la révolution et basées sur ses principes, ne se sentaient pas encore assez puissans; ils rencontraient sans cesse des hommes qui leur tenaient tête avec l'énergie que donne la conviction de sa force et de son droit. Parmi ces hommes, on remarquait l'inflexible et irréprochable Cambon, qui, quoique siégeant au sommet de la Montagne, était constamment demeuré membre du comité des finances. Plusieurs fois on lui avait fait faire des insinuations prétendues amicales sur la nécessité de donner sa démission, s'il ne voulait pas la recevoir; il s'était toujours montré insensible à toutes ces petites manœuvres de l'envie et de la haine. Bourdon de

l'Oise se décide enfin à former une attaque contre ce rude jouteur. « Je monte à la tribune, dit-il, pour inviter Cambon, à la probité duquel je crois, mais qui a perdu la confiance publique, à donner sa démission de membre du comité des finances, où sa présence peut faire échouer les meilleures opérations ! » — Cambon, irrité, répond qu'il ne sait pas ce que c'est d'abandonner son poste, mais qu'il se montrera toujours prêt à obéir à la majorité. Aussitôt, sans énoncer un seul reproche, sans articuler un seul fait blâmable, la Convention arracha du comité des finances l'homme habile qui avait créé le grand-livre et régi toutes nos finances. Ce fut à la fois une ingratitude, une injustice et une faute. Cette soif de réaction était bien loin de s'éteindre : sur le rapport des comités qui avaient triomphé à si bon marché, la Convention décréta d'arrestation M. Bayle, Thuriot, Cambon, Granet, Hentz, Levasseur de la Sarthe, Lecointre de Versailles, comme prévenus de complicité avec les auteurs des troubles du 1er avril (12 germinal). Voilà une nouvelle conséquence du 9 thermidor; la Convention ne mit pas même un instant en balance les services que plusieurs de ces hommes lui avaient rendus dans cette journée, elle ne les admit point à se défendre, et les proscrivit sans aucun scrupule, pour une conspiration qui n'existait pas, pour un mouvement qu'ils n'avaient appris qu'au moment même de l'irruption du peuple, irruption que, suivant toute apparence, les comités avaient permise à dessein, puisqu'ils ne l'avaient ni prévenue ni arrêtée, ayant tant de moyens de le faire.

Quand on crut avoir, par ces coups violens, atterré la Montagne, la section du Mont-Blanc, regardée comme un foyer de contre-révolution, et qui avait des intelligences avec les réacteurs, envoya une députation de cinq membres demander le désarmement général des terroristes. André Dumont, l'un des plus furieux du parti

réacteur, appuya cette demande. Le lendemain, le désarmement abandonné aux passions des royalistes ou des réacteurs, alors en majorité dans les sections, se fit avec autant de violence que de rapidité; des grenadiers à cadenette s'introduisaient chez les patriotes, y faisaient les perquisitions les plus minutieuses, visitaient les papiers, commettaient des dégats, et arrêtaient au moment même ceux qui ne pouvaient souffrir, sans se plaindre, l'exécution d'une loi qu'ils considéraient avec raison comme inspirée par la contre-révolution. Les arrestations alors furent très nombreuses; le seul hôpital de la Bourbe renfermait plus de deux mille détenus. — La persécution à laquelle on avait ouvert la porte devint si ardente, que la Convention elle-même fut saisie de crainte et forcée d'arrêter le désordre, en annonçant, le 28 mai, que le désarmement devait être terminé le lendemain; il était temps de mettre un frein aux réacteurs et aux royalistes, car le peuple disait hautement que bientôt il ne resterait plus de libre que le président et sa sonnette.

Malgré cette démonstration et cet acte de sagesse, la Convention cédait le plus souvent aux contre-révolutionnaires, et défaisait pièce à pièce tout son ouvrage. Le 11 avril (22 germinal), elle rapportait non seulement le décret du 27 mars 1793, qui avait prononcé la mise hors la loi des ennemis de la révolution, mais aussi tous les arrêtés pris à l'occasion du 31 mai, du 2 juin, et du fédéralisme. Le peuple grondait en voyant une semblable conduite; et comme ses souffrances ne diminuaient pas, comme la persécution ne cessait de menacer ou de frapper ses amis, il laissait éclater son indignation. Dans cette circonstance, l'un des hommes les plus imprudens qu'on ait jamais rencontrés dans les partis, vint le 18 août dénoncer une prétendue conspiration tendant à faire renaître les désordre du 12 germinal, conspiration révélée au comité de sûreté générale par un des conjurés. D'après le rappor-

teur, le cri de ralliement des conspirateurs devait être ces mots : « Vive la Montagne ! » Le but que se proposaient les terroristes, était l'égorgement immédiat d'une partie de la Convention nationale, la destitution des comités du gouvernement, la déportation de Tallien et de Fréron, le rapport du décret rendu contre Billaud et ses collègues, l'arrestation de Barras, de Dubois-Crancé, de Rovère et Legendre. Suivant l'orateur, les hommes couverts de sang et de crimes s'unissaient à ce complot; Thuriot, Cambon, Crassous et Montaut, devaient marcher à la tête des révoltés. Il n'y a rien de plus ridicule au monde que les détails des circonstances par lesquelles on avait découvert ce complot, qui, du reste, n'exista jamais, comme je puis l'affirmer, et auquel, dans tous les cas, les députés inculpés n'auraient pris aucune part, car ils étaient trop bien instruits des perverses et cruelles intentions des meneurs, qui ne demandaient qu'une occasion de frapper leurs adversaires et de mâter le peuple. Montaut, l'un des montagnards inculpés, repoussa l'accusation de Rovère, et déclara que de sa vie il n'avait eu de liaisons avec Thuriot et avec Crassous. Après une longue discussion pleine d'emportemens, de colère, Montaut fut décrété d'arrestation. Dans la même séance, un décret enjoignit à Cambon, à Thuriot, à Levasseur de la Sarthe, à Hentz, à Moïse Bayle, à Ruamps, précédemment décrétés d'arrestation, de se constituer prisonniers dans les vingt-quatre heures. Le surlendemain, Auguis vint annoncer que Ruamps et Levasseur de la Sarthe s'étaient soumis au décret de la Convention. Les autres proscrits ne tardèrent pas à suivre leur exemple. Rassuré par ce premier succès, Rovère se hâta de donner une suite au complot; il prétendit avoir trouvé l'étendard qui devait servir aux brigands, qui se rassemblaient rue de Bretagne et rue du Parc; en conséquence, il obtint de l'entraînement et de la crédulité de la Convention, un décret qui

ordonnait à l'accusateur public la poursuite immédiate des coupables de la grande conspiration.

Aucun des hommes arrêtés ne fut cependant traduit devant la justice, parce que le prétendu complot ne put supporter un instant le moindre examen. Des pamphlets et des chansons furent la vengeance des patriotes. Furieux de voir tomber sous les coups du ridicule son édifice de mensonge, Rovère, homme artificieux et vindicatif, convaincu d'ailleurs que tout retour en grâce lui était interdit auprès du parti qu'il avait abandonné, résolut de profiter habilement de l'exaspération des esprits et du malheur des circonstances, pour seconder et même exciter les dispositions du peuple à une nouvelle insurrection. Le moment était favorable ; la famine sévissait toujours ; les hommes qui gouvernaient jadis le peuple étaient incarcérés, les autres obligés de s'abstenir de paraître en public ; il ne restait plus que des chefs du troisième rang, des patriotes sincères qui croyaient ce qu'ils espéraient. Des agens perfides, qui avaient reçu l'ordre de pousser habilement les révolutionnaires à leur perte, répandirent parmi le peuple des faubourgs qu'un mouvement était nécessaire, et que le jour auquel il éclaterait, les montagnards, restés dans la Convention nationale, s'empareraient de la tribune, tandis que d'autres paraîtraient à la tête de l'insurrection. Parmi les députés que l'on accusait faussement de cette résolution, le gouvernement faisait citer Romme, Soubrany et Goujon. Le 20 mai (1er prairial), nous reçûmes, mon beau-frère Goujon et moi, l'avis de l'insurrection, que le gouvernement sans doute ne voulait pas empêcher. Celui qui nous donnait cet avis était un jeune homme ardent, que nous avions toujours connu honnête et probe ; mais il était si troublé, si tremblant en excitant Goujon à se mettre en avant, que celui-ci, déjà en garde contre le machiavélisme des comités, conçut de graves soupçons sur le missionnaire, et ne voulut point se mêler d'une entreprise

dans laquelle il croyait entrevoir la main des perfides qui tramaient sa perte et celle de ses amis : il ne se trompait pas dans ses conjectures, comme la suite le fit voir (1). Il résolut donc de se rendre à son poste avec la ferme résolution de ne prendre aucune part à une insurrection que ses pressentimens lui présentaient comme désastreuse pour le peuple. Avant de partir, il se mit à genoux pour embrasser son enfant encore endormi dans le berceau, nous fit des adieux tristes comme ceux qui précèdent la mort, et partit avec la fermeté d'un homme qui court remplir son devoir, au risque de tous les dangers qui peuvent survenir, et qu'il a prévus dans sa pensée.

Le matin, dès neuf heures, la générale et le tocsin retentirent dans Paris, les faubourgs St.-Antoine et St.-Marceau commencèrent à s'agiter, et des groupes d'hommes parurent en armes. Le comité de sûreté générale se hâta de faire venir les sections sur lesquelles il pouvait compter. A une heure, la Convention ouvrit sa séance. Cependant les quartiers les plus populeux de la capitale étaient parcourus par des groupes qui proclamaient l'insurrection du peuple, « pour obtenir du pain et reprendre ses droits. »

Isabeau donna connaissance du plan d'insurrection semé avec profusion dans Paris, et dont il paraît qu'un agent de Rovère venait d'apporter la première épreuve au comité. « Le peuple, y disait-on, considérant que le gouvernement le fait impitoyablement mourir de faim ; que sa conduite est arbitraire et tyrannique, qu'on ne peut exister sous un pareil régime ;

« Considérant que par l'abus le plus énorme des pouvoirs, les citoyens ont été massacrés ou emprisonnés pour

(1) Jamais celui qui était venu donner un si étrange et si dangereux conseil dans un moment extrême, n'osa reparaître devant nous ; suivant toutes les apparences, il se bannit lui-même de France, en se reprochant la mort des députés de prairial, comme s'il eût été coupable d'y avoir contribué par son obéissance à un ordre infâme.

avoir osé demander du pain, ou pour avoir émis légalement leur opinion, arrête que l'insurrection pour ceux qui se trouvent le plus près de la tyrannie, est le plus sacré des devoirs; qu'aujourd'hui, sans plus d'effort, tous les citoyens se porteront en masse à la Convention, afin de demander du pain et l'abolition du gouvernement révolutionnaire, dont chaque section abuse pour opprimer le peuple; la proclamation, *dans le jour*, de la constitution de 93, la destruction du gouvernement actuel et son remplacement, l'arrestation de tous les membres qui le composent, et la mise en liberté de tous les citoyens arrêtés pour avoir, le 12 germinal, demandé du pain; la convocation des assemblées primaires pour le 26 prairial, afin de renouveler les autorités constituées, et remplacer la Convention par une assemblée nationale et législative. » Suivaient un assez grand nombre de dispositions pour assurer l'ordre public, protéger l'insurrection et paralyser l'action du gouvernement.

A la suite de cette lecture, souvent interrompue par des mouvemens de colère des députés, les tribunes applaudissent avec fureur; au contraire, les députés indignés jurent de mourir à leur poste. Bourdon ne voit dans toutes ces menées que la rage des royalistes et des prêtres insermentés. Génissieux représente au peuple que les troubles ne peuvent qu'augmenter la disette, en empêchant les grains d'arriver à Paris. Merlin de Douai, avec des inductions à la manière de Barrère, prétend que les mouvemens n'ont d'autre but que d'empêcher la conclusion de la paix. André Dumont appuie cette opinion, et demande qu'une proclamation soit adressée au peuple pour l'éclairer. La proposition est adoptée. La Porte, au nom des comités, annonce qu'un grand mouvement se prépare contre la Convention; il propose en conséquence et fait adopter des mesures pour rassembler les sections, dissiper les insurgés, effrayer leurs chefs, qui sont mis hors la loi. Les

comités promettent de rendre compte d'heure en heure de l'état des choses ; en ce moment, une députation de la section de Bonconseil est admise à la barre ; elle se plaint amèrement, mais en termes mesurés, de la disette et des privations de toute espèce dont le peuple est la victime, au milieu d'une abondance de comestibles étalés sous ses yeux, et que les riches seuls peuvent obtenir au poids de l'or. La pétition est renvoyée aux comités de salut public, de sûreté générale et de la législation. Alors on adopte le projet de proclamation proposée par Mathieu ; des représentans sont envoyés dans les différentes sections de Paris ; on ne voit parmi eux aucun homme qui, investi de quelque popularité, puisse exercer de l'autorité sur la foule et la ramener.

Bientôt une multitude de femmes envahit la tribune du côté de Brutus, elles montent sur les bancs et crient avec force du pain ! du pain ! Le même cri est répété par les autres tribunes. Le tumulte règne pendant un quart heure sans qu'on parvienne à faire cesser les injures et les gestes menaçans de ces femmes. Le président Vernier, qui s'est couvert deux fois, profite d'un peu de calme pour déclarer que rien n'ébranlera la Convention. Le même tumulte recommence. Vernier d'abord, ensuite André Dumont qui lui succède au fauteuil, tentent de vains efforts pour obtenir du silence ; l'ordre est donné de faire évacuer les tribunes : un officier général se prépare à exécuter cet ordre. Toutes ses tentatives deviennent inutiles, et les comités qu'on invoque, les comités, qui doivent avoir déjà des forces réunies, ne font rien pour débarrasser l'assemblée dans le moment où, n'ayant affaire qu'à des femmes, il serait facile de les renvoyer par des démonstrations menaçantes. Mais le peuple est arrivé, il frappe à grands coups à l'une des portes de la salle, qui éclate et se brise. A cette vue, les députés se retirent sur les hauteurs de la salle ; dans la partie inférieure, les gendarmes forment une

haie pour empêcher le peuple de se mêler avec la représentation nationale. Des citoyens pénètrent dans l'enceinte, la baïonnette en avant, le sabre nu; ils courent vers la porte qui a été brisée; les deux partis se joignent, des cris retentissent. Les femmes sont repoussées; un peu de calme se rétablit. Le président annonce l'arrestation de quelques individus pris à la tête de l'attroupement. De nouveaux troubles s'élèvent au-dehors et au-dedans de la salle. Des coups de fusil partent de plusieurs côtés : on combat vers la porte; enfin la garde est obligée de céder à la force. Un jeune député plein de courage, Féraud, récemment arrivé de l'armée du Rhin, et occupé nuit et jour de courses autour de Paris, pour presser l'arrivage des subsistances, s'élance au-devant de la foule et la conjure de ne pas violer l'asile de la représentation nationale : « Tuez-moi, s'écrie-t-il, en découvrant sa poitrine, vous n'entrerez dans la salle qu'en marchant sur moi. » A ces mots, il se jette par terre dans l'espoir d'arrêter la multitude : on lui passe sur le corps.

La salle est envahie par une foule d'hommes qui portent écrits sur leur chapeaux : du pain et la constitution de 1793. Les uns vont s'asseoir sur les bancs des députés, d'autres inondent le parquet; ils s'arrêtent devant le bureau, ou montent par les petits escaliers qui mènent au fauteuil du président. Un jeune officier de la garde nationale, nommé Mally, placé sur les degrés du bureau, arrache à l'un des insurgés l'écriteau qu'il portait. La foule se précipite sur l'imprudent; il se réfugie à la tribune, un coup de fusil part et le fait tomber; aussitôt des sabres sont levés sur lui et le frappent, on l'enlève pour le porter hors de la salle. Vingt fusils couchent en joue le président Boissy d'Anglas qui a remplacé André Dumont. Témoin d'un si grand danger, Féraud, qui s'était relevé presque mourant, se précipite pour couvrir de son corps le président. L'un des insurgés armés de piques veut retenir

Féraud; un officier, pour dégager le représentant, assène un coup de poing à l'homme qui l'arrêtait. Ce dernier répond par un coup de pistolet qui atteint Féraud dans les épaules; il tombe, on s'empare de lui, on l'accable de coups, on l'entraîne par les cheveux dans les couloirs où il expire. On croit un moment que c'est le réacteur Fréron qui vient de périr, et on applaudit au choix que le sor a fait de la victime immolée à la vengeance du peuple. Le tumulte parvient au dernier degré d'exaltation, les cris continuent. De nouveaux détachemens d'hommes armés entrent dans la salle au pas de charge et couchent de nouveau en joue le président; celui-ci, la tête couverte, demeure impassible. Cependant le tocsin sonnait au pavillon de l'Unité; la cour, le jardin des Tuileries, tout était rempli de gardes nationales et de canoniers qui, ne recevant pas d'ordre, laissaient passer les bataillons insurgés. J'ai vu ce moment, et je suis encore à concevoir comment les comités ne surent pas profiter des bonnes dispositions de la section de Grenelle et de quelques autres non moins dévouées à la Convention. Il n'y a pas d'expression pour peindre ce qui se passait dans le sein de cette assemblée en proie à une multitude sans frein. Le bruit des tambours, les cris, les trépignemens de pieds, les insultes, les menaces se confondent ensemble; plusieurs députés de la Montagne reçoivent des coups violens. Un commissaire, placé à la tribune, donne lecture du plan d'insurrection; elle est interrompue par des applaudissemens frénétiques. Tous les hommes dévoués paraissent vouloir rétablir l'ordre dans les tribunes et dans la salle : ils sont contraints de se retirer. En vain les députés du côté gauche, auxquels les insurgés se sont mêlés, veulent les engager au calme; ils ne peuvent rien obtenir. La lecture du plan d'insurrection est reprise, interrompue, reprise à plusieurs fois. Romme, Rhul et Duroi essaient de parler; on ne veut pas les entendre. Cependant des furieux avaient tranché la tête de Féraud; la

fille Carle Migelli, qu'on avait accusée de la lui avoir coupée, apporte au bout d'une pique ce trophée horrible et le met sous les yeux de Boissy d'Anglas ; les menaces recommencent contre lui, il touche au moment d'avoir le même sort que Féraud, et ne montre aucune émotion, ne laisse voir aucun signe de crainte. La tempête ne s'apaise point. Il est neuf heures ; cependant l'assemblée ne reçoit pas de nouvelles de ses comités. La nuit arrivait, tout était à craindre pour la représentation nationale, si personne ne venait à son secours. Dans ce moment, frappé des plus tristes pressentimens pour la chose publique, Carnot supplie Goujon de prendre la parole. Celui-ci persiste dans la résolution de garder le silence, parce que la trahison et les mauvais desseins des comités lui paraissaient plus manifestes que jamais. Si le peuple ne nous tue pas ce matin, disait-il à l'un de ses voisins, nos collègues nous égorgeront ce soir. Il avait tellement cette conviction qu'au moment où, cédant aux instances de Carnot, il se portait à la tribune, on l'entendit s'écrier : « C'en est fait, je me dévoue à la mort. » Le péril de la Convention l'avait seul déterminé. Tout le monde avait les mêmes alarmes pour le salut de l'assemblée ; aussi plusieurs membres de la Plaine suppliaient certains montagnards de faire entendre leurs voix connues du peuple ; mais, avec la meilleure volonté d'obtempérer à ces ardentes instances, il fallait encore long-temps avant de pouvoir articuler quelques mots. Les députés sont réduits à se taire, parce que dans les tribunes ou dans la salle les insurgés seuls ont le pouvoir de parvenir à prononcer quelques phrases, ou tout au moins de pousser quelques cris comme ceux-ci : « La liberté des patriotes ! l'arrestation des lâches et des coquins ! l'appel nominal des députés ! des visites domiciliaires ! du pain ! du pain ! l'assignat au pair ! » Tous les efforts des membres présens pour calmer les esprits sont inutiles. Aucun moyen de mettre un terme au désordre,

à moins de condescendre aux vœux réitérés de la foule, vœux qu'un individu, sans doute bien intentionné, vient de renouveler en ces termes : « Mes camarades, je vous somme, au nom du peuple français, de débarrasser les bancs du bureau et les banquettes d'en bas, pour que les députés puissent s'y placer et délibérer ; nous ferons un rempart de chaque côté, et nous les empêcherons de sortir. » La foule obéit aux ordres qui viennent de lui être donnés, et remonte dans la partie supérieure de la salle. Les députés en descendent sur l'invitation du président Vernier, ils se placent sur les banquettes inférieures. Plus de la moitié de l'assemblée prend part à la délibération qui commence : Romme, Duquesnoy, Rhul, Albitte, Duroi, Garnier de Saintes, Soubrany, Goujon prennent successivement la parole pour proposer ce qu'ils croyaient de plus convenable à la circonstance. Duquesnoy demande, et l'assemblée décrète la suspension des comités et leur remplacement par une commission extraordinaire de gouvernement. Duquesnoy, Prieur de la Marne, Duroi et Bourbotte sont nommés membres de cette commission. Au reste, si les comités abandonnaient la Convention à la merci des événemens, les chefs du comité d'insurrection livraient aussi le peuple à lui-même. Aussi l'affaire était perdue d'avance. Les comités avaient prévu que les insurgés, pressés par la faim, ou accablés de fatigues, finiraient par se retirer pendant la nuit. Dans cet espoir trop bien fondé, ils avaient pris des mesures en secret. Vers les onze heures, le peuple commence à s'écouler ; on croit le moment favorable. Legendre et Delaloi se présentent ; ils sont d'abord réduits à se retirer. Les quatre membres de la commission extraordinaire sortent pour aller remplir leur mission, et rencontrent Legendre, Kervélegan et Auguis, avec le commandant de la garde nationale Raffat. On somme la multitude présente de se retirer, elle répond par des huées ; on croise les baïonnettes, la foule cède ; mais des hommes armés,

qui se trouvaient au milieu d'elle, résistent; ils sont repoussés et fuient en criant : « A nous, sans culottes! » Une partie du peuple revient à ce cri, et charge avec fureur. Les insurgés remportent un instant l'avantage : Kervélegan est blessé à la main, son sang coule sur ses habits, mais la chance tourne et la victoire reste enfin aux détachemens envoyés par les comités.

Les thermidoriens devenus les maîtres, une nouvelle délibération commence, et les réacteurs se signalent par des violences dont leurs collègues qu'ils vont frapper n'ont pas donné l'exemple. Defermont commence l'action ; Legendre s'écrie à son tour : « Il n'est pas possible que, lorsqu'un représentant a été égorgé dans le sein de la Convention qui représente un grand peuple, les décrets qu'on a forcé le président de prononcer, que l'on a forcé les membres de voter » (Plusieurs voix : nous n'avons pas voté). Legendre reprend : « Je le sais, c'est une erreur qui m'échappe, pardonnez-la moi ; je voulais dire que tout ce qui a été fait pendant notre oppression doit être regardé comme non avenu. Pierret attaque avec violence les Montagnards comme ayant voulu dissoudre la Convention nationale, conspiré contre la république et causé tous les malheurs de la journée. Thibaudeau, plus furieux encore, ajoute : « Quoi! serait-ce lorsque les conspirateurs qui étaient dans cette enceinte et qui y sont encore, vous menaçaient de leurs poignards, serait-ce lorsqu'ils avaient les mains teintes du sang de notre malheureux et innocent collègue, et qu'ils vous préparaient le même sort, que la Convention aurait délibéré ? Et quels décrets aurait-elle rendus, grand Dieu ! des décrets de sang, de carnage, de pillage et de guerre civile. » Non, la Convention n'a rien fait et ne pouvait rien faire. Thibaudeau niait ici l'évidence, et mentait insolemment lorsqu'il accusait ses collègues d'avoir rendu des décrets de sang. *Le Moniteur* suffit pour donner un démenti à cette calomnie du réacteur

qui finit par réclamer l'arrestation des députés coupables, suivant lui, d'avoir soutenu les séditieux. On demande les noms de ces orateurs. Bourdon de l'Oise : « C'est le ci-devant noble Peyssard, ci-devant garde-du-corps de Capet, qui a fait assassiner notre collègue Féraud ; il est un autre ci-devant marquis que vous ne devez pas oublier non plus, c'est Soubrany que les révoltés nous ont désigné pour général de leur armée. » Or, Peyssard et Soubrany étaient deux excellens citoyens accusés par un féroce brigand qui avait eu peur. Delahaye, Fréron, Tallien, André Dumont demandent nominativement l'arrestation d'Albitte aîné, de Duroi, de Prieur de la Marne, de Rhul, de Goujon, etc. Un député propose de les fusiller dans le salon de la Liberté ou sur le Carrousel. On se contente pour le moment de décréter l'arrestation (1). Tallien, en insultant sans pudeur à ses collègues que maintenant il accuse directement d'avoir organisé des proscriptions et des assassinats qui devaient suivre ou accompagner l'insurrection; attaque cette commune qui n'est plus, cette commune qu'il échauffait jadis de ses discours incendiaires, et supposant que le but du mouvement était de la rétablir, il invoque à grands cris la punition des coupables. « Vengeance, dit-il, vengeance contre les assassins de leur collègue et de la représentation nationale. Profitons de la maladresse de ces hommes qui veulent faire des révolutions et ne savent faire que des révoltes. » Tous les réacteurs se donnent ici carrière. On assemble les sections pour désarmer les patriotes sous le nom d'assassins, de buveurs de sang, de voleurs et d'agens de la tyrannie renversée le 9 thermidor. Voilà bien les mêmes hommes qui, après avoir renversé Robespierre dans cette journée, voulurent, le len-

(1) Il est remarquable que le président Vernier, qui avait conduit la délibération, ne fut aucunement inquiété, quoiqu'il eût poussé la témérité jusqu'à défendre Albitte, et qu'il eût évité soigneusement de taxer d'illégalité les actes auxquels il avait contribué.

demain, inaugurer par le meurtre inutile de soixante-dix membres de la Commune de Paris, la réaction dont ils donnaient le signal !

Les insurgés, en se retirant, s'emparèrent de la Commune et voulurent d'abord en faire le centre du mouvement qui allait continuer ; mais ils quittèrent, dans la nuit, cette position, et vinrent, après s'être proclamés en insurrection permanente, se renfermer dans le quartier Saint-Antoine. Une insurrection qui se met sur la défensive n'a plus rien à espérer. Aussi les meneurs populaires résolurent-ils de reprendre, dès le lendemain, l'initiative qui seule pouvait leur assurer la victoire. Dès le matin, les bataillons des soldats de Popincourt, de Montreuil et des Quinze-Vingts, composés d'ouvriers robustes et bien armés, se rassemblèrent au bruit de la générale qui battait de tous côtés. Profitant de l'incertitude et de la lenteur qui semblaient attachées à toutes les mesures de la Convention, ils attirèrent des attroupemens considérables. Déjà ils étaient en marche et s'approchaient des Tuileries, lorsqu'à peine les maîtres du gouvernement avaient rassemblé quelques sections sur lesquelles ils croyaient pouvoir compter, mais cette faible barrière ne pouvait arrêter les masses populaires. Je n'ai jamais vu d'insurrection plus redoutable que celle de cette journée. Le peuple, précédé des bataillons dont il était l'arrière-garde, encombrait tellement les quais, depuis l'Arsenal jusqu'aux Tuileries, qu'il eût été impossible de rompre cette masse compacte, qui ne pouvait plus avancer quoiqu'elle poussât toujours. Les différentes avenues de la Convention se trouvaient occupées par l'insurrection : sur le Carrousel, les sections insurgées formaient un immense fer à cheval au bout duquel deux gros de cavaliers étaient réduits à l'impuissance de faire aucun mouvement ; au centre de la place, et sur le seuil de la cour des Tuileries, les canonniers du faubourg, renforcés par ceux des sections qui avaient été les rejoindre, se

tenaient à leurs pièces la mèche allumée ; qu'un coup de canon partît, et tout était perdu, car les sections, resserrées dans un étroit espace, n'ayant ni moyens de se développer, ni retraite assurée, éprouvaient les plus vives alarmes, en sentant l'impossibilité de résister aux insurgés qui les auraient écrasées contre les murs du palais. A tout instant on voyait se détacher de leurs rangs des trembleurs qui venaient de leur propre mouvement faire le rôle d'ambassadeurs de paix. Ils protestaient de leur patriotisme, de leur amour pour le peuple. Ils donnaient la main aux uns, adressaient aux autres des paroles caressantes. « Est-ce qu'on ne pourrait pas s'entendre, disaient-ils? de bons citoyens vont-ils s'égorger entre eux ? » On n'avait pas cette intention ; car si les chefs de l'insurrection armée voulaient avec force le redressement des griefs du peuple, ils étaient bien loin de la pensée de tirer sur la Convention. Mais d'autres révolutionnaires plus ardents, plus prononcés, parcouraient les rangs, et demandaient qu'on en finît avec les réacteurs. Plusieurs fois le peuple s'ébranla, précédé de l'artillerie, plusieurs fois il s'arrêta. Mais s'il avait eu à sa tête les membres du comité insurrecteur, qu'il fallut aller chasser de la rue Mauconseil, où il se tenait réuni ; si le lâche général qui avait promis de commander eût paru, la Convention était vaincue, le gouvernement dissous, la Montagne triomphante, la réaction thermidorienne arrêtée violemment, et sans doute quelques-uns de ses chefs périssaient. La Convention comprit toute la grandeur du péril, et resta pourtant dans un calme imposant, mais l'agitation n'en régnait pas moins au fond des cœurs. Les comités délibéraient dans la frayeur, et ne savaient que résoudre. Enfin, jugeant bien que l'emploi de la force n'était pas à leur disposition en ce moment, ils résolurent de négocier. Sur leur proposition, la Convention nomma une commission de dix de ses membres pour se rendre sans armes

au sein du peuple, fraterniser avec lui et connaître ses demandes. Cette démarche obtint un succès inespéré. Les chefs des insurgés déclarèrent qu'ils n'avaient aucune intention de porter atteinte à la Convention nationale, mais que le peuple voulait qu'on fît attention à ses demandes. En ce moment, Laporte vint proposer à la Convention le décret suivant : La commission des onze s'occupera sans relâche du soin d'acheter des subsistances ; elle présentera quintidi (25 prairial) les lois organiques de la constitution de 1793. » Le décret était à peine rendu, que Delacroix, l'un des parlementaires de la commission, revenu du Carrousel, demanda la permission de porter lui-même ce décret au peuple, et en même temps il rappela que plusieurs bataillons l'avaient engagé à solliciter pour eux la permission d'introduire auprès de l'Assemblée une députation de six membres. La permission fut accordée ; la députation admise à la barre, l'orateur s'exprima en ces termes : « Le peuple demande du pain, la constitution de 1793, l'élargissement des patriotes, et l'exercice des droits que lui assure la constitution. Le peuple, ami de la Convention et de l'humanité, est prêt à se retirer dans le sein de ses familles ; mais, en même temps, il est résolu à mourir au poste qu'il occupe en ce moment, plutôt que de se désister des réclamations que je vous fais en son nom. » Le président répondit avec convenance et fermeté, lut aux pétitionnaires le décret rendu par la Convention, et les invita aux honneurs de la séance. Ce décret communiqué au peuple sur la place du Carrousel, des rapprochemens fraternels entre les citoyens, la nuit qui s'avançait, la nature du caractère national, qui ne reprend pas sur-le-champ sa colère après l'avoir déposée, l'incertitude des chefs, le manque d'une direction imprimée aux insurgés, dissipèrent par degrés un si violent orage. Les comités, délivrés presque miraculeusement par la retraite du peuple, ne tardèrent point à

prendre des mesures pour prévenir le retour du danger.

Le 3 au matin, encore épouvantée de l'audace des insurgés qui avaient été si près de remporter sur elle une victoire décisive, la Convention confia la direction de la force armée aux représentans Gillet, Delmas et Aubry. Elle ordonna des peines sévères contre quiconque appellerait le peuple aux armes par quelque signe de ralliement que ce fût; elle créa en outre une commission militaire pour juger et faire exécuter sur-le-champ les rebelles qui seraient faits prisonniers dans l'action. Le décret d'arrestation contre Albitte, Bourbotte, Duquesnoy, Duroi, Goujon, Romme, Rhul, Prieur, Soubrany, Payssard, Lecarpentier, Borie, Fayeau et Pinet, fut, sans discussion converti en décret d'accusation. On prit la même mesure contre les députés arrêtés les 12 et 16 germinal. Les trois commissaires chargés de la force armée réunirent les troupes, les sections fidèles, ainsi que cette jeunesse si follement réactionnaire qui avait déjà tant fait de mal et devait en faire encore bien davantage. De son côté, le faubourg Saint-Antoine appelait au secours de la cause de la liberté tous les bons patriotes; ceux-ci accoururent d'autant plus volontiers qu'ils s'attendaient à des vengeances ou à des représailles. Ils ne se trompaient pas; dès le 3, à la naissance du jour, la commission militaire récemment instituée, appela devant elle les prisonniers de la veille. Elle voulut frapper d'abord l'auteur présumé de l'assassinat de Féraud, le nommé Tinelle, serrurier; elle le condamna à la peine capitale, et, sans délai, l'envoya au supplice. L'échafaud était dressé, le patient allait subir sa peine, lorsque des insurgés dissipèrent les gendarmes qui le conduisaient, brisèrent l'instrument de mort et sauvèrent le malheureux qui chercha un refuge dans le quartier-général de l'insurrection. Le coup était audacieux et capable de donner une grande idée de la résolution du parti; aussi le gouvernement voulut-il hâter

le dénouement d'une crise qui ne lui semblait plus dangereuse, depuis qu'il voyait la Convention environnée d'une force armée considérable.

Le quartier Saint-Antoine, par ordre de la représentation nationale, fut sommé de rendre ses canons, de poser les armes et de livrer le coupable dérobé à la justice. Pour appuyer cette sommation, Menou, général de toutes les forces de la Convention, fit occuper les principales issues du faubourg par vingt mille hommes.

La jeunesse, voulant donner une preuve de sa bravoure, pénétra dans la grande rue Saint-Antoine. Le peuple laissa ces étourdis s'engager bien avant; mais lorsque, parvenus à une certaine hauteur, ils se réjouissaient déjà de leur conquête, ils virent derrière eux les trois formidables bataillons, rangés en bon ordre, tandis que chaque maison semblait devenue une forteresse armée de combattans de tout âge et de tout sexe. Dans leur effroi, ils se crurent au moment de périr jusqu'au dernier sous les coups du peuple, dès long-temps irrité contre eux. Mais les révolutionnaires, qui firent trop ou trop peu dans toute l'insurrection, se contentèrent d'infliger, avec leurs mains robustes, quelques punitions à ces jeunes présomptueux. Enfin, après de longues conférences, les sections insurgées promirent à Menou de chercher le coupable, livrèrent leurs armes et se soumirent. Alors la commission reprit le cours sanglant de ses jugemens révolutionnaires : ils étaient d'accord avec l'esprit qui emportait la Convention sur les traces des réacteurs. Le décret de déportation, rendu contre les membres de l'ancien comité, fut rapporté. Les réacteurs, espérant obtenir la tête de leurs ennemis, les traduisirent devant le tribunal révolutionnaire de la Charente-Inférieure. Cette nouvelle résolution de l'Assemblée ne put recevoir d'exécution, parce que déjà les proscrits avaient fait voile vers la terre d'exil. Barrère seul, brisé par lés souffrances d'une af-

freuse maladie, était demeuré dans l'île d'Oléron ; on ordonna immédiatement qu'il continuerait à rester dans les fers jusqu'à nouvel ordre. Sur les propositions de Sevestre, de Boursault et Defermont, réacteurs du second ordre, mais assez passionnés pourtant, les représentans Forestiers, Esme-la-Vallée se virent décrétés d'arrestation, ainsi que le général Rossignol. Par un autre décret, la Convention traduisit devant le tribunal criminel du département de l'Eure, Pache, Audouin, Bouchotte et d'Aubigny. On sévissait aussi contre le peuple. Le gouvernement fit enlever les canons aux sections du Panthéon, des Gravilliers, de la Cité. Legrand, lieutenant de gendarmerie; Gentil, membre du comité révolutionnaire de la section du Contrat-Social; Delorme, capitaine du bataillon de Popincourt, eurent la tête tranchée, ce mulâtre, doué d'une force d'Hercule et d'un grand courage, capable d'enlever toute sa troupe et tout un quartier si redoutable, n'avait rendu l'artillerie qu'il commandait que sur la promesse formelle des représentans qu'il aurait la vie sauve. On attachait avec raison le plus grand prix au succès de la négociation entamée avec un tel homme. Mais après l'avoir gagné, on lui donna la mort pour salaire. Delorme emporta l'admiration de tout le monde pendant son procès et jusque sur l'échafaud. Tinelle, repris quelque temps après, fut exécuté avec Bouchet, convaincu ou accusé d'avoir participé au meurtre de Féraud : dix-huit gendarmes eurent le même sort. Le corps tout entier ayant été cassé, reçut une nouvelle organisation. Pendant que la commission frappait, comme autrefois le tribunal de Fouquier, les députés Laignelot, Thirion, Panis, Escudier, Ricord, Sallicetti, furent décrétés d'accusation, et le représentant Charbonnier, envoyé par-devant la commission militaire que la Convention faisait former à Toulon. La proscription atteignit aussi Robert Lindet, Vouland, Jean-Bon Saint-André, Jagot, Elie Lacoste, Lavicomterie, Maure,

Bernard de Saintes, presque tous anciens membres des grands comités. Rien n'arrêtait plus la marche de la Convention, entraînée par des hommes qui la gouvernaient, non plus pour la rendre, comme autrefois, terrible aux ennemis, chère au peuple, et lui rapporter la gloire des triomphes de la république. Après avoir obtenu d'elle la création de plusieurs commissions militaires, où figuraient quelques royalistes, on en vint sans peine à obtenir la suppression du tribunal révolutionnaire. Quelques montagnards voulurent combattre cette mesure; en commettant une imprudence inutile et dangereuse, ils méconnaissaient l'état de l'opinion et les forces de l'ennemi; mais, de son côté, pourquoi l'assemblée leur répondit-elle par un décret d'arrestation lancé contre Darligoyte, Sergent, Javogue, Mallarmé, Allard, Monestier du Puy-de-Dôme et Levasseur de la Sarthe? A toutes les époques de son existence, la Convention parut condamnée à se mutiler elle-même, pour faire triompher le nouveau système qu'on lui faisait adopter; et quand une fois elle était sur une certaine pente, rien ne pouvait la retenir.

Un mois presque tout entier s'était passé depuis la victoire de la Convention sur le peuple : on vient de voir comment elle avait éclairci les rangs des Montagnards, emprisonné ou désarmé les révolutionnaires de Paris; rien n'était plus à craindre pour elle de ce côté. En même temps, on avait eu le loisir de reconnaître que les députés arrêtés dans la journée de prairial n'avaient aucunement contribué à préparer le mouvement de cette journée; que leurs paroles, dans le sein de la Convention, ne renfermaient rien de criminel, rien qui sentît l'esprit de vengeance. D'après l'évidence de ces faits, tout portait à croire qu'ils seraient oubliés dans leur prison; mais la vengeance avait juré leur mort. Sevestre, sur qui pèse un éternel reproche pour avoir menti à sa conscience et servi d'instrument à l'injuste proscription de ses collègues, fit rendre

un décret de translation contre Bourbotte, Duquesnoy, Soubrany, Duroi, Romme et Goujon. En conséquence, le commandant du château du Taureau, près de Morlaix, où on les avait conduits, leur annonça qu'ils allaient partir pour Paris, et qu'ils devaient être jugés par une commission militaire. A cette nouvelle, ils se rassemblèrent dans la chambre de Romme, et firent le serment de se poignarder au tribunal. Durant le trajet du retour, ils eurent plus d'une occasion de s'échapper. Goujon surtout avait inspiré un tel intérêt aux gendarmes de l'escorte, qu'ils l'engageaient eux-mêmes à tromper, par la fuite, l'attente de ses bourreaux. Il ne voulut jamais suivre ce conseil et abandonner Romme, qu'il estimait particulièrement. Arrivés à Paris, on les fit comparaître devant la commission militaire, qui siégeait rue des Capucines. L'auditoire était rempli de jeunes gens de la bande de Fréron et des femmes les plus élégamment parées, qui se montraient fort avides du sang des proscrits; elles tenaient, assez haut pour qu'on pût les entendre, des propos atroces, et tels qu'on les reprochait encore aux femmes révolutionnaires. « Mon Dieu! que de lenteurs dans ce procès! Pourquoi tant de façons envers des brigands? pourquoi n'en finit-on pas avec eux? que ne les fusille-t-on dans la cour de la commission? » J'ai entendu ces choses et beaucoup d'autres.

Cependant lorsque Goujon parut, sa taille élevée, sa contenance tranquille, la beauté de sa figure, excitèrent une espèce de rumeur dans l'auditoire. « Quel orgueil! disaient les uns. Cet homme a l'air d'un souverain! disaient les autres. Dieu! le beau jeune homme! ajoutait une femme; il est impossible qu'avec une figure si noble et si douce, on soit méchant! » Mais toutes les paroles n'étaient pas dans ce sens. On aurait peine à rappeler les atrocités que l'accusé entendit résonner à ses oreilles. Il ne s'en troubla point pendant le cours de sa défense improvisée;

elle portait un caractère de simplicité, de courage et d'évidence qui, réuni à une conviction éloquente, embarrassa ses juges; on les vit plusieurs fois baisser les yeux. Au reste, on sentait qu'il défendait sa mémoire et non pas sa vie; son sacrifice était fait, comme on va le voir par le récit d'une scène dont je frissonne encore en me la rappelant. Avertis par la marche que prenait la réaction, nous avions senti qu'on pouvait à tout moment être surpris par un arrêt de mort, et nous nous étions promis mutuellement que si l'un de nous deux se trouvait dans le danger, l'autre prendrait tous les moyens de préserver son ami de l'affreuse épreuve de l'échafaud. En exécution de cette promesse, que je me vis obligé de communiquer à toute la famille, nous nous rendîmes à la prison. Là, en présence du gendarme qui sembla fermer les yeux, et des autres députés qui ne se doutaient pas du fatal service que nous leur rendions à tous, la propre mère de Goujon lui passa des ciseaux, sa sœur un canif, sa femme de l'opium, et moi un couteau. Tout cela se fit dans un silence et dans un effroi contenu qui glaçait le cœur. A peine se fut-il senti l'arbitre de son sort, qu'une transformation soudaine s'opéra en lui : sa figure prit une expression sublime : on eût dit que son ame avait déjà rompu ses liens et s'emparait du ciel. Bourbotte montra beaucoup de présence d'esprit et de fierté devant ses juges; Romme parla comme un sage qui s'attend à tout de la part des hommes, et ne se permettrait pas la plus légère altération de la vérité même pour sauver sa tête. Soubrany fut touchant comme la bonté qui défend l'innocence. Les autres accusés, en protestant de la violation de leurs droits, n'employèrent que les armes de la vérité devant le tribunal : on n'aurait pas pu les réfuter, tant leurs argumens étaient victorieux. Inutiles efforts! l'arrêt de mort des accusés avait été dicté d'avance à la commission militaire; ils le savaient.

Au moment où le président prononça leur condamnation devant eux (1), Goujon déposa sur le bureau le portrait de son épouse avec une lettre pour elle ; il ajouta : « Je meurs pour la cause du peuple et de l'égalité, que j'ai toujours chérie par dessus tout. » Les autres condamnés montrèrent le même sang-froid, et s'occupèrent aussi de leurs familles. Ils sortirent du tribunal ; sur les dernières marches de l'escalier, Bourbotte s'enfonça près du cœur un poignard qu'il tenait caché sous son habit, et tomba entre les mains des gendarmes en s'écriant : « Voilà comment l'homme libre sait se soustraire à l'échafaud de la tyrannie (2). » Pendant l'espèce de tumulte causé par cette scène inattendue, ses collègues étaient descendus dans une salle étroite et base où ils devaient attendre le supplice ; Goujon, le plus jeune d'entre eux, se frappa le premier en disant : « Je meurs pour le peuple et pour l'égalité. » Romme, arrachant le poignard du cœur de Goujon, tomba près de lui en tendant le couteau à Duquesnoy, qui consomma sur lui le même sacrifice ; Duroi et Soubrany eurent un pareil courage. Romme, Goujon, Duquesnoy, perdirent la vie sur-le-champ ; Soubrany et Duroi furent assez malheureux pour survivre. Ramené dans la salle étroite où ses compagnons étaient morts ou mourans, Bourbotte disait à l'un d'eux déchiré par d'horribles douleurs : « Mon pauvre Duroi, je te vois souffrir beaucoup, mais c'est pour la république. » Le lendemain, on conduisit au supplice Duroi, Soubrany, Bourbotte. Le premier apostrophait ainsi en passant les personnes rassemblées dans la cour : « Jouissez de votre triomphe, messieurs les royalistes. » C'est de lui qu'on entendit sortir ces dernières paroles au moment où il allait présenter sa tête au bourreau : « Unis-

(1) Forestier fut acquitté ; Peyssard condamné seulement à la déportation : mais bientôt la journée du 13 vendemiaire vint briser ses fers.

(2) Le malheureux se trompait, le glaive attendait sa tête proscrite.

sez-vous tous, embrassez-vous tous, c'est le seul moyen de sauver la république. » Soubrany respirait à peine, on ne l'entraîna pas moins. Bourbotte, la chemise rabattue sur ses épaules, portait fièrement sa belle tête sans que le sang qui coulait de sa blessure ouverte parût affaiblir sa force ni sa constance. Il fut admirable dans ses adieux au peuple; déjà placé sous le glaive, il invitait encore les citoyens à la concorde.

Des sept députés traduit à la Commission, six revenaient des armées qu'ils avaient conduites à la victoire. Duroi était un excellent ho mme, dont toute la personne exprimait la franchise et la probité. Bourbotte avait le brillant courage et les manières élégantes d'un Français. Soubrani, sincèrement attaché, quoique noble, à la cause populaire, avait excité le vif attachement et quelquefois l'admiration de nos soldats aux Pyrénées. Romme, profondément instruit, d'une philosophie pratique, l'extérieur négligé, la chevelure inculte comme celle d'un Romain du vieux temps, rappelait à la fois la laideur physique et la beauté morale de Socrate. Goujon avait vingt-neuf ans, une taille très élevée (1), une démarche majestueuse et l'attitude de commandement; son front portait l'empreinte du courage et de la volonté, la tendresse respirait dans ses yeux, la bonté siégeait sur ses lèvres; les profondes émotions de l'ame lui donnaient quelquefois l'air d'un inspiré. Sur la fin de sa vie, il mêlait à la méditation des livres qui traitent de la science du gouvernement, un penchant particulier pour la Bible. On eût dit que cette lecture nourrissait en lui le pressentiment d'une mort prématurée. La passion de la liberté, un amour sincère de l'égalité, une tendre commisération pour le peuple, une probité égale à son désintéressement, composaient le caractère moral de ce jeune homme, qui donnait les plus

(1) Six pieds un pouce.

hautes espérances. Il avait voulu se retirer entièrement des affaires pour mûrir et grandir dans le silence : « Nous sommes tous trop jeunes, me disait-il souvent ; allons adorer l'écho. »

Là mort des victimes innocentes de la journée de prairial est l'un des crimes les plus inutiles, les plus lâches et les plus odieux de la réaction. Au reste, on peut juger de l'esprit des conjurés de l'époque par cette réponse de l'un d'eux à une personne qui lui reprochait la proscription de Goujon : « Nous savions bien que c'était un honnête homme et un bon citoyen ; mais aussi pourquoi n'a-t-il pas voulu se mettre avec nous ? » Je nommerais l'auteur de ce mot d'une naïveté cruelle, s'il ne s'était pas repenti, et surtout si, poursuivi à son tour par la réaction, affreusement calomnié par le parti royaliste, tombé ensuite dans l'abandon, il n'avait soutenu son infortune avec une dignité sans faste, et honoré par une constance inouïe les dernières années de sa vie, qui furent en quelque sorte une longue et douloureuse agonie.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.





